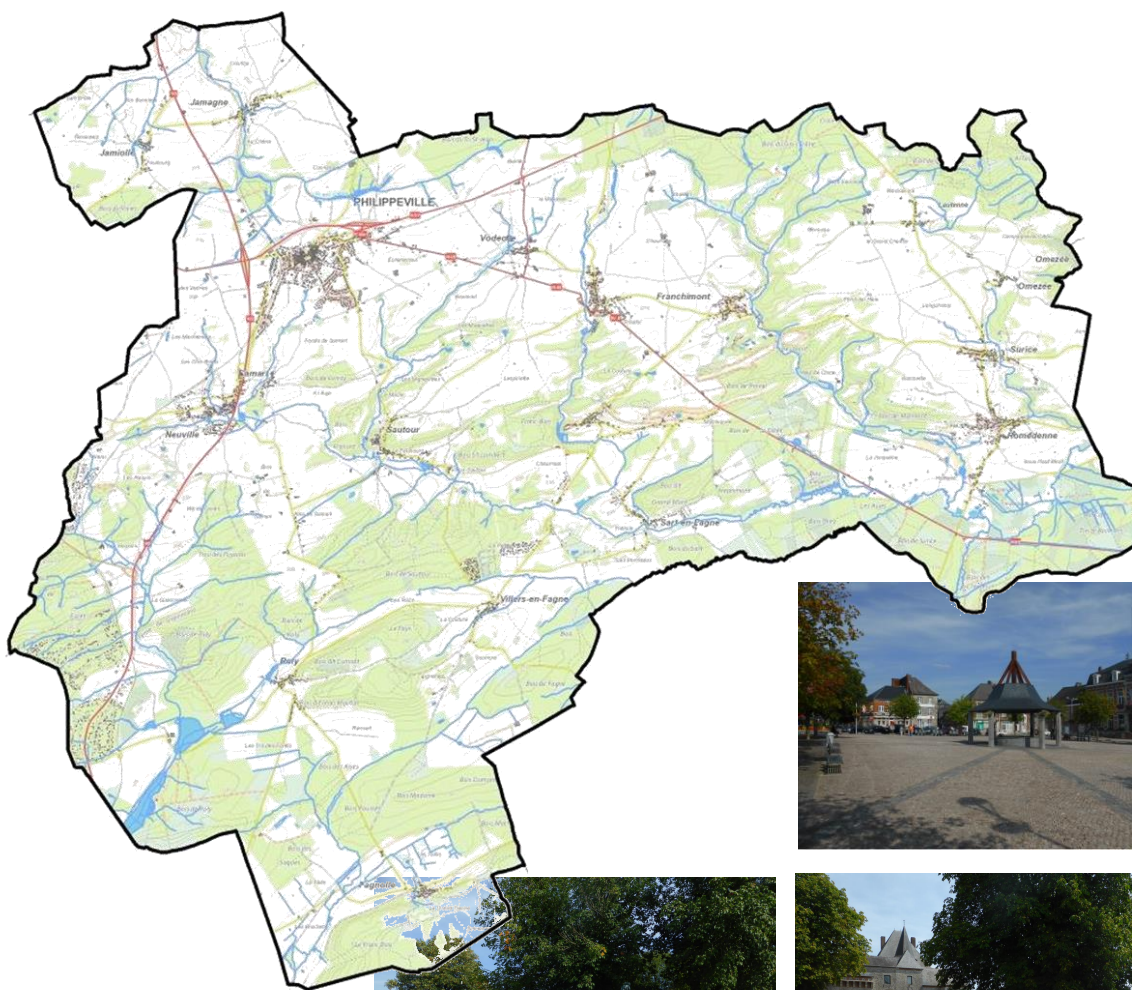




COMMUNE DE PHILIPPEVILLE  
PLACE D'ARMES 12  
5600 – PHILIPPEVILLE

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE PHILIPPEVILLE

Partie I : Diagnostic socio-économique et territorial



FEVRIER 2024

Atelier d'Architecture DR(EA)<sup>2</sup>M srl

Place Communale 28 - 6230 Pont-à-Celles  
071 84 02 99 - info@drea2m.be - www.drea2m.be

**DR(EA)<sup>2</sup>M**





## Table des matières

<b>Bilan de la première Opération de Développement Rural</b> .....	<b>11</b>
1. Historique de la première Opération de Développement Rural .....	11
2. Les projets du PCDR .....	11
3. Les objectifs de développement .....	12
4. Conclusion .....	13
<b>Présentation de l'auteur de projet</b> .....	<b>14</b>
1.1 Atelier d'Architecture DR(EA) <sup>2</sup> M .....	14
<b>Chapitre 1 : Structure physique et paysagère</b> .....	<b>15</b>
1.1 CONTEXTE GENERAL .....	17
1.1.1 Localisation géographique .....	17
1.1.2 Aperçu historique de la commune .....	18
1.2 STRUCTURE PAYSAGERE .....	20
1.2.1 Contexte général .....	20
1.2.2 Régions agro-géographiques .....	23
1.2.3 Evaluation paysagère .....	24
1.3 STRUCTURE PHYSIQUE .....	26
1.3.1 Généralités .....	26
1.3.2 Géologie .....	26
1.3.3 Relief .....	28
1.3.4 Hydrographie .....	30
1.3.5 Hydrogéologie .....	36
1.3.6 Pédologie – Aptitude des sols .....	38
1.3.7 Occupation du sol .....	39
1.3.8 Climat .....	42
1.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGERE .....	45
1.5 ANALYSE AFOM – STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGERE .....	46
<b>Chapitre 2 : Structure naturelle</b> .....	<b>47</b>
2.1 Structure naturelle et réseau écologique .....	49
2.1.1 Maillage écologique .....	49
2.1.2 Les sites naturels protégés .....	52
2.1.3 Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) .....	74
2.1.4 Les arbres et haies remarquables .....	75
2.1.5 La faune et la flore .....	76
2.1.6 Associations actives en matière d'environnement .....	77
2.1.7 La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement .....	77
2.2 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE NATURELLE .....	81
2.3 ANALYSE AFOM – STRUCTURE NATURELLE .....	83
<b>Chapitre 3 : Aménagement du territoire et urbanisme</b> .....	<b>85</b>
3.1 Aménagement du territoire .....	87
3.1.1 Généralités .....	87
3.1.2 Schéma de Développement du Territoire .....	87
3.1.3 Plan de Secteur .....	89
3.2 URBANISME .....	95
3.2.1 Propriétés publiques .....	95
3.2.2 Périmètres d'aménagement du territoire .....	98
3.2.3 Documents d'aménagement opérationnel .....	105
3.3 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME .....	107
3.4 ANALYSE AFOM – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME .....	108
<b>Chapitre 4 : Patrimoine bâti et évolution urbanistique</b> .....	<b>109</b>
4.1 Généralités .....	111
4.1.1 Contextualisation .....	111
4.1.2 Age du bâti .....	112

4.2	TYPLOGIE DU BATI DANS LES VILLAGES .....	113
4.2.1	Fagnolle .....	113
4.2.2	Franchimont .....	115
4.2.3	Jamagne .....	117
4.2.4	Jamiolle .....	119
4.2.5	Merlemont .....	121
4.2.6	Neuville .....	123
4.2.7	Omezée .....	125
4.2.8	Philippeville .....	127
4.2.9	Roly .....	129
4.2.10	Romedenne .....	131
4.2.11	Samart .....	133
4.2.12	Sart-en-Fagne .....	135
4.2.13	Sautour .....	137
4.2.14	Surice .....	139
4.2.15	Villers-en-Fagne .....	142
4.2.16	Villers-le-Gambon .....	144
4.2.17	Vodecée .....	146
4.3	PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHEOLOGIQUE ET MONUMENTAL .....	148
4.3.1	L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel) .....	148
4.3.2	L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain) .....	148
4.3.1	Monuments et sites classés .....	149
4.3.2	Sites archéologiques .....	151
4.3.3	Patrimoine monumental .....	152
4.4	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE .....	154
4.5	ANALYSE AFOM – PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE .....	156
<b>Chapitre 5</b>	<b>: Démographie .....</b>	<b>157</b>
5.1	Evolution démographique .....	159
5.2	STRUCTURE PAR AGE .....	162
5.2.1	Pyramide des âges .....	162
5.2.2	Evolution par classes d'âge .....	162
5.2.3	Coefficient de vieillissement .....	164
5.3	DENSITES DE POPULATION .....	165
5.3.1	Situation actuelle .....	165
5.4	REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION .....	166
5.4.1	Evolution de la population au sein des villages .....	167
5.5	TYPLOGIE DES MENAGES .....	171
5.5.1	Ménages à Philippeville et dans l'arrondissement .....	171
5.5.2	Ménages à Philippeville et dans la Région wallonne .....	171
5.6	MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES .....	173
5.6.1	Généralités .....	173
5.6.2	Solde migratoire .....	173
5.6.3	La population étrangère .....	174
5.7	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – DEMOGRAPHIE .....	176
5.8	ANALYSE AFOM – DEMOGRAPHIE .....	178
<b>Chapitre 6</b>	<b>: Logement et Immobilier .....</b>	<b>180</b>
6.1	Parc de logements .....	182
6.1.1	Généralités .....	182
6.1.2	Age du bâti et évolution .....	183
6.1.3	Taille des logements .....	184
6.2	MARCHE DU LOGEMENT .....	185
6.2.1	Les maisons et villas .....	185
6.2.2	Les terrains à bâtir .....	187
6.2.3	Les permis d'urbanisme et les permis d'urbanisation .....	188
6.2.4	Les secondes résidences .....	189
6.3	LOGEMENT ET ALTERNATIVES .....	189

6.3.1	Le logement permanent dans les domaines résidentiels .....	189
6.3.2	L'offre en logements sociaux et/ou publics .....	195
6.3.3	Agence Immobilière Sociale (AIS) .....	197
6.3.4	Problématique du logement .....	197
6.3.5	Programme Communal d'Actions en matière de Logement .....	197
6.4	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – LOGEMENT ET IMMOBILIER .....	199
6.5	ANALYSE AFOM – LOGEMENT ET IMMOBILIER .....	201
<b>Chapitre 7</b>	<b>: Structure du travail .....</b>	<b>202</b>
7.1	Population active .....	204
7.1.1	Généralités .....	204
7.1.2	Les indépendants .....	205
7.1.3	Les salariés .....	208
7.1.4	Mouvement des travailleurs .....	209
7.2	POPULATION NON ACTIVE .....	211
7.2.1	Le chômage .....	211
7.2.2	L'âge des demandeurs d'emploi .....	211
7.2.3	Le niveau de formation des demandeurs d'emploi .....	212
7.3	LES REVENUS .....	213
7.3.1	Généralités .....	213
7.3.2	Les ayants droit au revenu d'intégration sociale .....	214
7.4	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE DU TRAVAIL .....	216
7.5	ANALYSE AFOM – STRUCTURE DU TRAVAIL .....	217
<b>Chapitre 8</b>	<b>: Economie .....</b>	<b>218</b>
8.1	Secteurs d'activité .....	220
8.1.1	Généralités .....	220
8.1.2	L'agriculture .....	220
8.1.3	La forêt .....	225
8.1.4	La pêche .....	228
8.1.5	Les industries .....	228
8.1.6	Le secteur tertiaire .....	229
8.1.7	Les producteurs locaux .....	230
8.1.8	Parcs d'activités économiques proches .....	232
8.1.9	Principaux acteurs économiques locaux .....	233
8.1.10	Les entreprises potentiellement polluantes .....	235
8.1.11	Le tourisme .....	235
8.2	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – ECONOMIE .....	236
8.3	ANALYSE AFOM – ECONOMIE .....	238
<b>Chapitre 9</b>	<b>: Réseaux techniques et déchets .....</b>	<b>241</b>
9.1	RESEAUX TECHNIQUES .....	243
9.1.1	Electricité .....	243
9.1.2	Eau .....	243
9.1.3	Gaz naturel .....	244
9.1.4	Réseau de téléphonie fixe et télédistribution .....	244
9.1.5	Réseau de télécommunication mobile .....	244
9.1.6	L'accès à Internet .....	245
9.1.7	Qualité de l'air .....	246
9.1.8	Les énergies renouvelables .....	246
9.2	EAUX USEES .....	249
9.2.1	PASH, réseau d'égouttage et d'assainissement .....	249
9.3	GESTION DES DECHETS .....	251
9.3.1	Déchets ménagers .....	251
9.3.2	Récolte et traitement des déchets .....	252
9.4	RISQUE NUCLEAIRE .....	254
9.5	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS .....	256
9.6	ANALYSE AFOM – RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS .....	258

<b>Chapitre 10 : Services à la population.....</b>	<b>260</b>
10.1 SERVICES COMMUNAUX .....	262
10.1.1 Généralités.....	262
10.1.2 Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) .....	262
10.1.3 Plan de Cohésion Sociale.....	263
10.1.4 Antenne du plan « Habitat Permanent » (HP) .....	265
10.1.5 Service « Accueil Temps Libre » (ATL) .....	265
10.2 SERVICES DE SECURITE ET DE JUSTICE .....	266
10.2.1 Police locale .....	266
10.2.2 Service incendie.....	266
10.2.3 Protection civile .....	266
10.3 SERVICES POSTAUX.....	267
10.4 SERVICES SOCIAUX.....	268
10.4.1 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS).....	268
10.4.2 Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) .....	268
10.4.3 L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) .....	268
10.4.4 La Maison de l'emploi .....	268
10.4.5 Asbl Carrefour.....	269
10.5 SERVICES SCOLAIRES .....	270
10.5.1 Enseignement fondamental .....	270
10.5.2 Enseignement non-fondamental.....	271
10.5.3 Enseignement supérieur .....	271
10.5.4 Fréquentation scolaire .....	272
10.6 SERVICES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE .....	274
10.6.1 L'accueil à l'enfance.....	274
10.6.2 L'accueil extra-scolaire .....	274
10.6.3 Jeunesse et Santé Philippeville .....	275
10.6.4 I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants).....	275
10.6.5 Consultations ONE .....	276
10.6.6 Journée « Place aux enfants » .....	276
10.6.7 Conseil Consultatif Communal des Jeunes .....	276
10.6.8 Ecole de devoirs .....	277
10.7 SERVICES AU TROISIEME AGE .....	278
10.7.1 Centre d'Appels Téléphoniques Unique pour les Personnes Âgées en province de Namur .....	278
10.7.2 Conseil consultatif communal des aînés .....	278
10.7.3 Résidences .....	278
10.7.4 Les clubs de seniors .....	279
10.7.5 Activités réservées aux seniors .....	279
10.7.6 Repas.....	280
10.7.7 Cours et formations.....	280
10.7.8 Divers .....	280
10.8 SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPEES .....	281
10.8.1 Les structures.....	281
10.8.2 Les avantages sociaux et légaux.....	283
10.8.3 Label Handycity .....	284
10.8.4 Cours et formations.....	284
10.9 HOPITAUX ET SERVICES DE SOINS.....	285
10.10 SERVICES A DESTINATION DE TOUS.....	291
10.10.1 Les mutualités .....	291
10.10.2 Les aides ménagères.....	291
10.10.3 Repassage .....	292
10.10.4 Télévigilance .....	292
10.10.5 Cours et formations.....	292
10.10.6 Divers .....	293
10.11 AUTRES SERVICES.....	295
10.11.1 Le Culte.....	295
10.11.2 Maison de l'urbanisme .....	295
10.11.3 Maison de la Laïcité .....	296



10.11.4	FPS – « Femmes prévoyantes socialistes »	296
10.12	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – SERVICES A LA POPULATION	297
10.13	ANALYSE AFOM – SERVICES A LA POPULATION	300
<b>Chapitre 11</b>	<b>Culture, vie associative, sport, tourisme et espaces publics</b>	<b>303</b>
11.1	CULTURE	305
11.1.1	Le centre culturel local	305
11.1.2	Le centre culturel régional Action Sud	306
11.1.3	Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC)	306
11.1.4	Cellule régionale Article 27 Chimay-Philippeville	306
11.1.5	Bibliothèques et médiathèques	306
11.2	VIE ASSOCIATIVE	307
11.2.1	Les maisons de village	307
11.2.2	Les salles communales	308
11.2.3	Les salles privées	309
11.2.4	Répertoire des associations locales	311
11.2.5	Outils d'information et de communication	316
11.3	SPORT	317
11.3.1	Répertoire des clubs sportifs	317
11.3.2	Infrastructures sportives	317
11.3.3	Evénements sportifs	318
11.4	TOURISME	319
11.4.1	Généralités	319
11.4.2	Zone touristique du Pays des Lacs	320
11.4.3	Tourisme forestier	321
11.4.4	Office du tourisme	322
11.4.5	Attraits touristiques de la Ville de Philippeville	323
11.4.6	Horeca	327
11.5	ESPACES PUBLICS	331
11.6	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS	350
11.7	ANALYSE AFOM – CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS	352
<b>Chapitre 12</b>	<b>Mobilité</b>	<b>354</b>
12.1	LES VOIES DE COMMUNICATION	356
12.1.1	Réseau routier	357
12.1.2	Réseau ferroviaire	360
12.1.3	Réseau(x) de transport par bus	361
12.1.4	Transport aérien	363
12.1.5	Transport fluvial	363
12.1.6	Les « modes doux »	363
12.1.7	RAVeL et potentialités	364
12.2	CHARGE DE TRAFIC	365
12.3	LA SECURITE ROUTIERE	366
12.4	PLAN COMMUNAL DE MOBILITE	367
12.5	INDICE D'ACCESSIBILITE	370
12.6	SERVICES LIES A LA MOBILITE	372
12.6.1	Mobilesem	372
12.6.2	Service de taxi social du CPAS	372
12.7	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – MOBILITE	373
12.8	ANALYSE AFOM – MOBILITE	375
<b>Chapitre 13</b>	<b>Gestion communale (à compléter)</b>	<b>377</b>
13.1	MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE	378
13.1.1	Conseils consultatifs	378
13.1.2	Affiliations aux intercommunales et sociétés privées	378
13.1.3	Présentation des moyens financiers	378
13.2	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – GESTION COMMUNALE	381

13.3	ANALYSE AFOM – GESTION COMMUNALE.....	382
------	---------------------------------------	-----

### ***Documents cartographiques***

- ✓ Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique
- ✓ Carte 2 : Plan de Secteur
- ✓ Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics structurants
- ✓ Carte 4 : Propriétés publiques
- ✓ Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager
- ✓ Carte 6 : Contraintes et risques
- ✓ Carte 7 : Outils d'aménagement du territoire

## **PREAMBULE**

*Dans les parties qui suivent et pour les besoins de l'étude, la commune sera analysée par rapport à l'arrondissement de Philippeville et une microrégion constituée par Philippeville et ses communes voisines (Florennes, Walcourt, Cerfontaine, Couvin, Doische et Viroinval).*

*Les principales sources utilisées pour cette partie sont issues de :*

- ✓ *l'administration communale ;*
- ✓ *l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique) ;*
- ✓ *l'INS (Institut National de Statistiques) ;*
- ✓ *l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale) ;*
- ✓ *l'ONEM et le FOREM ;*
- ✓ *le CGT (Commissariat général au Tourisme) – Direction de la Stratégie touristique – Observatoire du Tourisme wallon ;*





# BILAN DE LA PREMIERE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Ce chapitre a été réalisé par la FRW dans le cadre de la première Opération de Développement Rural, en mai 2017.

## 1. Historique de la première Opération de Développement Rural

Le premier PCDR de la Ville de Philippeville a été approuvé le 4 septembre 2003 par le Gouvernement Wallon pour une période de 10 ans prenant fin le 31 juillet 2013. Celui-ci fut rédigé par l'éco-conseillère de la Ville par ailleurs agent relais ODR au sein de l'Administration communale, assurant une continuité entre les phases d'élaboration et de mise en œuvre du PCDR.

Parallèlement à l'Opération de Développement Rural, la Ville avait mené de front d'autres politiques comme le Plan Communal de Mobilité et l'étude sur les aménagements de « Cœurs de village ». Ces éléments ont été intégrés au PCDR et ont fait l'objet de fiches-projets.

En 2014, la Ville de Philippeville a décidé d'entamer une seconde Opération de Développement Rural sur son territoire qui compte 17 anciennes communes.

## 2. Les projets du PCDR

Le PCDR reprenait pas moins de 63 projets dont 15 en lot 1, 26 en lot 2 et 22 en lot 3.

Au terme des 10 ans de validité du PCDR, ce sont principalement les projets repris en première priorité qui ont été réalisés ou sont en cours (13 sur les 15 projets). Certains ne nécessitaient pas de financement, comme la création de la Commission agricole ou de l'Environnement. D'autres, ont obtenu des financements régionaux et/ou européens.

En annexe, l'état d'avancement des projets du PCDR. La Ville de Philippeville aura reçu, via 3 conventions en Développement Rural, pas moins de 1.381.943€ de subsides.

Les projets du PCDR subventionnés par le Développement Rural sont :

Financement DR	Montant total du projet	Montant de la subvention
Maison de village de Jamiolle (projet n°11)	351.532,72€	263.197,02€
Maison de village de Villers-en-Fagne (projet n°13)	432.319,16€	342.724,31€
Maison de village de Surice (projet n°12)		
✓ Acquisition d'un terrain	45.000€	36.021,69€
✓ Construction	850.000€	680.000€
Maison de village de Roly (projet n°33)	74.383,99€	60.000€
<b>Total DR</b>	<b>753.235,70 €</b>	<b>1.381.943 €</b>

Tableau 1 : Tableau des projets et montants alloués (Source : FRW)

A cela, il faut ajouter une subvention de 609.325,60€ pour le projet pilote de chauffage au bois de 3 bâtiments publics reliés par un réseau de chaleur, obtenus dans le cadre du Plan Bois-Energie &

Développement Rural et cofinancé par l'Europe via le FEDER. Le montant total du projet s'élevait à 655.490,85€.

### **3. Les objectifs de développement**

Les 10 objectifs poursuivis par le PCDR 2003-2013 étaient les suivants :

- ✓ Soutenir l'agriculture familiale et la diversification ;
- ✓ Protéger et améliorer l'état de l'environnement ;
- ✓ Valoriser le patrimoine bâti ;
- ✓ Favoriser l'offre du logement ;
- ✓ Maintenir et développer les entreprises locales ;
- ✓ Structurer, coordonner et développer le tourisme ;
- ✓ Améliorer la qualité et le cadre de vie ;
- ✓ Soutenir la vie associative ;
- ✓ Favoriser la mobilité ;
- ✓ Améliorer la sécurité.

En annexe, les objectifs de développement proprement dits, leurs justifications et les effets multiplicateurs attendus.

La création de la Commission agricole, espace de dialogue entre les agriculteurs et l'Administration communale, a permis une meilleure appréhension des problèmes du monde agricole par le politique et un soutien pour faire perdurer une agriculture familiale (réfection des chemins agricoles,...). Avec les nombreux projets portés par la Commission agricole (charte de cohabitation ou de respect des chemins agricoles, promotion des producteurs locaux ou cours de cuisine, ferme en ville, articles et conférences, etc...), ceux-ci ont contribué à donner une meilleure image du monde agricole auprès des habitants et une remise en confiance dans la qualité de leurs produits.

La protection et l'amélioration de l'environnement ont été largement abordés au travers de diverses initiatives comme la constitution d'équipes d'éco-cantonniers et guides composteurs, le passage du broyeur communal, la sensibilisation à la collecte des déchets (ménagers, pneus et plastiques agricoles) ou encore la promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable. L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement de la Nature a été le point d'orgue d'une prise en compte par les élus et les habitants de la richesse du patrimoine naturel de l'entité.

L'aménagement d'espaces publics comme à Neuville, Fagnolle, Philippeville, la restauration de bâtiments comme les Halles à Philippeville, ont rendu plus attractifs et conviviaux certains centres de village ou le centre-ville et ont un effet d'entraînement sur la population pour la rénovation et l'embellissement du bâti.

A travers la mise en œuvre du Plan d'ancrage du logement, la Ville de Philippeville, le CPAS et les sociétés de logements ont permis d'étoffer l'offre en logement sociaux principalement dans le centre de Philippeville. Le relogement des résidents permanents des domaines résidentiels reste une priorité.

L'aboutissement de 3 SOL reste une opportunité non négligeable pour un véritable redéploiement des entreprises locales (Les 4 Vents et Des Baraques) et d'un projet de logements de grande ampleur (La Calamine). Cependant, la construction d'un hall relais, le développement et la valorisation des commerces locaux ont permis de donner une image dynamique de la Commune.

Une meilleure visibilité du Syndicat d'Initiative et du Tourisme, l'engagement de personnel, une offre touristique étoffée (patrimoine/souterrains, balades, hébergements, produits du terroir, location de vélos électriques, etc...), un site internet dynamique et performant, l'adhésion à la Maison du Tourisme « Vallées des Eaux Vives », ont contribué à donner un nouvel élan à la

politique touristique de Philippeville. La création de la nouvelle Maison du Tourisme Pays des Lacs (fusion des 3 Maisons du Tourisme de la région pour 2017) devrait davantage développer le tourisme d'un vaste territoire dont fait partie Philippeville.

L'amélioration de la qualité et du cadre de vie du citoyen a été rencontrée à travers les différents services ou activités proposés (scolaires, extrascolaires,...) et à travers les aménagements réalisés (espaces publics, lieux de rencontre, aires de jeux, infrastructures sportives,...). La réalisation d'un nouveau PCDR devrait aider la Commune à poursuivre dans cette voie et lui donner les moyens nécessaires.

L'existence de lieux de rencontres comme les maisons de village, les espaces intergénérationnels ou les infrastructures sportives, l'organisation d'activités diverses, notamment intergénérationnelles comme le Carrefour des Générations, les réunions de Comités (lieu d'échanges entre associations) par le Plan de Cohésion Sociale (ex Plan Social Intégré), l'aide logistique communale, ont largement contribué à maintenir et à dynamiser la vie associative dans les villages.

La mobilité et la sécurité de tous les usagers de la route ont été largement traitées à travers les activités de la Centrale de Mobilité de Philippeville, allant de la mise en place d'un service de co-voiturage ou la mise en circulation d'un bus local, du brevet cycliste pour les enfants, à la mise en place du Noctabus à destination des jeunes. La participation durant de nombreuses éditions à la « Semaine de la Mobilité » proposée par la Région wallonne, a permis de promouvoir les différents modes de déplacements alternatifs à la voiture, auprès du public (développement du pôle de la gare SNCB – plateforme intermodale). La poursuite du dynamisme en matière de mobilité est assurée par l'adhésion de la Commune à l'asbl Mobilesem, une réponse aux problèmes de mobilité dans les zones rurales de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

L'amélioration de la sécurité des piétons, cyclistes ou automobilistes sur les voiries communales ou régionales a été renforcée notamment par la réalisation de mesures proposées dans le PCM (éclairage public aux échangeurs et aires de repos, 2x2 bandes et berme centrale sur la N5). La réalisation d'un nouveau Plan Communal de Mobilité devrait permettre à la Commune de poursuivre les réflexions sur l'accessibilité, la mobilité et la sécurité routière sur la commune.

#### **4. Conclusion**

Si l'on tient compte des projets réalisés et en cours, principalement ceux repris en première priorité, on obtient un taux de réalisation de 36,5 % (23 projets sur les 63), qui ne reflète peut-être pas le bilan réel de la première ODR de Philippeville. En effet, les objectifs du PCDR ont également été traduits en projets et actions au travers des outils communaux (nouveaux ou pas) ou via des structures citoyennes.

---

---

# PRESENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

---

---

---

---

## 1.1 Atelier d'Architecture DR(EA)<sup>2</sup>M

---

---

**L'Atelier d'architecture DR(EA)<sup>2</sup>M** a été créé en 2011 par la réunion de 5 associés expérimentés avec la conviction que seule une équipe pluridisciplinaire présentant des compétences dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité permet de développer des projets et un cadre de vie de qualité.

L'Atelier d'architecture DR(EA)<sup>2</sup>M s'implique particulièrement dans trois domaines d'activités complémentaires : l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et l'environnement et l'énergie, ce qui assure une vision continue à travers les différentes échelles d'un projet.

La société est agréée pour la réalisation de projets dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement : agrément schéma de développement communal et guide communal d'urbanisme depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 20 janvier 2016) et agrément schéma d'orientation local depuis le 21/12/2011 (renouvelé le 14 décembre 2015) et agrément auteur d'étude d'incidences sur l'environnement de catégorie 1 (aménagement du territoire, urbanisme, activités commerciales et de loisirs) depuis le 04/11/2011 (renouvelé le 11/07/2014 pour une durée de 3 ans). Depuis le 07/08/2013, la société a aussi obtenu le label « Construction Quality Management ».

Rassemblant aujourd'hui une vingtaine de collaborateurs, la « DR(EA)<sup>2</sup>M team » réunit les profils professionnels suivants :

- ✓ Ingénieurs architectes (3), architectes (6) et architectes stagiaires (4)
- ✓ Architecte paysagiste (2)
- ✓ Géographe (2)
- ✓ Bio-ingénieurs (2)
- ✓ Urbanistes (4)
- ✓ Environnementalistes (3)
- ✓ Conseiller en mobilité (1)
- ✓ Conseillers PEB (3)
- ✓ Administratif (2)

La plupart des membres de l'équipe dispose de deux diplômes universitaires et de formations complémentaires dans les domaines touchant au cadre de vie : milieu naturel (2), développement rural (1), énergie (3), géomatique (2), ...

Les collaborateurs du bureau ayant participé au PCDR sont Célia Daoui, Marie Vidotto, Virginie Chapaux, Arnaud Paquet, Nicolas Perlot et Jean-Philippe Lens



# **CHAPITRE 1 : *STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGERE***



## 1.1 CONTEXTE GENERAL

### 1.1.1 Localisation géographique

La Ville de Philippeville est située au Sud-Ouest de la Province de Namur et au centre de l'Arrondissement de Philippeville. Elle est entourée des communes de Florennes au Nord, Walcourt au Nord-Ouest, Cerfontaine à l'Ouest, Couvin et Viroinval au Sud et Doische au Sud-Est. Elle s'étend sur 156,7 km<sup>2</sup> (15.671 ha).

L'actuelle entité résulte de la fusion administrative des anciennes communes de Douibes (une partie seulement, l'autre partie ayant été rattachée à la commune de Viroinval), Fagnolle, Franchimont, Jamagne, Jamiolle, Merlemont, Neuville, Omezée, Philippeville, Roly, Romedenne, Smart, Sart-en-Fagne, Sautour, Surice, Villers-en-Fagne, Villers-le-Gambon et Vodecée. Philippeville est le centre administratif de l'entité.

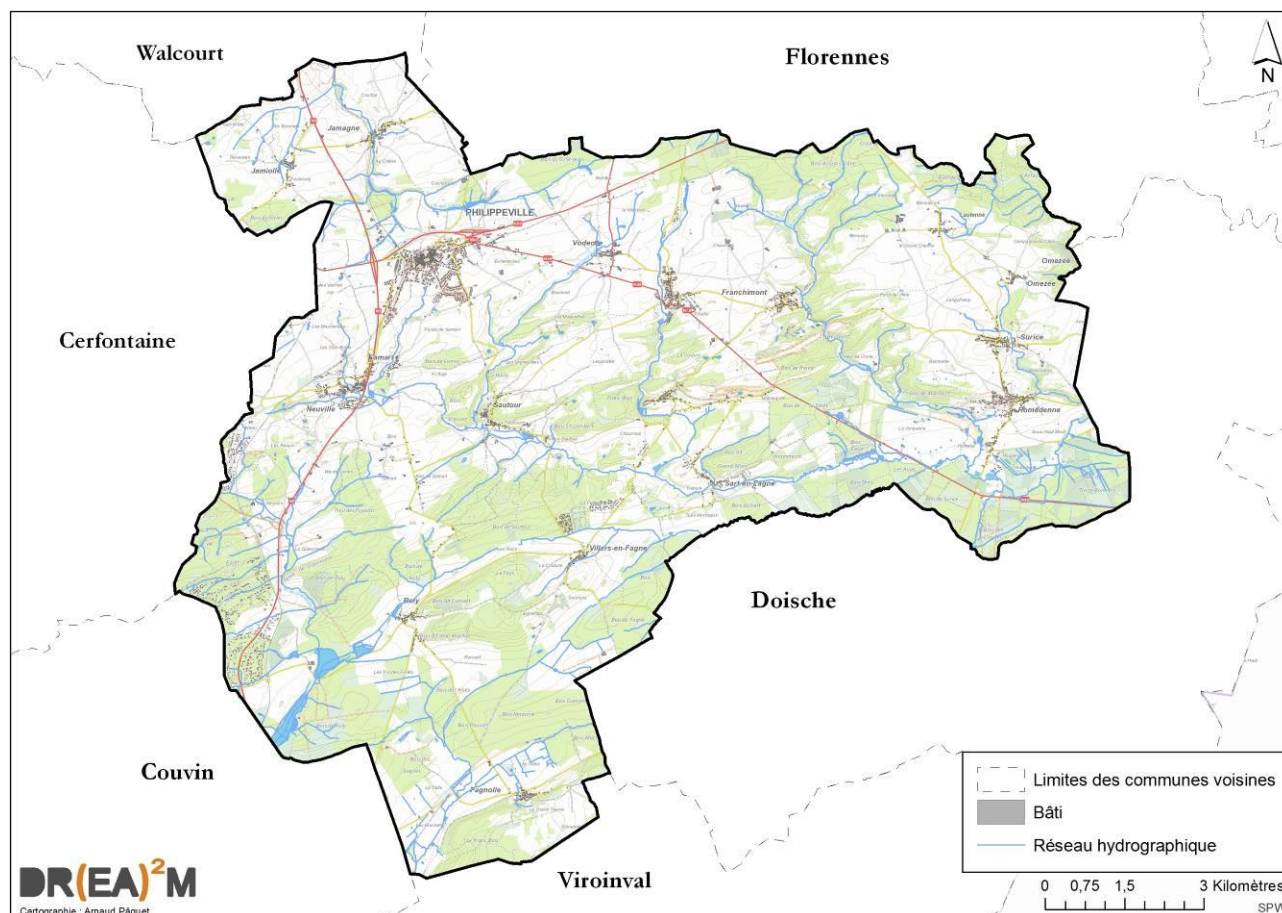


Figure 1 : Territoire de Philippeville – Contexte général (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

La Ville de Philippeville est située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains :

- ✓ Couvin (distante de 18 km, pôle de commerce, d'emploi et d'enseignement secondaire) ;
- ✓ Dinant (distante d'environ 30 km, pôle de commerce, d'emploi et d'enseignement secondaire) ;
- ✓ Charleroi (distante d'environ 25 km, pôle de commerce, d'emploi et d'enseignement supérieur) ;
- ✓ Namur (distante d'environ 45 km, pôle d'emploi, de commerce, de culture et d'enseignement supérieur et universitaire) ;
- ✓ Givet (F) (distante d'environ 20 km, pôle d'emploi).

Philippeville recense une seule ville (Philippeville) et 16 villages répartis sur son territoire. De nombreux cours d'eau sillonnent le territoire.

Le territoire n'est concerné par aucun tronçon autoroutier à proprement parler, mais l'une des cinq routes régionales qui traversent le territoire (la N5) est limitée à 120km/h, soit autant que sur une autoroute. Notons que la N5 devrait prochainement accéder au statut d'autoroute. L'ensemble de ces voiries régionales dessert d'une manière assez équitable le territoire, à l'exclusion de la partie Sud et Est.

Ces axes placent le centre de la commune à 20 minutes du centre de Couvin, 20 minutes du centre de Givet (F), 40 minutes du centre de Fumay (F), 30 minutes de Chimay, 40 minutes du centre de Charleroi, 50 minutes du centre de Namur et 95 minutes du centre de Bruxelles.

La commune ne bénéficie actuellement que d'une unique ligne de chemin de fer, exploitée par la SNCB, la ligne 132 (Charleroi – Philippeville – Mariembourg – Couvin), prolongée par la ligne touristique du Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées entre Mariembourg et Treignes. La gare de Philippeville est l'unique gare desservant le territoire communal. La menace de la suppression de la ligne constitue un réel enjeu pour le territoire.

Le territoire est divisé en trois régions agro-géographiques : la région « Condroz » (partie Nord) et la région « Fagne-Famenne » (au Sud) se partagent la quasi-totalité du territoire, à l'exception de la « Calestienne » qui se mêle à la Fagne-Famenne au Sud-Ouest. Ces trois types de régions permettent la distinction d'autant de paysages différents au sein du territoire.

### **1.1.2 Aperçu historique de la commune<sup>1</sup>**

- ❖ **Antiquité et époque romaine** : L'histoire industrielle de l'Entre-Sambre-et-Meuse est associée à la métallurgie, et ce depuis l'époque romaine. Les ressources nécessaires au développement de la région étaient variées, à l'image du bois, du minerai de fer et de l'eau, permettant l'énergie hydraulique. La découverte de centres métallurgiques situés à Vodecée et à Morville témoigne de cette présence dès cette époque. L'agriculture fait bien entendu partie des activités principales de la région également, comme pour l'ensemble des sociétés primitives.
- ❖ **Début du 10<sup>ème</sup> siècle** : L'Entre-Sambre-et-Meuse appartient presque entièrement au Comté de Namur, qui est directement issu du « Pagus » de Lomme.
- ❖ **11<sup>ème</sup> siècle** : La perte de Florennes, Vierves, Beaumont, Chimay puis enfin Couvin permet au Prince-Evêque de s'installer dans la région. Ses forteresses (appelées aussi « castra ») basées à Couvin, Florennes et Sautour devaient lui garantir une certaine protection.
- ❖ **Milieu du 14<sup>ème</sup> siècle** : La situation politique est complètement inversée. Seul Roly est encore l'une des rares enclaves appartenant au Comté de Namur.
- ❖ **Dès 1555** : les fondations de la place forte de Philippeville sont posées, de l'œuvre des Pays-Bas espagnols, menant peu à peu à la création d'un bastion très convoité pour sa position stratégique.
- ❖ **16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles** : la trouée de Chimay (appelée aussi « La trouée de l'Oise ») voit éclater de nombreux conflits entre la France et l'Espagne. Coincée entre les massifs de la Fagne (au Nord) et de la Thiérache (au Sud), cet axe de passage stratégique permettait à l'époque de relier facilement Vervins, La Capelle et Paris à la Basse-Meuse puis les Pays-Bas, via la vallée de la Meuse, Namur et Liège.

---

<sup>1</sup> Source : 1<sup>er</sup> PCDR



- ❖ **1659** : Les Traités des Pyrénées permettent l'obtention des places fortes de Mariembourg, Givet (Charlemont) et Philippeville par la France, malgré qu'elles aient tenté de résister, en vain. Ils sont ensuite parachevés par les Traités de Nimègue, en 1678. La France marque de cette manière son implantation sur la Sambre.
- ❖ **Reste du 17<sup>ème</sup> siècle** : Le passage continu des troupes armées oblige les populations des villages à s'organiser en milices rurales. Ces dernières ont donné naissance aux « marches militaires » de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; elles sont toujours pratiquées actuellement dans une trentaine de localités de la région. Par exemple, les marches de Florennes (Marche St-Pierre) et de Walcourt (Tour Notre-Dame) existent encore. Celle de Roly (Marche St-Denis) n'existe plus aujourd'hui mais la Marche Saint-Philippe (Philippeville) est toujours en activité.
- ❖ **1713** : Le Traité d'Utrecht apporte une période de paix au 18<sup>ème</sup> siècle. A partir de cet accord, un enrichissement des campagnes s'opère et s'installe durant près de 200 ans, jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.
- ❖ **1815** : La ville passe sous domination néerlandaise. L'enrichissement de la région se poursuit et est aidé par la construction d'axes de communication majeurs dès 1823 : d'une part, l'axe Nord-Sud « Charleroi – Rocroi » (N5) et d'autre part, l'axe Est-Ouest « Dinant – Beaumont ». Au Sud de la commune, la route « Chimay – Givet » relie de nombreux villages. En effet, la région était restée dépourvue de bonnes routes jusqu'à cette époque.
- ❖ **1830** : La ville passe finalement à la Belgique lors de sa prise d'indépendance vis-à-vis des Pays-Bas.
- ❖ **1854** : Le chemin de fer est mis en fonction sur le territoire. La ligne principale reliant Charleroi à Vireux-Molhain passait alors par Walcourt et Mariembourg. La section entre Walcourt et Neuville passait initialement par Silenrieux et Cerfontaine ; ce n'est qu'en 1970 que les lignes 135 et 136 furent réaffectées, permettant un passage par Philippeville.

En complément de la métallurgie, les gisements de calcaire du Condroz et de marbre font parties des autres sources de richesse minérales qui ont amorcé le développement de la région. Ces gisements se localisaient de Cerfontaine (à l'Ouest de Philippeville, sur la commune de Cerfontaine) à Gochenée (à l'Est de Philippeville, sur la commune de Doische). Le sous-sol de la région présente également des poches d'argile. Celle de Romedenne a notamment permis la création de manufactures comme la briqueterie, qui a fermé en 2000.

L'industrie métallurgique a elle aussi fini par progressivement décliner suite à la concurrence du bassin houiller et à l'épuisement des gisements locaux.

- ❖ **20<sup>ème</sup> siècle** : Ce siècle est marqué par les deux Guerres Mondiales qui redonnent une utilité à « La trouée de l'Oise » pour les forces armées. Lors de la Bataille de Charleroi en août 1914, les villages de Flavion (commune de Florennes), Frasnes (commune de Couvin), Romedenne et Surice (commune de Philippeville) sont incendiés. En 1940, le général allemand Rommel pénètre en France en passant par Philippeville et Chimay. Durant cette traversée de la région, le quartier général d'Hitler est établi à Brûly-de-Pesche, sur la commune de Couvin, à seulement quelques kilomètres de Philippeville.
- ❖ **21<sup>ème</sup> siècle** : L'agriculture n'est plus l'activité principale de la région. Le secteur tertiaire s'est renforcé et le centre de Philippeville concentre aujourd'hui les administrations, les écoles et les commerces. Certains gisements sont toujours exploités mais ils se répartissent de manière plus concentrée, entre Merlemont et Franchimont. Les marbres rouges de Franchimont sont d'ailleurs toujours très réputés. Des scieries sont toujours présentes dans la région.



## 1.2 STRUCTURE PAYSAGERE

---

### **Documents**

*Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager*

### **1.2.1 Contexte général**

Le choix de présenter la structure paysagère avant la structure physique trouve son origine dans la perception que l'on a d'un territoire. Le paysage est la première composante analysable d'un territoire, bien avant de s'intéresser au relief ou à la composition géologique du sous-sol. Le paysage permet donc d'appréhender le territoire de manière global avant de distinguer ses différentes composantes au sein de la structure physique.

Le Schéma de Développement Territorial<sup>2</sup> présente les paysages comme « *constituant une composante du patrimoine wallon. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'affirmation d'une identité culturelle et territoriale. Ils constituent également une base potentielle de redéveloppement économique* ». Le SDT stipule clairement que le paysage concerne tout l'espace : paysages urbains, paysages ruraux, paysages remarquables et du quotidien.

La Convention Européenne du Paysage définit le paysage comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La Convention Européenne du Paysage a été signée par la Belgique, à Florence en 2000 ; à travers cette convention, chaque partie s'engage notamment à identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans ce cadre que la CPDT a réalisé une cartographie des paysages wallons dans l'ouvrage intitulé « les territoires paysagers de Wallonie » (Feltz et al.). D'après cet ouvrage, Philippeville se subdivise en cinq territoires paysagers distincts. Il s'agit essentiellement de paysages de transition entre les paysages condrusiens et les paysages fagnards, plus ou moins équitablement répartis du Nord au Sud du territoire. Les cours d'eau naissant sur la bordure fagno-condrusienne incisent localement le terrain avant d'être réorientés vers l'est dans la dépression de la Fagne.

---

<sup>2</sup> SDT (ancien SDER, Schéma de Développement de l'Espace Régional)

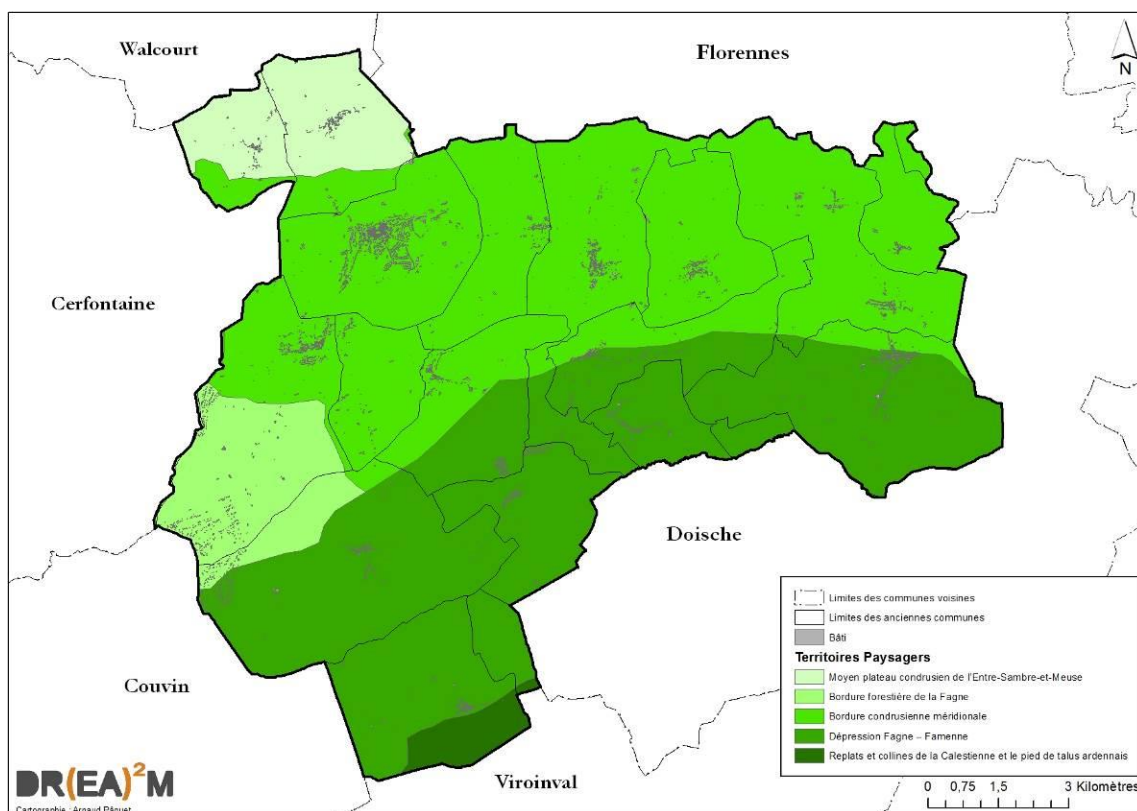


Figure 2 : Territoires paysagers (Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Du plus au moins vastes, ces territoires paysagers sont les suivants :

Dénomination	Superficie	Part sur le territoire	Faciès associé(s)	Description
<i>Bordure condrusienne méridionale</i>	74,75 km <sup>2</sup>	47,70 %	Bordure fagno-condrusienne	Il s'agit de la zone Sud du Moyen Plateau Condrusien où les derniers tiges et chavées permettent une transition vers la Fagne-Famenne tout en offrant un relief accidenté de vallées aux versants boisés. L'habitat y est groupé et l'occupation du sol est dominée par la prairie et les labours.
<i>Dépression Fagne – Famenne</i>	58,65 km <sup>2</sup>	37,43 %	Dépression fagnarde	Il s'agit d'une dépression boisée, dominée de part et d'autre par le Condroz et la Calestienne, au relief très calme. L'habitat s'y localise sur les talus en bordure de dépression.
<i>Bordure forestière de la Fagne</i>	11,35 km <sup>2</sup>	7,24 %	Bordure forestière de la Fagne	Il s'agit de la bordure Sud d'une zone de transition entre les plateaux limoneux hennuyer et condrusien et la dépression de la Fagne. Elle est occupée par des bois à l'Ouest du territoire. Une urbanisation s'y est opérée au sein des bois sans pour autant remettre en cause l'aspect boisé du territoire.
<i>Moyen plateau condrusien de l'Entre-</i>	9,45 km <sup>2</sup>	6,03 %	Condroz occidental	Il s'agit d'une zone en relief, alternant crêtes et dépressions mais aussi de vastes replats calcaires occupés par des

<i>Sambre-et-Meuse</i>				prairies et des cultures. L'habitat y est groupé en villages.
<i>Replats et collines de la Calestienne et le pied de talus ardennais</i>	2,50 km <sup>2</sup>	1,60 %	Tiennes du Viroin	Il s'agit d'une zone très restreinte au sein de la commune. Elle se caractérise par une succession de tiennes boisés et de dépressions occupées par la prairie et les labours. L'habitat y est groupé en villages et essentiellement localisé dans la vallée du Viroin, qui ne concerne pas l'entité de Philippeville. Le seul village concerné est celui de Fagnolle, qui s'allonge au pied du versant de la Calestienne.

### 1.2.2 Régions agro-géographiques

Stricto sensu, il n'y a que deux zones agro-géographiques reprises au sein de Philippeville : le Condroz et la Fagne-Famenne. En effet, la Calestienne est englobée au sein de la Fagne-Famenne, bien que ses qualités paysagères l'en éloignent quelque peu.

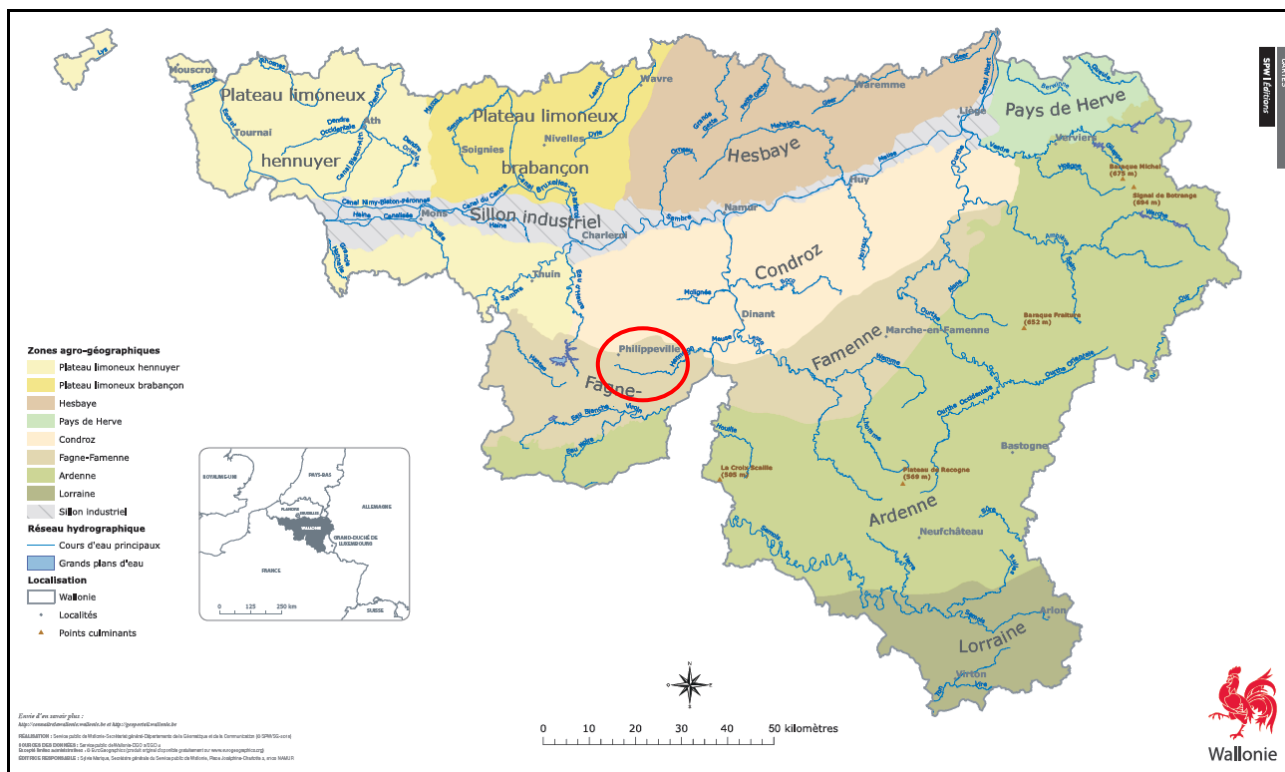


Figure 3 : Régions agro-géographiques (Source : SPW)

Le Condroz tel que localisé d'un point de vue agro-géographique diffère de celui identifié du point de vue paysager, via l'ensemble paysager du Plateau condrusien. Il diffère également de la région agricole du Condroz. Le paradigme et les enjeux font donc fortement varier les limites.

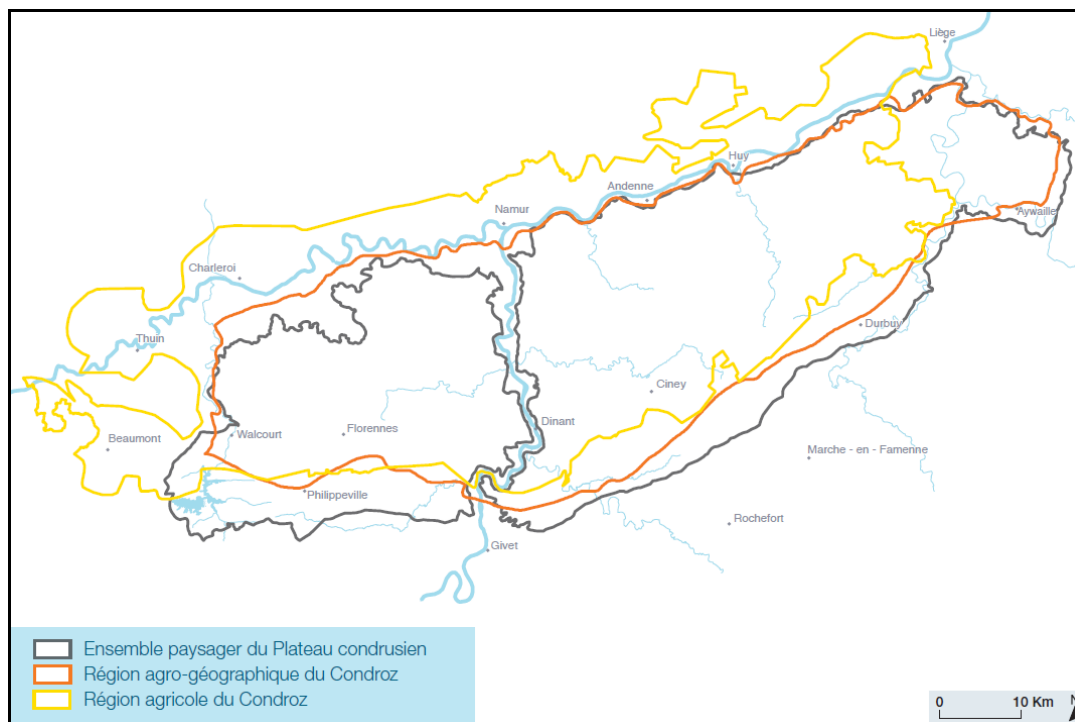
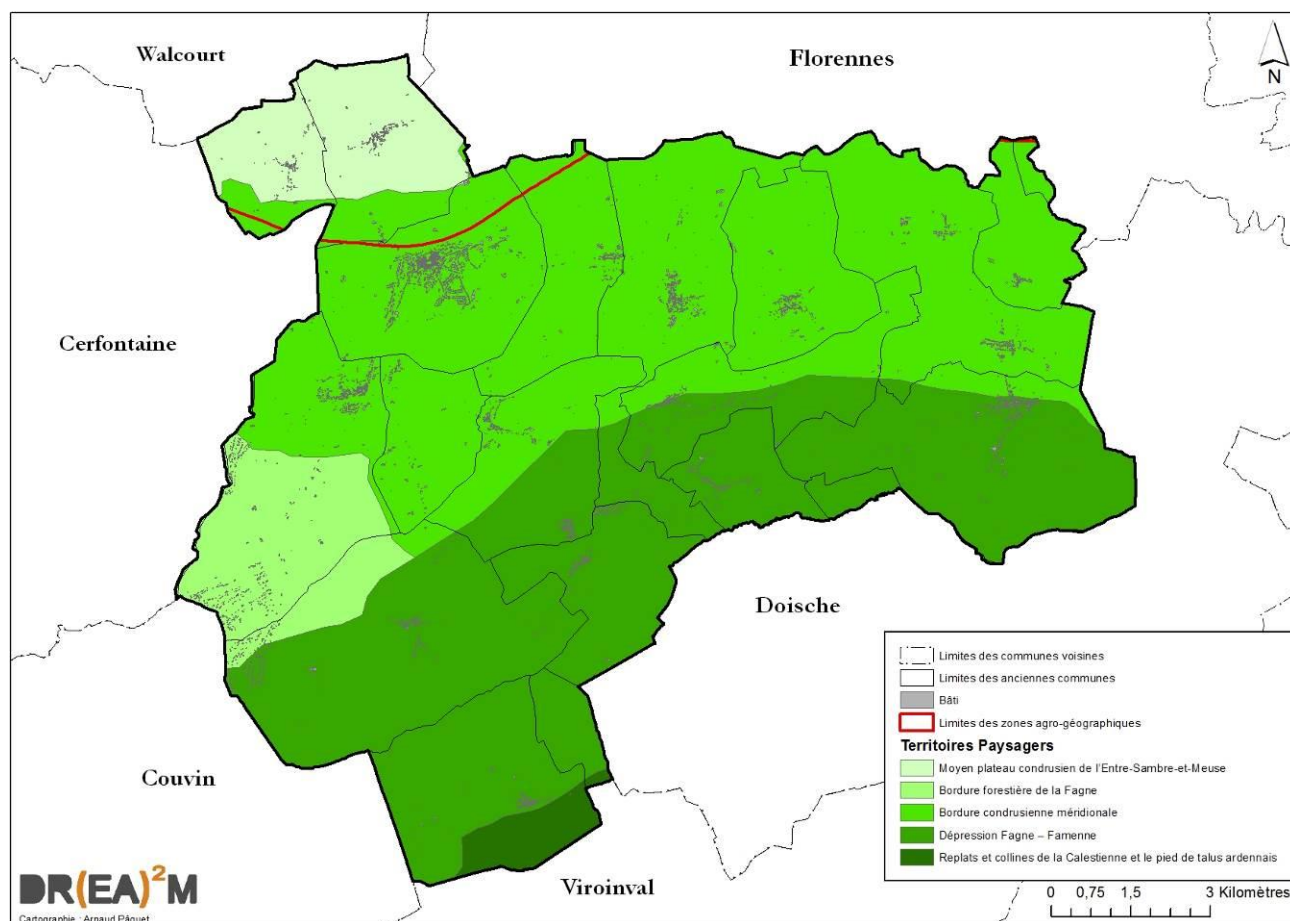


Figure 4 : Variation des limites condrusiennes (Source : CPDT)





**Figure 5 : Variation des limites condrusiennes – Focus sur Philippeville**  
(Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Du point de vue agro-géographique, le Condroz se limite au Sud à la ville de Philippeville et à la crête délimitant le Massif de Philippeville (englobant ainsi les deux villages de Jamagne et Jamiolle). Il se caractérise par sa succession de crêtes (tiges) et dépressions (chavées), alternant respectivement les grès et schistes du Famennien et les calcaires et dolomies du Dinantien.

La majeure partie de la bordure condrusienne méridionale est ignorée et incluse au sein de la seconde zone agro-géographique concernée : la Fagne-Famenne. Du côté occidental de la Meuse, la dépression de la Fagne-Famenne ne porte que le nom de Fagne, la Famenne étant le nom attribué à la partie orientale. La Fagne agro-géographique représente donc sur Philippeville plus de 90 % de la superficie du territoire. Elle inclut la Calestienne au Sud-Ouest. La Fagne se caractérise par une dépression schisto-argileuse dont les schistes datent du Famennien et du Frasnien. Les argiles y sont relativement imperméables et l'on peut également y retrouver des récifs coralliens carbonatés.

### 1.2.3 Evaluation paysagère

#### **Périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur**

Le plan de secteur de Philippeville - Couvin classe près de la moitié du territoire communal en périmètre d'intérêt paysager (PIP), soit 61,93km<sup>2</sup> (± 40 % du territoire). La localisation de ces PIP est essentiellement au Sud du territoire mais également le long de la limite Nord-Est avec la commune de Florennes. Nous le verrons plus tard, la correspondance avec les zones Natura 2000 est presque complète. La quasi-totalité du tissu bâti est exclue des périmètres d'intérêt paysager.

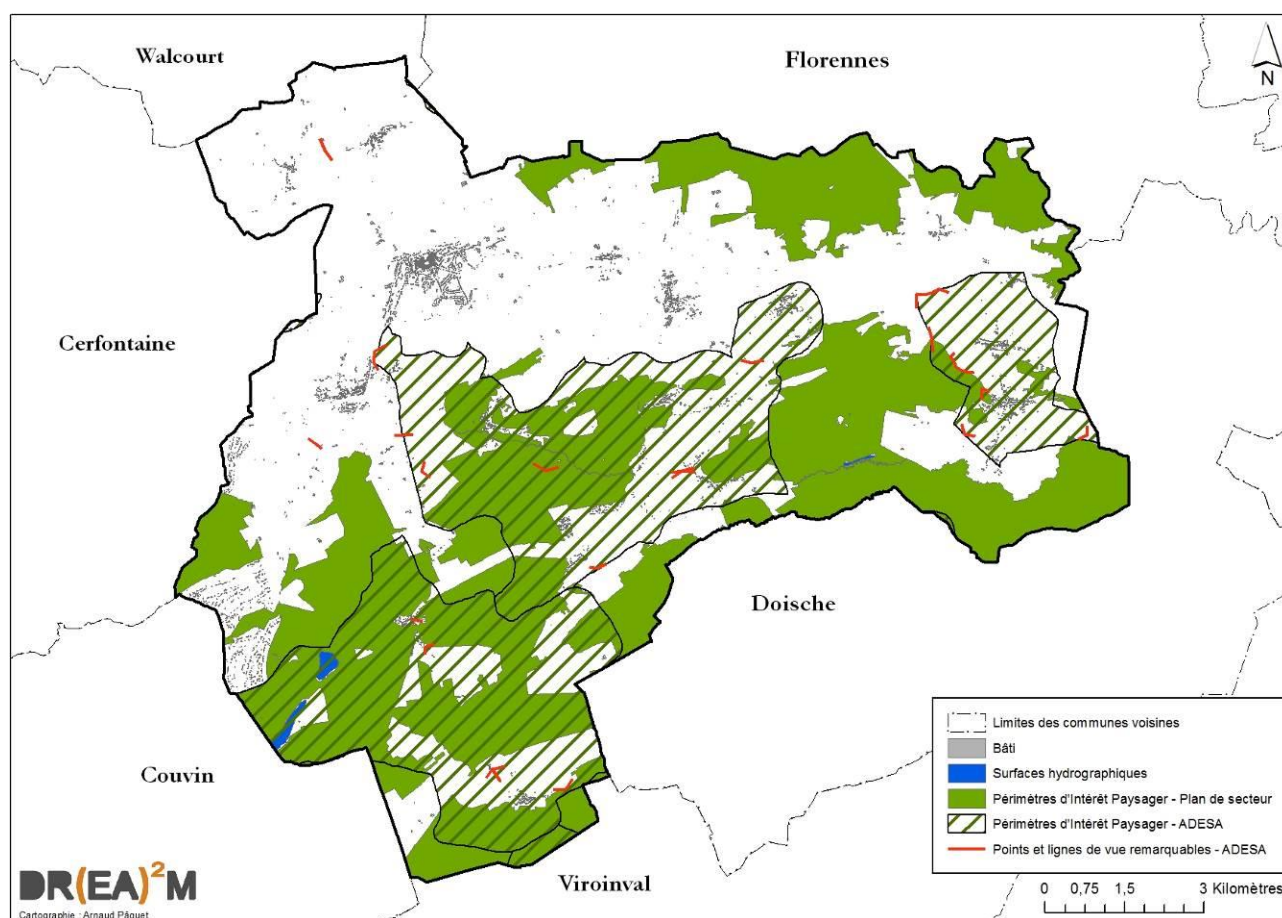
#### **Périmètre d'intérêt paysager et points de vue remarquables ADESA**

L'asbl ADESA a été chargée par la Région Wallonne (SPW-DGO4) de réviser les périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur, réalisés dans les années soixante par le Service du Survey National de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Cette révision met

en évidence des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue remarquable dans l'optique des révisions globales des plans de secteur et de la protection du patrimoine. L'ADESA a travaillé en 1999 sur les paysages du plan de secteur de Philippeville - Couvin, qui comprend la commune de Philippeville.

Selon l'ADESA, pour qu'il existe un paysage, il est indispensable que le champ de vision s'étende au moins à 300 mètres. Une grande part des zones boisées au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est du territoire ne possédant pas de profondeur de champ de vue ont donc été exclues. Par rapport aux PIP du plan de secteur, le centre et le Sud-Ouest de la commune ont été relativement bien préservés voire étendus davantage, notamment aux villages de l'entité. Une vaste zone située sur les villages de Romedenne et de Surice a été rajoutée par rapport aux PIP du plan de secteur. Cela démontre l'intégration des surfaces bâties aux paysages, contrairement à ce qui se faisait lors de la réalisation des premiers plans de secteur.

La nouvelle typologie de l'ADESA différencie des périmètres d'intérêt paysager (PIP) mais également des points et lignes de vue remarquables (PLVR). Sur le territoire, on dénombre 20 PLVR et 5.614,46ha concernés par les PIP.



**Figure 6 : Localisation des périmètres d'intérêt paysager et des points/lignes de vue remarquables – Focus sur Philippeville (Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)**

## 1.3 STRUCTURE PHYSIQUE

---

### **Documents**

*Carte 1 : Occupation du sol et réseau hydrographique*

*Carte 6 : Contraintes et risques*

### **1.3.1 Généralités**

Le territoire de la commune de Philippeville s'étend sur 15.671 hectares (IWEPS). A plus grande échelle, la commune se localise entre le site des Lacs de l'Eau d'Heure à l'Ouest et la vallée de la Meuse, à l'Est. A l'échelle de la commune, de nombreux cours d'eau sont présents mais aucun n'excède la voie non-navigable de 1<sup>ère</sup> catégorie. C'est le cas du ruisseau de l'Hermeton, qui divise la commune en deux selon un axe Ouest-Est, de la Chinelle (à l'Est), du Ri de Grammont et du ruisseau des Fonds de Ri (au Sud).

Le Nord du territoire est marqué par les derniers contreforts du Condroz tandis que le reste du territoire présente les caractéristiques de la Fagne-Famenne. La majeure partie du territoire est donc caractérisée par des schistes, alternant avec des couches de calcaires plus résistants. S'agissant de la partie occidentale de la Fagne-Famenne (côté Ouest de la Meuse), l'aspect dépressionnaire est moins marqué que dans la partie orientale. La Calestienne se présente ensuite au Sud-Ouest du territoire.

De plus, les trois types d'unités paysagères se distinguent selon une structure Nord-Sud. A l'extrême Nord de la commune, il s'agit de la bordure méridionale du Condroz et de la bordure septentrionale de la Fagne, assez accidentées car parcourues par un réseau hydrographique très dense. Ensuite, on retrouve la dépression centrale, moins accidentée mais toujours parcourue par un important réseau hydrographique. Enfin, la bordure calcaire de la Calestienne vient se positionner au Sud. Suite à une érosion différentielle, sa présence y accroît l'aspect vallonné de la région.

### **1.3.2 Géologie**

L'entité de Philippeville couvre un territoire situé à cheval entre le Condroz et la Fagne-Famenne, sans oublier la Calestienne mais qui ne concerne qu'une infime portion du territoire. Cet ensemble géographique et géologique lié au synclinorium de Dinant est caractérisé par un allongement des structures géologiques ouest-est. La structure la plus caractéristique, que l'on retrouve sur le territoire de Philippeville, est le Massif de Philippeville. Celui-ci correspond à une succession d'anticlinaux calcaires givetiens et frasniens et de synclinaux de schistes frasniens. Il est détaillé par après.

La géologie de l'entité se répartit en trois parties :

- ✓ *Le Nord du Massif de Philippeville.* Cette région, au Nord de Philippeville, se compose de schistes du Famennien inférieur (schistes verdâtres localement noduleux et siltites et grès des formations de la Famenne et de Esneux). Le Nord de cette région se caractérise par une fine bande de schistes, calcaires et grès du Famennien supérieur. Le Nord de Jamiolle et l'entité de Jamagne appartiennent principalement au Dinantien. Ce dernier se compose essentiellement de dolomies et de calcaires gris et noirs.
- ✓ *Le Massif de Philippeville.* D'Ouest en Est, il s'étend sur 34 kilomètres, de Cerfontaine à Heer-Agimont. Sa largeur est de maximum 4km. Il s'agit d'une structure anticlinale faisant apparaître des formations argilo-calcaires givetiennes et frasniennes, au milieu de formations schisto-gréseuses famenniennes.



Le Massif de Philippeville est formé de six « voûtes » anticlinales majeures (Gosselet, 1888), aussi appelées voûtes de Vodelée, Surice, Franchimont, Villers-le-Gambon, Philippeville et Merlemont. Elles sont allongées selon un axe Ouest-Sud-Ouest/Est-Nord-Est ; la direction générale des plis est de N70°E et elles possèdent un coeur de calcaire givetien (à l'exception de celle de Merlemont).

Ce massif a suscité l'intérêt des industriels par la présence de marbre rouge mais également de dolomies. C'est dans le Frasnien que ces roches présentant un intérêt économique se retrouvent.

Le Frasnien du Massif de Philippeville se compose de cinq formations. Classées de la plus ancienne à la plus récente, ces formations sont les suivantes : formation de Nismes, du Pont de la Folle, de Philippeville, de Neuville et des Valisettes.

La formation de Philippeville présente de la dolomie dans sa partie supérieure. Ce sont elles qui sont exploitées à Merlemont et à Franchimont, d'où leur importance économique. Les formations de Neuville et des Valisettes contiennent les gisements de marbre rouge.

- ✓ Le Sud du Massif de Philippeville. Des formations famenniennes présentant une prédominance de schistes verdâtres localement noduleux de la formation de la Famenne se localisent au centre et au Sud de l'entité de Philippeville (Bois de Neuville, Bois de Samart, Bois de Sautour, portion de Sart-en-Fagne). A l'extrême Sud de l'entité (Roly et Villers-en-Fagne), il s'agit de schistes du Frasnien supérieur et inférieur comprenant des récifs calcaires. En discordance sur le substratum paléozoïque, quelques poches de sables tertiaires sont identifiables.

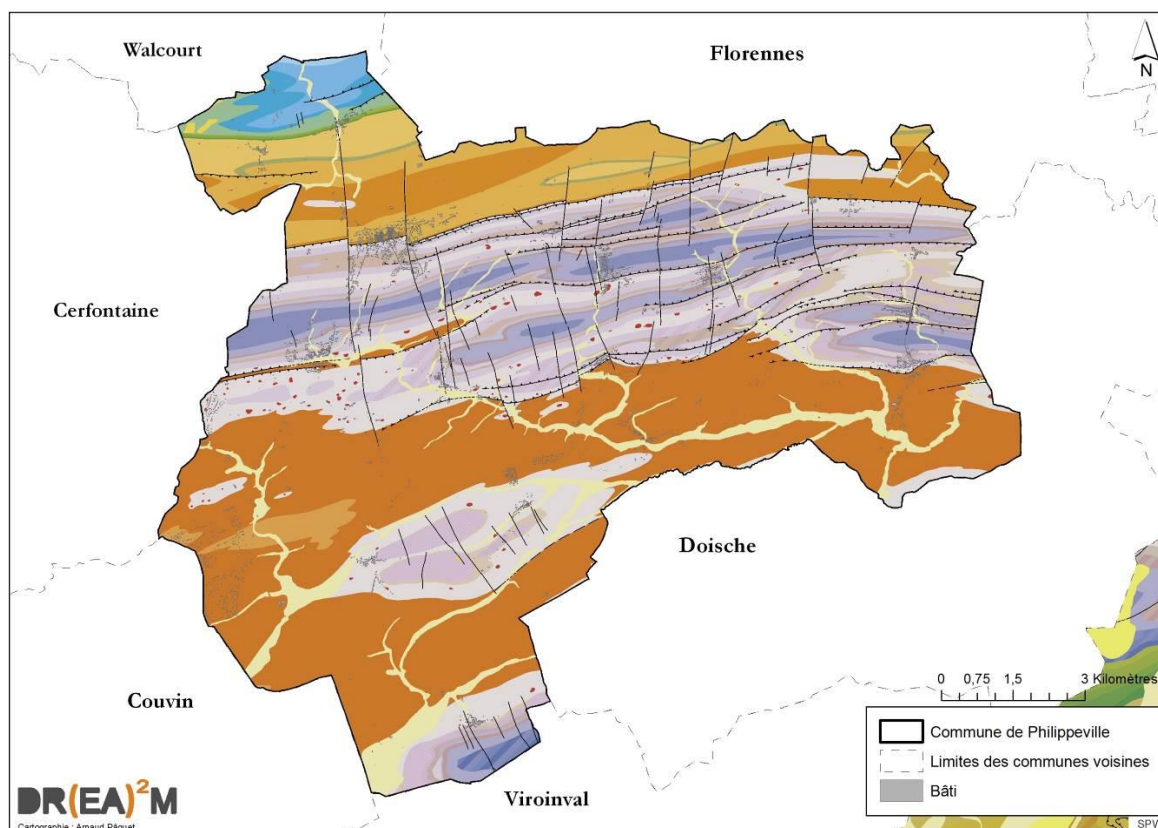


Figure 7 : Carte géologique de Philippeville (Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 1.3.2.1 Zone de contraintes et sites karstiques

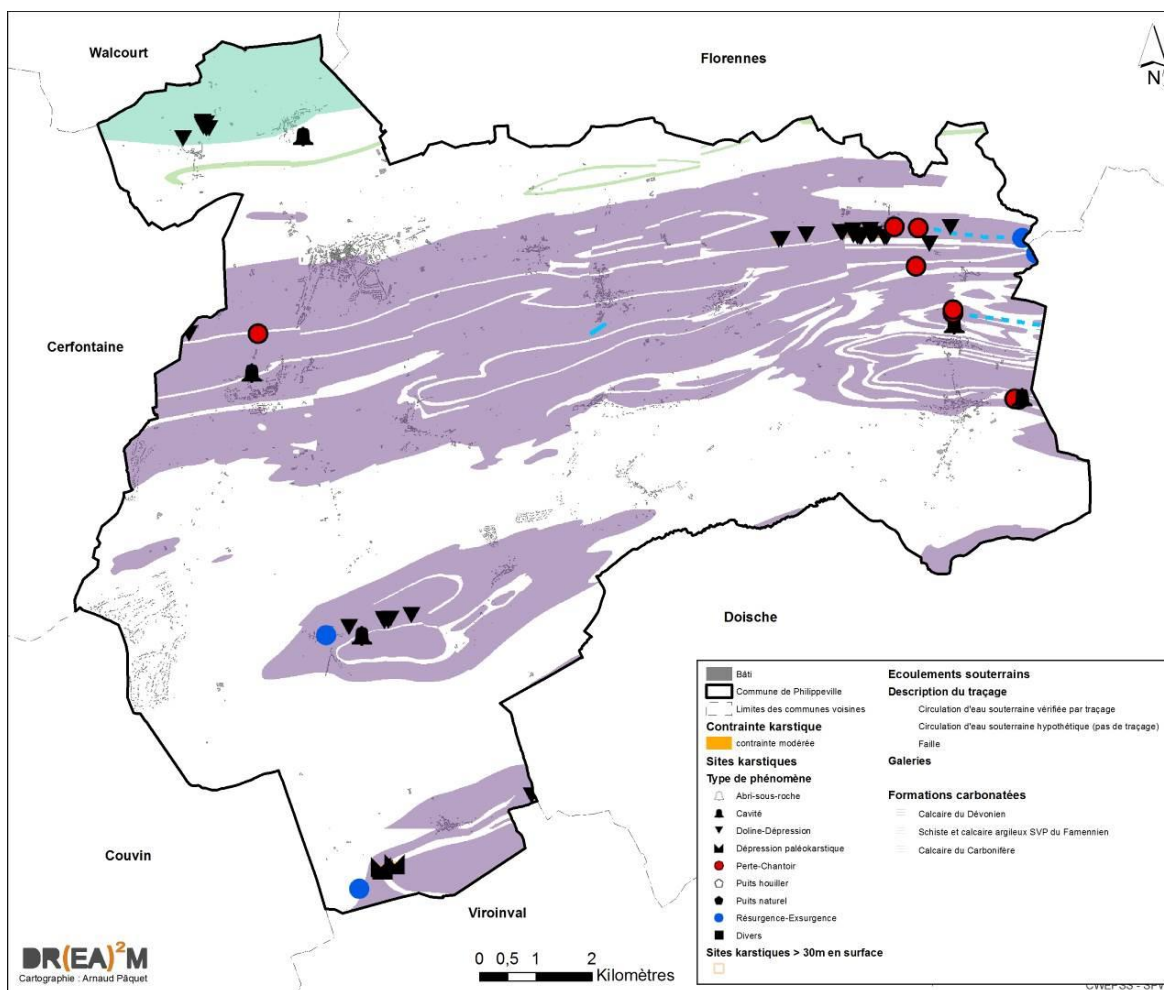
Le territoire est concerné par plusieurs dizaines de sites karstiques. Ceux-ci sont localisés :

- ✓ Dans la partie Nord du territoire à proximité des villages de Jamiolle et Jamagne au niveau des formations carbonatées dites du Calcaire du Carbonifère ;

- ✓ Dans la partie Sud du territoire à proximité des villages de Roly et Fagnolle au niveau des formations carbonatées dites du Calcaire du Devonien ;
- ✓ Dans la partie Est du territoire à proximité des villages de Lautenne, Surice et Romedenne au niveau des formations carbonatées dites du Calcaire du Devonien ;

Les sites recensés concernent essentiellement des dolines, dépressions, des grottes, cavités et rivières souterraines et résurgences.

En termes de périmètres de contraintes, le territoire est concerné par une seule zone située au Sud du hameau de Lautenne. Il s'agit de la zone de contraintes dite « Ensembles de dépressions de Lautène » dont le niveau de contrainte est modéré<sup>3</sup>.



### 1.3.3 Relief

Le relief trouve son origine dans la structure du sous-sol, qui est constitué de deux (voire trois) roches aux caractéristiques bien différentes : le schiste dans la Fagne, plus facilement érodable, le calcaire de la Calestienne et du calcaire du Condroz, moins érodable. De par la superficie de la

<sup>3</sup> Les **zones de contrainte modérée** correspondent aux zones où des risques inférieurs à ceux situés dans les zones de contrainte forte sont estimés. La dimension, la densité et l'activité des phénomènes karstiques y sont plus faibles. De telles zones ont également été définies autour de zones de contrainte forte afin de constituer un périmètre de sécurité (principe de précaution). Les demandes de permis ne doivent pas y être systématiquement refusées, mais faire l'objet d'investigations complémentaires (études géotechniques et géophysiques, ...) en vue de vérifier et de garantir la stabilité du sol et des fondations.

commune et le fait qu'elle chevauche plusieurs régions agro-géographiques, le relief et le paysage varient selon un axe Nord-Sud.

La moitié Nord du territoire peut être considérée comme vallonnée, voire accidentée en ce qui concerne les flancs de vallées abritant des cours d'eau mais aussi les quelques carrières. La moitié Sud présente un relief moins élevé mais surtout moins vallonné (dépression de la Fagne), avant de buter contre la Calestienne, surélevée de plusieurs dizaines de mètres à l'extrême Sud-Ouest.

Les lignes de crête les plus marquées sont celles s'étirant d'Ouest en Est, dans la continuité de l'alignement de celles du Condroz. Les plus nombreuses se retrouvent au Nord du territoire, à la limite avec le Condroz. Elles marquent les paysages au Nord de l'axe Neuville-Merlemont.

L'altitude est comprise entre 150 et 309 mètres. L'altitude moyenne est de 229,7 mètres.

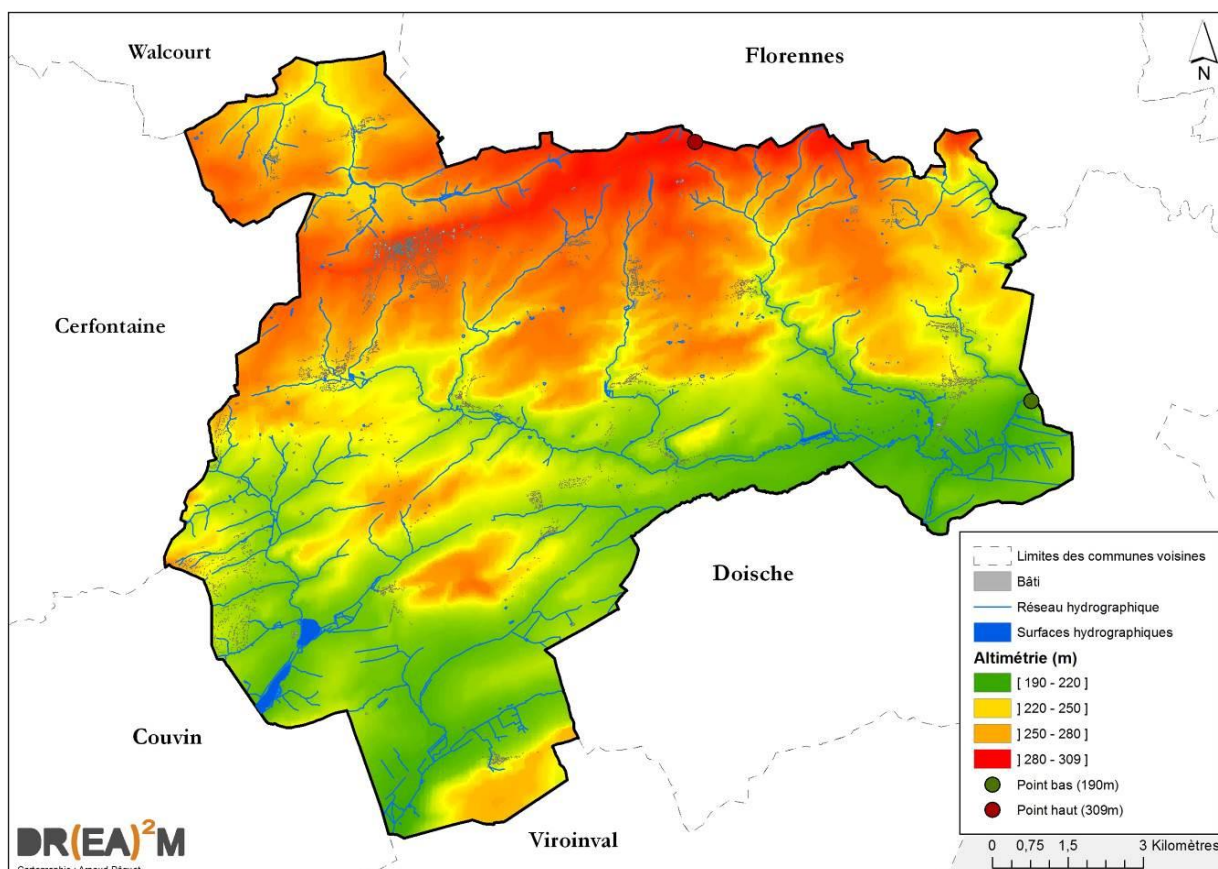


Figure 9 : Relief et hydrographie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Au Nord de l'axe Neuville-Merlemont, l'altitude oscille entre 220 et 309 mètres. C'est la crête reliant Philippeville à Rosée, le long de la N97, qui présente les altitudes les plus élevées de la commune. Le point culminant de 309 mètres se localise à l'extrême Nord de la commune, à la limite avec la commune de Florennes.

Cette portion de la commune correspond au Massif de Philippeville, à l'exception de l'extrême Nord-Ouest. Les fortes pentes sont générées par les six cours d'eau affluents de l'Hermeton qui entaillent le massif selon une direction principalement Nord-Sud.

Au Sud de l'axe Neuville-Merlemont, l'altitude oscille entre 150 mètres et 270 mètres. De petites buttes caractéristiques de la Calestienne s'y localisent entre les villages de Roly et Fagnolle. C'est là que s'y retrouve cette altitude maximale de manière très ponctuelle. Le Sud-Est de la commune présente les altitudes les plus faibles de la commune ; il s'agit de la dépression recueillant l'aval de la vallée de l'Hermeton.

Dans la partie Nord de la commune, les zones boisées sont presque absentes et sont limitées aux fortes pentes. Les sommets y sont destinés aux cultures. Dans la partie centrale, plus accidentée,

les boisements se limitent également aux fortes pentes mais sont présents en plus grand nombre. Les cultures cèdent progressivement la place aux prés et fourrages, ainsi qu'aux carrières dans les environs de Merlemont et de Franchimont. Dans la partie Sud, la dépression est occupée par la majorité des bois de la commune. On y retrouve de nouvelles prairies, intercalées entre les bois et la Calestienne, qui est elle aussi boisée en raison des pentes qu'elle présente

### 1.3.4 Hydrographie

#### 1.3.4.1 Sous-bassins hydrographiques

On appelle bassin hydrographique, la superficie de l'ensemble des terres dont l'évacuation des eaux est assurée par le cours d'eau en amont d'un point déterminé.

La commune de Philippeville est concernée par le grand bassin versant de la Meuse. Au plan de gestion, les bassins versants concernés sont ceux de la Meuse amont et de la Sambre.

A plus grande échelle, la commune de Philippeville est concernée par trois bassins versants principaux : celui du **Viroin**, à l'extrême Sud de la commune, celui de la **Sambre** à l'extrême Nord-Ouest et enfin, le plus vaste, celui de **l'Hermeton**, qui s'étend sur 60% du territoire.

Quatre sous-bassins concernent le bassin versant principal du **Viroin** au sein de la commune :

	Dénomination et localisation	Superficie	Part sur le territoire
①	<b>Sous-bassin de la Brouffe</b> , du confluent avec le Ruisseau du fond de Belvaux au confluent avec l'Eau Blanche. Il s'étend depuis le Sud de Neuville jusqu'à la limite Sud-Ouest de la commune.	23,51 km <sup>2</sup>	15 %
②	<b>Sous-bassin de l'Eau Blanche</b> , du confluent avec le Ruisseau de Boutonville au confluent avec l'Eau Noire. Il s'étend depuis le Sud de Roly jusqu'à Fagnolle, au Sud de l'entité.	18,15 km <sup>2</sup>	11,58 %
③	<b>Sous-bassin du Viroin</b> , en amont du confluent avec le ruisseau de Luve. Il s'étend à l'extrême Sud de l'entité.	0,94 km <sup>2</sup>	0,60 %
④	<b>Sous-bassin de la Brouffe</b> , en amont du confluent avec le Ruisseau du fond de Belvaux.	0,08 km <sup>2</sup>	0,05 %

Trois sous-bassins concernent le bassin versant principal de la **Sambre** au sein de la commune :

	Dénomination et localisation	Superficie	Part sur le territoire
⑤	<b>Sous-bassin du Ruisseau d'Yves</b> , en amont du confluent avec le Ry des Gattes Il s'étend sur la partie condruzienne située au Nord de Philippeville.	18,49 km <sup>2</sup>	11,80 %
⑥	<b>Sous-bassin de l'Eau d'Heure</b> , en amont du confluent avec le Ruisseau de Soumoy. Il s'étend à l'Est du territoire communal, au Nord-Est de Neuville.	0,71 km <sup>2</sup>	0,45 %
⑦	<b>Sous-bassin de l'Eau d'Heure</b> , en aval du confluent avec le Ruisseau de Soumoy et en amont des barrages. Il s'étend au Nord-Ouest du territoire.	0,36 km <sup>2</sup>	0,23 %



Trois sous-bassins concernent le bassin versant principal de l'**Hermeton** au sein de la commune :

	Dénomination et localisation	Superficie	Part sur le territoire
⑧	<b>Sous-bassin de l'Hermeton</b> , en amont du confluent avec le Ruisseau du Grand Pré.  Il s'étend entre Philippeville et Sart-en-Fagne et constitue le sous-bassin le plus vaste.	39,07 km <sup>2</sup>	24,93 %
⑨	<b>Sous-bassin de l'Hermeton</b> , du confluent avec le Ruisseau de Grand Pré au confluent avec le Faux Ry d'Entre-deux-Bois.  Il s'étend à l'Ouest de Sart-en-Fagne et jusque Romedenne.	38,20 km <sup>2</sup>	24,38 %
⑩	<b>Sous-bassin de l'Hermeton</b> , du confluent avec le Faux Ry d'Entre-deux-Bois au confluent avec le Ruisseau d'Omeris.  Il s'étend selon un axe Nord-Sud, à l'extrême Est de la commune, au-delà de Romedenne.	17,14 km <sup>2</sup>	10,94 %

Il est à noter la présence de sources en abondance sur l'ensemble du territoire de Philippeville.

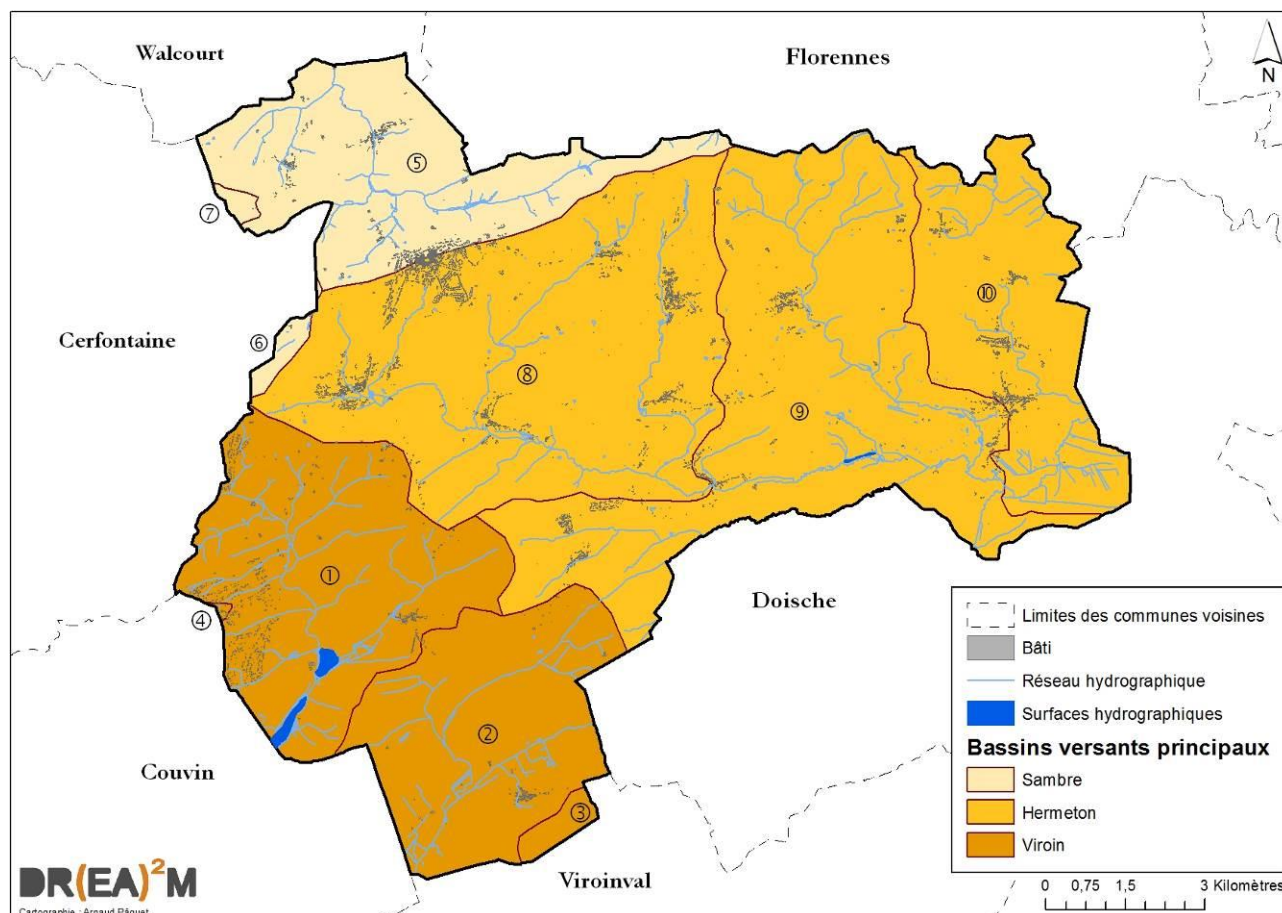


Figure 10 : Bassins versants et sous-bassins versants (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 1.3.4.2 Cours d'eau navigables

Les cours d'eau navigables (fleuves, grandes rivières et canaux) ont été définis comme tels par des arrêtés royaux et sont exclusivement gérés par la Région wallonne.

Philippeville ne compte aucun cours d'eau navigable.

### 1.3.4.3 Cours d'eau non navigables

Comme mentionné précédemment, c'est l'Hermeton qui constitue l'unique cours d'eau non navigable de 1<sup>ère</sup> catégorie. Celui-ci prend sa source du côté de Philippeville, au Nord de Neuville, sur le territoire. Il s'écoule tout d'abord vers le Sud puis à Neuville, bifurque vers l'Est où il passe de cours d'eau non navigable de 2<sup>ème</sup> catégorie à 1<sup>ère</sup> catégorie, au Sud-Ouest de Romedenne.

Il poursuit ensuite dans une nouvelle direction, vers le Nord-Est où, dans sa partie aval à proximité de sa confluence avec la Meuse, il produit de larges méandres une fois quitté le territoire communal.

Huit ruisseaux importants alimentent l'Hermeton et creusent des vallées au Sud (2) mais surtout au Nord de l'Hermeton (6).

Les cours d'eau au Sud sont les suivants :

- ✓ le Ruisseau du Grand Ry (confluent au Sud-Ouest de Romedenne), dont le réseau provient du Sud-Ouest, via Villers-en-Fagne. C'est ce confluent avec l'Hermeton qui confère à ce dernier son statut de cours d'eau non navigable de 1<sup>ère</sup> catégorie, après avoir exercé sur plusieurs kilomètres la démarcation avec la commune de Doische.
- ✓ le Faux Ry d'Entre-deux-Bois (confluent au Sud de Romedenne), dont le réseau provient du Sud, via plusieurs affluents traversant Gimnée et Matagne-la-Petite (commune de Doische) ;

Les cours d'eau au Nord sont les suivants :

- ✓ le Ruisseau de la Fontaine Samart (confluent à l'Est de Neuville), dont le réseau provient du Nord, via le hameau de Samart ;
- ✓ Le Ruisseau des Gerinaux (confluent au Sud-Ouest de Sautour), dont le réseau provient du Nord, via un passage à l'Ouest de Vodecée et de Sautour.
- ✓ le Ruisseau du Grand Pré (confluent à l'Ouest de Sart-en-Fagne), dont le réseau provient du Nord, via Villers-le-Gambon et Merlemont ;
- ✓ le Ruisseau de Chinelle (confluent au Sud-Ouest de Romedenne), dont le réseau provient du Nord-Ouest, via Franchimont.
- ✓ le Ruisseau du Fond des Vaulx (confluent entre Romedenne et Vodelée), dont le réseau provient du Nord-Ouest, via Surice.
- ✓ le Ruisseau d'Omeris (confluent entre Soulme et Vodelée), dont le réseau provient du Nord-Est du territoire, sans traverser le moindre village ou hameau. Au niveau communal, il ne s'agit que de la portion à l'amont.

La différence marquée entre le Nord et le Sud de l'Hermeton se marque également sur le terrain, puisque la dénivellation se marque nettement plus au Nord qu'au Sud. Les détails concernant le relief sont exposés au chapitre précédent.

Au-delà de l'Hermeton, d'autres cours d'eau non navigables de 2<sup>ème</sup> catégorie existent :

- ✓ le Ruisseau du Fond d'Ingremez, le Ruisseau des Grands Viviers, le Ruisseau du Bénitier, le Ruisseau de Fagnolle, le Ruisseau de Grammont et le Ruisseau du Fourneau d'Arche (et leurs affluents de 3<sup>ème</sup> catégorie) sont six cours d'eau situés dans la partie Sud-Ouest du territoire, tous concernant le grand bassin versant du Viroin.
- ✓ le Ry des Gattes, le Ruisseau de Jamiolle et le Ruisseau Bouloin (et leurs affluents de 3<sup>ème</sup> catégorie) sont trois cours d'eau situés dans la partie Nord-Ouest de la commune, tous concernant le grand bassin versant de la Sambre.

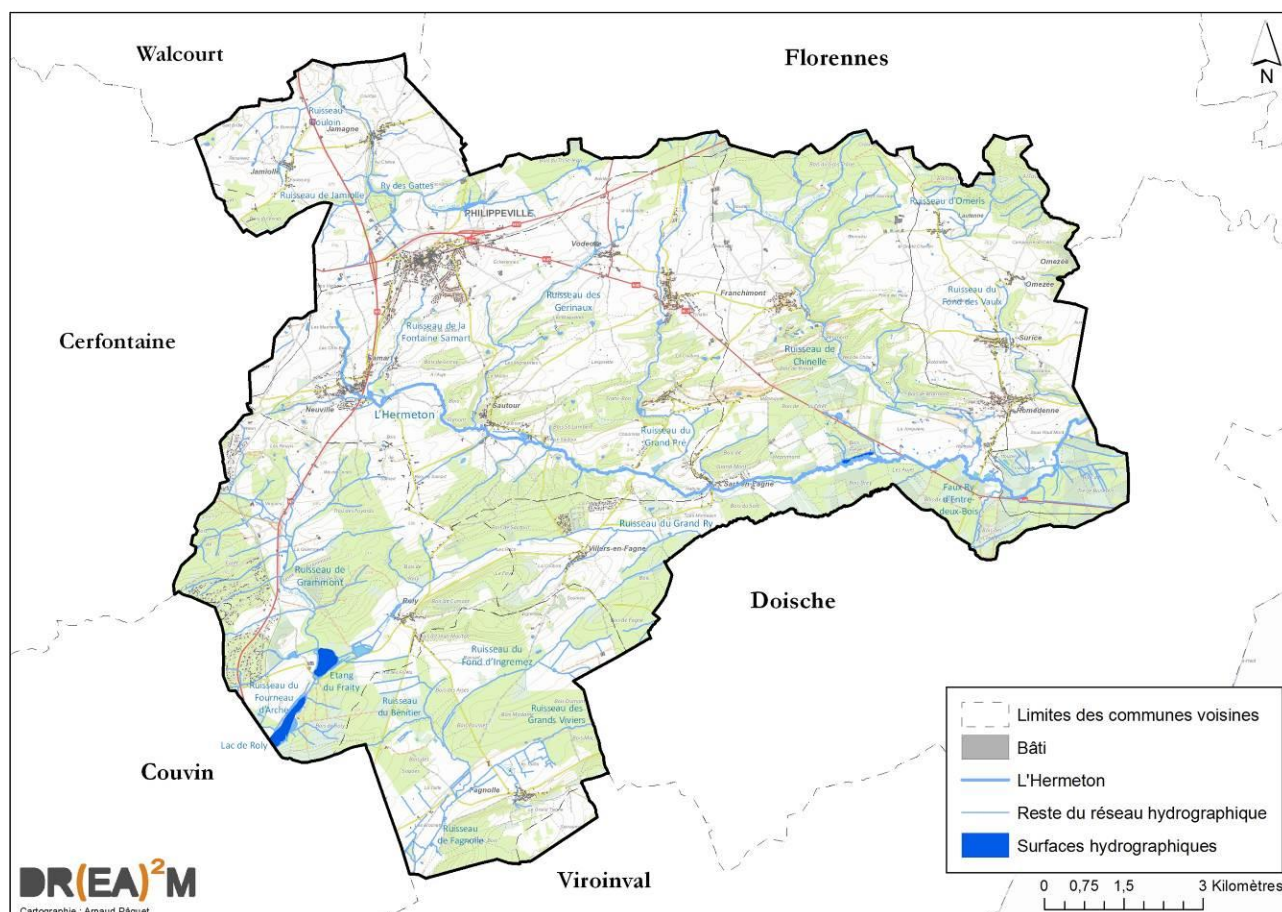


Figure 11 : Réseau hydrographique de Philippeville (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

#### 1.3.4.4 Plans d'eau

Outre les rivières citées ci-dessus, Philippeville compte également plusieurs plans d'eau. Le plus vaste est celui composé du Lac de Roly et de l'Étang du Fraity, au Sud-Ouest du territoire. Ils s'étendent sur plus de 30 ha sur le territoire de Philippeville mais se prolongent aussi légèrement sur la commune de Couvin.



Figure 12 : Vue sur le Lac de Roly et l'Étang du Fraity (Source : SPW-DGO3 – Cartographie : DR(EA)²M)

De nombreux autres plans d'eau semblent être également de nature anthropique. Il s'agit soit de plans d'eau privés (étangs situés sur de vastes domaines, type châteaux), soit d'anciennes carrières comblées par des eaux de pluie. Ces dernières sont majoritaires, compte tenu de la présence de nombreuses carrières à ciel ouvert dans la région, toujours à l'heure actuelle.

Aucune zone de baignade officielle n'est répertoriée sur le territoire.



### 1.3.4.5 Zones inondables

Les zones sont dites inondables lorsqu'elles ont connu une ou plusieurs période(s) d'inondation au cours des vingt dernières années. Ces inondations sont provoquées :

- ✓ soit par un ruissellement abondant depuis les plateaux avoisinants ;
- ✓ soit par une augmentation importante du débit du (ou des) cours d'eau concerné(s) ;
- ✓ soit par une remontée de l'eau à partir de nappes aquifères ;
- ✓ soit par une combinaison des phénomènes ci-avant.

De par la configuration de son territoire (une partie sud plus creusée et à la dénivellation moins marquée), Philippeville est concernée par des risques d'inondations provoqués principalement par une augmentation importante du débit des cours d'eau. Ces risques se concentrent essentiellement le long de deux cours d'eau : l'Hermeton et le Ruisseau de Fagnolle.

Pour l'Hermeton, les risques sont concentrés entre Sart-en-Fagne et Romedenne, là où le cours d'eau a déjà bénéficié de l'apport de plusieurs affluents et où le relief s'est déjà nettement adouci.

Pour le Ruisseau de Fagnolle, la zone de risque est très large en raison de la topographie du lieu (large vallée à fond plat à l'Est de Mariembourg, sur la commune de Couvin).

Pour les deux cours d'eau, les zones concernées par les risques sont celles où le sous-sol est composé de schistes imperméables. Cette caractéristique accroît donc les risques à ces endroits.

Une très faible portion des superficies bâties est concernée par ces zones d'aléa, y compris dans les villages en amont des cours d'eau. L'implantation des bâtiments semble donc avoir été réalisée en tenant compte de cette contrainte naturelle, à l'exception de fermes isolées (vallée du Ruisseau de Fagnolle, par exemple) ou de centres villageois au sein desquels circulent directement les cours d'eau.

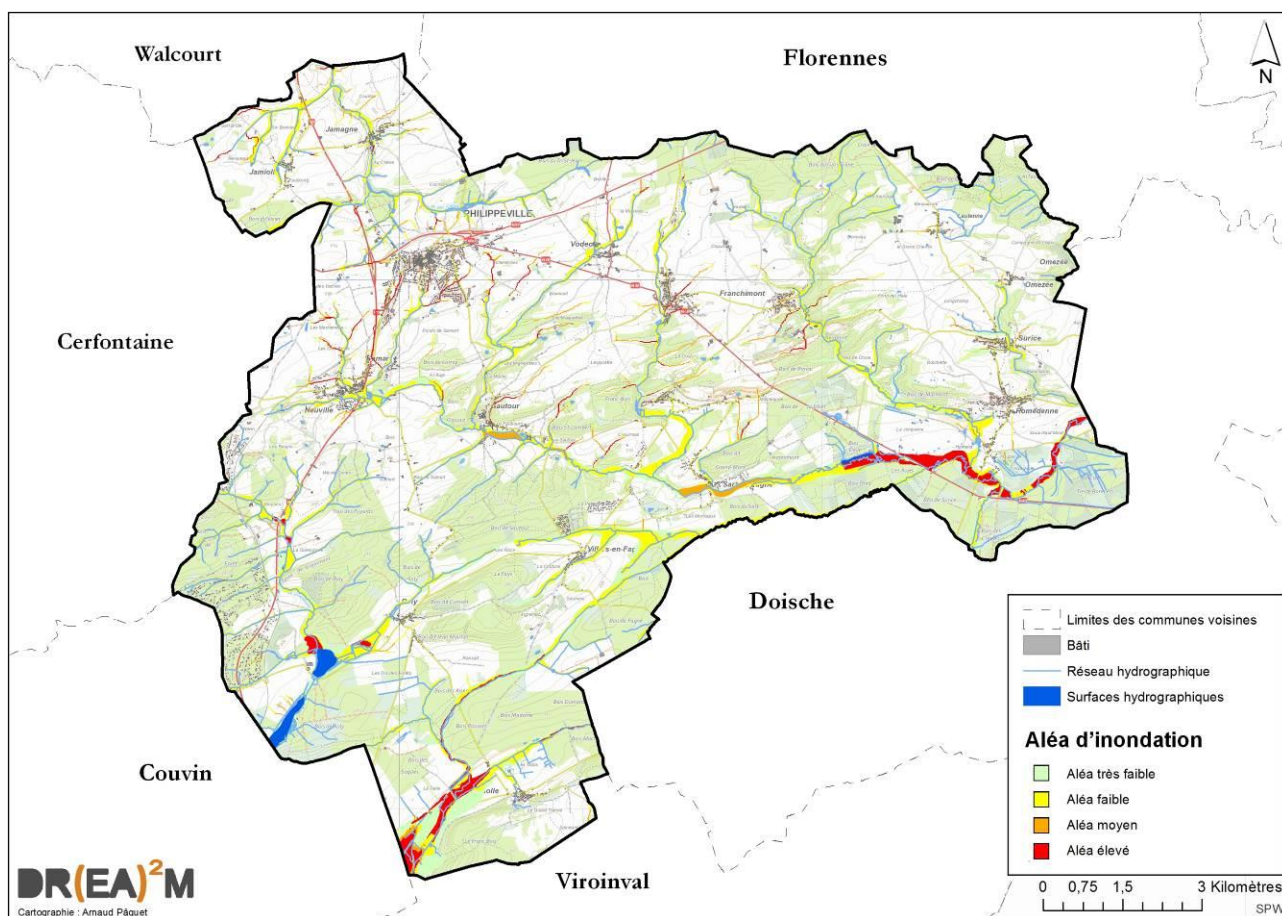


Figure 13 : Aléa d'inondation (Source : SPW-GTI, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

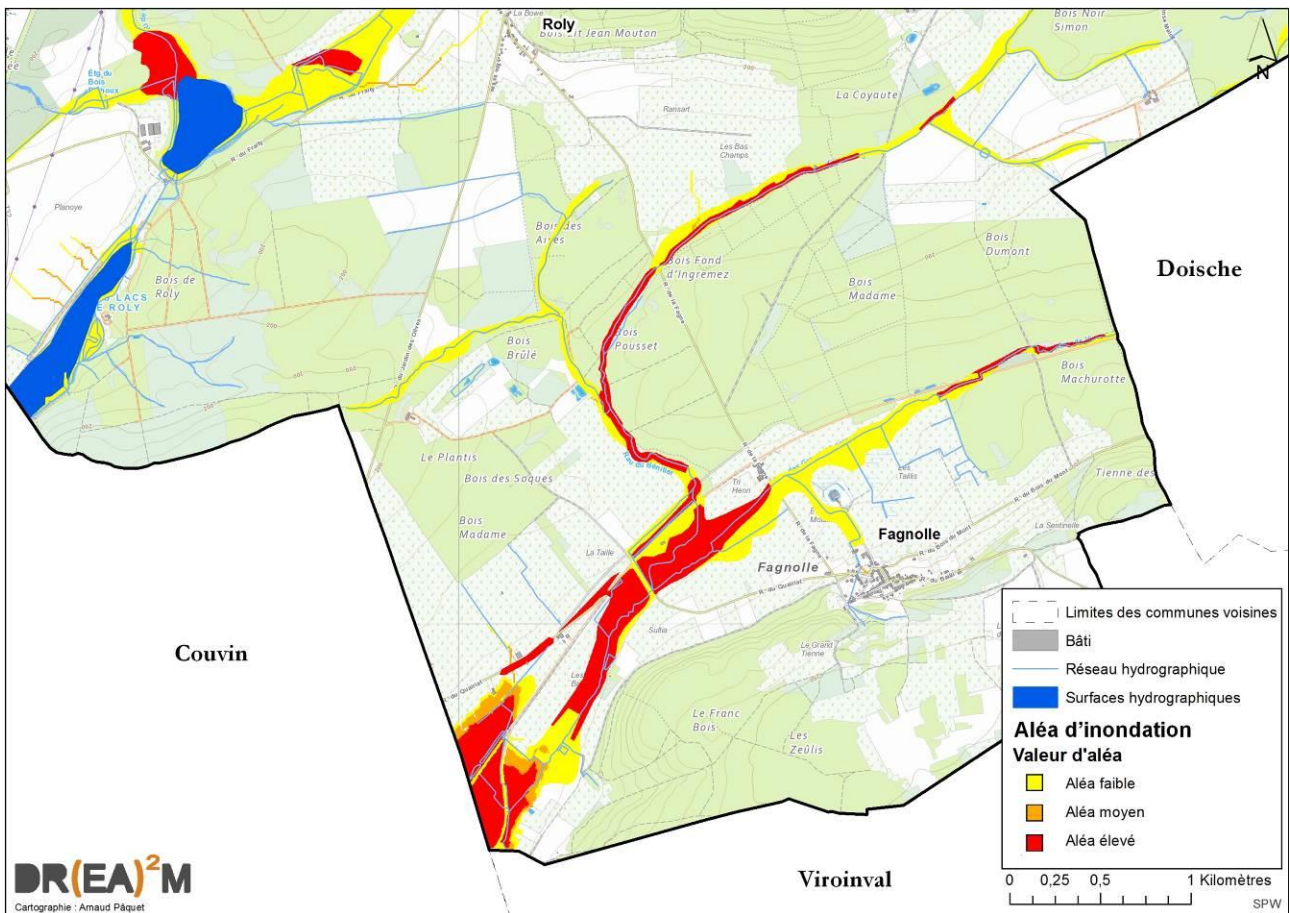


Figure 14 : Aléa d'inondation – Focus sur la région de Fagnolle (Source : SPW-GTI, IGN – Carto : DR(EA)²M)

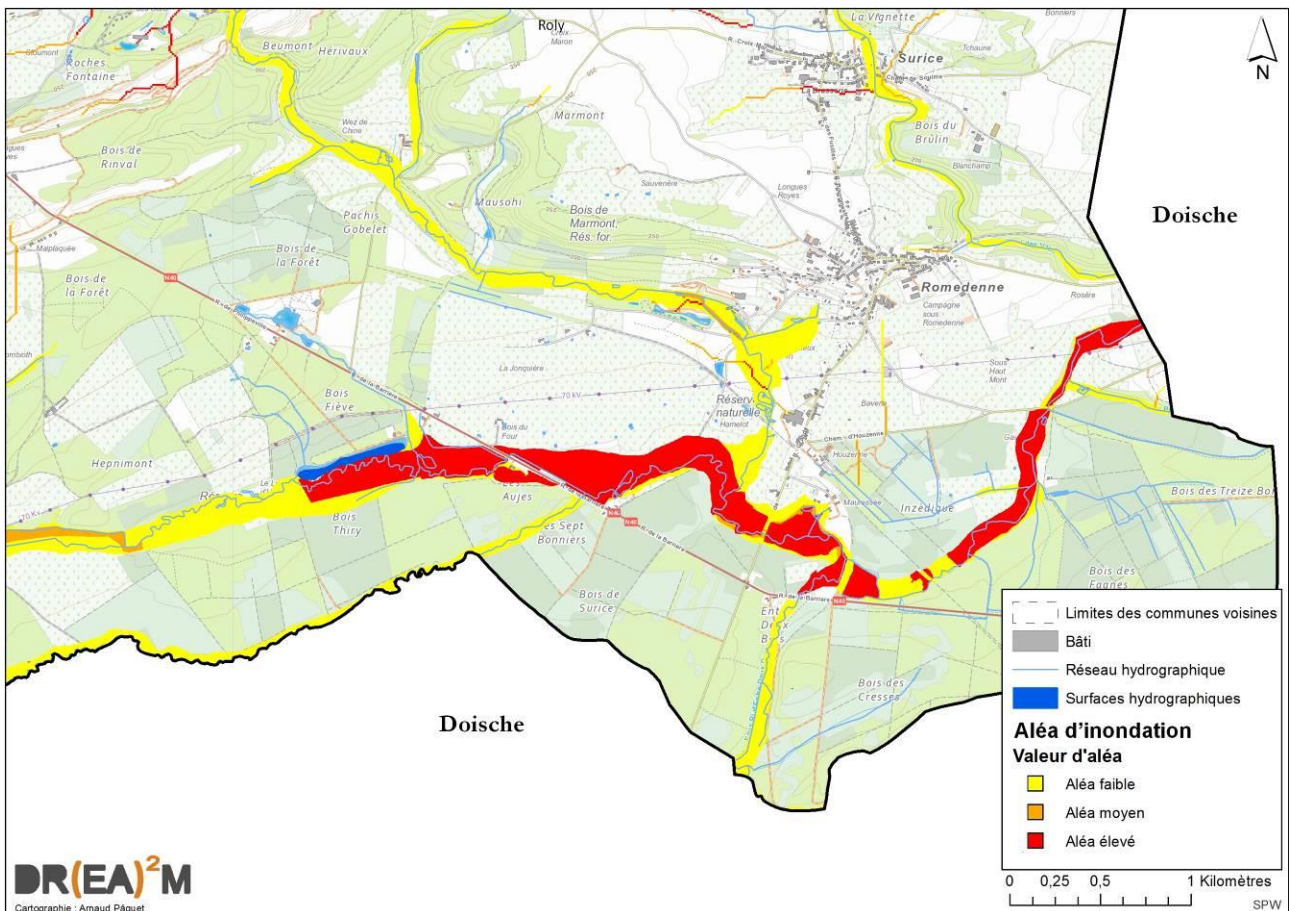


Figure 15 : Aléa d'inondation – Focus en aval de l'Hermeton (Source : SPW-GTI, IGN – Carto : DR(EA)²M)



### 1.3.5 **Hydrogéologie**<sup>4</sup>

Dans le Massif de Philippeville, la formation de Philippeville et le groupe de Givet sont des aquifères (porosité karstique et fissures). La formation de Philippeville est localement dolomitique, ce qui augmente son potentiel de rétention d'eau. La présence répétée de formations imperméables encerclant les formations calcaires les isole relativement bien tout en restreignant leur zone d'alimentation. Ces formations imperméables sont les formations de Nismes, Neuville, des Valisettes et le Membre de Machenée. L'aquifère peut donc être localement captif.

Au sud du Massif de Philippeville, les bassins hydrogéologiques sont très proches des bassins versants, étant donné l'imperméabilité relativement forte du substrat. Les nappes y sont manifestement locales et situées dans le manteau d'altération des schistes noduleux et siltiques du Famennien et du Frasnien. Enfin, le Massif de Roly comprend probablement des récifs carbonatés, ne contenant au mieux que de petites nappes locales, en raison de leur environnement schisteux.

Au mois d'avril 2021, la cellule environnement du SPW-DGO3 recense une centaine (106) de captages en eau souterraine autorisés en activité sur l'entité. Deux sont exploités pour la mise en bouteille (à Villers-le-Gambon), sept sont exploités pour la distribution publique d'eau et le reste est destiné à l'usage privé.

En ce qui concerne les 7 captages utilisés pour la distribution publique d'eau, tous sont concernés par une zone de prévention forfaitaire. Il s'agit de zones de prévention provisoires de forme circulaire qui seront définies et officialisées une fois que le producteur d'eau aura réalisé une étude de délimitation.

Il existe des zones de prévention forfaitaires rapprochées (IIa) et éloignées (IIb), dont la distance varie selon la nature du terrain, essentiellement selon la perméabilité de ce dernier. En complément, la zone la plus proche du captage est la zone de prise d'eau, qui s'étend à minimum 10m autour du captage. La zone IIa représente 35m de rayon tandis que la zone IIb peut fortement varier, de 100m (aquifère sableux) à 1000m (aquifère fissuré).

Ces captages concernent les villages de Jamagne, Jamiolle, Franchimont, Surice, Roly, Fagnolle et une partie du village de Merlemont.

---

<sup>4</sup> Extrait du dossier : « Fondation Close », 1996

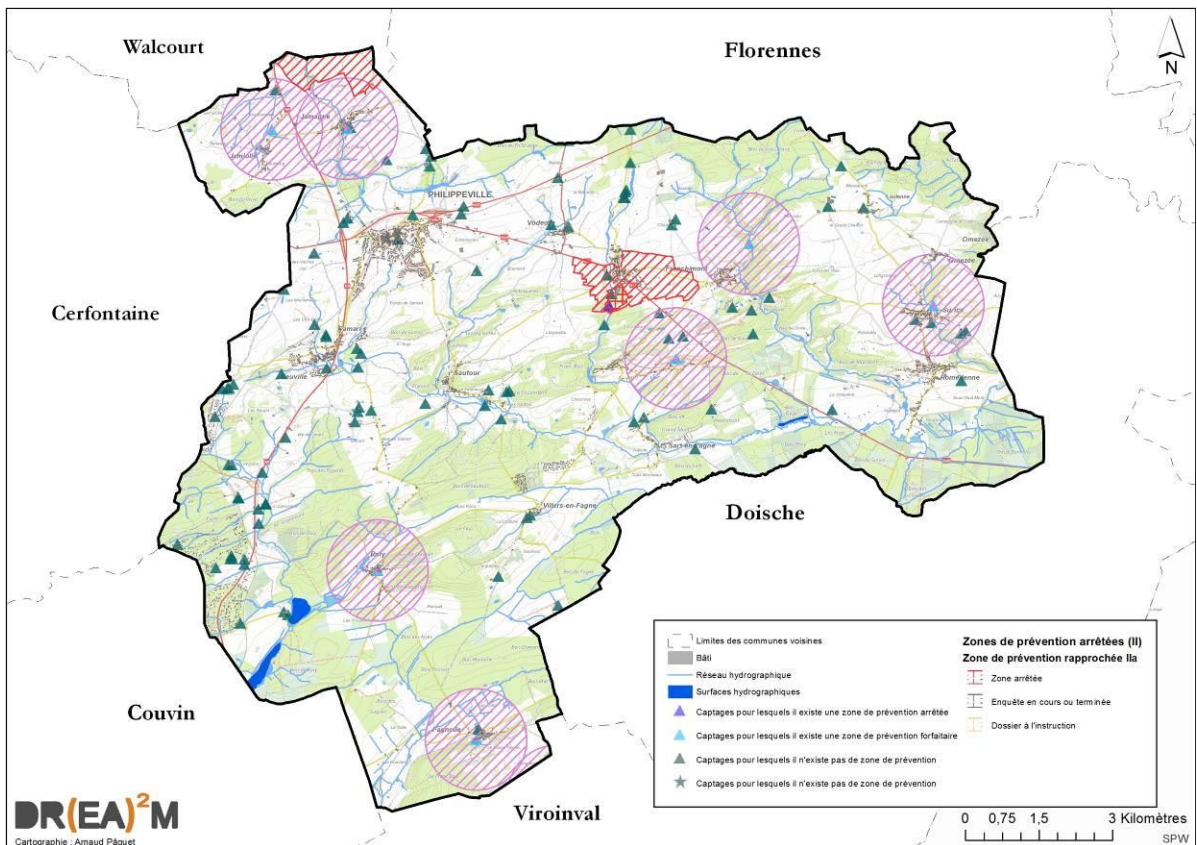


Figure 16 : Captages et zones de prévention – Focus sur Philippeville (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Du fait de son utilisation, le double captage de Villers-le-Gambon bénéficie d'une zone de protection arrêtée qui s'étend au Nord du captage. Une partie d'une autre zone de prévention concerne également le territoire. Il s'agit de celle liée au captage de Yves-Gomezée (Walcourt).

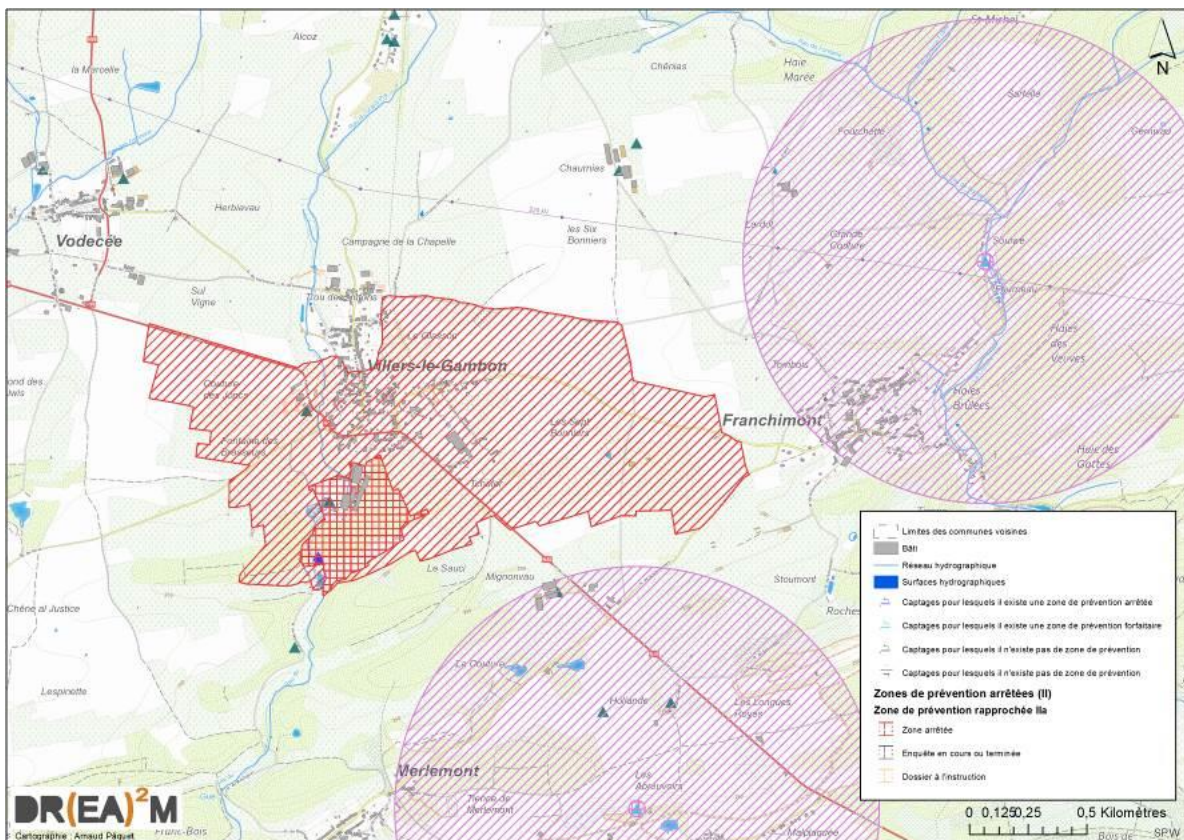


Figure 17 : Captages et zones de prévention – Focus sur la zone arrêtée (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)



### 1.3.6 Pédologie – Aptitude des sols

La pédologie étant largement influencée par le substratum géologique, l'aptitude des sols ainsi que leur disposition y sont intimement liées. On retrouve l'alignement Sud-Ouest/Nord-Est et on peut deviner les couches géologiques sur base des informations pédologiques.

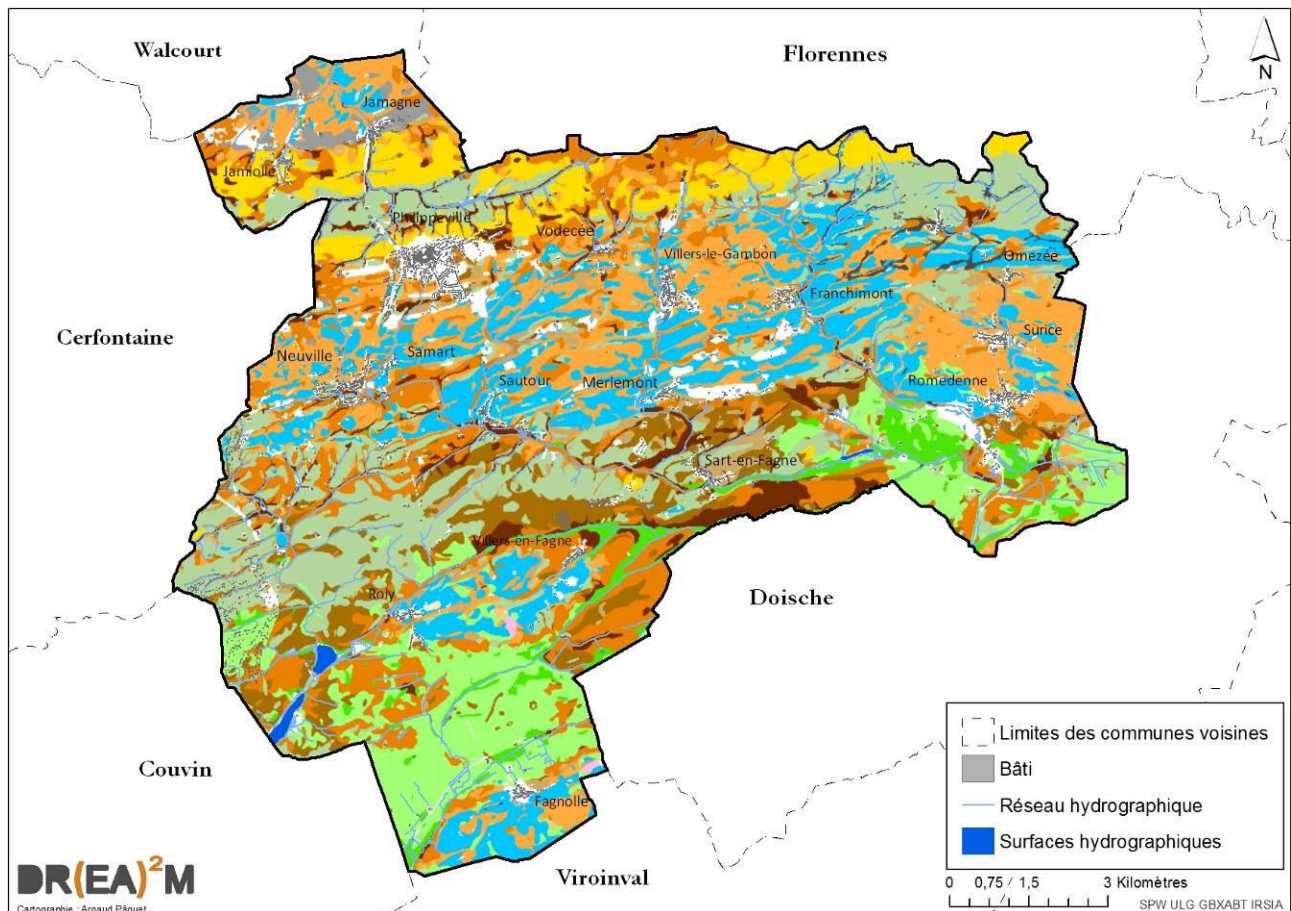


Figure 18 : Pédologie (Source : SPW-DGO3 – Carto : DR(EA)²M)

- Sols tourbeux ou tourbières
- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel excessif ou légèrement excessif
- Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement favorable
- Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait
- Sols limoneux à drainage naturel favorable
- Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait
- Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
- Sols argileux à drainage naturel favorable à imparfait
- Sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
- Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable
- Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à assez pauvre
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
- Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
- Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge de silixite ou de gravier ou de conglomérat et à drainage naturel principalement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge de grès calcaire ou de grès argilo-calcaire et à drainage naturel favorable à imparfait
- Sols limono-caillouteux à charge crayeuse et à drainage naturel favorable
- Regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallons limoneux ou rocailloux
- Sols artificiels ou non cartographiés

La crête délimitant le Massif de Philippeville au Nord est identifiable (couleur jaune). Il s'agit de sols sableux à limono-sableux. De part et d'autre, dans la partie condrusienne du territoire, on retrouve des sols limoneux (couleur orange) et limono-caillouteux (couleur bleue) à drainage naturel majoritairement favorable.

Au Sud de l'axe Neuville-Merlemont, le passage en Fagne génère un mélange de sols : d'une part des sols limoneux plus ou moins caillouteux et à drainage naturel majoritairement pauvre, d'autre part des sols limono-caillouteux à charge schisteuse et drainage favorable.

Au pied de Roly et de Fagnolle, deux massifs calcaires y laissent des sols limono-caillouteux à charge calcaire et à drainage naturel favorable. Des sols limoneux à drainage naturel favorable à imparfait s'y retrouvent toujours dans la périphérie.

Enfin, les zones au Sud de Romedenne et entre Roly et Fagnolle sont exclusivement composées de sols argileux à drainage naturel très variable (de très pauvre à favorable). Ils correspondent bien avec la dépression fagnarde présente à ces endroits.

Les sols limoneux (surtout à drainage naturel favorable) sont les plus aptes à supporter des cultures. Ils sont disséminés sur le territoire mais essentiellement présents au Nord de l'axe Neuville-Merlemont, là où se retrouvent effectivement les cultures, identifiées à l'aide de la carte d'occupation du sol ou d'une orthophoto. Ces zones ne sont jamais très vastes mais plutôt présentes sous formes de « plaquages limoneux ».

La présence des boisements semble être en adéquation avec la présence des sols à drainage naturel modéré à très pauvre.

### **1.3.7 Occupation du sol**

#### **1.3.7.1 Evolution de l'occupation du sol**

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris est la première carte permettant de visualiser le paysage hérité du haut Moyen-âge. Cette carte montre déjà la prédominance des zones boisées au Sud et des cultures dans la partie Nord. La superficie actuelle des boisements semble inférieure à celle de l'époque ; de nombreuses parcelles ont été abattues et bien que de nouvelles aient vu le jour, elles l'ont été en plus petit nombre. Une vaste forêt est tout de même apparue au Nord du territoire. A l'inverse, plusieurs forêts sont aujourd'hui morcelées, à l'exemple de celle située à l'Est de Sart-en-Fagne ou au Sud de Philippeville, là où passent la N5 et la route reliant Neuville à Roly.

Les surfaces agricoles ont évolué de manière négative, au détriment des superficies bâties. Ces dernières ont progressivement gagné en importance, un phénomène toujours observé actuellement. Les détails de cette analyse sont fournis par après, via la carte d'occupation du sol.



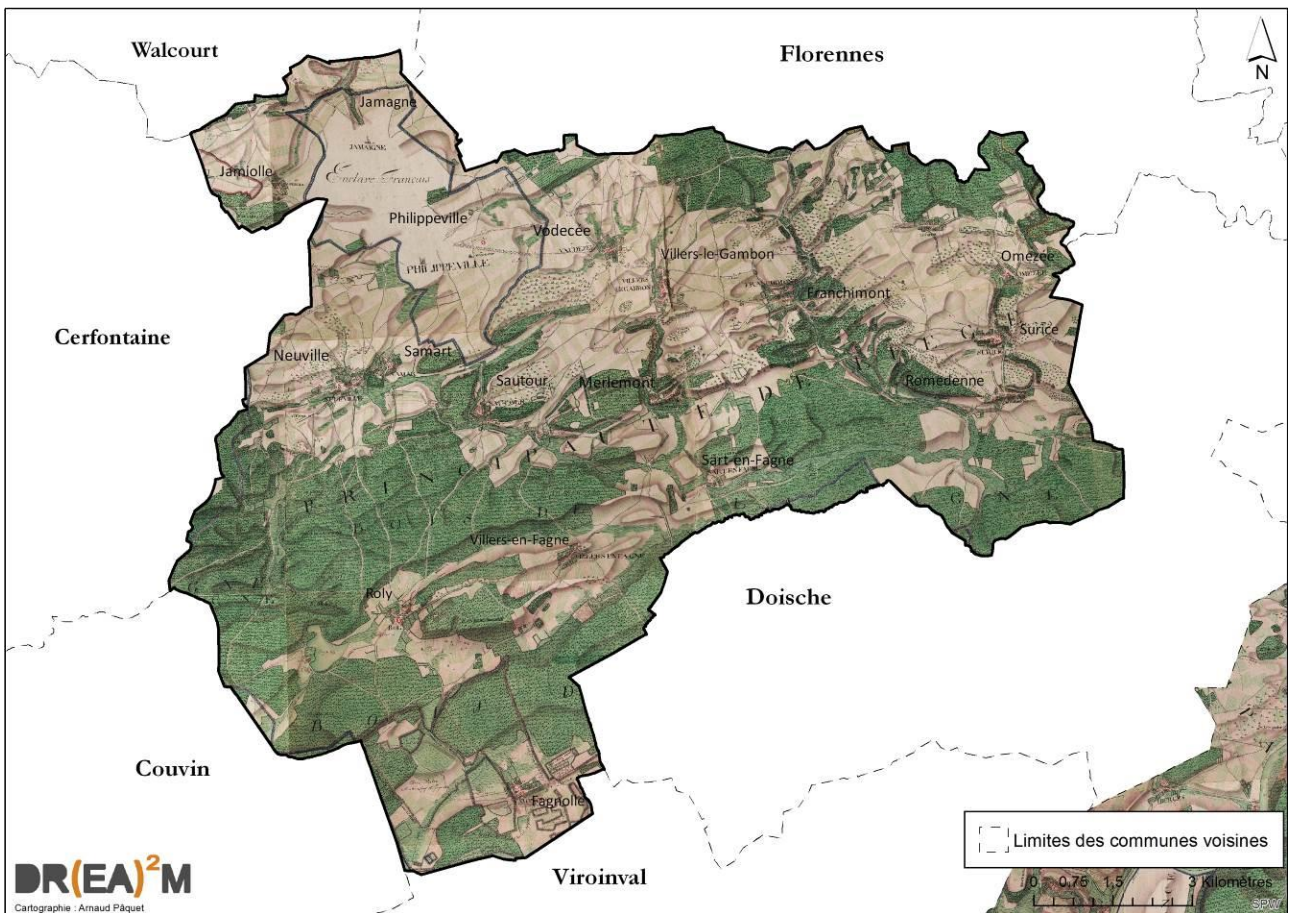


Figure 19 : Occupation du sol – Carte de Ferraris (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)

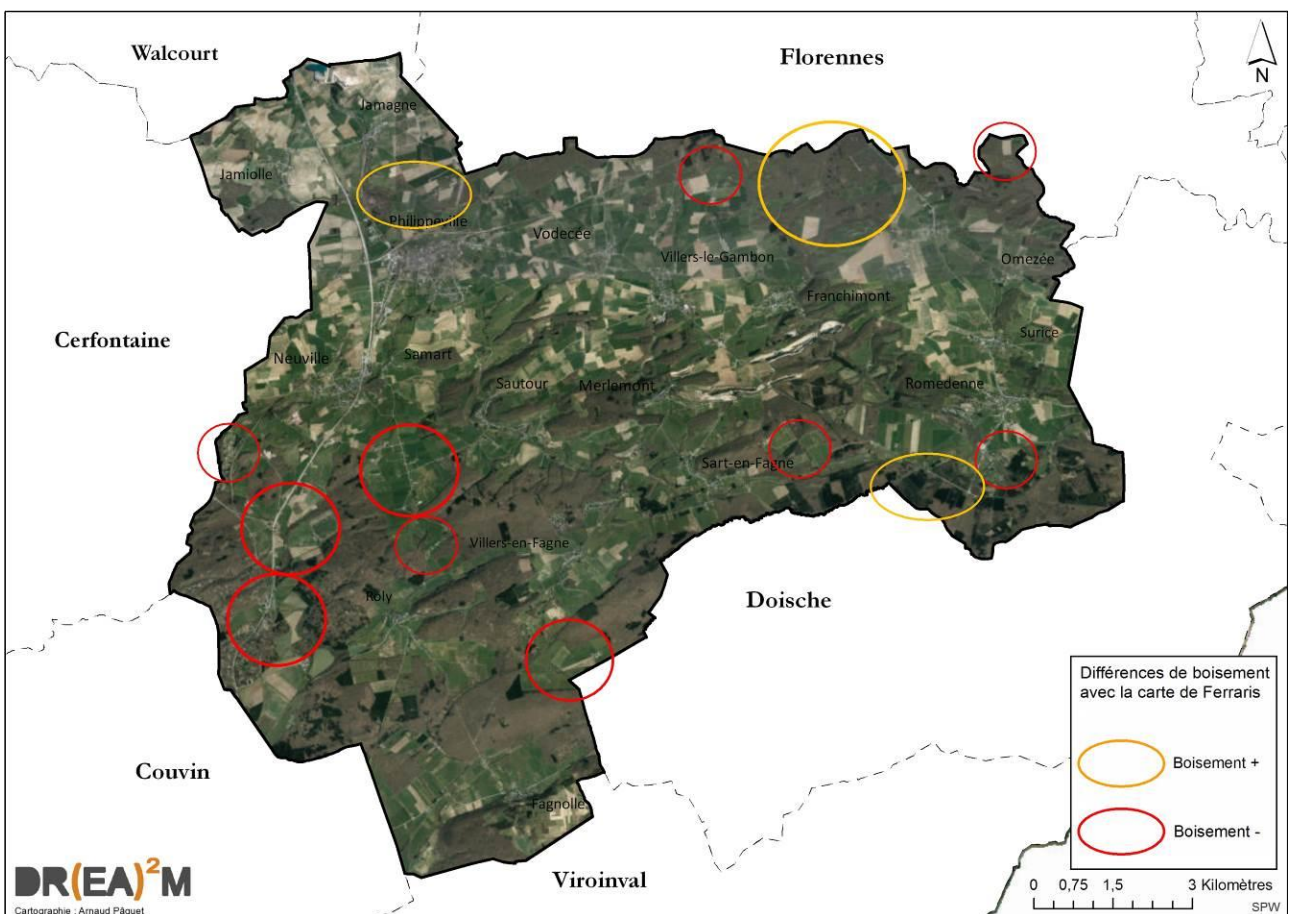


Figure 20 : Occupation du sol – Orthophoto 2015 (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)



Le transfert des industries vers le bassin de Charleroi et la crise économique et agricole de 1880 sont à la base d'un changement d'utilisation du sol.

La modification des pratiques induites par les progrès agricoles du siècle dernier (mécanisation, rendements multipliés par trois, amélioration des espèces cultivées, sélection génétique ...) ont conduit également à des changements d'utilisation du sol. Des prairies, des forêts de feuillus ou de résineux remplacent alors les cultures encore présentes au Sud du territoire. La disparition de l'élevage des ovins après la seconde guerre mondiale reléguait définitivement les landes dans les terres incultes. Afin de rentabiliser ces dernières, elles furent soit plantées, soit semées en résineux (pin noir et sylvestre).

Type de terrain	1982	1995	1999	Variations 1995/1999
	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	
<b>Terres agricoles</b>	8.555	8.461	8.432	- 123
<b>Bois</b>	5.344	5.313	5.294	- 50
<b>Divers non bâti</b>	952	952	962	+10
<b>Bâti</b>	258	363	401	+ 143
<b>Non cadastré</b>	563	583	583	+ 20
<b>TOTAL</b>	15.672	15.672	15.672	

*Tableau 2 : Evolution de l'occupation du sol – 1982 à 1999 (Source : INS, données cadastrales en hectares)*

L'analyse de l'évolution de l'occupation du sol entre 1982 et 1999, déjà effectuée lors de l'élaboration du 1<sup>er</sup> PCDR, montre :

- ✓ une augmentation du bâti de 143 hectares (soit une augmentation de 55,4%), résultant de l'accroissement des zones d'habitat (maisons et fermes), des zones de loisirs et des surfaces occupées par des bureaux, hôtels, restaurants, cafés, installations commerciales ou bâtiments publics ;
- ✓ une diminution de 123 hectares des terres agricoles (prés et pâtures inclus) ;
- ✓ une diminution des bois de 50 hectares.

Proportionnellement parlant, ces deux diminutions ne constituent pas des différences aussi importantes qu'au niveau du bâti.

Type de terrain	1999	2010	2018	Variations 1999/2018
	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	Nombre d'hectares	
<b>Terres agricoles</b>	8.432	8.363	8.272	- 160
<b>Bois</b>	5.294	5.252	5.250	- 44
<b>Divers non bâti</b>	962	962	1.014	+ 52
<b>Bâti</b>	401	504	543	+ 142
<b>Non cadastré</b>	583	591	652	+ 69
<b>TOTAL</b>	15.672	15.671	15.732	+60

*Tableau 3 : Evolution de l'occupation du sol – 1999 à 2016 (Source : INS, données cadastrales en hectares)*

L'évolution de l'occupation du sol entre 1999 et 2018 montre quant à elle :

- ✓ une augmentation du bâti de 142 ha (soit une augmentation de 35 %), résultant principalement de l'accroissement des zones d'habitat (maisons et fermes).
- ✓ une diminution de 160 ha de terres agricoles et de 44 ha des bois ;
- ✓ une augmentation cumulée des catégories « Divers non bâti » et « Non cadastré ».

D'une manière générale, la croissance du bâti entre les deux périodes a été très forte (+ 110 % entre 1982 et 2018), tandis que la décroissance des superficies agricoles et boisées était existante mais nettement moins prononcée (- 2 à 3 % pour chaque affectation).

En 2007 (cartographie la plus récente), la carte d'occupation du sol démontre clairement un partage des affectations entre les surfaces agricoles et les surfaces boisées ou semi-naturelles. Les surfaces agricoles restent tout de même majoritaires, avec  $\pm$  53,6 % de la superficie communale. Les surfaces boisées recouvrent le territoire à hauteur d'un tiers de sa superficie (33,5 % de la superficie communale), ce qui est toujours le cas en 2016.

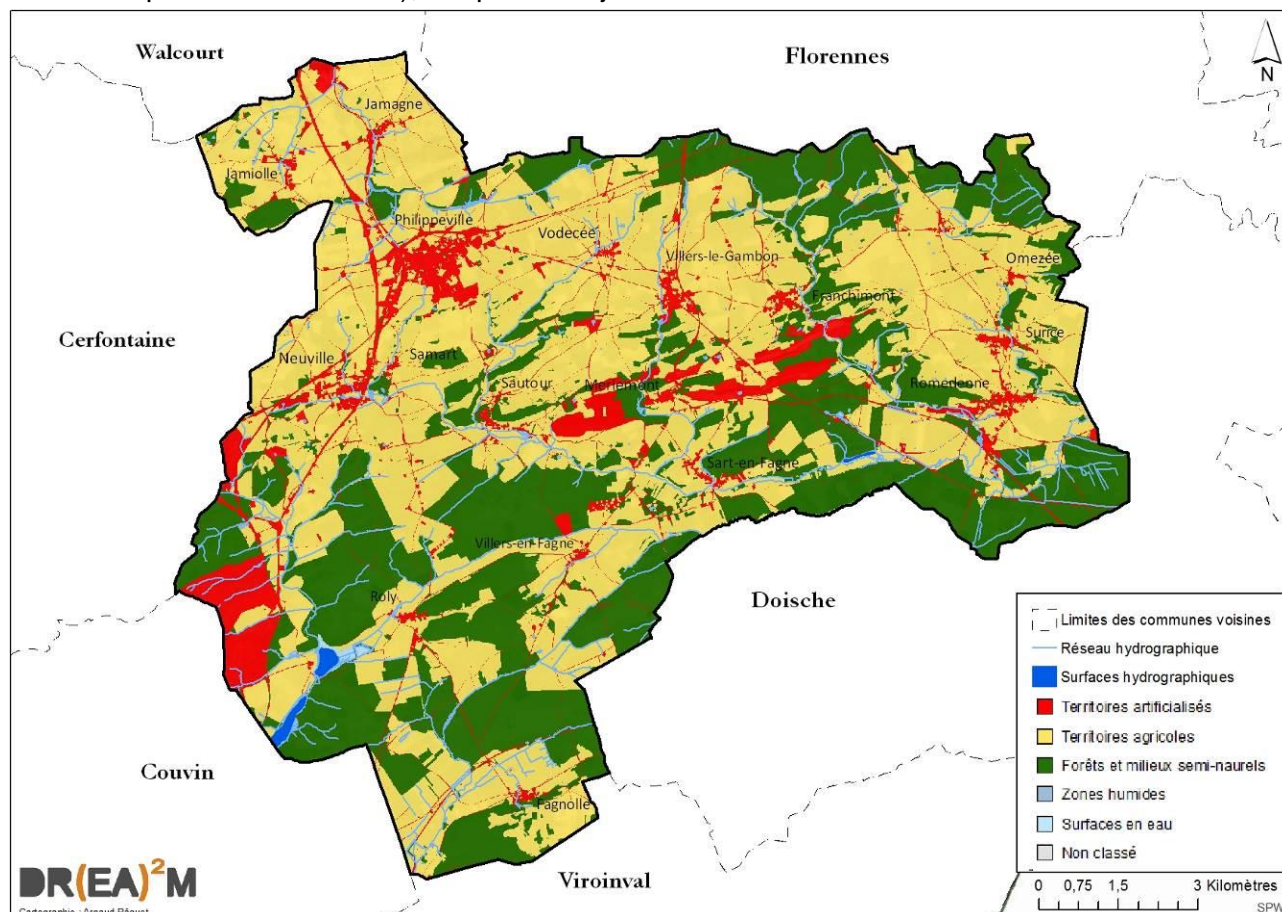


Figure 21 : Occupation du sol – 2007 (Source : COSW, SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

L'émergence des différents domaines / campings abritant des résidences permanentes peut probablement en partie expliquer la croissance des surfaces artificialisées (bâties), principalement en ce qui concerne les zones situées à l'Ouest de Philippeville, le long de la limite communale avec Couvin (au Sud de Neuville, le long de la N5).

### 1.3.8 Climat

La Belgique jouit d'un climat tempéré maritime, tempéré car la température moyenne annuelle de la Belgique se situe aux alentours de 9,4°C (valeur pour Uccle). Les températures sont douces en toutes saisons avec de temps à autre une vague de froid ou une canicule. Maritime car le climat pluvieux que nous connaissons est la conséquence de la présence de la mer et des vents dominants d'Ouest ou de Sud-Ouest, apportant de l'air doux et humide.

Le climat de la Belgique, si petite soit-elle, n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble du pays. Il varie quelque peu en fonction de la région agro-géographique dans laquelle on se trouve.

Ainsi, le climat de la commune est légèrement plus doux que le climat sur le massif ardennais situé juste au Sud de la commune, par exemple. Les mesures moyennes effectuées sur la période des 30 dernières années présentent les caractéristiques suivantes<sup>5</sup> :

- 170 à 180 jours de précipitations par an en Condroz et Fagne-Famenne, ainsi qu'en Calestienne.

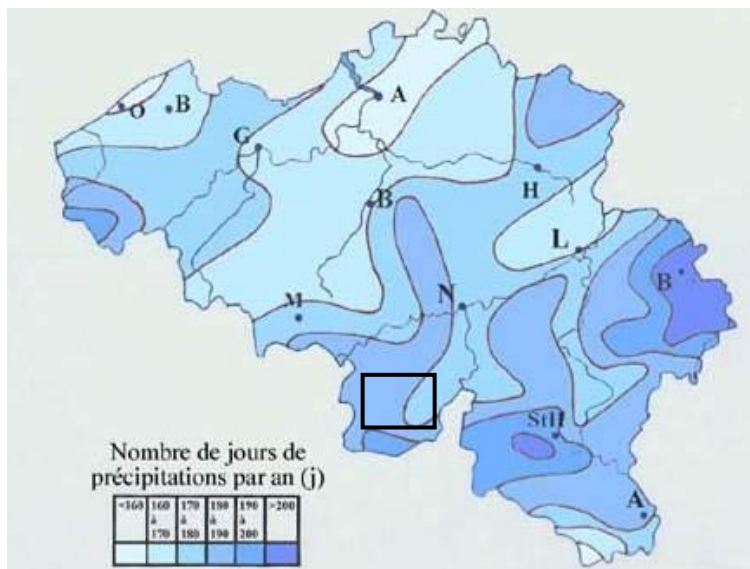


Figure 22 : Nombre de jours de précipitations par an - Source : Météo Belgique

- La température moyenne en janvier est de 1°C-1,5°C pour l'ensemble de la zone, mais localement plus élevée dans les fonds de vallées en raison de l'altitude et de la présence d'eau réchauffant le sol ; en juillet, les températures oscillent entre 15,5°C et 16,5°C ;

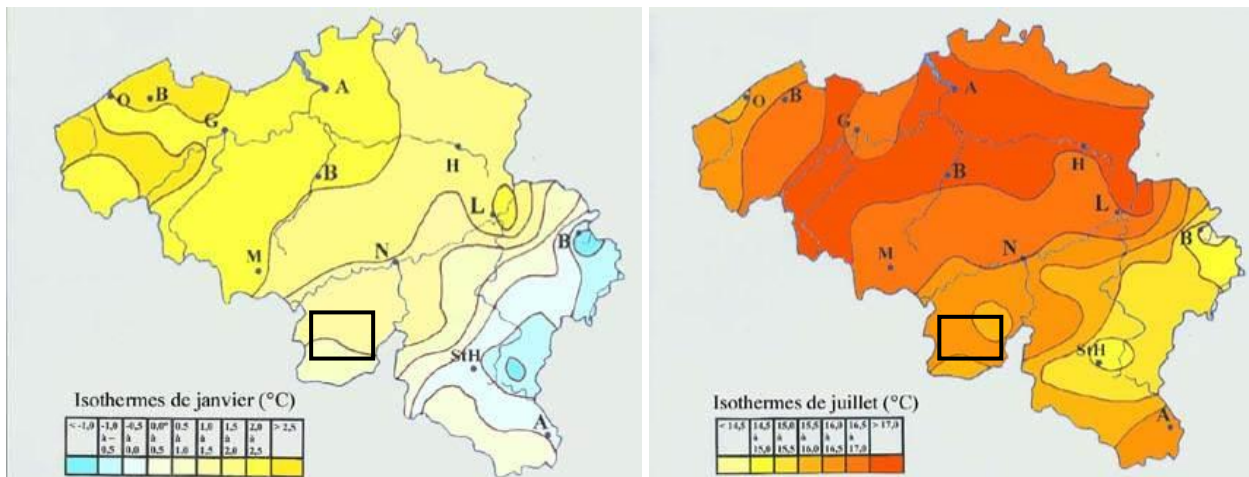
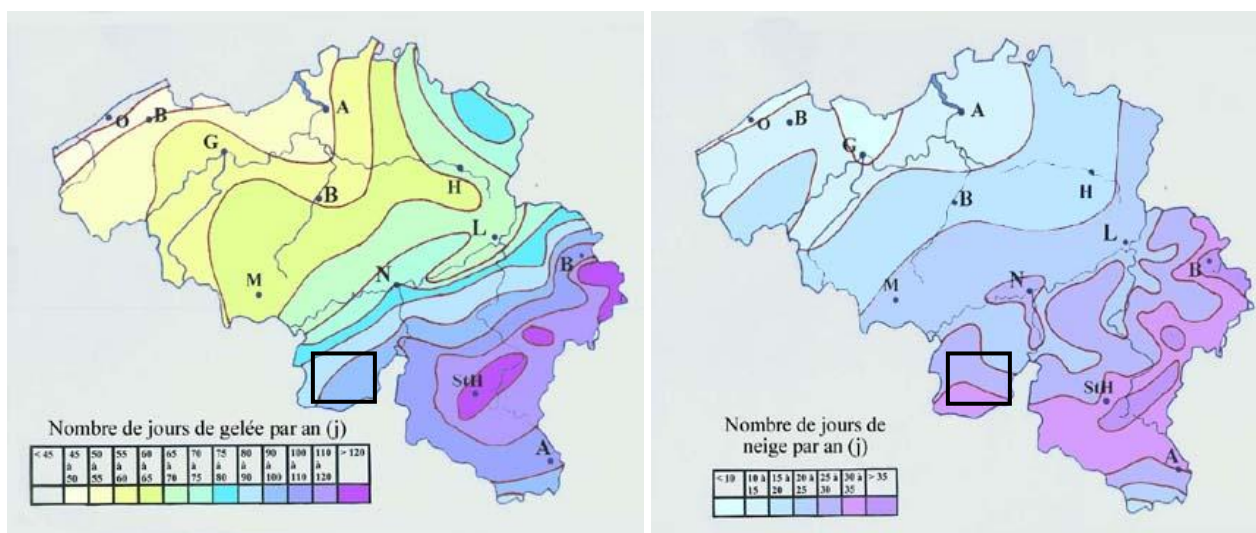


Figure 23 : Isothermes de Janvier (à gauche) et de Juillet (à droite) - Source : Météo Belgique

- Sur l'ensemble de la commune, on enregistre en moyenne 80 à 90 jours de gelée par an (entre 75 au Nord-Ouest et 100 au Sud-Est) et 25 à 30 jours de neige par an.

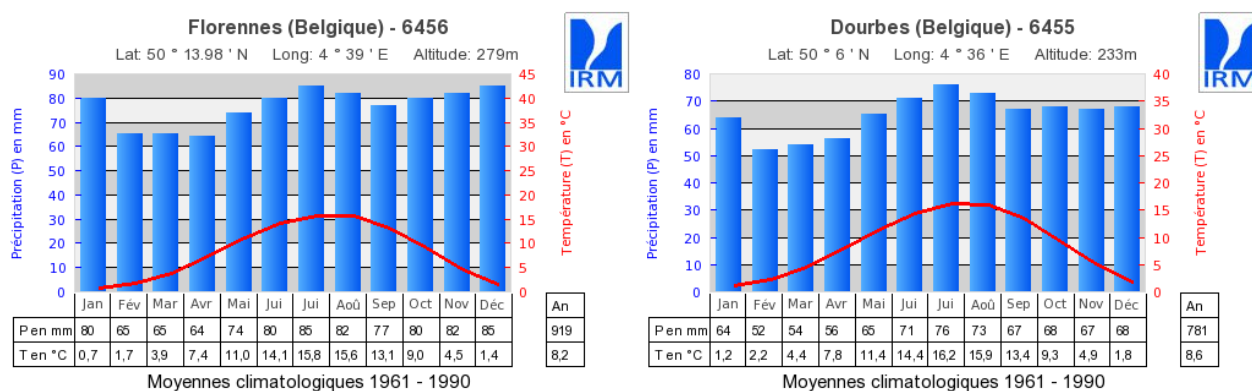
<sup>5</sup> Source : Météo Belgique (<http://www.meteobelgique.be>).





**Figure 24 : Nombre de jours de gelée par an (à gauche) - Nombre de jours de neige par an (à droite)**  
 Source : Météo Belgique

Une analyse météorologique plus détaillée est réalisée sur base des données fournies par l'IRM. Philippeville ne possédant pas de station de mesure sur son territoire, les climatogrammes de Florennes (commune de Florennes) et de Dourbes (commune de Viroinval) sont utilisés afin de trianguler l'information.



**Figure 25 : Climatogramme<sup>6</sup> de Florennes (à gauche) et de Dourbes (à droite)**  
 Source : Institut Royal de Météorologie

Les données climatiques de la commune de Philippeville correspondent à un climat tempéré (et plutôt humide). Le terme « humide » se réfère surtout aux zones les plus élevées de la commune. Ce climat est propice à la croissance des végétaux et au développement des animaux, davantage encore qu'en Basse Ardenne. Il est également favorable aux activités humaines puisque les écarts de températures sont relativement faibles.

Le climat peut néanmoins avoir des conséquences sur différents paramètres de la vie. Des températures relativement basses en hiver incitent par exemple à une réflexion sur la manière d'agencer le bâti, notamment afin de réaliser des économies d'énergie.

<sup>6</sup> Le climatogramme est une représentation graphique du cycle annuel du climat moyen d'un lieu en particulier. Il se construit à partir des moyennes mensuelles de la quantité de précipitations et de la température moyenne, qui sont recueillies en ce lieu sur une longue période.

## 1.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGÈRE

---

### ➤ **Contexte général du territoire**

- ✓ Étendu sur 156,7 km<sup>2</sup> au Sud-Ouest de la Province de Namur ;
- ✓ Au centre de l'Arrondissement de Philippeville. Adjacent à toutes les communes de l'arrondissement (Florennes, Walcourt, Cerfontaine, Couvin, Viroinval et Doische) ;
- ✓ 16 villages et Philippeville comme centre administratif de l'entité ;
- ✓ Proximité aux pôles urbains de Couvin, Dinant, Charleroi, Namur, Fumay (F) et Givet (F) ;
- ✓ Territoire bien desservi par le réseau routier et les voiries régionales, à l'exception du Sud et de l'Est ;
- ✓ Une seule ligne de chemin de fer (ligne 132 : Charleroi – Philippeville – Mariembourg – Couvin) exploitée par la SNCB via une unique gare (Philippeville)

### ➤ **Structure paysagère**

- ✓ *Trois régions agro-géographiques* : le Condroz au Nord, la Fagne-Famenne au Sud et la Calestienne à l'extrémité Sud-Ouest ;
- ✓ Cinq territoires paysagers, dominés à 80% par la bordure condrusienne méridionale et la dépression Fagne-Famenne ;
- ✓ Impression générale de hameaux dispersés au milieu des labours (au Nord) et des prairies (au Sud), le tout ponctué de boisements ;

### ➤ **Structure physique**

- ✓ *Géologie* : allongement des structures géologiques ouest-est, dominées par le Massif de Philippeville (succession d'anticlinaux calcaires givetiens et frasniens et de synclinaux de schistes frasniens) ;
- ✓ *Relief* : altitude comprise entre 150 et 309 mètres, un relief globalement vallonné au Nord et plus doux au Sud (à l'exception de la butte de la Calestienne) ;
- ✓ *Hydrographie* : trois bassins versants principaux (Viroin, Sambre et Hermeton), une multitude de sous-bassins et un cours d'eau non navigable de 1<sup>ère</sup> catégorie, l'Hermeton ;
- ✓ *Hydrogéologie* : une centaine de captage, 7 d'entre eux utilisés pour la distribution publique d'eau et un destiné à la mise en bouteille ;
- ✓ *Pédologie* : sans surprise, elle est fortement conditionnée par les conditions géologiques (les meilleures terres, labourées, sont au Nord, sur les plateaux) ;
- ✓ *Occupation du sol* : un tiers du territoire est boisé, 75% des surfaces agricoles sont composées de prairies et zones enherbées tandis que le bâti ne cesse de croître mais reste faible (4 %) ;
- ✓ *Climat* : climat tempéré maritime caractéristique de Moyenne Belgique (à mi-chemin entre la Basse Belgique et le climat plus froid et humide de la Haute Belgique).

## 1.5 ANALYSE AFOM – STRUCTURE PHYSIQUE ET PAYSAGERE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement central vis-à-vis de l'arrondissement de Philippeville</li> <li>✓ Proximité avec des pôles urbains d'importances : Couvin, Dinant, Charleroi, Namur, Fumay (F) et Givet (F)</li> <li>✓ Présence de nombreuses ressources naturelles (eau (8 captages destinés à la distribution), bois et forêts, sous-sol (présence de carrières), pédologie (grande diversité de sols).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Territoire étendu et peu dense en termes de population (nombreux villages isolés) → Impact important sur le coût de l'urbanisation (réseaux impétrants, voiries, égouttage) et les coûts de fonctionnement (gestion des eaux, des déchets, personnel, matériel)</li> <li>✓ Relief très marqué par endroits → Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements</li> <li>✓ Clivage paysager Nord-Sud → Identité territoriale partagée entre le Nord et le Sud</li> <li>✓ Existence de zones inondables en zone urbanisable</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Valorisation des ressources naturelles (ex : carrières)</li> <li>✓ Finalisation de l'ensemble des sections de la N5 (ou E420) → désenclaver économiquement la région</li> <li>✓ Diversité et qualité paysagère (5 territoires paysagers couvrent le territoire) → Attractivité sur le plan touristique (sentiers, plongée, activités nautiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Risque d'inondations dans certaines zones bâties en aval de Sart-en-Fagne</li> </ul>

## **CHAPITRE 2 : *STRUCTURE NATURELLE***





## 2.1 Structure naturelle et réseau écologique

### Documents

*Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager*

#### 2.1.1 Maillage écologique<sup>7</sup>

La qualité du patrimoine naturel (avec le patrimoine paysager et environnemental) constitue l'une des caractéristiques majeures de la Ville de Philippeville.

Le réseau écologique représente l'ensemble des biotopes susceptibles de fournir aux espèces sauvages, un milieu de vie temporaire ou permanent. Une forêt, un bosquet, une haie, une mare, un étang, un bord de route, etc. sont autant d'éléments appartenant au réseau écologique. Ces derniers sont classés en zones centrales, zones de développement et couloirs de liaisons<sup>8</sup>.

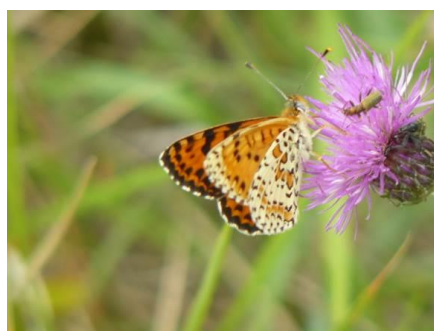
Philippeville est caractérisé par un excellent réseau écologique constitué de nombreux éléments distincts : les cours d'eau et leurs berges, les zones humides, les boisements humides, les pelouses calcicoles, les haies, les vergers, les parcs, les bois (feuillus, résineux ou mixtes) et leurs lisières, les jardins des noyaux villageois, les carrières et les friches.

#### ➤ Réseau forestier

Avec 1/3 du territoire, ce réseau est l'un des plus importants. Il se compose de plusieurs massifs alignés et continus, parfois sur de longues distances :

- ✓ Le massif fagnard de la chênaie-charmaie famennienne, interrompu par la N5 ;
- ✓ Les deux massifs de chênaies calcicoles et neutrophiles à mélifiques (Calestienne et massif de Philippeville) ;
- ✓ Le massif de la chênaie neutrophile à jacinthe.

En complément de ce réseau, on retrouve les layons, fossés et ourlets forestiers concentrant notamment la succise, une plante herbacée répandue en Europe, jusqu'en Sibérie et Afrique septentrionale, qui attire bon nombre d'espèces protégées, comme des oiseaux, amphibiens, insectes comme le damier de la succise, un papillon très menacé.



**Figure 26 : Le Damier de la Succise (à gauche) sur une succise (à droite)**

<sup>7</sup> L'essentiel des données de ce chapitre est issu du Plan Communal de Développement de la Nature (Olivier Guillitte)

<sup>8</sup> Zones centrales : elles englobent des milieux de très grand intérêt biologique tels que réserves naturelles, mares, pelouses calcaires, ... dans lesquels la conservation de la nature est une priorité

Zones de développement : elles sont d'un intérêt biologique moyen mais présentant un potentiel biologique, dans lesquelles la conservation des espèces et de leurs biotopes est compatible avec les activités humaines moyennant certaines précautions.

Couloirs de liaisons : ils permettent les migrations et les échanges entre les populations des différents milieux.

L'importante surface du réseau forestier permet notamment la nidification du pic noir ou des chauves-souris cavernicoles, la présence de la grélinotte des bois, la cigogne noire et la bondrée apivore. Une importante quantité de champignons s'y retrouve aussi, de même que la vipère péliade, une espèce de reptile très menacée.

Les formations les plus intéressantes à Philippeville sont constituées par des hêtraies calcicoles, une chênaie calcicole à chêne pubescent, des érablières de ravins et une chênaie neutrophile à tamier. Toutes ces formations peuvent bénéficier du terme de « zones centrales caractéristiques », les autres formations forestières feuillues étant « à restaurer ».

### ➤ Réseau bocager

Ce réseau est bien le plus important du territoire (40 %). Il se compose de prairies intensives au maillage de haies indigènes (en régression). Les noyaux villageois sont directement incorporés à ce réseau ; c'est là que l'on peut retrouver des nids d'hirondelles de cheminées et fenêtres, de martinets noirs et de pipistrelles communes.

La valeur de ce réseau réside dans le fait qu'il accueille d'importantes populations d'oiseaux d'intérêt communautaire (pie-grêches écorcheur et grises, traquet tarrier, engoulevent, bécassine des marais, râle des genêts), qui survivent essentiellement du fait des haies et lisières forestières.

Le bocage doit être considéré comme zone centrale, sauf là où la concentration en prairies extensives est élevée et au niveau des villages en zones de développement (zones centrales à restaurer).

Quelques vergers hautes tiges ont été incorporés à ce réseau. Mentionnons également que le pré-bois, une futaie claire de chênes sur pâtures, se rencontre régulièrement sur le territoire ; il est apprécié des chauves-souris et l'on peut y retrouver des géophytes.

### ➤ Réseau hydrique

Cours d'eau, plans d'eau et mares composent ce réseau, auquel il est utile d'inclure les plans d'eau liés aux zones d'extraction, nombreux sur le territoire. Ce réseau est bien développé le long de l'Hermeton. Les SGIB y sont nombreux, tout comme les habitats d'intérêt communautaire (HIC), parmi lesquels :

- ✓ Les prairies humides non ou faiblement fertilisées à cochique ;
- ✓ Le fenouil des Alpes ;
- ✓ La succise (qui attire bon nombre d'espèces protégées, comme des oiseaux, amphibiens, insectes comme le damier de la succise, un papillon très menacé).

Les espèces d'intérêt communautaire (EIC) y sont également très nombreuses : martin pêcheur, castor, loutre, chabot, lamproie de Planer, mulette épaisse, etc. A Roly, les étangs attirent la grande aigrette, le cygne chanteur, les sarcelles d'été et d'hiver, l'harle piette, la guifette, le balbuzard pêcheur, etc. Les mares attirent le triton crêté, l'alyte et le crapaud calamite, tous deux très menacés. Enfin, des chauves-souris, odonates, orthoptères, papillons et autres micro-mammifères viennent compléter cette liste.

La carrière des Pétons, étendue sur Jamagne, au Nord du territoire, présente le plus vaste plan d'eau de Wallonie à colonies de Chara, une espèce dont la présence est liée aux eaux très pures.

### ➤ Réseau pierreux

Ce réseau inclut les enrochements (falaises, escarpements, éboulis), les ballasts de chemin fer, les arènes de carrières, les sols caillouteux superficiels à pelouses sèches et les fourrés ou landes thermophiles (buxaies et junipérais).

Les escarpements se concentrent au niveau de la Calestienne et des massifs frasniens. C'est là que se concentrent également les pelouses calcaires, avec ou sans orchidées, les pelouses xéro-mésophiles, les pelouses rupicoles et les fourrés thermophiles.

Une pelouse méso-xérophile sur calcaire dolomitique subsiste entre Merlemont et Sautour.

En complément des sites naturels, une cinquantaine de sites d'extraction abandonnés composent 75% des SGI de Philippeville. Ils reconstituent les milieux naturels et apportent de grands pans rocheux au hibou grand-duc et au faucon pèlerin. Ils apportent aussi des falaises meubles pour la nidification de l'hirondelle des rivages et des arènes pierreuses bénéfiques aux insectes, amphibiens et nombreuses plantes relativement rares.

Bien que moins intéressantes aujourd'hui, les voies ferrées composent toujours des corridors écologiques utiles aux milieux pierreux.

Les pelouses thermophiles ne sont pas rares sur le territoire mais elles sont ténues et disséminées, notamment le long de la N5, sur des talus, ou à Jamiolle.

Des abris sous roches, des cavités souterraines et d'anciens tunnels d'extraction offrent un abri à des colonies de chauves-souris, dont des EIC.

Tous ces milieux sont à classer en zones centrales à restaurer, en raison de la prolifération d'espèces invasives.

#### ➤ **Grandes cultures**

Etendues sur 20% du territoire, essentiellement au Nord, les éléments en faveur de la biodiversité y sont moins nombreux et l'agriculture intensive n'aide pas à son développement. Les haies, talus herbeux, MAE (bandes enherbées) et l'agriculture biologique sont les éléments rattachant les terres de cultures au réseau écologique. Ils servent de repaire à la perdrix, la caille des blés ou au lièvre (gibiers) mais aussi à l'alouette lulu, au busard cendré et au roseau.

Suite à l'agriculture intensive qui s'y exerce, il s'agit donc de zones de développement à forte pression.

#### ➤ **Barrières écologiques**

En l'absence d'écoduc à Philippeville, les routes régionales et surtout la N5, sont les principales barrières écologiques pour la faune terrestre. L'agglomération de Philippeville, bien qu'étendue, accueille des hirondelles et des chauves-souris ; elle n'est pas entièrement vide de biodiversité.

Certaines parties de cours d'eau dans les villages composent de nouvelles barrières tandis que les éoliennes peuvent elles aussi constituer des barrières aériennes (deux éoliennes du parc éolien de Cerfontaine sont présentes sur le territoire de Philippeville).

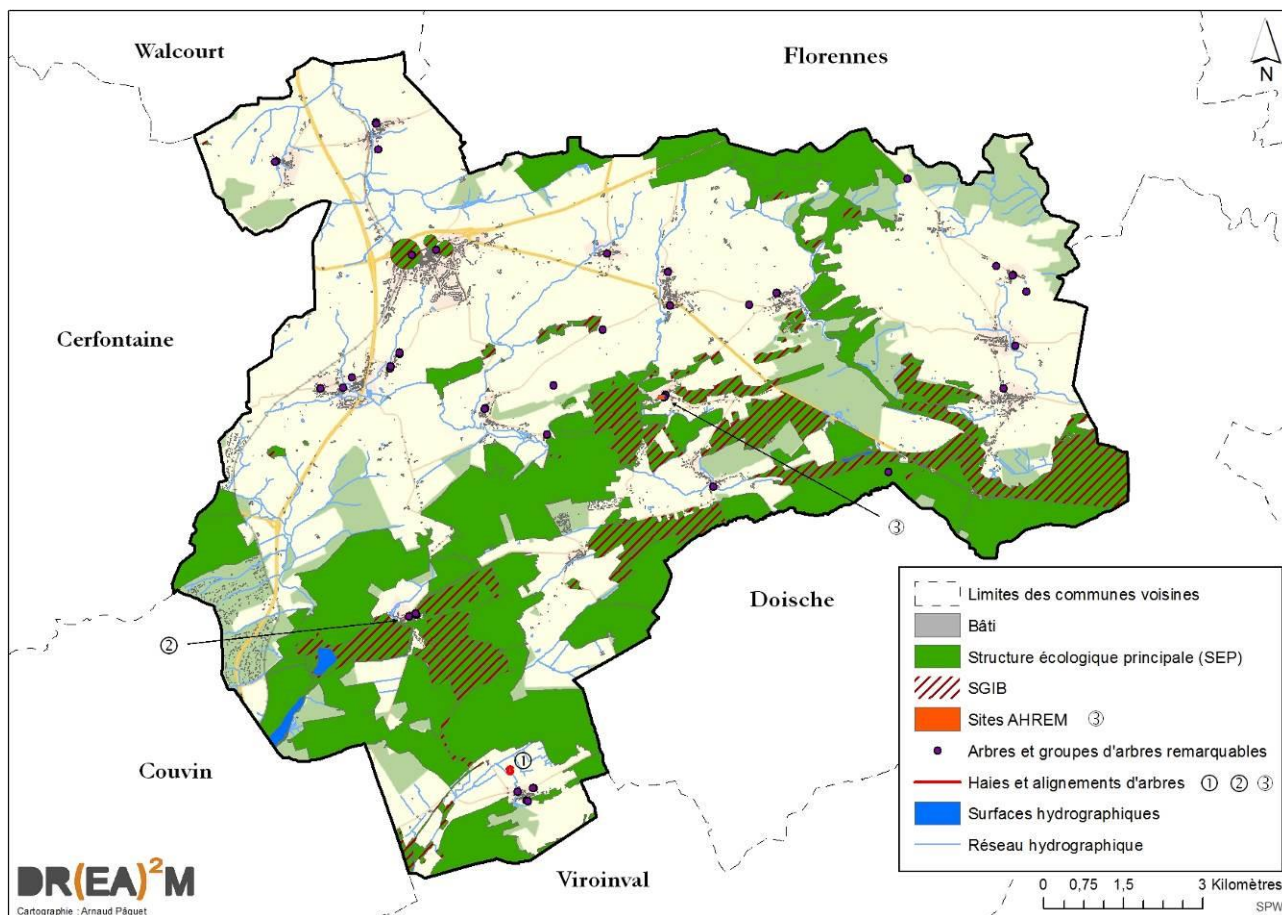


Figure 27 : Structure écologique principale de Philippeville (Source : SPW-DGO3- Carto : DR(EA)²M)

Tous les éléments repris comme SGIB, sites AHREM, arbres et groupes d'arbres remarquables, haies et alignements d'arbres sont repris en détails après le chapitre consacré aux sites naturels protégés.

Le diagnostic établi par le PCDN se conclut par un rappel selon lequel « *Philippeville dispose d'un patrimoine naturel très riche et diversifié avec des éléments majeurs au niveau régional wallon (...). Il est encore relativement bien préservé mais se détériore de jour en jour (...)* ». Le PCDN détaille d'ailleurs toutes les pressions auxquelles est soumis le milieu naturel, la plus importante étant certainement l'activité agricole. L'intensification agricole se traduit toujours actuellement par un usage important d'engrais et par la disparition de composantes primordiales du milieu (vergers, haies, talus, fossés). Certains rejets d'eaux usées continuent d'impacter les eaux souterraines. Enfin, l'impact de l'urbanisation est également à prendre en compte puisqu'il mène à une fragmentation du milieu, que ce soit par le biais de l'extension de l'habitat ou des nouvelles routes (exemple de la N5, dont l'élargissement a généré une immense barrière écologique).

### 2.1.2 Les sites naturels protégés

Il existe de multiples sites naturels protégés sur Philippeville mais tous les types de sites protégés ne s'y retrouvent pas. Parmi ceux présents sur le territoire, citons :

- ✓ Les réserves forestières (1) ;
- ✓ Les réserves naturelles (6, dont une domaniale) ;
- ✓ Les zones Natura 2000 (6) ;
- ✓ Les cavités souterraines (5).

La localisation et la description de chacun de ces sites est détaillée dans les pages suivantes.



A eux tous, ils représentent  $\pm$  4.600 ha. Ce sont les zones Natura 2000 qui représentent la quasi-totalité de cette valeur, ainsi que le démontre la carte suivante.

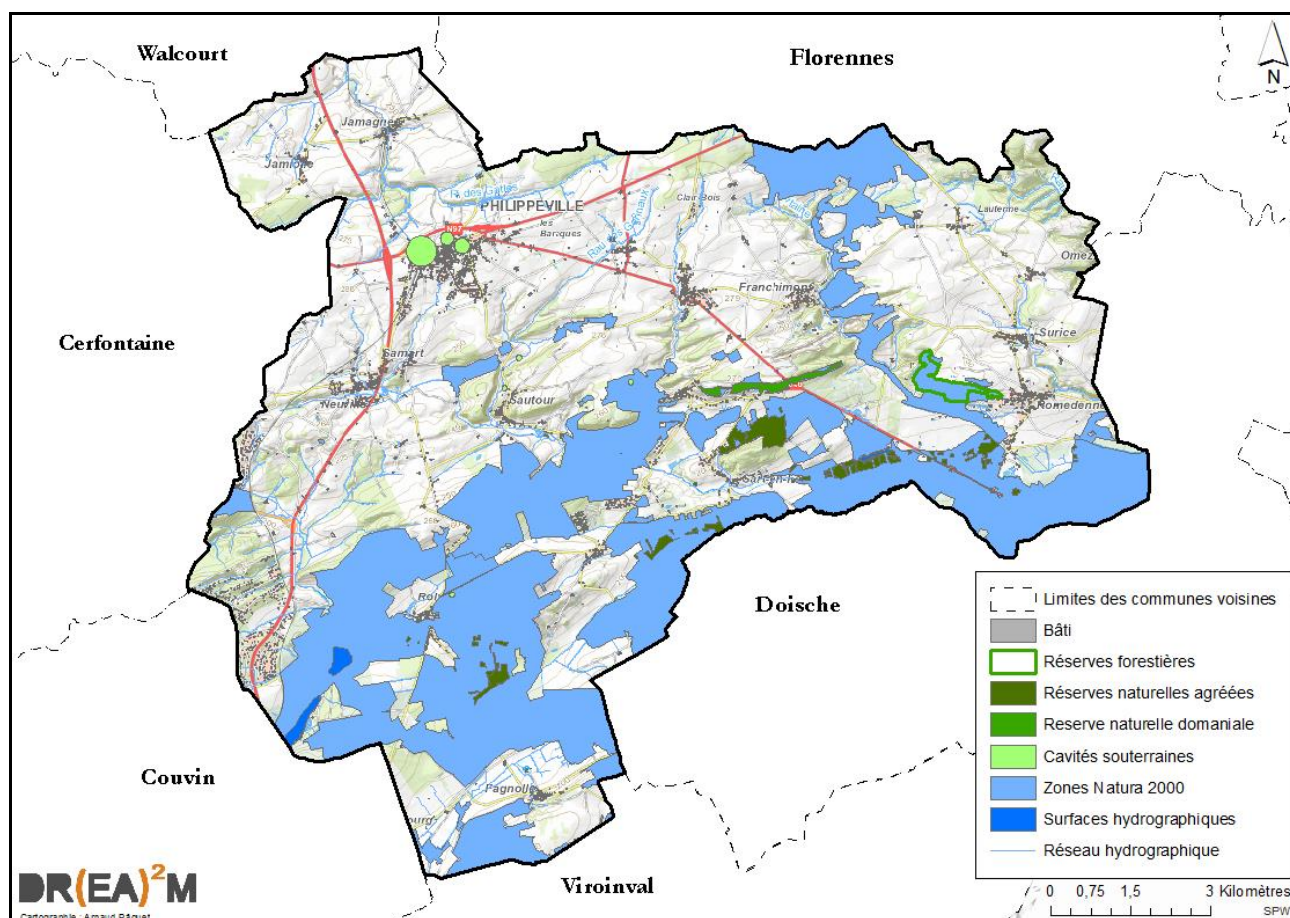


Figure 28 : Sites naturels protégés de Philippeville (Source : SPW-DGO3, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 2.1.2.1 Réerves forestières

La réserve forestière est une forêt ou partie de celle-ci protégée dans le but de sauvegarder des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements d'essences indigènes et d'y assurer l'intégrité du milieu. Depuis la promulgation de la loi-cadre de 1973 et l'arrêté royal du 2 avril 1979 établissant le règlement de gestion des réserves forestières, on recense 13 réserves de ce type en région wallonne. Comme le détaille la circulaire du 23 juillet 1979 sur les réserves forestières, le cadre de travail est beaucoup moins restrictif que celui d'une réserve naturelle domaniale puisque, notamment, l'exploitation du bois et la chasse restent autorisés.

Philippeville possède une réserve forestière :

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Bois de Marmont</i>	11/03/1993	44,74 ha	0,28 %	A l'Ouest de Romedenne, le long du Ruisseau de la Chinelle.

#### Description du site

Le Bois de Marmont se trouve en Fagne, entre les villages de Romedenne et Franchimont. Il s'étend sur le dernier versant calcaire du Condroz, en rive gauche du Ruisseau de la Chinelle, un affluent de l'Hermeton.

Avec l'argilière de Romedenne et la Vallée de l'Hermeton, deux réserves naturelles agréées (RNA), ils composent un ensemble d'éléments proches répartis entre les deux vallées de la Chinelle et de l'Hermeton. Le site du Bois de Marmont est très riche d'un point de vue biologique.

On y retrouve notamment une buxaie à chêne pubescent (*Quercus pubescens*), presque unique en Wallonie, une hêtraie calcicole ainsi qu'une portion d'éraiblière de ravin. Des pelouses d'ourlet à géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) et laîche humble (*Carex humilis*) s'y retrouvent également, tout comme des forêts de ravin et divers types de fourrés (thermophiles calcaires ou sur sols neutroclines).

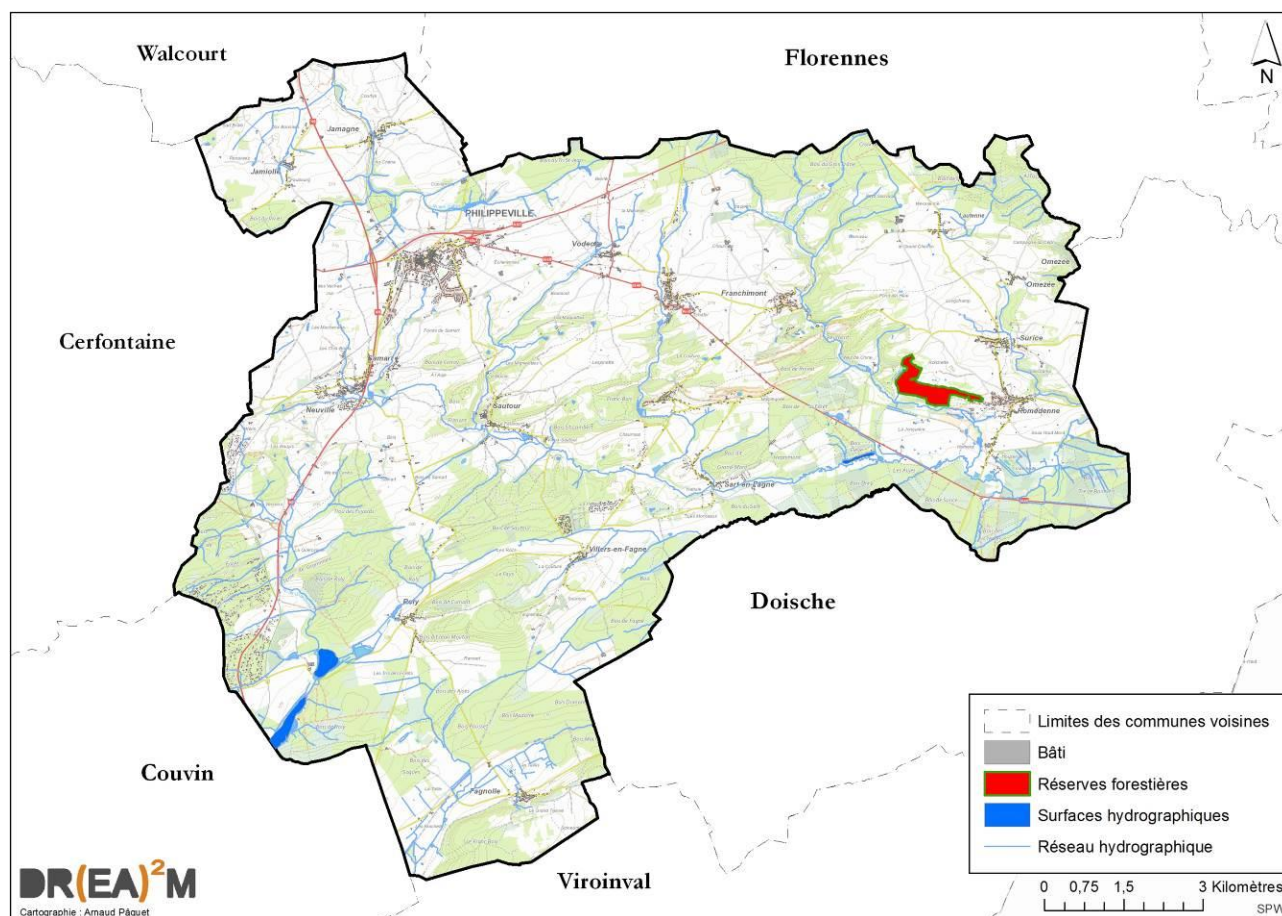


Figure 29 : Réserve forestière – Bois de Marmont (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

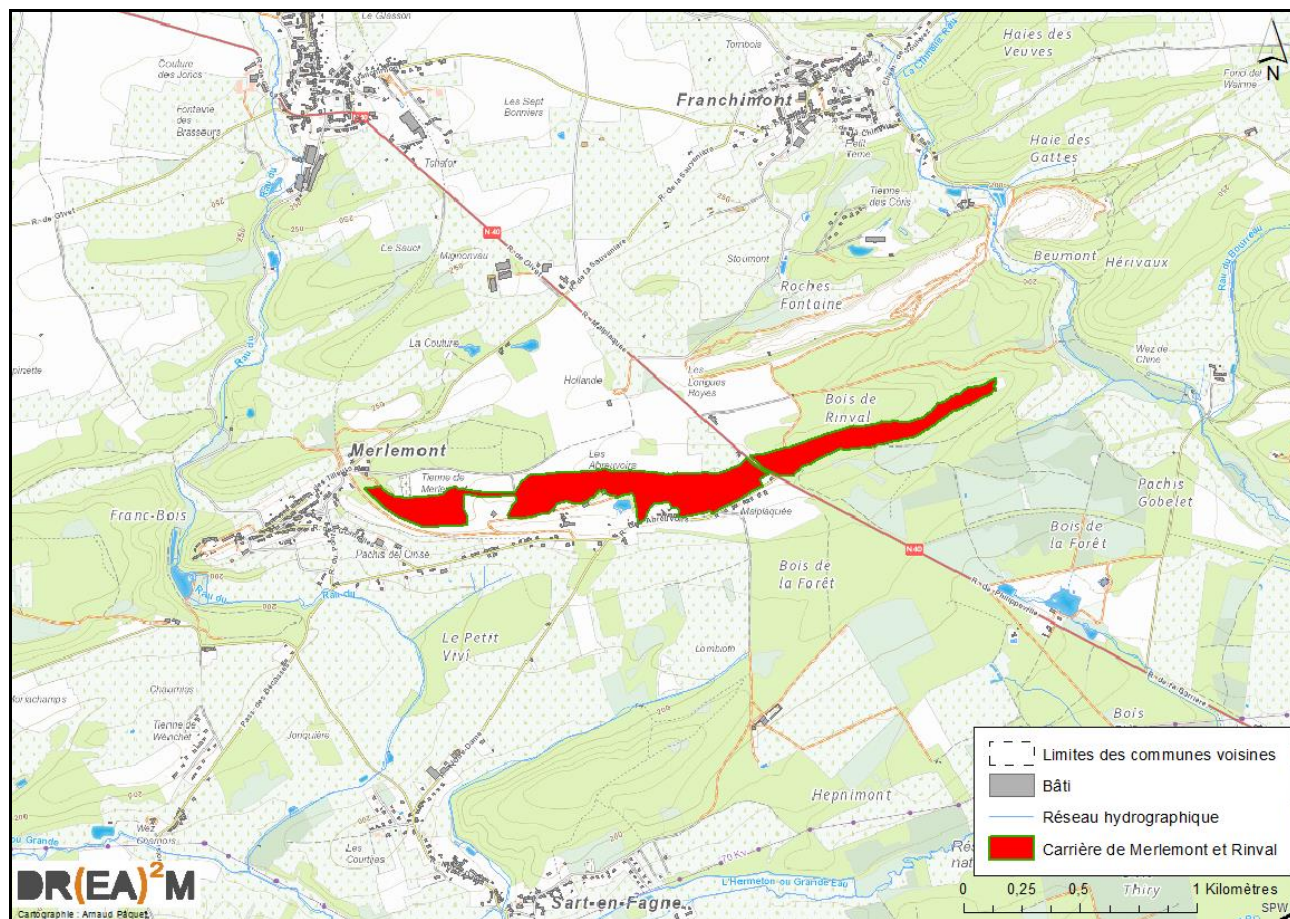
### 2.1.2.2 Réserves naturelles domaniales

Plus de cinq mille hectares de terrains ont été érigés par la Région wallonne en réserves naturelles domaniales. Ces sites disposent ainsi d'un statut de protection particulièrement fort permettant de préserver à long terme leur haut intérêt biologique. Les réserves naturelles domaniales sont gérées par la Direction de la Nature du Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Une réserve naturelle domaniale (RND) se situe sur le territoire de la Ville de Philippeville.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>La Carrière de Merlemont et Rival</i>	24/05/2017	30,48 ha	0,02 %	A l'Est de Merlemont, au niveau des carrières.





**Figure 30 : Réserves naturelles domaniales – Carrière de Merlemont et Rival**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 2.1.2.3 Réserves naturelles agréées

Les associations de protection de la nature accomplissent un travail important de sauvegarde d'espaces naturels. Avec plus de cinq mille hectares de sites achetés ou loués, elles assurent la gestion d'un réseau de réserves naturelles qui peuvent bénéficier d'un statut officiel. Ce statut permet aux associations de bénéficier d'une meilleure protection, de recevoir des primes de gestion ainsi que de prime à l'achat de la réserve protégée sous ce statut.

Philippeville possède 5 réserves naturelles protégées par des arrêtés du gouvernement wallon.

Un 6<sup>ème</sup> site, celui des « Argilières de Romedenne » se situe à l'Ouest de Romedenne mais n'est pas reconnu comme réserve naturelle agréée, bien que le site appartienne à Natagora. Il en assure également la gestion. Il s'agit de prairies humides sur sols argileux lourds, en voie de disparition. La flore qu'on y retrouve est rare et diversifiée, parmi laquelle la scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*) et la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*). Sur le site, se retrouvent aussi une mégaphorbiaie à reine des prés, une zone de sources, un refuge pour libellules et batraciens, des haies et vieux saules. L'intérêt ornithologique est une fois de plus important. Une partie de la réserve est gérée avec un troupeau de race Galloway.

Les pages suivantes détaillent les 5 sites reconnus comme réserves naturelles agréées.

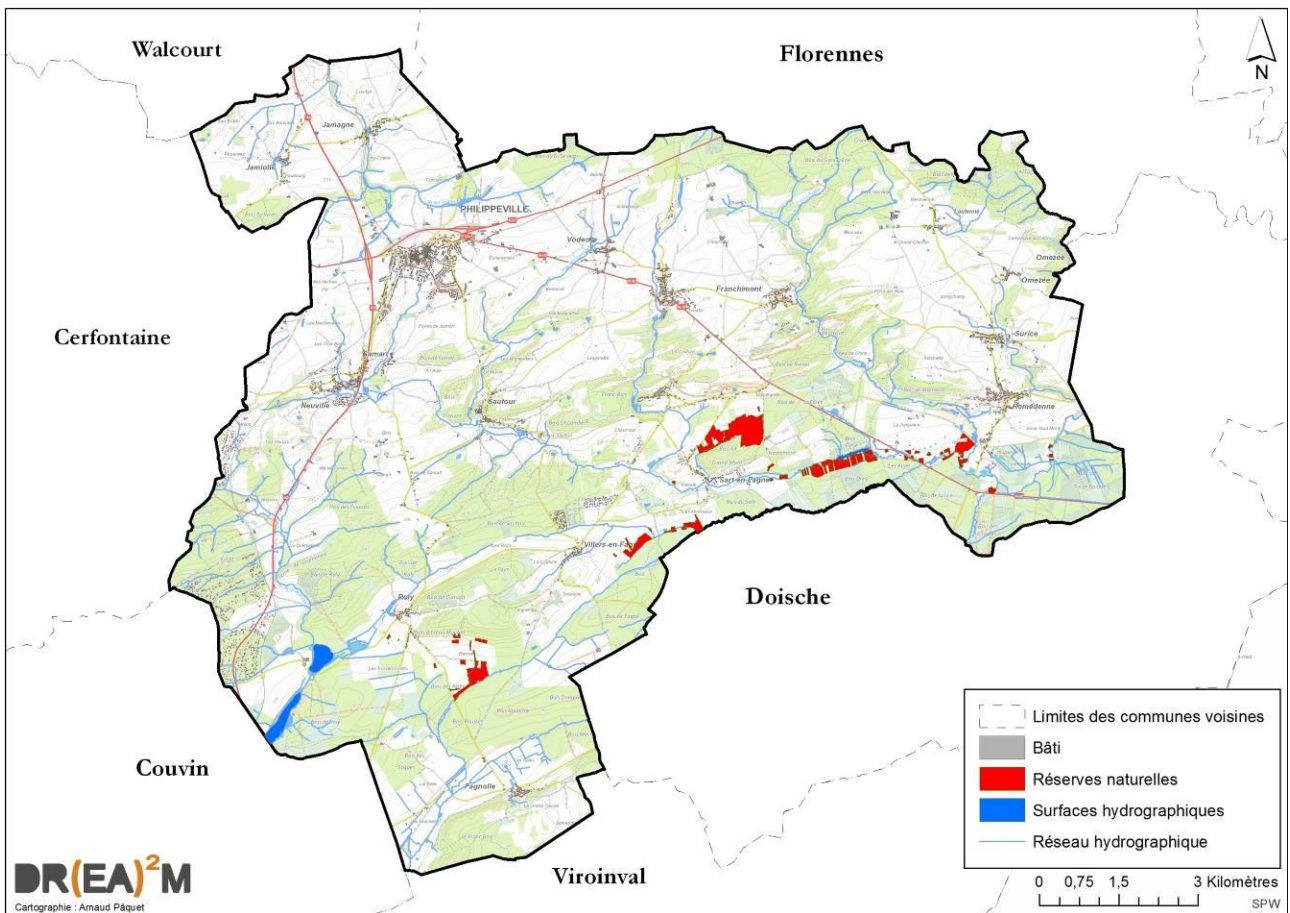


Figure 31 : Réserves naturelles agréées (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Vallée de l'Hermeton	04/03/1999	43,15 ha	0,28 %	Le long de l'Hermeton, entre Sart-en-Fagne et Romedenne.

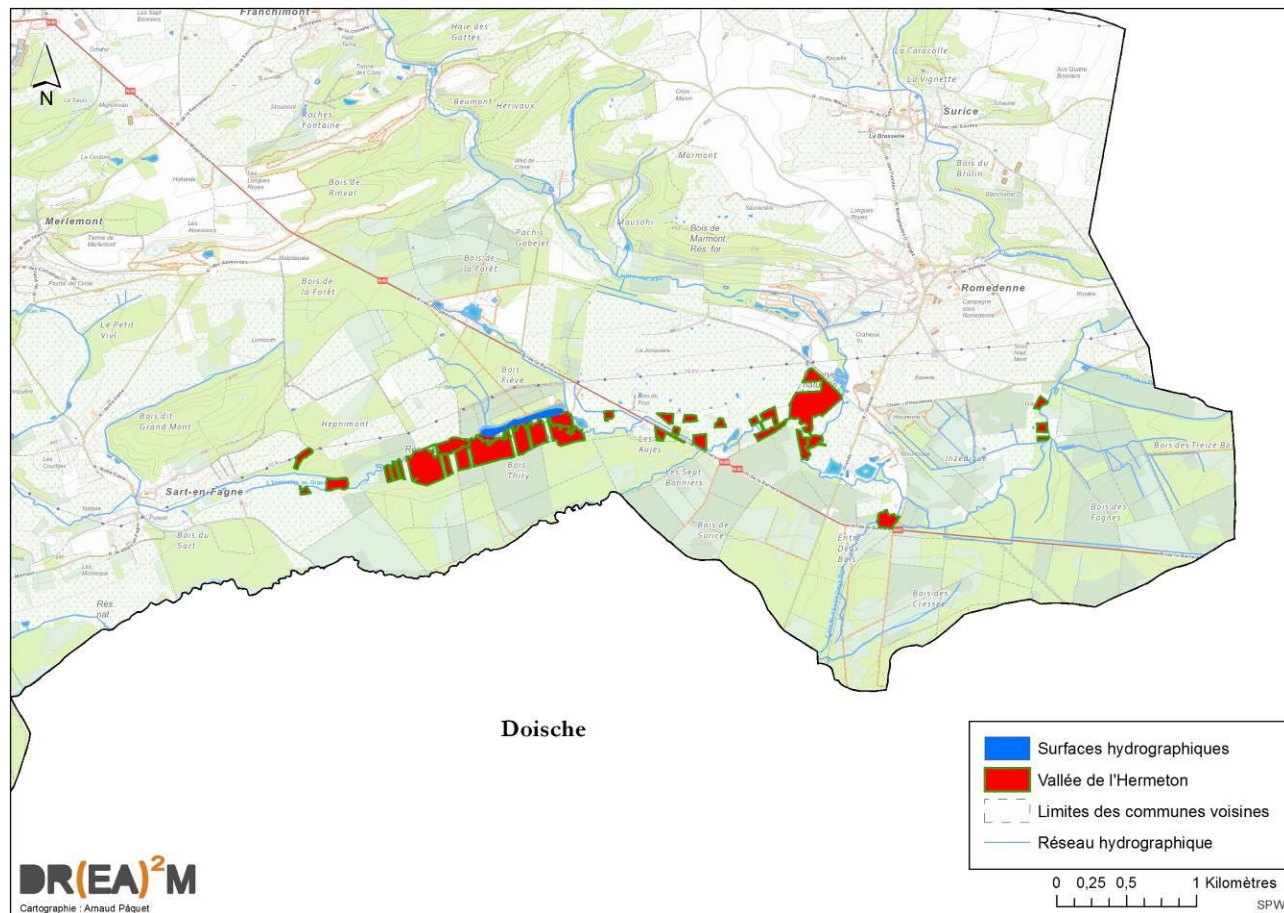


Figure 32 : Réserves naturelles agréées – Vallée de l'Hermeton (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Ce site appartient à Natagora. Il en assure également la gestion. Il s'agit d'un pré de fauche humide, ponctué d'aulnes, peupliers et saules. Le site est étendu le long de la vallée mais de manière relativement disparate.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Lombitch / Al Florée	16/05/2007	44,46 ha	0,28 %	Au Nord de Sart-en-Fagne.

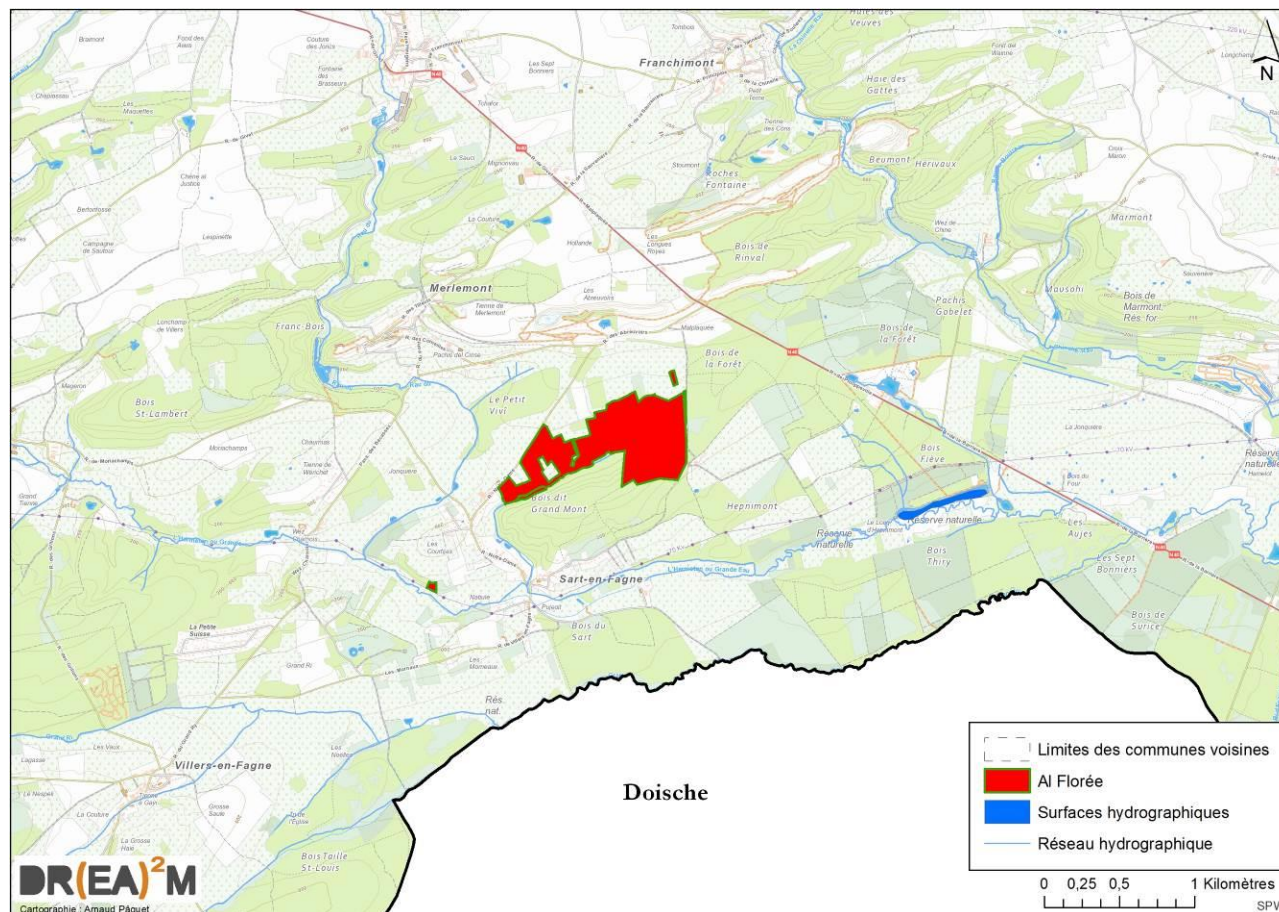


Figure 33 : Réserves naturelles agréées – Lombitch / Al Florée (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

### Description du site

Ce site appartient à Natagora. Il en assure également la gestion. Il s'agit d'un ensemble composé d'un bloc de prairies, d'un fond de vallée et de parcelles boisées. On y retrouve notamment l'ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*), une fougère très rare. Le fond de vallée est très varié, avec des pelouses sèches sur schiste ou des pelouses amendées à colchique.



Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Vivi des Bois	16/05/2007	19,25 ha	0,12 %	Entre Roly et Fagnolle.

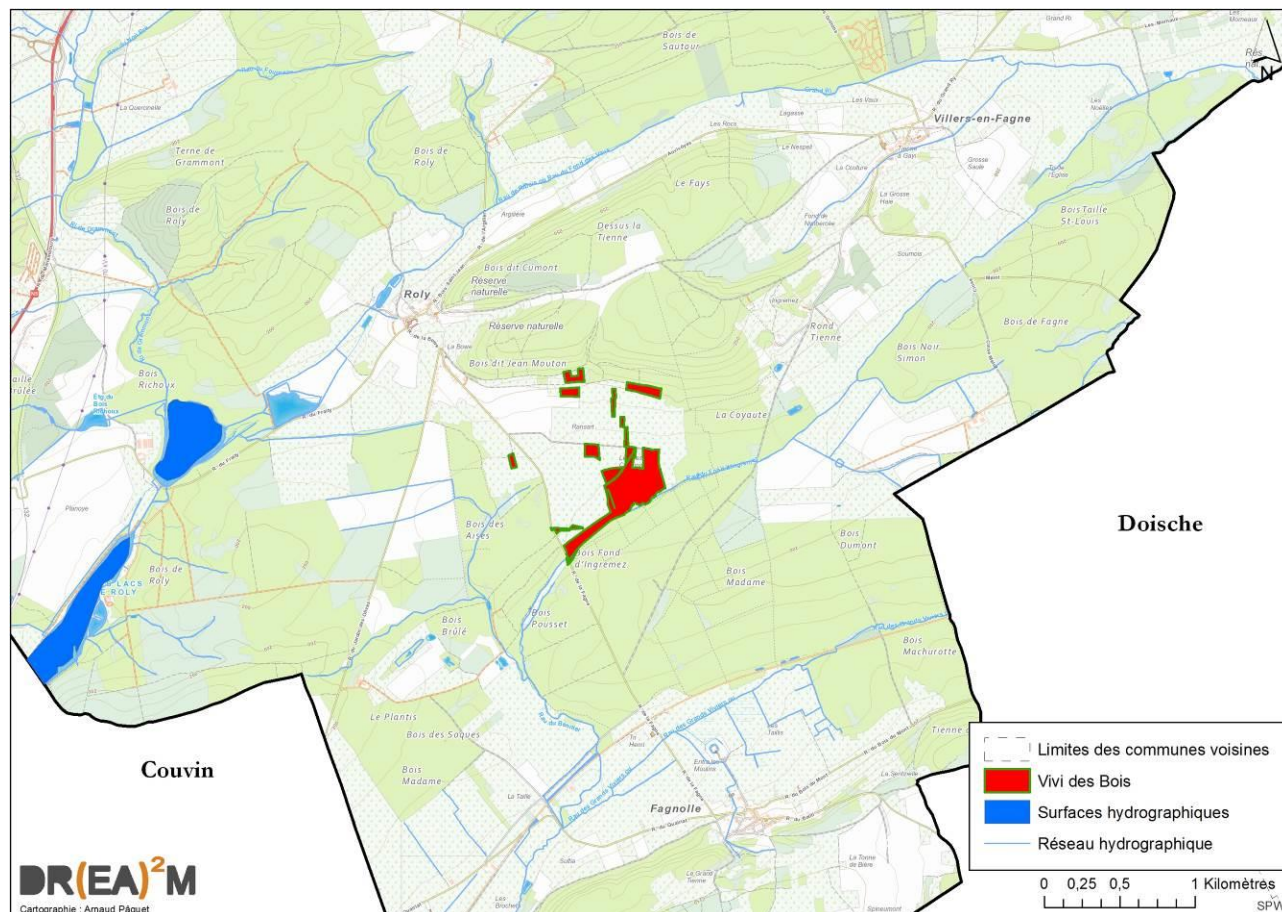


Figure 34 : Réserves naturelles agréées – Vivi des Bois (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Ce site appartient à Natagora. Il en assure également la gestion. Il s'agit d'un milieu très varié et qui se compose notamment d'une vaste magnocariçaie, de prairies humides à oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) et populage des marais (*Caltha palustris*), d'une mégaphorbiaie à reine des prés (*Filipendula ulmaria*), d'une roselière à phragmite (*Phragmites australis*) et baldingère (*Phalaris arundinacea*), etc. L'intérêt ornithologique est lui aussi important au sein de cette réserve. Un grand nombre d'espèces animales (oiseaux, papillons, criquets, sauterelles, grenouilles, serpents, lézards) fréquente également le site.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Les Tournailles</i>	03/03/1994 (extension : 16/05/2007)	15,27 ha	0,10 %	Entre Villers-en-Fagne et Sart-en-Fagne.

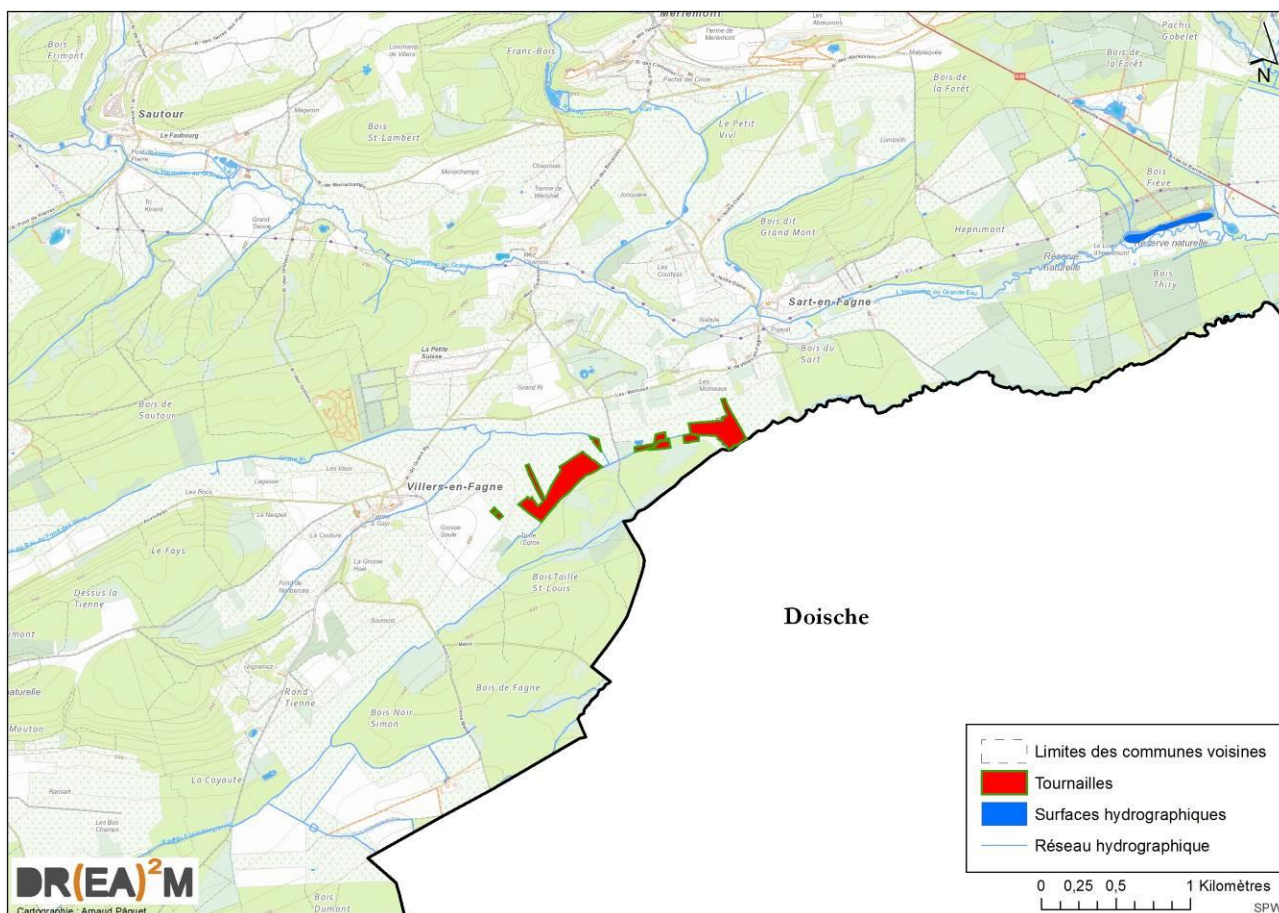


Figure 35 : Réserves naturelles agréées – Les Tournailles (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Ce site appartient à Natagora. Il en assure également la gestion. La végétation y est très diversifiée, avec des friches sèches ouvertes sur schistes ou recolonisées par bouleaux et genêts, des boisements denses de saules et aulnes, etc. Des mares et des ornières s'y retrouvent aussi en certain nombre (liées à l'extraction de l'argile) et permettent à un grand nombre de reptiles d'y trouver refuge, dont certains sont assez rares.



Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Roly	03/03/1994	0,48 ha	0,003 %	Au Sud de Roly.

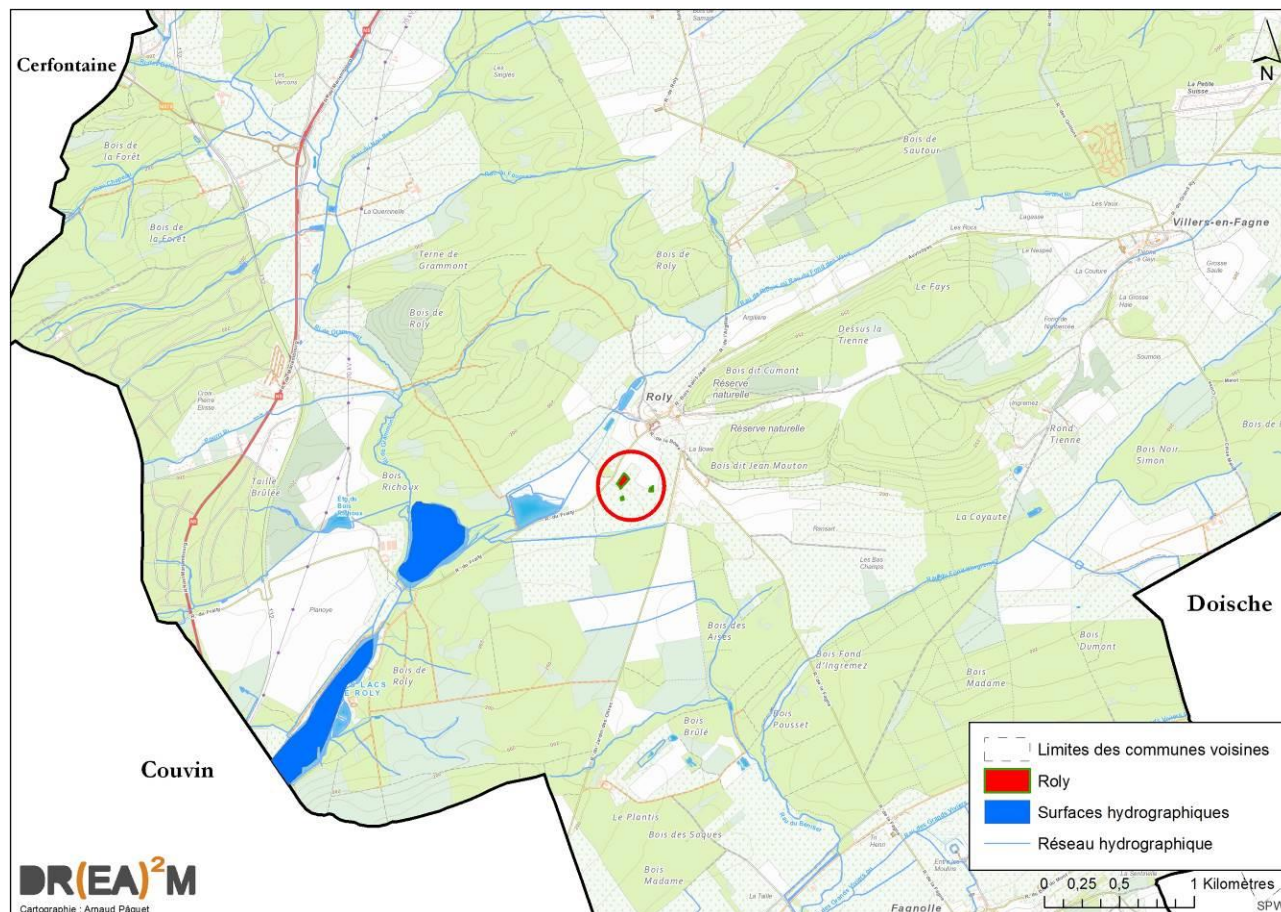


Figure 36 : Réserves naturelles agréées – Roly (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Ce site appartient à Natagora. Il en assure également la gestion. Il s'agit d'une très petite réserve comprise dans une zone bocagère de grand intérêt paysager et biologique, au sein de laquelle se retrouvent des prairies humides anciennement pâturées, des roselières, des haies, des fourrés et de vieux saules isolés. Plusieurs espèces d'oiseaux rares sont également présents sur le site.

### 2.1.2.4 Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites d'importance patrimoniale. Ces sites sont identifiés sur la base de deux directives européennes, la Directive 79/409 concernant la conservation des oiseaux sauvages et la Directive 92/43/CEE appelée directive « Habitats » ou « Faune-Flore-Habitats ». La première directive concerne uniquement les Oiseaux alors que la seconde prend en compte une large diversité d'animaux et de végétaux ainsi que des habitats ou milieux. Ces deux directives définissent des statuts généraux de protection des espèces et des habitats (interdiction de la destruction, du dérangement ou réglementation des prélèvements, ...) sur l'ensemble du territoire européen et complètent la protection légale par l'identification de sites où des mesures particulières sont indispensables pour assurer le développement ou le maintien à long terme de populations viables ou pour assurer la pérennité d'habitats ou d'écosystèmes remarquables.

Le territoire communal est concerné par 6 périmètres Natura 2000, couvrant 4.535,63 ha soit 29 % de la superficie totale. Actuellement, seuls deux d'entre eux sont concernés par un arrêté de désignation des sites Natura 2000.

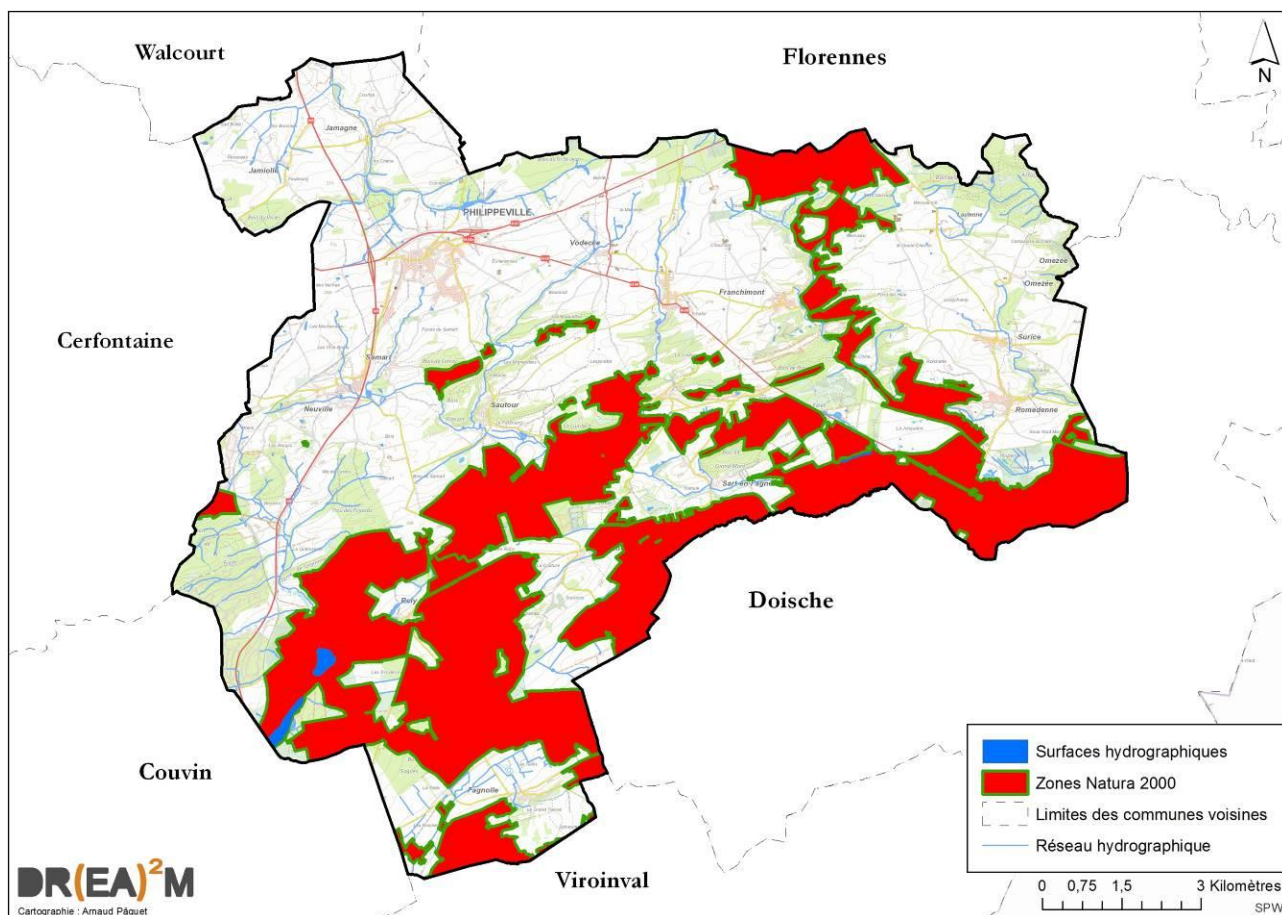


Figure 37 : Zones Natura 2000 (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Bassin fagnard de l'Hermeton</i>	BE35029	/	3.885,6 ha (2.056 ha sur Philippeville)	13,12 %	Au centre et au Sud-Est du territoire.

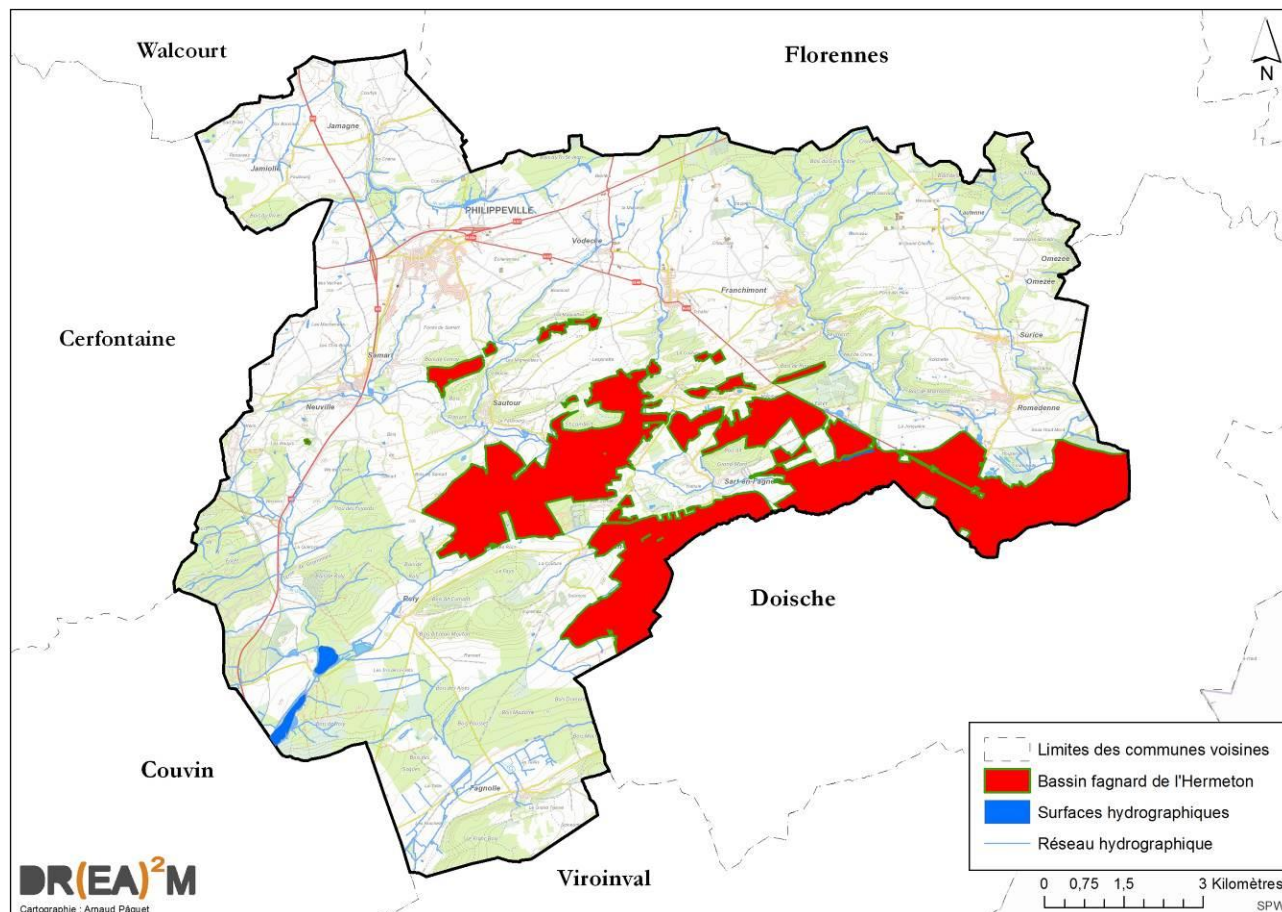


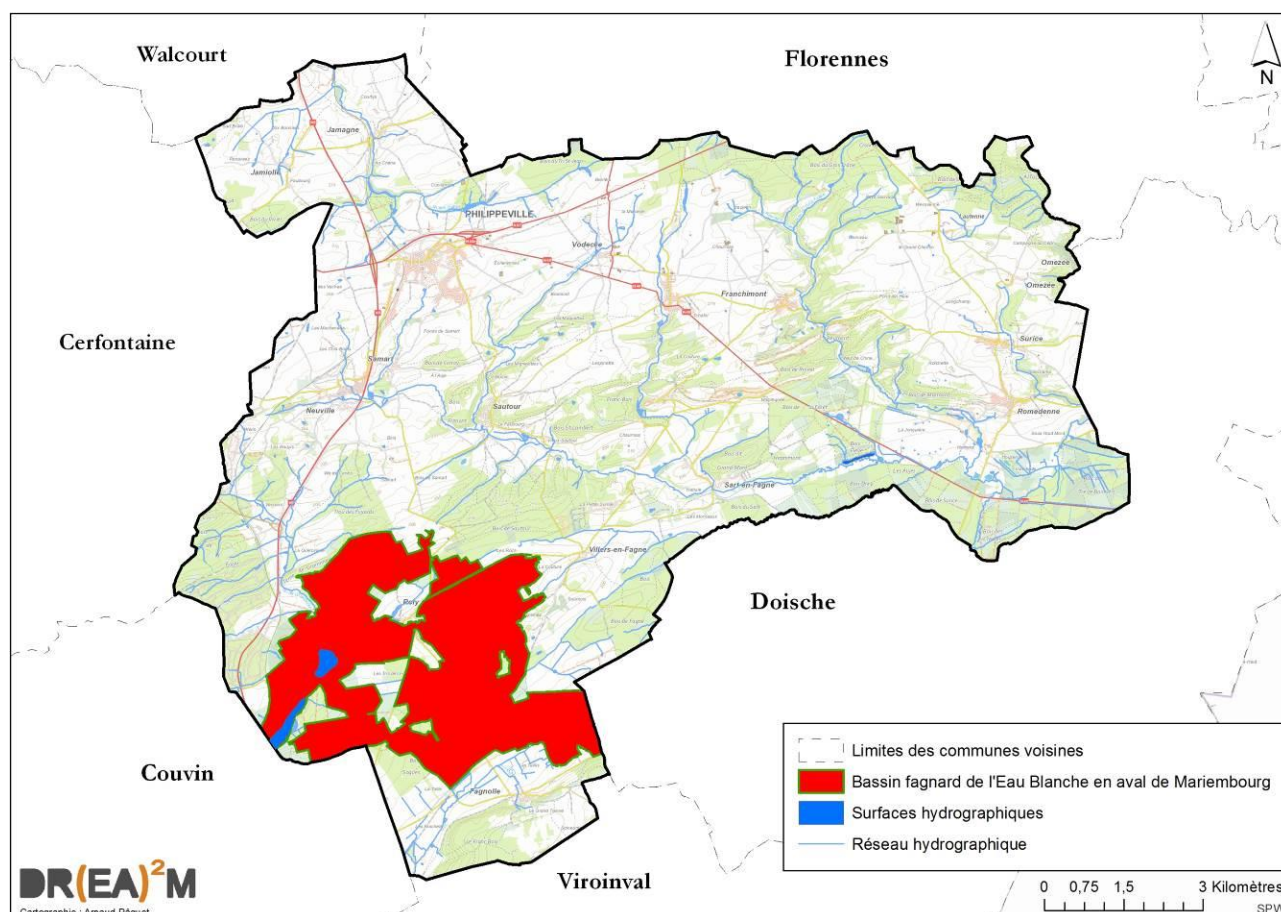
Figure 38 : Zones Natura 2000 – Bassin fagnard de l'Hermeton (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

De nombreux massifs forestiers composés de chênaie, des forêts alluviales et marécageuses, des plaines bocagères, des tiennes calcaires et des pelouses calcaires s'y retrouvent. Les oiseaux rares y sont massivement présents. Le damier de la succise l'une des espèces de papillon la plus menacée de Wallonie y trouve refuge.



Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Bassin fagnard de l'Eau Blanche en aval de Mariembourg</i>	BE35028	/	1.867 ha (1.682 ha sur Philippeville)	10,73 %	Au Sud-Ouest du territoire.



**Figure 39 : Zones Natura 2000 – Bassin fagnard de l'Eau Blanche en aval de Mariembourg**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Il est composé de chênaies pédonculées, de grands étangs, de bois sur tiennes calcaires et de prairies de fauche. Des pelouses sur arènes dolomitiques, des aulnaies et une ancienne galerie de mines de barytes abritant plusieurs espèces de chauves-souris sont également présents. L'intérêt ornithologique est lui aussi très important. Les étangs de Roly font office de lieu d'hivernage et de migration pour plusieurs espèces, de même qu'ils contribuent à attirer de grands rapaces. Enfin, on y retrouve l'unique implantation belge de *Nardurus maritimus*.



Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
Vallée de la Chinelle	BE35016	09/07/2015	917,6 ha (559,4 ha sur Philippeville)	3,50 %	A l'Est du territoire, selon un axe Nord-Sud.

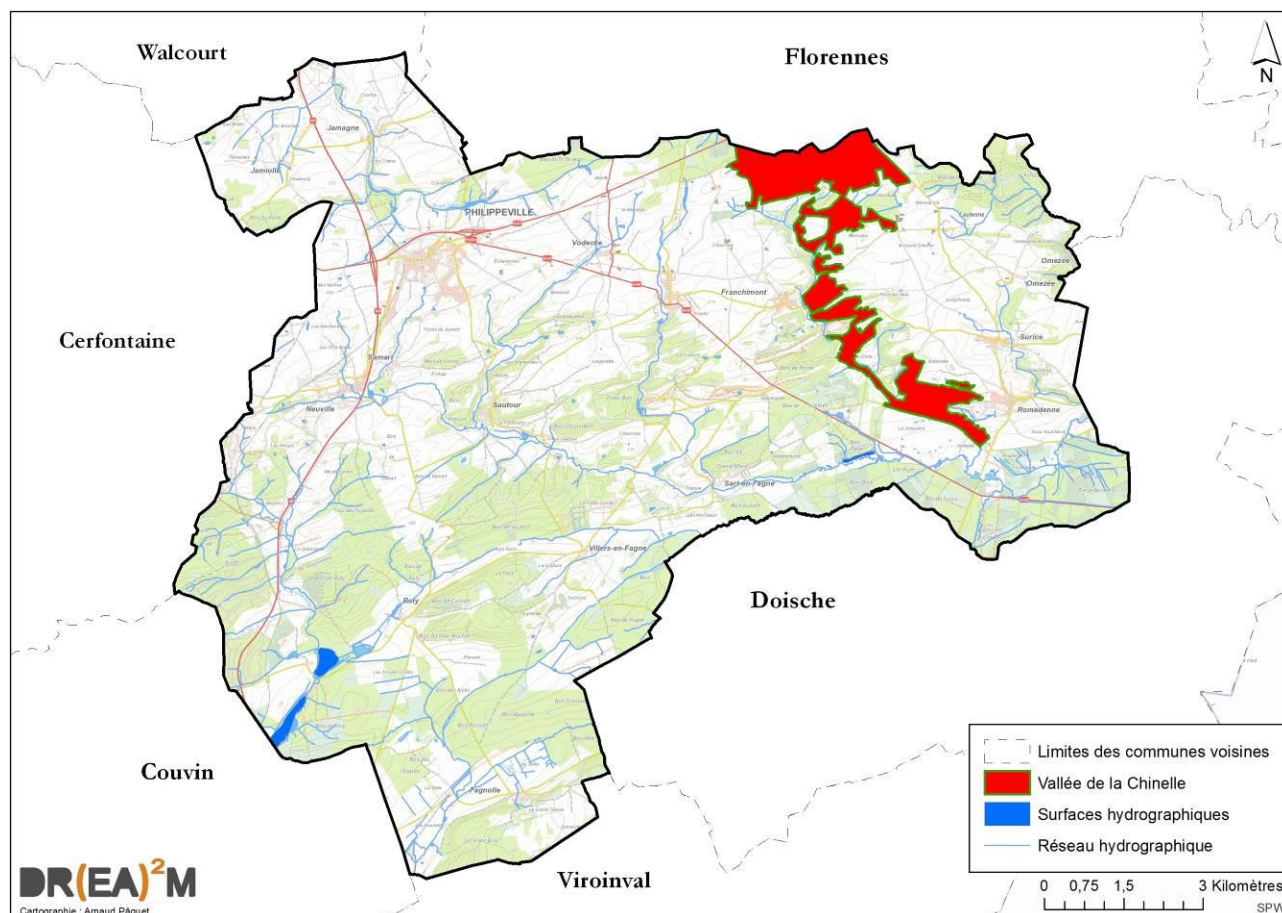
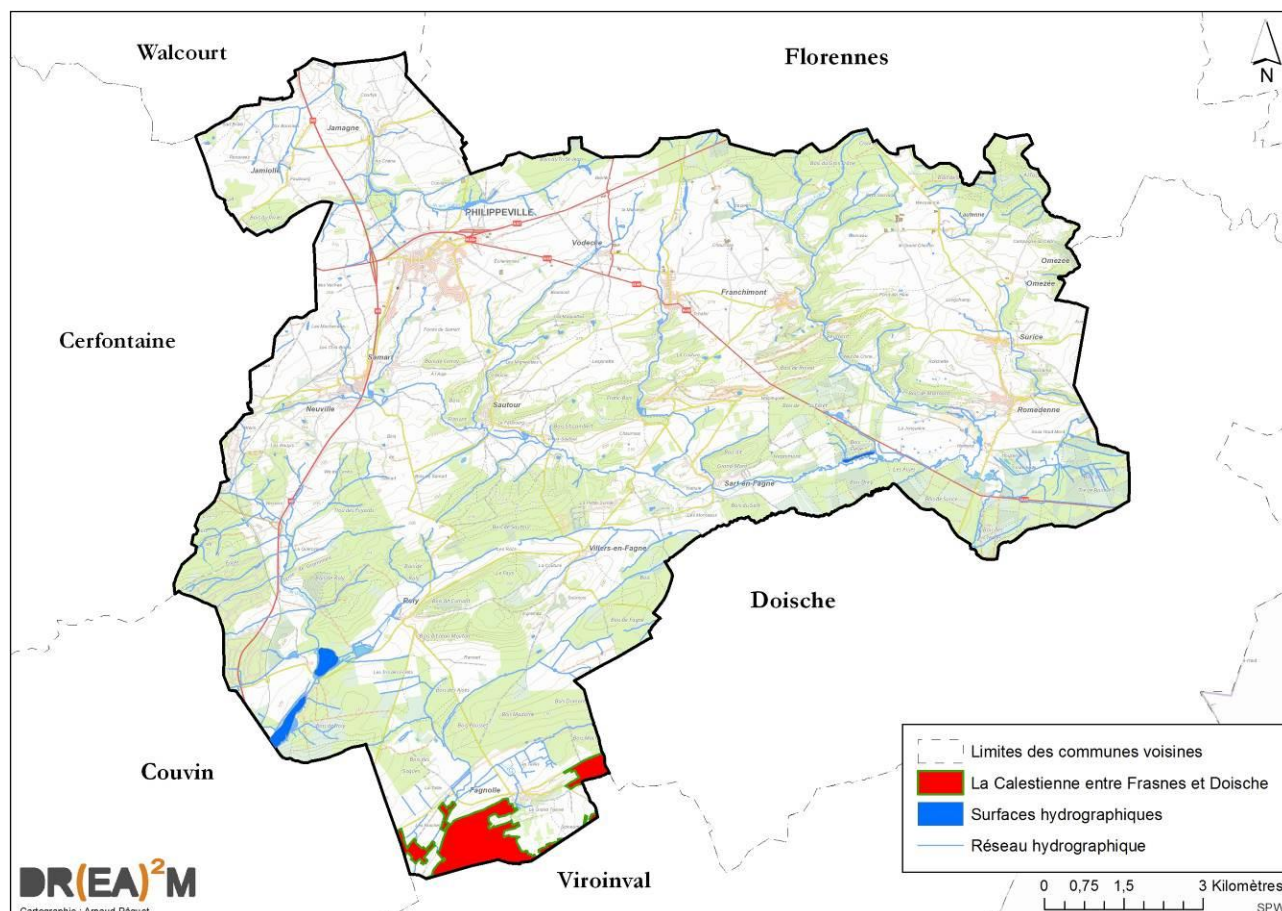


Figure 40 : Zones Natura 2000 – Vallée de la Chinelle (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

On y retrouve des chênaies-charmaies climaciques et des hêtraies acidophiles. Le Bois de Marmont est compris au sein du périmètre (voir la description dans le chapitre précédent) et sert notamment d'habitat à la cigogne noire ou la bondrée apivore. Les argilières de Romedenne et la Vallée de l'Hermeton sont également comprises au sein du périmètre ;

Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>La Calestienne entre Frasnes et Doische</i>	BE35030	/	2.867,6 ha (194,4 ha sur Philippeville)	1,24 %	Au Sud-Ouest du territoire.



**Figure 41 : Zones Natura 2000 – La Calestienne entre Frasnes et Doische**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

On y retrouve des pelouses sèches mésophiles et des rochers calcaires parmi les plus beaux et les plus étendus en Belgique. Des hêtraies calcicoles, des érablières de ravin, des aulnaies et mégaphorbiaies complètent le milieu. Il s'agit de l'un des sites wallons les plus riches, notamment pour la présence occasionnelle d'*Euphydryas aurinia*. Du point de vue ornithologique, le Faucon pèlerin, le hibou grand-duc, le Pic noir, le Pic mar, la Bondrée apivore ou la plus rare Gelinotte des bois s'y retrouvent également.

Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Massif forestier de Cerfontaine</i>	BE35026	/	3.024,7 ha (23,5 ha sur Philippeville)	0,15 %	A l'extrême Ouest du territoire.

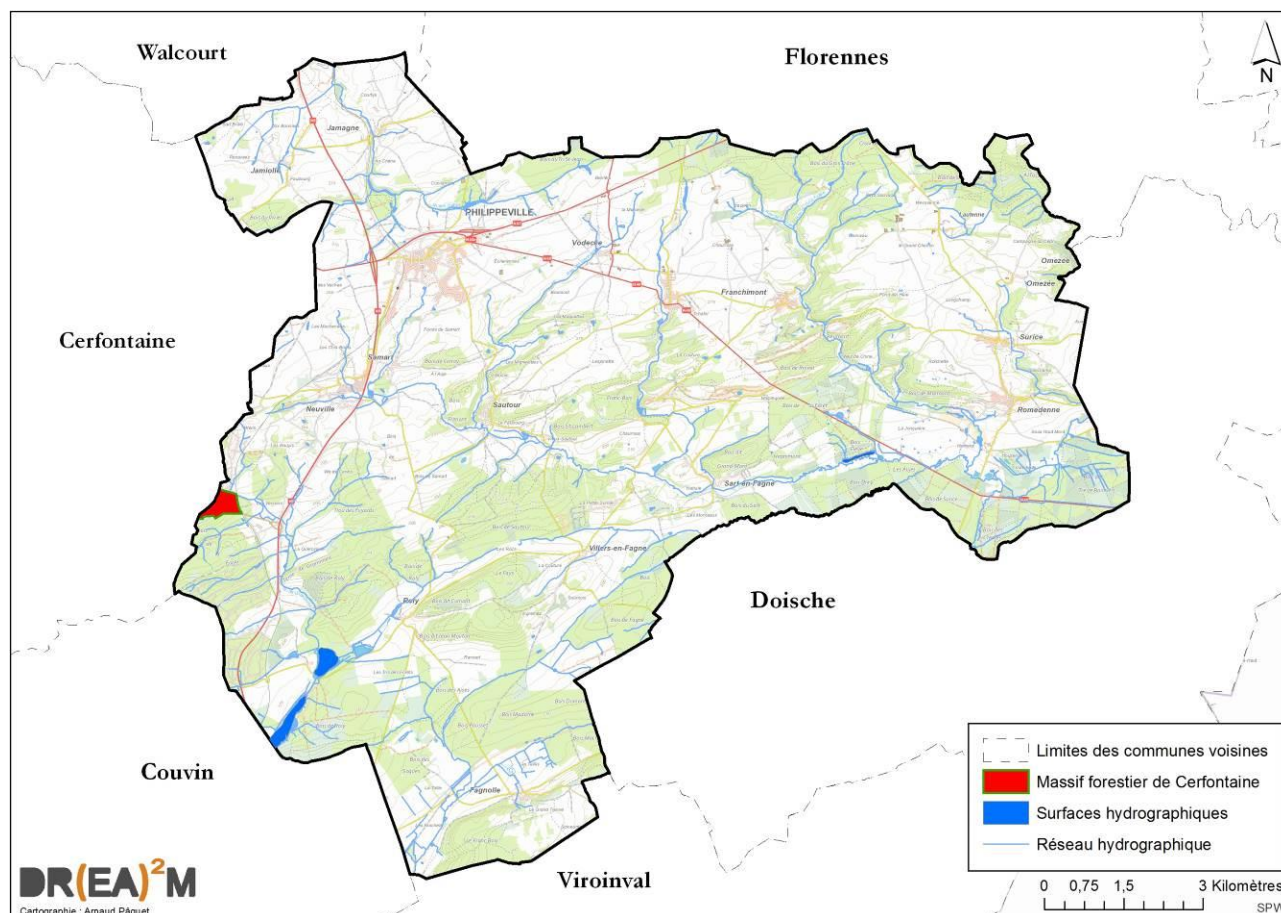


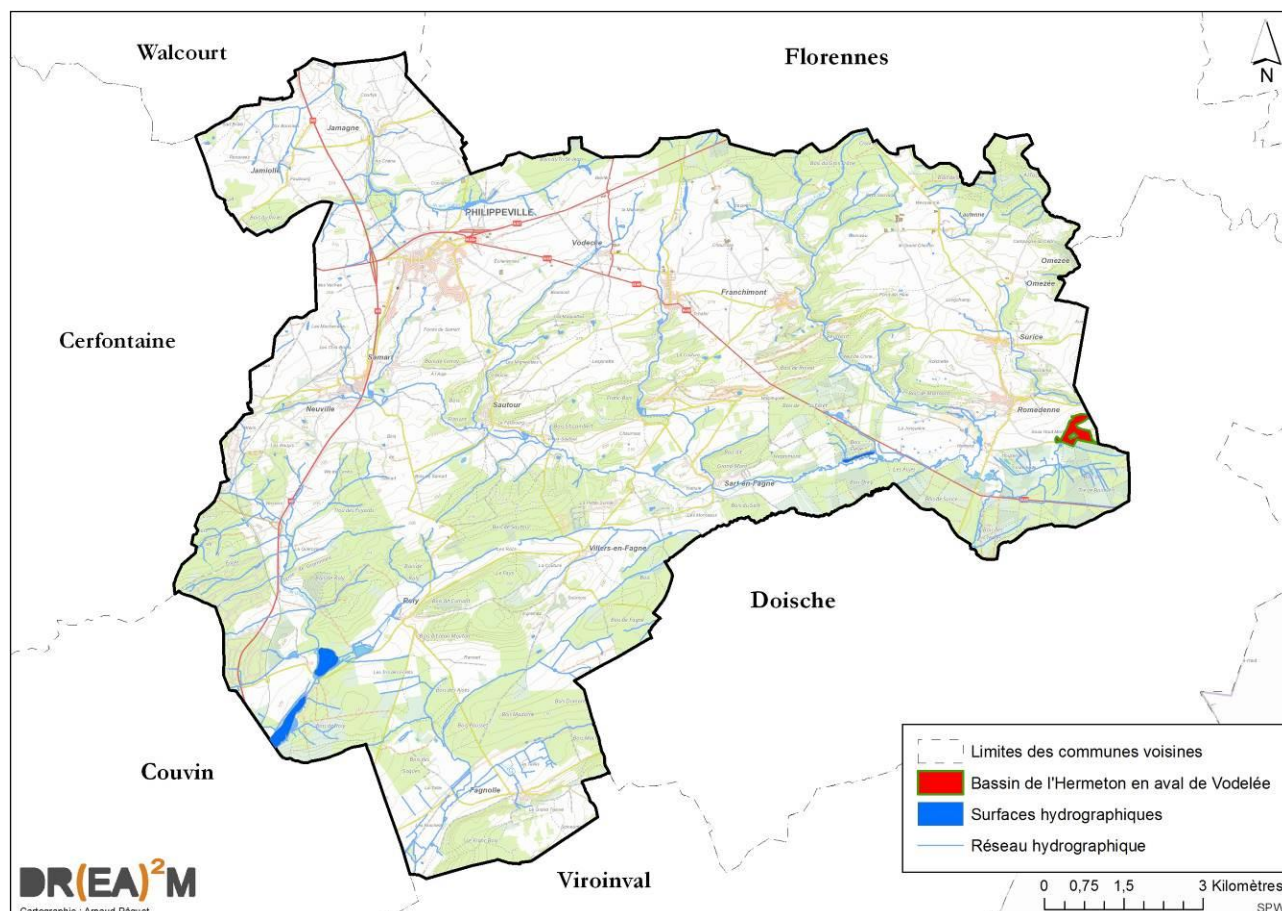
Figure 42 : Zones Natura 2000 – Massif forestier de Cerfontaine (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Le site comprend une zone forestière découpée de petits ruisseaux encaissés. Cette forêt est composée d'une chênaie de substitution mais aussi de portions de chênaies famennienne et d'aulnaies marécageuses. Il s'agit d'un habitat de première importance pour les oiseaux forestiers.



Dénomination	Code	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Bassin de l'Hermeton en aval de Vodelée</i>	BE35018	14/04/2016	989,3 ha (20,3 ha sur Philippeville)	0,13 %	A l'extrême Sud-Est du territoire.



**Figure 43 : Zones Natura 2000 – Bassin de l'Hermeton en aval de Vodelée**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

La majorité du site se trouve sur la commune de Doische. De vastes zones boisées y abritent des forêts du métaclimax des hêtraies calcicoles, neutrophiles et acidophiles. On y retrouve des forêts thermophiles et des forêts de ravins. Le fond de la vallée est occupé par des chênaies-frênaies humides et des forêts alluviales. Des prairies maigres, des mégaphorbiaies et des pelouses calcaires parsèment également le périmètre. L'Hermeton sert d'habitat au martin pêcheur et à la mulette épaisse. Enfin, une source calcaire incrustante (appelée tuf) existe au sein du périmètre.



Précisons également qu'autour de Philippeville, 5 périmètres sont également repris à l'inventaire du réseau Natura 2000. Ils comportent de larges surfaces boisées et sont traversés par divers types de cours d'eau :

- ✓ BE 35015, Vallée du Flavion, (Florennes) ;
- ✓ BE 35017, Vallée du Ruisseau de Féron, (Florennes) ;
- ✓ BE 35026, Massif forestier de Cerfontaine (Couvin et Cerfontaine) ;
- ✓ BE 35027, Vallée de l'Eau Blanche entre Aublain et Mariembourg (Couvin) ;
- ✓ BE 35049, Vallée du Ruisseau de Fairoul (Walcourt et Florennes).

#### **2.1.2.5 Zones humides d'intérêt biologique**

Le 8 juin 1989, l'Exécutif régional wallon adoptait un nouvel arrêté destiné à assurer la protection des zones humides d'intérêt biologique. L'arrêté a été modifié le 10 juillet 1997 pour préciser le statut de protection : il assure une protection restrictive de la faune et de la flore, mais autorise la chasse et la pêche. Cueillir, déplanter, endommager ou détruire les plantes indigènes est, en tout temps interdit. Les animaux ne sont pas en reste. À tout moment, il est interdit de les chasser, de les tuer, de les détruire, de les capturer ou simplement de les perturber. A l'exception toutefois des espèces dont la chasse est ouverte annuellement et des espèces qui peuvent être pêchées, de la taupe et de plusieurs espèces de rongeurs (rats, souris, campagnols, ...). Si nécessaire, le ministre chargé de la conservation de la nature peut aussi prendre des mesures complémentaires de protection des zones humides d'intérêt biologique afin d'assurer le maintien des espèces présentes.

En 2021, on recense en région wallonne 73 zones différentes.

Philippeville n'est concernée par aucune zone humide d'intérêt biologique. En revanche, un site est situé à la limite de la commune. Il s'agit des mares de Daussois et d'Yves-Gomezée, au Nord-Ouest de Jamiolle.

#### **2.1.2.6 Cavités souterraines d'intérêt scientifique**

L'arrêté du Gouvernement wallon du 26 janvier 1995 protège spécifiquement les cavités souterraines d'intérêt scientifique. Outre la présence d'une biodiversité élevée, d'espèces vulnérables, endémiques, rares ou adaptées à la vie souterraine, une cavité souterraine peut aussi être reconnue d'intérêt scientifique pour des motifs plus généraux : originalité, diversité et vulnérabilité de l'habitat, présence de témoins préhistoriques ou encore de formations géologiques, pétrographiques ou minéralogiques rares.

C'est le ministre ayant la conservation de la nature dans ses attributions qui désigne, par arrêté, de telles cavités, après avis du conseil supérieur de la conservation de la nature et de la direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine. L'arrêté de désignation détermine les mesures particulières de protection du site et notamment les conditions d'accès, l'interdiction d'effectuer certains travaux ou les mesures nécessaires à la croissance, l'alimentation, la reproduction, le repos, l'hibernation ou la survie des espèces qui y vivent.

L'arrêté précise également qu'une cavité souterraine reconnue d'intérêt scientifique ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une destruction, même partielle, ou d'une détérioration par exploitation directe de matière première, par exploitation touristique ou sportive, par pollution ou par toute autre forme d'intervention volontaire conduisant à une réduction sensible de l'intérêt scientifique de la cavité. Cependant, des accommodements sont possibles. On peut parfaitement fixer des critères qui permettraient de concilier accueil des chauves-souris en hiver et visites touristiques durant l'été.

Philippeville est concernée par cinq périmètres de protection de ce type. Tous sont localisés au Nord de l'axe Neuville-Merlemont, sauf un qui est localisé au Nord-Est de Roly. Les plus vastes sont situés au niveau de la ville de Philippeville.

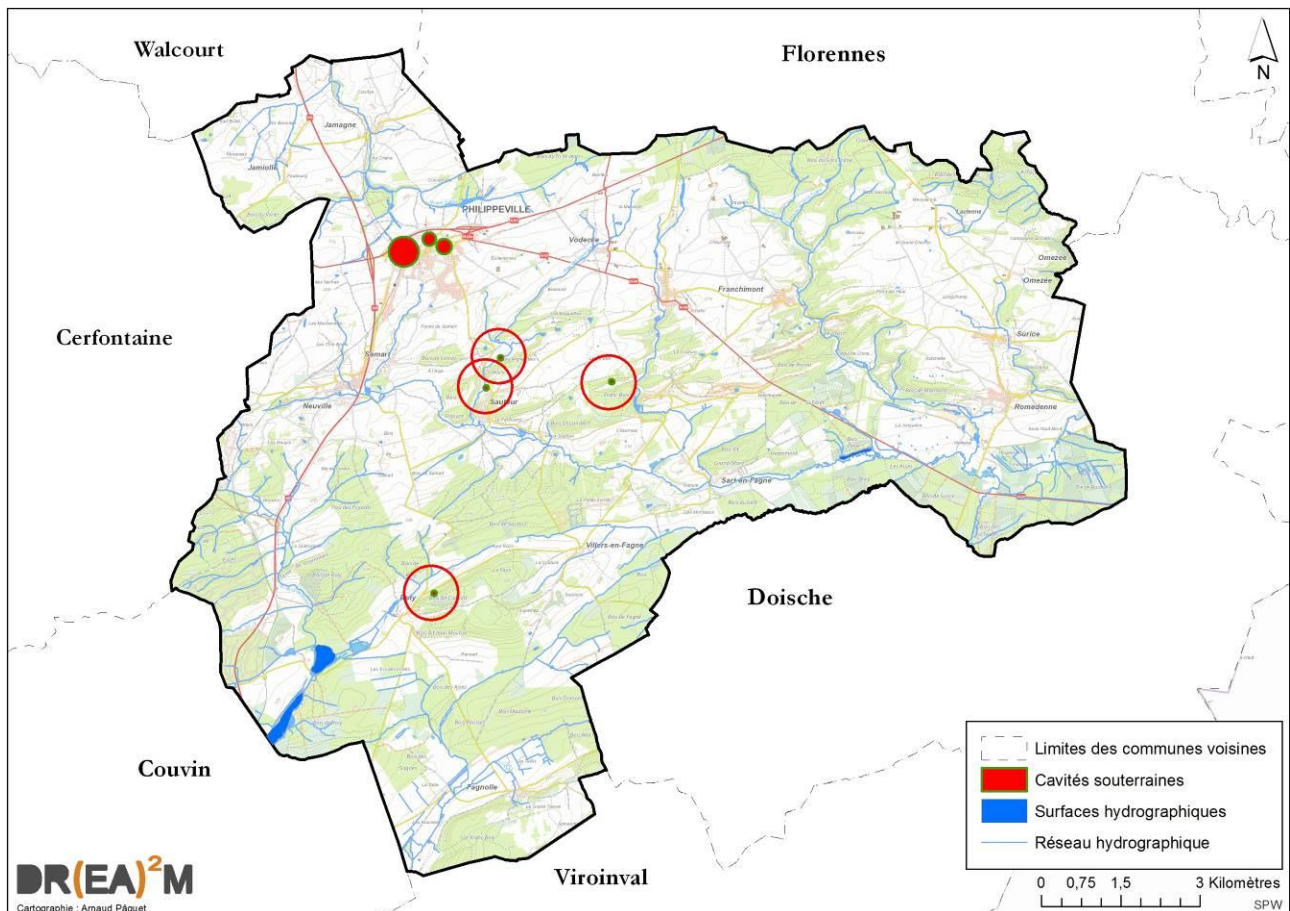


Figure 44 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Partie des souterrains de et à Philippeville</i>	07/11/2002	36,72 ha	0,23 %	Ville de Philippeville.

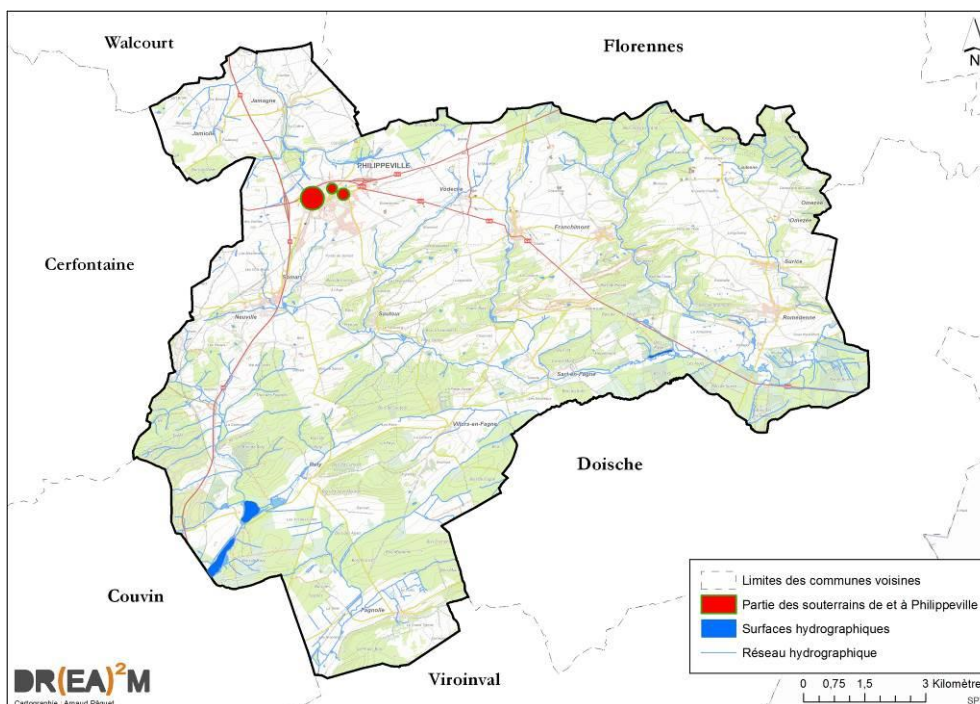


Figure 45 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique – Philippeville (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Trou de la Vache</i>	03/11/2001	0,32 ha	0,002 %	Entre Sautour et Philippeville

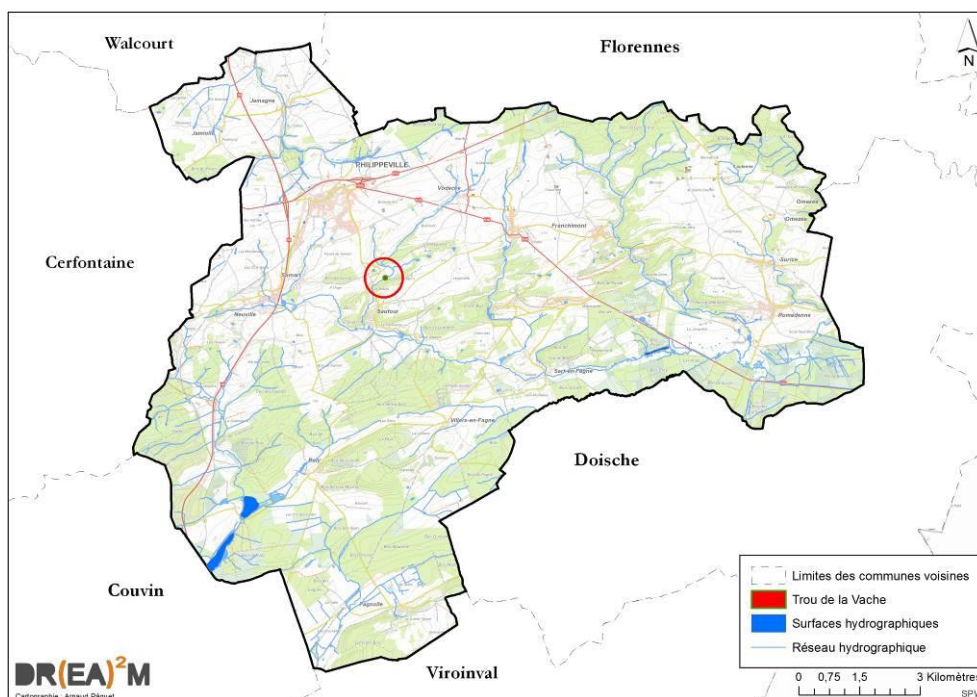


Figure 46 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique – Trou de la Vache  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Trou Cogen</i>	07/12/2002	0,33 ha	0,002 %	Entre Sautour et Philippeville

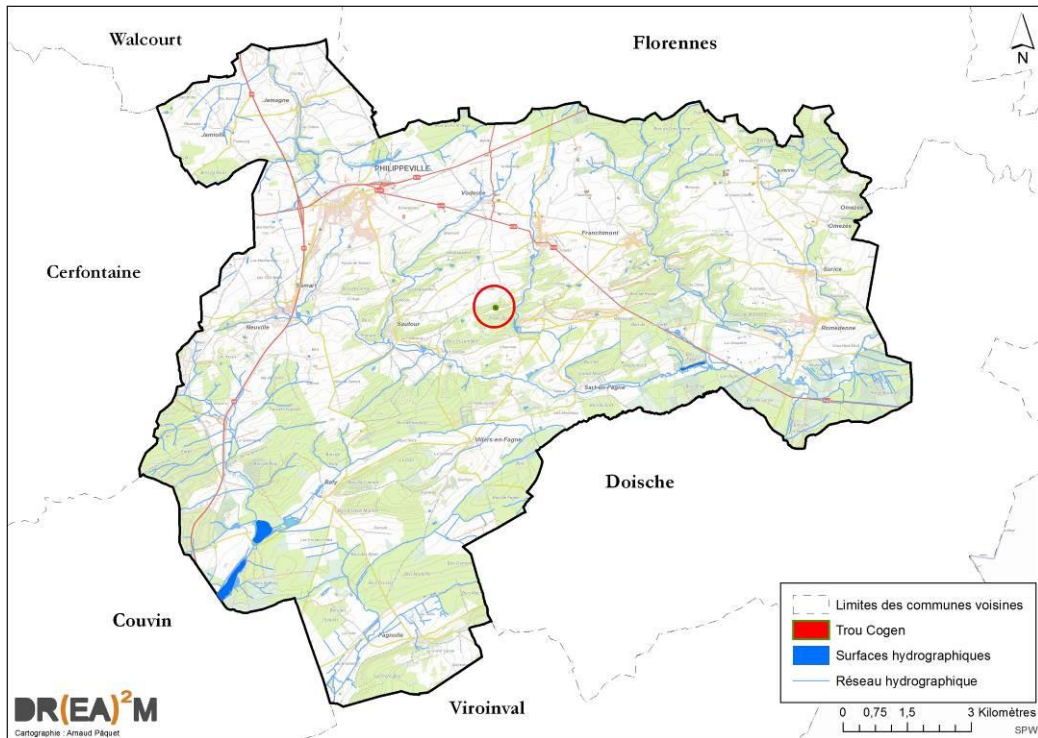


Figure 47 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique – Trou Cogen (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Galerie du Prouvet</i>	14/11/2002	0,32 ha	0,002 %	Sautour

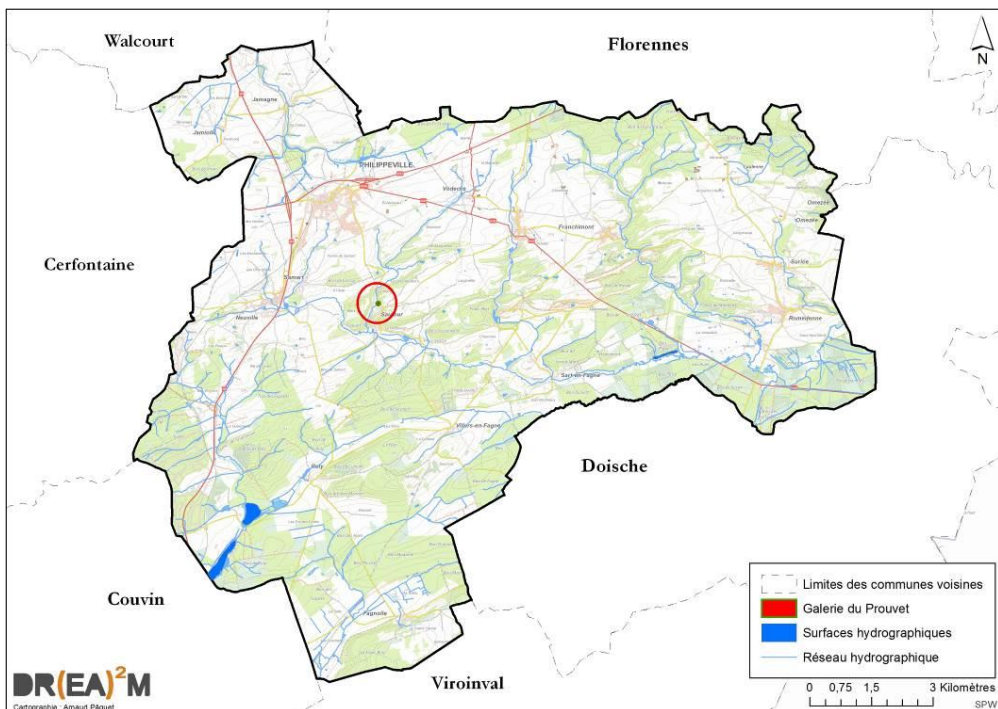
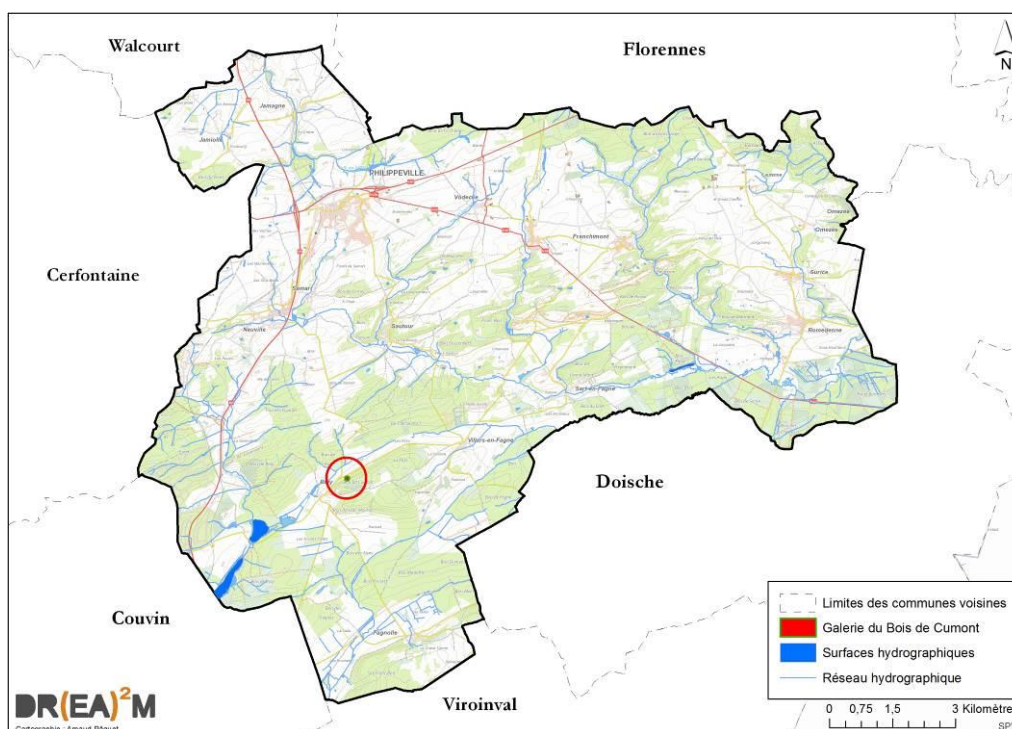


Figure 48 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique – Galerie du Prouvet (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)



Dénomination	Arrêté	Superficie	Part sur le territoire	Localisation
<i>Galerie du Bois de Cumont</i>	14/11/2002	0,33 ha	0,002 %	Entre Roly et Villers-en-Fagne



**Figure 49 : Cavités souterraines d'intérêt scientifique – Galerie du Bois de Cumont**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 2.1.2.1 Comparaisons avec le précédent PCDR

A l'époque du 1<sup>er</sup> PCDR, le réseau Natura 2000 n'était pas encore en place. Il n'a commencé à voir le jour que durant les années 2000. Les sites repris à l'époque pour intégrer le réseau Natura 2000 étaient au nombre de 6 ; il s'agit pour la plupart des réserves naturelles et forestières actuelles (Vallée de l'Hermeton, Bois de Marmont, Les Tournailles, Vivi des Bois et Argilière de Romedenne).

Aujourd'hui, le réseau Natura 2000 s'est largement étoffé et recouvre une grande part du territoire. Du point de vue des cavités souterraines, le Trou de la Vache est venu enrichir le répertoire des sites protégés.

### 2.1.3 Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

L'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB) a pour but de recenser (identifier, localiser et décrire) les espaces naturels ou semi-naturels terrestres ou aquatiques remarquables en Wallonie. Plusieurs projets d'inventaires des données relatives à des sites d'intérêt biologique ont été lancés au cours des dernières décennies en Wallonie. On recense actuellement une demi-douzaine d'inventaires de sites d'intérêt biologique, qui sont loin d'être comparables les uns aux autres, que ce soit en termes de structure ou de contenu.

Ces inventaires faisaient suite aux travaux de pionnier réalisés par Jean Massart en 1912 et ceux lancés à l'initiative de l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire au début des années 60 (Survey National). En 1980, l'inventaire ISIWAL des sites de très grand intérêt écologique était produit en vue de répondre aux besoins de la mise en place des plans de secteurs. Il était suivi en 1991 par l'inventaire des sites CORINE réalisé dans le cadre de l'application de la Directive européenne CE/79/409 concernant les oiseaux. En 1993, une base de données a été développée dans le cadre d'une convention à l'UCL où le concept de sites de grand intérêt biologique, indépendant du statut de protection, a été défini pour mieux organiser l'information. Dès 1995, les informations étaient disponibles et depuis cette période, la base de données est progressivement complétée et enrichie de nombreuses informations (UCL, FUSAGx).

Le territoire communal est concerné par **54 sites** repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique. Cela représente 1.351,52 ha, soit 8,6% du territoire communal.

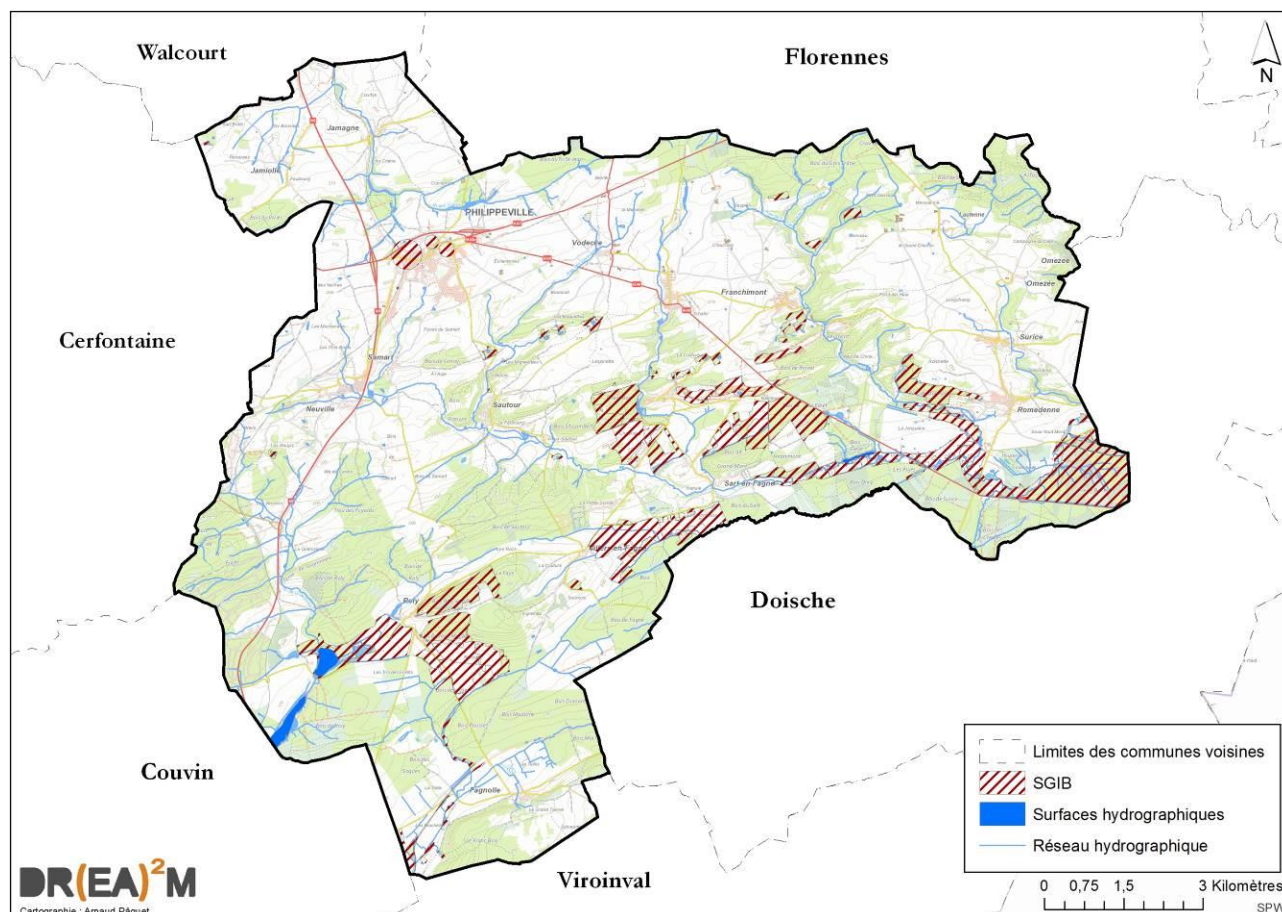


Figure 50 : SGIB (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Les sites de grand intérêt biologique se localisent principalement dans la dépression de la Fagne et le long de la Calestienne, soit le long d'un axe Sud-Ouest/Nord-Est situé au Sud de la commune. En grande majorité, il s'agit de sites correspondant également au réseau Natura 2000 mais aussi des cavités souterraines :

1. Anciennes carrières du Haut Mont et du Petit Mont (Doische ; Philippeville)	2. Argilières de Romedenne (Philippeville)
3. Bois Cumont (Philippeville)	4. Bois de la Forêt (Philippeville)
5. Bois de Marmont (Philippeville)	6. Bois des Treize Bonniers (Philippeville ; Doische)
7. Bois du Poncia (Philippeville)	8. Bois Jean Mouton (Philippeville)
9. Carrière de Biernonri (Philippeville)	10. Carrière de la Grosse Haie (Philippeville)
11. Carrière de la Rue de la Chinelle (Philippeville)	12. Carrière de Rochefontaine (Philippeville)
13. Carrière de Tapoumont (Philippeville)	14. Carrière des Wayons (Philippeville)
15. Carrière du Bois de Rinval (Philippeville)	16. Carrière du Grand Fond (Philippeville)
17. Carrière du Tienne al Gatte (Philippeville)	18. Carrière et pelouse du Tienne de Merlemont (Philippeville)
19. Carrière Les Longues Royes (Philippeville)	20. Carrière Les Maquettes (Philippeville)
21. Carrière Madame (Philippeville)	22. Carrière Magloire (Philippeville)
23. Carrière Marmont (Philippeville)	24. Carrière Monsieur (Philippeville)
25. Clairière de Moriachamps (Philippeville)	26. Etang de Prand'lage (Philippeville)
27. Etang du Fraity (Philippeville)	28. Fonds du ruisseau de Fagnolle (Philippeville)
29. Galerie du Prouvet (Philippeville)	30. Grand Ri (Philippeville)
31. Grande friche de Romedenne (Philippeville)	32. La Ballastière (Philippeville)
33. La Haie Maïon (Philippeville)	34. Le Gros Tienne (Philippeville)
35. Le Petit Trieu (Philippeville)	36. Le Tombeau (Philippeville)
37. Les Auges (Philippeville)	38. Les Tournailles (Philippeville)
39. Lombitch (Philippeville)	40. Mares d'Yves-Gomezée et de Daussois Au Chemin de Jamiolle (Walcourt, Cerfontaine)
41. Montagne-aux-Buis (Viroinval)	42. Onoyes à Roly (Philippeville)
43. Pré du Poncia (Philippeville)	44. RAVeL de Mariembourg à Fagnolle (Philippeville; Couvin)
45. Ruisseau du Bénitier (Philippeville)	46. Souterrains de Philippeville (Philippeville)
47. Terne des Coris (Philippeville)	48. Tienne de Wérichet (Philippeville)
49. Trou Cogen (Philippeville)	50. Trou de la Vache (Philippeville)
51. Vallée de la Brouffe à Mariembourg (Couvin; Philippeville)	52. Vallée de l'Hermeton (Philippeville)
53. Vallée de l'Hermeton de Vodelée à Soulme (Doische)	54. Vivi des Bois (Philippeville)

#### 2.1.4 Les arbres et haies remarquables

On recense sur le territoire **44 arbres isolés** sur **34 sites** répartis sur toute la commune. 60% des essences représentées sont des tilleuls, les 40% restants se partageant entre les chênes, les marronniers et d'autres essences minoritaires (frêne, orme, érable, charme et pin).

Aucun site ne comporte plus de deux arbres remarquables.

Quelques individus (3) sont en voie de dépérissement et présentent des « blessures » ou marques de pourriture (Jamiolle et Jamagne). Celui de Franchimont présentait également des marques de ce type et a été récemment abattu.

Du point de vue des haies ou alignements d'arbres, seuls **3 sites** sont identifiés, à Merlemont (devant et derrière l'Eglise Saint-Nicolas), Roly (entre l'église et le château) et Fagnolle (site de l'ancien château).



Localisation	Type de sujets	Nombre de sujets
<i>Fagnolle (château)</i>	Haies de noisetiers + aubépine, sureau, rosier, clématite, etc.	/
<i>Roly (église et château)</i>	Alignement de platanes communs	9
<i>Merlemont (Eglise Saint-Nicolas)</i>	Alignement de tilleuls argentés	4

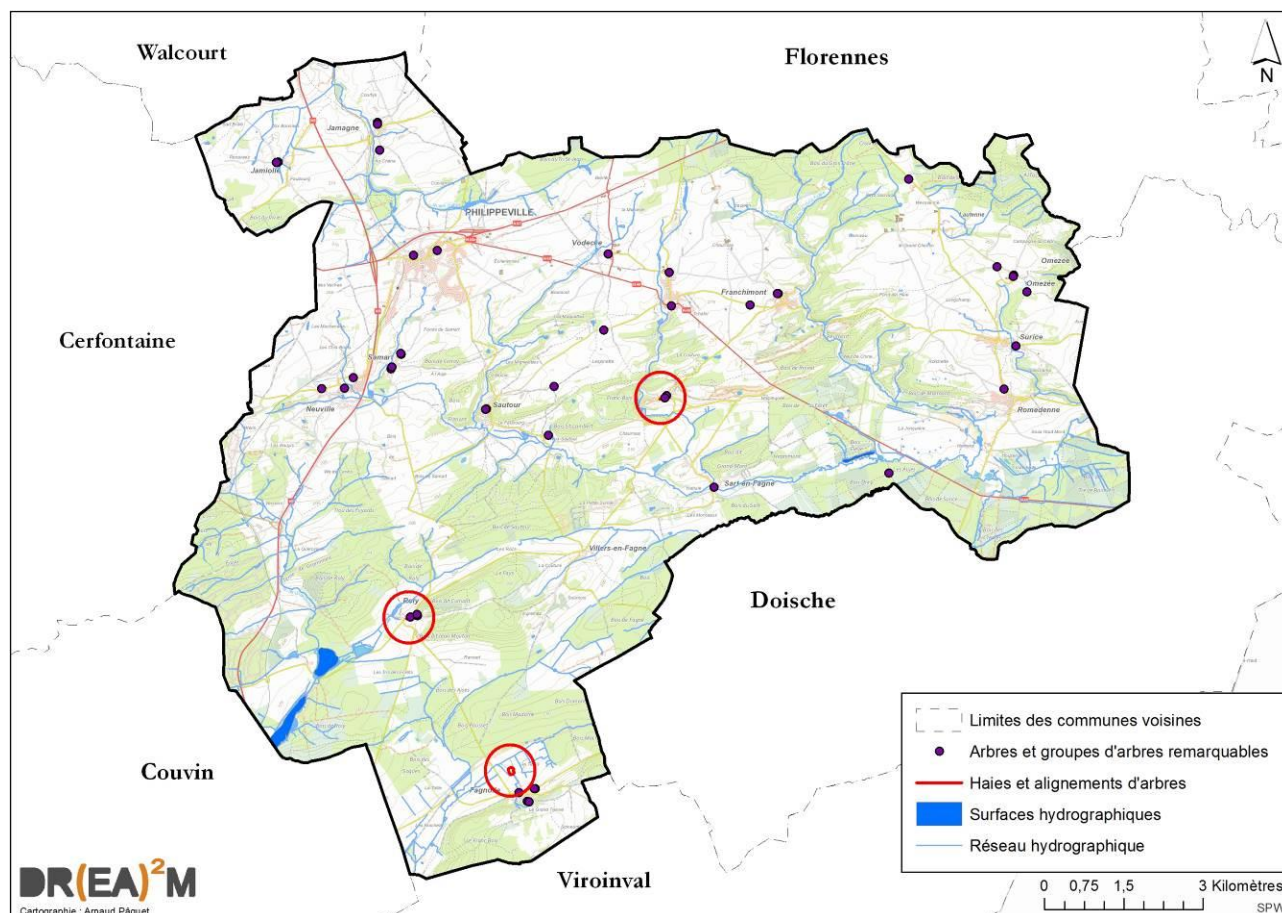


Figure 51 : Arbres et haies remarquables (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Enfin, il n'existe qu'un site dit d'arbres et haies remarquables sur le territoire de Philippeville. Il se situe à Merlemont et englobe l'alignement de tilleuls argentés mais également les arbres remarquables qui bordent l'église.

La liste des arbres remarquables de Philippeville est reprise en annexe de ce document.

### 2.1.5 La faune et la flore

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi Philippeville peut prétendre à une place parmi les dix communes les plus riches en biodiversité en Wallonie. On y retrouve :

- ✓ Plus de la moitié de la flore wallonne ;
- ✓ Plus d'une centaine d'espèces protégées par la Loi sur la Conservation de la Nature ;
- ✓ Le dernier lieu de nidification du Râle des genêts en Wallonie, l'une des deux espèces wallonnes dites « d'intérêt communautaire » nécessitant des zones spéciales de conservation (en lien avec Natura 2000) ;



- ✓ Plusieurs habitats d'intérêt communautaire et un grand nombre d'autres habitats d'intérêt ;
- ✓ Une vaste superficie du territoire concernée par les périmètres Natura 2000.

Pour plus d'informations, le chapitre consacré au maillage écologique a plus précisément détaillé les milieux et les espèces présents sur le territoire de Philippeville.

## **2.1.6 Associations actives en matière d'environnement**

### **2.1.6.1 Régionale Natagora « Entre-Sambre-et-Meuse »**

Basée à Romedenne, la Régionale Natagora de l'Entre-Sambre-et-Meuse s'étend sur le Condroz, la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne. Ses membres y développent depuis 2004 des activités de découverte et de sensibilisation à la nature. Ils contribuent à la gestion de 22 réserves naturelles en protégeant et conservant des pelouses à orchidées, des prairies humides, des étangs, des bois, des rivières, etc.

Ils ont initié plusieurs projets, parmi lesquels des projets LIFE. Des partenariats sont également développés avec le PCDN de Couvin et la France.

### **2.1.6.2 Cercle horticole « Le Magnolia »**

Il organise des conférences dans le milieu du jardinage et du petit élevage. Au même endroit, « Le Chouette Jardin » permet l'apprentissage des notions du jardinage, à destination de tous.

### **2.1.6.3 Asbl « La Surizée »**

Cette asbl socio-culturelle active depuis les années 1990 avait comme objectif premier de lutter contre l'exode rural, au départ d'une initiative menée par des habitants de Surice et Omezée. L'asbl a notamment mis en place dès 2006 un projet de bio-méthanisation qui a finalement vu le jour.

### **2.1.6.4 Asbl « Les Amis de la Terre »**

La plus ancienne association écologiste belge est active sur le territoire de Philippeville par le biais de la locale de l'Eau d'Heure. L'association expérimente et propose « un nouvel art de vivre dans la simplicité. L'association s'engage en faveur de transformations sociétales pour permettre aux êtres vivants d'évoluer en harmonie et en équité. »

### **2.1.6.5 Nature et Progrès**

Cette association de sensibilisation, d'information et de conscientisation du grand public aux problématiques environnementales et sociétales possède une locale pour la région de Philippeville. Nature et Progrès est active dans le jardinage, l'agriculture et l'alimentation biologiques et l'écobioconstruction.

### **2.1.6.6 Cercle des Naturalistes de Belgique**

La locale Chinelle-Hermeton organise des visites thématiques, des découvertes de milieux, des inventaires, des conférences, etc., animés par des bénévoles et guides-nature.

## **2.1.7 La sensibilisation et les actions menées en faveur de l'environnement**

En vue de préserver et de valoriser la richesse de son patrimoine naturel, la Ville de Philippeville a entrepris plusieurs démarches :

- ✓ l'opération « Combles et clochers » (1996) ;
- ✓ les opérations « Bords de route – Fauchage tardif » (depuis 1997) ;
- ✓ la Semaine sans pesticides (2007) ;

- ✓ la Semaine de l'Arbre (2010) ;
- ✓ le Plan Maya (2011) ;
- ✓ le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN, 2012) ;
- ✓ BiodiBab (2013) ;
- ✓ le programme LIFE (« Papillons », « Elia » et « Rôle des genêts »).

#### **2.1.7.1 Les opérations « Bords de route – Fauchage tardif »**

Philippeville est engagée dans cette opération depuis 1997. Via une convention entre la Ville et le SPW, une cartographie doit localiser les accotements herbeux fauchés tardivement, le 1<sup>er</sup> août étant la date minimale (sauf pour le premier mètre en bordure de voirie). Des zones de refuge sont ainsi créées pour la faune et la flore sauvage, présentant de multiples floraisons et accueillant une multitude d'espèces.

Pour les communes, ce type d'opération permet de réduire les efforts d'entretien (entre autres) mais n'est pas nécessairement optimal en matière de biodiversité, en l'absence de certaines contraintes pour les communes.

Couplées à des haies et/ou fossés, ces bandes enherbées accroissent les capacités d'accueil de la faune. Couplées à une gestion différenciée, elles seraient encore plus positives pour la biodiversité.

Philippeville compte actuellement  $\pm$  220 km d'accotements en fauchage tardif ( $\pm$  55 ha).

#### **2.1.7.2 « Combles et Clochers »**

Philippeville adhère depuis 2009 à cette convention qui vise à aménager ou à protéger les combles et clochers en tant que gîte potentiel de reproduction des chauves-souris, de la chouette effraie ou d'autres animaux tels que les choucas et les martinets noirs.

Suite au succès de cette opération, elle est actuellement suspendue afin qu'une évaluation des effets à moyen terme soit menée.

#### **2.1.7.3 Plan « MAYA »**

Le plan « Maya » vise à promouvoir les plantations d'essences "mellifères", dans le but de favoriser le développement des butineuses, qui jouent un rôle majeur dans la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales. Une charte est signée avec la Ville, à l'issue de laquelle elle s'engage à semer au moins 20 % de fleurs mellifères dans les parterres, bacs à fleurs et espaces publics, à planter des haies champêtres mellifères

A Philippeville, l'efficacité des actions du plan « Maya » sont les plus efficaces aux interfaces entre la forêt et les surfaces agricoles (particulièrement au niveau des clairières).

#### **2.1.7.4 Semaine de l'Arbre**

Cette opération subventionnée par le SPW vise à :

- ✓ Inciter les particuliers à la plantation d'espèces indigènes (acquises gratuitement) dans leur jardin (mise à l'honneur d'une essence particulière chaque année) ;
- ✓ Fournir gratuitement aux communes et autres pouvoirs publics, 1200€ d'arbres par projet de plantation d'arbres indigènes et 1250€ par projet d'aménagement d'espaces publics ;

Un listing des différents frais couverts par ces subventions existe et reprend notamment divers plants et semences, diverses fournitures, des ruches, du matériel de petit jardinage, etc.

Philippeville participe régulièrement à la Semaine de l'Arbre depuis 2010. En 2013, le saule était mis à l'honneur et sa forme en « têtard » était valorisée. Le saule têtard, situé en zones bocagères, y participe au renforcement du maillage écologique.

#### **2.1.7.5 Semaine sans pesticides**

Philippeville y participe depuis 2007. Il s'agit d'une manifestation soutenue par la Région bruxelloise et la Région wallonne, via Adalia et Natagora, deux ONG actives dans la protection de l'environnement. L'objectif est de sensibiliser la population à l'abandon des pesticides. A Philippeville, cette manifestation est d'autant plus importante que la Ville accorde une grande attention à la conservation des abeilles.

#### **2.1.7.6 BiodiBap**

Il s'agit d'une action qui finance des projets favorables au développement de la biodiversité sur les bâtiments publics et leurs abords, à hauteur de maximum 15.000€ mais moyennant minimum 5.000€ destinés à l'accueil des insectes. A Philippeville, le projet a permis d'installer des nichoirs à hirondelles de fenêtres et des nichoirs à martinets noirs.

#### **2.1.7.7 Le PCDN**

Le plan communal de développement de la nature, document d'orientation permettant de préserver et d'améliorer le patrimoine naturel, a été approuvé en 2012.

Le PCDN poursuit l'objectif du maintien et du développement de la diversité naturelle, en tenant compte du développement socio-économique du territoire et de la concertation avec tous les acteurs et partenaires impliqués, y compris la participation citoyenne.

Pour concrétiser ces options, 31 fiches ont été développées, via 4 groupes de travail. Elles concernent les chemins et sentiers, la valorisation du patrimoine naturel, les jardins et l'agriculture. Deux fiches transversales viennent compléter les premières.

#### **2.1.7.8 Le programme LIFE**

Lancé en 1992, ce programme de financement européen vise le soutien à « des projets de restauration de la nature, de développement de la biodiversité et d'amélioration de la gestion de l'environnement ». Plusieurs milliards d'euros sont attribués lors de programmations étalées sur 6 ans, dont la dernière a débuté en 2014 (2014-2020).

Philippeville a bénéficié de trois projets Life : un projet « Life papillons » visant la restauration des prairies à succise pour la protection du damier de la succise, un projet portant sur le rôle des genêts et la préservation de son habitat et un projet dit « Elia » d'aménagement des zones déboisées pour le passage des lignes à haute tension.

#### **2.1.7.9 Contrat de rivière Haute Meuse**

Un contrat de rivière est défini comme « *un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin* »<sup>9</sup>.

Le Contrat de rivière Haute Meuse (CRHM), qui a débuté en 1992, a été adopté en 1996. Vingt-trois communes du bassin de la Haute Meuse marquent leur souhait de mener en commun un projet de contrat de rivière : Anhée, Andenne, Assesse, Beauraing, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohéy, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Vresse sur Semois et Yvoir.

<sup>9</sup> Code de l'Eau, Chapitre III, art. 32.

Philippeville n'a adhéré au contrat rivière qu'en 2010, puis a démissionné en 2011. Les actions menées sur le territoire ne concernent que le bassin versant du Viroin, au Sud-Ouest du territoire, via les actions « Eau Blanche, Eau Noire et Oise ». La partie amont de l'Hermeton n'est pas concernée par des actions spécifiques. En revanche, il existe des actions transversales menées sur l'ensemble du territoire couverte par le CRHM.

Du point de vue des actions ciblées sur le bassin versant du Viroin, aucune d'entre elles ne concerne directement Philippeville. Du point de vue des actions transversales, on peut citer les actions de soutien aux agriculteurs, les journées wallonnes de l'eau ou encore la pose de panneaux signalétiques des cours d'eau.

#### **2.1.7.10 Guichet de l'énergie « Dinant – Philippeville »**

40 consultants répartis au sein de 16 guichets en Région wallonne accueillent et conseillent les citoyens dans les domaines de l'énergie. Les citoyens peuvent bénéficier de conseils personnalisés et gratuits mais aussi être informés sur la réglementation en vigueur.

Le guichet présent au sein de la zone « Dinant – Philippeville » est un guichet mobile. Avec le guichet de Libramont, ils ne sont que deux à proposer ce service. Cela signifie que le guichet de la Ville de Philippeville n'est pas accessible tous les jours de la semaine mais uniquement du mardi au jeudi. Philippeville n'en reste pas moins l'entité la mieux desservie au sein de sa zone.

#### **2.1.7.11 Energie - Subsidés**

L'administration communale de Philippeville attribue un subside dans le cadre du programme Soltherm. Il s'élève à 250 € (2 à 4m<sup>2</sup>) mais peut monter à 350 € (> 4m<sup>2</sup>). Ce programme vise à récompenser les particuliers désireux d'installer un chauffe-eau solaire.

#### **2.1.7.12 Parc naturel Viroin-Hermeton**

Les Communes de Couvin et Philippeville ont manifesté le souhait d'être intégrées au Parc naturel Viroin-Hermeton, qui s'étend actuellement sur la commune de Viroinval. L'extension a été officialisée en mai 2019 par le Gouvernement wallon.

#### **2.1.7.13 Sensibilisation**

De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par Natagora :

- ✓ « Devine qui vient manger dans mon jardin », axée sur l'accueil des oiseaux hivernant au jardin ;
- ✓ « Nuit de la chouette », axée sur l'accueil des chouettes dans les arbres et les bâtiments ;
- ✓ « Aube des oiseaux », axée sur l'accueil des oiseaux nicheurs dans les jardins et espaces publics ;
- ✓ « WE des mares », axée sur l'accueil de la biodiversité aquatique dans les jardins et espaces publics ;
- ✓ « Devine combien d'hirondelles sont nos voisines », axée sur l'accueil des hirondelles et martinets noirs dans et sur les bâtiments ;
- ✓ « Devine qui papillonne dans mon jardin », axée sur l'accueil des papillons au jardin ;
- ✓ « Nuit des chauves-souris », axée sur l'accueil des chiroptères dans les jardins et bâtiments.

Plusieurs de ces initiatives sont soutenues par la Ville de Philippeville et devraient continuer à l'être, avec pourquoi pas, le soutien du DNF et d'autres associations.



## 2.2 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE NATURELLE

---

### ➤ **Maillage écologique**

- ✓ Réseau forestier : plusieurs massifs alignés et continus sur un tiers du territoire ;
- ✓ Réseau bocager : prairies intensives au maillage de haies indigènes sur 40% du territoire ;
- ✓ Réseau hydrique : cours d'eau, plans d'eau (y compris les plans d'eau liés aux zones d'extraction) et mares, essentiellement le long de l'Hermeton ;
- ✓ Réseau pierreux : enrochements, ballasts de chemin fer, arènes de carrières, sols caillouteux superficiels à pelouses sèches et fourrés ou landes thermophiles ;
- ✓ Grandes cultures : haies, talus herbeux, MAE (mesures agro-environnementales) et agriculture biologique offrent du répit aux zones souffrant de l'agriculture intensive ;
- ✓ Tous ces milieux contiennent un nombre élevé d'espèces faunistiques et floristiques de grand intérêt, parmi lesquelles plusieurs EIC (Espèces d'Intérêt Communautaire). Philippeville dispose d'un patrimoine naturel très riche et diversifié, relativement bien préservé mais qui tend à se détériorer petit à petit.

### ➤ **Réserves forestières**

- ✓ Une seule réserve forestière, le Bois de Marmont (44,74 ha).

### ➤ **Réserves naturelles**

- ✓ Cinq réserves naturelles agréées couvrant 122,61 ha, une réserve naturelle domaniale de 30,48 ha ;
- ✓ Un site n'est pas considéré comme réserve naturelle mais est géré par Natagora (Argilières de Romedenne).

### ➤ **Zones Natura 2000**

- ✓ Six périmètres Natura 2000 couvrant 4.535,63 ha (29% du territoire) ;
- ✓ Absence de zone humide d'intérêt biologique.

### ➤ **Cavités souterraines d'intérêt scientifique**

- ✓ Cinq périmètres, très localisés, à l'exception d'une partie des souterrains de Philippeville, sous la ville.

### ➤ **Sites de Grand Intérêt Biologique**

- ✓ 54 sites couvrant 1.351,52 ha (8,6% du territoire).

### ➤ **Arbres et haies remarquables**

- ✓ 44 arbres isolés sur 34 sites (60% sont des tilleuls, les 40% restants se partageant entre les chênes, les marronniers et d'autres essences).

### ➤ **Faune et flore**

- ✓ Plus de la moitié de la flore wallonne et plus d'une centaine d'espèces protégées par la Loi sur la Conservation de la Nature s'y retrouvent, de même que le dernier lieu de nidification du Râle des genêts en Wallonie (l'une des deux espèces wallonnes dites « d'intérêt communautaire »).

➤ **Associations**

- ✓ Présence de la régionale Natagora "Entre-Sambre-et-Meuse", basée à Romedenne, du cercle horticole « Le Magnolia », de l'asbl « La Surizée », de l'asbl « Les Amis de la Terre » (locale de l'Eau d'Heure active sur Philippeville), de Nature et Progrès (locale de la région de Philippeville) et du Cercle des Naturalistes de Belgique (locale Chinelle-Hermeton).

➤ **Actions et sensibilisation**

- ✓ De nombreuses démarches entreprises sur le territoire : les opérations « Bords de route – Fauchage tardif », l'opération « Combles et clochers », le Plan Maya, la Semaine de l'Arbre, la Semaine sans pesticides, BiodiBap, le PCDN, le programme LIFE (papillons, rôle des genêts et Elia) ;
- ✓ Philippeville ne fait plus partie du Contrat de Rivière Haute Meuse depuis 2011 ;
- ✓ Nombreuses actions de sensibilisation : « Devine qui vient manger dans mon jardin », « Nuit de la chouette », « Aube des oiseaux », « WE des mares », « Devine combien d'hirondelles sont nos voisines », « Devine qui papillonne dans mon jardin », « Nuit des chauves-souris » ;
- ✓ *Energie* : présence d'un guichet mobile « Dinant – Philippeville » et de subsides pour l'installation de chauffe-eaux solaires ;
- ✓ Extension du Parc naturel Viroin-Hermeton aux communes de Couvin et Philippeville en mai 2019.

## 2.3 ANALYSE AFOM – STRUCTURE NATURELLE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Qualité du maillage écologique</li> <li>✓ Nombreuses Espèces d'Intérêt Communautaires (EIC) qui participent à la qualité de la biodiversité</li> <li>✓ Multitude de sites protégés (réserve forestière, réserves naturelles, zones Natura 2000, cavités souterraines, SGIB, arbres et haies remarquables) qui participent à la qualité de la biodiversité et paysagère et sont attractifs sur le plan touristique.</li> <li>✓ Présence de la régionale Natagora et de nombreuses autres associations actives sur le territoire → Proximité des acteurs concernés avec le territoire</li> <li>✓ Nombreuses opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, PCDN, LIFE, etc.) qui participent au maintien de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vaste superficie du territoire et importantes zones faisant l'objet d'un statut de protection → Importance des coûts de gestion et difficulté à assurer une gestion optimale</li> <li>✓ Détérioration progressive du milieu naturel et des éléments qui en font un milieu de qualité</li> <li>✓ Philippeville n'est plus dans le Contrat de Rivière Haute Meuse</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégration de Philippeville dans le Parc naturel Viroin-Hermeton, très positive sur le plan touristique</li> <li>✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité</li> <li>✓ Réintégrer Philippeville dans le Contrat de Rivière Haute Meuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal</li> </ul>





**CHAPITRE 3 : *AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME***



## 3.1 Aménagement du territoire

### Documents

Carte 2 : Plan de secteur

Carte 4 : Propriétés publiques et outils d'aménagement du territoire

### 3.1.1 Généralités

La Ville s'appuie aujourd'hui sur différents outils normatifs pour gérer son territoire.

- ✓ Le Schéma de Développement du Territoire<sup>10</sup> ;
- ✓ Le plan de secteur de Philippeville-Couvin (A.R. du 24/04/1980) ;
- ✓ Les Guides Régionaux d'Urbanisme<sup>11</sup>, Schémas d'Orientation Locaux<sup>12</sup> et Permis d'urbanisation<sup>13</sup> concernent le territoire). En revanche, Philippeville n'est pas dotée de Schéma de Développement Communal<sup>14</sup> et de Guide Communal d'Urbanisme<sup>15</sup> ;
- ✓ Les documents d'aménagement opérationnel (Sites à Réaménager<sup>16</sup>). Philippeville ne dispose ni de périmètre de rénovation urbaine ou revitalisation urbaine, de Zone d'Initiative Privilégiée<sup>17</sup>, de Périmètre de Reconnaissance Economique<sup>18</sup> ou de Périmètre de Remembrement Urbain<sup>19</sup>.

### 3.1.2 Schéma de Développement du Territoire

Le Schéma de Développement du Territoire (S.D.T.) est le successeur du Schéma de Développement de l'Espace Régional (S.D.E.R.), lequel s'inspire du projet de Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (S.D.E.C.) adopté le 27 mai 1999 par les ministres responsables de l'Aménagement du territoire des Etats-membres de l'Union européenne et s'occupe du territoire à l'échelle de la Région wallonne.

Le SDT « définit la stratégie territoriale pour la Wallonie sur la base d'une analyse contextuelle, à l'échelle régionale. L'analyse contextuelle comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire<sup>20</sup> ». Il a succédé au SDER lors de l'introduction du CoDT le 01/06/17.

Le premier Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) a été approuvé en 1999.

<sup>10</sup> SDT (ancien SDER, Schéma de Développement de l'Espace Régional)

<sup>11</sup> GRU (anciens RGBSR, Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural et ZPU, Zone Protégée en matière d'Urbanisme)

<sup>12</sup> SOL (anciens PCA et RUE, Plan Communal d'Aménagement et Rapport Urbanistique et Environnemental)

<sup>13</sup> PUR (inclut les anciens lotissements)

<sup>14</sup> SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)

<sup>15</sup> GCU (ancien RCU, Règlement Communal d'Urbanisme)

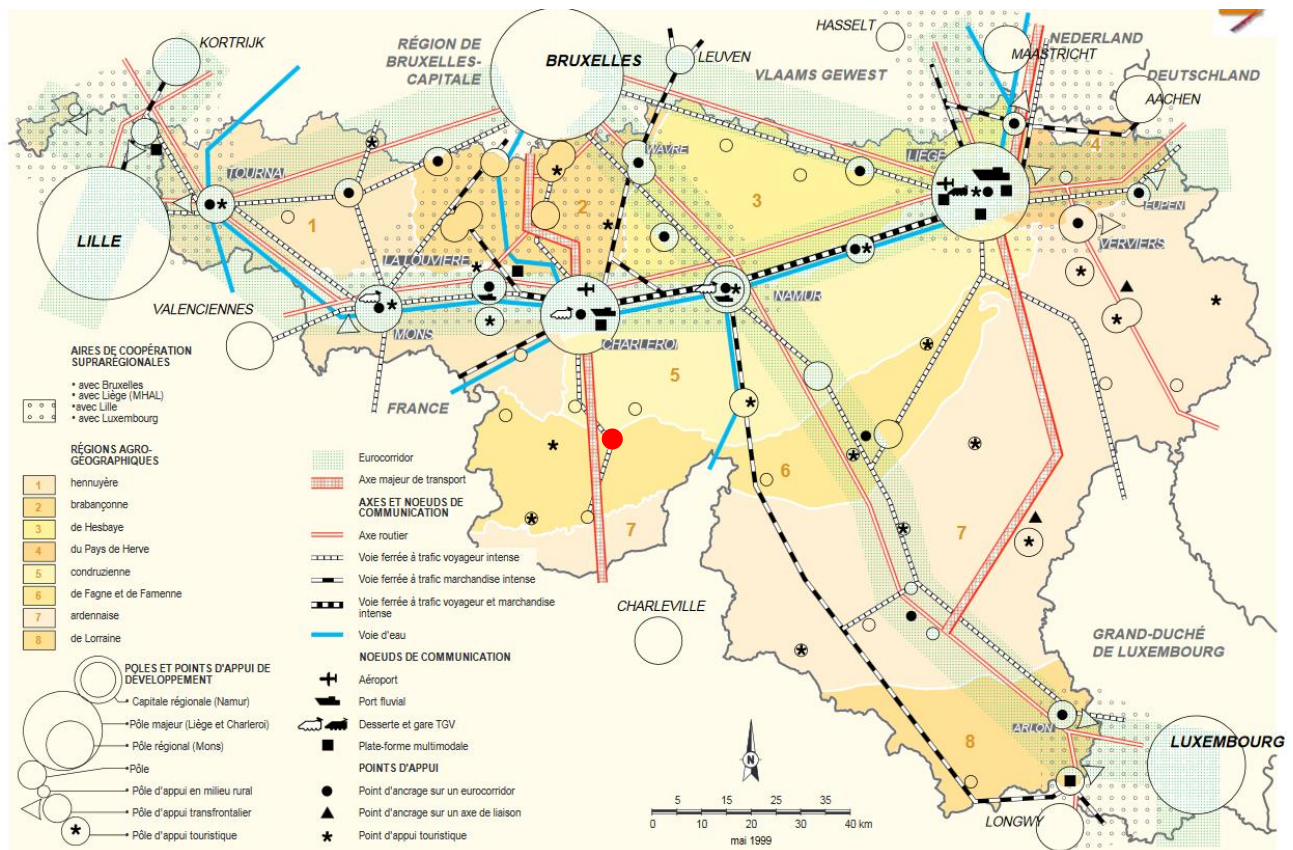
<sup>16</sup> SAR

<sup>17</sup> ZIP

<sup>18</sup> PRE

<sup>19</sup> PRU

<sup>20</sup> CoDT, art. D.II.2



**Figure 52 : Projet de structure spatiale pour la Wallonie – SDER de 1999 (Source : SPW)**

Sur base de l'analyse de la situation actuelle et des tendances pour l'avenir, le SDT a déterminé huit grands objectifs, parmi lesquels la structuration de l'espace wallon, la mise en place de collaborations transversales ou la contribution à la création d'emplois et de richesses.

Pour réaliser ces objectifs généraux, il est nécessaire que l'espace wallon soit structuré de manière équilibrée. C'est pourquoi le SDT propose également un projet de structure spatiale pour la Wallonie. Il identifie une série de pôles (ville, agglomération ou lieu qui polarisent les activités notamment économiques, d'une aire, d'une région ou d'un territoire) et consacre certains axes de transport supra-communaux : les eurocorridors. Il identifie également des points d'ancrage sur les eurocorridors et les axes de liaison, des parcs touristiques et des aires de coopération transrégionale pourvues de schémas de développement.

En matière de paysages urbains, le patrimoine bâti et la structure morphologique de la ville de Philippeville lui confèrent un statut officiel de « ville militaire », au même titre que Mariembourg.

Plus précisément, Philippeville est considéré comme : un pôle d'appui en milieu rural bordé d'un axe majeur de transport et disposant d'une voie ferrée à trafic voyageur intense. Le territoire communal est en outre entouré de plusieurs autres pôles d'appui en milieu rural (Couvin, Chimay, etc.) et point d'appui touristique (Chimay, site de l'Eau d'Heure et Dinant).





Le plan de secteur consacre plus de la moitié du territoire à la zone agricole. Celle-ci couvre 53 % de la surface de la commune et s'étend principalement sur la partie condrusienne, au Nord du territoire. Au Sud, elle concerne les zones les moins humides, le pied et le sommet de la Calestienne.

La zone forestière représente presque autant de surfaces par rapport aux zones non urbanisables (37,94 %) qu'au territoire entier (34,65 %). Elle représente une sorte de négatif de la zone agricole puisque majoritairement localisée dans la partie Sud mais également le long de la limite communale avec Florennes, au Nord-Est. La zone forestière concerne également les cours d'eau et leurs abords les plus pentus.

Avec seulement 2,28 % du territoire en zone naturelle (2,50 % des zones non urbanisables), les zones naturelles sont peu représentées. Elles sont surtout représentées par deux vastes ensembles : l'un autour du village de Roly, prolongé jusqu'aux étangs de Roly et l'autre, à l'Ouest du village de Romedenne. Le reste des zones naturelles se localise dans les environs du village de Merlemont, autour des carrières.

Les zones d'espaces verts sont encore plus localisées. 8 d'entre elles dépassent 5 ha et seulement 2 dépassent 10 ha. Elles se répartissent de manière plus équilibrée que les zones naturelles et ont tendance à se situer parfois relativement près des noyaux bâtis. Parmi celles dépassant 5 ha, 2 d'entre elles se situent au cœur de la zone forestière de la Calestienne, sur un périmètre réduit.

Enfin, les zones de plan d'eau sont extrêmement localisées au niveau des étangs de Roly, au Sud-Ouest du territoire. Bien qu'elles représentent moins d'un hectare, leur concentration dans cette zone réduite est importante puisqu'ils représentent près de 40 ha. Le reste se compose de l'Hermeton (plus de 15 ha) et de plus petits plans d'eau répartis équitablement sur le territoire.

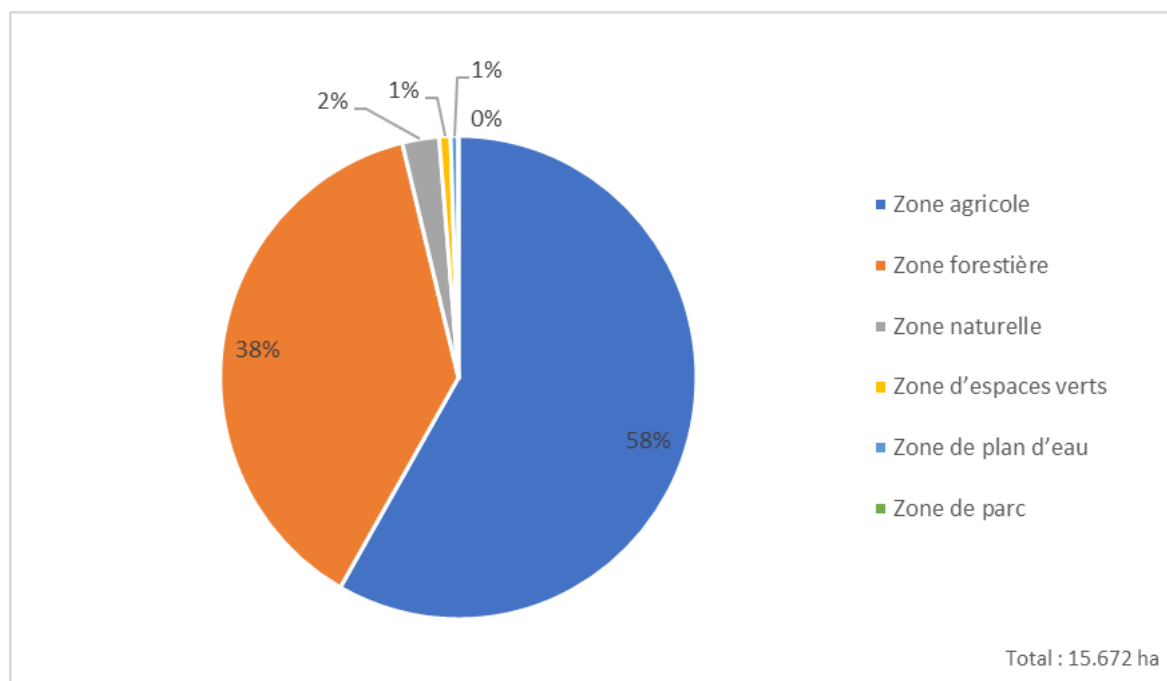


Figure 54 : Affectations du plan de secteur (Source : SPW – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 3.1.3.3 Les zones urbanisables

Les zones urbanisables couvrent 8,66 % du territoire de Philippeville. Elles se répartissent de la manière suivante :

Zonage	Superficie	Part / territoire	Part / zones urbanisables
<i>Zone d'habitat à caractère rural</i>	566,06 ha	3,61 %	41,55 %
<i>Zone de loisirs</i>	371,97 ha	2,37 %	27,30 %
<i>Zone d'extraction</i>	176,74 ha	1,13 %	12,97 %
<i>Zone d'habitat</i>	139,22 ha	0,89 %	10,22 %
<i>Zone d'aménagement communal concerté</i>	55,67 ha	0,36 %	4,09 %
<i>Zone de services publics et d'équipements communautaires</i>	34,42 ha	0,22 %	2,53 %
<i>Zone d'activité économique mixte</i>	13,93 ha	0,09 %	1,02 %
<i>Zone d'activité économique industrielle</i>	4,50 ha	0,03 %	0,33 %

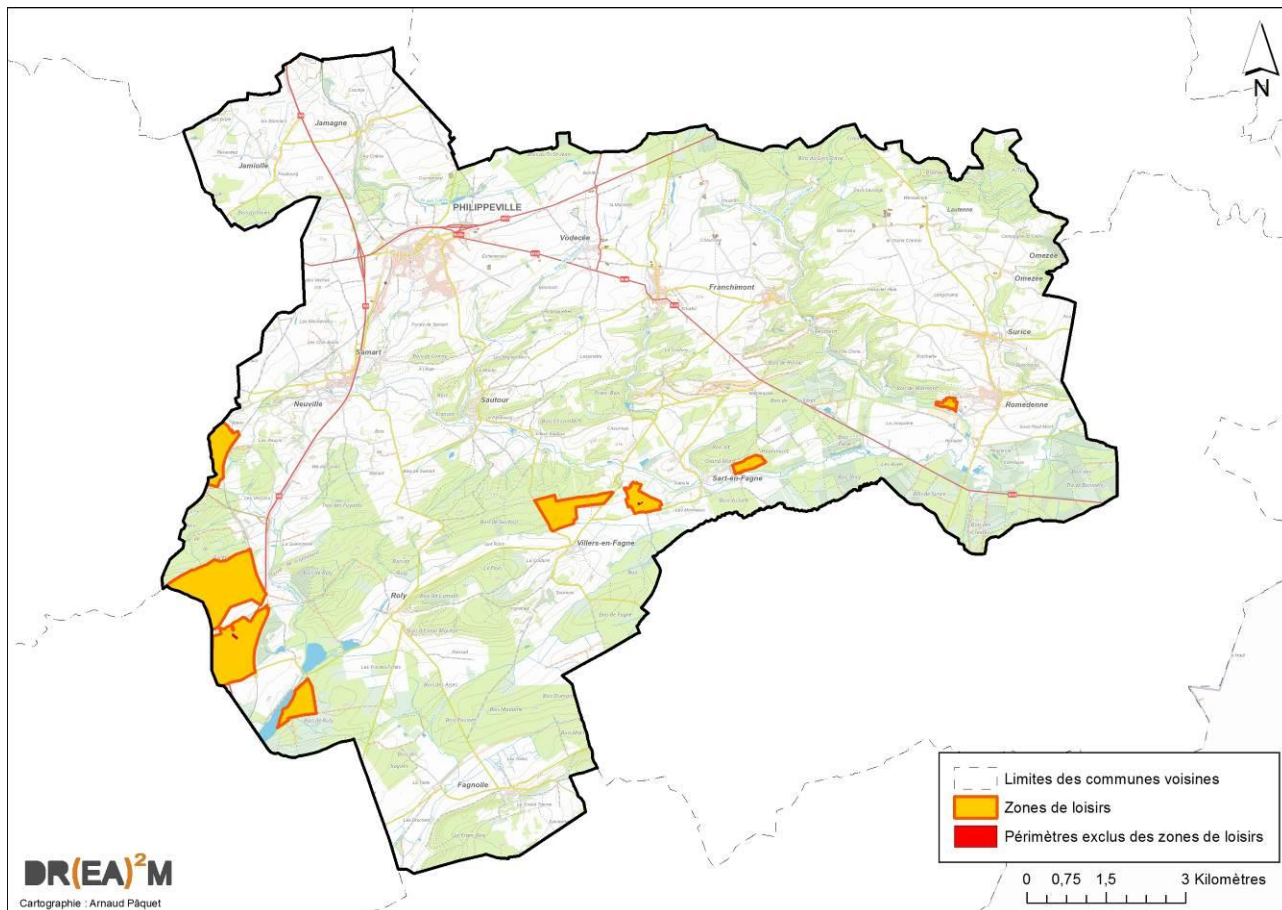
**Les zones d'habitat à caractère rural** représentent plus de 40% des zones urbanisables mais moins de 4 % (3,60 %) du territoire. Il s'agit de l'affectation la plus représentée parmi les zones urbanisables. Elle concerne tous les noyaux villageois mais ne concerne pas la ville de Philippeville.

**Les zones de loisirs** sont également fortement représentées parmi les zones urbanisables puisqu'elles représentent plus du quart des affectations (27,30 %). Au nombre de 8 sur le territoire, la plus petite, s'étend sur une surface entre 5 et 10 ha. La plus grande s'étend quant à elle sur 131 ha. Les 4 plus grandes (dont 3 sont situées à l'extrême Ouest du territoire et une au Nord de Villers-en-Fagne) sont fortement urbanisées. Les autres zones de taille plus petite se situent le long des étangs de Roly (1), entre Sart-en-Fagne et Villers-en-Fagne (2) et à l'Ouest de Romedenne (1). Le détail de ces zones de loisirs est le suivant :

- ✓ Les 3 zones situées à la limite communale à l'Ouest du territoire sont presque totalement mises en œuvre. On y retrouve du logement sous forme de lotissements ainsi qu'un petit camping le long du chemin de fer (camping La Forêt) ;
- ✓ La zone située le long des étangs de Roly n'est pas mise en œuvre, à l'exception d'un grand bâtiment faisant face à l'étang ;
- ✓ La zone située au Nord de Villers-en-Fagne est partiellement urbanisée (± 50 %) sous la forme de deux lotissements (le quartier dit de « La Gueule de Loup » et « La Petite Suisse ») ;
- ✓ La zone située entre Villers-en-Fagne et Sart-en-Fagne n'est pas mise en œuvre, hormis la présence d'une poignée d'habitations ;
- ✓ La zone située à Sart-en-Fagne n'est pas mise en œuvre, hormis la présence de deux habitations ;

- ✓ La zone située à Romedenne est presque totalement mise en œuvre, à l'exception de sa partie Nord. Elle accueille le camping du Moulin de Romedenne.

Beaucoup de ces zones de loisirs sont concernées par le plan « Habitat Permanent » (ou HP). Elles sont composées d'habitations dont l'aménagement n'est pas toujours en conformité avec la législation. Davantage d'informations seront fournies dans la suite de ce document au sujet du plan HP.



**Figure 55 : Localisation des zones de loisirs inscrites au plan de secteur**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

**Les zones d'extraction** représentent plus d'un dixième des affectations (12,97 %). Cette valeur est élevée mais en lien avec l'activité industrielle de l'entité. Toutes les zones d'extraction sont localisées dans la partie condrusienne du territoire, là où se concentrent les formations calcaires du sous-sol. Seulement trois zones se retrouvent au Sud de l'axe Neuville-Merlemont tandis que de très grandes zones entourent le village de Merlemont (3 d'entre elles y représentent à elles-seules 103 ha).

**La zone d'habitat** ne représente que 10,22 % des zones urbanisables et se limite à deux endroits :

- ✓ La ville de Philippeville, limitée au Nord par la N97 mais étendue au Sud et à l'Est le long du chemin de fer, de la rue de la Calamine et de la N40 ;
- ✓ La portion Est de Sart-en-Fagne, entre la zone d'habitat à caractère rural et la zone de loisirs, le long de la rue Saint-Roch.



Les 4 zones restantes ne représentent que 8 % des zones urbanisables ; il s'agit essentiellement des **Zones d'Aménagement Communal Concerté**<sup>21</sup> et des zones de services publics et équipements communautaires.

Sur les 6 ZACC présentes, 3 d'entre elles sont localisées au sein de la ville de Philippeville tandis que les 3 autres se situent au Sud de Roly, au centre de Sart-en-Fagne et de Villers-le-Gambon. A l'exception d'habitations ou de bâtiments construits antérieurement au plan de secteur, aucune n'est mise en œuvre, ce qui implique un potentiel de développement conséquent de 55,67 ha. Hormis celle de Roly (12,28 ha), ce sont les trois de Philippeville qui sont les plus vastes (13,58, 13,12 et 9,81 ha). Celles de Villers-le-Gambon (3,59 ha) et de Sart-en-Fagne (3,29 ha) sont de nettement moindre superficie.

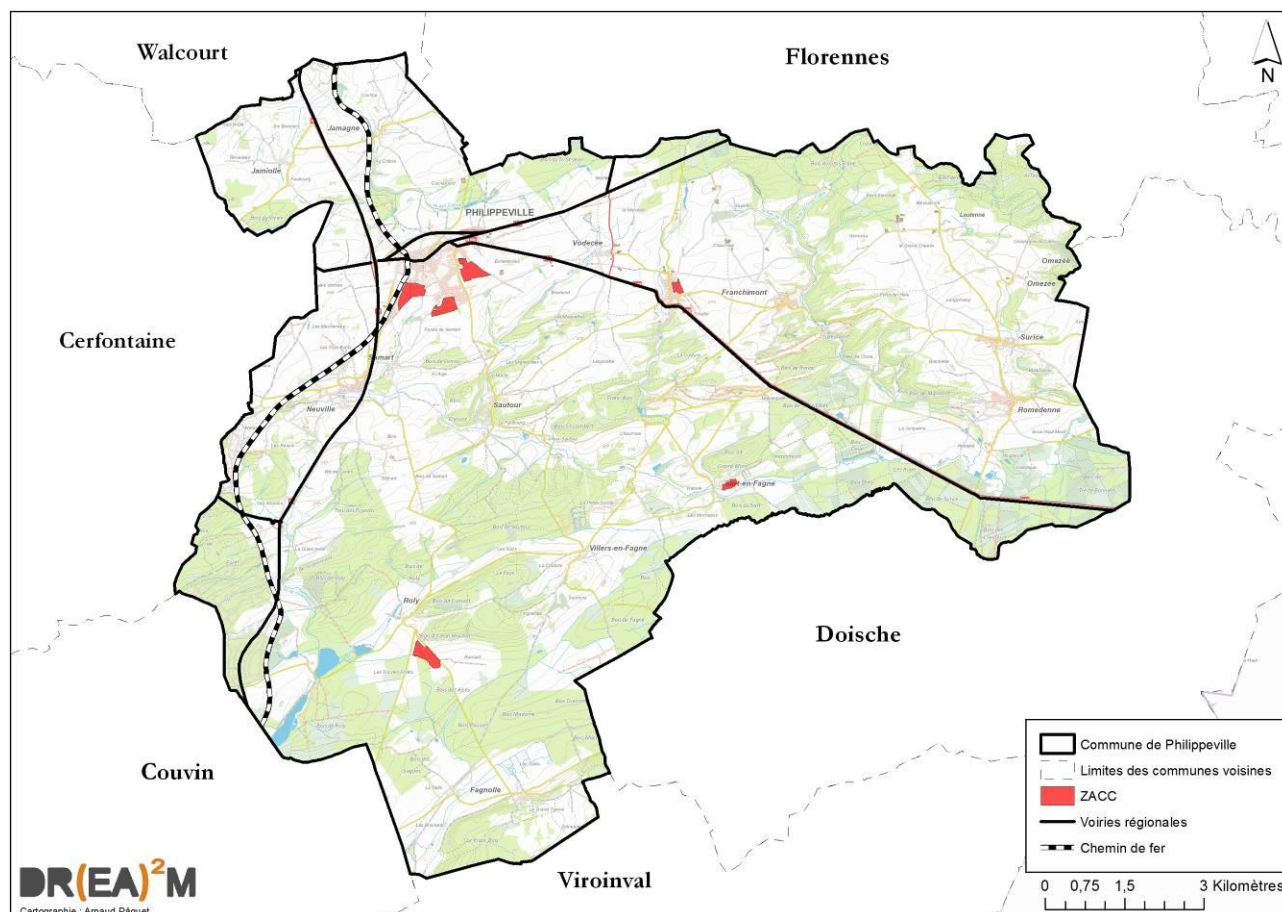


Figure 56 : Localisation des ZACC (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

En ce qui concerne les **zones de services publics et équipements communautaires**, elles sont au nombre de 32. Beaucoup se concentrent sur Philippeville et peu dépassent la taille d'un hectare (4, dont une atteint 13 ha au centre de Philippeville). Toutes ces petites zones se dispersent au sein des villages de l'entité.

Les **Zones d'Activités Economiques Mixtes**<sup>22</sup> et **Zones d'activités Economiques Industrielles**<sup>23</sup> de l'entité représentent moins de 2 % des zones urbanisables (0,11 % du territoire). Elles sont au nombre de 6 et se localisent à Villers-le-Gambon (3), Philippeville (1), Neuville (1) et Romedenne (1). Le détail de ces zones est le suivant :

<sup>21</sup> ZACC

<sup>22</sup> ZAEM

<sup>23</sup> ZAEI

- ✓ La ZAEM de Philippeville est partiellement mise en œuvre ;
- ✓ La ZAEM de Neuville est mise en œuvre et occupée par une centrale électrique et une partie d'un hangar ;
- ✓ La ZAEM et la ZAEM au Sud de Villers-le-Gambon (2) sont, d'une part mise en œuvre pour la ZAEM la plus au Nord (présence des bâtiments d'Agrophil) et d'autre part, non mise en œuvre pour la ZAEM la plus au Sud qui englobe l'étang situé le long de la rue du Moulignat ;
- ✓ La ZAEM à l'Est de Villers-le-Gambon est presque totalement mise en œuvre et occupée par Villers Monopole, une société d'embouteillage d'eau. La partie Sud-Est n'est pas mise en œuvre ;
- ✓ La ZAEM au Sud de Romedenne n'est que très peu mise en œuvre et n'accueille actuellement que quelques habitations.

#### **3.1.3.4 Les périmètres et les infrastructures**

Les périmètres d'intérêt paysager sont nombreux, très étendus et couvrent ± 40 % du territoire. Ils se concentrent au Sud du territoire et au Nord-Ouest, le long de la limite communale avec Florennes. Ils sont absents de la partie Nord-Ouest et également de la majorité du centre du territoire. Là où ils sont présents, ils sont interrompus au niveau des zones cultivées et bâties. Ils coïncident donc fortement avec les zones boisées.

Onze sites sont concernés par un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique : il s'agit du centre de Philippeville et centre des villages suivants : Jamiolle, Neuville, Samart, Roly, Fagnolle, Villers-en-Fagne, Sart-en-Fagne, Sautour, Surice et Omezée.

Au niveau des infrastructures de communication et des réseaux de transport de fluides et d'énergie, le plan renseigne la ligne ferroviaire existante (Ligne 132) mais également le chemin de fer qui reliait les carrières de Merlemont au reste du réseau ferroviaire, via une connexion au Nord, sur la commune de Florennes. Il inscrit également des périmètres de réservation pour le tracé de routes de liaison en projet, lesquelles sont aujourd'hui effectives (N97, N98 et N978).

Quatre axes de lignes à haute tension parcourent le territoire, essentiellement dans sa moitié Nord. Deux grands axes « parallèles » divisent le territoire d'Ouest en Est et recoupent deux autres axes orientés Nord-Sud et situés autour de la ville de Philippeville.

Un axe de canalisation traverse le territoire en son centre, du Nord au Sud. Une autre canalisation est mentionnée à l'extrême Nord du territoire, sous forme d'une brève incursion en provenance de la commune de Florennes. Il s'agit des conduites de gaz Fluxys et de l'OTAN.

#### **3.1.3.5 Révisions du plan de secteur**

Plusieurs révisions ont été arrêtées par le Gouvernement Wallon depuis l'introduction du plan de secteur. Celles concernant la ville de Philippeville sont les suivantes :

- ✓ L'inscription de 4 zones d'extraction en extensions des zones d'extraction pour 3 carrières ;
- ✓ La conversion de zones d'extraction en zones naturelles pour d'anciennes carrières (7), en zones agricoles (4) et en zone forestière (1).

## 3.2 URBANISME

### Documents

*Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics structurants*

*Carte 4 : Propriétés publiques et outils d'aménagement du territoire*

*Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager*

### 3.2.1 Propriétés publiques

Hors voiries et parcelles non cadastrées, la superficie de l'ensemble des parcelles cadastrées de Philippeville s'élève à 15.104,51 ha (via les informations cartographiques).

Une vingtaine de types de propriétés différentes a été identifiée. A eux tous, ils représentent 2.810,35 ha (soit 18,60 % de l'ensemble des propriétés cadastrées). Ces propriétaires sont classés selon un ordre décroissant de superficies dans le tableau ci-dessous.

<b>Dénomination</b>	<b>Superficie</b>		<b>Dénomination</b>	<b>Superficie</b>
<i>Ville de Philippeville</i>	23.972.879 m <sup>2</sup>		<i>Intercommunales diverses</i>	25.291 m <sup>2</sup>
<i>Région wallonne</i>	2.148.451 m <sup>2</sup>		<i>Régie communale autonome de Philippeville</i>	24.228 m <sup>2</sup>
<i>Fabrique d'Eglise diverses</i>	1.018.576 m <sup>2</sup>		<i>Ville de Couvin</i>	19.587 m <sup>2</sup>
<i>CPAS de Philippeville</i>	197.395 m <sup>2</sup>		<i>Œuvres paroissiales du Doyenné de Philippeville</i>	16.999 m <sup>2</sup>
<i>Ville de Philippeville (copropriété)</i>	176.133 m <sup>2</sup>		<i>Province de Namur</i>	16.485 m <sup>2</sup>
<i>SWL (dont Les Habitations de l'Eau Noire)</i>	172.508 m <sup>2</sup>		<i>Zone de Police Cerfontaine – Doische – Philippeville</i>	7.410 m <sup>2</sup>
<i>Communauté française</i>	95.599 m <sup>2</sup>		<i>Syndicat d'initiative de Romedenne</i>	2.957 m <sup>2</sup>
<i>Etat belge</i>	53.874 m <sup>2</sup>		<i>Commune de Doische</i>	1.674 m <sup>2</sup>
<i>SNCB</i>	52.021 m <sup>2</sup>		<i>SWDE</i>	863 m <sup>2</sup>
<i>CPAS autre que celui de Philippeville</i>	44.705 m <sup>2</sup>		<i>FLW</i>	678 m <sup>2</sup>
<i>ELIA</i>	29.623 m <sup>2</sup>		<i>SPGE</i>	103 m <sup>2</sup>
<i>Société publique d'administration des bâtiments scolaires de Namur</i>	25.458 m <sup>2</sup>			

Ci-dessous, se trouvent les répartitions des propriétés de 4 entités concernant directement la Ville de Philippeville, en fonction des affectations au plan de secteur.

La Ville de Philippeville est le propriétaire possédant le plus de terrains (23.972.879 m<sup>2</sup> / 2.397,29 ha, soit 15,87 % de l'ensemble des parcelles cadastrées). Par rapport à l'ensemble des parcelles publiques, cela représente 85,30 %.

<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>		<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>
<i>Forestière</i>	19.261.852 m <sup>2</sup>		<i>Aménagement communal concerté</i>	19.646 m <sup>2</sup>
<i>Agricole</i>	2.020.101 m <sup>2</sup>		<i>Habitat</i>	19.037 m <sup>2</sup>
<i>Naturelle</i>	1.638.433 m <sup>2</sup>		<i>Plan d'eau</i>	14.829 m <sup>2</sup>
<i>Extraction</i>	583.045 m <sup>2</sup>		<i>Loisirs</i>	6.899 m <sup>2</sup>
<i>Habitat à caractère rural</i>	246.250 m <sup>2</sup>		<i>Activité économique mixte</i>	2.963 m <sup>2</sup>
<i>Espaces verts</i>	111.378 m <sup>2</sup>		<i>Activité économique industrielle</i>	7 m <sup>2</sup>
<i>Services publics et équipements communautaires</i>	48.439 m <sup>2</sup>			

La Ville de Philippeville est également copropriétaire de 176.133 m<sup>2</sup> (17,61 ha).

<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>		<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>
<i>Extraction</i>	68.531 m <sup>2</sup>		<i>Habitat</i>	4.568 m <sup>2</sup>
<i>Agricole</i>	30.333 m <sup>2</sup>		<i>Plan d'eau</i>	599 m <sup>2</sup>
<i>Forestière</i>	22.950 m <sup>2</sup>		<i>Activité économique mixte</i>	580 m <sup>2</sup>
<i>Services publics et équipements communautaires</i>	20.606 m <sup>2</sup>		<i>Loisirs</i>	357 m <sup>2</sup>
<i>Aménagement communal concerté</i>	19.230 m <sup>2</sup>		<i>Espaces verts</i>	40 m <sup>2</sup>
<i>Habitat à caractère rural</i>	8.339 m <sup>2</sup>			

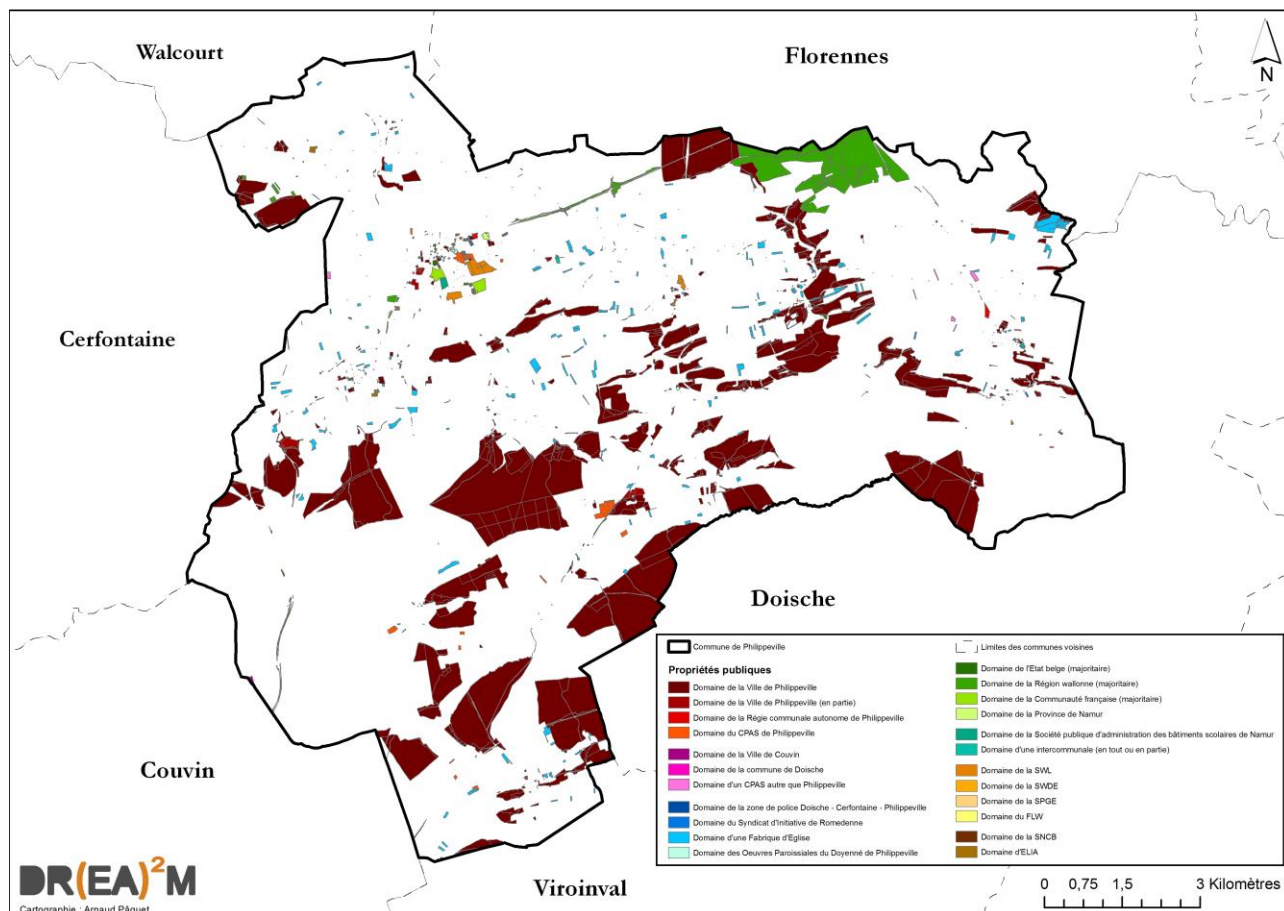
Le CPAS de Philippeville possède 197.395 m<sup>2</sup> (19,74 ha).

<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>		<b>Affectation au plan de secteur</b>	<b>Superficie</b>
<i>Agricole</i>	120.063 m <sup>2</sup>		<i>Forestière</i>	1.883 m <sup>2</sup>
<i>Services publics et équipements communautaires</i>	26.397 m <sup>2</sup>		<i>Habitat à caractère rural</i>	1.044 m <sup>2</sup>
<i>Habitat</i>	18.200 m <sup>2</sup>		<i>Extraction</i>	365 m <sup>2</sup>
<i>Naturelle</i>	15.886 m <sup>2</sup>		<i>Activité économique mixte</i>	98 m <sup>2</sup>
<i>Aménagement communal concerté</i>	13.461 m <sup>2</sup>			



La Régie communale autonome de Philippeville possède 24.229 m<sup>2</sup> (2,42 ha).

<i>Affectation au plan de secteur</i>	<i>Superficie</i>	<i>Affectation au plan de secteur</i>	<i>Superficie</i>
<i>Forestière</i>	14.290 m <sup>2</sup>	<i>Espaces verts</i>	2.438 m <sup>2</sup>
<i>Habitat</i>	5.602 m <sup>2</sup>	<i>Agricole</i>	1.900 m <sup>2</sup>



**Figure 57 : Typologie des propriétés publiques – Matrice cadastrale de 2016**  
(Source : SPW, Administration communale – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 3.2.2 Périètres d'aménagement du territoire

3 types de périètres concernent le territoire de Philippeville :

- ✓ Les SOL (2) ;
- ✓ Les GRU (3) ;
- ✓ Les permis d'urbanisation (167).

A l'exception de quelques petits permis d'urbanisation situés à l'Est du territoire (Romedenne, Surice, Franchimont), la majorité des périètres est localisée à l'Ouest de l'axe Philippeville – Sart-en-Fagne.

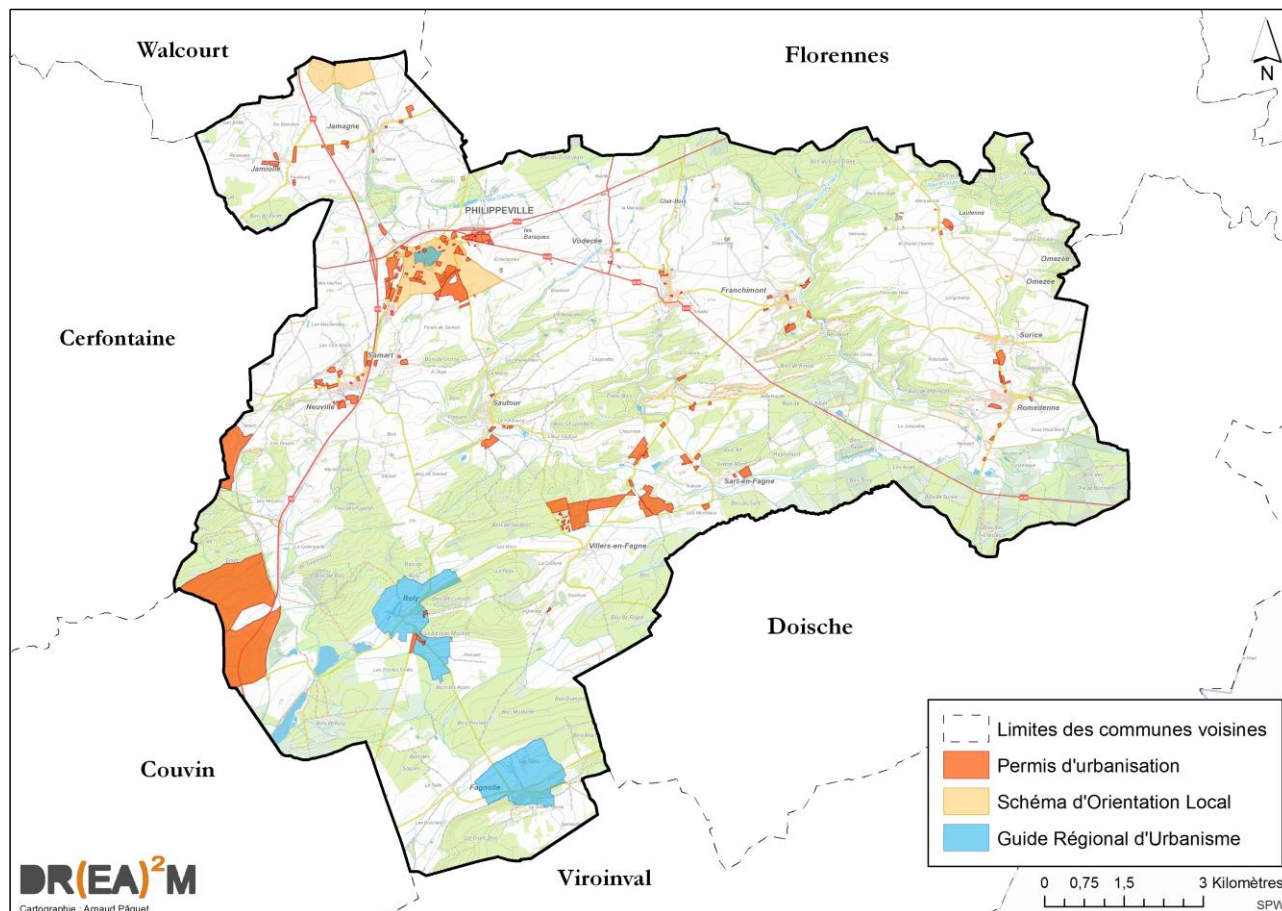


Figure 58 : Périètres d'aménagement du territoire (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Philippeville n'est couverte ni par un SDC, ni par un GCU. Aucune Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité<sup>24</sup> ne se situe non plus sur le territoire.

<sup>24</sup> CCATM

### 3.2.2.1 Schéma d'Orientation Local (SOL)

Le territoire compte actuellement deux Schémas d'Orientation Locaux approuvés. L'un est localisé à Philippeville et se compose de quatre sous-périmètres de révision (SOL dit « Rue de Namur»). Le second se situe à cheval avec la commune de Walcourt au Nord-Ouest, au niveau de la carrière Fourdin (SOL dit « Carrière Fourdin »).

Un troisième, le SOL dit « Merlemont » a été abrogé par arrêté en 2015.

Un quatrième et un cinquième, le SOL dit des « 4 vents » et le SOL dit « Les Baraques » suivent leur cours<sup>25</sup>. Tous deux visent à inscrire une nouvelle ZAEM au plan de secteur, en périphérie du centre de Philippeville. Ils sont davantage détaillés dans le chapitre 8.

Un sixième SOL dit « La Calamine » vise lui à la construction de 120 nouveaux logements.

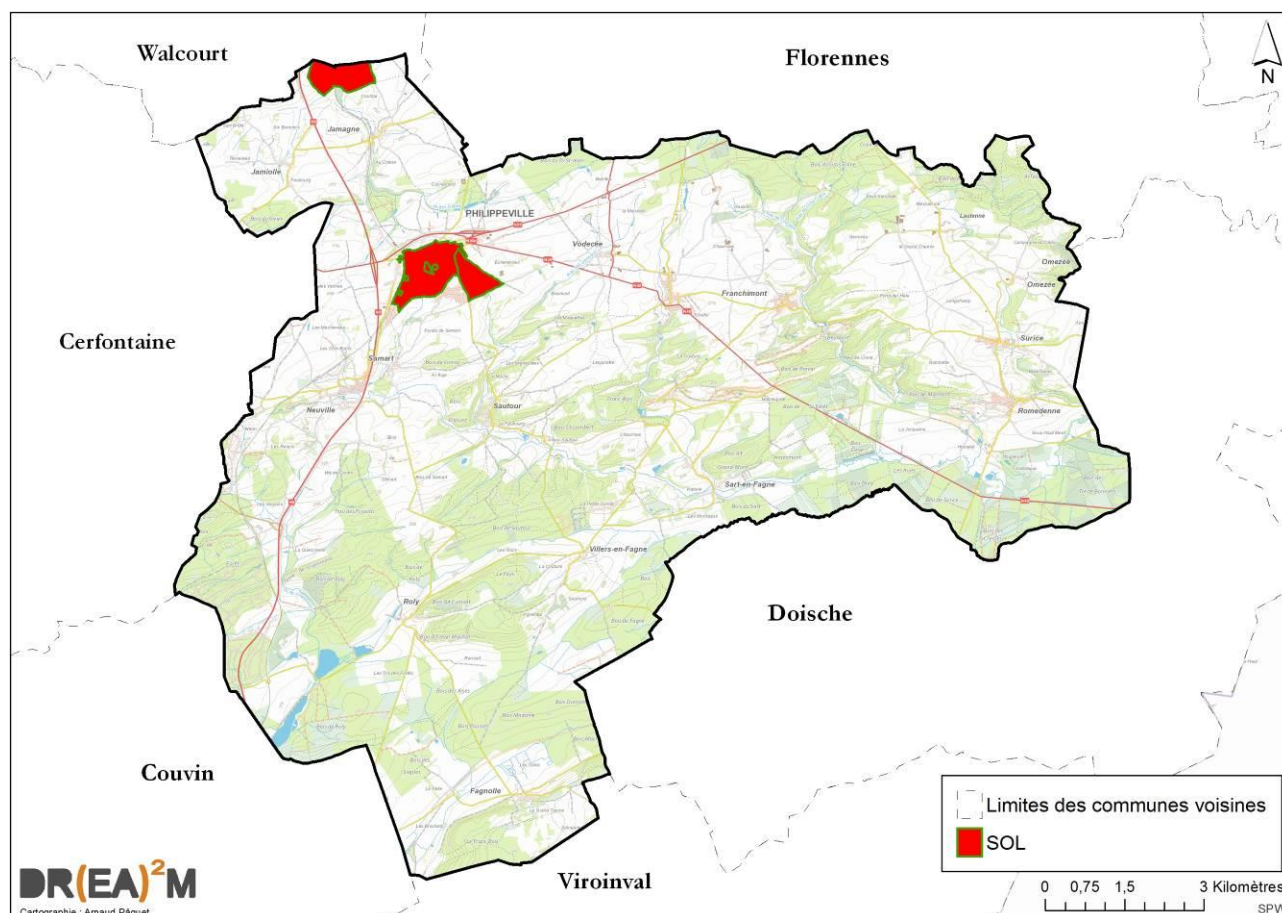


Figure 59 : SOL – Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

<sup>25</sup> L'avant-projet de ces deux SOL a été adopté en date du 31/05/2017. Le SOL des « 4 Vents » a depuis été approuvé.



Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
SOL « Rue de Namur »	10/05/1948	137,95 ha	Au cœur de la ville de Philippeville.

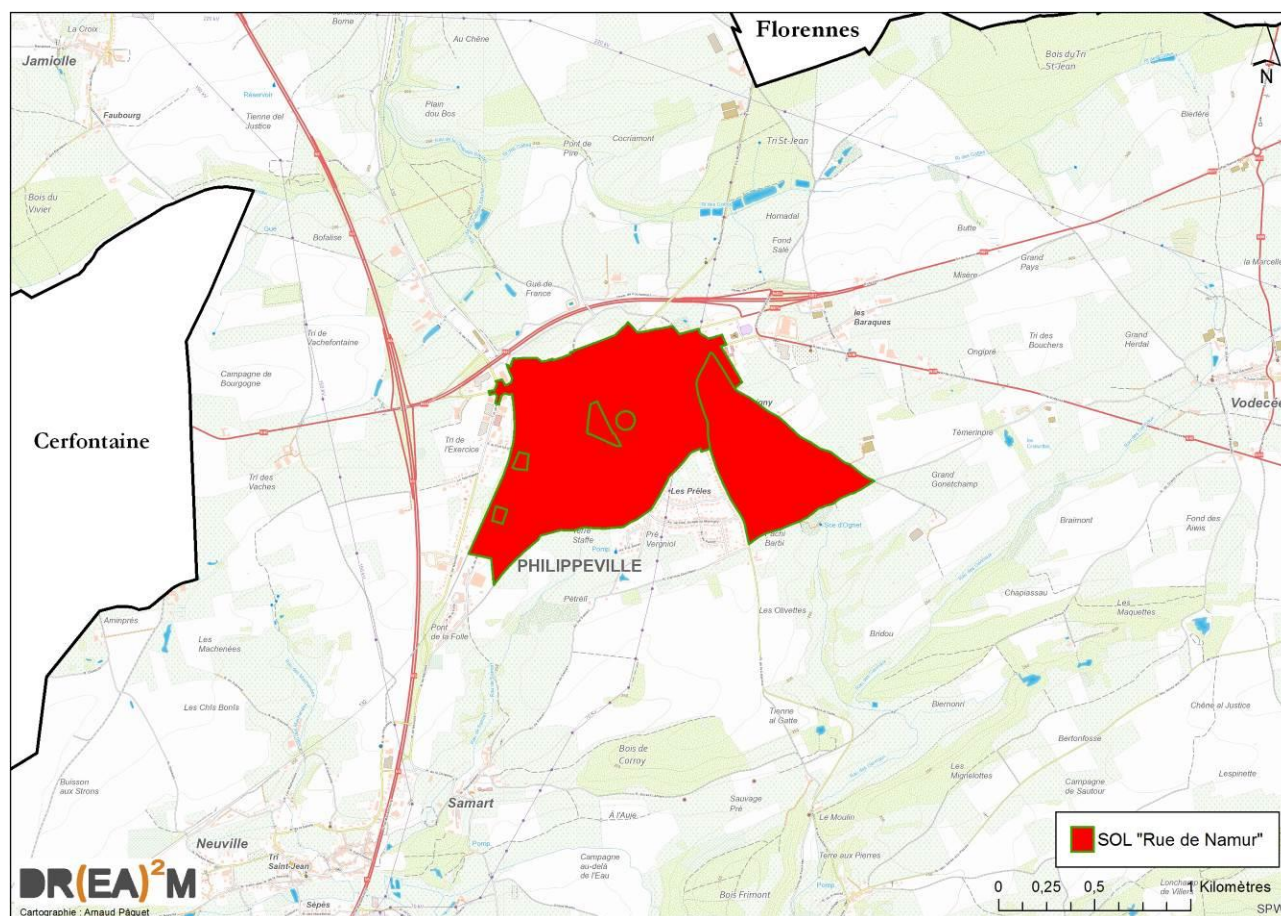


Figure 60 : SOL « Rue de Namur » – Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Après son approbation par le gouvernement en 1948, le périmètre a ensuite fait l'objet de plusieurs révisions :

- ✓ le 10/09/1949 (Rue de Namur) ;
- ✓ le 28/02/1984 (N°2 ter) ;
- ✓ le 26/06/1990 (N°1-2 ter/a) ;
- ✓ le 05/06/2000 (N° 1 et 2 ter/b) ;
- ✓ le 07/03/2002 (Ilot de la caserne des fours).

La superficie totale de ce SOL est celle incluant toutes les révisions. Toutes les parties ayant fait l'objet de révisions sont jointives les unes aux autres et forment un ensemble continu.

Ce SOL ayant initialement été créé près de 40 ans avant l'introduction du plan de secteur, il apparaît clairement que les affectations du plan de secteur ont tenu compte des prescriptions du SOL, tout du moins en ce qui concerne l'aménagement global du périmètre.



Il apparaît qu'une partie du SOL a été mise en œuvre mais de grandes surfaces restent non mises en œuvre, notamment au niveau de certaines ZACC ainsi que de l'îlot de la caserne des fours.

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
SOL « Carrière Fourdin »	25/11/1987	137,95 ha	Au Nord-Ouest de Jamagne.

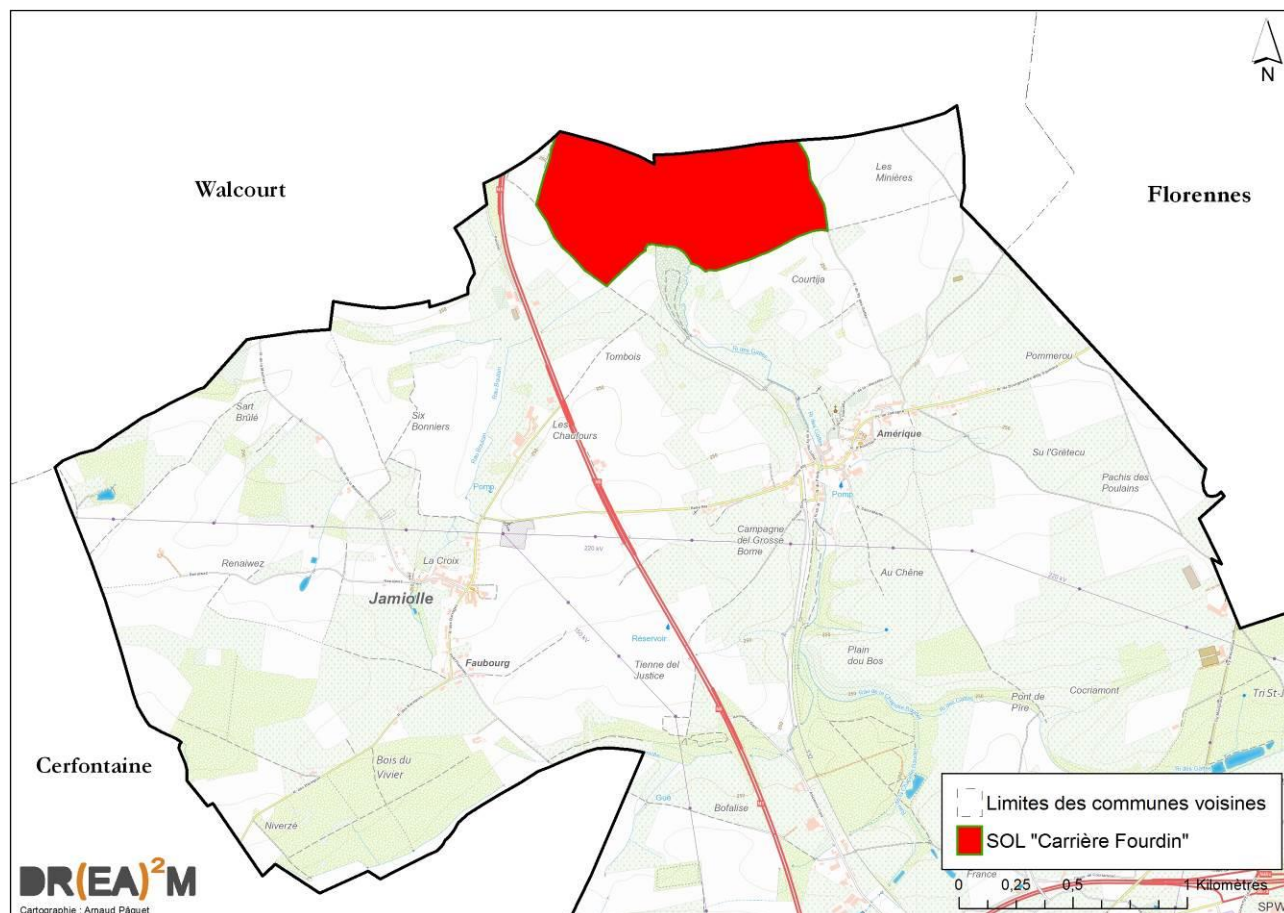


Figure 61 : SOL « Carrière Fourdin » - Focus (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### Description du site

Il a été partiellement mis en œuvre mais les parties Sud-Ouest, Nord-Est et Nord ne le sont pas encore. S'agissant d'une activité d'extraction, il semble logique que la mise en œuvre se fasse en fonction des besoins d'extension de la carrière.

Ce SOL s'étend également sur la commune de Walcourt et c'est sur cette partie-là que la mise en œuvre est la moins effective.

### 3.2.2.2 Guide Régional d'Urbanisme (GRU)

Deux villages de Philippeville (Roly et Fagnolle) sont concernés par un GRU, ainsi que le centre-ville de Philippeville. Leur application est liée aux arrêtés évoqués respectivement dans chacun des tableaux.

Pour Roly et Fagnolle, le guide a pour vocation de préserver la « personnalité » des villages wallons caractéristiques de la zone agro-géographique dans laquelle ils sont situés, via le respect de l'unité morphologique et des caractéristiques du bâti traditionnel.

Les règles urbanistiques générales sont applicables à l'ensemble de l'entité.

Les règles urbanistiques particulières et caractéristiques de la zone agro-géographique de la Fagne-Famenne sont d'application pour les territoires des deux villages concernés.

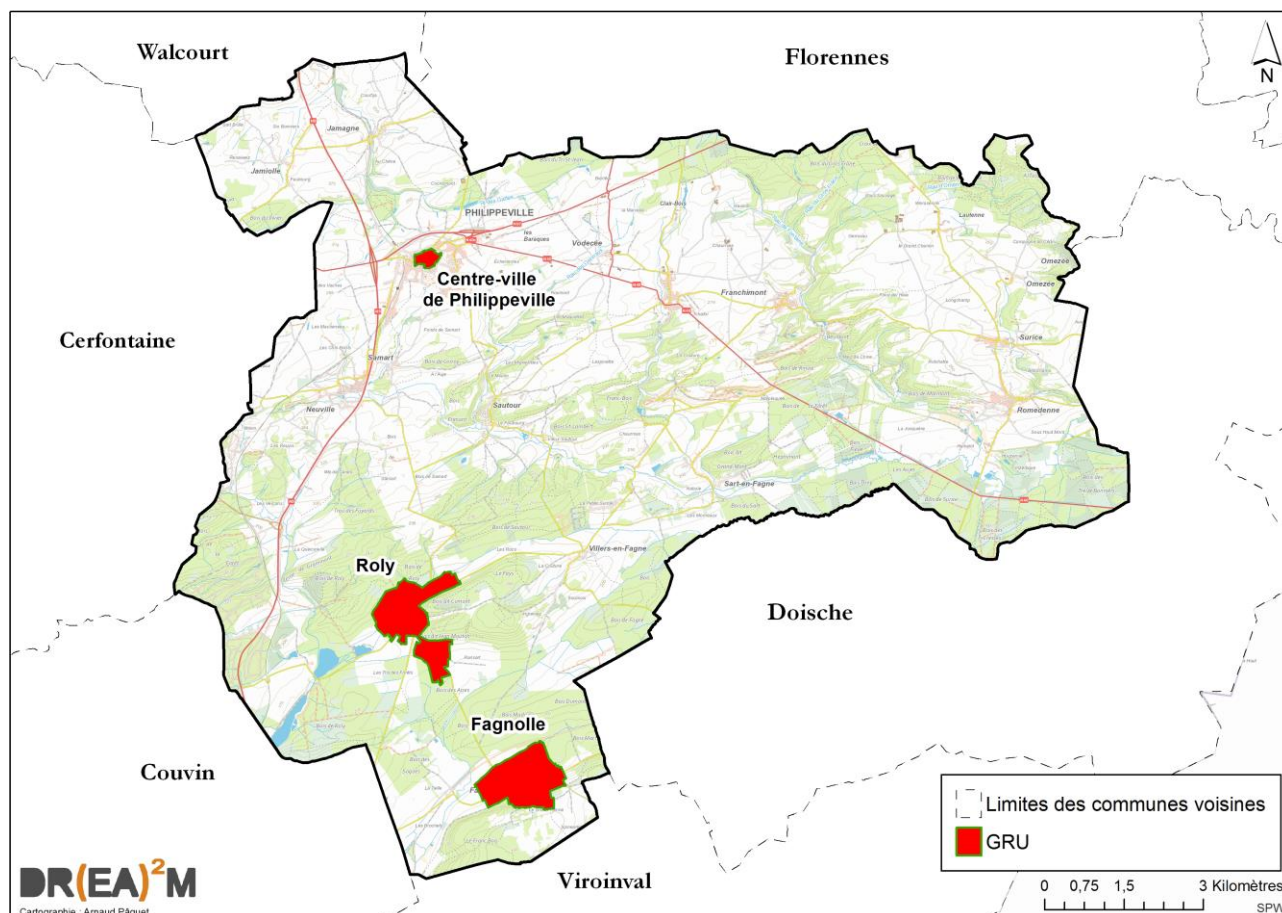


Figure 62 : GRU – Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Dénomination	Arrêté	Entrée en vigueur	Superficie	Localisation
GRU « Roly »	23/12/1987	21/05/1988	143,81 ha	Roly

Dénomination	Arrêté	Entrée en vigueur	Superficie	Localisation
GRU « Fagnolle »	27/12/1998	26/01/1999	135,49 ha	Fagnolle

Dénomination	Arrêté	Superficie	Localisation
GRU « Centre-ville de Philippeville »	30/08/2006	11,92 ha	Centre-ville de Philippeville

### Description du site

Il s'agit d'un périmètre couvrant tout le centre-ville de Philippeville. Il est délimité par :

- ✓ La rue du Quartier Brûlé ;
- ✓ La rue Neuve ;
- ✓ La rue du Fort ;
- ✓ La rue des Casernes ;
- ✓ La rue du Collège ;
- ✓ La rue des Religieuses ;
- ✓ Le boulevard de l'Enseignement ;
- ✓ La rue de la Roche ;
- ✓ La rue de la Petite-Roche ;
- ✓ La rue du Moulin.

Ce périmètre correspond à la majeure partie de ce qui était autrefois situé au sein des remparts de la ville. La Place d'Armes de Philippeville y est incluse, au centre du périmètre.

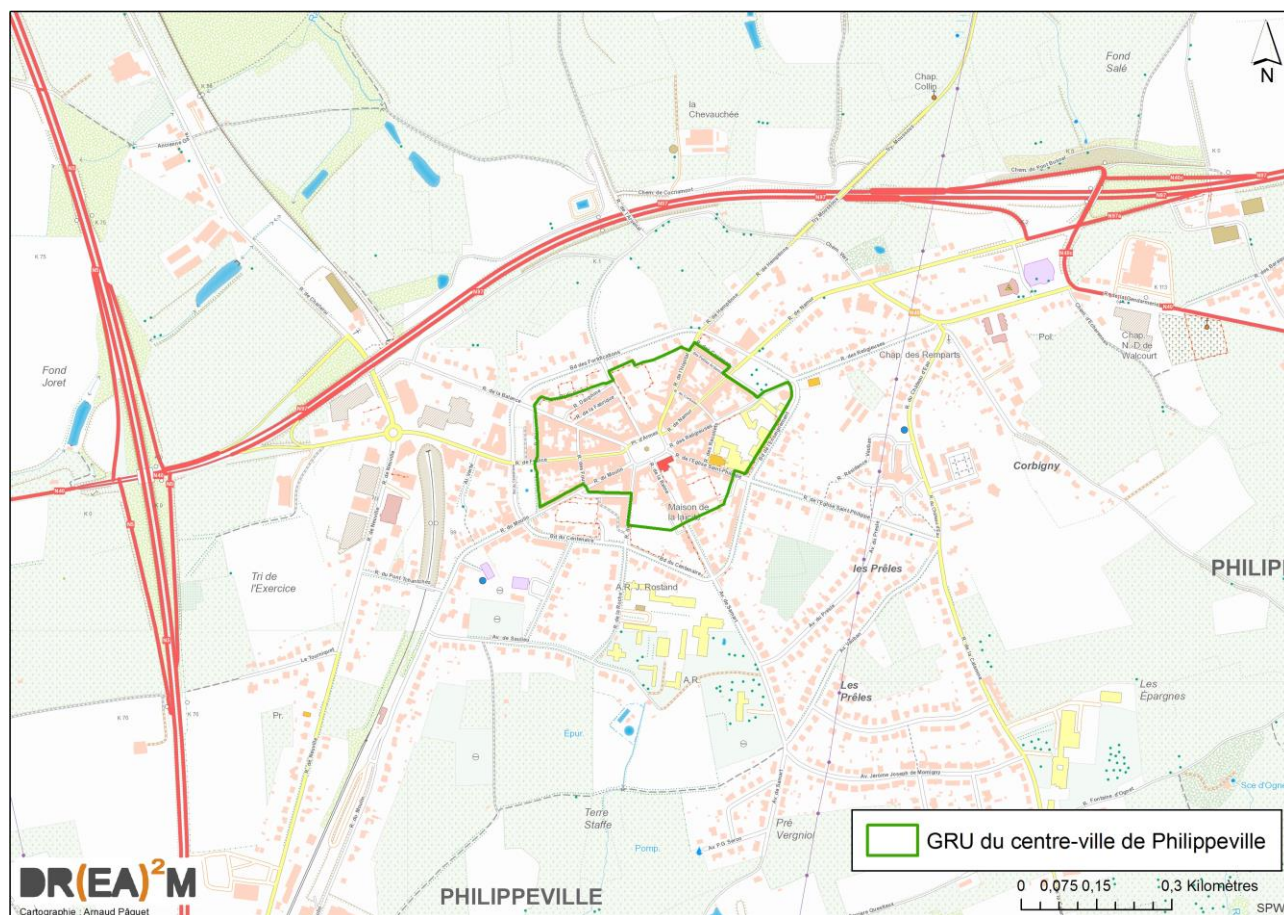


Figure 63 : GRU du centre-ville de Philippeville – Focus (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)



### 3.2.2.3 Permis d'urbanisation

Sur le territoire de Philippeville, ils sont au nombre de 167. Au cumul, ils représentent 447,97 ha, soit 2,86 % du territoire.

Les deux plus vastes font 96,4 et 126,7 ha. Ils sont aisément identifiables au Sud-Ouest du territoire. 160 font moins de 10 ha et 123 font même moins de 1 ha, ce qui représente donc une grande majorité.

Actuellement, les permis d'urbanisation les plus vastes posent question, au regard du plan HP (Habitat Permanent). Ce plan est évoqué par après au sein de ce document. Il concerne les résidences permanentes au sein des campings et des domaines résidentiels.

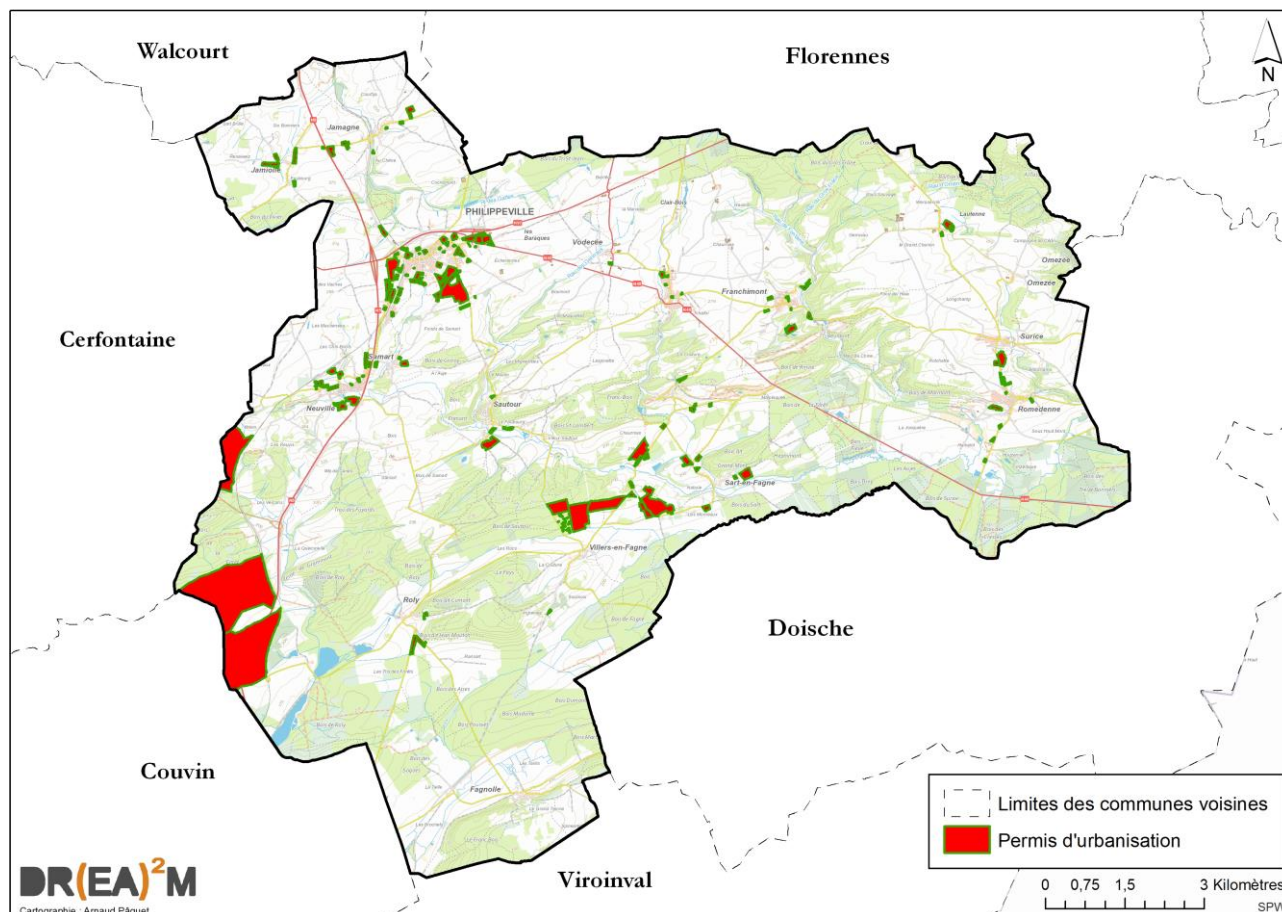


Figure 64 : Permis d'urbanisation – Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

### 3.2.2.4 Guide communal d'urbanisme (GCU)

En matière d'urbanisme, le guide communal d'urbanisme est un outil indicatif qui « *décline, pour tout ou partie du territoire communal, les objectifs de développement territorial du schéma de développement du territoire, du schéma de développement pluricommunal et des schémas communaux en objectifs d'urbanisme, par des indications, en tenant compte des spécificités du ou des territoires sur lesquels il porte*<sup>26</sup> ».

La commune de Philippeville ne dispose pas de guide communal d'urbanisme.

<sup>26</sup> CoDT, art. D.III.4



### 3.2.2.5 Schéma de développement communal (SDC)

Le schéma de développement communal est un outil indicatif qui « *définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle, à l'échelle du territoire communal. L'analyse contextuelle comporte les principaux enjeux territoriaux, les perspectives et les besoins en termes sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ainsi que les potentialités et les contraintes du territoire*<sup>27</sup> ».

La commune de Philippeville ne dispose d'aucun schéma de développement communal.

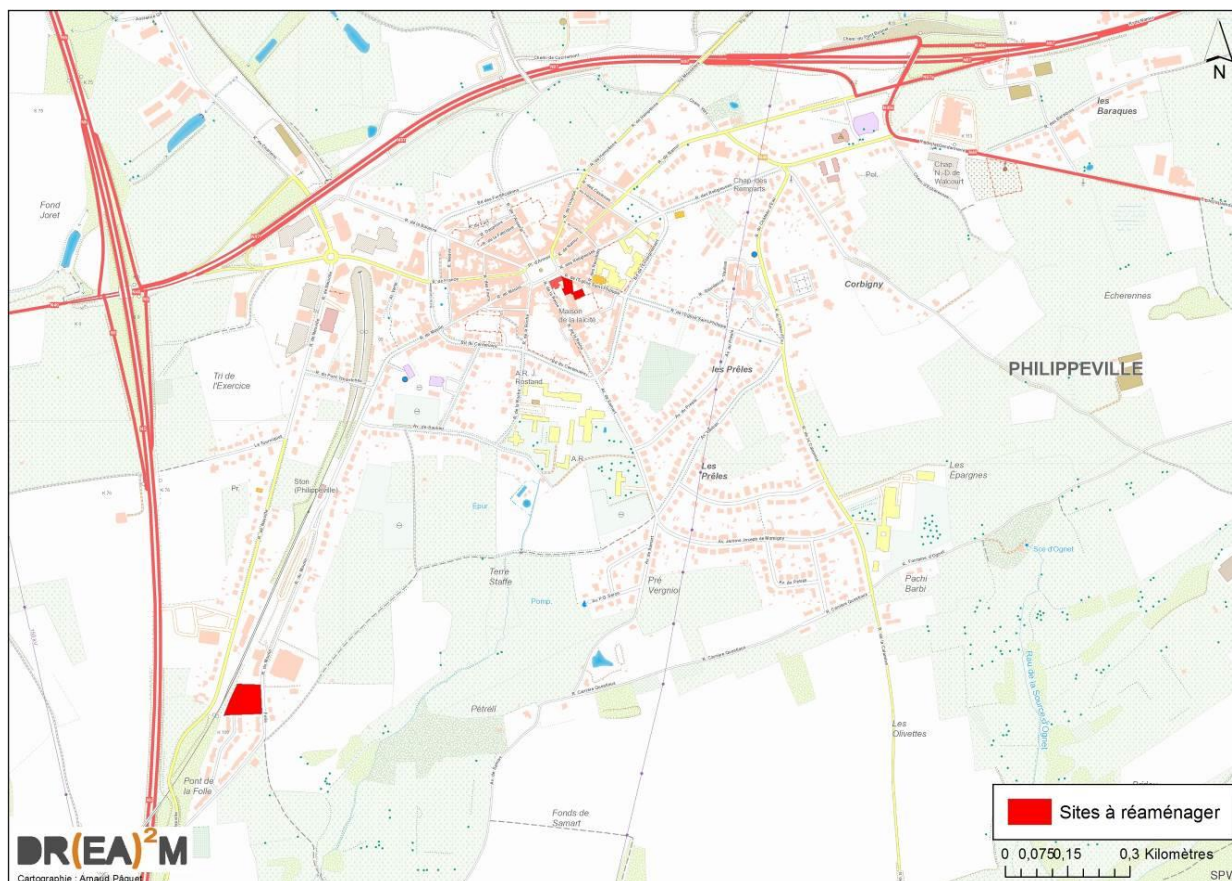
### 3.2.3 Documents d'aménagement opérationnel

#### 3.2.3.1 Site à réaménager

Le site à réaménager est « *un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé* ».

Réaménager un site consiste à « *y réaliser des actes et travaux de réhabilitation, de rénovation, d'assainissement du terrain (...)*<sup>28</sup> ».

Deux sites à réaménager ont été répertoriés dans l'entité de Philippeville. Ceux-ci sont décrits ci-après.



<sup>27</sup> CoDT, art. D.II.10

<sup>28</sup> CoDT, art. D.V.1

- ✓ Le site de la « Brasserie Devaux », situé en plein cœur de la ville de Philippeville, rue Eglise Saint-Philippe. L'arrêté a été promulgué en 2006 et depuis, le site a fait l'objet d'un réaménagement complet, finalisé en 2013 et qui a permis la construction de nouveaux appartements à destination du CPAS ;



**Figure 66 : Site avant (à gauche, 2009-2010) et après (à droite, 2015), vu depuis une orthophoto (Source : SPW)**

- ✓ Le site des « Magasins généraux », situé au Sud-Ouest de la ville de Philippeville, rue du Moulin, initialement classé comme Site d'Activités Economiques Désaffectées (SAED) lors de sa désaffectation. Le CPAS a racheté les bâtiments et y a fait construire une vingtaine de logements (pas encore de cartographie).

### 3.3 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

---

#### ➤ **Schéma de Développement du Territoire**

- ✓ Philippeville est considérée comme un point d'appui en milieu rural et dispose de deux grandes infrastructures de transport d'importance (axe routier prioritaire et voie ferrée d'importance) ;
- ✓ Philippeville est entourée de plusieurs autres pôles d'appui (Couvin, Chimay) et touristiques (site des Lacs de l'Eau d'Heure, Dinant).

#### ➤ **Plan de secteur**

- ✓ Zones non urbanisables : 91,34 % du territoire, dont plus de la moitié est de la zone agricole (58,27 %) et plus d'un tiers est de la zone forestière (37,94 %) ;
- ✓ Zones urbanisables : 8,66 % du territoire, dont près de la moitié est de la zone d'habitat à caractère rural (41,55 %), plus d'un quart est de la zone de loisirs (27,30 %). Les zones d'aménagement communal concerté représentent 55,67 ha ;
- ✓ Nombreux périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique (11 villages couverts) ;
- ✓ Nombreux périmètres d'intérêt paysager ( $\pm 40$  % du territoire couvert) ;
- ✓ Absence de Schéma de Développement Communal, de Guide Communal d'Urbanisme et de Commission consultative Communale d'Aménagement du Territoire et Mobilité.

#### ➤ **Propriétés publiques**

- ✓  $\pm 16$  % des parcelles du territoire sont la propriété de la Ville, ce qui en fait le propriétaire foncier majoritaire. La régie communale autonome (qui gère les infrastructures sportives communales) possède également quelques hectares de terrains. Le CPAS possède quant à lui  $\pm 20$  ha ( $\pm 0,1$  % des parcelles du territoire).

#### ➤ **Périmètres réglementaires d'aménagement du territoire**

- ✓ Schémas d'Orientation Locaux : deux SOL approuvés (Rue de Namur et Carrière Fourdin), un SOL abrogé (Merlemont), deux SOL toujours à l'étude (Les 4 Vents, et La Calamine) et un troisième bientôt approuvé (Les Baraques) ;
- ✓ Guide Régional d'Urbanisme : deux GRU à Roly et Fagnolle, qui valorisent les caractéristiques de la zone agro-géographique de la Fagne-Famenne. Un GRU de  $\pm 12$  ha qui couvre le centre-ville de Philippeville ;
- ✓ Permis d'urbanisation : 167 périmètres de permis d'urbanisation (448 ha), dont les plus vastes concernent les zones de loisirs aménagées en domaines résidentiels et accueillant des résidences permanentes.

#### ➤ **Documents d'aménagement opérationnel**

- ✓ Sites à Réaménager : deux SAR à Philippeville (l'ancienne brasserie Devaux et les Magasins Généraux), tous deux réaménagés par le CPAS pour y construire du logement. Ils portent toujours malgré cela la dénomination de SAR.

### 3.4 ANALYSE AFOM – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial (pôle d'appui, réseau de transport, etc.)</li> <li>✓ Nombreux outils de gestion territoriale existants (Schémas d'orientation locaux, Guides régionaux d'urbanisme, Sites à réaménager, etc.) qui démontrent une volonté communale de gestion de son territoire.</li> <li>✓ Présence de zones protégées d'un point de vue urbanistique (GRU, Périmètre d'intérêt culturel) → Gage de la qualité et de la haute valeur patrimoniale du territoire</li> <li>✓ 6 ZACC présentes sur le territoire et non mises en œuvre qui représentent un potentiel de développement indéniable</li> <li>✓ Ville de Philippeville constitue un acteur foncier de première importance au niveau communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vastes zones de loisirs dont l'aménagement n'est pas totalement en conformité avec la législation → Perte de contrôle des autorités communales en matière d'urbanisation et d'aménagement du territoire</li> <li>✓ Absence de Schéma de Développement Communal et de Guide Communal d'Urbanisme</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en œuvre des ZACC. La présence des ZACC constitue en effet une réserve foncière importante</li> <li>✓ Finalisation et mise en œuvre des SOL en cours → Opportunités pour le développement économique et social de l'entité (ex : nouveaux logements sociaux à La Calamine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril le caractère rural du territoire</li> </ul>



## **CHAPITRE 4 : *PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE***



## 4.1 Généralités

### Documents

Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics structurants

Carte 5 : Patrimoine bâti, naturel et paysager

#### 4.1.1 Contextualisation

On dénombre 17 noyaux bâtis sur le territoire. Trois d'entre eux sont implantés dans la vallée de l'Hermeton (Neuville, Sautour et Sart-en-Fagne). Trois autres sont implantés dans la dépression de la Fagne-Famenne (en plus de Sart-en-Fagne qui s'y trouve également). Deux autres (Jamiolle et Jamagne) se localisent à l'extrême Nord-Ouest dans le Condroz occidental. Tous les autres se trouvent dans la bordure fagno-condrusienne, orientés au Sud ; Romedenne et Merlemont se localisent toutefois à cheval entre cette bordure et la dépression.

En ce qui concerne Neuville et Samart, les deux villages voient leurs tissus bâtis se confondre, bien que les deux villages soient séparés par la N5, au Sud de Philippeville.

En 2020, Philippeville comptait encore 43 % de disponibilités foncières au sein de ses zones d'habitat, ce qui fait d'elle l'une des communes les plus pourvues en Wallonie.

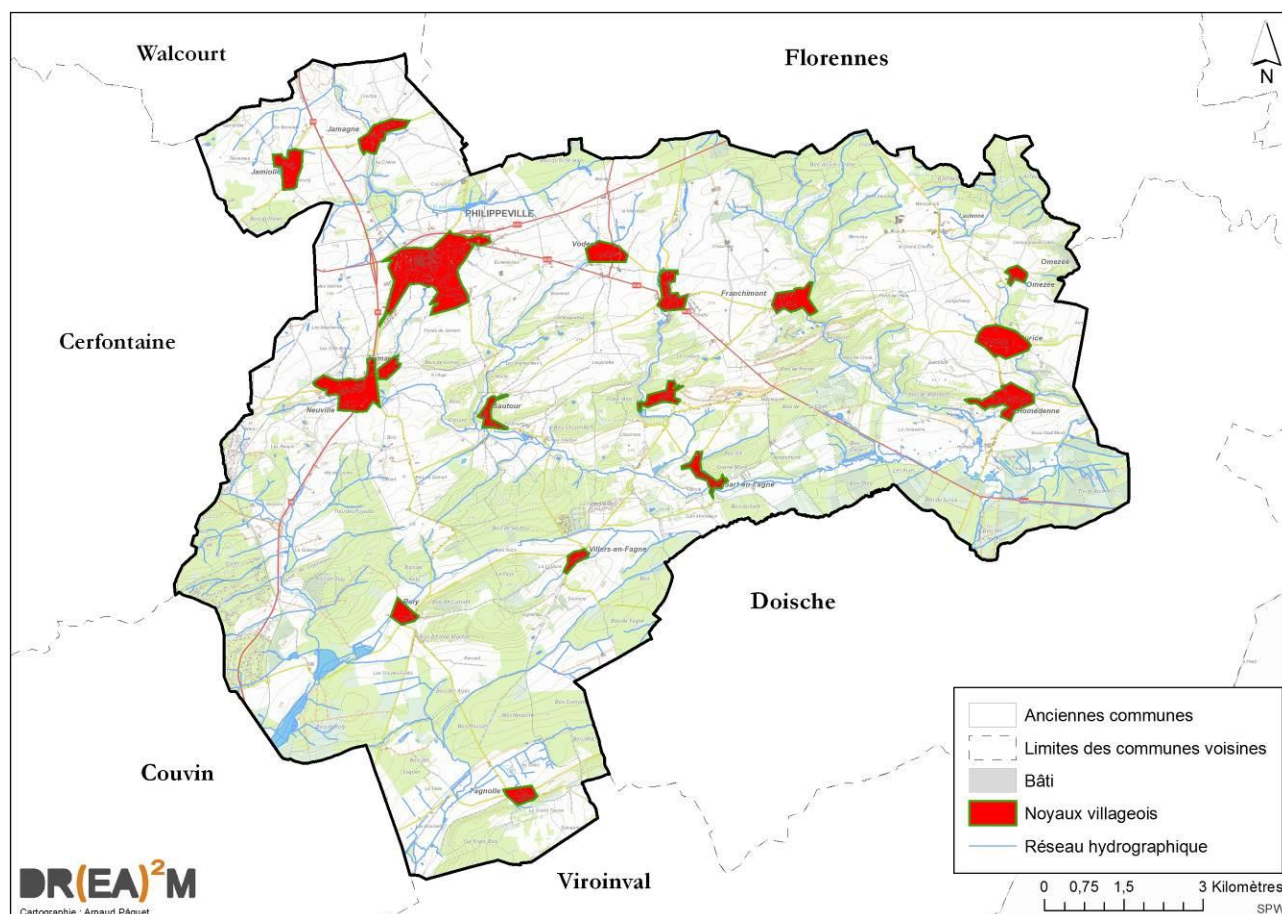


Figure 67 : Noyaux villageois – Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

#### 4.1.2 Age du bâti

Le tableau suivant présente la proportion de bâti à Philippeville en fonction de son âge (2020) :

	<b>Avant 1900</b>	<b>1900 - 1918</b>	<b>1919 - 1945</b>	<b>1946 - 1961</b>	<b>1962 - 1970</b>	<b>1971 - 1981</b>	<b>Après 1981</b>
<b>Philippeville</b>	30,5 %	6 %	9,6 %	5,9 %	8,3 %	14,1 %	25,6 %
<b>Arrondissement de Philippeville</b>	38,7 %	6,3 %	7,1 %	6 %	7,9 %	12,8 %	21 %
<b>Micro-région (hors Philippeville)</b>	40,1 %	6,3 %	6,7 %	6,1 %	7,8 %	12,7 %	20,2 %
<b>Région wallonne</b>	28,3 %	10 %	11,3 %	11,1 %	7,9 %	11,9 %	19,5 %

**Tableau 4 : Répartition des logements selon leur âge – Philippeville, arrondissement et Région wallonne  
(Source : Cap Ruralité – INS)**

Le bâti d'après 1981 représente plus de 25 % du bâti (6 % de plus qu'en Région wallonne). Sa part sur le territoire n'a fait que croître depuis 2001 (16,3 %), ce qui représente une croissance brute de 9,3 %. Cependant, il faut garder à l'esprit que cette classe est la seule à pouvoir encore évoluer positivement, les autres ne pouvant que régresser.

La majorité du bâti date donc d'avant 1981 (et plus précisément, avant 1979 et la crise pétrolière), soit ± 70% du bâti. Cela signifie qu'a priori, beaucoup de bâtiments restent très énergivores.

Philippeville présente un patrimoine bâti plutôt hétérogène puisque d'une part, près de 50 % du bâti date d'avant la Seconde Guerre Mondiale et d'autre part, 25 % du bâti a moins de 35 ans.

En 2020, 12,1 % du bâti datait même d'après 2001, ce qui représente près de la moitié du bâti datant d'après 1981.



## 4.2 TYPOLOGIE DU BATI DANS LES VILLAGES

### 4.2.1 Fagnolle

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
<i>Fagnolle</i>	1.027 ha	188	Sud-Ouest du territoire.

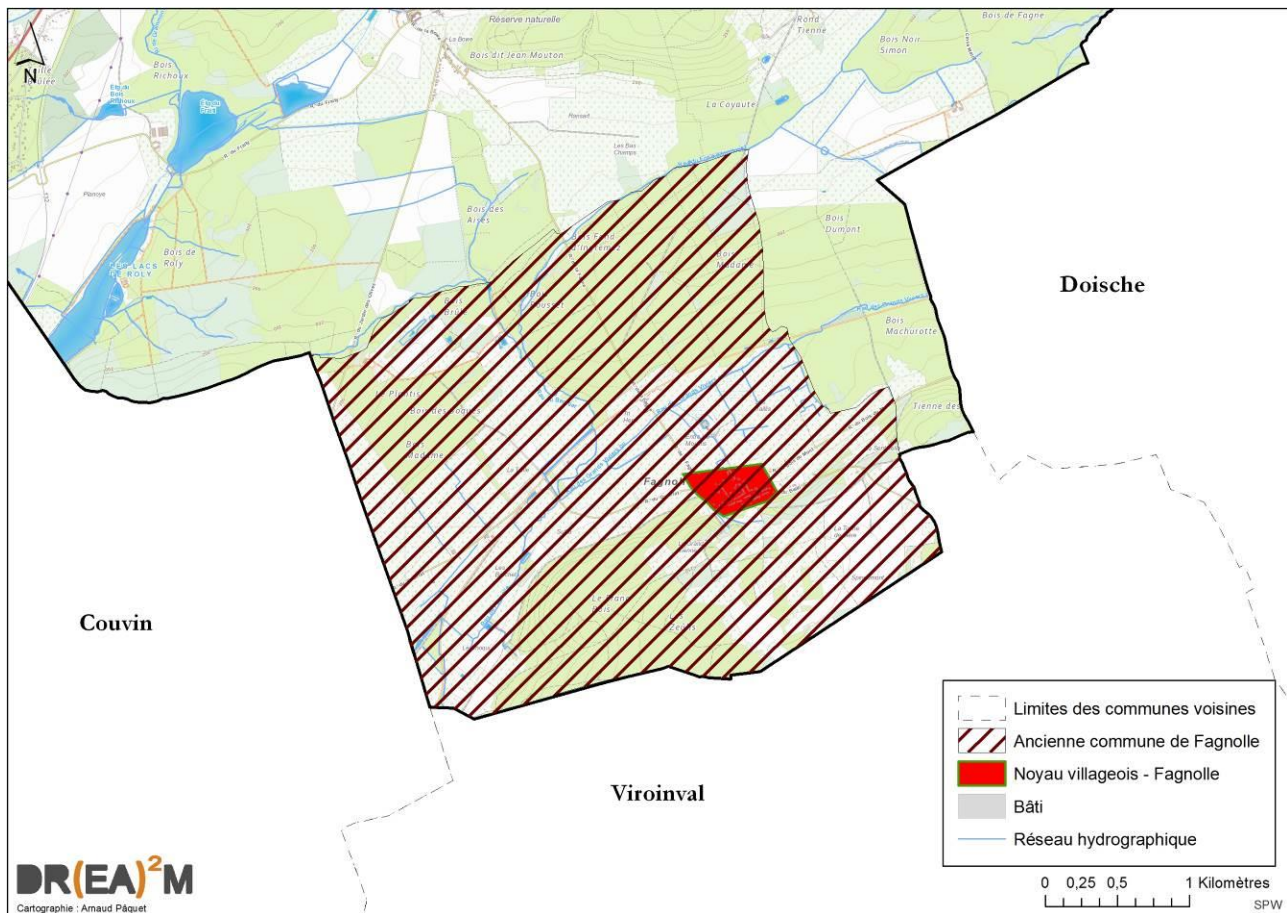
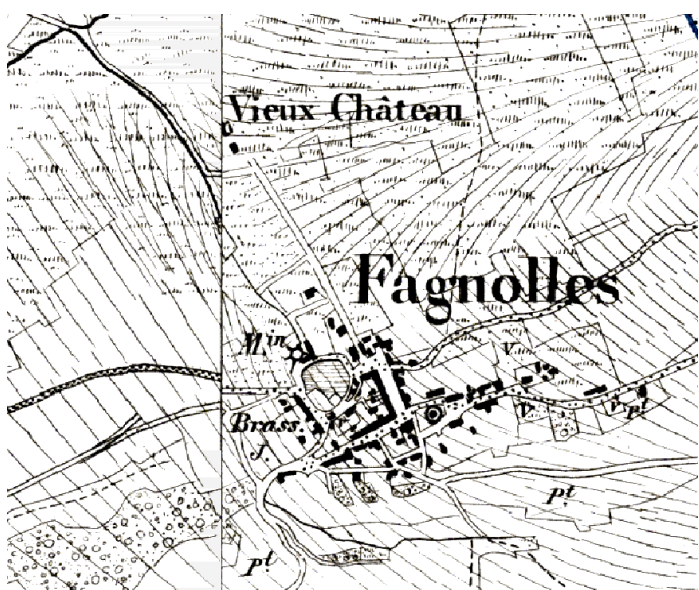




Figure 68 : Noyau villageois de Fagnolle (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

4.2.1.1 *Evolution du bâti*

 <p>A historical map of Fagnolles from 1850. The map shows a central cluster of buildings labeled 'Fagnolles' and a 'Vieux Château' (Old Castle) located to the north. The map is detailed with street layouts and property boundaries. Other labels include 'M. in', 'Brass', and 'pt'.</p>	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Fagnolle présentait un noyau villageois compact, composé d'un bâti de type (semi-) mitoyen regroupé autour d'une vaste place circulaire.</p> <p>Le château se situait lui en périphérie, au Nord du village.</p> <p>Quelques fermes se localisaient également en périphérie mais peu éloignées du noyau villageois.</p>
 <p>An aerial photograph of Fagnolles in 1971. The village is visible as a cluster of buildings in the lower right quadrant, surrounded by agricultural fields. A road network is clearly visible.</p>	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, seules quelques habitations « 4 façades » sont venues densifier le tissu bâti du noyau villageois. L'extension du village est maîtrisée.</p> <p>Au Nord-Ouest du village, une ferme et une habitation ont été construites.</p>
 <p>An aerial photograph of Fagnolles in 2015. The village is visible as a cluster of buildings in the lower right quadrant, surrounded by agricultural fields. The buildings are more densely packed than in 1971, and there is a noticeable expansion of the built-up area.</p>	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, la ferme située au Nord-Ouest s'est agrandie.</p> <p>Ailleurs, les modifications sont limitées à l'Est, le long de la Calestinne, via une petite dizaine d'habitations « 4 façades ».</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation présent dans le noyau villageois pourrait permettre une densification. Comme pour Roly, le RGBSR devrait davantage favoriser l'urbanisation en périphérie du noyau villageois, au Sud et à l'Est.</p>



### 4.2.2 Franchimont

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Franchimont	749 ha	373	Nord du territoire.

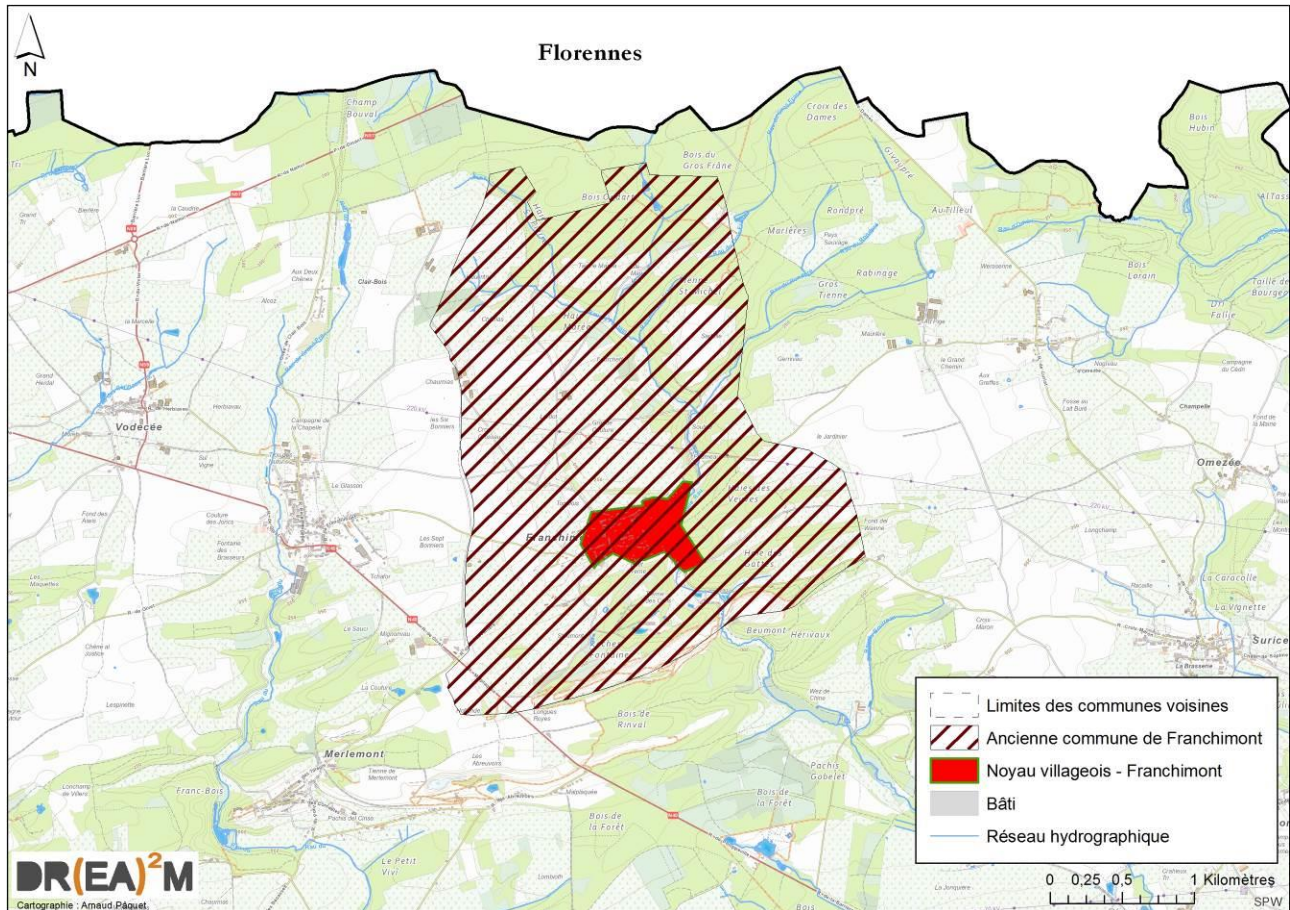



Figure 69 : Noyau villageois de Franchimont (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.2.2.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Franchimont présentait un tissu bâti discontinu et éparpillé sur une très vaste superficie.</p> <p>Les habitations se présentaient sous forme d'ensembles bâti d'une demi-douzaine de maisons mitoyennes.</p> <p>De nombreuses voiries étaient déjà présentes au cœur du village mais non urbanisées.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, la densification a été très marquée dans la partie Nord et dans la partie Sud.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, la densification s'est poursuivie avec de l'habitat « 4 façades » vers l'Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est et le Sud-Ouest.</p> <p>D'autres maisons de ce type ont densifié les espaces interstitiels du centre.</p> <p>Quelques grosses fermes ont également vu le jour.</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation restant est limité aux zones interstitielles restantes dans le centre et à une petite extension au Nord-Est.</p>



### 4.2.3 Jamagne

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Jamagne	770 ha	290	Nord-Ouest du territoire.

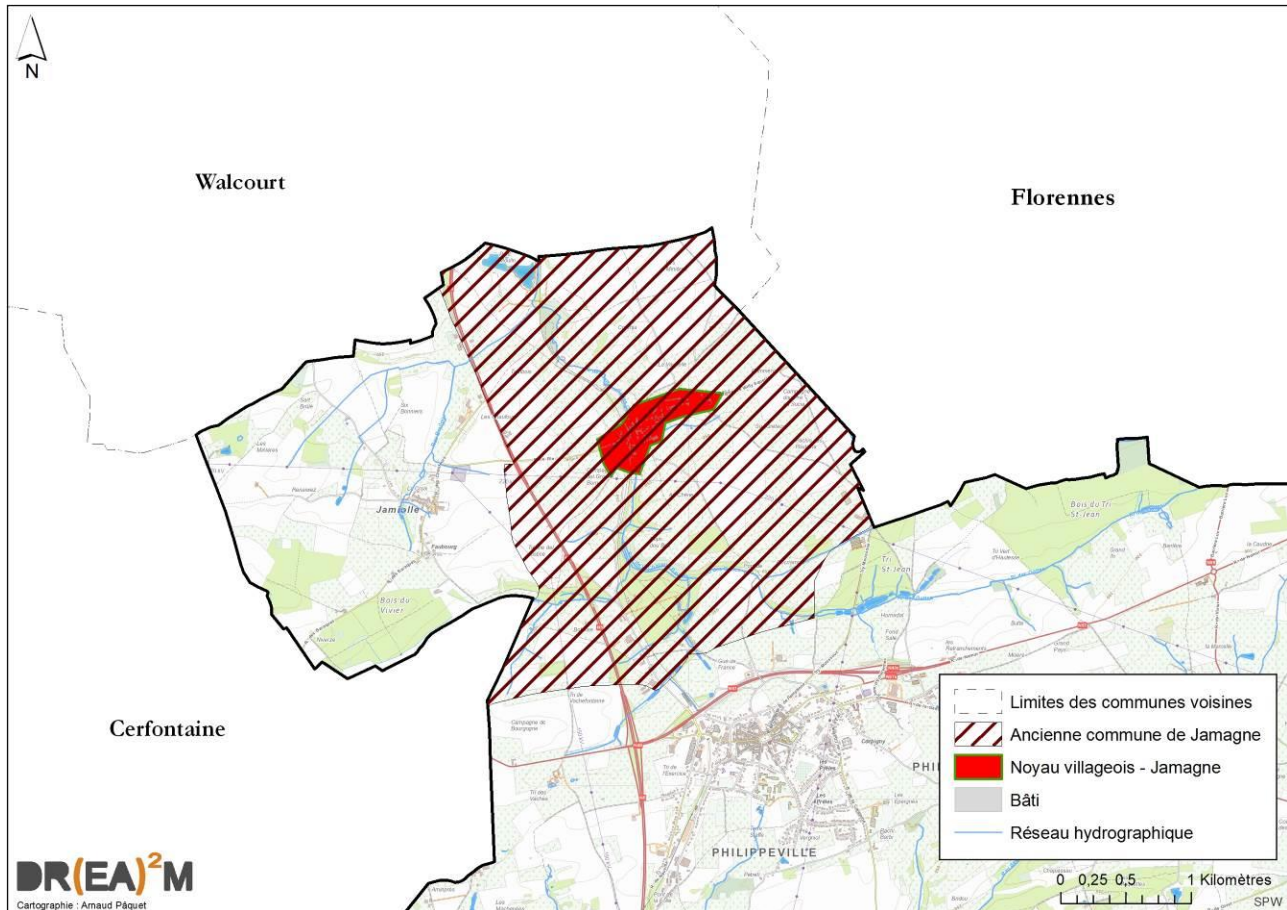
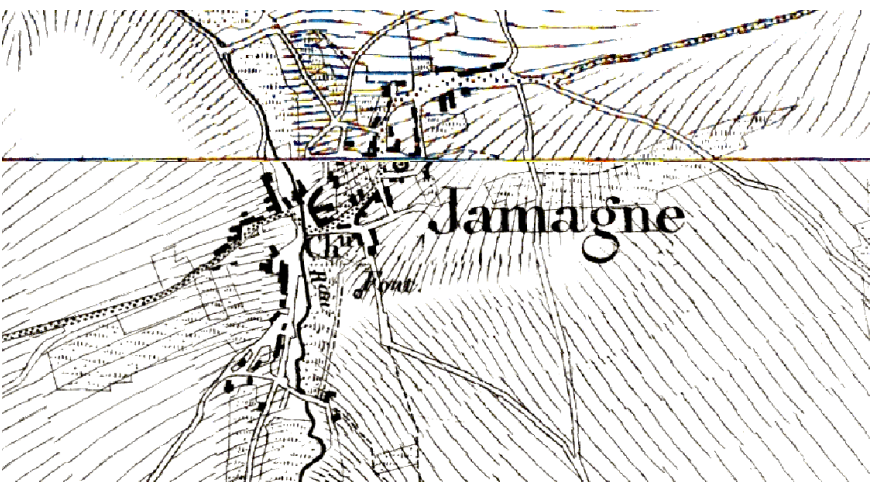




Figure 70 : Noyau villageois de Jamagne (Source : SPW-DGO4 – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.2.3.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Jamagne était déjà un hameau étiré le long d'une voirie principale. Deux ou trois autres rues de plus petit gabarit et urbanisées complétaient le village et lui conféraient une forme moins linéaire.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, très peu d'évolutions sont à constater, si ce n'est que le chemin de fer a presque « coupé » le village en deux.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Une dizaine de maisons « 4 façades » a entamé une extension du bâti à l'Ouest et à l'Est, le long des axes routiers.</p> <p>Au plan de secteur, plusieurs zones sont encore urbanisables (Ouest, Est et Nord) et peuvent permettre au village de se développer fortement le long des axes routiers et du chemin de fer.</p>

#### 4.2.4 Jamiolle

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Jamiolle	459 ha	182	Nord-Ouest du territoire.

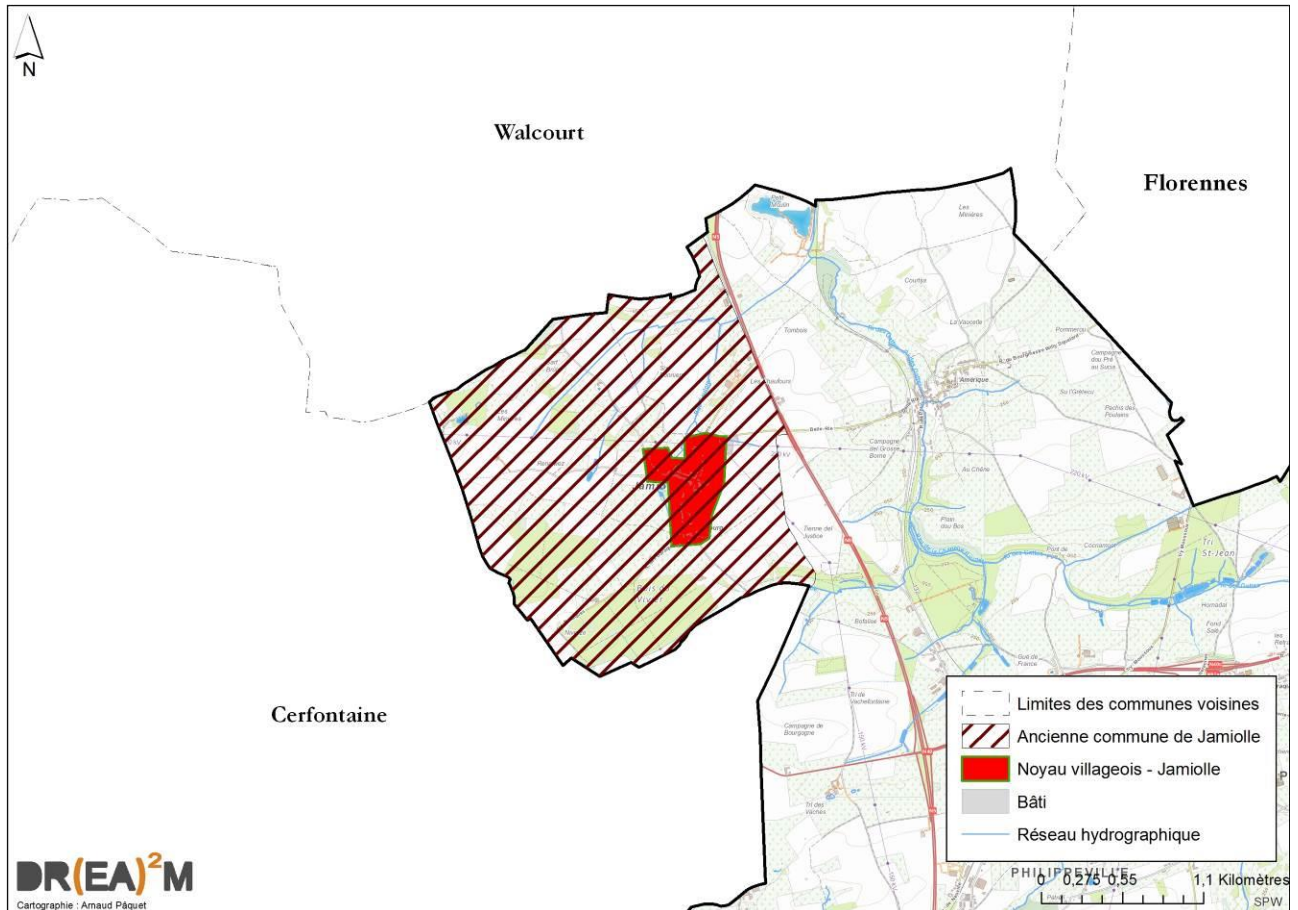
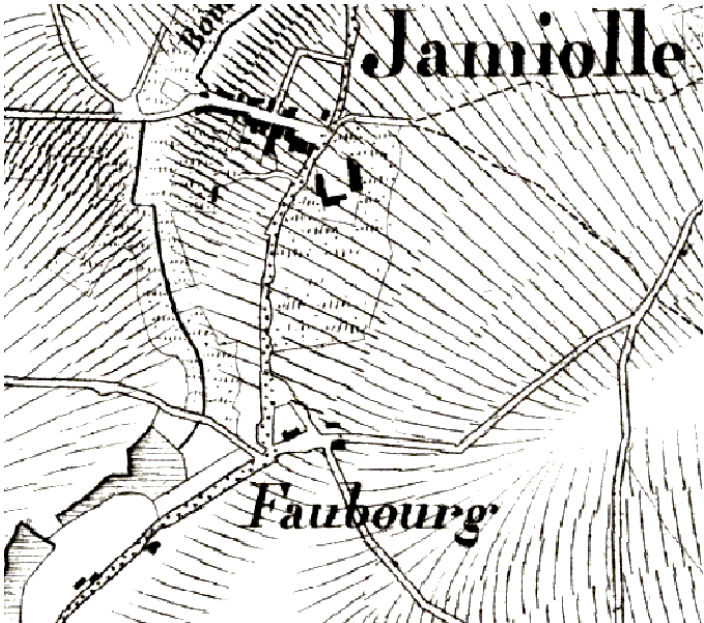




Figure 71 : Noyau villageois de Jamiolle (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)



4.2.4.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Jamiolle n'était composé que d'une vingtaine de maisons alignées de manière très dense, de part et d'autre d'une unique voirie. Les habitations y sont (semi-)mitoyennes.</p> <p>Au bout de celle-ci, se dressait une vaste ferme carrée.</p> <p>Au Sud, 2 ou 3 habitations isolées composaient davantage un minuscule hameau qu'une partie du village de Jamiolle.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, l'axe joignant le village au petit hameau s'est peu à peu urbanisée mais pas aussi densément que dans la rue principale.</p> <p>La ferme s'est légèrement étendue et l'une ou l'autre construction de gros gabarit est venue se positionner en périphérie.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Comme le village ne dispose pas de vrai cœur de village, il ne possède que des voiries d'accès. Ces voiries sont celles qui ont fait l'objet de l'urbanisation la plus importante : au Nord et à l'Ouest (une dizaine de maisons « 4 façades » pour chaque accès)</p> <p>Cette nouvelle urbanisation a presque doublé le nombre d'habitations en moins de 50 ans.</p> <p>Au plan de secteur, plusieurs zones sont encore urbanisables (Ouest, centre et Nord).</p>



### 4.2.5 Merlemont

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Merlemont	874 ha	349	Centre du territoire.

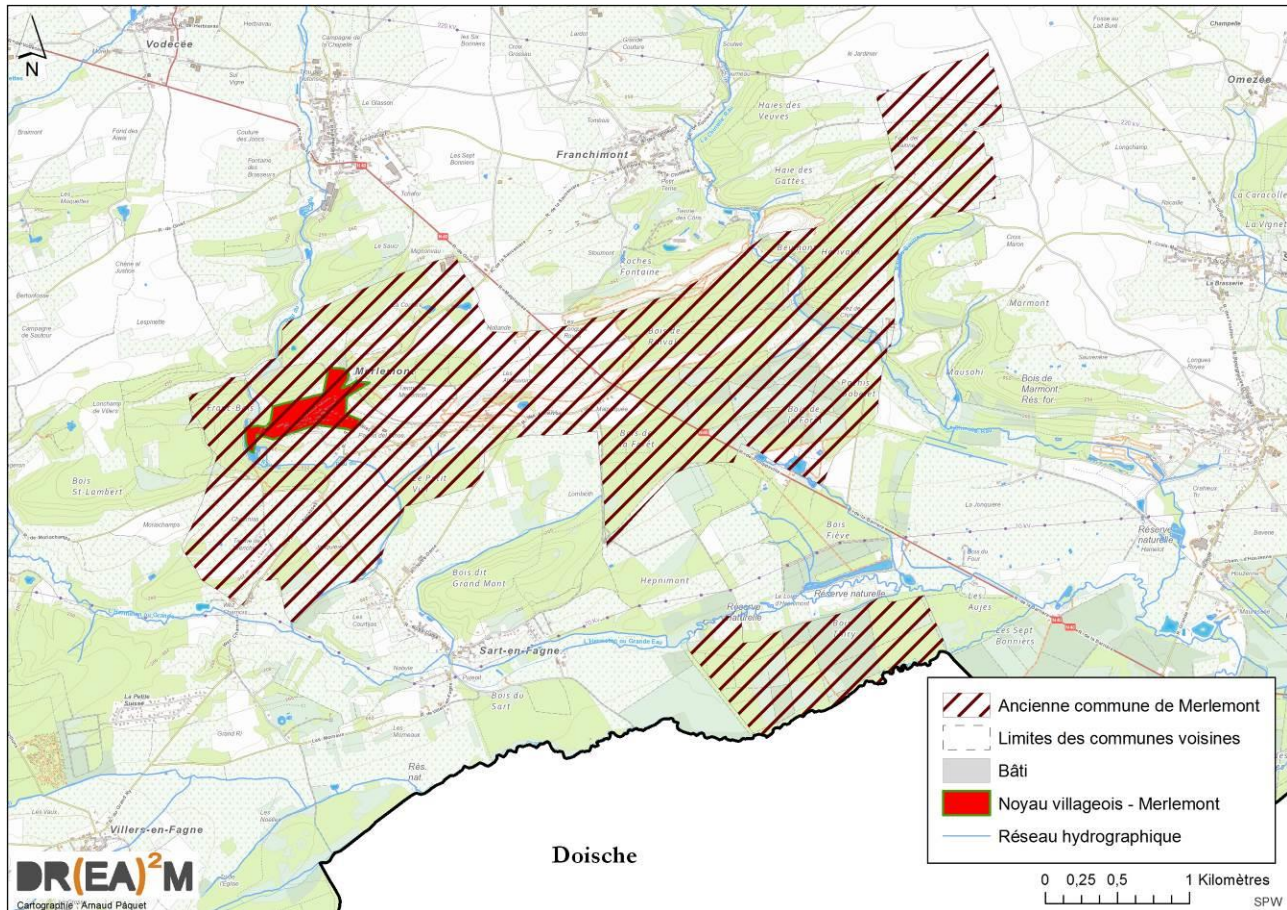
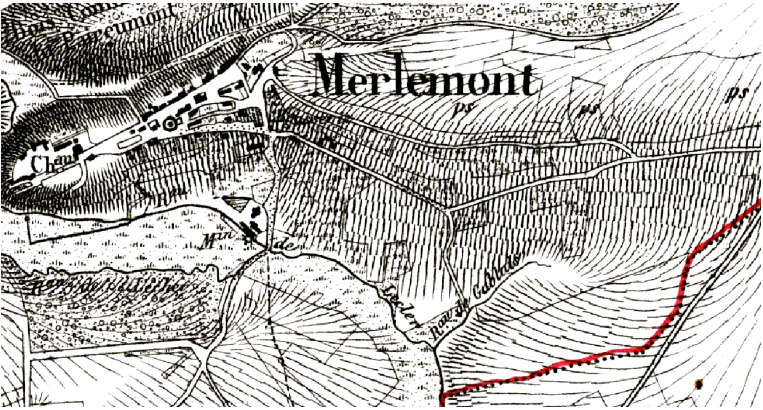




Figure 72 : Noyau villageois de Merlemont (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.2.5.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Merlemont se localisait principalement le long de deux voiries, au bout desquelles se situait le château et ses annexes (forme de flèche).</p> <p>Le bâti était de type (semi-) mitoyen et présentait des poches interstitielles urbanisables.</p> <p>Le relief ne permettait pas de générer de noyau villageois au sens propre du terme mais presque aucune extension bâtie n'existait hors des limites du village.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, les poches interstitielles ont été densifiées dans le centre.</p> <p>L'habitat « 4 façades » s'est développé à distance du noyau villageois, à l'Est, le long de la voirie et à proximité de la carrière.</p> <p>Plus proche, il s'est également développé au Nord-Est du village.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, peu d'évolutions sont identifiables, si ce n'est au Sud et à l'Est du village où l'habitat « 4 façades » a continué à se propager.</p> <p>L'une ou l'autre ferme de gros gabarit se sont également implantées à distance du centre villageois.</p> <p>Au plan de secteur, les zones séparant le centre des maisons « 4 façades » développées le long de la voirie sont urbanisables et constituent une réserve pouvant potentiellement doubler ou tripler la superficie du village.</p>



#### 4.2.6 Neuville

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Neuville	1.408 ha	1.322	Ouest du territoire.

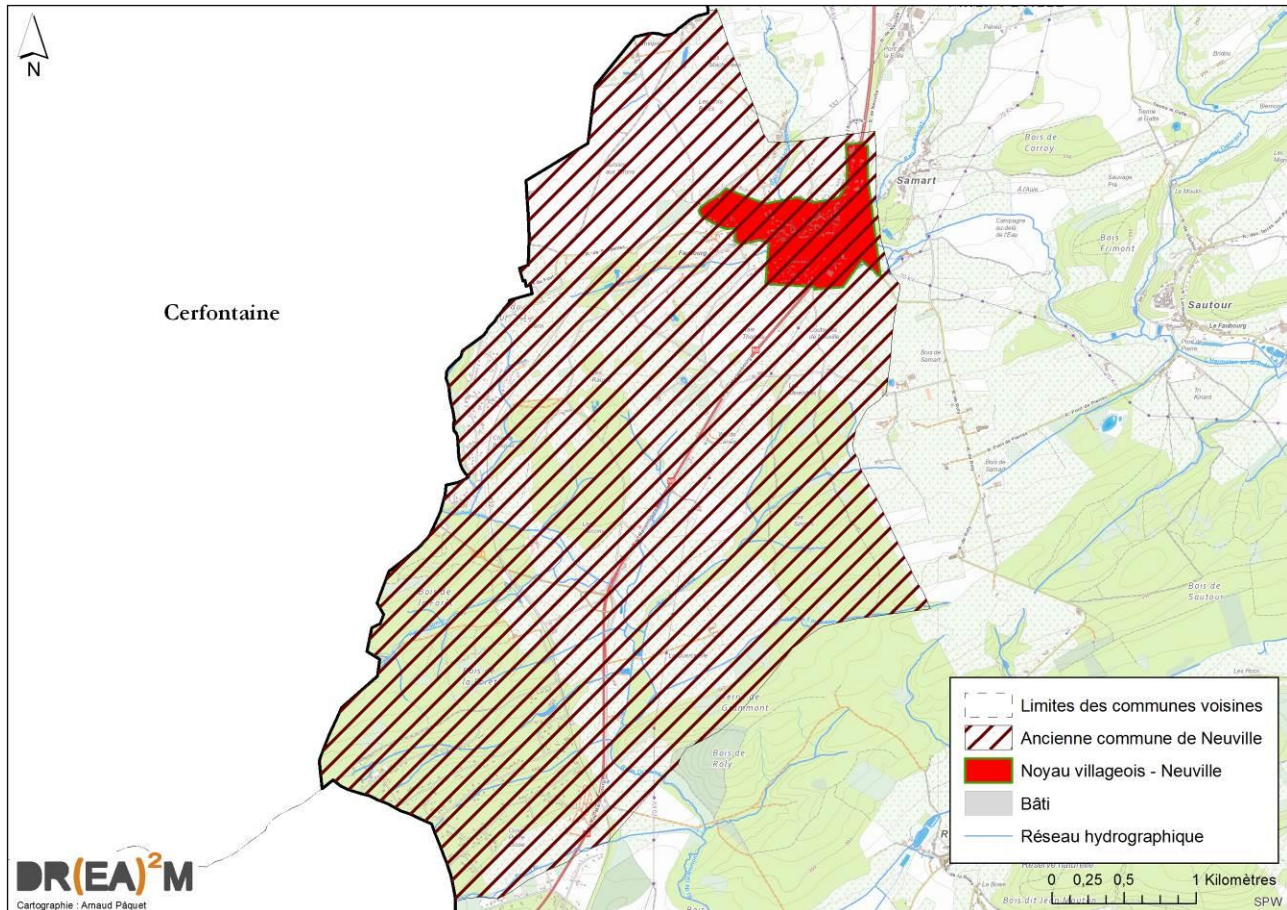
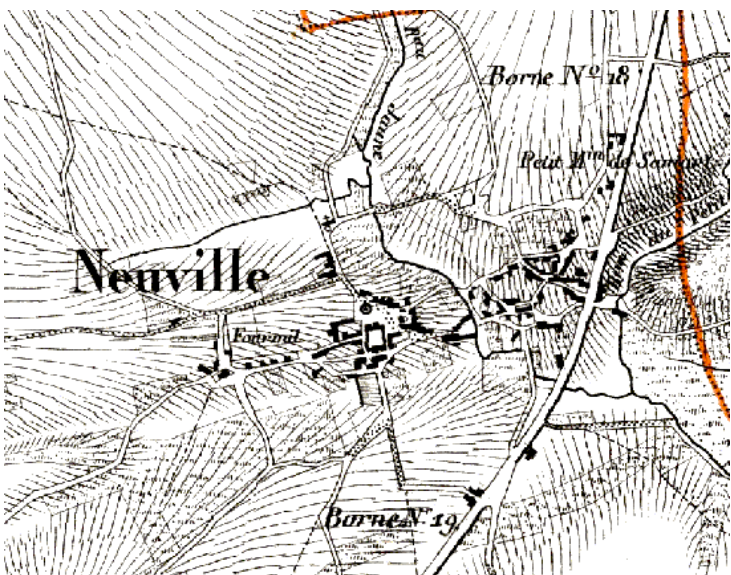




Figure 73 : Noyau villageois de Neuville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.2.6.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Neuville se localisait en deux parties distinctes groupées autour de deux petits cœurs de villages, un à l'Ouest et l'autre à l'Est.</p> <p>Toutes deux étaient déjà relativement denses et comprenaient un bâti de type (semi-) mitoyen.</p> <p>Quelques fermes et habitations isolées se localisaient en périphérie du village.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, les changements sont conséquents. Les deux parties du village se sont densifiées, ainsi que l'espace les séparant.</p> <p>Des extensions se sont développées le long de la future N5 (à l'Est), à l'Ouest et au Sud, presque exclusivement constituées d'habitat « 4 façades ».</p> <p>La centrale électrique située au Sud-Est est construite.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, la croissance du bâti et la densification se sont poursuivies. A l'exception de l'Est du village (limité par la N5), toutes les autres directions sont concernées.</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation reste très élevé et concentre les zones urbanisables de manière pertinente. Une densification est possible au centre et au Nord du village.</p> <p>Au Nord-Est, la zone urbanisable se confond avec celle du village de Samart. A terme, les deux villages devraient directement se confondre.</p>



### 4.2.7 Omezée

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Omezée	388 ha	74	Nord-Est du territoire.

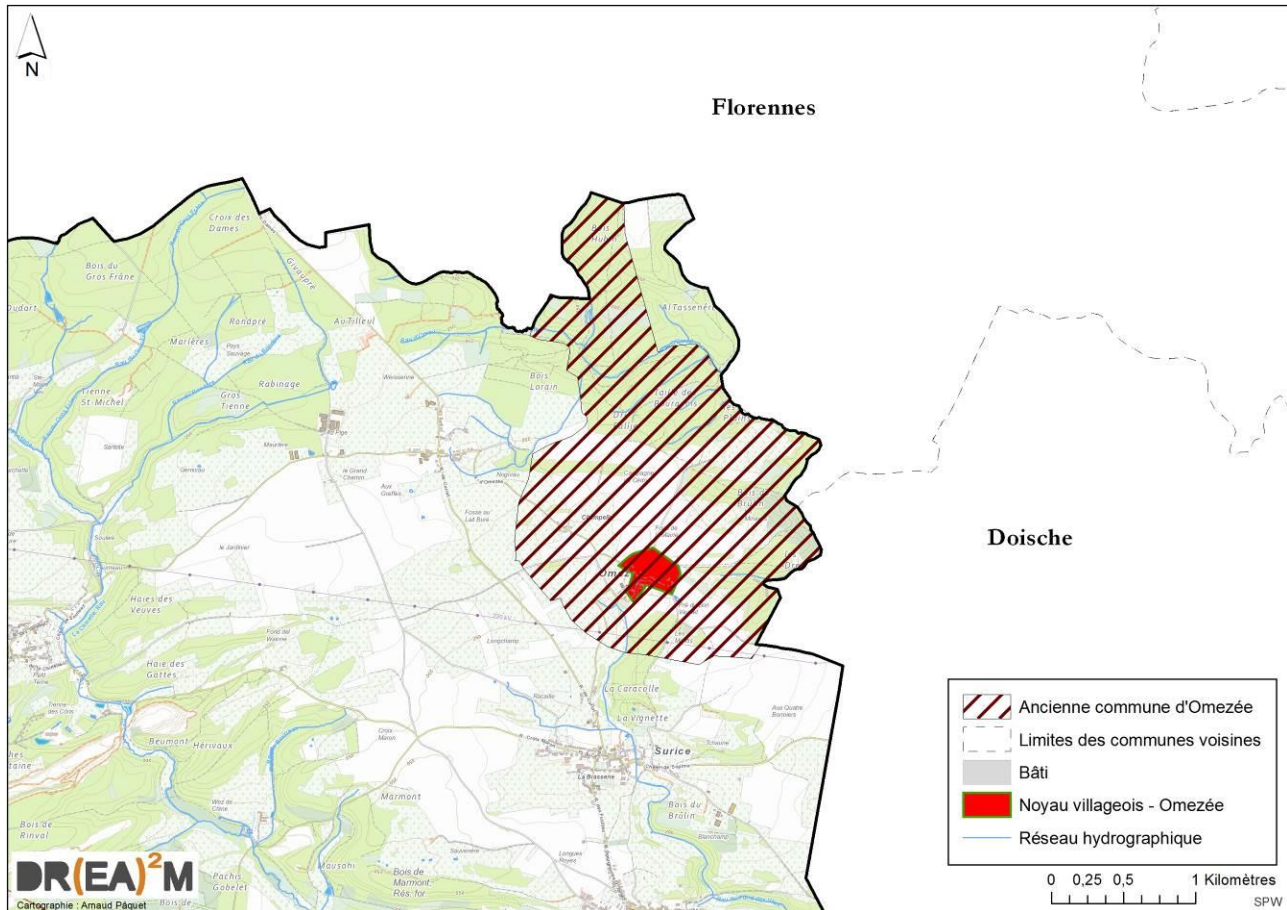
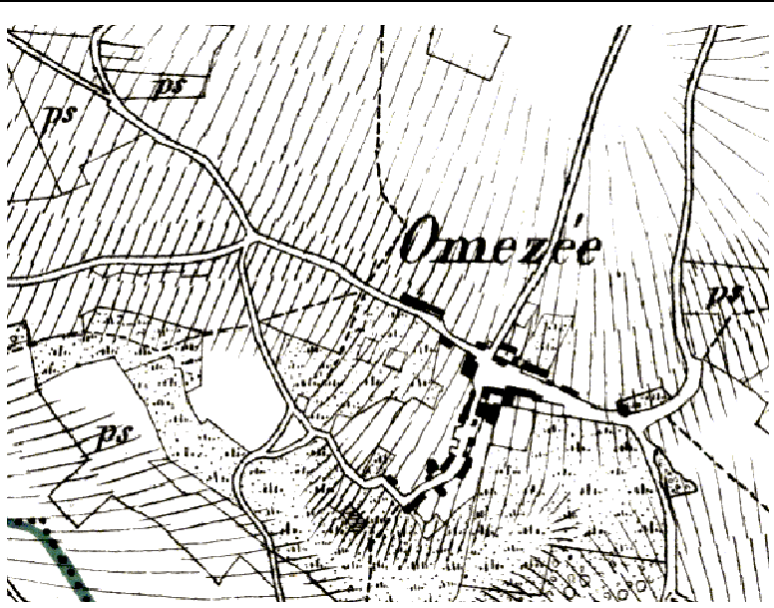




Figure 74 : Noyau villageois d'Omezée (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.2.7.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Omezée était un petit hameau regroupé autour de son château-ferme.</p> <p>Les voiries accueillant les habitations y formait un unique carrefour en croix, autour duquel rayonnait le bâti.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, le village n'a presque pas changé. Quelques constructions ont été ajoutées au Sud, d'autres ont disparu au Nord. Quelques fermes semblent s'être agrandies.</p> <p>Un gros bâtiment (accueillant aujourd'hui un établissement d'enseignement spécialisé) a été construit à l'Est.</p> <p>Une poignée d'habitations ont été construites au Nord-Ouest du village, hors du noyau villageois.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, les évolutions sont inexistantes, hormis un nouveau bâtiment de gros gabarit à l'Est. Une grosse ferme a également été construite dans le centre.</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation restant est pourtant encore très élevé. Le zonage vise à encourager l'urbanisation entre le noyau villageois et le hameau formé des quelques habitations isolées au Nord-Ouest.</p>



### 4.2.8 Philippeville

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Philippeville	1.102 ha	2.744	Nord-Ouest du territoire.

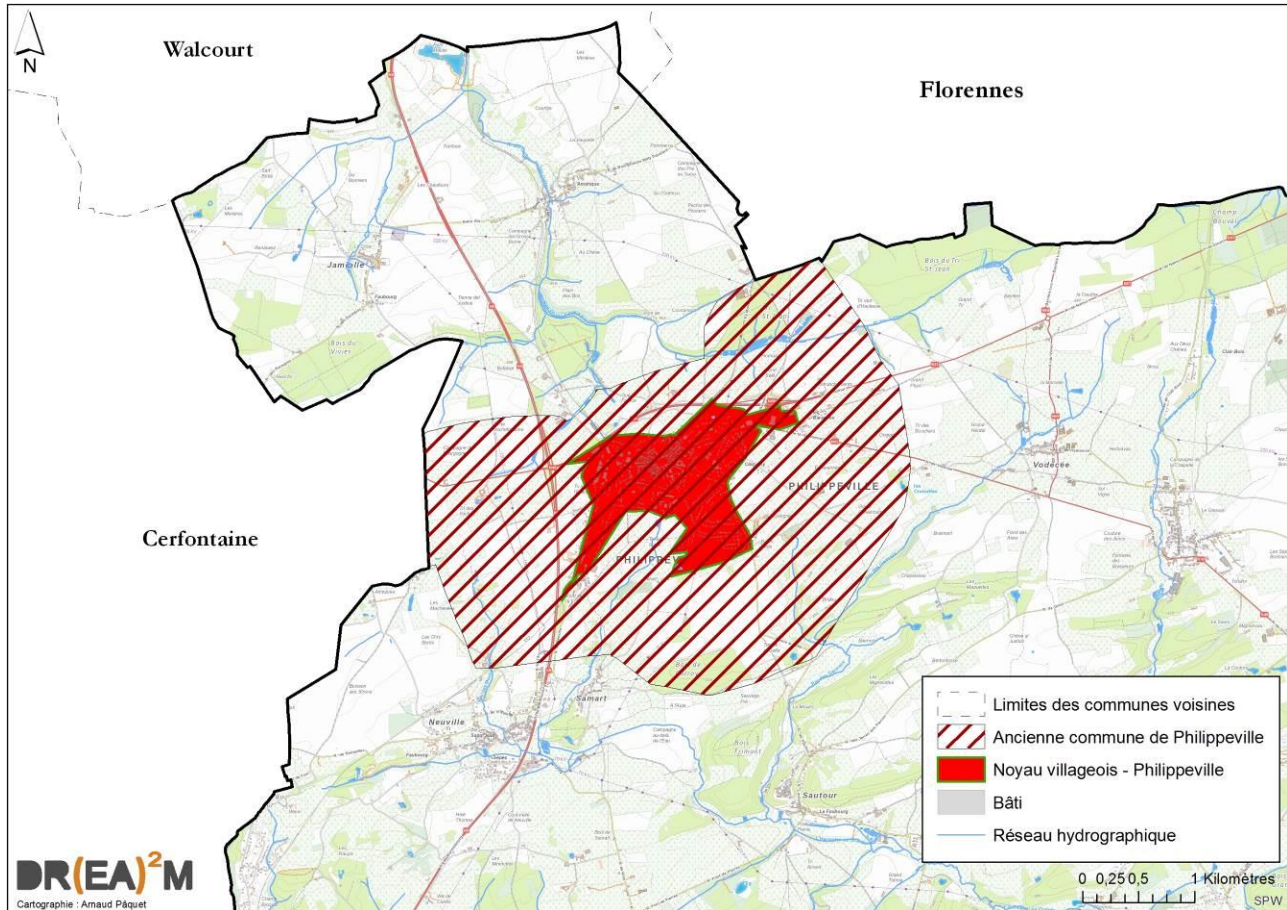
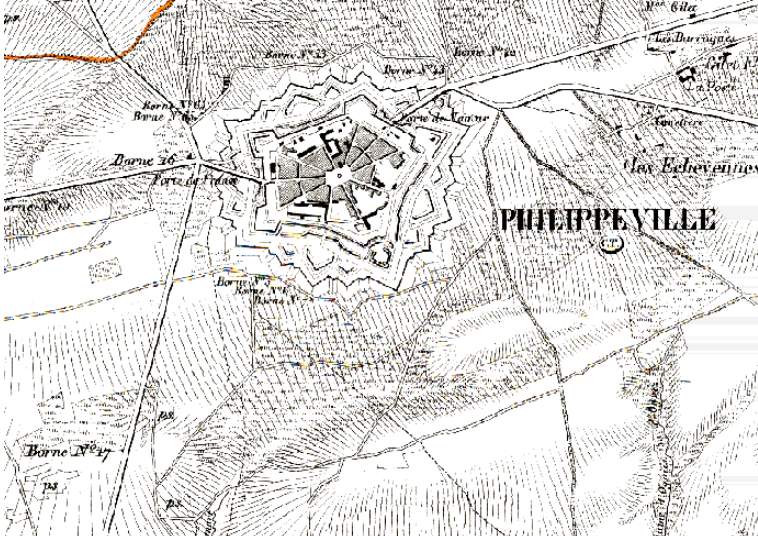




Figure 75 : Noyau villageois de Philippeville (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

#### 4.2.8.1 Evolution du bâti

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Philippeville n'était composée que d'une place forte. Le bâti était concentré entre ses murs et des fortifications ceinturaient le noyau bâti.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, la ville a commencé à s'étendre au-delà des fortifications, qui n'existent d'ailleurs plus et ont donné naissance à un axe routier faisant le tour de la vieille ville.</p> <p>Le bâti s'est développé le long du chemin de fer et des voiries à l'Est de la ville.</p> <p>Plus au Sud, de premières habitations commencent à se construire sous forme de petits lotissements, de manière assez excentrée.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Les voiries régionales ont circonscrit la ville, l'empêchant de se développer au Nord et à l'Ouest. Elle a toutefois poursuivi son extension au Sud et à l'Est, mais de manière plutôt « cadencée ».</p> <p>Des formes de périurbanisation se retrouvent le long des grands axes routiers mais en majorité, l'urbanisation a comblé les vides laissés dans les espaces périphériques.</p>



### 4.2.9 Roly

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Roly	1.798 ha	728	Sud-Ouest du territoire.

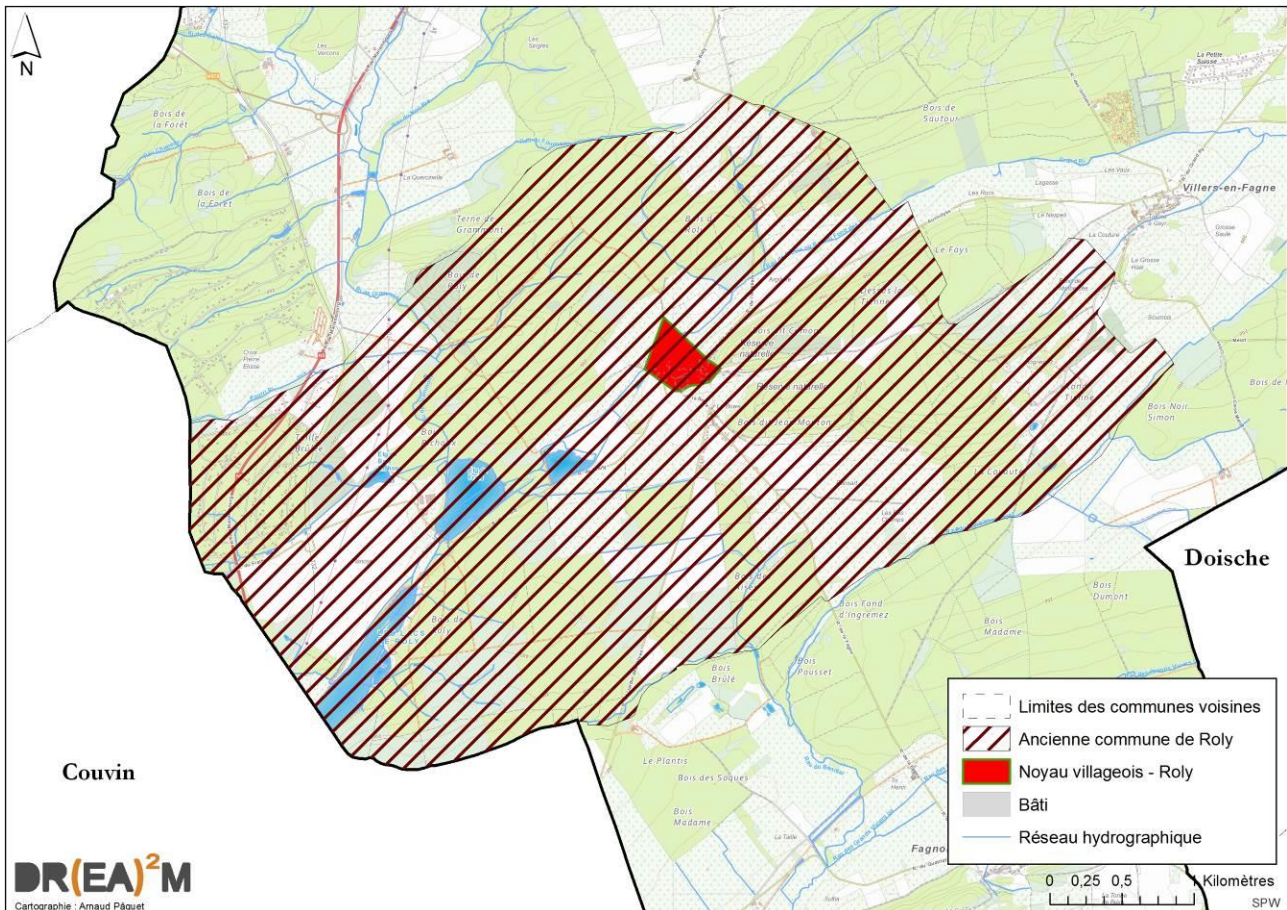
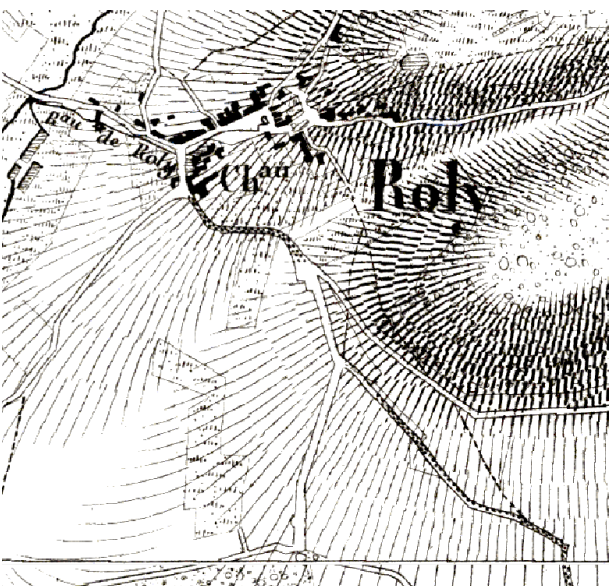




Figure 76 : Noyau villageois de Roly (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

**4.2.9.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Roly se concentrait en un petit cœur villageois, regroupé autour du château-ferme et d'une rue principale. Cette rue se composait d'un bâti (semi-) mitoyen, tout comme les abords directs du village.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, presque aucun changement n'est survenu dans le centre du village.</p> <p>En revanche, l'habitat « 4 façades » s'est massivement développé le long des voiries à 200m au Sud du village. Cette urbanisation extérieure au village proprement dit permet de préserver le cadre bâti du noyau villageois.</p> <p>Quelques habitations « 4 façades » et quelques fermes ont été construites entre le village de Roly et le village de Samart, le long de l'axe routier.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, quelques habitations « 4 façades » et quelques petites fermes ont été construites à l'Ouest et à l'Est du noyau villageois.</p> <p>La plus grosse évolution concerne toujours l'annexe au village située au Sud, qui poursuit son développement vers le Sud et vers le village de Fagnolle.</p> <p>Au plan de secteur, le noyau villageois possède toujours un potentiel d'urbanisation. Vu le RGBSR couvrant le village, il est plus probable que le potentiel d'urbanisation restant au Sud soit plus facilement mis en œuvre.</p>



#### 4.2.10 Romedenne

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Romedenne	1.435 ha	610	Est du territoire.

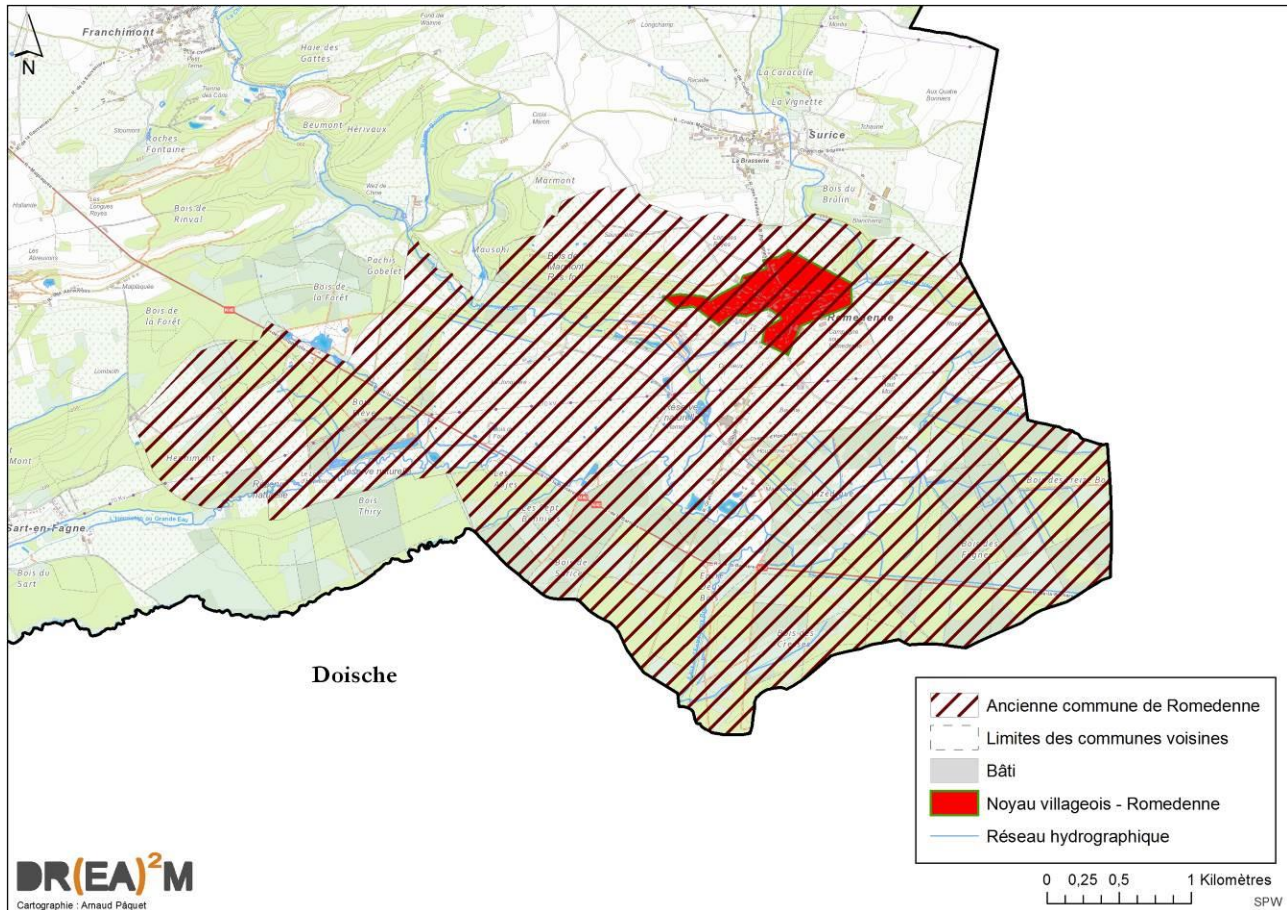





Figure 77 : Noyau villageois de Romedenne (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)²M)

**4.2.10.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Romedenne se concentrait autour de son cœur de village. L'habitat était déjà relativement dense, composé de maisons de type (semi-) mitoyen.</p> <p>Vu l'étendue du village, de nombreuses poches interstitielles existaient déjà, malgré la densité du bâti.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, le village s'est fortement étendu vers l'Ouest et le Sud, le long des axes routiers.</p> <p>C'est essentiellement le long de l'axe routier Sud que l'urbanisation a été la plus marquée de part et d'autre de la voirie. Une entreprise de grand gabarit a également vu le jour à ± 1 km du centre villageois.</p> <p>Une ébauche du camping du Moulin de Romedenne a vu le jour à l'Ouest.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, la densification s'est poursuivie avec de l'habitat « 4 façades » dans les poches interstitielles du centre. Ce type d'habitat a également continué à voir le jour le long des axes routiers Nord et Sud, menant à une périurbanisation très marquée.</p> <p>Au Nord, si l'urbanisation se poursuit, Romedenne devrait fusionner avec le village de Surice.</p> <p>Au plan de secteur, l'étendue des superficies urbanisables explique la manière dont s'est développée l'urbanisation. Le potentiel d'urbanisation restant se limite d'ailleurs à ces axes routiers et au Sud-Ouest du village.</p>



4.2.11 **Samart**

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Samart	484 ha	131	Ouest du territoire.

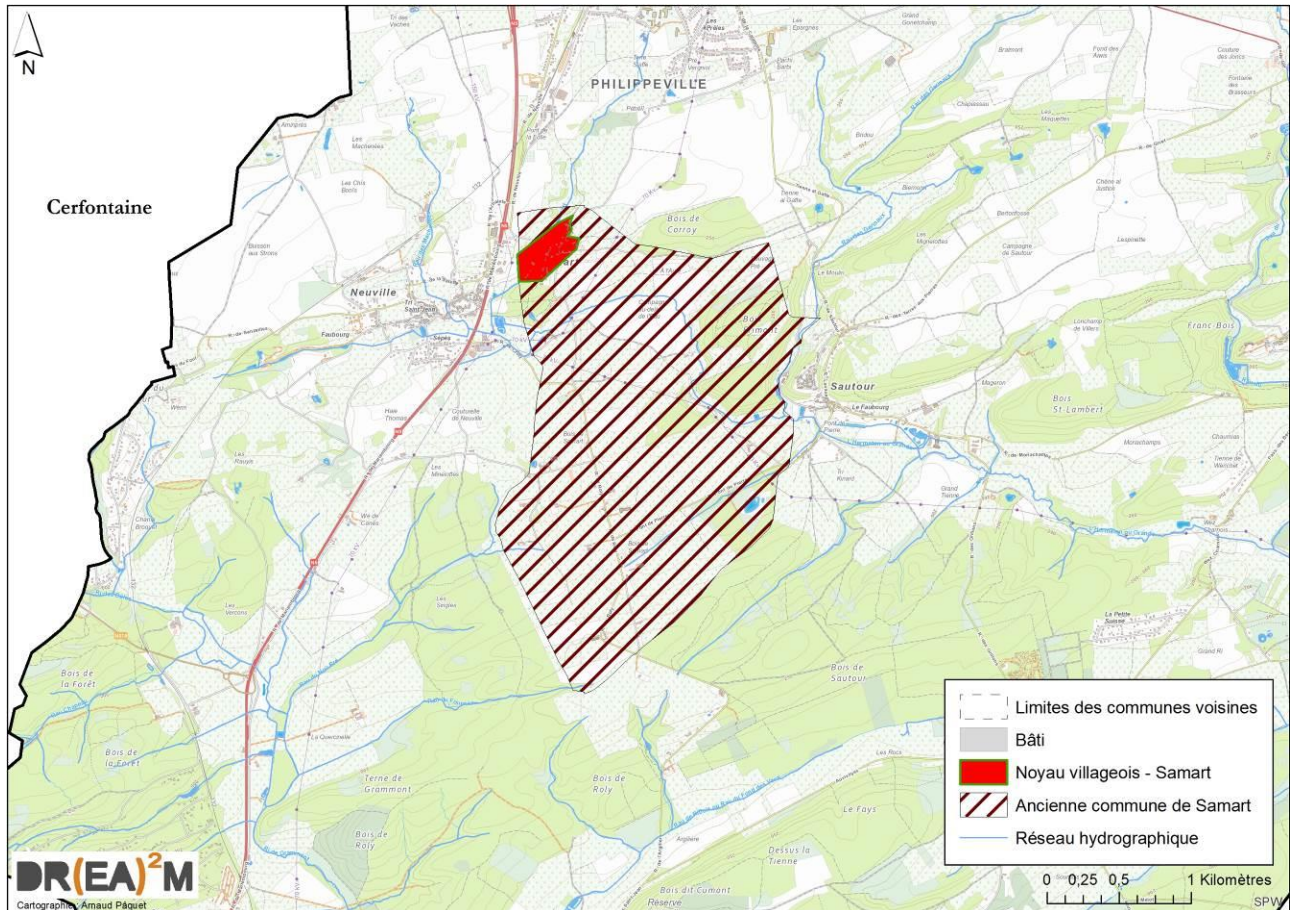


Figure 78 : Noyau villageois de Samart (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

4.2.11.1 *Evolution du bâti*

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, le hameau de Sautour se composait de fermes plus ou moins vastes, entourées de quelques habitations isolées.</p> <p>Aucun noyau villageois n'était identifiable, vu le peu de bâti.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, quelques habitations « 4 façades » se sont ajoutées au tissu bâti. D'autres ont disparu. Au final, très peu de modifications sont identifiables.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, le village s'est légèrement densifié. Il s'est également étendu vers l'Est, via une demi-douzaine d'habitations « 4 façades ».</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation se situe le long des quatre axes routiers majeurs rejoignant le village. Tous peuvent encore être largement urbanisés.</p> <p>A l'Ouest, la zone urbanisable se confond avec celle du village de Neuville. A terme, les deux villages devraient directement se confondre.</p>



### 4.2.12 Sart-en-Fagne

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Sart-en-Fagne	373 ha	256	Sud du territoire.

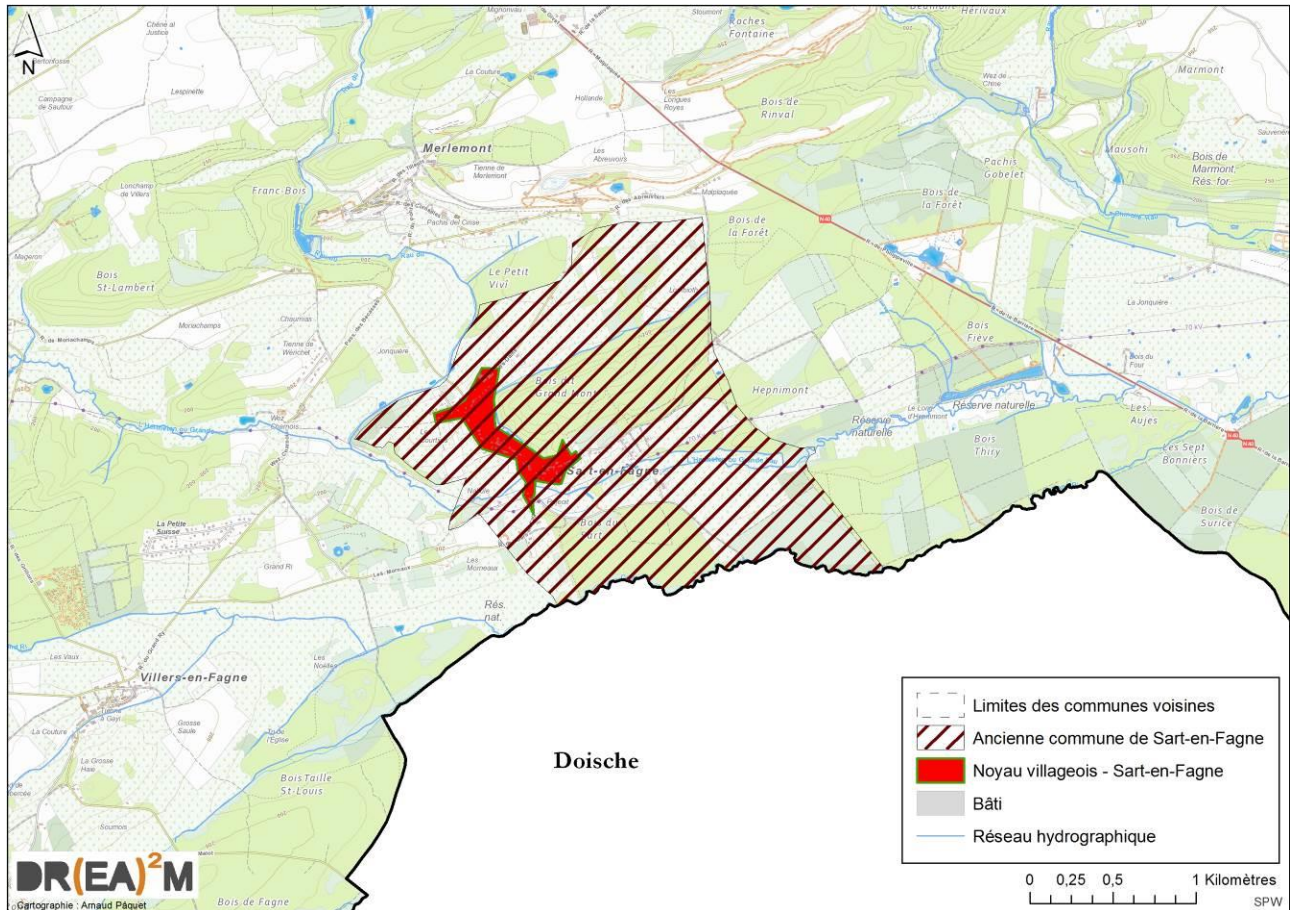
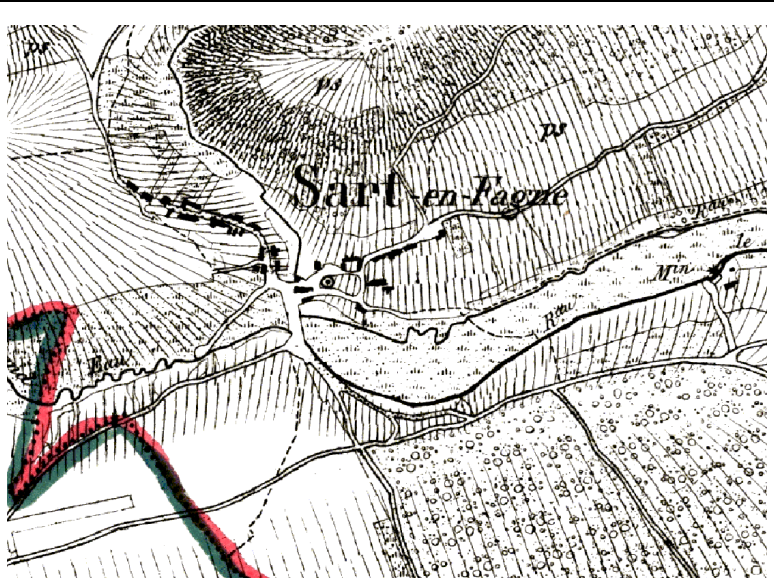




Figure 79 : Noyau villageois de Sart-en-Fagne (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



**4.2.12.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Sart-en-Fagne avait davantage l'aspect d'un village-rue que d'un village avec un cœur villageois bien déterminé</p> <p>Son extension se limitait à quelques centaines de mètres de long.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, très peu d'évolutions sont identifiables, si ce n'est une très légère densification dans le centre et la construction de bâtiments isolés le long des axes routiers, au Nord-Ouest, au Sud et à l'Est.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, les évolutions ont été très nombreuses. Outre la densification, le village s'est surtout étendu et a presque doublé la longueur initiale de la voirie sur laquelle il repose.</p> <p>L'habitat « 4 façades » s'est développé au Nord-Ouest et à l'Est, le long des axes routiers mais surtout sous forme de petits lotissements.</p> <p>Au plan de secteur, ces zones sont maintenant saturées mais le potentiel d'urbanisation restant est maintenant localisé au Sud du noyau villageois, là où se trouvent les quelques bâtiments isolés.</p>



4.2.13 **Sautour**

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Sautour	826 ha	444	Centre du territoire.

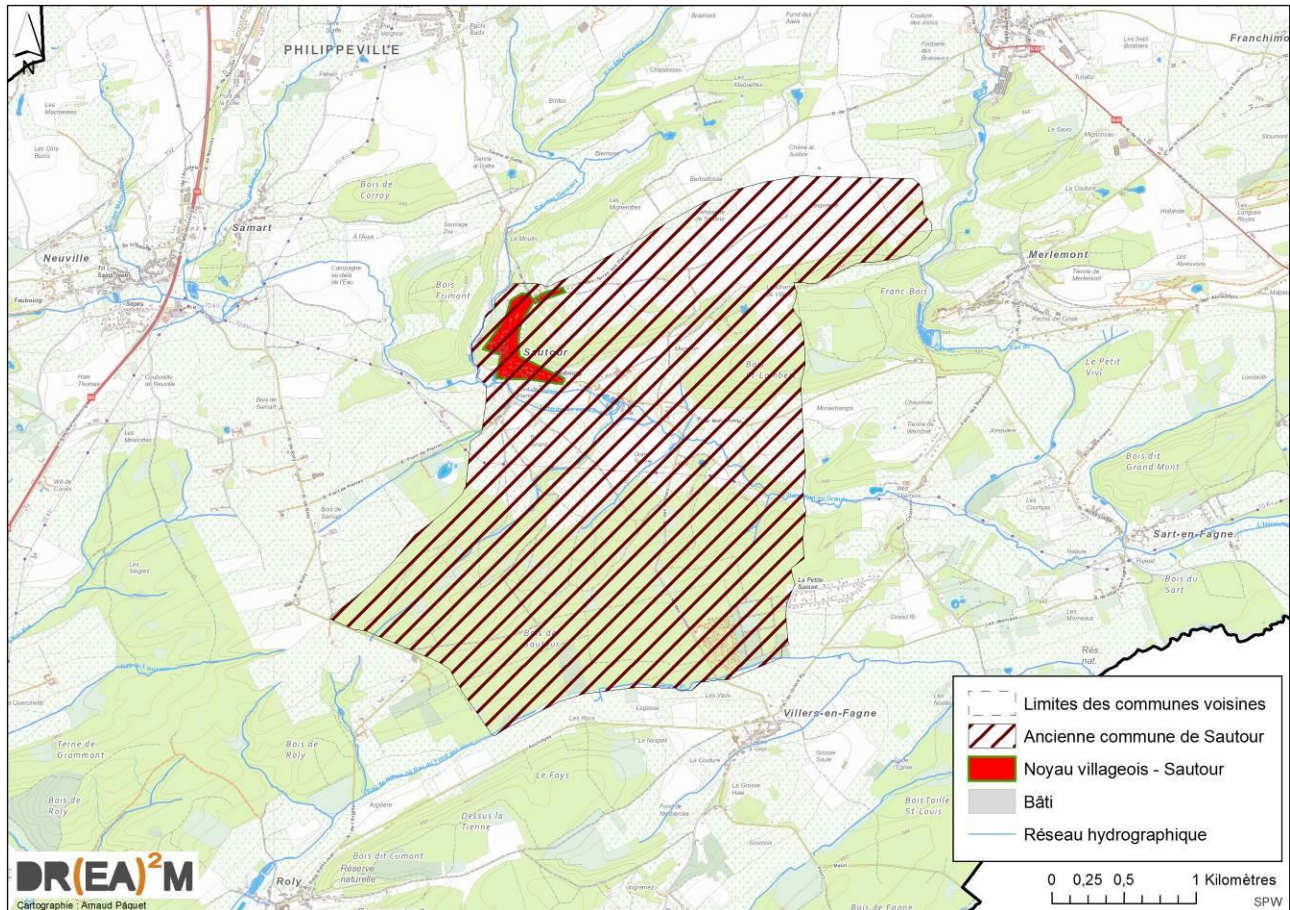





Figure 80 : Noyau villageois de Sautour (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



#### 4.2.13.1 Evolution du bâti

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Sautour se localisait en deux parties distinctes : une partie haute et une partie basse.</p> <p>Toutes deux étaient déjà relativement denses et comprenaient un bâti de type (semi-) mitoyen.</p> <p>Quelques grosses fermes se localisaient en périphérie à l'Est du village.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, les poches interstitielles ont été densifiées dans le centre, dans la partie haute et la partie basse.</p> <p>L'habitat « 4 façades » s'est développé le long des voiries, au Nord, au Sud et à l'Est. Du bâti (semi-) mitoyen a également été construit le long des axes routiers.</p> <p>L'axe routier à l'Est, en fond de vallée, semble privilégier pour l'extension du village.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, le centre villageois étant presque saturé, le développement de l'urbanisation s'est opéré le long des axes routiers, poursuivant la dynamique observée préalablement.</p> <p>Le Nord, le Sud et l'Est du village ont donc continué à profiter de cette urbanisation, via une densification progressive de maisons « 4 façades ».</p> <p>Au plan de secteur, ce sont naturellement ces trois zones qui sont destinées à l'urbanisation. C'est au Sud et à l'Est que le potentiel d'urbanisation reste le plus élevé.</p>



#### 4.2.14 Surice

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Surice	1.266 ha	457	Est du territoire.

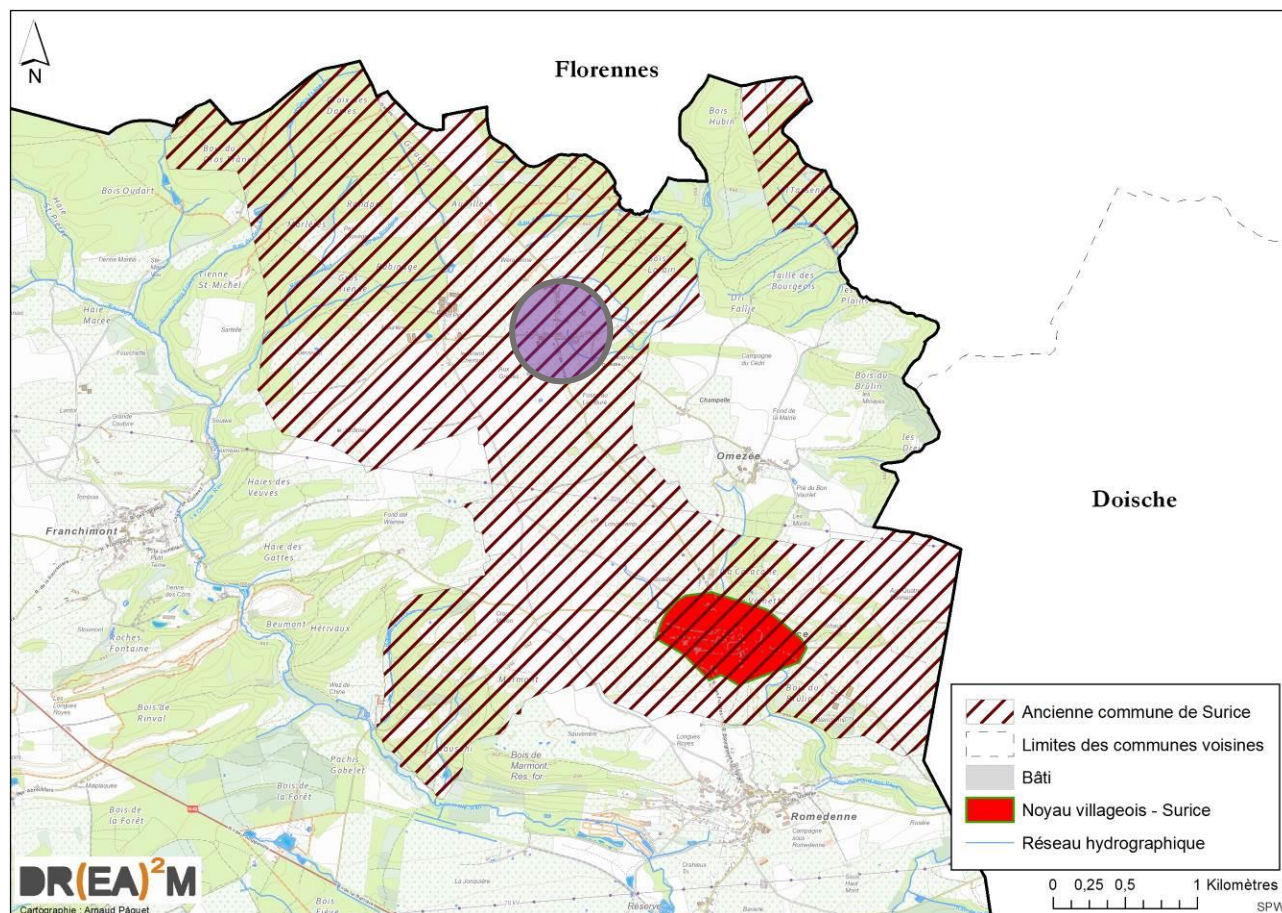
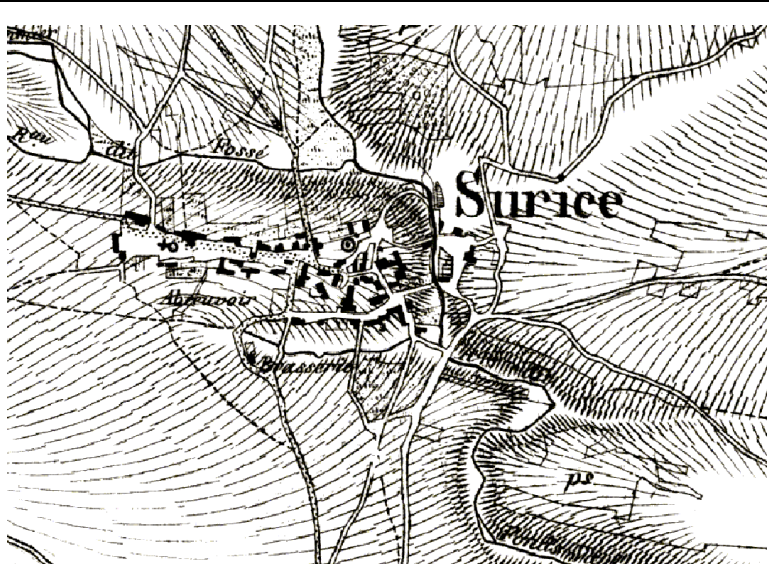




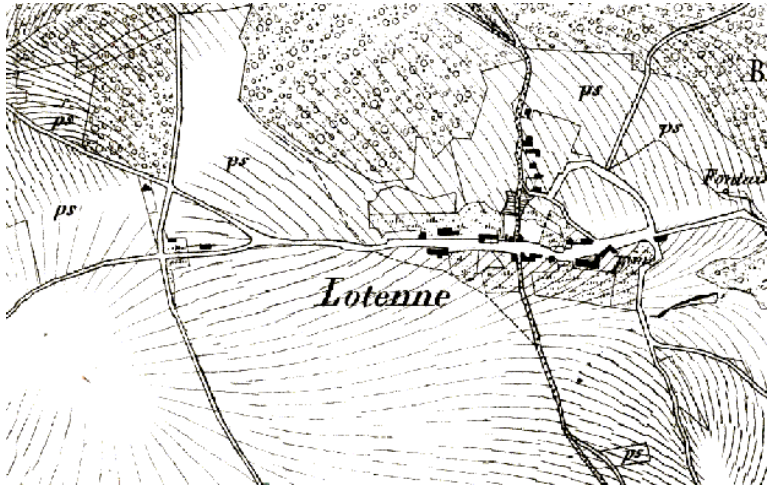


Figure 81 : Noyau villageois de Surice (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

L'ensemble bâti entouré en mauve est le hameau de Lautenne, également présent sur l'ancienne commune de Surice mais qui ne constitue pas un village à proprement parler.

**4.2.14.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Surice était très concentrée autour de sa place, en un cœur de village déjà densément urbanisé et peu dispersé.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, le village s'est fortement étendu vers l'Est et vers le Sud. Vers le Sud, l'urbanisation s'est développée sous la forme d'une petite périurbanisation.</p> <p>Les espaces interstitiels restants dans le centre ont été densifiés.</p> <p>Globalement, le village conserve cette impression de noyau villageois compact.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, les évolutions sont très limitées, voire quasi absentes. Quelques grosses fermes sont apparues à l'Est du village, d'autres se sont agrandies.</p> <p>Quelques maisons « 4 façades » ont encore été construites sur l'axe routier au Sud.</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation restant est pourtant encore très élevé, aussi bien le long des axes routiers qu'en périphérie du centre villageois, au Sud.</p>



	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, le hameau de Lotenne ne se composait que d'une quinzaine d'habitations, organisées autour du carrefour principal du hameau.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, le village s'est légèrement densifié mais sans davantage s'étendre.</p> <p>A quelques centaines de mètres à l'Ouest, quelques fermes sont venues s'implanter à proximité d'un autre carrefour.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, quelques maisons « 4 façades » ont encore été construites sur l'axe routier à l'Est.</p> <p>L'une des fermes à l'Ouest s'est très fortement développée et a vu se construire plusieurs gros hangars.</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation restant est encore présent le long de l'axe routier Nord-Sud, du côté Ouest de la voirie.</p>



#### 4.2.15 Villers-en-Fagne

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Villers-en-Fagne	660 ha	236	Sud du territoire.

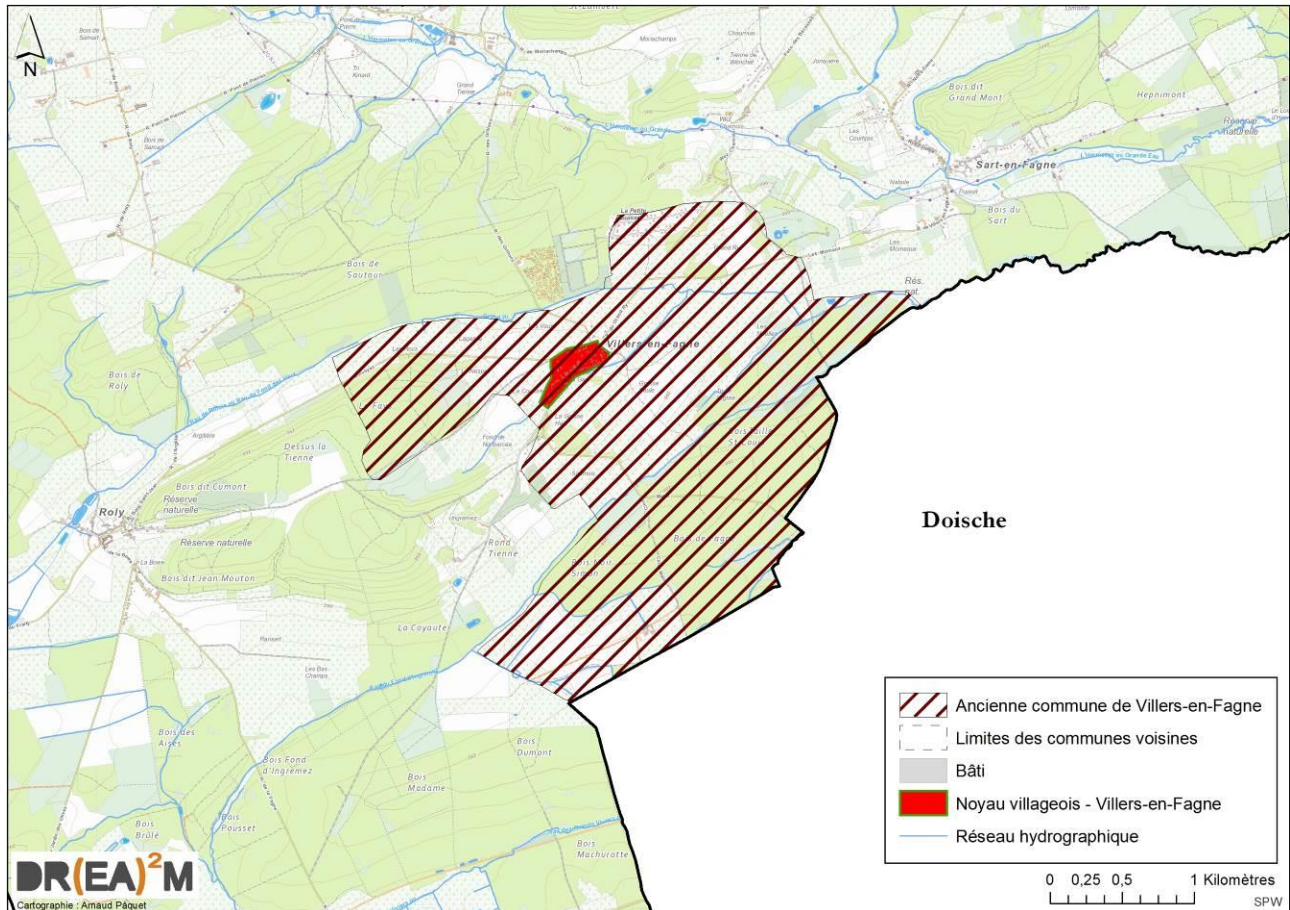
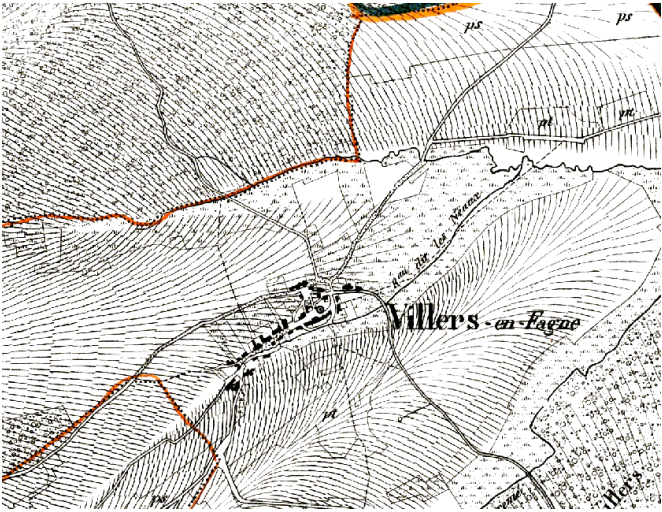

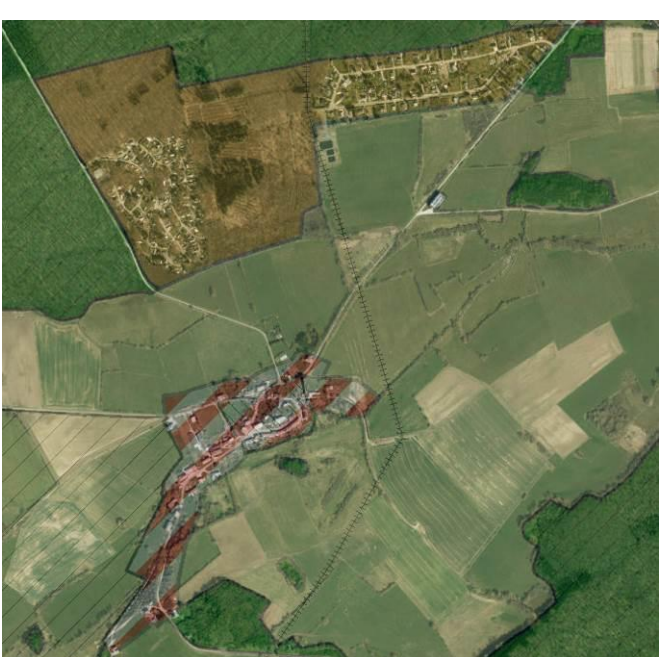


Figure 82 : Noyau villageois de Villers-en-Fagne (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

**4.2.15.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Villers-en-Fagne se présentait comme un petit village-rue ponctué d'un petit centre villageois au Nord.</p> <p>Le bâti de type (semi-) mitoyen alternait avec les petites fermes. La densité moyenne permettait l'insertion de nouveau bâti.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, seule une poignée d'habitations « 4 façades » sont venues compléter le bâti, essentiellement au Nord du village mais dans la continuité du bâti préexistant.</p> <p>On distingue clairement l'émergence progressive de l'une des zones de loisirs (la Petite Suisse) à 1km au Nord-Est du village.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, peu de différences ont marqué l'évolution du centre villageois (deux ou trois habitations « 4 façades » supplémentaires à l'Ouest).</p> <p>En revanche, la Petite Suisse est achevée. Elle se compose de chalets, faisant penser à un village suisse.</p> <p>Une seconde zone de loisirs a été développée au Nord du village (Domaine de la Gueule de Loup).</p> <p>Au plan de secteur, les zones de loisirs sont encore urbanisables. Le potentiel d'urbanisation est également très élevé dans le centre du village.</p>



#### 4.2.16 Villers-le-Gambon

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Villers-le-Gambon	1.199 ha	655	Nord du territoire.

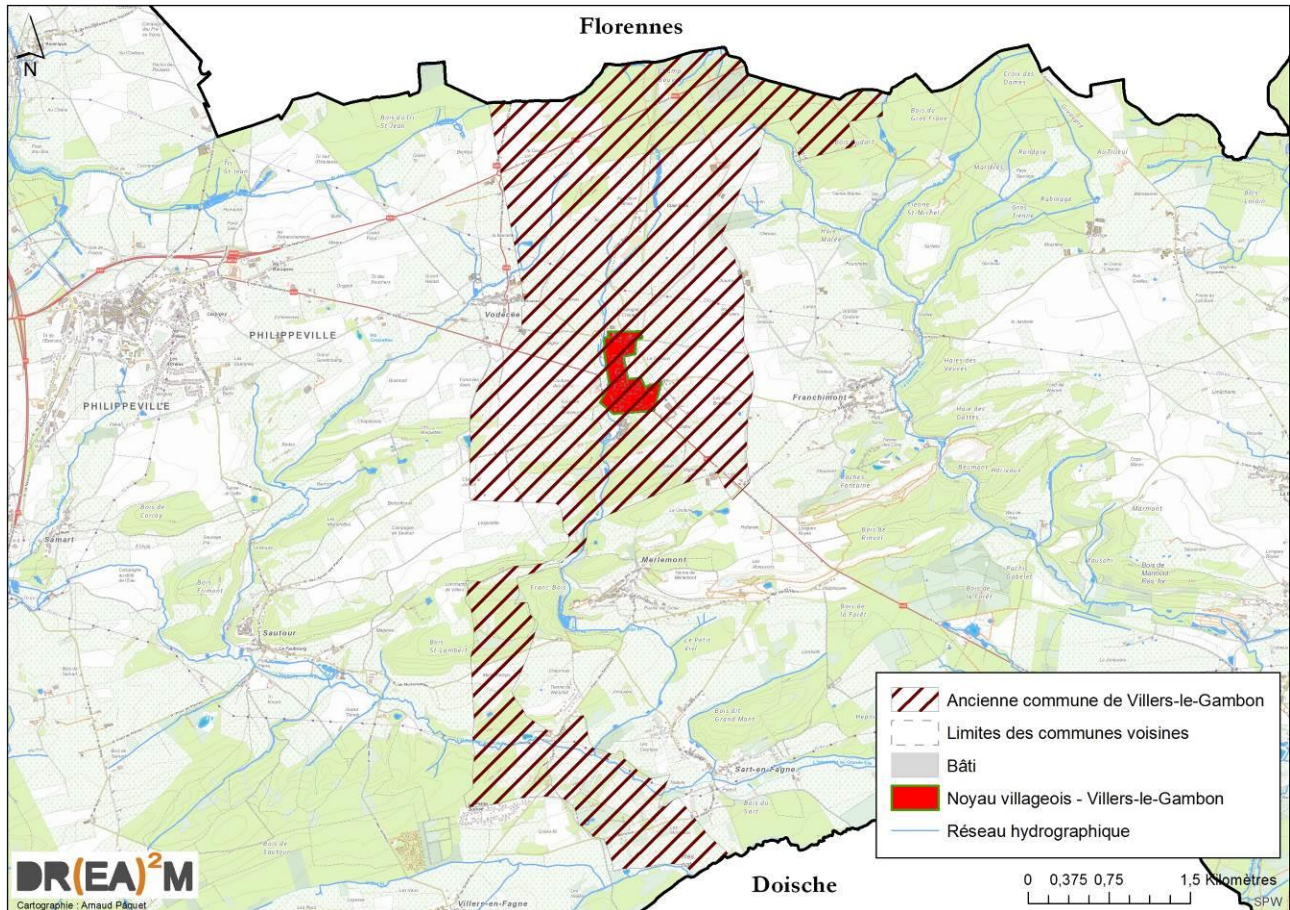
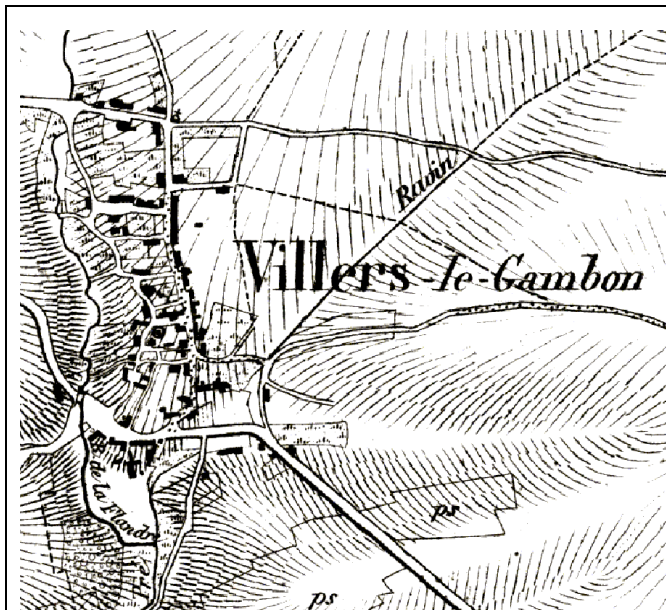


Figure 83 : Noyau villageois de Villers-le-Gambon (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



#### 4.2.16.1 Evolution du bâti



##### 1850 – Van Der Maelen

Il y a 150 ans, Villers-le-Gambon se présentait comme un village-rue, auquel se greffaient une dizaine de rues perpendiculaires et d'une centaine de mètres chacune.

Le côté Est de la voirie principale était urbanisé de manière ininterrompue et comptait une trentaine d'habitations.

Les voiries perpendiculaires étaient plus lâchement urbanisées.



##### 1971

En un peu plus d'un siècle, les voiries perpendiculaires ont été légèrement densifiées. L'urbanisation s'est accentuée le long de la N40 (autour de la place) et de l'autre côté de la N40, mais de manière modérée.

Une première extension s'est formée à l'Est, le long de la voirie joignant Franchimont.

Au Sud-Est, les premières installations de l'entreprise Villers sont apparues le long de la ligne du vicinal.

Au Sud, c'est une autre entreprise qui s'est implantée.



##### 2015

Sur les 50 dernières années, l'urbanisation a été peu marquée. Une légère densification s'est opérée au Nord, à l'Est et dans les espaces interstitiels du centre.

Quelques grosses fermes ont également vu le jour à l'extrême Nord.

Au plan de secteur, il reste peu de potentiel d'urbanisation, limité au Nord et un peu à l'Est.

4.2.17 Vodecée

Village	Superficie de l'ancienne commune	Démographie (2015)	Localisation
Vodecée	674 ha	163	Nord du territoire.

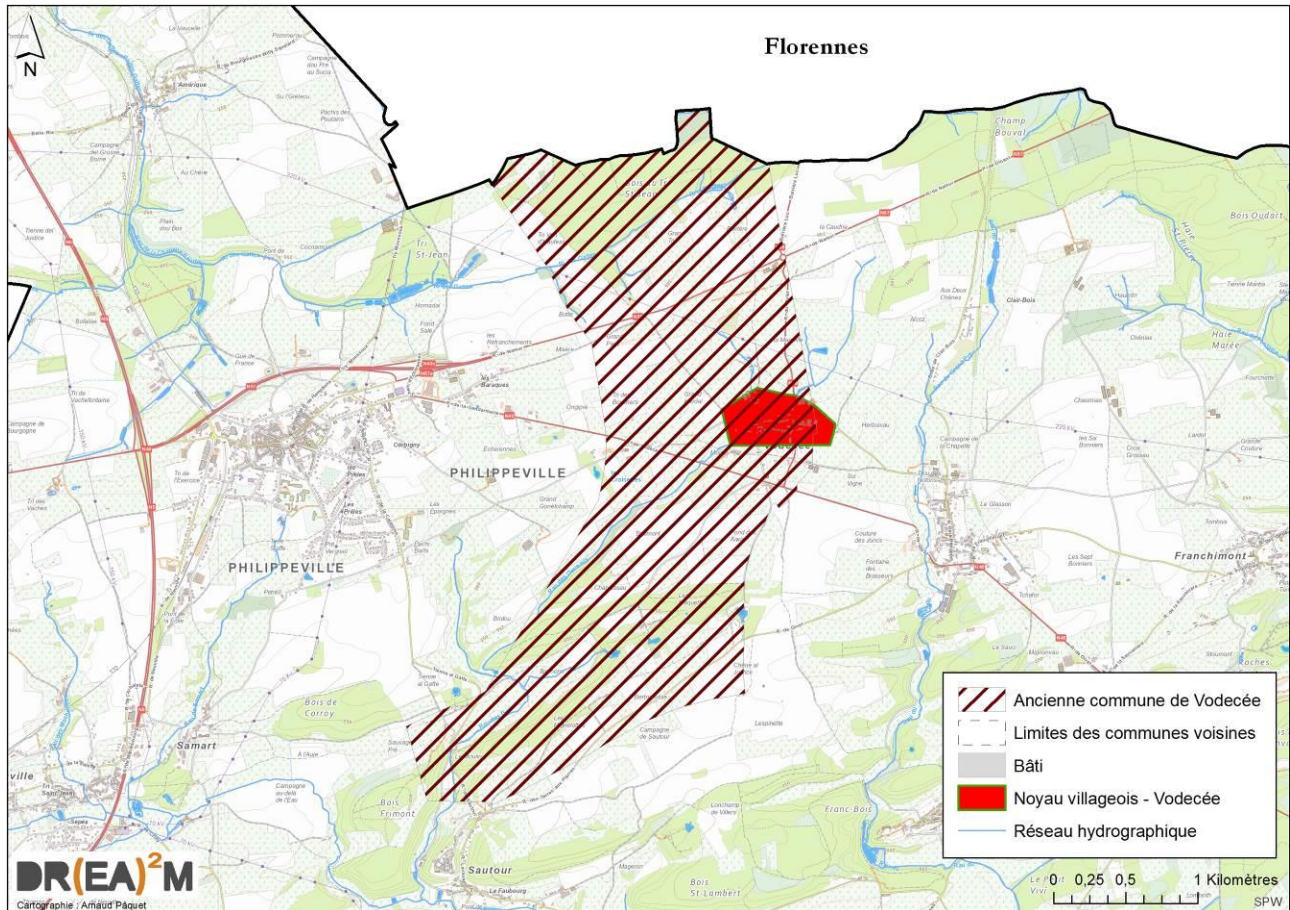
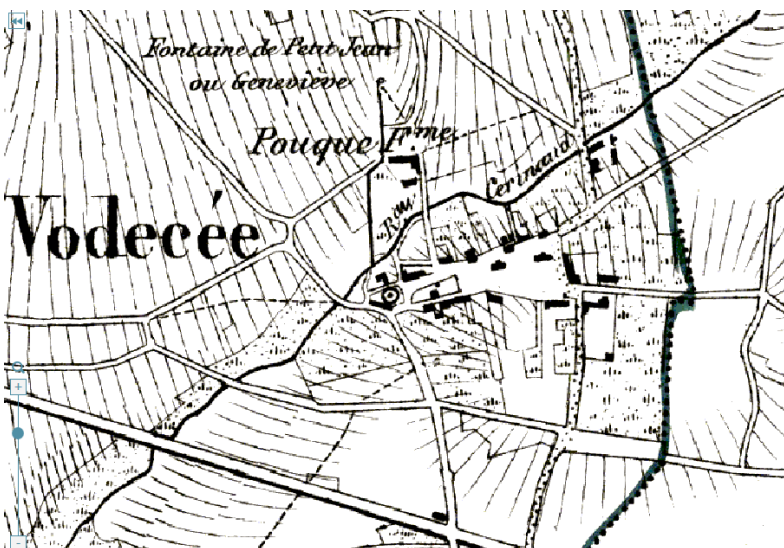




Figure 84 : Noyau villageois de Vodecée (Source : SPW-DGO4, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



**4.2.17.1 Evolution du bâti**

	<p><b>1850 – Van Der Maelen</b></p> <p>Il y a 150 ans, Vodecée était concentré autour de son cœur de village et de sa place, avec du bâti (semi-) mitoyen.</p> <p>Une vingtaine d'habitations s'y localisaient et quelques grosses fermes isolées se retrouvaient en périphérie du village.</p>
	<p><b>1971</b></p> <p>En un peu plus d'un siècle, la place du village s'est densifiée tout en respectant le bâti traditionnel.</p> <p>Très peu d'extensions hors du cœur de village sont identifiables.</p>
	<p><b>2015</b></p> <p>Sur les 50 dernières années, l'urbanisation a surtout profité aux fermes : celles qui préexistaient ont gagné en superficie tandis que de nouvelles fermes ont vu le jour au Sud du village, accompagnées de plusieurs maisons « 4 façades ».</p> <p>Au plan de secteur, le potentiel d'urbanisation est démesuré et permettrait de tripler ou quadrupler l'étendue bâtie (Ouest, Nord et Sud).</p>



## 4.3 PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARCHEOLOGIQUE ET MONUMENTAL

### 4.3.1 L'architecture traditionnelle (bâti traditionnel)

Les caractéristiques générales de l'architecture traditionnelle locale répondent à celles de l'architecture traditionnelle de la région agro-géographique de la Fagne, majoritaire sur le territoire de Philippeville :

- ✓ des implantations qui épousent le relief du terrain et établissent, dans la plupart des cas, une relation directe avec la voirie (des variations d'alignement sont cependant constatées en de nombreux endroits) ;
- ✓ des volumétries principales peu profondes mais assez allongées, généralement parallèles à la voirie ;
- ✓ des gabarits très homogènes, généralement rez + étage + comble (hauteurs sous corniche relativement basses, de l'ordre de 4,5 mètres) ;
- ✓ des volumétries secondaires situées dans le prolongement latéral ou à l'avant des principales (dans ce cas, le faîte est perpendiculaire à la voirie) ;
- ✓ des toitures à deux versants d'inclinaison moyenne de 35 à 45° ;
- ✓ des pignons aveugles parfois couronnés par des croupettes (sur les gros bâtiments uniquement) ;
- ✓ des baies de fenêtre plus hautes que larges, avec un rapport plus équilibré (parfois proche du carré) à l'étage ;

Traditionnellement, le bâti de l'entité est majoritairement composé de pierre calcaire, de teinte gris-bleu. Certaines constructions mêlent également le calcaire à la brique, à l'image de ce qui se retrouve à Villers-en-Fagne.

Franchimont, Sautour, Merlemont, Neuville, Philippeville ou Villers-le-Gambon intègrent du « marbre » rouge et rose dans le bâti traditionnel. Il s'agit d'un faux marbre exploité dans la région (faux car il s'agit en réalité de calcaire très résistant et pouvant être poli).

Traditionnellement, les toitures sont composées d'ardoises de teinte foncée. Quelques villages intègrent de la tuile (Samart).



Figure 85 : Bâti traditionnel à gauche (Source : Google Street View) et espace-rue à droite (photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 4.3.2 L'architecture récente et contemporaine (bâti contemporain)

Généralement, les nouvelles constructions sont localisées hors de la structure villageoise, le long des axes routiers. Les interventions contemporaines lors de rénovations ou transformations dans le cœur des noyaux villageois sont généralement respectueuses de l'image homogène des espaces publics. Par contre, les constructions contemporaines de centre de village ne sont pas

toujours respectueuses de l'implantation et des matériaux traditionnels ; de plus en plus de matériaux synthétiques tendent à remplacer les matériaux traditionnels.

L'habitat récent présente des caractéristiques très diverses, sans lien ou référence à l'architecture locale. C'est au niveau des implantations que la rupture est la plus visible : dans la plupart des cas, les villas ne tiennent aucun compte de l'espace-rue existant et s'implantent au milieu de leur parcelle en s'entourant de haies et de clôtures.

La brique constitue la majorité des parements nouveaux. Elle s'harmonise rarement avec les teintes du bâti traditionnel. Les baies sont moins homogènes : on trouve une alternance de proportions (tantôt élancées, tantôt écrasées) et des détails inappropriés.

Les toitures présentent rarement la sobriété des couvertures traditionnelles : asymétrie marquée des versants, intégration d'une ou plusieurs grandes lucarnes, souches de cheminées éloignées du faîte, toitures plates, etc.

Lorsque la bâtisse est sobre et les matériaux utilisés traditionnels, l'intégration de panneaux solaires ne dénature pas l'architecture.

### 4.3.1 Monuments et sites classés

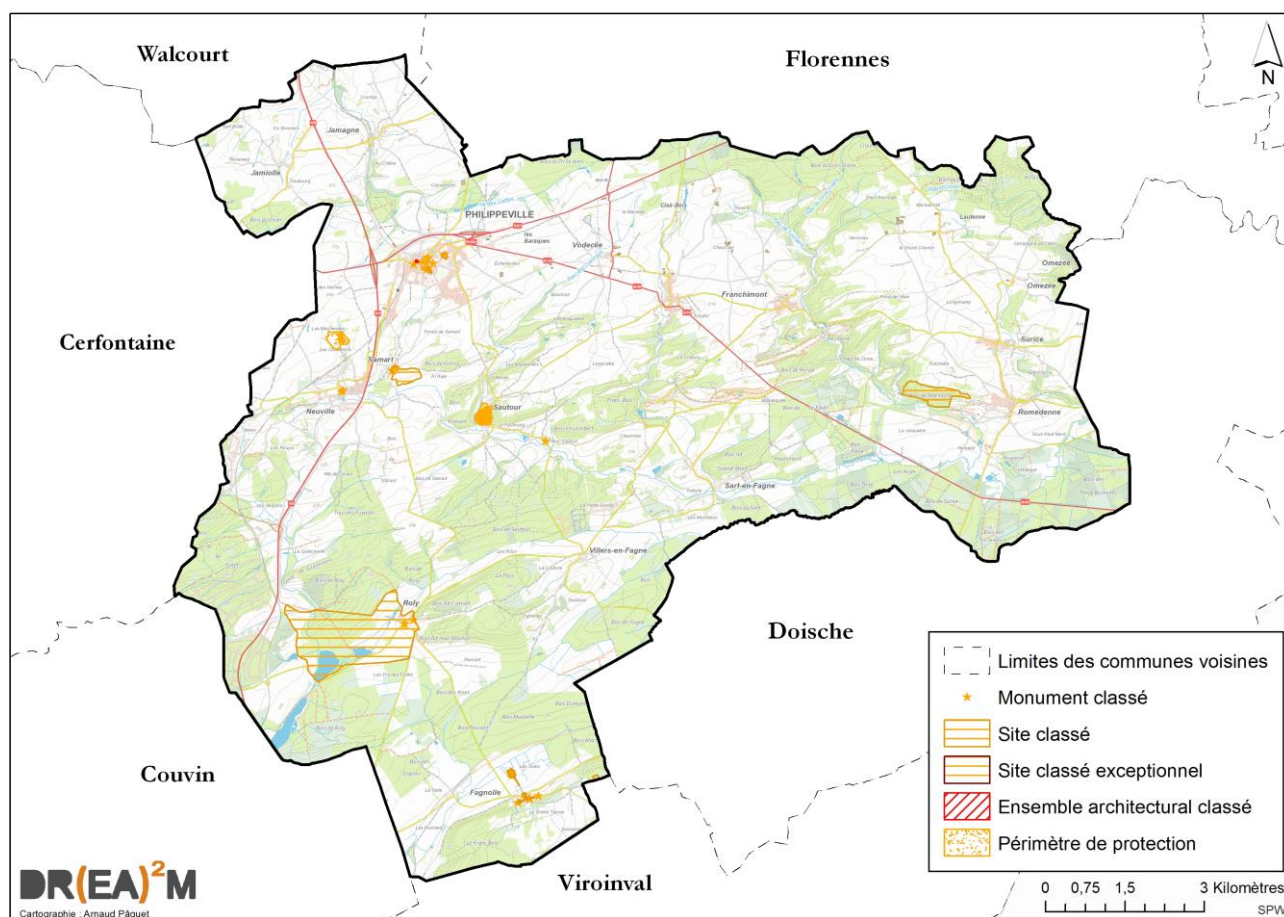


Figure 86 : Localisation des monuments et sites classés – Philippeville

(Source: SPW-DGO4, IGN – Carto: DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 4.3.1.1 Monuments

L'entité de Philippeville compte 20 bâtiments ou biens classés au titre de Monument. Ces monuments classés sont repris ci-dessous par ancienne commune. Certains de ces monuments ont fait l'objet de plusieurs arrêtés de protection en fonction des éléments qui les composent.

	<b>Intitulé</b>	<b>Arrêté</b>
<b>Fagnolle</b>	Ruines du château féodal de Fagnolle : le châlelet, les murs extérieurs et intérieurs du pourtour des douves, les tourelles d'enceinte et les deux colonnes flanquant l'entrée extérieure du château	15/12/1970 et 06/12/1976
	Presbytère, ancienne maison du Bailli, rue du Bailli	14/06/1951
	L'Eglise Saint-Martin et les murs du cimetière	29/08/1988
	Lavoir, rue de Fagnolle	20/04/1988
<b>Neuville</b>	Château-ferme (petite tour de défense percée de meurtrières, à gauche de l'entrée principale), place de Neuville	18/02/1981
	Totalité de l'Eglise Saint-Jean Baptiste	19/09/1997
<b>Philippeville</b>	L'hôtel de ville	27/09/1972
	L'Eglise Saint-Philippe	15/01/1936
	La Caserne des Fours (façades, toitures et charpentes)	10/06/1982
	La statue de la reine Louise-Marie, square Louise-Marie (anciennement située sur la place d'Armes)	26/05/1988
	Ancien hôpital de la caserne (façades et toitures), rue de l'Hôpital	21/04/1988
	Pompe, rue du Quartier Brûlé	06/03/1991
	Vestiges archéologiques au lieu-dit « Les Machénées »	24/02/1992
	Chapelle Notre-Dame des Remparts, ancienne poudrière, boulevard de l'Enseignement	13/01/1989
<b>Roly</b>	Château-ferme, place de Roly n°8	16/10/1975
	L'Eglise Saint-Denis	20/11/1972
<b>Samart</b>	Château de Samart : dépendances Nord et Est (façades et toitures) et mur de clôture au Nord et à l'Est	04/06/1987
	Château de Samart (façades, toitures et intérieur) et dépendances (façades et toitures)	04/11/1976
	Chapelle Saint-Médard du XVIIème siècle	16/10/1975
<b>Sautour</b>	Les remparts du village de Sautour	30/03/1992
	Les ruines de l'enceinte de Sautour et de la porte dite romaine	01/02/1937
	Ferme du Vieux-Sautour (façades et toitures) ainsi que les murs de clôture	29/08/1990

#### 4.3.1.2 Sites

L'entité de Philippeville compte 11 entités classées au titre de Site. Il s'agit des abords de 8 des 20 monuments cités ci-dessus ainsi que de 3 autres sites listés ci-dessous. Ceux liés à un monument sont notés **(S + M)** :

	<b>Intitulé</b>	<b>Arrêté</b>
<b>Fagnolle</b>	L'ensemble formé par l'Eglise Saint-Martin et ses abords (à l'exception du garage situé sur la parcelle n° 173 B) ainsi qu'une partie de la voirie des rues	29/08/1988



	de Fagnolle, de la Foire et du Bailli <b>(S + M)</b>	
	L'ensemble formé par les ruines du château féodal de Fagnolle, le châtelet et les terrains environnants <b>(S + M)</b>	22/10/1973
	L'ensemble formé par le lavoir de la rue de Fagnolle et les terrains environnants <b>(S + M)</b>	20/04/1988
	Pierre dite "Aux Sacrifices" et ses abords, au lieu-dit "Tienne des Fagnes"	12/01/1981
<b>Philippeville</b>	L'ensemble des vestiges et les terrains environnants du lieu-dit "Les Machénées" <b>(S + M)</b>	24/02/1992
	L'ensemble formé par la Chapelle Notre-Dame des Remparts et ses abords <b>(S + M)</b>	13/01/1989
	L'ensemble formé par la "Caserne des Fours" et les cours intérieures et d'exercices <b>(S + M)</b>	10/06/1982
<b>Romedenne</b>	Bois de Marmont	29/12/1980
<b>Sautour</b>	Les immeubles situés dans l'intra-muros de Sautour et la zone à l'intérieur des remparts <b>(S + M)</b>	30/03/1992
<b>Roly</b>	Village de Roly	25/11/1997
<b>Samart</b>	L'ensemble formé par les constructions du Château de Samart et les terrains environnants <b>(S + M)</b>	04/06/1987

#### 4.3.1.3 Ensembles architecturaux

Deux ensembles architecturaux sont également présents à Philippeville : .

- ✓ la « Caserne d'infanterie bordant la cour des Cavaliers », dans le centre de Philippeville (arrêté du Gouvernement wallon du 23/09/1997). Autour d'elle est établie une zone de protection ;
- ✓ les « Maisons (façades et toitures), rue de France, n° 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29 et 31 », dans le centre de Philippeville (arrêté du Gouvernement wallon du 28/01/1991).

#### 4.3.2 Sites archéologiques<sup>29</sup>

Le patrimoine de Philippeville se compose de 9 sites archéologiques. Fouillés et valorisés, les sites archéologiques représentent une potentialité non négligeable pour le développement du territoire. Toutefois, aucun ne fait l'objet d'une protection particulière par la Région Wallonne.

<sup>29</sup> Source : Asbl Archéophil, via le 1<sup>er</sup> PCDR (2002)

<b>Dénomination</b>	<b>Localisation</b>	<b>Description</b>
Site tardo-romain de « La Tonne de Bière »	<i>Fagnolle</i>	Il présente des vestiges situés sur la frange nord de la Calestienne <sup>30</sup> (trous de poteaux, fosses, foyer et fosse d'extraction du limon, laissant penser à l'utilisation d'une structure en mare).  Découverte de matériaux archéologiques datés de la fin du IV <sup>ème</sup> siècle.
Hypocauste	<i>Jamiolle</i>	Présence révélée par des sondages.
Villa Gallo-romaine au lieu-dit « les Machenées »	<i>Neuville</i>	Etendue sur 1 ha et partiellement fouillée.
Portion de voie romaine		/
Cave et trois puits	<i>Philippeville</i>	Datée de 1555, la cave est située en-dessous de l'Arsenal. Les puits sont situés Place d'Armes, Place du Quartier brûlé et à l'ancien Athénée royal.
Bornes délimitant les anciennes forteresses et les limites de la Principauté de Liège		/
Forteresse	<i>Sautour</i>	Donjon, cave voûtée du 12 <sup>ème</sup> siècle, porte romaine et tour de garde.
Fourneau de l'époque romaine		Dans le bois de Sautour.
Conciliabulum	<i>Vodecée</i>	Composé entre autres de deux temples, un sanctuaire, une cave, deux puits, deux ateliers de bronziers et plusieurs sites d'habitats (partiellement fouillé).

### 4.3.3 Patrimoine monumental

#### 4.3.3.1 Bâtiments remarquables repris à l'inventaire du patrimoine monumental

La Région wallonne a été entièrement couverte par cet inventaire entre 1973 et 1997. Une actualisation est en cours depuis 1998 mais seulement 65 communes ont été actualisées et 8 sont en cours d'actualisation. Philippeville n'est actuellement pas concernée et reste couverte par l'inventaire initial.

Actuellement, cet inventaire est appelé « Inventaire du patrimoine immobilier culturel » ou IPIC. Au sein de cet inventaire, la ville de Philippeville compte 258 bâtiments (ou ensembles de bâtiments) repris à l'inventaire du patrimoine monumental. Cette liste est bien entendu en attente d'actualisation. Elle est reprise en annexe.

#### 4.3.3.2 Autres

Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville référence également sur son site Internet plusieurs éléments patrimoniaux qui ne sont pas classés mais qui présentent un intérêt :

<b>Dénomination</b>	<b>Localisation</b>	<b>Description</b>
---------------------	---------------------	--------------------

<sup>30</sup> Source : CReA Patrimoine (2011). *La romanisation de la région du Viroin – Le site tardo-romain de « La Tonne de Bière » à Fagnolle*. <http://crea.ulb.ac.be/Fagnolle.html>, consulté en ligne le 21/11/2016.

La Tour du Frère Prêcheur	<i>Neuville</i>	Selon la légende, elle abritait le moine chargé de ravitailler de poissons le monastère de Florennes.
Ferme Catrysse	<i>Jamiolle</i>	Datée des 16 <sup>ème</sup> et 17 <sup>ème</sup> siècles, cette ferme en U fut notamment la propriété de l'abbaye Saint-Jean-Baptiste de Florennes.
Eglise Saint-Martin	<i>Jamagne</i>	L'originelle, en ruines, fut rasée dans les années 1980. La nouvelle église plus contemporaine fut consacrée en 2011. Elle accueille également des concerts et des expositions.
Fontaine de Saint-Hadelin	<i>Franchimont</i>	Saint-Hadelin, présent à Dinant au 7 <sup>ème</sup> siècle, fut invité à Franchimont en période de sécheresse. Il y fit jaillir une source naturelle, qui alimente aujourd'hui deux abreuvoirs de pierre.
Les souterrains	<i>Philippeville</i>	Une partie du réseau a subsisté aux modifications apportées par Vauban aux fortifications de la ville, en 1656. Les souterrains sont actuellement visitables.

Enfin, la ville de Philippeville et l'influence de Vauban contribuent à faire la renommée de l'entité. La forme générale de la ville est un élément de patrimoine. Elle témoigne de l'architecture pentagonale de la forteresse d'autrefois et de la disposition de ses remparts.



## 4.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – PATRIMOINE BÂTI ET ÉVOLUTION URBANISTIQUE

---

### ➤ **Contextualisation**

- ✓ 16 noyaux bâtis villageois et un noyau bâti urbain (Philippeville) ;
- ✓ 15 villages situés en région agro-géographique de Fagne-Famenne, 2 villages (Jamagne et Jamiolle) situés en région agro-géographique du Condroz ;
- ✓ 43% de disponibilités foncières en zones d'habitat en 2017 (potentiel très élevé).

### ➤ **Âge du bâti**

- ✓ Patrimoine bâti très hétérogène et potentiellement très énergivore (50 % date d'avant la Seconde Guerre Mondiale et 25 % a moins de 35 ans). En 2017, 12,1 % du bâti date d'après 2001.

### ➤ **Typologie du bâti dans les villages**

- ✓ *Villages stables* : Omezée (le plus petit village, assimilable à un hameau) ;
- ✓ *Villages en extension* : Jamagne, Vodecée, Villers-le-Gambon, Villers-en-Fagne, Samart, Surice, Merlemont, Sautour et Fagnolle ;
- ✓ *Villages en très forte extension* : Philippeville, Jamiolle, Franchimont, Romedenne, Sart-en-Fagne, Neuville et Roly.

### ➤ **Bâti traditionnel**

- ✓ Caractéristiques de la région agro-géographique de la Fagne-Famenne, pour la plupart (bâti qui épouse le relief, gabarits homogènes, pierre calcaire comme parement, ardoise pour la toiture, etc.).

### ➤ **Bâti contemporain**

- ✓ Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle (utilisation de matériaux synthétiques, de la brique comme parement, absence de prise en compte de l'espace-rue existant, hétérogénéité des baies, asymétrie marquée des versants de toitures, intégration d'une ou plusieurs grandes lucarnes dans les toitures, etc.) ;
- ✓ Localisé hors de la structure villageoise, le long des axes routiers ou présent dans les cœurs de villages respectueux des typologies, sous forme de transformations ou rénovations.

### ➤ **Monuments classés**

- ✓ 20 bâtiments ou biens classés au titre de Monument, répartis entre Neuville, Samart, Roly, Fagnolle, Sautour et Philippeville (qui en compte près de la moitié).

### ➤ **Sites classés**

- ✓ 11 entités classées au titre de Site (dont les abords de 8 des 20 monuments classés) ;
- ✓ 258 bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine monumental ;
- ✓ 5 éléments patrimoniaux non classés (dont les souterrains de Philippeville).

### ➤ **Ensembles architecturaux**

- ✓ Deux ensembles architecturaux, dont un est muni d'une zone de protection.

➤ **Sites archéologiques**

- ✓ 9 sites archéologiques mais aucun n'est protégé au sens de la Région wallonne.

## 4.5 ANALYSE AFOM – PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un patrimoine monumental très riche : une trentaine de monuments et sites classés répartis sur le territoire (parmi lesquels deux ensembles architecturaux, dont l'un est muni d'une zone de protection)</li> <li>✓ Conservation de la typologie villageoise. Actuellement pas de phénomène de conurbation</li> <li>✓ Forte identité du bâti traditionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâti majoritairement ancien → peu adapté et plus difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle et potentiellement très énergivore</li> <li>✓ Tendance à la dénaturation de l'architecture traditionnelle des nouvelles constructions</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'outils de gestion territorial adapté afin de (re)structurer le tissu bâti avec pertinence au niveau des villages en forte extension</li> <li>✓ Classement des sites d'intérêt ne bénéficiant pas encore d'un statut de protection (exemple : les sites archéologiques identifiés)</li> <li>✓ Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Possibilités de développement encore très élevées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Risque de développement du phénomène de conurbation notamment entre Romedenne et Surice et entre Samart et Neuville (pour cet exemple, la N5 joue cependant un rôle de frein car elle sépare les deux noyaux villageois)</li> <li>✓ Progression du bâti contemporain → Risque de dénaturation des noyaux villageois</li> <li>✓ Villages en forte extension et renforcement du phénomène de dispersion de l'habitat → Risque de dénaturation des noyaux villageois</li> <li>✓ Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Risque de dénaturation des noyaux villageois</li> </ul>



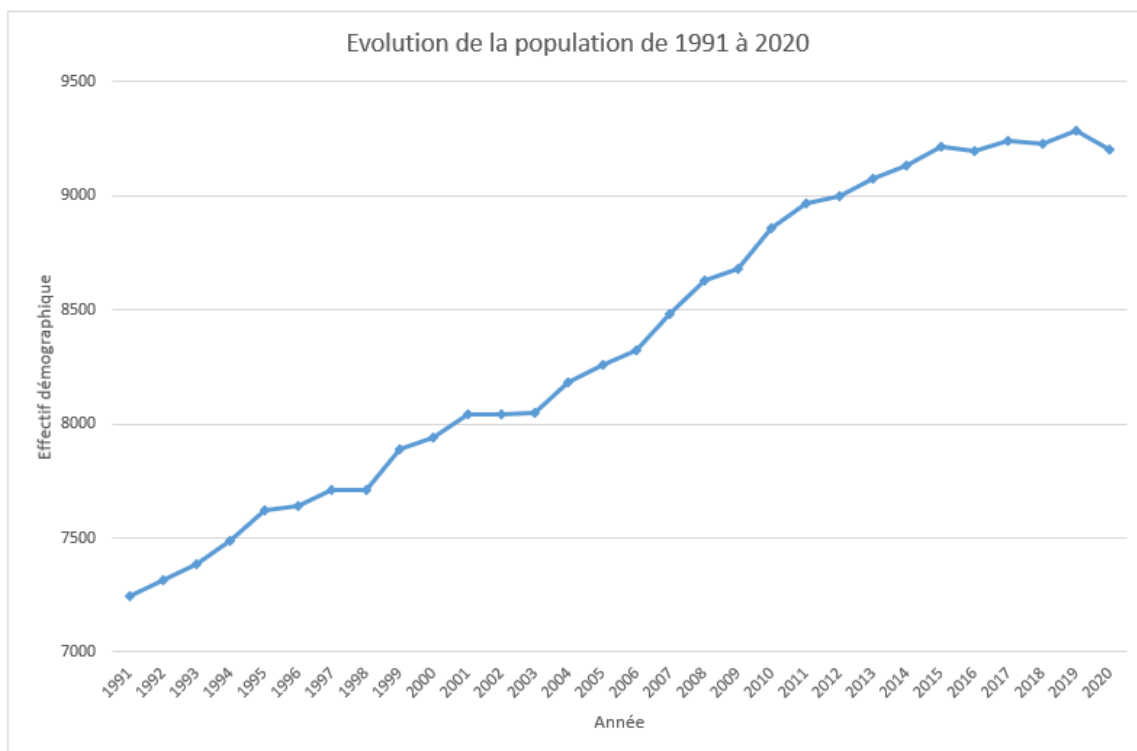
## **CHAPITRE 5 : *DEMOGRAPHIE***



## 5.1 Evolution démographique

L'évolution démographique de la Ville de Philippeville est assez variable et a connu, depuis 1991, différentes phases de croissance, entrecoupées d'équilibres démographiques. Bien que deux périodes correspondent à de légères décroissances (1997-1998, 2015-2016, et 2019-2020), elles sont tellement minimes qu'elles peuvent être considérées comme des périodes d'équilibre (réductions respectives de 4 et 22 personnes).

Proportionnellement, l'évolution démographique sur la période 1991-2020 est de +27 %. Cela correspond à une augmentation de 1.956 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Philippeville comptait 9.201 habitants.



**Figure 87: Evolution de la population sur la commune de Philippeville entre 1991 et 2020**  
(Source : INS, 2016 – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

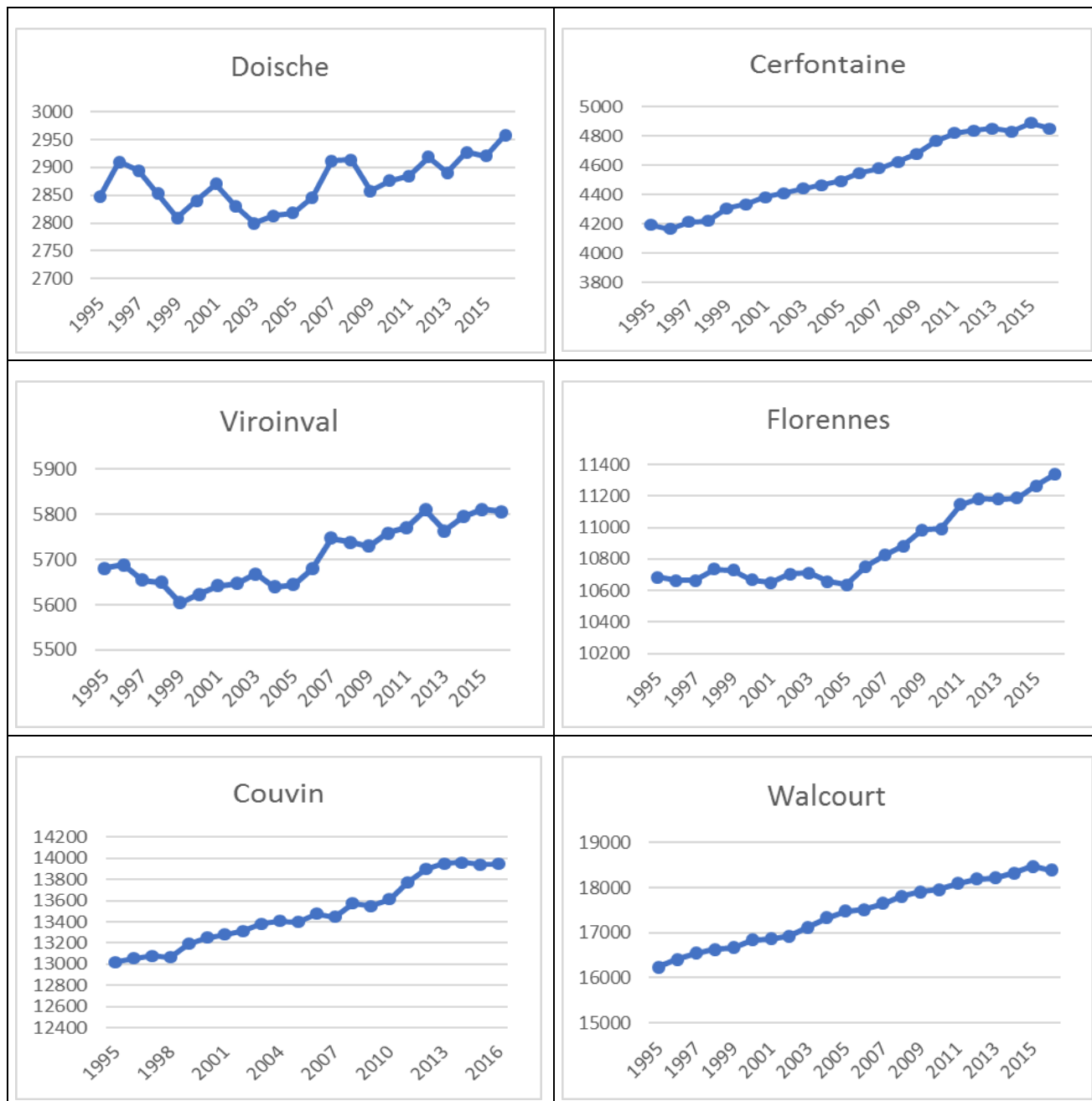
Avec la même croissance ( $\pm 20\%$ ), on pourrait s'attendre en 2026 à une population avoisinant les 10.300 habitants et en 2036 à une population de près de 11.000 habitants.

Classe d'âge	Perspectives de la population communale		Répartition par classe d'âge en 2026		
	2021	2026	La commune	Wallonie	Communes limitrophes
<b>Population</b>	<b>9.877</b>	<b>10.304</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
0 à 19 ans	2.177	2.245	21,8%	23,6%	21,4%
20 à 64 ans	5.728	5.846	56,7%	56,1%	56,4%
65 ans et plus	1.972	2.214	21,5%	20,3%	22,1%

**Tableau 5 : Perspectives de la population (Source : IWEPS)**

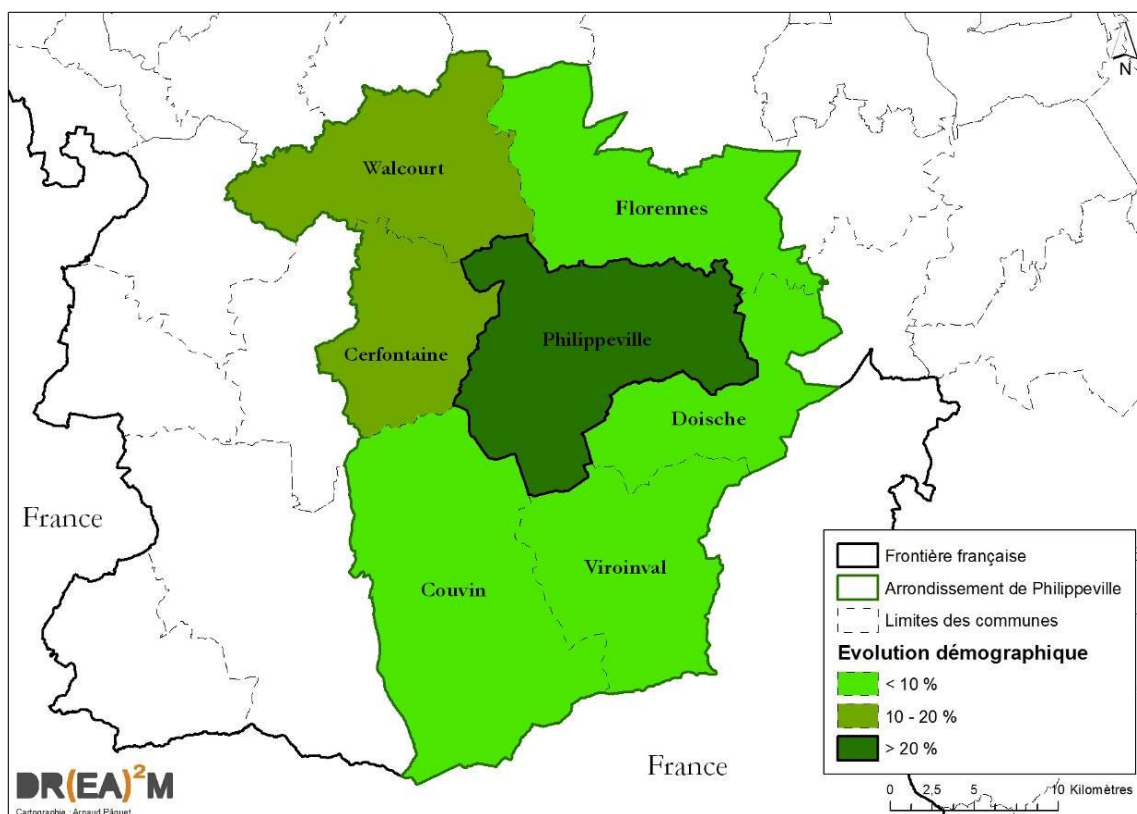


En comparaison des communes de l'arrondissement de Philippeville, l'évolution de la population de Philippeville apparaît comme très dynamique sur la même période. C'est la seule commune à voir sa croissance excéder 20%. Toutes les autres communes observent une croissance mais des courbes évolutives réparties en deux catégories : Viroinval, Doische, Florennes et Couvin alternent des périodes de croissance et de décroissance tandis que Cerfontaine et Walcourt présentent un profil similaire à celui de Philippeville. A l'exception de Cerfontaine, les communes les moins peuplées (Viroinval et Doische possèdent moins de 6.000 habitants) sont les moins stables sur le plan démographique.



**Tableau 6 : Evolution démographique des autres communes de l'arrondissement entre 1995 et 2016**  
(Source : INS, 2016 – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

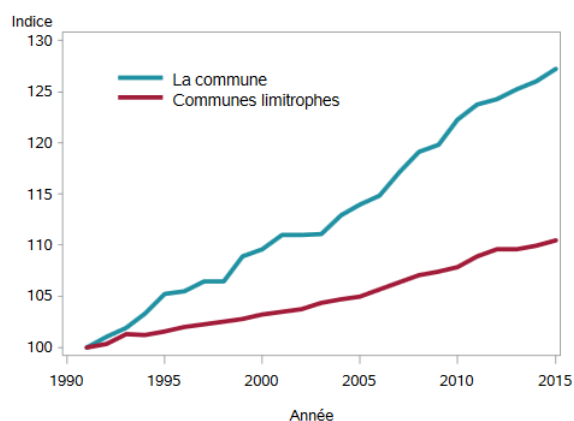
Walcourt, la commune la plus peuplée de l'arrondissement, a augmenté son nombre d'habitants de 2.152 (+13,3 %). Cerfontaine, l'une des moins peuplées, a augmenté de 662 (+15,8 %). Les autres communes présentent toutes des croissances inférieures à 10 %, Viroinval n'étant même qu'à +2,2 %.



**Figure 88 : Evolution de la population des communes de l'arrondissement de Philippeville entre 1995 et 2016**  
(Source des données : INS, 2016 – Source cartographique : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

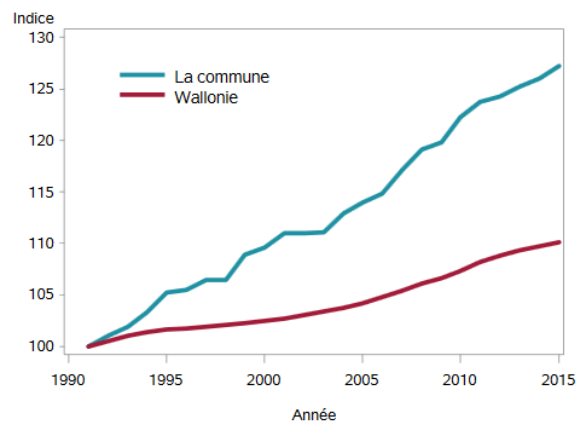
La croissance moyenne de l'arrondissement est de +10,3 % entre 1995 et 2016. Sans inclure la Ville de Philippeville, elle tomberait à +8,8 %, ce qui renforce son importance à cette échelle.

Evolution de la population de 1991 à 2015 (1991=100)



Sources: Direction générale Statistiques - Statistics Belgium  
Calculs: IWEPS

Evolution de la population de 1991 à 2015 (1991=100)



Sources: Direction générale Statistiques - Statistics Belgium  
Calculs: IWEPS

**Figure 89 : Comparaison de l'évolution démographique avec les communes limitrophes et avec la Wallonie**  
(Source : IWEPS)

Philippeville, Walcourt et Cerfontaine, trois des communes les plus au Nord de l'arrondissement, semblent donc attirer davantage de personnes et bénéficier d'une certaine dynamique. La position géographique de ces communes est sans doute l'une des raisons de ce constat, au même titre que les infrastructures routières présentes sur ces territoires. En effet, elles sont les plus proches du sillon Sambre-et-Meuse et de ses grands pôles urbains (Charleroi, Namur) et sont donc susceptibles d'accueillir les navetteurs y travaillant. Les autres communes, plus éloignées, semblent en perte de vitesse au vu de leur position géographique et de leur proximité avec la frontière française. En ce qui concerne Florennes, l'explication pourrait venir du manque d'offre foncière, par rapport à l'offre disponible sur le reste de l'arrondissement.

## 5.2 STRUCTURE PAR AGE

### 5.2.1 Pyramide des âges

Au sein de l'arrondissement, la population de Philippeville présente une pyramide des âges de type intermédiaire, entre les communes plus jeunes (Walcourt ou Florennes) et les communes plus âgées (Doische et Viroinval). La population de Philippeville est toutefois plus âgée que la population wallonne de manière générale (42,4 contre 41 ans). Ce dernier constat se marque bien au niveau des tranches d'âge entre 40 et 65 ans mais aussi entre 20 et 40 ans, et davantage du côté de la population masculine.

Par rapport aux communes limitrophes de Philippeville, les différences sont nettement atténuées. Il y a proportionnellement davantage de femmes de moins de 25 ans qu'à Philippeville. La part des 20-25 ans est supérieure dans les communes limitrophes, sûrement tirée vers le haut par Florennes et Walcourt. Chez les personnes plus âgées, les femmes de 60-65 ans et les hommes de 65-70 ans sont nettement plus représentés dans les communes limitrophes qu'à Philippeville.

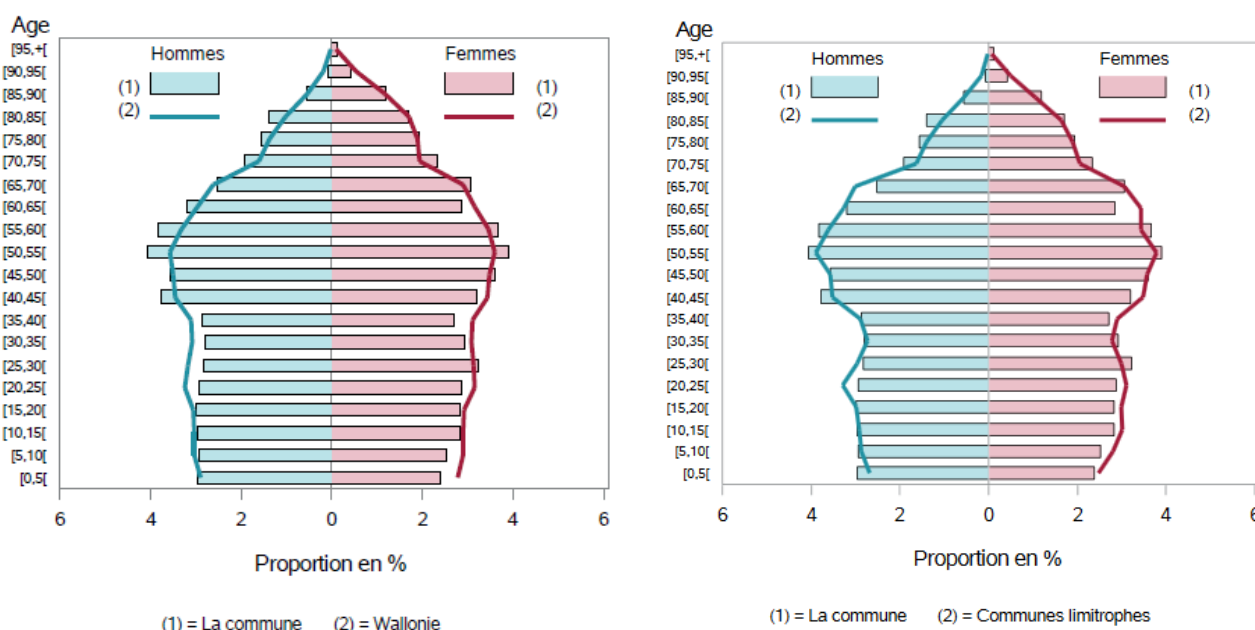


Figure 90 : Pyramide des âges de Philippeville en 2020, comparée avec la moyenne wallonne (à gauche) et des communes limitrophes (à droite) (Source : IWEPS)

En Wallonie comme à Philippeville, la population active (15 à 64 ans) est globalement similaire. La différence se fait au niveau des « moins de vingt ans » et des « plus de soixante ans » : -1,50 % (moins de vingt ans) et +1,50 % (plus de soixante ans) pour Philippeville. Le détail est fourni dans le tableau ci-dessous.

2016	Philippeville	Wallonie	Arr. Philippeville
Moins de 20 ans	21,83 %	23,43 %	22,50 %
Entre 21 et 59 ans	52,78 %	52,64 %	52,36 %
Plus de 60 ans	25,39 %	23,93 %	25,14 %

Tableau 7 : Part des classes d'âge entre Philippeville, l'arrondissement et la Région wallonne (Source : IWEPS)

### 5.2.2 Evolution par classes d'âge

Entre 1996 et 2016, toutes les classes d'âge de moins de 50 ans ont vu diminuer leur part (bien que des augmentations puissent être constatées entre 1996 et 2006, la décroissance a été plus forte encore entre 2006 et 2016). C'est la classe d'âge des 30-39 ans, qui est associable à celle des jeunes parents, qui a le plus souffert de cette décroissance (-3.7 %).



Sur la même période, toutes les classes d'âge de plus de 50 ans ont vu croître leur part. C'est la classe d'âge des 50-59 ans qui a le plus bénéficié de cette croissance (+5.5 %). Elle peut être associée aux futurs retraités n'ayant plus d'enfants à charge et étant en quête d'une région rurale pour leur retraite.

	1996		2006		2016	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0 – 9 ans	963	12.6	948	11.4	975	10.6
10 – 19 ans	971	12.7	1.090	13.1	1.030	11.2
20 – 29 ans	1.039	13.6	932	11.2	1.103	12.0
30 – 39 ans	1.162	15.2	1.132	13.6	1.057	11.5
40 – 49 ans	1.124	14.7	1.265	15.2	1.260	13.7
50 – 59 ans	764	10.0	1.181	14.2	1.425	15.5
60 – 69 ans	818	10.7	774	9.3	1.103	12.0
70 – 79 ans	558	7.3	682	8.2	736	8.0
80 – 89 ans	237	3.1	308	3.7	432	4.7
90 ans et +	38	0.5	42	0.5	64	0.7

**Tableau 8 : Part des classes d'âge entre 1996 et 2016 à Philippeville (Source : IWEPS)**

Le tableau ci-après indique clairement les grandes tendances d'évolution de la population. Chez les moins de 45 ans, on observe une décroissance relativement importante, surtout marquée chez les jeunes actifs (25 à 44 ans). Chez les 45-64 ans et les plus de 65 ans, la croissance est forte. Ces chiffres illustrent le vieillissement prononcé de Philippeville sur les 20 dernières années, avec la combinaison de la décroissance des basses classes d'âge et de la croissance des classes d'âge élevées.

Même si le vieillissement est commun à l'ensemble de la Région wallonne, la structure de la population de Philippeville a considérablement évolué. En valeurs brutes, l'effectif des moins de 45 ans est plutôt stable mais celui des plus de 45 ans a augmenté de ± 50 %.

Il en résulte logiquement un territoire avec de moins en moins de jeunes et une moyenne d'âge qui grimpe relativement vite (38,7 ans en 1996, 40,8 ans en 2006 et 42,4 ans en 2016).

Le processus de vieillissement n'est donc pas à ses débuts mais s'inscrit dans une continuité depuis plusieurs décennies. Cette tendance observée également en Wallonie est également identifiable aux niveaux national et européen.

L'évolution observée entre 1996 et 2016 s'observe de la même manière entre 1996 et 2006 mais aussi entre 2006 et 2016. En 2016, près de 20 % de la population avait plus de 65 ans.

	1996		2006		2016		Variation entre 1996 et 2016
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Moins de 15 ans	1.448	18,9	1.475	17,7	1.472	16,0	- 2,9 %
Entre 15 et 24 ans	1.009	13,2	1.042	12,5	1.055	11,5	- 1,7 %
Entre 25 et 44 ans	2.224	29,1	2.221	26,7	2.232	24,3	- 4,8 %
Entre 45 et 64 ans	1.750	22,9	2.186	26,3	2.660	28,9	+ 6,0 %
Plus de 65 ans	1.234	16,1	1.414	17,0	1.774	19,3	+ 3,2 %

**Tableau 9 : Part des classes d'âge entre 1996 et 2016 à Philippeville – Agrégation des classes (Source : IWEPS)**

Sur base de ces évolutions passées et si le contexte reste identique, il est attendu que l'on observe les mêmes évolutions dans les années à venir, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 45 ans par des classes d'âge plus âgées (plus de 45 ans).

Comme les personnes âgées ont davantage tendance à vivre seules, cela devrait signifier une augmentation du besoin en logement dans les années à venir. En effet, si l'on considère l'augmentation démographique brute entre 1996 et 2016, les 45-64 ans représentent 60 % de la croissance démographique du territoire (35 % pour les plus de 65 ans).

### 5.2.3 Coefficient de vieillissement

Le coefficient de vieillissement d'une population caractérise son vieillissement via un calcul faisant référence à la part des moins de 20 ans et la part des plus de 65 ans :

$$Cv = \left( \frac{\text{Part des " + 65"}}{\text{Part des " - 20"}} \right) * 100$$

Avec un coefficient inférieur à 85 % mais supérieur à 80 %, Philippeville s'en sort de manière moyenne. Les trois communes du Nord de l'arrondissement (Walcourt, Florennes et Cerfontaine) et la Région wallonne présentent un indice inférieur à 80 %. Les trois communes du Sud (Doische, Couvin et Viroinval) approchent ou dépassent les 90 %.

Cette observation va de pair avec les autres observations effectuées par après au niveau de la dynamique de chacune de ces communes.

	Moins de 20 ans		Plus de 65 ans		Coefficient de vieillissement (%)
	Valeur brute	Part (%)	Valeur brute	Part (%)	
<b>Cerfontaine</b>	1.162	23,8	784	16,0	67,2
<b>Walcourt</b>	4.237	22,9	3.149	17,0	74,2
<b>Florennes</b>	2.594	23,0	1.919	17,0	73,9
<b>Région wallonne</b>	842.173	23,3	650.605	18,0	77,3
<b>Philippeville</b>	2.064	22,4	1.733	18,8	83,9
<b>Couvin</b>	3.123	22,4	2.735	19,6	87,5
<b>Doische</b>	674	23,1	601	20,6	89,2
<b>Viroinval</b>	1.231	21,2	1.177	20,3	95,8

Tableau 10 : Coefficient de vieillissement des communes de l'arrondissement de Philippeville (Source : IWEPS)

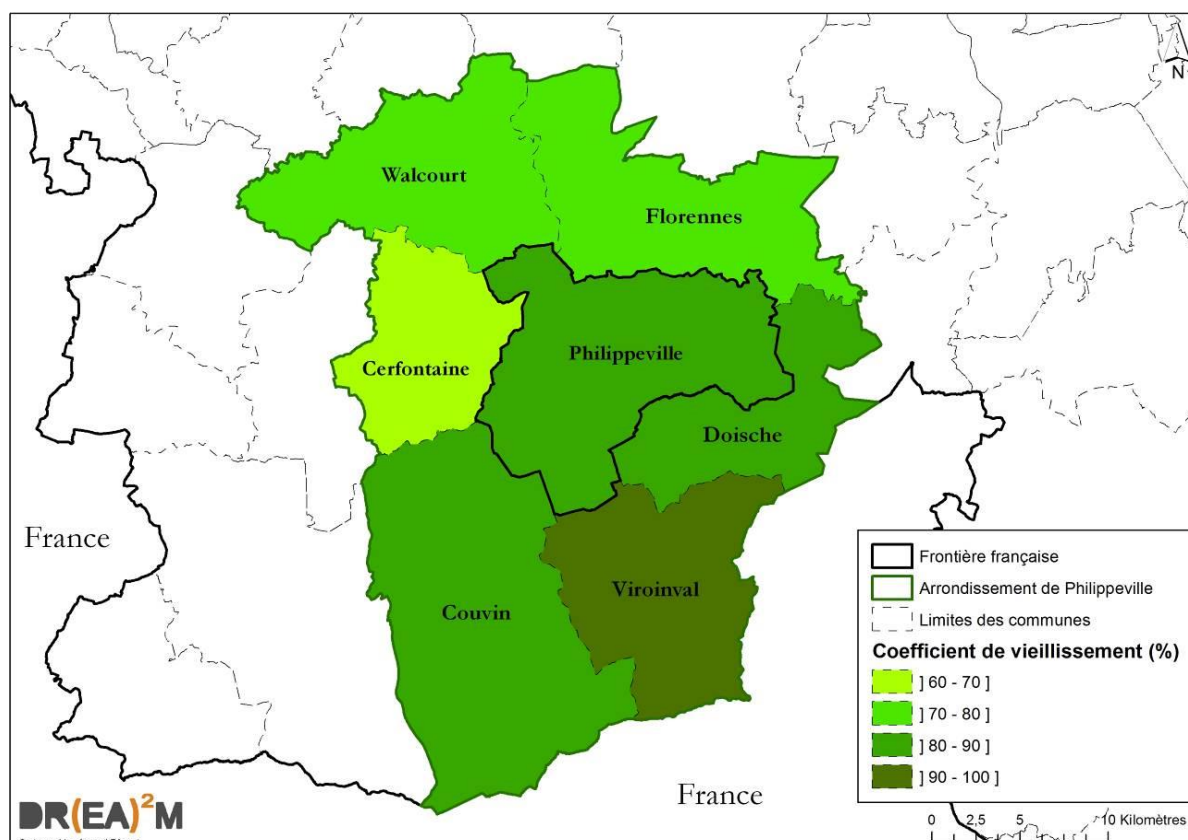


Figure 91 : Coefficient de vieillissement des communes de l'arrondissement de Philippeville – 2015  
(Source : IWEPS, SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

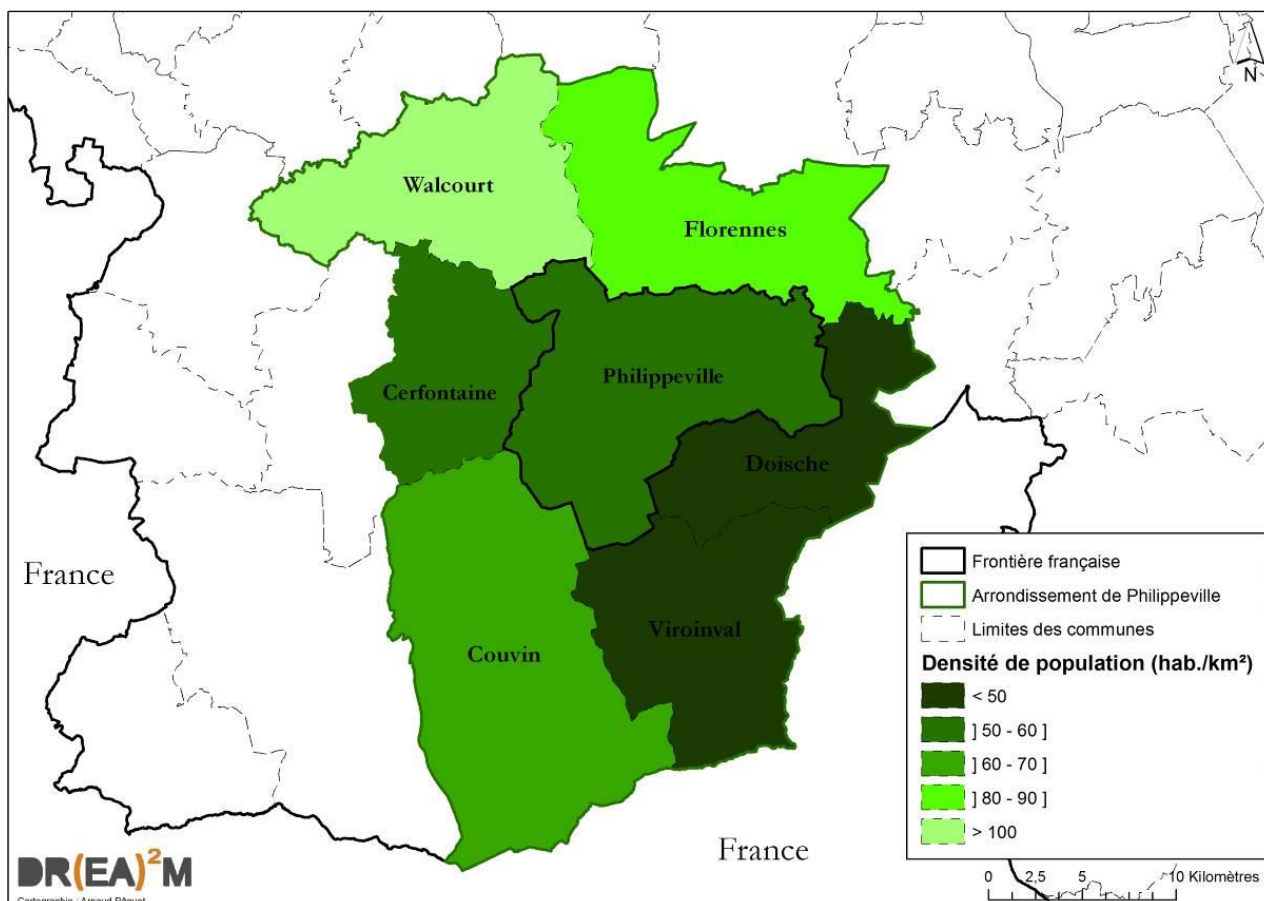
## 5.3 DENSITES DE POPULATION

### 5.3.1 Situation actuelle

	Superficie (ha)	Population 2020	Densité de population (hab./km <sup>2</sup> )
Doische	8.402	2.970	35,2
Viroinval	12.090	5.646	48,0
Cerfontaine	8.345	4.987	58,2
<b>Philippeville</b>	<b>15.671</b>	<b>9.201</b>	<b>58,7</b>
Couvin	20.693	13.838	67,4
<i>Arrondissement Philippeville</i>	90.874	66.315	73,2
Florennes	13.355	11.266	84,9
Walcourt	12.318	18.407	147,0

**Tableau 11 : Densité de population – Arrondissement de Philippeville (Source : INS)**

Avec ses 157 km<sup>2</sup>, Philippeville est la 13<sup>ème</sup> commune la plus vaste de Belgique. Elle présente en 2020 une densité de population de 58,7 habitants par km<sup>2</sup>. Walcourt, Florennes, Couvin présentent toutes une densité supérieure à celle de l'entité de Philippeville mais seules Walcourt et Florennes ont également une densité supérieure à celle de l'arrondissement. Doische et Viroinval sont les seules communes de l'arrondissement à être moins peuplées que Philippeville.



**Tableau 12 : Densité de population des communes de l'arrondissement de Philippeville (Source : INS, SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)**



## 5.4 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Au 1er janvier 2020, la population de l'entité se répartissait comme suit parmi les villages :

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre d'habitants	Pourcentage de la population communale	Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )
Omezée	3,88	74	0,8 %	19,1
Samart	4,84	131	1,4 %	27,1
Vodecée	6,74	163	1,8 %	24,2
Jamiolle	4,59	182	2 %	39,7
Fagnolle	12,29	188	2 %	15,3
Villers-en-Fagne	6,60	236	2,6 %	35,8
Sart-en-Fagne	3,73	256	2,8 %	68,6
Jamagne	7,70	290	3,2 %	37,7
Merlemont	8,74	349	3,8 %	39,9
Franchimont	7,49	373	4 %	49,8
Sautour	8,26	444	4,8 %	53,8
Surice	12,66	457	5 %	36,1
Romedenne	14,35	610	6,3 %	42,5
Villers-le-Gambon	11,99	655	7,1 %	54,6
Roly	17,98	728	7,9 %	40,5
Neuville	14,08	1.322	14,4 %	93,9
Philippeville	11,02	2.744	29,8 %	249
<b>Philippeville</b>	<b>156,71</b>	<b>9.201</b>	<b>100 %</b>	<b>54,6</b>

Figure 92 : Administration communale (chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

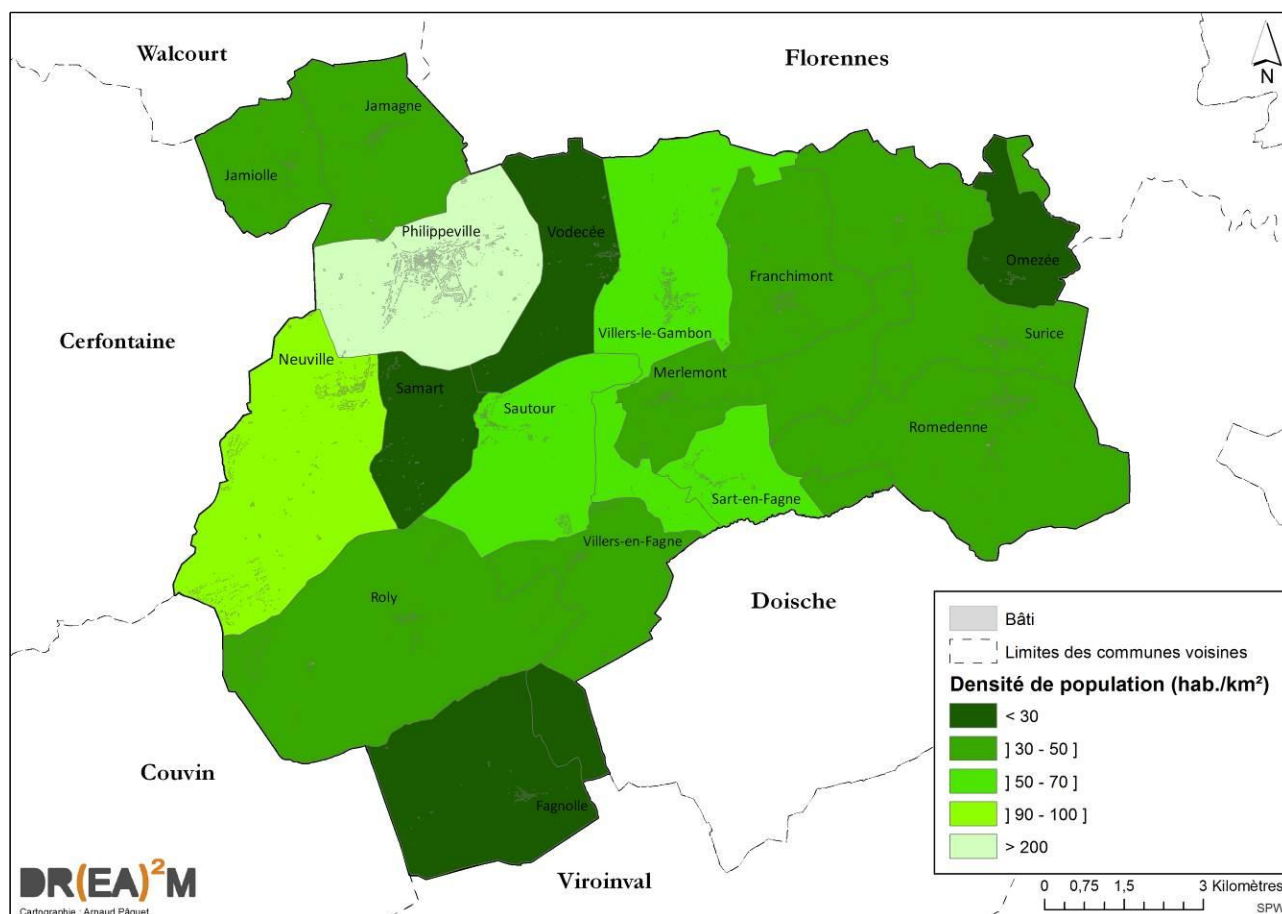
Le noyau urbain le plus peuplé est celui de Philippeville. Il constitue d'ailleurs l'unique ville du territoire. Le village le plus peuplé est ensuite Neuville, qui totalise deux fois moins d'habitants qu'à Philippeville mais près de 15 % de la population communale. Aucun autre village n'atteint le millier d'habitants. Cinq villages comptabilisent moins de 200 habitants, Omezée en comptabilisant même moins de 100.

Philippeville et Neuville représentent à eux seuls plus de 40 % de la population communale. Roly, Romedenne et Villers-le-Gambon représentent quant à eux 23,3 % de la population communale.

En termes de densités, Philippeville est toujours largement devant. Neuville suit, avec un peu moins de 100 hab./km<sup>2</sup>, suivi par Sart-en-Fagne. Sautour et Villers-le-Gambon dépassent légèrement 50 hab./km<sup>2</sup> mais tous les autres sont en-dessous. A l'exception de Philippeville et de Neuville, les densités des différents villages de l'entité sont plus faibles que celle de l'arrondissement de Philippeville qui est de 73,2 hab./km<sup>2</sup> (en 2020).

Philippeville et Neuville sont situés dans la partie Nord de l'entité, le long de la N5 et à proximité de la gare SNCB de Philippeville. Les habitants se localisent donc à proximité des axes de communication les plus importants, au sein d'un bipôle dont les deux éléments (Philippeville et Neuville) sont distants de moins d'un kilomètre.

Philippeville reste donc une commune peu peuplée au regard de son propre contexte géographique.



**Figure 93 : Densité de population au sein des villages de Philippeville**  
(Source : Administration communale – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

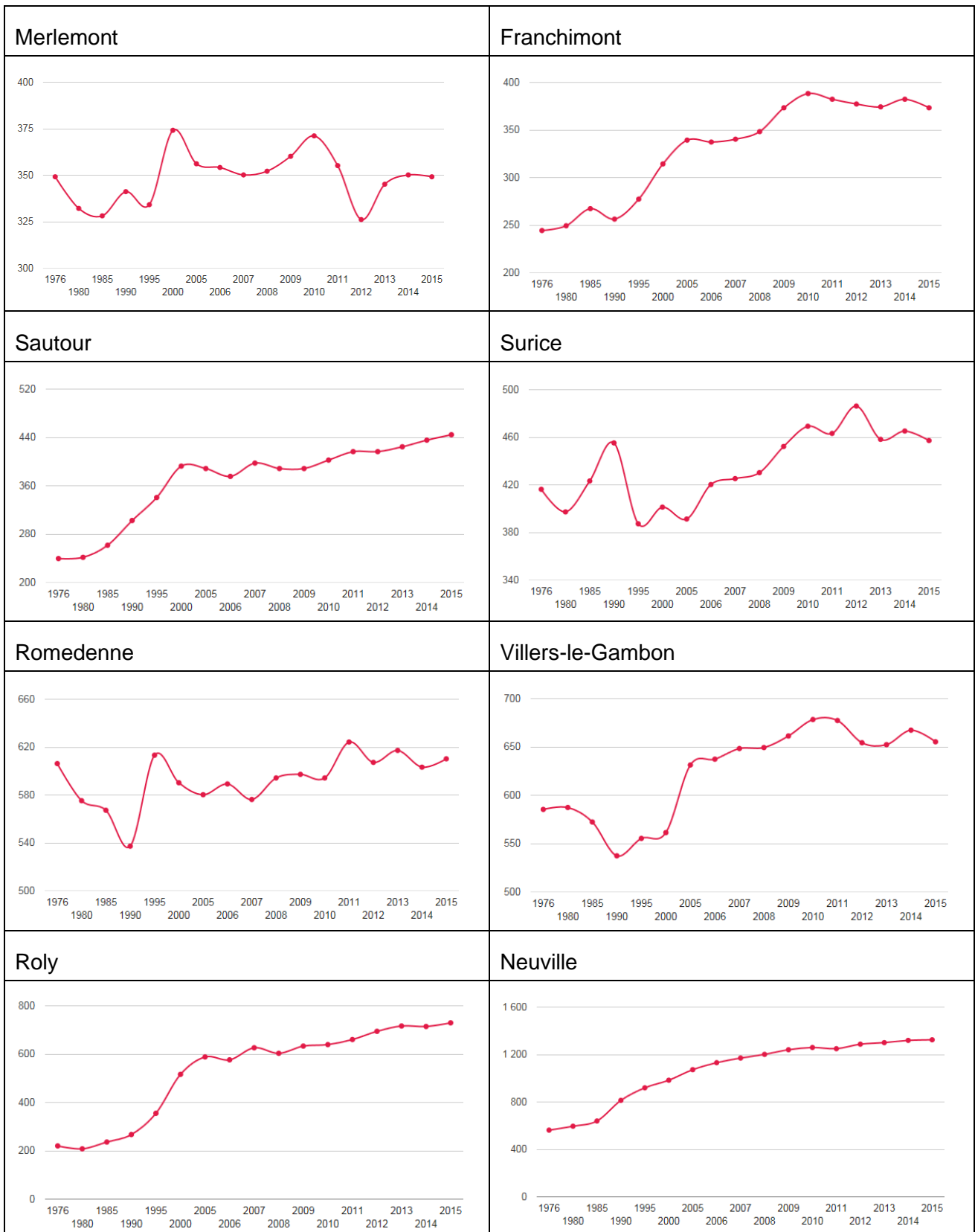
#### 5.4.1 Evolution de la population au sein des villages

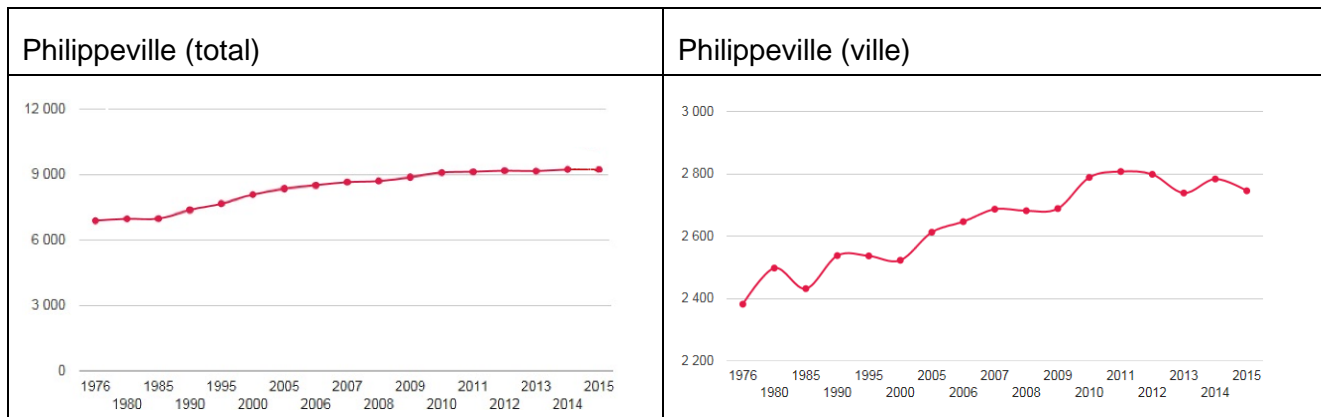
En termes d'évolution, l'évolution comparée du nombre d'habitants par village montre de réelles disparités démographiques. Neuville et Roly sont presque les seuls villages à présenter une courbe constamment croissante. Ils sont deux des trois villages les plus peuplés. Neuville (+136%) a cru de la manière la plus constante tandis que Roly (+232 %) a vu sa population tripler (et même davantage) sur les 40 dernières années. Même Philippeville n'a pas vu croître sa population aussi fortement (+15,3 %). D'autres villages ont cru de manière importante mais pas de manière aussi constante (Sart-en-Fagne, par exemple, avec +50 %). Seuls Fagnolle, Samart et Vodecée présentent une décroissance sur le même laps de temps.

Les tableaux suivants illustrent l'évolution des 17 villages de l'entité ainsi que celle de la Ville de Philippeville, entre 1976 et 2015.









**Figure 94 : Evolution démographique des anciennes communes de Philippeville – 1976 à 2015**  
(Source : Administration communale)

## 5.5 TYPOLOGIE DES MENAGES

### 5.5.1 Ménages à Philippeville et dans l'arrondissement

	1991			2001			2020		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
		Commune	Commune		Arrondissement	Commune		Commune	Arrondissement
Hommes isolés	335	11,70%	10,20%	498	14,80%	12,90%	773	18,20%	17,20%
Femmes isolées	432	15,00%	14,50%	527	15,60%	15,60%	790	18,60%	18,10%
Couples mariés avec enfants	974	33,90%	35,40%	865	25,70%	27,90%	328	14,80%	16,20%
Couples mariés sans enfant	626	21,80%	20,90%	703	20,90%	20,20%	790	18,60%	18,30%
Couples non mariés avec enfants	40	1,40%	1,80%	113	3,40%	3,80%	386	9,10%	10,30%
Couples non mariés sans enfant	83	2,90%	2,70%	145	4,30%	4,30%	297	7%	6,70%
Ménages monoparentaux masculins	44	1,50%	1,60%	54	1,60%	1,60%	119	2,80%	2,60%
Ménages monoparentaux féminins	190	6,60%	6,80%	286	8,50%	8,50%	386	9,10%	9%
Autres types de ménages	147	5,10%	6,10%	177	5,30%	5,00%	85	2%	2%
<b>Total des ménages privés</b>	<b>2871</b>			<b>3368</b>			<b>4246</b>		
Ménages collectifs	De 1 à 3			5			4		

Figure 95 : Nombre et part de ménages à Philippeville et dans l'arrondissement – 1991 à 2020 (Source : IWEPS)

En 2020 à Philippeville, les couples mariés étaient les plus nombreux, qu'ils aient des enfants (14,8 %) ou qu'ils n'en aient pas (18,6 %). Ensuite, la part d'hommes et de femmes isolés était presque égale (18,2 contre 18,6 %). Ces quatre classes représentent à elles seules près de 70 % des ménages de Philippeville.

Les couples cohabitants sont également bien représentés ; cette fois aussi, la part de ceux possédant des enfants (9,1 %) est plus élevée que ceux n'en possédant pas (7 %).

La différence majeure se présente entre les ménages monoparentaux : les ménages monoparentaux masculins sont 4 fois moins représentés que les ménages monoparentaux féminins (2,4 contre 8,9 %).

En comparaison de l'arrondissement, toutes ces proportions sont similaires. Les valeurs varient légèrement mais les ordres de grandeur sont globalement préservés.

### 5.5.2 Ménages à Philippeville et dans la Région wallonne

	1991			2001			2020		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
		Commune	Commune		Wallonie	Commune		Commune	Wallonie
Hommes isolés	335	11,70%	10,60%	498	14,80%	13,20%	761	15,70%	17,50%
Femmes isolées	432	15,00%	16,00%	527	15,60%	16,90%	824	17%	18,80%
Couples mariés avec enfants	974	33,90%	32,90%	865	25,70%	27,00%	877	18,10%	18%
Couples mariés sans enfant	626	21,80%	20,50%	703	20,90%	19,40%	872	18%	16,30%
Couples non mariés avec enfants	40	1,40%	1,70%	113	3,40%	3,40%	543	11,20%	9,30%
Couples non mariés sans enfant	83	2,90%	3,00%	145	4,30%	4,40%	339	7%	6,20%
Ménages monoparentaux masculins	44	1,50%	1,40%	54	1,60%	1,50%	116	2,40%	2,30%
Ménages monoparentaux féminins	190	6,60%	7,40%	286	8,50%	8,90%	431	8,90%	9,90%
Autres types de ménages	147	5,10%	6,50%	177	5,30%	5,20%	97	2%	2%
<b>Total des ménages privés</b>	<b>2871</b>			<b>3368</b>			<b>4846</b>		
Ménages collectifs	De 1 à 3			5			7		

Figure 96 : Nombre et part de ménages à Philippeville et en Région wallonne – 1991 à 2013 (Source : IWEPS)

En comparaison de la Région wallonne, quelques différences sont constatées :

- ✓ Moins de personnes isolées à Philippeville ;
- ✓ Plus de couples avec enfants ;
- ✓ Un accroissement de l'écart entre les ménages monoparentaux (4 fois plus de ménages monoparentaux féminins que masculins à Philippeville, contre 5 fois en Région wallonne).

Si l'on s'intéresse à l'évolution sur les 25 dernières années, plusieurs constatations peuvent être faites :

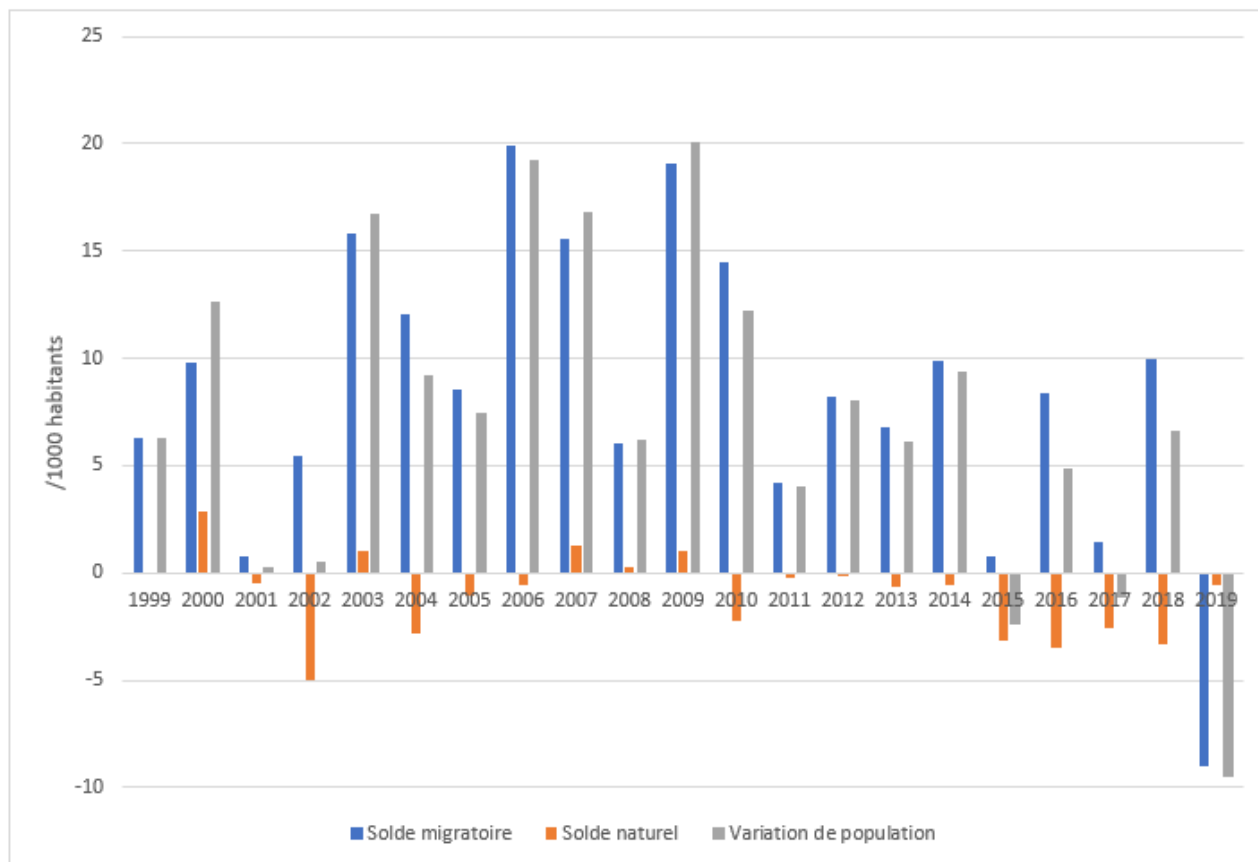


- ✓ La part de couples mariés a chuté, voire fortement chuté dans le cas de ceux possédant des enfants. A Philippeville (tout comme dans l'arrondissement), la part de couples mariés avec enfants a presque été divisée par deux en 30 ans ;
- ✓ La disparition progressive de cette classe a été répercutée sur plusieurs autres classes (les hommes isolés et les couples cohabitants).

Il est sans doute faux de dire que les couples mariés ont « fui » Philippeville. Il est plus plausible par contre que Philippeville suive la tendance selon laquelle de moins en moins de couples se marient. Ce n'est donc pas une disparition mais plutôt une substitution, qui se confirme au vu de la croissance des couples cohabitants, par exemple.

## 5.6 MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES

### 5.6.1 Généralités



**Figure 97 : Solde migratoire, solde naturel et variation de population à Philippeville – 2004 à 2014**  
(Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

En 2019, comme de nombreuses communes wallonnes, le solde naturel était légèrement inférieur à 0 (-0,54 personnes/1.000 habitants). Philippeville est donc une entité vieillissante même si ce constat n'est pas aussi net que ce qui peut être fait pour d'autres communes plus isolées encore.

### 5.6.2 Solde migratoire

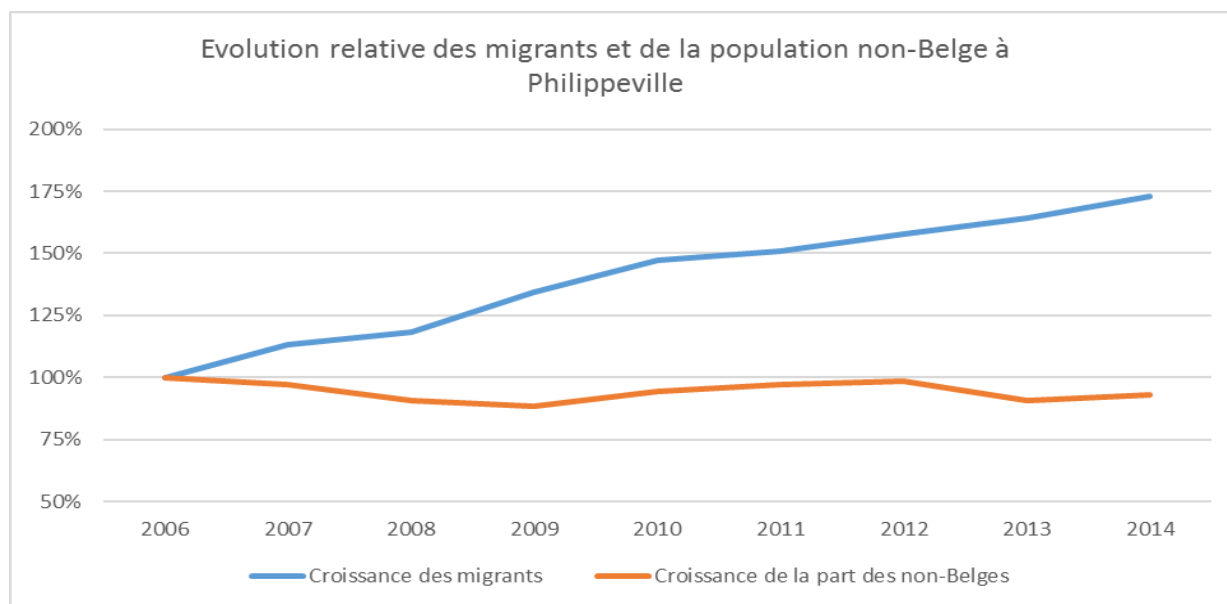
A l'exception de l'année 2019, le solde migratoire de l'entité est largement positif au cours du temps puisqu'il avoisinait 8 personnes/1.000 habitants en moyenne. Ce solde migratoire positif compense donc largement le faible déficit lié au solde naturel. Il permet d'expliquer en partie la croissance démographique constatée ces dernières décennies à Philippeville.

Sur la période 1999-2019, le solde naturel était de -20,43, soit une moyenne de -0,97 par an et par 1.000 habitants. Cette fois, c'est légèrement inférieur à la moyenne wallonne qui est positive (-0,37 par an et par 1.000 habitants).

Le constat de l'entité est donc relativement clair : Philippeville présente en moyenne un plus grand nombre de décès que de naissance chaque année depuis 20 ans mais ce solde naturel négatif est compensé par un solde migratoire positif. A défaut de voir sa population remplacée de manière naturelle, Philippeville peut compter sur l'afflux de migrants en provenance d'autres communes.

Le graphique ci-après illustre la croissance combinée des migrants (toutes provenances combinées) et de la population non-Belge, au point de départ de 100% en 2006. Sur les 9 années prises en compte, le nombre de migrants global a presque doublé. En parallèle, la part de non-Belges est restée stable et a même subi une légère diminution. Les migrants arrivés à Philippeville

sont donc le fait de migrations nationales : les soldes positifs les plus élevés concernent les migrations avec les autres communes de l'arrondissement et avec les autres provinces wallonnes (solde positif cumulé de  $\pm 300$  arrivées entre 2010 et 2014). Quelques migrations vers Bruxelles et la Flandre sont également enregistrées. En revanche, le solde vers le reste de la province de Namur (hors arrondissement) est négatif.



**Figure 98 : Evolution relative des migrants (toutes provenances confondues) et de la population non-Belge à Philippeville (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)**

L'attractivité relative du territoire de Philippeville peut s'expliquer selon différents points de vue. Après un exode rural il y a plusieurs décennies, les populations reviennent peu à peu s'installer dans les campagnes. Elles y sont attirées par la qualité de vie, par le cadre naturel et paysager offert aux habitants et par les nouvelles infrastructures de mobilité permettant de désenclaver les zones les plus éloignées des pôles urbains (Charleroi et Namur sont joignables en moins de 45 minutes ; Givet, Couvin et Chimay en moins de 30 minutes).

La commune qui attire le plus les migrants est Walcourt. En effet, bien qu'elle présente une croissance démographique élevée sur les 20 dernières années, le solde naturel est nettement insuffisant pour expliquer cette croissance. Les migrations interviennent dans cette explication (solde migratoire nettement positif). Encore plus proche de Charleroi et de Namur, il semble logique qu'elle soit la commune la plus peuplée de l'arrondissement. Elle dispose de davantage d'équipements en matière de mobilité (N5 et gares SNCB) et la ville de Walcourt continue de se développer, avec notamment la présence d'un parc d'activités économiques à Chastrès.

### 5.6.3 La population étrangère

Entre 2006 et 2015, la population étrangère est restée relativement stable à Philippeville. La part d'habitants non-Belges a même légèrement diminué (de 3,6 % à 3,2 %). Dans les chiffres bruts, les étrangers sont passés de 299 à 297, ce qui démontre bien cette stabilité. Cette faible valeur est compréhensible au vu de l'isolement du territoire et du peu de possibilités d'emploi.

48 étaient issus de l'extérieur de l'UE ; parmi eux, 45 étaient issus de l'extérieur de l'Europe géographique. La grande majorité (249) est donc issue de l'UE (83 %) ; plus de la moitié est composée de Français et d'Italiens. Cette répartition s'explique logiquement d'une part, par la présence de la frontière française aux limites du territoire communal et d'autre part, par les grandes vagues de migrations italiennes après la Seconde Guerre Mondiale.

Philippeville ne compte aucun centre pour réfugiés Fedasil sur son territoire. Le plus proche est celui de Florennes, situé dans l'arrondissement de Philippeville. En revanche, des centres ILA (Initiative Locale d'Accueil) existent à Philippeville, Doische, Couvin, Cerfontaine et Viroinval. Il s'agit d'un service du CPAS existant depuis 2000, par convention avec Fedasil. En juin 2017, 50



réfugiés politiques étaient accueillis par le CPAS de Philippeville, dans ses propres logements ou dans des appartements loués à des privés. A Philippeville, le CPAS possède un centre d'hébergement communautaire depuis 2002 qui accueille des mineurs étrangers non accompagnés (8 jeunes ont notamment été accueillis en mars 2018).

D'autres initiatives isolées continuent également de se développer (en périphérie de Philippeville).

## 5.7 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – DEMOGRAPHIE

### ➤ **Evolution démographique**

- ✓ *Philippeville* : 20,6 % de croissance démographique entre 1995 et 2020 (+ 1.572 habitants), mais suivant différentes phases de croissance. 9.194 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et ± 11.000 habitants estimés pour 2036 ;
- ✓ *Arrondissement* : 10,3 % de croissance, 8,8 % si Philippeville n'est pas incluse. Philippeville est la seule commune de l'arrondissement à excéder 20 % de croissance.

### ➤ **Structure par âge**

- ✓ *Pyramide des âges* : Population plus âgée à Philippeville qu'en Wallonie (42,4 ans de moyenne contre 41 ans), malgré une population active globalement semblable.
- ✓ *Evolution des classes d'âge* : Réduction de la part des 25-44 ans, remplacés par les + 65 ans. Les moins de 20 ans sont plus nombreux qu'en Région wallonne (1,6 % de différence en 2016). L'âge moyen croît depuis 1996 (+ 3,7 ans) ;
- ✓ *Coefficient de vieillissement* : coefficient intermédiaire pour Philippeville (83,5) à l'échelle de l'arrondissement, mais supérieur à la moyenne wallonne.

### ➤ **Densité de population**

- ✓ *Philippeville* : 13<sup>ème</sup> commune la plus vaste de Belgique mais seulement 58,7 habitants par km<sup>2</sup> ;
- ✓ *Arrondissement* : 73,2 hab./km<sup>2</sup> et une situation intermédiaire pour Philippeville, trois communes ayant une densité supérieure (Florennes, Walcourt et Couvin), les trois autres ayant une densité inférieure.

### ➤ **Répartition spatiale de la population**

- ✓ *Situation actuelle* : près de 45 % de la population répartie entre Neuville (± 15 %) et Philippeville (± 30% dans cet unique noyau urbain du territoire) ;
- ✓ *Situation dans les villages* : après Philippeville, Neuville et Roly sont les deux villages ayant connu la plus forte croissance ces dernières décennies (respectivement + 136 % et + 232 % en 40 ans) mais Omezée, Jamiolle, Villers-en-Fagne, Sart-en-Fagne, Franchimont, Sautour, Jamagne, Surice et Villers-le-Gambon ont également connu une croissance.

L'évolution démographique est négative à Fagnolle et Vodecée ; l'évolution démographique est stable à Samart, Merlemont et Romedenne.

### ➤ **Typologie des ménages**

- ✓ Plus de 36 % des ménages sont des couples mariés, bien qu'ils aient connu une forte décroissance (- 50 % en moins de 25 ans pour les couples mariés avec enfants).
- ✓ Réduction de la taille des ménages en moins de 25 ans, passant de 2,52 à 2,27 habitants par ménage. Augmentation combinée du nombre de ménages (3.990 en 2013).

### ➤ **Mouvements démographiques**

- ✓ *Solde naturel* : solde naturel négatif avec -0,55 personnes/1.000 habitants en 2014 ;

- ✓ *Solde migratoire* : solde migratoire largement positif avec + 9,92 personnes/1.000 habitants (10,12 par an et par 1.000 habitants sur les 20 dernières années, ce qui est 3 fois supérieur à la moyenne wallonne) ;
- ✓ *Population étrangère* : en 2015, 249 personnes étaient issues de l'UE et 48 venaient d'en-dehors de l'UE. En 2017, 50 réfugiés politiques étaient accueillis par le CPAS grâce aux ILA (Initiatives Locales d'Accueil).



## 5.8 ANALYSE AFOM – DEMOGRAPHIE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages → Permet de faire perdurer la vitalité de la plupart des villages</li> <li>✓ Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire (principalement à Philippeville et Neuville)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Solde naturel négatif et absence de remplacement naturel de la population</li> <li>✓ Réduction de la part des jeunes actifs sur le territoire au profit des classes plus âgées</li> <li>✓ Pression exercée sur le potentiel foncier en raison de la réduction de la taille des ménages et de l'augmentation du nombre de ménages</li> <li>✓ Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux)</li> <li>✓ Evolution démographique négative à Fagnolle et Vodecée</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Croissance démographique → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale</li> <li>✓ Risque d'accroissement du vieillissement de la population dans les années à venir</li> <li>✓ Risque d'absence de remplacement de la main-d'œuvre si le renouvellement de la population ne repose plus que sur les migrations</li> </ul>



## **CHAPITRE 6 : *LOGEMENT ET IMMOBILIER***

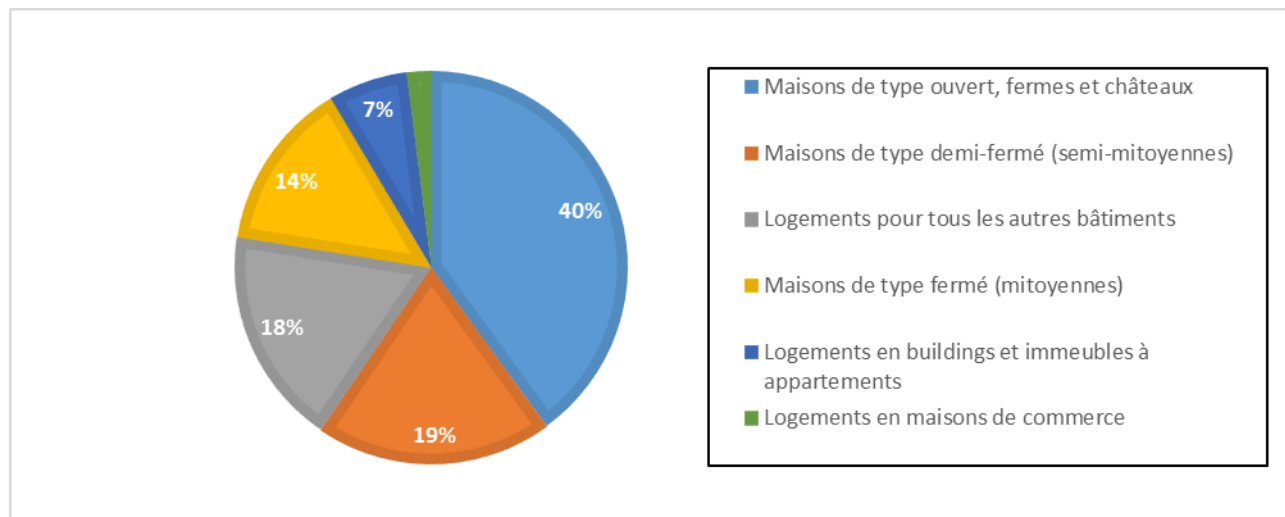




## 6.1 Parc de logements

### 6.1.1 Généralités

La ville de Philippeville comptait 4.568 logements en 2020. C'est 15 % de plus qu'en 2001 (3.964 logements). En 2014, ces logements se répartissaient de la manière suivante :



**Figure 99 : Répartition des logements selon le type de bâtiment en 2020 (Source : Cap Ruralité)**

Par rapport à 2001 (année choisie comme référence par rapport à la rédaction du 1<sup>er</sup> PCDR), les 4 premiers types de bâtiments sont en augmentation. Les commerces sont restés à peu près stables et les autres bâtiments sont en diminution.

Vu le caractère rural de la commune, la proportion d'appartements (6,5 %) est largement inférieure à celle de la moyenne wallonne (13,6 %). Néanmoins, en termes bruts, les immeubles à appartements sont passés de 86 à 297, soit une augmentation de 245%.

La proportion de maisons isolées ou en ordre ouvert (40 %) est nettement supérieure à la moyenne wallonne (30,7 %).

En comparaison avec les autres communes de l'arrondissement, on constate que le profil de Philippeville est assez atypique. Au même titre d'ailleurs que chacune des communes ; à l'exclusion des deux classes les moins représentées, il n'est pas possible d'observer plus d'une similarité à la fois entre deux communes. Philippeville semble toutefois plus proche de Couvin que de ses autres voisines.

On constate que les maisons de type ouvert, les fermes et les châteaux restent majoritaires pour presque toutes les communes de l'arrondissement (sauf Viroinval, où les maisons mitoyennes sont majoritaires). Doische présente une certaine homogénéité entre les maisons mitoyennes, semi-mitoyennes et de type ouvert.

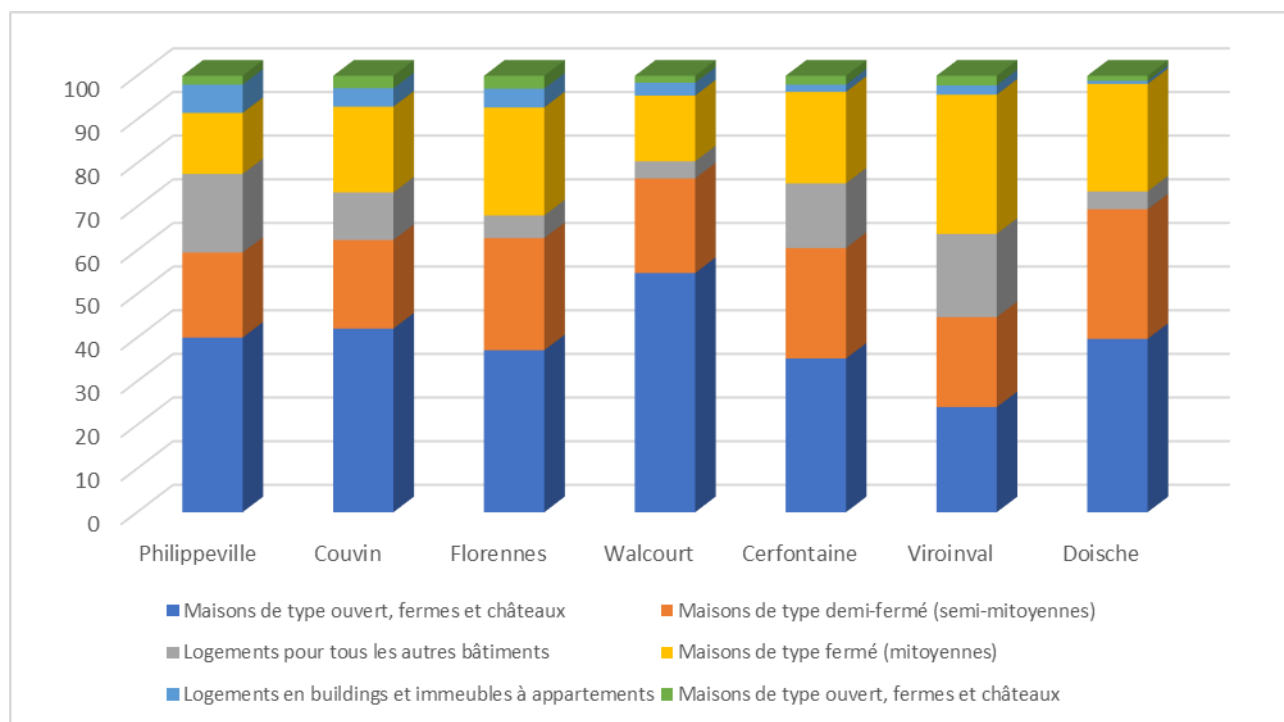


Figure 100 : Typologie du bâti entre les communes de l'arrondissement de Philippeville – 2014  
(Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

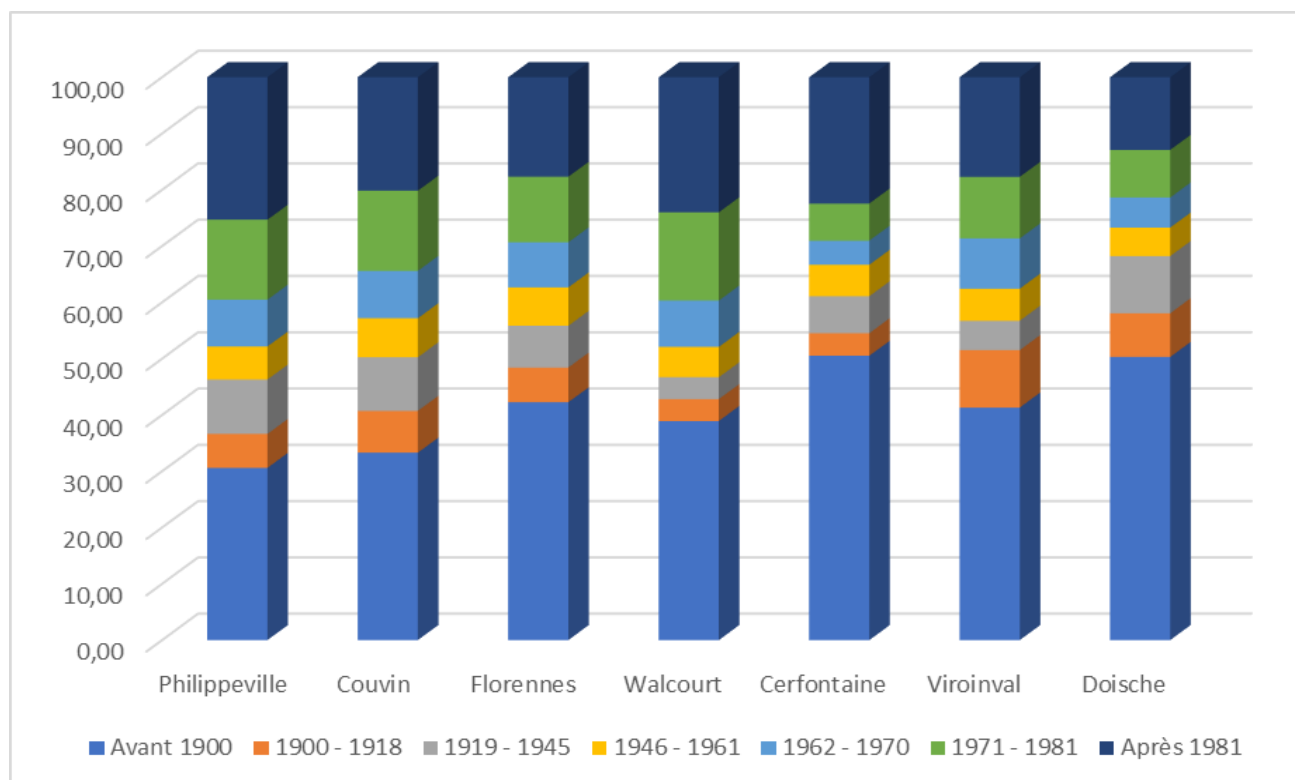
### 6.1.2 Age du bâti et évolution

Ancienneté des bâtiments en 2001	Avant 1900	1900 - 1918	1919 - 1945	1946 - 1961	1962 - 1970	1971 - 1981	Après 1981	Total
	1.737	339	561	346	498	888	852	5.221
	33,3 %	6,5 %	10,8 %	6,6 %	9,5 %	17 %	16,3 %	100 %
Ancienneté des bâtiments en 2014	Avant 1900	1900 - 1918	1919 - 1945	1946 - 1961	1962 - 1970	1971 - 1981	Après 1981	Total
	1.759	347	555	338	478	817	1.455	5.749
	30,5 %	6 %	9,6 %	5,9 %	8,3 %	14,1 %	25,6	100 %

Tableau 13 : Répartition des bâtiments selon leur âge – Philippeville (Source : Cap Ruralité – INS).

En ce qui concerne l'âge des bâtiments, la part de bâtiments datant d'avant 1981 est à peu près similaire, entre 2001 et 2014 (ce qui semble logique compte tenu des deux époques de prise en compte des données). En 2014, près de 50 % d'entre eux datent d'avant 1945. La différence majeure avec 2001 concerne les bâtiments construits après 1981 : ils passent de 16,3 % en 2001 (852) à 25,3 % en 2014 (1.455). Proportionnellement, cela représente ± 71% d'augmentation, ce qui est logique compte tenu qu'il s'agit de la période dans laquelle nous nous trouvons et qu'à priori, l'effectif des autres périodes n'est pas censé augmenter.





**Figure 101 : Typologie du bâti suivant son âge, dans les communes de l'arrondissement de Philippeville – 2014**  
(Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

En comparaison avec les autres communes de l'arrondissement, Philippeville présente une nouvelle fois des caractéristiques similaires à celles de Couvin. Il s'agit de la commune pour laquelle la part de bâtiments datant d'avant 1900 est la plus faible mais pour laquelle la part de bâtiments datant d'après 1981 est la plus élevée. Walcourt et Cerfontaine présentent elles aussi un contraste important entre les bâtiments les plus vieux et les bâtiments les plus récents.

Dans le cadre des dispositions relatives à l'évaluation de la salubrité des logements dans les Communes, l'Administration communale de Philippeville assure un suivi très strict des dossiers concernés. Suite à une procédure spécifique, l'enquêteur communal est amené à effectuer une visite de contrôle pouvant mener à l'amélioration du logement ou à un arrêté d'insalubrité pris par le Bourgmestre. Philippeville est l'une des rares communes de la Province de Namur à être compétente en matière de salubrité, c'est-à-dire à disposer d'un enquêteur communal habilité à effectuer les enquêtes de salubrité. Cela permet au demandeur de l'enquête de salubrité de ne plus avoir à passer par la Région wallonne mais de s'adresser directement à son enquêteur communal.

La procédure est la suivante :

- ✓ A la demande de l'occupant du logement ou bien du propriétaire, l'entité de Philippeville effectue une enquête sur place et dresse ses conclusions.
- ✓ Si la conclusion de l'enquête précise que le logement est inhabitable et/ou insalubre, un arrêté d'insalubrité est signé par le Bourgmestre - le(s) occupant(s) concerné(s) disposent alors d'un accès prioritaire au logement social et à des allocations de déménagement ;

Une taxe communale sur les immeubles inoccupés est en application sur le territoire depuis 2005. Elle s'élève à 100€ par mètre courant de façade bâtie (2015 – 2016).

### 6.1.3 Taille des logements

Entre 2004 et 2014, le nombre de logements a augmenté de 12 %. Peu d'évolutions sont à constater du point de vue de la typologie relative à leur superficie. Plus de 90 % des logements sont supérieurs à 65 m<sup>2</sup> et 2/3 sont même supérieurs à 104 m<sup>2</sup>.

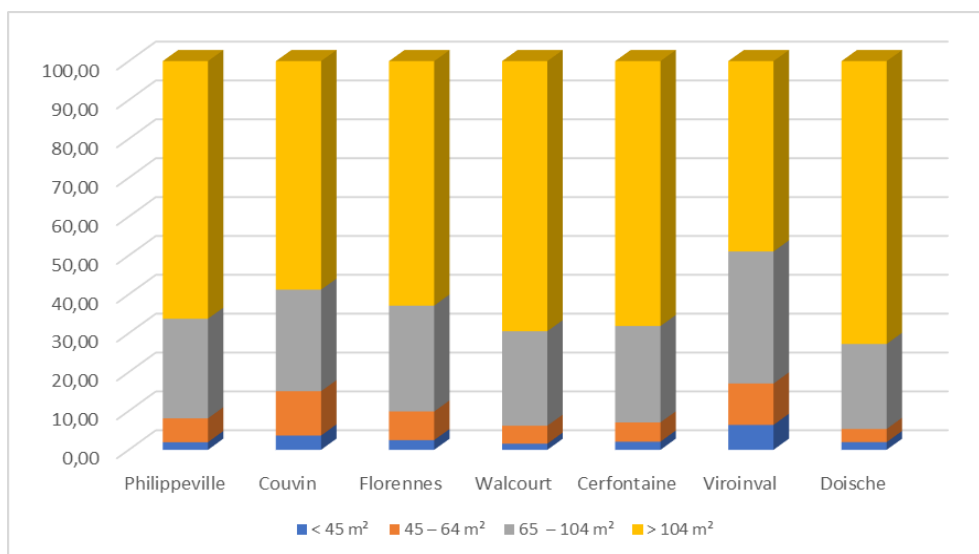
	< 45 m <sup>2</sup> (%)	45 – 64 m <sup>2</sup> (%)	65 – 104 m (%)	> 104 m <sup>2</sup> (%)	Nombre de logements total
<b>2004</b>	1,71	6,56	23,86	67,86	3.034
<b>2014</b>	1,97	6,14	25,61	66,28	3.405

**Figure 102 : Evolution de la typologie du logement suivant sa superficie à Philippeville – 2004 et 2014**  
(Source : Cap Ruralité)

En comparaison avec les autres communes de l'arrondissement, Philippeville s'avère similaire à presque toutes les autres communes voisines, à l'exception de Viroinval où la classe de superficie inférieure (65 – 104 m<sup>2</sup>) est presque aussi bien représentée que la classe supérieure (> 104 m<sup>2</sup>). Viroinval est aussi la commune pour laquelle les deux classes de superficie les plus faibles sont les plus représentées, bien qu'elles ne représentent que 17 % à elles deux. Avec Couvin (15 %), elles sont les seules communes à posséder plus de 10 % de logements de moins de 64 m<sup>2</sup>.

2014	< 45 m <sup>2</sup> (%)	45 – 64 m <sup>2</sup> (%)	65 – 104 m <sup>2</sup> (%)	> 104 m <sup>2</sup> (%)	Nombre de logements total
<b>Doische</b>	1,99	3,39	21,87	72,75	1.358
<b>Cerfontaine</b>	2,10	4,95	24,80	68,15	2.000
<b>Viroinval</b>	6,41	10,66	33,96	48,97	2.918
<b>Philippeville</b>	1,97	6,14	25,61	66,28	3.405
<b>Florennes</b>	2,51	7,37	27,23	62,89	4.425
<b>Couvin</b>	3,69	11,38	26,13	58,80	5.825
<b>Walcourt</b>	1,57	4,63	24,32	69,48	7.326

**Figure 103 : Répartition du logement selon sa superficie entre les communes de l'arrondissement**  
(Source : Cap Ruralité)



**Figure 104 : Typologie du bâti suivant sa superficie, entre les communes de l'arrondissement**  
(Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

## 6.2 MARCHE DU LOGEMENT

### 6.2.1 Les maisons et villas

Sur les 20 dernières années (entre 1992 et 2014), le prix d'une maison d'habitation ordinaire sur la commune de Philippeville a plus que triplé. Sur les 5 dernières années (de 2010 à 2014) le prix d'une maison d'habitation ordinaire a augmenté de 21 %. La différence est surtout marquée pour les villas, bungalows et maisons de campagne ; un pic a été atteint en 2013 (194.438€) avant

d'observer une chute en 2014 (-28 %). De même, le prix moyen d'un appartement, flat ou studio a presque diminué de moitié depuis 2013 (158.628€), avec une chute de 45%.

	Type de bâtiment	Année				
		1992	2000	2005	2010	2014
Cerfontaine	Maisons d'habitation ordinaires	42.285€	66.312€	79.410€	117.999€	122.021€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	.	144.389€	162.050€	186.250€
	Appartements, flats et studios	.	.	.	.	.
Couvin	Maisons d'habitation ordinaires	40.449€	59.748€	85.138€	109.777€	112.170€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	197.784€	132.575€	177.967€	171.409€
	Appartements, flats et studios	.	11.083€	.	.	161.043€
Doische	Maisons d'habitation ordinaires	27.186€	62.634€	88.469€	113.531€	110.667€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	.	.	193.463€	.
	Appartements, flats et studios	.	.	.	.	.
Florennes	Maisons d'habitation ordinaires	42.778€	74.636€	91.919€	135.538€	125.051€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	.	158.966€	167.704€	210.447€
	Appartements, flats et studios	.	.	.	.	.
Walcourt	Maisons d'habitation ordinaires	42.911€	75.628€	96.091€	130.870€	140.022€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	152.496€	149.148€	191.073€	192.283€
	Appartements, flats et studios	.	.	.	.	.
Viroinval	Maisons d'habitation ordinaires	31.919€	43.883€	65.595€	91.006€	96.941€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	.	99.875€	186.111€	174.148€
	Appartements, flats et studios	.	.	.	.	.
<b>Philippeville</b>	Maisons d'habitation ordinaires	42.302€	72.536€	99.746€	117.302€	141.664€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	.	.	132.266€	166.885€	139.844€
	Appartements, flats et studios	.	.	.	118.455€	87.000€
Arrondissement de Philippeville	Maisons d'habitation ordinaires	39.950€	66.108€	86.614€	118.538€	112.447€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	110.879€	174.166€	142.136€	181.260€	181.004€
	Appartements, flats et studios	.	22.377€	.	114.367€	108.463€
Région wallonne	Maisons d'habitation ordinaires	43.631€	68.559€	100.908€	139.714€	149.780€
	Villas, bungalows, maisons de campagnes	169.962€	224.126€	210.574€	255.964€	262.515€
	Appartements, flats et studios	54.318€	68.640€	103.816€	148.524€	165.306€

**Tableau 14 : Statistiques INS – Ventes de biens immobiliers – Prix moyen par bâtiment (Source : INS)**

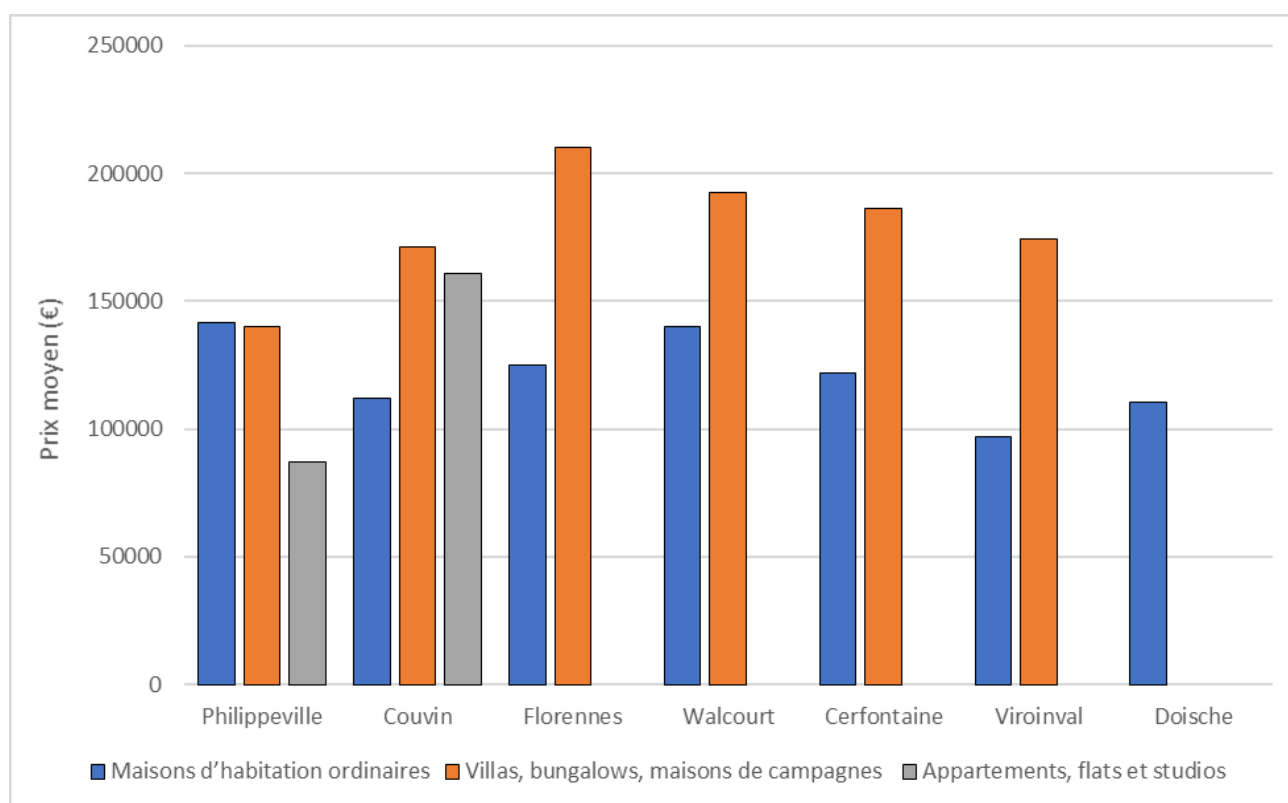
En 2014 à Philippeville, une maison d'habitation ordinaire coûte 141.664€ et une villa, un bungalow ou une maison de campagne 139.844€. Un appartement, flat ou studio coûte 87.000€.

Ces prix sont largement en dessous des prix moyens en région wallonne, sauf pour ce qui concerne les maisons d'habitations ordinaires ; ces derniers sont presque identiques. Les prix sont les plus élevées de l'arrondissement de Philippeville pour les maisons d'habitations ordinaires mais parmi les moins chers pour les villas, bungalows et maisons de campagne.

L'offre en appartements est en train de croître sur le territoire de Philippeville mais le prix n'a fait que baisser depuis 2011. Toutefois, le nombre de transactions depuis 2011 est assez faible ( $\pm 10$  par an). L'offre est relativement faible dans la microrégion et l'arrondissement de Philippeville. En effet, depuis 1992, des appartements ont été vendus uniquement dans les communes de Couvin et Philippeville. Le prix moyen d'un appartement dans l'Arrondissement de Philippeville est de 108.463€, soit près de 60.000€ en-dessous de la moyenne de la Région wallonne<sup>31</sup>.

Le graphique qui suit illustre les données déjà présentées ci-avant.

<sup>31</sup> Source INS



**Figure 105 : Prix moyen du bâti suivant son type, entre les communes de l'arrondissement – 2014**  
(Source : Cap Ruralité – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 6.2.2 Les terrains à bâtir

	1992	2000	2005	2010	2014	2010-2014
Viroinval	8,25 €/m <sup>2</sup>	7,66 €/m <sup>2</sup>	10,84 €/m <sup>2</sup>	17,06 €/m <sup>2</sup>	18,91 €/m <sup>2</sup>	+ 10,8 %
<b>Philippeville</b>	7,53 €/m <sup>2</sup>	11,11 €/m <sup>2</sup>	15,23 €/m <sup>2</sup>	29,62 €/m <sup>2</sup>	24,38 €/m <sup>2</sup>	- 17,7 %
Couvin	7,2 €/m <sup>2</sup>	8,5 €/m <sup>2</sup>	12,2 €/m <sup>2</sup>	22,75 €/m <sup>2</sup>	25,63 €/m <sup>2</sup>	+ 12,7 %
Doische	.	.	11,59 €/m <sup>2</sup>	17,41 €/m <sup>2</sup>	26,47 €/m <sup>2</sup>	+ 52,0 %
Cerfontaine	8,24 €/m <sup>2</sup>	10,15 €/m <sup>2</sup>	14,59 €/m <sup>2</sup>	34,67 €/m <sup>2</sup>	31,41 €/m <sup>2</sup>	- 9,4 %
Florennes	7,11 €/m <sup>2</sup>	9,35 €/m <sup>2</sup>	23,03 €/m <sup>2</sup>	33,99 €/m <sup>2</sup>	31,52 €/m <sup>2</sup>	- 7,3 %
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	8,24 €/m <sup>2</sup>	11,09 €/m <sup>2</sup>	17,96 €/m <sup>2</sup>	32,26 €/m <sup>2</sup>	32,38 €/m <sup>2</sup>	+ 0,4 %
Walcourt	9,57 €/m <sup>2</sup>	14,42 €/m <sup>2</sup>	25,09 €/m <sup>2</sup>	53,31 €/m <sup>2</sup>	53,23 €/m <sup>2</sup>	- 0,2 %
<i>Région wallonne</i>	14,06 €/m <sup>2</sup>	18,27 €/m <sup>2</sup>	32,51 €/m <sup>2</sup>	46,97 €/m <sup>2</sup>	50,54 €/m <sup>2</sup>	+ 7,6 %

**Tableau 15 : Prix moyen au m<sup>2</sup> du terrain à bâtir, entre les communes de l'arrondissement (Source : INS)**

En 2014, le prix d'un terrain à bâtir à Philippeville était de 24,38 €/m<sup>2</sup>, soit 2 fois moins cher que la moyenne wallonne et 33% moins cher que celle de l'arrondissement de Philippeville. Toutefois, cette moyenne de l'arrondissement est fortement influencée à la hausse par la valeur de Walcourt, qui est plus de 2 fois plus élevée que celle de l'entité de Philippeville et même supérieure à la moyenne wallonne.



Au niveau de la microrégion, le prix du terrain à bâtir est semblable à celui de la commune de Couvin et de Doische. Il est inférieur pour la commune de Viroinval et supérieur pour les communes de Florennes, Cerfontaine et Walcourt.

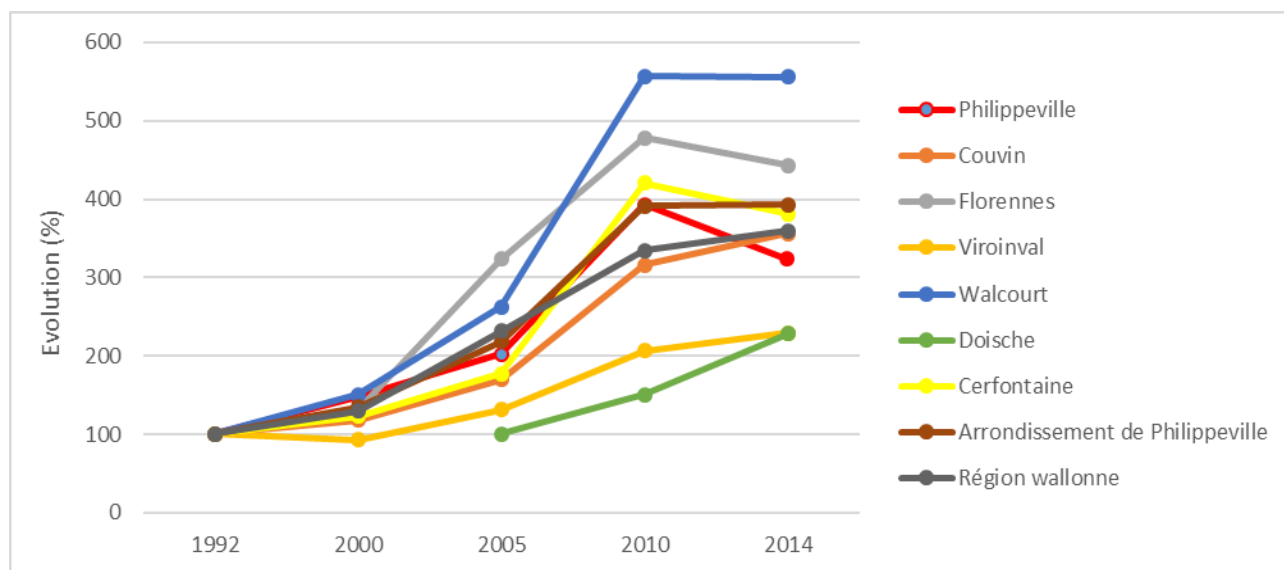


Figure 106 : Evolution du prix du terrain à bâtir entre les communes, l'arrondissement et la Région wallonne (Source : INS)

Par rapport à 1992, le prix au m<sup>2</sup> de terrain à bâtir à Philippeville a plus que triplé. Toutefois, cette croissance est la plus faible au sein de l'arrondissement. Elle est supérieure pour toutes les autres communes : Couvin (+202 %), Florennes (+237 %), Viroinval (+147 %), Walcourt (+269 %), Doische (+128 % par rapport à 2005) et Cerfontaine (+209 %).

### 6.2.3 Les permis d'urbanisme et les permis d'urbanisation

Depuis 2000, la Ville de Philippeville traite en moyenne 83 permis d'urbanisme par an.

Après 127 permis accordés en 2001 puis un nouveau pic entre 2005 et 2008 au niveau du nombre de demandes traitées ( $\pm 100$ ), le nombre de permis accordés est redescendu à moins de 50 en 2014. Hormis la période susmentionnée ainsi que le début des années 2000 où le nombre de permis octroyés pour des constructions neuves était beaucoup plus élevé que pour des rénovations, le ratio entre les deux tend vers l'unité. La tendance à la rénovation est donc aussi prégnante que celle à la construction pour les résidents de l'entité.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de permis de bâtir octroyés pour construction neuve de bâtiments	49	102	36	42	32	71	58	68	60	30	38	37	50	26	19
Nombre de permis de bâtir octroyés pour rénovation de bâtiments	26	25	24	41	25	46	40	38	46	48	32	42	37	29	26
Total	75	127	60	83	57	117	98	106	106	78	70	79	87	55	45

Tableau 16 : Permis de bâtir octroyés entre 2000 et 2014 à Philippeville (Source : INS)

Il est possible de comparer ces chiffres avec ceux des communes de l'Arrondissement de Philippeville. Selon le tableau suivant, l'Arrondissement de Philippeville recensait en 2014, 403 permis de bâtir délivrés.

	Nouvelles constructions	Rénovations	TOTAL	Nombre de permis par 1000 habitants
Cerfontaine	10	15	25	5,2
Couvin	30	52	82	5,9
Doische	11	10	21	7,2

Florennes	14	52	66	5,9
Walcourt	60	77	137	7,5
Viroinval	5	22	27	4,7
<b>Philippeville</b>	<b>68</b>	<b>38</b>	<b>106</b>	<b>11,6</b>
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	149	254	403	6,1

**Tableau 17 : Permis de bâtir octroyés en 2014 dans l'arrondissement de Philippeville (Source : INS)**

Il apparaît qu'en 2014, Philippeville accorde un nombre de permis de bâtir par 1.000 habitants nettement supérieur à la moyenne de l'arrondissement (près du double). Aucune commune, hormis Philippeville, n'a accordé plus de 10 permis de bâtir par 1000 habitants en 2014. Cette différence se marque uniquement en ce qui concerne les nouvelles constructions, pour lesquelles Philippeville accorde 3 fois plus de permis qu'au sein de l'arrondissement, ce qui la place d'ailleurs en tête des communes de l'arrondissement. Pour les rénovations, Philippeville se situe dans la moyenne mais est dépassée par Couvin, Florennes et surtout Walcourt.

Ce sont les communes de Walcourt, Philippeville et Doische qui ont accordé le plus grand nombre de permis d'urbanisme par 1.000 habitants en 2014, tandis que Viroinval était à moins de 5 permis par 1.000 habitants en 2014.

Concernant les lotissements du territoire, 95 lots étaient encore disponibles en 2016.

#### **6.2.4 Les secondes résidences**

En 2015, 358 secondes résidences étaient répertoriées sur le territoire de Philippeville. Une taxe communale de 275€ par an et par seconde résidence est d'application. En 2015, près de 100.000€ ont ainsi été collectés par la commune.

Le tableau qui suit illustre l'évolution du nombre de secondes résidences présentes sur le territoire, entre 2011 et 2015. Ce nombre n'a fait que diminuer, avec une décroissance moyenne de 9,3 % en 5 ans. Dans les faits, cette décroissance n'est pas « physique » mais plutôt « administrative » : certains propriétaires tendent à se domicilier à cette seconde résidence ou à mettre leur bien en location mais toujours à destination de 1<sup>ère</sup> résidence.

	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Nombre de secondes résidences</b>	395	375	362	359	358

**Tableau 18 : Nombre de secondes résidences entre 2011 et 2015 (Source : Administration communale)**

## **6.3 LOGEMENT ET ALTERNATIVES**

### **Documents**

*Carte 7 : Habitat permanent*

#### **6.3.1 Le logement permanent dans les domaines résidentiels**

La Ville de Philippeville a adhéré au plan Habitat Permanent (ou plan HP) en 2005. Ce plan répertorie une centaine de sites répartis sur 30 communes, au sein desquels vivent ± 10.000 personnes. Ces sites sont des équipements à vocation touristique (campings, domaines résidentiels) touchés par une certaine forme de précarité. Ce plan a pour objectif d'aider les résidents à être réinsérés dans des logements décentes et à maîtriser/empêcher les nouvelles installations permanentes.

L'adhésion au plan HP peut donner accès à un ensemble d'aides financières régionales : allocations d'installation, de déménagement ou de loyer, primes d'installation, garanties locatives.

A Philippeville, la problématique de l'habitat permanent en campings, domaines ou parcs résidentiels concernait 247 ménages domiciliés en 1997. La taille moyenne des ménages à Philippeville étant de 2,26 en 2016, on peut supposer qu'elle n'a pas énormément changé en 20 ans et que ces 247 ménages représentaient au moins 500 personnes.

En 2017, 1.317 personnes y sont domiciliées. 7 sites sont concernés par le plan HP, étendus sur 286,32 ha. Au vu de la superficie et du nombre d'habitants concernés, le sujet est d'une importance majeure pour le territoire. Le détail des domiciliations est fourni par après.

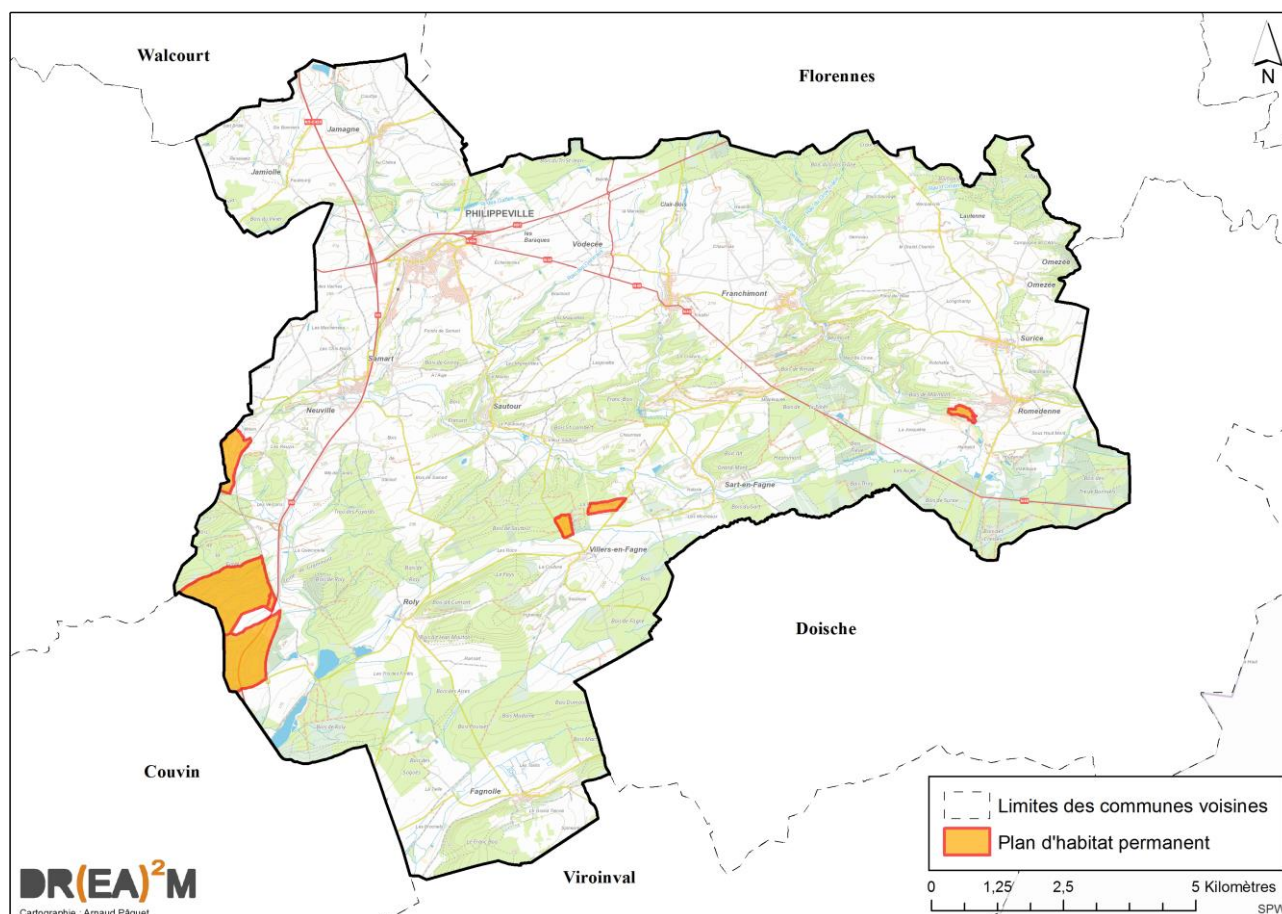


Figure 107 : Localisation des zones concernées par le plan HP (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)

Les sites concernés sont les suivants :

Dénomination	Localisation	Superficie	Equipements	Remarques générales
<b>Domaine de la Forêt</b>	Le long de la N5 au Sud de Neuville	124,87 ha	<p>Voiries privées</p> <p>Epuration individuelle mais toutes les maisons ne sont pas équipées</p> <p>Compteurs électriques individuels par parcelle</p>	<p>Eclairage public opérationnel aux carrefours</p> <p>Manque de connexions internet</p> <p>11 des 175 logements permanents sont déclarés vétustes (99 chalets, 12 caravanes, 64 en dur)</p> <p>80 secondes résidences</p> <p>214 parcelles inoccupées</p>

			<p>Eau sur puits privé</p> <p>Infrastructure privée pouvant accueillir camps, mariages, etc. + Portacabin</p> <p>Réseau GSM moyen</p> <p>Site internet</p> <p>Facteur</p>	
<b>Domaine du Bois de Roly</b>	Scindé en deux le long de la N5 au Sud de Neuville (ancienne commune de Roly)	88,6 ha	<p>Voiries privées</p> <p>Epuration individuelle mais toutes les maisons ne sont pas équipées</p> <p>Compteur électrique pour le domaine et compteurs individuels par parcelle</p> <p>Eau sur puits privé</p> <p>Bon réseau GSM et 4G</p> <p>Facteur</p>	<p>Voiries en très mauvais état</p> <p>Eclairage public opérationnel</p> <p>15 des 268 logements permanents sont déclarés vétustes (100 chalets, 45 caravanes, 108 en dur et 15 indéterminés)</p> <p>20 secondes résidences</p> <p>125 parcelles inoccupées</p>
<b>Domaine des Valisettes</b>	Le long du chemin de fer au Sud-Ouest de Neuville	33,17 ha	<p>Voiries privées gérées par l'asbl du domaine</p> <p>Epuration individuelle</p> <p>Cabine à haute tension pour le domaine et compteurs électriques individuels par parcelle</p> <p>Compteur d'eau pour le domaine et compteur individuel par parcelle (eau de distribution)</p> <p>Fibre optique et bon réseau internet</p> <p>Espace communautaire avec terrains de pétanque</p> <p>Facteur</p>	<p>Voiries étroites</p> <p>Eclairage public opérationnel</p> <p>53 % de fuites au niveau de la distribution d'eau</p> <p>2 des 103 logements permanents sont déclarés vétustes (3 chalets, 100 en dur)</p> <p>28 secondes résidences</p> <p>39 parcelles inoccupées</p>



<b>Domaine de la Gueule de Loup</b>	Nord de Villers-en-Fagne (ancienne commune de Sautour)	9,62 ha	Voiries initialement communes mais vendues « par erreur » Station d'épuration collective Compteur électrique individuel par parcelle Eau via station hydrophore (récupération d'eau de pluie) Facteur	Population plus précarisée Permis de lotir périmé Voiries non conformes, en mauvais état et assiette étroite Eclairage public opérationnel 8 des 77 logements permanents sont déclarés vétustes (20 chalets, 54 caravanes, 3 en dur) 60 secondes résidences 77 parcelles inoccupées
<b>Camping « Moulin de Romedenne » (nouvellement inscrit au plan HP en 2017)</b>	Ouest de Romedenne	5,27 ha	Voiries, parcelles et infrastructures propriétés d'une seule personne Piscine Restaurant Etang de pêche	Problèmes de qualité d'eau Les 11 logements permanents sont déclarés corrects (4 chalets, 7 caravanes) 143 secondes résidences 28 parcelles inoccupées
<b>Camping « La Forêt »</b>	Le long de la N5 au Sud de Neuville	3,1 ha	Voiries, parcelles et infrastructures propriétés d'une seule personne Piscine Restaurant	Eclairage public opérationnel Les 3 logements permanents sont déclarés corrects (caravanes) 80 secondes résidences 36 parcelles inoccupées
<b>La Petite Suisse</b>	Nord-est de Villers-en-Fagne	11,69 ha	Voiries publiques Parcelles privées Egouttage collectif Permis de lotir périmé	Eclairage public opérationnel

Notons qu'à l'exception du camping « La Forêt », tous les domaines disposent d'un comité de gestion, d'un comité des fêtes et d'un conseil d'administration des copropriétaires.

Un autre domaine, le lotissement Vanderelst, n'est pas concerné par le plan HP. Il se trouve à Sart-en-Fagne et seulement 7 de ses parcelles sont construites, pour 33 personnes domiciliées. Les voiries sont privées et appartiennent à un propriétaire principal, détenant la majorité des parcelles. Aucune réflexion n'est en cours vis-à-vis d'une intégration au plan HP.

Le tableau suivant illustre l'évolution démographique constatée au cours des dix dernières années :

	<i>Domaine de La Forêt (Neuville)</i>	<i>Domaine des Valisettes (Neuville)</i>	<i>Domaine du Bois de Roly (Roly)</i>	<i>Domaine de la Gueule de Loup (Sautour)</i>	<i>Camping La Forêt (Neuville)</i>	<i>La Petite Suisse (Villers-en-Fagne)</i>	<i>Camping du Moulin de Romedenne</i>	<i>Total</i>

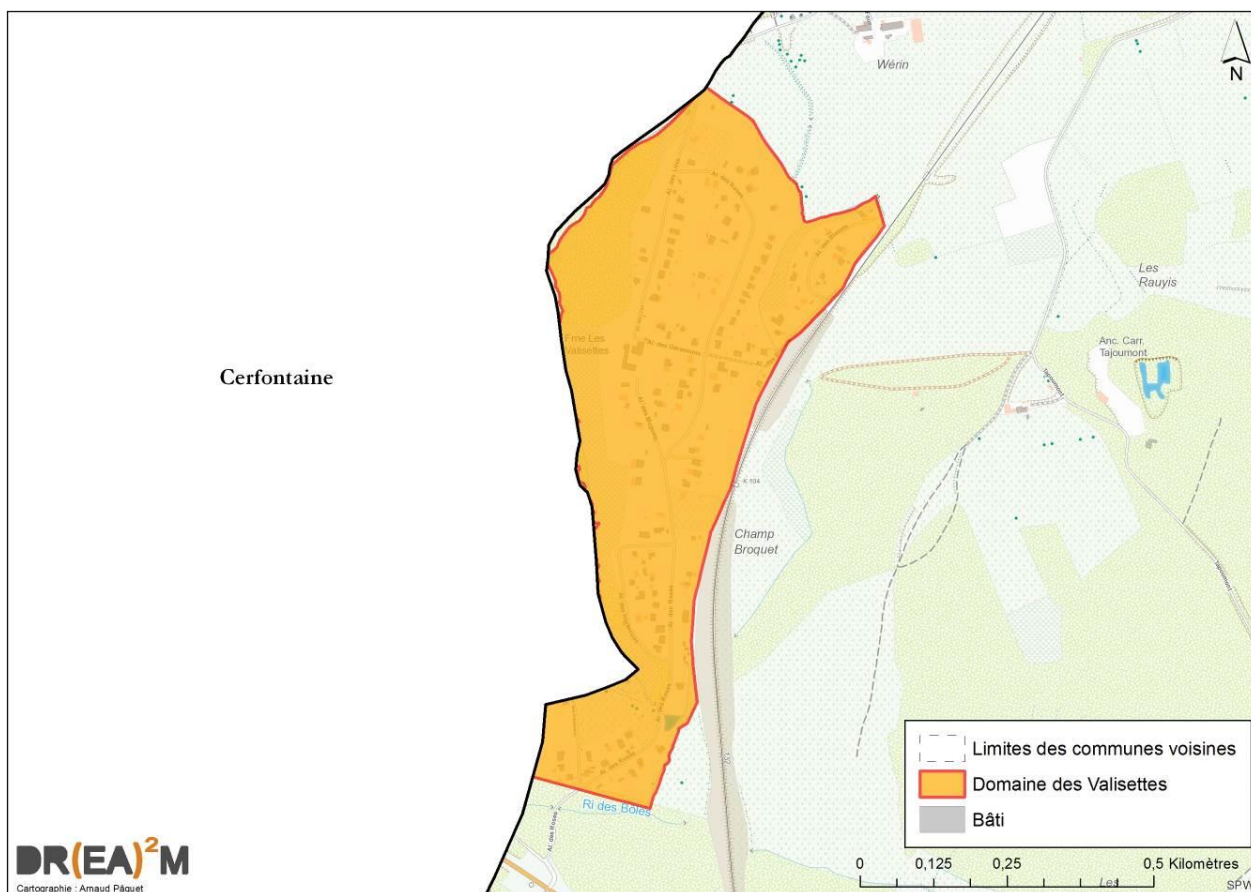
	<b>Domaine de La Forêt (Neuville)</b>	<b>Domaine des Valisettes (Neuville)</b>	<b>Domaine du Bois de Roly (Roly)</b>	<b>Domaine de la Gueule de Loup (Sautour)</b>	<b>Camping La Forêt (Neuville)</b>	<b>La Petite Suisse (Villers-en-Fagne)</b>	<b>Camping du Moulin de Romedenne</b>	<b>Total</b>
<b>2006</b>	257	178	325	89	9	/	/	858
<b>2010</b>	298	212	391	99	10	/	/	1.010
<b>2015</b>	333	246	482	125	3	/	/	1.189
<b>2017</b>	351	244	475	139	3	105	0	1.317

**Tableau 19 : Nombre de domiciliés dans les domaines résidentiels de la commune de Philippeville**  
(Source : Administration communale)

En seulement dix ans, la population domiciliée au sein des domaines concernés par le plan HP a cru de 53,5 % (+ 459).

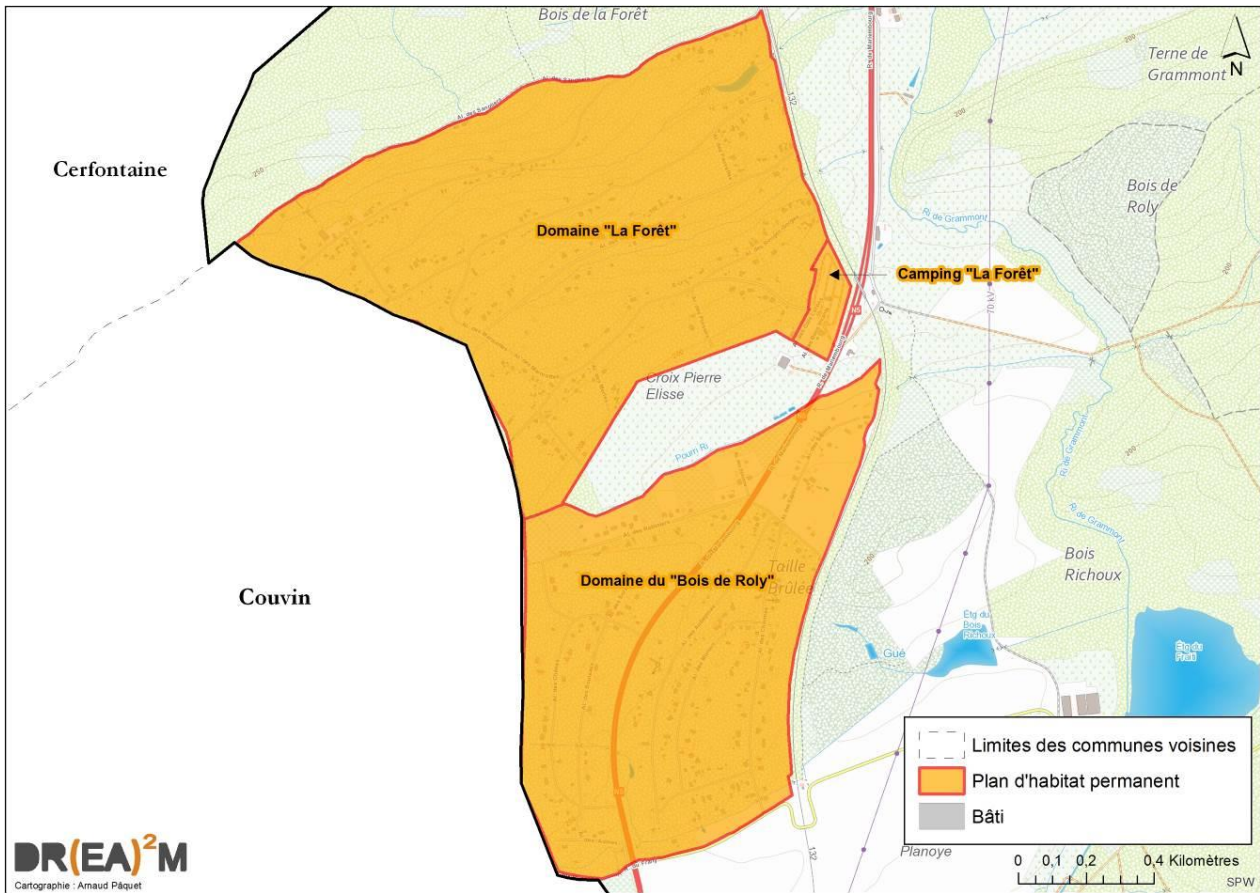
En termes de croissance brute, la Gueule de Loup étant relativement petite, c'est là que la croissance a été la plus faible. Proportionnellement, en revanche, la croissance est de minimum 30% pour chacun des domaines et même 50% pour le Bois de Roly.

Notons que le grand nombre de parcelles inoccupées dans les domaines peut offrir une réponse au manque de logement à Philippeville ; ces parcelles sont accessibles à bas prix, permettant aux personnes disposant de faibles revenus d'accéder à l'immobilier.

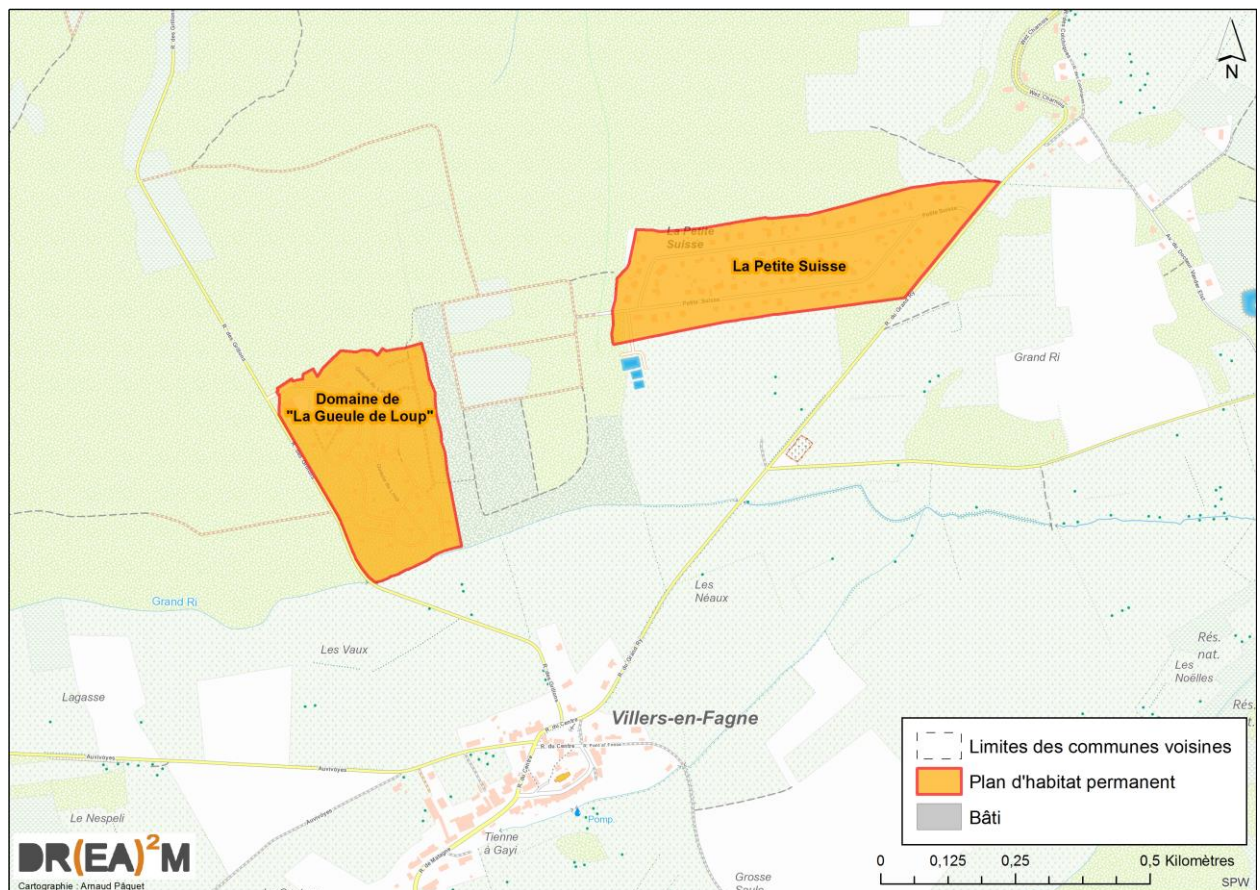


**Figure 108 : Plan Habitat Permanent – Domaine des Valisettes (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)²M)**



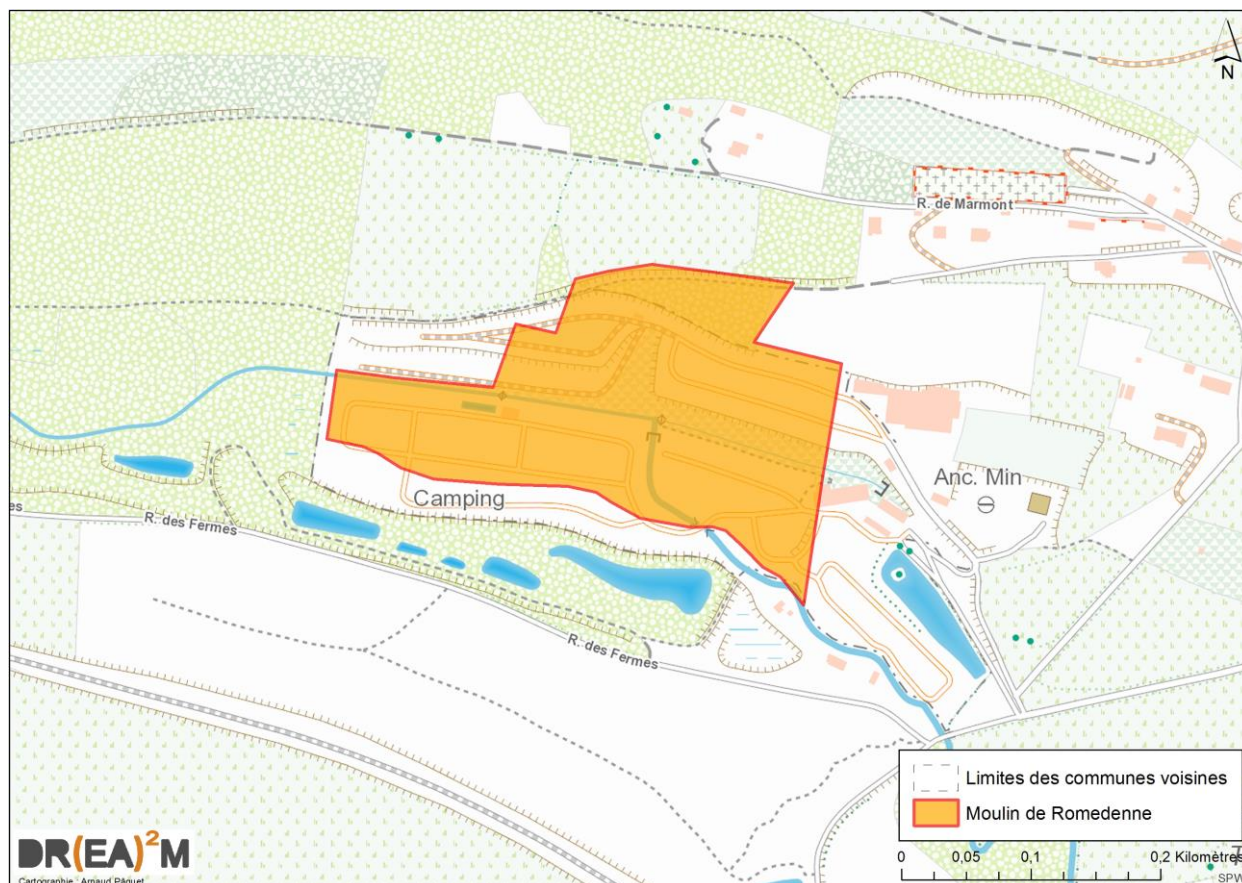


**Figure 109 : Plan Habitat Permanent – Domaine « La Forêt », Camping « La Forêt » et domaine du « Bois de Roly »**  
 (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



**Figure 110 : Plan Habitat Permanent – Domaines de la Gueule de Loup et de la Petite Suisse**  
 (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)





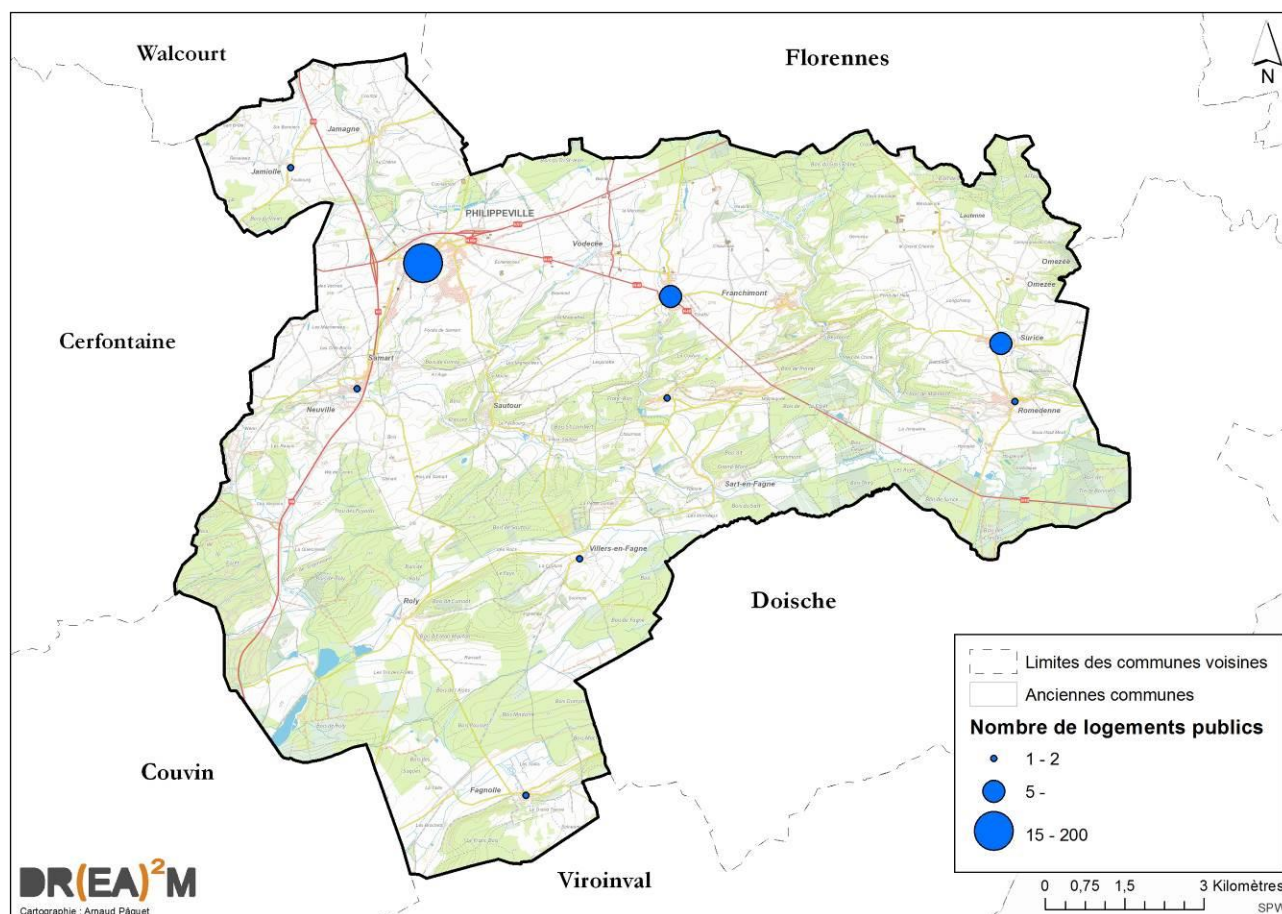
**Figure 111 : Plan Habitat Permanent – Camping du Moulin de Romedenne**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 6.3.2 L'offre en logements sociaux et/ou publics

En 2016, 233 logements publics étaient répertoriés sur le territoire :

Village	Nombre de logements publics	Village	Nombre de logements publics
Philippeville	200	Merlemont	2
Villers-le-Gambon	14	Jamagne	1
Surice	10	Romedenne	1
Villers-en-Fagne	2	Neuville	1
Fagnolle	2		





**Figure 112 : Localisation des logements publics à Philippeville**  
(Source : Administration communale, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

8 villages du territoire ne disposent donc d'aucun logement public : Jamiolle, Smart, Omezée, Roly, Sart-en-Fagne, Franchimont, Sautour et Vodecée. L'offre, bien que relativement élevée dans la ville de Philippeville, ne représente finalement que 5 % du parc de logements de l'ensemble du territoire.

Ces logements publics sont essentiellement détenus par trois grands propriétaires : le CPAS<sup>32</sup> (91 logements<sup>33</sup>), l'OCASC<sup>34</sup> (69 logements) et la SWL<sup>35</sup> (40 logements). Le reste (33 logements) est la propriété de la Ville, de la Régie des bâtiments, du FNFLW<sup>36</sup> et de quelques particuliers.

La SWL possède une société de logement basée à Couvin, « Les Habitations de l'Eau Noire ». Elle regroupe 40 logements et son rayon d'action s'étend sur l'ensemble de l'arrondissement.

Sur ces 233 logements, 2 sont des logements de transit, 11 sont des logements d'insertion, 104 sont des logements dits « sociaux » et 116 sont des logements dits « moyens ».

Parmi les logements publics possédés par une société de logement de service public (SLSPW), la part de logements inoccupés était de 14,29 % en 2015. Cette valeur est trois fois plus élevée que la moyenne wallonne (4,86 %). Toutefois, cette valeur est à relativiser par rapport à la part de ménages de l'entité habitant dans des logements publics (0,60 %), nettement inférieure cette fois à la moyenne wallonne (6,32 %).

<sup>32</sup> Centre Public d'Action Sociale

<sup>33</sup> En 2018, le CPAS possède 105 logements publics, parmi lesquels 51 pour personnes âgées et 33 à loyer modéré

<sup>34</sup> Office Central d'Action Sociale et Culturelle

<sup>35</sup> Société Wallonne du Logement (ou SLSPW : Société du Logement de Service Public de Wallonie)

<sup>36</sup> Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie

Notons que la mise en œuvre du SOL « La Calamine » devrait être affectée à la construction de nombreux logements sociaux ( $\pm 120$ ).

Comme la Wallonie compte 101.000 logements sociaux publics sur son territoire pour 3.624.377 habitants, un ratio de 35 habitants par logement social peut être considéré comme un bon indicateur pour mesurer ce facteur sur un territoire. Avec 9.228 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Philippeville devrait compter 263 logements sociaux. Elle n'en est pas loin et devrait dépasser ce ratio avec le projet de La Calamine.

### **6.3.3 Agence Immobilière Sociale (AIS)**

L'AIS est une structure sous forme d'asbl qui « garantit le paiement du loyer aux propriétaires. Elle assure la rédaction des baux et de l'état des lieux, les travaux d'entretien, le respect de l'état des lieux, etc. Elle propose l'accès à un logement décent à des ménages en état de précarité ».

4 AIS couvrent le territoire de la province de Namur. L'AIS qui couvre le territoire de Philippeville est l'AIS « Lo.G.D.Phi » (Logement Gestion Dinant Philippeville), dont les bureaux sont basés à Dinant.

En 2015, le nombre de logements loués à Philippeville via l'AIS était de 14.

### **6.3.4 Problématique du logement**

La problématique du logement et du logement social en particulier est l'un des soucis majeurs et récurrent pour tous les Pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les petites communes rurales, pauvres de surcroît.

Avec la collaboration des sociétés d'habitations sociales et du Centre Public d'Action Sociale, la commune essaie d'apporter sa contribution mais ne dispose pas toujours des leviers nécessaires : il n'est pas simple de loger toutes les personnes qui le souhaitent dans la mesure où il y a peu de logements disponibles à loyer bas.

### **6.3.5 Programme Communal d'Actions en matière de Logement**

Une nouvelle stratégie pour une meilleure répartition de l'offre de logements en Région wallonne a été mise en place. Des programmes existent depuis plusieurs années et ont chacun permis la réalisation de certains projets :

- ✓ Programme 2007-2008 : 13 dépôts de projets ;
- ✓ Programme 2009-2010 : 12 dépôts de projets ;
- ✓ Programme 2012-2013 : aucun dépôt de projet.

Le dernier programme est étalé sur 2014, 2015 et 2016 :

- ✓ Ordre de priorité 1 : création de deux logements dans les bâtiments des Magasins Généraux, rue du Moulin n°63 à Philippeville (Opérateur : CPAS) – Depuis lors, 2 logements d'insertion ont été créés en 2017 ;
- ✓ Ordre de priorité 2 : non retenu ;
- ✓ Ordre de priorité 3 : Transformation d'un bâtiment à usage commercial en sept logements (Opérateur : CPAS) – Depuis lors, le projet a été abandonné au profit de 10 logements pour ILA, via Fedasil ;
- ✓ Ordre de priorité 4 : Transformation d'un bâtiment existant en cinq logements, rue de l'Eglise St-Philippe à Philippeville (Opérateur : CPAS) – Les travaux sont en cours en 2018 pour la création de 5 logements d'insertion.



## 6.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – LOGEMENT ET IMMOBILIER

### ➤ **Parc de logements**

- ✓ *Généralités* : 4.568 logements en 2014 sur le territoire (+ 15 % depuis 2001), dont 40 % de maisons de type « ouvert » et 33,5 % de type (semi-) mitoyen ;
- ✓ *Age du logement et évolution* : en 2014, 30,5 % de logement datait d'avant 1900 et 25,6 % de logement datait d'après 1981. Une taxe communale existe concernant les bâtiments inoccupés, de même qu'une procédure en matière de salubrité des logements, appliquée par un enquêteur communal ;
- ✓ *Taille des logements* : peu d'évolutions constatées sur la dernière décennie (plus de 90 % sont supérieurs à 65 m<sup>2</sup> et 2/3 sont même supérieurs à 104 m<sup>2</sup>).

### ➤ **Marché du logement**

- ✓ *Maisons et villas* : le prix d'une maison d'habitation ordinaire a plus que triplé depuis 1992 (+ 21 % sur les 5 dernières années), atteignant ± 140.000€ en 2014. C'est à Philippeville que l'on paie le plus cher par rapport à l'arrondissement.

L'offre en appartements est en pleine croissance et a atteint 14 % du parc immobilier ;

- ✓ *Terrains à bâtir* : le prix d'un terrain à bâtir a plus que triplé depuis 1992, atteignant 24,38 €/m<sup>2</sup> en 2014. Cela reste 2 fois moins cher que la moyenne wallonne et 33% moins cher que l'arrondissement ;
- ✓ *Permis d'urbanisme et d'urbanisation* : 83 permis d'urbanisme octroyés en moyenne par an depuis 2000. Malgré la baisse constatée ces dernières années (± 50 / an), la moyenne communale reste supérieure à la moyenne de l'arrondissement. La tendance à la rénovation est toujours bien présente. 95 lots sont encore disponibles en 2016 ;
- ✓ *Secondes résidences* : 358 secondes résidences en 2015 (- 9,3 % en 5 ans, une chute probablement corrélée avec la taxe communale de 275€ sur les secondes résidences).

### ➤ **Logement et alternatives**

- ✓ *Le logement permanent dans les campings* : 1.317 personnes domiciliées au sein des 7 domaines résidentiels du territoire reconnus en plan HP en 2019, étendus sur 276,32 ha (+ 53,5 % depuis 2006).

626 logements permanents (dont 44 % sont des habitations en dur, le reste étant composé de caravanes et chalets) mais 491 parcelles toujours inoccupées. La situation entre les domaines est très variable, du point de vue des équipements et de l'état général (voiries étroites et/ou en mauvais état, pas d'eau de distribution partout, l'épuration individuelle n'est pas respectée pour les plus vieilles maisons, manquements qui subsistent en matière de télécommunications). Tous sont gérés en copropriété à l'exception du camping « La Forêt », propriété d'une seule personne.

33 personnes sont domiciliées au sein du lotissement Vanderelst, non-repris au plan HP.

Notons que le grand nombre de parcelles inoccupées dans les domaines peut offrir une réponse au manque de logement à Philippeville ; ces parcelles sont accessibles à bas prix, permettant aux personnes disposant de faibles revenus d'accéder à l'immobilier ;



- ✓ *L'offre en logements publics et/ou sociaux* : 233 logements publics en 2016 ( $\pm 5\%$  du logement total), dont 200 dans la ville de Philippeville (offre absente de 8 des 17 villages du territoire), principalement détenus par le CPAS, l'OCASC et la SWL. Seulement 0,60 % de la population y a recours (contre 6,32 % en Wallonie).

La mise en œuvre du SOL « La Calamine » pourrait permettre la construction de nombreux logements sociaux supplémentaires ;

- ✓ *Agence Immobilière Sociale* : une AIS couvre le territoire de Philippeville et Dinant (Lo.G.D.Phi). En 2015, 14 logements sociaux étaient loués à Philippeville via l'AIS ;
- ✓ *Programme Communal d'Actions en matière de Logement* : 3 ordres de priorité répartis sur les trois années du dernier programme en date (2014-2016).

## 6.5 ANALYSE AFOM – LOGEMENT ET IMMOBILIER

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés et sur les secondes résidences → Stimulation de la dynamique immobilière</li> <li>✓ Augmentation de la part de logements de plus petite taille (appartements) → réponse à l'évolution de la structure démographique</li> <li>✓ Une concentration du logement public à Philippeville, atout en termes de mobilité et d'accès rapide au centre administratif, commercial et de services</li> <li>✓ Renouvellement de l'offre immobilière via l'octroi de nombreux permis (urbanisme et urbanisation)</li> <li>✓ Mise en place d'un Programme Communal d'Actions en matière de Logement (et des projets attachés) → Mise sur le marché de logements adaptés à tous les revenus et profils sociaux</li> <li>✓ Prix de l'immobilier en dessous des moyennes de la région wallonne et de l'arrondissement même si le prix d'achat d'une maison est le plus élevé de l'arrondissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prix de l'immobilier en constante augmentation</li> <li>✓ Plus de 1.300 personnes (14 % de la population communale totale) domiciliées dans les domaines résidentiels du plan HP. Nombreux problèmes juridiques et sanitaires (domiciliation, seconde résidence, statut des voiries, collectes des déchets, accessibilité des services de secours, pas d'eau de distribution partout, etc.) → Situation instable</li> <li>✓ Problème de salubrité, de sécurité et de précarité essentiellement au niveau du domaine résidentiel « La Gueule de Loup »</li> <li>✓ Offre en logements publics globalement insuffisante (5% du parc total de logement).</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plusieurs projets diversifiés de logement public</li> <li>✓ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres</li> <li>✓ Une importante réserve foncière potentielle à gérer de manière cohérente et parcimonieuse</li> <li>✓ Régularisation des zones de domaines résidentiels (CoDT)</li> <li>✓ 95 lots sont toujours disponibles en 2016</li> <li>✓ La mise en œuvre du SOL « La Calamine » pourrait augmenter l'offre en logements sociaux sur le territoire</li> <li>✓ Accès à du logement à bas prix grâce aux parcelles inoccupées dans les domaines résidentiels → Réponse au manque de logement sur l'entité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Emballement des prix du foncier</li> <li>✓ Octroi de nombreux permis → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles</li> <li>✓ Risques sanitaires liés au grand nombre de personnes domiciliées dans les domaines résidentiels (concernés ou non par le plan HP)</li> <li>✓ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) → Forte consommation d'espace</li> </ul>

## **CHAPITRE 7 : *STRUCTURE DU TRAVAIL***





## 7.1 Population active

### 7.1.1 Généralités

Sur la population totale, soit 9.201 personnes, Philippeville comptabilise 5.975 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) au 1<sup>er</sup> mai 2021, soit 65 %. En 2021, le taux d'activité<sup>37</sup> était de 69,3 %, ce qui représente 4.139 personnes. C'est légèrement supérieur à la moyenne wallonne (68,2 %).

2021	Population en âge de travailler	Population active		
		Population active occupée	Population active inoccupée	Total population active
Philippeville	5.975	3.608	531	4.139

Tableau 20 : Population active à Philippeville (Source : IWEPS).

En comparaison des autres communes de l'arrondissement, de nouvelles disparités Nord-Sud se présentent puisque Walcourt et Cerfontaine ont une valeur plus élevée que Philippeville (Florennes est plus ou moins identique à Philippeville) mais les trois communes du Sud de l'arrondissement (Couvain, Viroinval et Doische) sont inférieures à la moyenne wallonne.

Sur les 5.975 personnes en âge de travailler, 30 % sont donc inactives (1.836 personnes) et 60,4% possèdent effectivement un emploi (population active occupée ou taux d'emploi administratif<sup>38</sup>), soit 3.608 personnes. La commune compte donc 531 personnes actives inoccupées (chômeurs DEI)<sup>39</sup>. Une fois encore, le taux d'emploi est supérieur à celui de la Région wallonne (56,8 %).

2021	Taux d'activité <sup>40</sup>	Taux d'emploi <sup>41</sup>
Cerfontaine	71 %	63,4 %
Couvain	65,7 %	55,1 %
Doische	67,6 %	61,3 %
Florennes	69,9 %	61,8 %
Viroinval	65,3 %	53,1 %
Walcourt	71,4 %	64,2 %
<b>Philippeville</b>	<b>69,3 %</b>	<b>60,4 %</b>
Région wallonne	68,2 %	59,2 %

Tableau 21 : Taux d'activité et taux d'emploi dans l'arrondissement de Philippeville (Source : IWEPS)

En comparaison des autres communes de l'arrondissement, les mêmes disparités se retrouvent : Cerfontaine et Walcourt dépassent 60 %, Florennes dépasse légèrement Philippeville et les trois autres communes sont en-dessous.

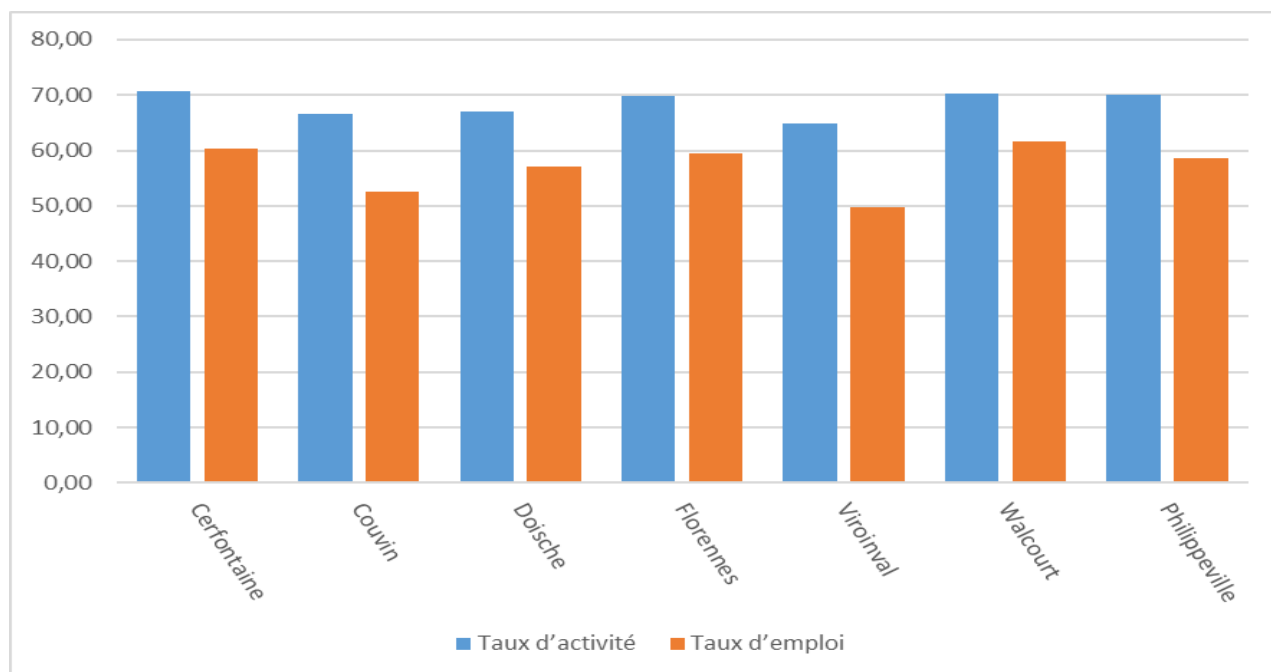
<sup>37</sup> Taux d'activité = (salariés + indépendants + demandeurs d'emploi) / population en âge de travailler

<sup>38</sup> Taux d'emploi = emplois dans les entreprises, commerces et administrations locales, tant salariés qu'indépendants / population en âge de travailler

<sup>39</sup> Source : IWEPS

<sup>40</sup> Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge d'activité (15-64 ans); la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi.

<sup>41</sup> Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge d'activité.



**Figure 113 : Taux d'activité et taux d'emploi des communes de l'arrondissement de Philippeville – 2014**  
(Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 7.1.2 Les indépendants

Fin 2013<sup>42</sup>, on recensait 854 indépendants toutes catégories confondues<sup>43</sup>, ce qui représente 20,7 % de la population active totale de Philippeville. C'est supérieur à la moyenne wallonne (17,7 %). Parmi ces indépendants, on compte 558 hommes et 292 femmes (66 % contre 34 %). Les hommes sont donc deux fois plus nombreux.

En ce qui concerne la qualité des indépendants 51 sont des indépendants aidants<sup>44</sup>, ce qui ne représente donc que 6 %.

En comparaison des autres communes de l'arrondissement, Philippeville n'est surpassée que par Doische (22,2 %) si l'on considère la part d'indépendants en pourcentage de la population active. Philippeville dépasse Walcourt (20,1 %) ainsi que la moyenne de l'arrondissement (19,0 %) et de la région (17,7 %). Une fois de plus, Virroinval est à la traîne (15 %) mais le clivage Nord-Sud est moins marqué.

Philippeville présente de très bonnes dispositions en termes d'indépendants, aussi bien au sein de son arrondissement que de la région. Ces valeurs élevées peuvent s'expliquer par le peu d'emplois fournis dans les environs, pouvant forcer le choix des actifs d'opter pour le statut d'indépendant.

Indépendants	2013		
	Indépendants	Population active	% population active

<sup>42</sup> Données au 31 décembre 2013. Source : IWEPS. Le choix des dates de comparaison est dépendant de la disponibilité des données. Certaines données sont toutefois disponibles pour 2015.

<sup>43</sup> Veuillez noter qu'en ce qui concerne la répartition géographique des assujettis, celle-ci est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée, laquelle ne correspondant pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée.

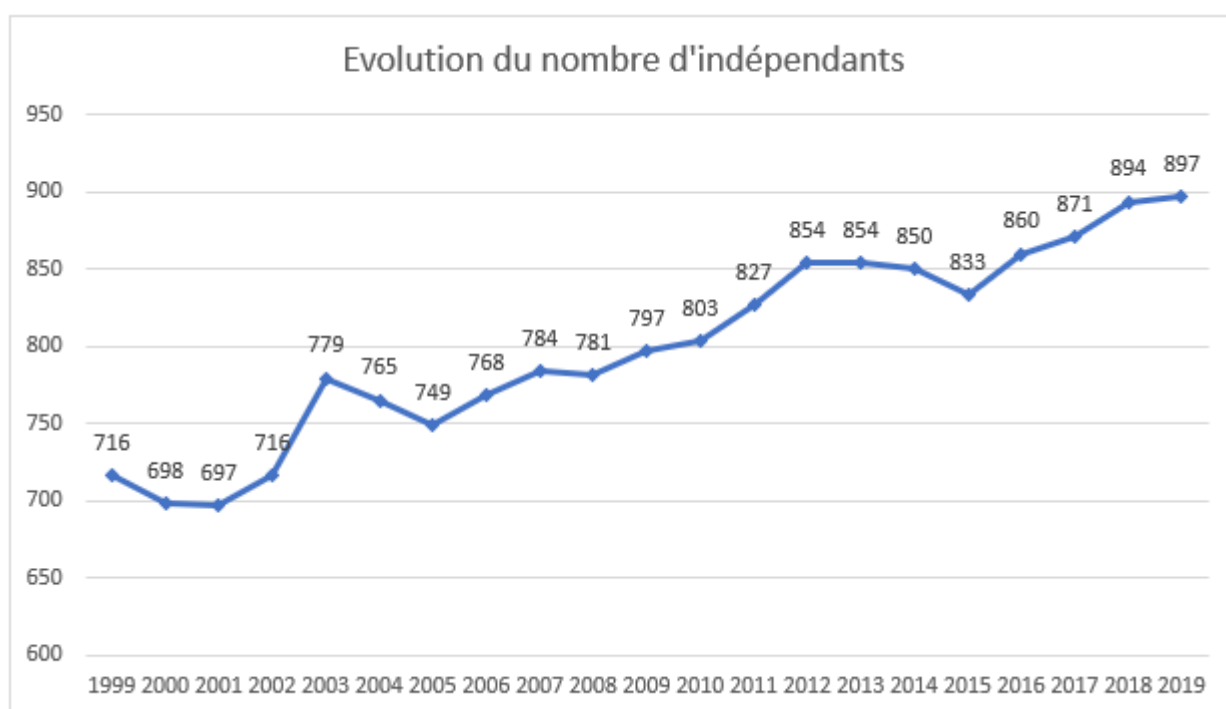
<sup>44</sup> L'indépendant aidant aide ou remplace l'indépendant dans l'exercice de sa profession en Belgique, sans être lié par un contrat de travail (source : GroupS).

Viroinval	363	2.427	15,0
Région wallonne	278.871	1.573.452	17,7
Cerfontaine	417	2.293	18,2
Couvin	1.112	6.037	18,4
Florennes	943	5.137	18,4
Arrondissement de Philippeville	5.675	29.812	19,0
Walcourt	1.710	8.520	20,1
<b>Philippeville</b>	<b>854</b>	<b>4.132</b>	<b>20,7</b>
Doische	276	1.245	22,2

**Tableau 22 : Indépendants – 2013 (Source : IWEPS)**

Si on analyse l'évolution du nombre d'indépendants à Philippeville sur les 10 dernières années (2005-2015), on constate deux phases de croissance interrompues par une stagnation, suivies par une légère décroissance ces trois dernières années. Avant 2005, le nombre d'indépendants s'est longtemps maintenu sous la barre des 750.

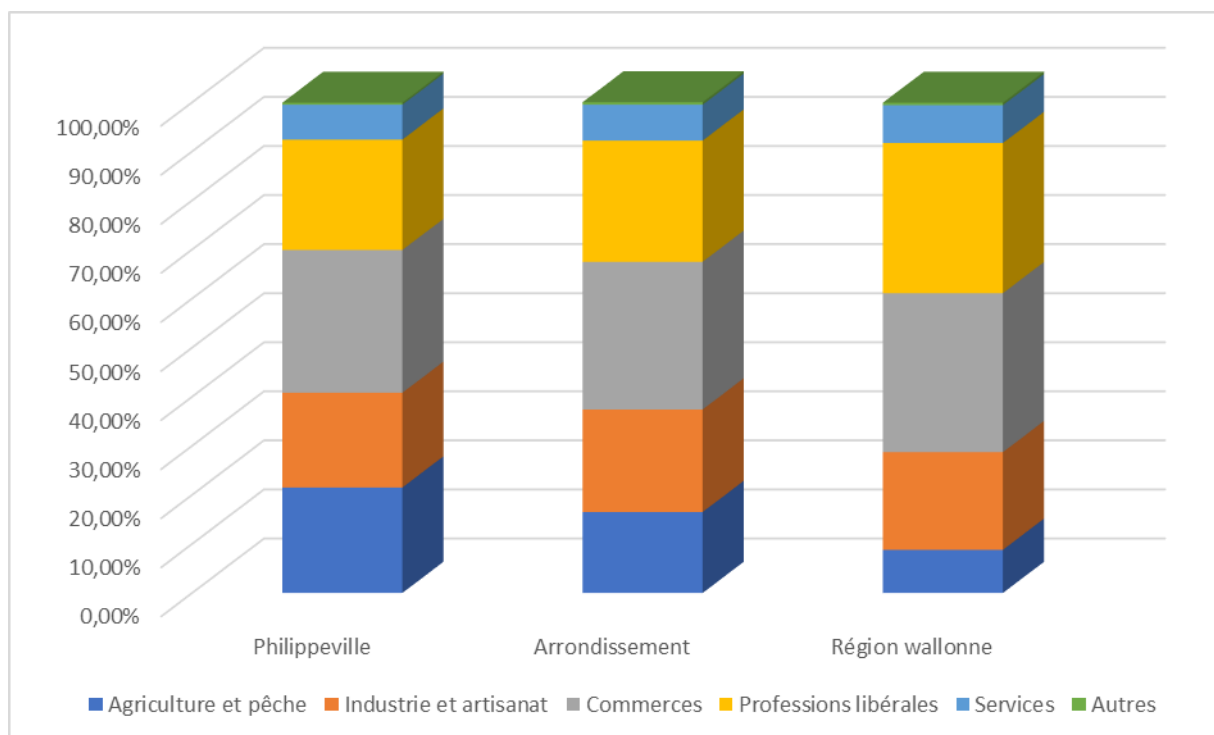
L'évolution relative entre 1999 et 2019 est de 25,3 %, soit un total de 9 indépendants par an, durant 20 ans.



**Figure 114 : Evolution du nombre d'indépendants à Philippeville (Source : IWEPS – Graphique : DR(EA)<sup>2</sup>M)**

Plus précisément, sur les 833 indépendants recensés en 2015, 556 exerçaient leur activité à titre principal (66,7 %), 189 à titre complémentaire (22,7 %) et les 88 restants étaient des actifs ayant dépassé l'âge de la retraite (10,6 %).

Les indépendants de Philippeville (hors aidants) sont pour beaucoup d'entre eux (234 - 29,1 %) des commerçants. Les petits industriels/artisans, les professions libérales et les agriculteurs/pêcheurs sont chacun représentés par une part de ± 20 % (509 - 63,5 % cumulés). Loin derrière, les activités de service sont peu représentées (57 - 7,1 %), de même que la catégorie « Autres » (3 - 0,4 %).



**Figure 115 : Répartition des indépendants selon le secteur d'activité, entre Philippeville, l'arrondissement et la Région wallonne (Source : IWEPS – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)**

Peu de différences sont constatées entre Philippeville et son arrondissement. En revanche, lorsqu'on compare avec les moyennes wallonnes, l'agriculture et la pêche sont surreprésentées (près de 3 fois plus à Philippeville) tandis que les professions libérales y sont sous-représentées. Pour le reste, les moyennes sont similaires.



### 7.1.3 Les salariés

En 2019, on recense 3.057 travailleurs assujettis à l'ONSS à Philippeville, ce qui représente 73,9 % de la population active totale de Philippeville. Ils étaient 2.117 en 1999, ce qui représente une augmentation de près de 44,4 % des emplois salariés en 20 ans (47 emplois salariés supplémentaires par an, en moyenne).

2019	Salariés	Population active	% population active
Cerfontaine	1.756	2.307	76,12%
Doische	983	1.278	76,92%
Walcourt	6.546	8.545	76,61%
Viroinval	1.642	2.358	69,64%
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	22.037	29.498	74,71%
Couvin	4.118	5.738	71,77%
<i>Wallonie</i>	1.145.995	1.559.233	73,50%
Florennes	3.934	5.134	76,63%
<b>Philippeville</b>	<b>3.057</b>	<b>4.139</b>	<b>73,86%</b>

**Tableau 23 : Salariés – 2013 (Source : IWEPS)**

En comparant avec les communes voisines, on constate quelques fortes disparités. La part de salariés dans la population active de Philippeville et de la Région wallonne est identique ( $\pm 73\%$ ), Florennes étant pourvoyeuse de nombreux emplois via la base militaire, elle possède une part plus élevée.

En s'intéressant aux secteurs d'activité des salariés, on constate une répartition totalement différente de celle observée pour les indépendants puisque le secteur primaire est ici presque absent. En revanche, c'est le secteur tertiaire qui est largement représenté ( $\pm 90\%$  des salariés).

En 1999, le secteur tertiaire était le plus représenté (85,6 %), suivi par le secteur secondaire (13,4 %) et le secteur primaire (1 %). Depuis lors, le secteur tertiaire s'est donc renforcé aux dépens des deux autres secteurs.

Cette omniprésence du secteur tertiaire chez les salariés provient sans aucun doute des administrations pourvoyeuses d'emploi dans la ville de Philippeville, chef-lieu de l'arrondissement du même nom. En 1999, 950 emplois salariés se répartissaient déjà entre les administrations, l'enseignement (gros pourvoyeur d'emplois) et l'action sociale. Le secteur de la consultance aux entreprises était déjà en pleine croissance.

Le secteur secondaire, bien que toujours présent, a perdu une centaine d'emplois depuis 1999. Il s'agit de caractéristiques typiques de la Région wallonne à l'heure actuelle ; une tertiarisation de l'économie en général est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà et Philippeville n'y échappe pas.

Secteur d'activité	Nombre	Part		
		Philippeville	Arrondissement	Région wallonne
Autres	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Agriculture et pêche	6	0,2 %	0,6 %	0,3 %
Construction	87	3,2 %	6,0 %	6,3 %
Industrie	183	6,7 %	9,5 %	14,0 %
Services	2.439	89,8 %	83,8 %	79,3 %

**Tableau 24 : Nombre de salariés par secteur d'activité – 2013 (Source : IWEPS)**

En considérant une échelle de plus en plus petite, on constate une réduction de la part de salariés travaillant dans le secteur tertiaire. En parallèle, la part de salariés travaillant dans le secteur de l'industrie et de la construction augmente peu à peu.

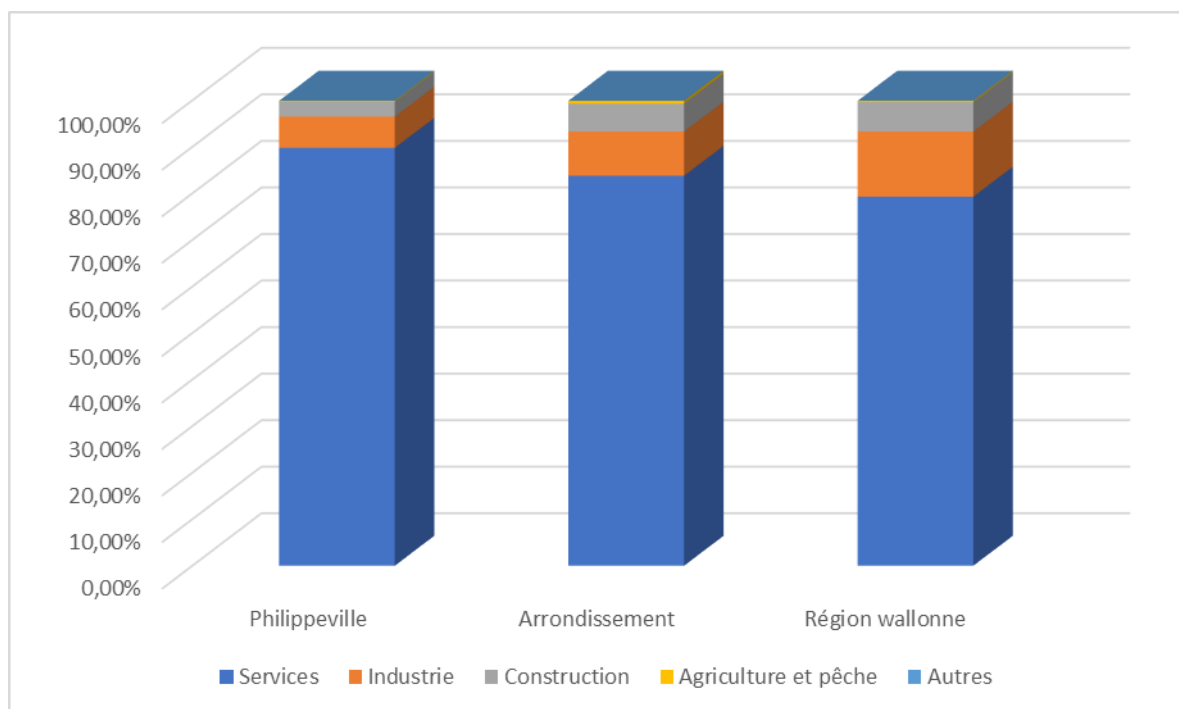


Figure 116 : Répartition des salariés selon le secteur d'activité, entre Philippeville, l'arrondissement et la Région wallonne (Source : IWEPS – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 7.1.4 Mouvement des travailleurs

En 2013, 2.091 salariés travaillaient à Philippeville. Parmi eux, 437 habitaient également à Philippeville.

Parmi les salariés résidant à Philippeville, plus d'un tiers travaille en Wallonie mais hors de la province.

Parmi les salariés travaillant à Philippeville, 40 % vivent dans les autres communes de l'arrondissement.

Sur base de ces données, on peut conclure que bon nombre des salariés habitant à Philippeville se déplacent au-delà de leur province pour se rendre sur leur lieu de travail mais aussi que Philippeville attire essentiellement les salariés proches de son territoire, c'est-à-dire ceux vivant dans le reste de l'arrondissement.

Le tableau suivant reprend ces données, y compris celles de 2008. En 5 ans, l'évolution majeure est la diminution du nombre de salariés faisant la navette avec la Flandre, dans un sens comme dans l'autre (- 3 % vers la Flandre et - 10 % vers Philippeville).

	2008			2013		
	Nombre	Répartition		Nombre	Répartition	
	Commune	Commune	Arr.	Commune	Commune	Arr.
<b>Salariés résidant à Philippeville</b>	2.355	100 %	100 %	2.429	100 %	100 %
Travaillant à Philippeville	412	17,5 %	16,6 %	437	18,0 %	17,8 %
Travaillant dans l'arr. (hors Philippeville)	488	20,7 %	16,2 %	491	20,2 %	16,0 %
Travaillant dans la province (hors arr.)	304	12,9 %	10,9 %	377	15,5 %	12,7 %

Travaillant en Wallonie (hors province)	820	34,8 %	42,0 %	853	35,1 %	42,6 %
Travaillant en Belgique (hors Wallonie)	331	14,1 %	14,3 %	264	10,9 %	10,8 %
Travaillant au Luxembourg	0	0 %	0 %	7	0,3 %	0,3 %
<b>Salariés travaillant à Philippeville</b>	<b>2.659</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>2.091</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Résidant à Philippeville	412	15,5 %	27,5 %	437	20,9 %	30,0 %
Résidant dans l'arr. (Hors Philippeville)	1.058	39,8 %	26,9 %	837	40,0 %	27,0 %
Résidant dans la province (hors arr.)	256	9,6 %	11,6 %	344	16,5 %	11,7 %
Résidant en Wallonie (hors province)	555	20,9 %	23,5 %	384	18,4 %	24,1 %
Résidant en Belgique (hors Wallonie)	316	11,9 %	5,5 %	29	1,4 %	1,7 %
Résidant au Luxembourg	62	2,3 %	5,0 %	60	2,9 %	5,6 %

**Figure 117 : Lieu de travail des salariés vivant à Philippeville et provenance des salariés travaillant à Philippeville (Source : IWEPS)**

Les pôles d'emploi les plus proches de Philippeville sont la ville de Philippeville elle-même, la ville de Couvin (avec le PAE de Mariembourg, 518 emplois) ou la ville de Walcourt (PAE de Walcourt, 206 emplois). En effet, en 2013, 837 salariés résidaient dans l'arrondissement et travaillaient dans la commune (soit 40 % des salariés travaillant dans la commune) ; à l'inverse, ils étaient 491 à résider dans la commune mais à travailler ailleurs dans l'arrondissement. 437 travailleurs résidaient et travaillaient à Philippeville. La Ville maintient donc son potentiel d'attractivité pour les travailleurs résidant sur son propre territoire mais capte davantage de travailleurs extérieurs.

Cependant, l'influence de villes comme Charleroi (et Namur, dans une moindre mesure) se ressent étant donné que près de 35 % des salariés travaillaient en Région wallonne mais hors de la province de Namur. Charleroi étant le pôle urbain le plus proche, il est plus probable qu'une grande part de ces salariés soient employés dans l'agglomération de Charleroi.

	Nombre de postes salariés - 2000	Nombre de postes salariés - 2015	Evolution	Evolution (%)
Doische	182	213	+ 31	17,0 %
Cerfontaine	263	289	+ 26	9,9 %
Viroinval	546	654	+ 108	19,8 %
Walcourt	1.570	1.849	+ 279	17,8 %
<b>Philippeville</b>	<b>2.182</b>	<b>2.831</b>	<b>+ 649</b>	<b>29,7 %</b>
Florennes	3.330	3.201	- 129	-3,9 %
Couvin	3.301	3.524	+ 223	6,8 %
Charleroi	78.588	77.293	- 1.295	-1,6 %
Namur	50.740	58.428	+ 7.688	15,2 %

**Tableau 25 : Evolution du nombre de postes salariés dans les communes, à Namur et Charleroi - 2000 et 2015 (Source : IWEPS)**

Philippeville est de loin le territoire ayant le meilleur ratio entre la croissance brute et proportionnelle du nombre de postes salariés sur son territoire. Couvin, Viroinval et Walcourt sont également bien représentées au sein de l'arrondissement. Au sein de la province, la croissance de la commune de Namur a été très importante tandis que celle de Charleroi a été négative. Presque toutes les communes sont donc parvenues à augmenter leur potentiel en termes d'emploi, qu'il s'agisse d'attirer la population locale ou plus distante.

## 7.2 POPULATION NON ACTIVE

### 7.2.1 Le chômage

En 2021, les demandeurs d'emplois inoccupés étaient au nombre de 467, ce qui représente 11,3 % de sa population en âge de travailler. En 2000, ils étaient 9,8 %. Sur ces 20 dernières années, le taux de chômage n'a fait que croître et décroître selon des cycles de 2 à 3 ans, avec une décroissance plus prononcée ces dernières années. Il a cependant toujours suivi relativement bien les fluctuations au niveau régional.

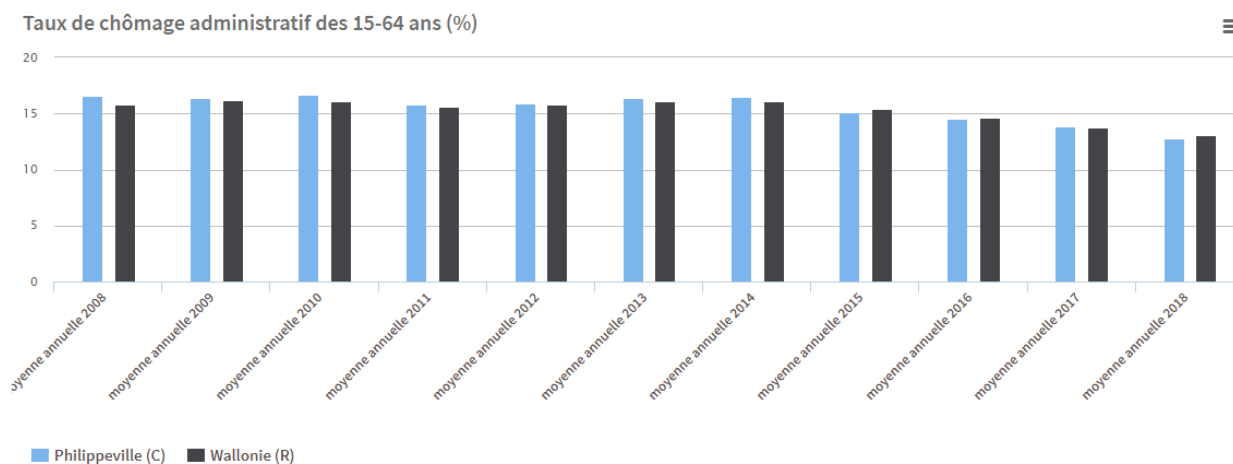


Figure 118 : Evolution comparée du taux de chômage entre Philippeville et la Région wallonne – 1999 à 2014 (Source : IWEPS)

2021	Demandeurs d'emploi	Population en âge de travailler	% population en âge de travailler
Walcourt	765	8.545	8,95%
Doische	110	1.278	8,61%
Florennes	559	5.134	10,89%
Cerfontaine	208	2.307	9,02%
<b>Philippeville</b>	<b>467</b>	<b>4.139</b>	<b>11,28%</b>
Région wallonne	192.644	2.286.635	8,42%
Arrondissement de Philippeville	3.706	42.775	8,66%
Couvin	833	5.738	14,52%
Viroinval	372	2.358	15,78%

Tableau 26 : Demandeurs d'emploi – 2013 (Source : IWEPS)

Les hommes (10,3 %) semblent plus épargnés que les femmes (12,9 %).

Selon la durée du chômage, les données varient : moins de 6 mois (4,6 %), entre 1 et 5 ans (9 %) ou supérieur à 5 ans (3,1 %). Toutes ces données sont similaires à celles de la Région wallonne et illustrent que la majorité des chômeurs le sont pour une durée intermédiaire.

En comparaison avec les autres communes de l'arrondissement, en 2013, le taux de chômage était supérieur à toutes les autres communes à l'exception de Couvin (15,6 %) et Viroinval (16,2 %). Walcourt est la seule commune à présenter un taux de chômage inférieur à 10 %. Par rapport à la moyenne de l'arrondissement et de la Région wallonne, les données sont identiques.

### 7.2.2 L'âge des demandeurs d'emploi

En 2014, les classes d'âge n'étaient pas touchées de la même façon par le chômage. Les classes de plus de 24 ans présentaient un taux de chômage de ± 15 % tandis que les 18-24 ans



présentaient un taux de chômage de plus de 35 % (35,3 %). C'est équivalent à la moyenne wallonne et de l'arrondissement. La problématique du chômage chez les jeunes est une problématique prégnante dans l'ensemble de la Région wallonne et Philippeville n'y déroge pas.

Si l'on s'intéresse directement aux données brutes en 2016, la classe des plus de 50 ans est la plus représentée, presque deux fois plus que celle des 25-30 ans. Les trois autres catégories d'âge sont représentées de manière similaire.

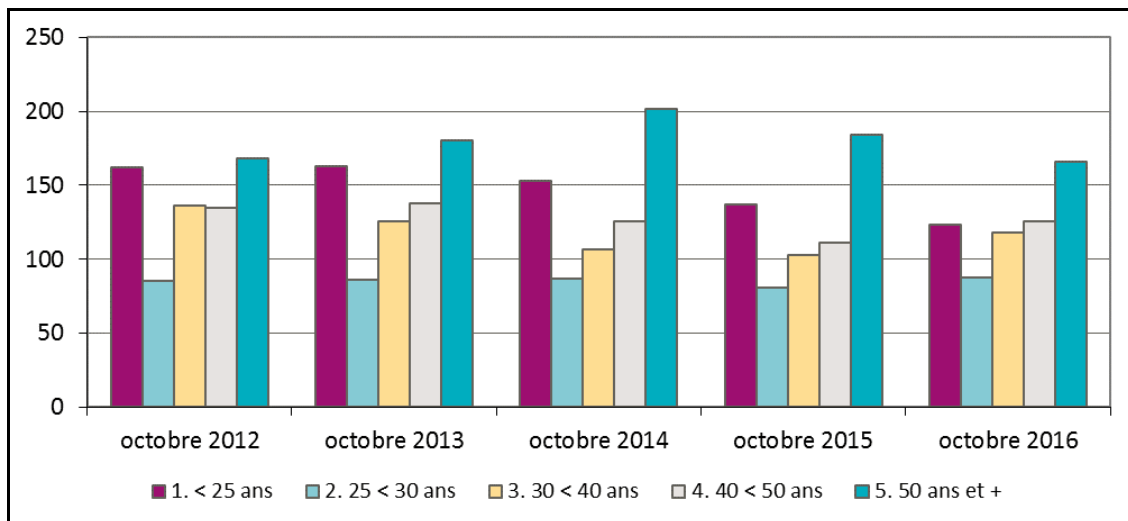


Figure 119 : Répartition des âges des demandeurs d'emploi à Philippeville – 2012 à 2016 (Source : Le Forem)

Sur les cinq dernières années, là où le nombre de chômeurs de plus de 50 ans est resté très élevé, le nombre de jeunes chômeurs (moins de 25 ans) n'a fait que diminuer. Cela laisse à penser, au vu du vieillissement de la population, que les jeunes ont tendance à quitter le territoire, faisant de ce fait baisser le taux de chômage relatif à leur tranche d'âge. Leur part parmi les demandeurs d'emploi a presque baissé de 4 % en 5 ans (de 23,6 % à 19,8 %). Elle a surtout baissé de 7,2 % depuis 2000 (27 %).

Cependant, les valeurs attribuées aux deux tranches d'âge les moins représentées sont à relativiser étant donné que leurs tranches d'âge sont de 5 et 15 ans, tandis que les autres sont de 10 ans. Si l'on ramène tout sur 5 ans, la tendance s'inverse et les 25-30 ans deviennent les plus représentés parmi les demandeurs d'emploi.

### 7.2.3 Le niveau de formation des demandeurs d'emploi

Si on regarde le niveau de formation des demandeurs d'emploi de Philippeville en 2016, on remarque que plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible (82,3 % n'ont pas dépassé le 3<sup>ème</sup> degré du secondaire et 42 % le 2<sup>ème</sup> degré). En 5 ans, ces valeurs sont restées stables, bien que l'écart semble se creuser entre ceux n'ayant pas dépassé le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> degré du secondaire.

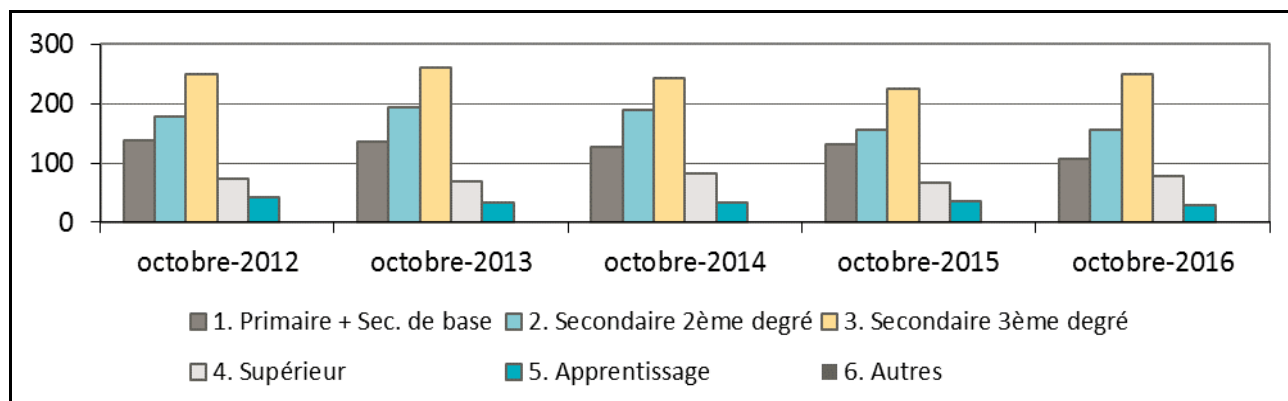


Tableau 27 : Répartition des niveaux de formation des demandeurs d'emploi à Philippeville – 2012 à 2016

(Source : Le Forem)

## 7.3 LES REVENUS

### 7.3.1 Généralités

Pour l'année 2013, le revenu moyen par déclaration s'élève à 26.712€ à Philippeville alors que le revenu moyen de l'Arrondissement s'élève à 27.517€. Philippeville est donc située sous la moyenne de l'arrondissement, laquelle est tirée vers le haut par Florennes et Walcourt mais tirée vers le bas par Couvin et Viroinval.

Au niveau provincial, le revenu moyen est de 29.597€. Au niveau régional, il est de 28.794€. Le revenu moyen de l'entité est donc inférieur de 7,8 % au revenu moyen wallon.

Selon l'exercice d'imposition 2010 (basé sur les revenus de 2009), Philippeville se situait à la 480<sup>ème</sup> place par rapport au revenu moyen net par habitant (sur les 589 communes belges).

Si l'on s'intéresse aux diverses tranches de revenus de la déclaration 2012, les proportions de Philippeville sont supérieures aux proportions de l'arrondissement et de la Région wallonne sur presque toutes les tranches, à l'exception de celles des « Moins de 10.000 € » et des « Plus de 50.000 € ». Ceci signifie que les travailleurs de Philippeville ne sont ni parmi les moins « riches », ni parmi les plus « riches ». Ceci peut également traduire une difficulté d'attractivité de la Ville vis-à-vis des plus fortunés.

Cependant, en agrégeant les données des trois dernières classes (au-delà de 30.000 €), Philippeville repasse devant l'arrondissement et se rapproche nettement de la moyenne wallonne.

Revenus par déclaration 2012	Philippeville	Arrondissement de Philippeville	Région wallonne
	% du total	% du total	% du total
Moins de 10.000 €	12,5	12,8	13,6
De 10.001 à 20.000 €	30,6	29,9	29,0
De 20.001 à 30.000 €	21,5	21,1	19,7
De 30.001 à 40.000 €	12,2	11,0	10,7
De 40.001 à 50.000 €	6,6	6,1	6,3
Plus de 50.000 €	9,3	10,6	11,8
Total	100%	100%	100%

Tableau 28 : Revenus par déclaration – 2012 (Source : IWEPS)

En comparant le revenu moyen net par habitant de chaque commune avec le revenu moyen net par habitant de la Belgique, on obtient un indice de richesse dont la base est 100 (100 = moyenne belge). Si l'indice est inférieur à 100, les habitants de la commune sont moins riches que la moyenne belge. Si l'indice est supérieur à 100, ils sont plus riches que la moyenne belge.

Pour l'année 2012 (revenus de l'année 2011), seule Walcourt atteint la valeur de 100. Toutes les autres communes ainsi que l'arrondissement et la Région wallonne ont un indice inférieur. Après Walcourt, ce sont Florennes et Philippeville qui sont les mieux positionnées. Couvin, Doische et Viroinval, en revanche, ont un indice inférieur à 85.

Exercice 2012	Revenu moyen par déclaration	Revenu moyen par habitant	Indice de richesse Belgique = 100
Couvin	24.002	13.759	83
Viroinval	23.046	13.764	83
Doische	24.705	13.972	84
Cerfontaine	26.570	14.506	87
<b>Philippeville</b>	<b>26.253</b>	<b>14.894</b>	<b>89</b>
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	25.528	14.672	91
Florennes	27.387	15.309	92
<i>Région wallonne</i>	26.892	15.277	95
Walcourt	30.426	16.675	100

Tableau 29 : Exercice 2012 – Revenus par déclaration (Source : DGSIE)

### 7.3.2 Les ayants droit au revenu d'intégration sociale

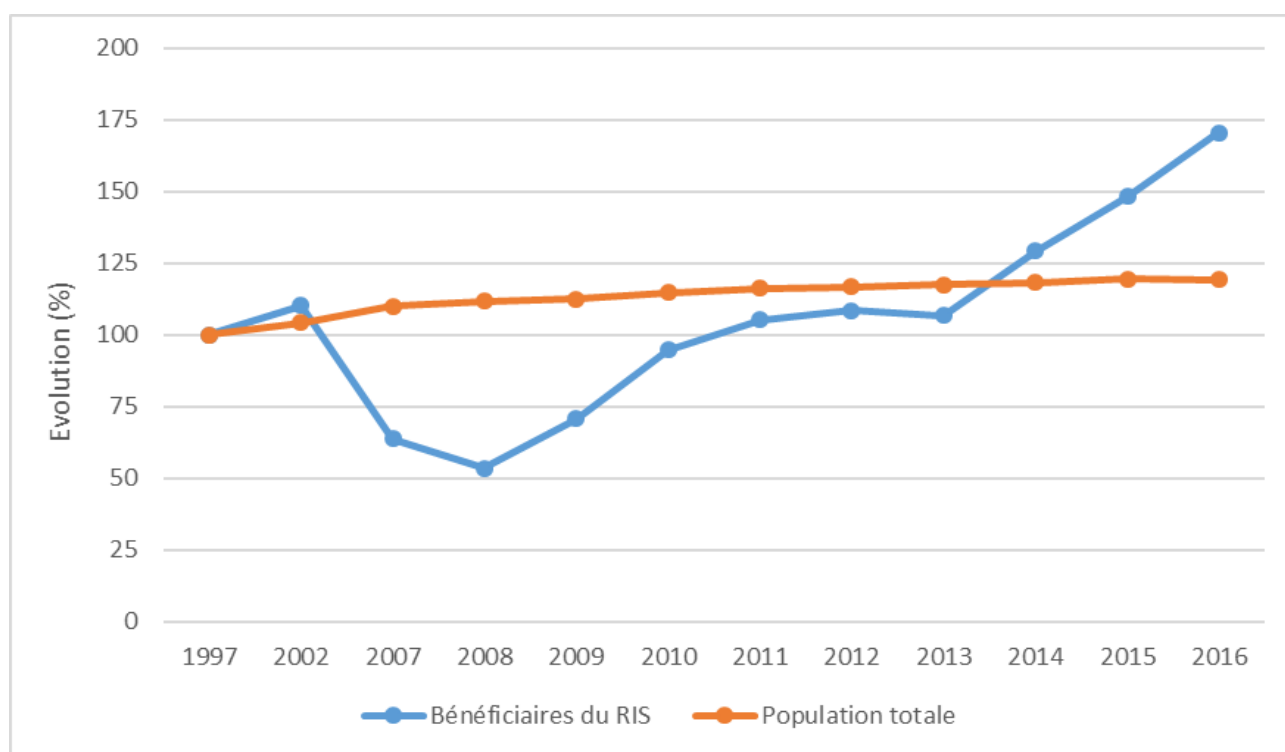
En 2014, la part de bénéficiaires au revenu d'intégration sociale (RIS), calculée sur la population des 18-64 ans, était de 1,42 %, contre 2,30 % en Région wallonne et 1,80 % dans l'arrondissement.

Après avoir longtemps stagné sous 1 %, la valeur est repartie à la hausse et au-delà de ce seuil depuis 2010. En 7 ans, elle a cru de 129 %, passant de 0,62 à 1,42 %. Cela représente à peu près 75 personnes par mois, sur l'ensemble de l'année.

En 2016, ils étaient en moyenne 99 par mois, sur les 6 premiers mois de l'année<sup>45</sup>. Ceci fait tendre la part de bénéficiaires à ± 1,80 % des 18-64 ans.

En analysant l'évolution croisée de la démographie avec celle du nombre de bénéficiaires du RIS, on constate toujours cette diminution entre 2002 et 2008 puis le retour à la hausse. Depuis 2013, la croissance est régulière et a presque fait multiplier par 2 la part de bénéficiaires.

<sup>45</sup> Selon les données du CPAS, le nombre de bénéficiaires mensuels avoisine dorénavant 100 à 110, en raison notamment de l'exclusion du chômage des chômeurs longue durée.



**Figure 120 : Evolution croisée – Démographie et bénéficiaires du RIS entre 1997 et 2016 à Philippeville**  
(Source : SPP Intégration sociale – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Vis-à-vis des données brutes, le nombre moyen mensuel de bénéficiaires du RIS atteint peu à peu la valeur de 100. Par rapport au 1<sup>er</sup> PCDR, le nombre brut a évolué de 70 % et la part par rapport à la population de 33 %.

	Nombre moyen mensuel de bénéficiaires	Population totale	Bénéficiaires / Population (%)	Evolution du nombre de bénéficiaires du RIS (%)	Evolution de la population totale (%)
<b>1997</b>	58	7.713	0,75	100	100
<b>2002</b>	64	8.042	0,80	110,34	104,27
<b>2007</b>	37	8.482	0,44	63,79	109,97
<b>2008</b>	31	8.627	0,36	53,45	111,85
<b>2009</b>	41	8.680	0,47	70,69	112,54
<b>2010</b>	55	8.856	0,62	94,83	114,82
<b>2011</b>	61	8.965	0,68	105,17	116,23
<b>2012</b>	63	9.001	0,70	108,62	116,70
<b>2013</b>	62	9.074	0,68	106,90	117,65
<b>2014</b>	75	9.130	0,82	129,31	118,37
<b>2015</b>	86	9.216	0,93	148,28	119,49
<b>2016</b>	99	9.194	1,08	170,69	119,20

**Tableau 30 : Evolution du nombre moyen mensuel de bénéficiaires du RIS et de la démographie – 1997 à 2016**  
(Source : SPP Intégration sociale)

A Philippeville, il est rare que l'on observe des écarts de plus de 15 à 20 bénéficiaires entre les différents mois d'une même année, ce qui pour une année comme 2016, représente tout de même près de 20 % de variation (entre 91 et 110).



## 7.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – STRUCTURE DU TRAVAIL

---

### ➤ **Population active**

- ✓ *Généralités* : 65 % de population active et taux d'activité de 70 % en 2016 (supérieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne). 58,5 % de population active occupée (supérieur à la moyenne de la Région wallonne) ;
- ✓ *Les indépendants* : 20,7 % de la population active en 2013 (supérieur à la moyenne wallonne). 29 % sont des commerçants ;
- ✓ *Les salariés* : 65,7 % de la population active en 2013 (similaire aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne), dont 90 % travaillent dans le secteur tertiaire ;
- ✓ *Mouvements des travailleurs* : 2.091 salariés travaillaient à Philippeville en 2013 (parmi eux, 437 y habitaient également). Le reste de la Wallonie (hors province de Namur) attire les salariés de Philippeville (46,3 %) tandis que Philippeville attire les salariés du reste de l'arrondissement (40,0 %). Philippeville, Couvin et Walcourt semblent être les trois pôles d'emplois les plus intéressants en termes de proximité.

### ➤ **Population non active**

- ✓ *Le chômage* : stabilité depuis 15 ans, avec 11,4 % de la population en âge de travailler en 2013 (similaire aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne) ;
- ✓ *L'âge des demandeurs d'emploi* : proportionnellement aux tranches d'âge considérées, les moins de 30 ans sont les plus représentés. En considérant les valeurs brutes, ce sont les plus de 50 ans qui sont les plus représentés ;
- ✓ *Le niveau de formation des demandeurs d'emploi* : plus de la moitié ont un niveau faible, voire très faible (82,3 % n'ont pas dépassé le 3<sup>ème</sup> degré du secondaire).

### ➤ **Les revenus**

- ✓ *Généralités* : revenu moyen par déclaration de 26.712€ en 2013 (inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne) et 480<sup>ème</sup> place par rapport au revenu moyen net par habitant en 2010 (sur les 589 communes belges) ;
- ✓ *Les ayants droits au revenu d'intégration sociale* : 1,42 % de bénéficiaires parmi les 18-64 ans en 2016 (99 bénéficiaires par mois en moyenne, 100 à 110 depuis la mi-2016 selon le CPAS), en croissance régulière depuis 2013 (+ 129 % en 7 ans). C'est inférieur aux moyennes de l'arrondissement (2,30 %) et de la Région wallonne (1,80 %).

## 7.5 ANALYSE AFOM – STRUCTURE DU TRAVAIL

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux d'activité et d'occupation élevés par rapport à l'arrondissement et à la Région wallonne → Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire</li> <li>✓ Faible part de bénéficiaires du RIS par rapport aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>✓ Plus de 60 % des forces vives travaillant à Philippeville résident dans l'arrondissement → Philippeville rayonne au sein de l'arrondissement et s'impose comme pôle d'emploi</li> <li>✓ 20,7 % d'indépendants au sein de la population active en 2013</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS depuis quelques années</li> <li>✓ Peu de salariés travaillant dans d'autres secteurs que le tertiaire → Manque de diversification des sources d'emploi</li> <li>✓ Taux de chômage très élevé chez les plus jeunes (35,3 % chez les 18-24 ans) → Manque d'emploi pour les jeunes sur le territoire de Philippeville</li> <li>✓ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi → Peu de personnel qualifié à une époque où le secteur tertiaire se développe au profit des secteurs primaire et secondaire</li> <li>✓ Revenu moyen par déclaration inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne → Précarité</li> <li>✓ 46,3 % des forces vives résidant à Philippeville travaillent hors de la province de Namur → La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande part d'indépendants → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle</li> <li>✓ Développement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local via la mise en œuvre des PAE « Les 4 Vents » et « Les Baraques »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exposition accrue aux aléas économiques en raison du manque de diversification des sources d'emploi (mais globalement moins de risques pour le secteur tertiaire)</li> </ul>

## **CHAPITRE 8 : *ECONOMIE***





## 8.1 Secteurs d'activité

---

### 8.1.1 Généralités

Entre 1999 et 2013, le nombre d'entreprises actives est passé de 206 à 227. Philippeville connaît donc une légère augmentation au niveau du nombre d'entreprises actives.

En 2013, la majorité de ces entreprises était active dans le secteur tertiaire : le commerce/la réparation d'automobiles et motocycles, les services administratifs et de soutien, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, le transport et l'entreposage.

Les activités économiques et commerciales du territoire se portent donc relativement bien. En 2013, 1.366 salariés travaillaient au sein d'entreprises de plus de 50 personnes, secteur privé et public confondus. Ces entreprises représentent donc 50,3 % des emplois salariés du territoire. A noter qu'une seule entreprise (l'Athénée Royal de Philippeville) regroupe pour la même année 257 salariés (soit environ 19% du total).

Parmi ces entreprises, le secteur public est légèrement moins représenté que le secteur privé, avec 44,9 % des salariés.

En nombre d'entreprises, la grande majorité concerne la catégorie des « moins de 5 employés », avec 135 entreprises sur 227. Toutefois, ces entreprises ne font travailler que 241 personnes sur les 2.715 salariés. En termes relatifs, 57 % des entreprises ne font travailler que 8,9 % des salariés du territoire.

Tel que déjà évoqué, le secteur tertiaire est fortement représenté, par les indépendants mais surtout par les salariés. Les indépendants représentent également le secteur primaire et secondaire. Les entreprises extractives se stabilisent également ; au nombre de 2, elles employaient 31 personnes il y a 15 ans et en emploient toujours 15 en 2013.

Aucun parc d'activité économique n'est implanté sur le territoire de Philippeville. Il n'existe que deux zones d'activité économique industrielle inscrites au plan de secteur (une à Neuville, une à Villers-le-Gambon), et quatre zones d'activité économique mixte (deux à Villers-le-Gambon, une à Philippeville et une à Romedenne). Les mises en œuvre de ces zones sont exposées dans l'un des chapitres précédents.

En revanche, un hall-relais a été inauguré à Samart, à proximité de la N5 : trois modules permettent aux jeunes entreprises de se lancer en bénéficiant de conditions financières acceptables.

### 8.1.2 L'agriculture

#### ➤ Superficie agricole utile et production

Selon une étude réalisée en 1989 par l'Institut d'Economie Agricole, Philippeville (ainsi que d'autres communes proches) avait une agriculture orientée vers la production « lait-bovins mixtes », donc tournée vers l'élevage. Cette spécificité est exprimée via le tableau suivant. Plus de 55 % de la superficie agricole utile (SAU) de 2019 était considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe ». Comme cette valeur était supérieure à celle de la Région wallonne, cette spécificité est donc bien marquée au sein de la commune.

2019	Exploitations	SAU (ha)	% SAU sur le territoire	SAU par exploitation	% superficie toujours couverte d'herbe
Viroinval	28	1331,92	11,02%	47,56	60,02%
Doische	54	3349,51	39,92%	62,03	53,01%
Cerfontaine	55	3209,4	38,46%	58,35	45,86%
Couvin	88	5070,39	24,50%	57,62	77,98%
Florennes	79	5862,18	43,63%	74,2	29,36%
<b>Philippeville</b>	<b>117</b>	<b>7109,81</b>	<b>45,37%</b>	<b>60,77</b>	<b>56,07%</b>
Walcourt	98	8394,72	68,11%	85,66	25,03%
Arrondissement de Philippeville	519	34327,93	37,74%	66,14	46,05%
Région wallonne	12715	732685,216	43,35%	57,62	42,14%

**Figure 121 : Nombre d'exploitations et SAU des communes, de l'arrondissement et de la Région Wallonne - 2019**  
(Source : Cap Ruralité)

En 1999, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait à 6.990 ha, soit, environ 44 % du territoire. Il s'agissait d'un secteur particulièrement important, ne serait-ce qu'au niveau de son influence paysagère. 79 % de la SAU était destinée aux prés et fourrages, 14 % aux céréales, 4 % aux cultures industrielles.

En 2013, la SAU n'était plus que de 6.370 ha (41 % du territoire), ce qui représente une diminution de 8,9 % en 14 ans. La SAU destinée aux prés et fourrages est tombée à 59 % (« surfaces toujours couvertes d'herbe »), tandis que celle destinée aux céréales est montée à 20 %. Les cultures industrielles se stabilisent et ont même tendance à régresser. Quelques hectares sont aussi consacrés à la culture de pommes de terre et de légumineuses. Quelques hectares sont laissés en jachères.

Si l'on s'intéresse aux types de cultures présents sur le territoire, le tableau suivant démontre la répartition des terres arables. La quasi-totalité est réservée aux céréales (grain) et aux fourrages des terres arables.

Si l'on rapporte le nombre de bovins et de porcins par rapport à la SAU, Philippeville est largement au-delà de la moyenne de l'arrondissement (1,61), avec près de 2 bovins/ha (1,96). Seule Doische la dépasse (2,05). Walcourt et Florennes se situent sous la moyenne. En termes de porcins, Walcourt et Florennes repassent en tête ; Walcourt atteint presque 1 bovin/ha (0,94) tandis que Philippeville (0,34) est sous la moyenne de l'arrondissement (0,43).

25 % des bovins de l'arrondissement (23,3 %) se trouvent sur le territoire, contre 15 % des porcins.

Philippeville		2013	
		Ha	%
Terres arables		2.616,63	41,1 %
	Céréales pour le grain	1.276,41	20 %
	Cultures industrielles	206,71	3,3 %
	Pommes de terre	29,18	0,5 %
	Légumineuses	8,75	0,1 %
	Fourrages des terres arables	1.016,49	16 %
	Légumes en plein air	0,19	0 %
	Cultures ornementales en plein air	0	0 %
	Jachères	78,9	1,2 %
Cultures permanentes		0	0 %
	Pépinières en plein air	0	0 %
	Vergers	0	0 %
	Petits fruits en plein air	0	0 %
Superficie toujours couverte d'herbe		3.753,38	58,9 %
Cultures sous serres		0,03	0 %
<i>Bovins (nombre)</i>		12.509	/
<i>Porcins (nombre)</i>		2.139	/
<b>Total</b>		6.370	100 %

**Tableau 31 : Recensement agricole 2013 (Source : SPF Economie)**

Parmi les agriculteurs restants sur le territoire, 6 d'entre eux pratiquaient l'agriculture biologique en 2012.

Au sein des zones agricoles du plan de secteur (8.365,91 ha), 909,46 ha sont couverts par des zones Natura 2000, ce qui représente 10,9 %. Pour les terrains effectivement cultivés, cette superposition aux zones Natura 2000 impose le respect des mesures générales préventives et les mesures spécifiques liées aux unités de gestion de la zone. Selon la présence d'un arrêté de désignation de la zone Natura 2000 et selon la date de cet arrêté, les restrictions sont plus ou moins importantes. Par conséquent, les agriculteurs peuvent réclamer des indemnités plus ou moins importantes : de 100 à 440 €/ha et 21,6 €/ tranche de 20 m de bande extensive. Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour pouvoir prétendre à ces indemnités.

### ➤ Exploitations

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations est en diminution constante. Depuis 1990, la diminution du nombre d'exploitations a été beaucoup plus marquée que celle de la SAU puisque le nombre a été plus que divisé par deux, passant de 225 à 101 en 2013 (- 55 %). Comme partout ailleurs à nouveau, la taille moyenne des exploitations a augmenté, passant de 42 ha à 63 ha (+ 50 %). Cette valeur est 5 à 6 fois supérieure à celle de la Région wallonne mais similaire à celle de l'arrondissement.

### ➤ Age des agriculteurs

	Effectif	%
<b>Moins de 35 ans</b>	9	8,5
<b>De 35 à 45 ans</b>	14	13,2
<b>De 45 à 55 ans</b>	43	40,6
<b>De 55 à 65 ans</b>	23	21,7
<b>Plus de 65 ans</b>	17	16,0

**Tableau 32 : Age des agriculteurs – 2012 (Source : Administration communale)**

Sur les 106 agriculteurs recensés en 2012, les classes les plus représentées étaient celles des 45-55 ans et 55-65 ans (plus de 60 % à elles deux). Les moins de 35 ans ne représentaient même pas 10 %.

### ➤ Localisation des agriculteurs

Ces 106 agriculteurs (à titre principal et à titre complémentaire confondus) se répartissaient de la manière suivante sur le territoire :

Localité	Nombre d'agriculteurs (2012)	Population (2012)	Part / 1000 hab.
Omezée	1	70	14
Villers-en-Fagne	1	238	4
Merlemont	2	326	6
Sautour	3	416	7
Sart-en-Fagne	3	272	11
Roly	5	693	7
Franchimont	5	377	13
Romedenne	6	607	10
Jamiolle	6	180	33
Jamagne	6	268	22
Vodecée	7	152	46
Neuville	8	1.285	6
Villers-le-Gambon	8	654	12
Samart	8	116	69
Fagnolle	9	216	42
Philippeville	12	2.797	4
Surice	16	486	33

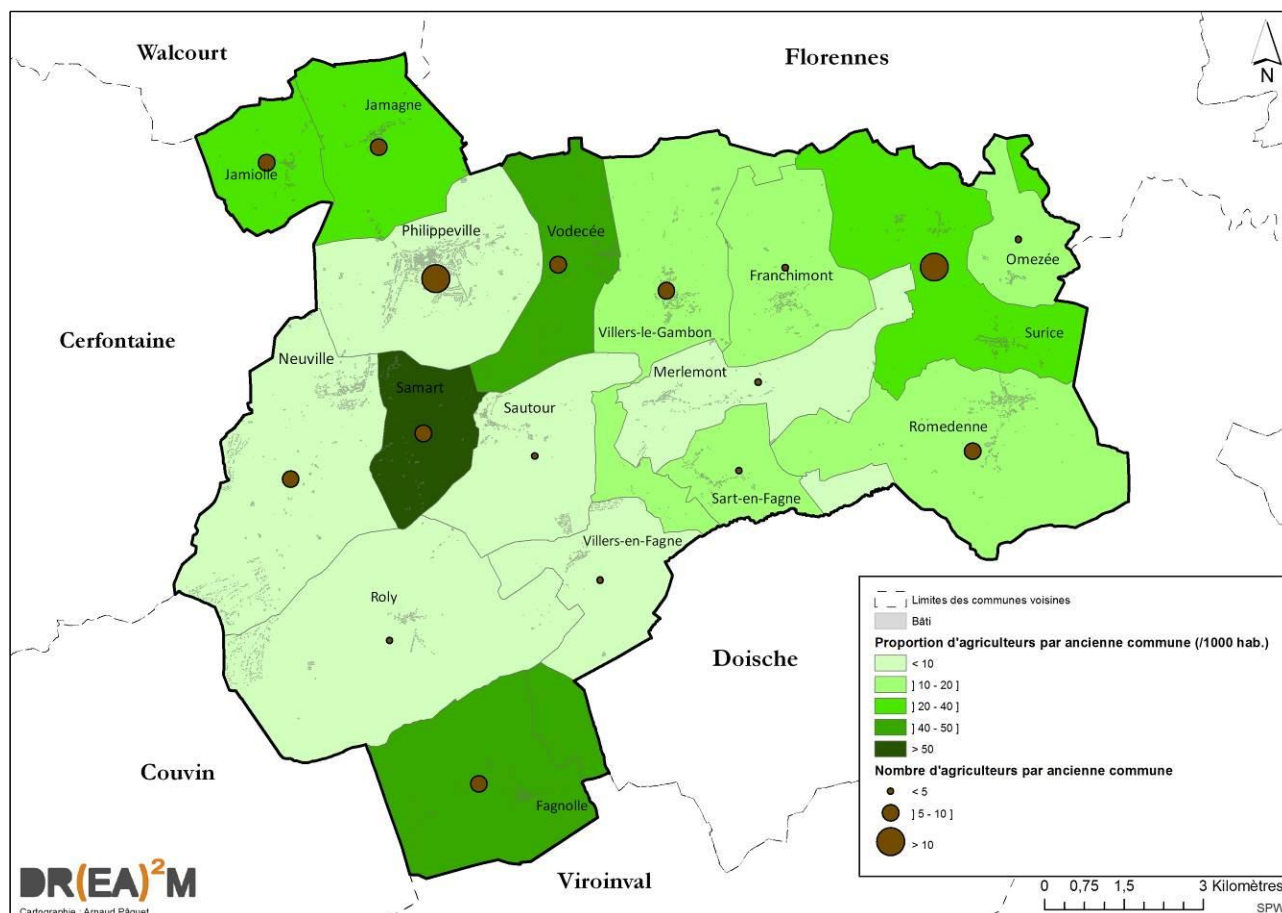


Figure 122 : Nombre d'agriculteurs et part d'agriculteurs par anciennes communes – 2012

(Source : Administration communale – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



### ➤ **Comparaison avec le reste de l'arrondissement**

Certaines communes de l'arrondissement contribuent davantage à la spécificité de l'arrondissement en matière d'agriculture, à savoir une SAU dominée par les prés et fourrages. Les communes condrusiennes de Walcourt et Florennes y contribuent moins étant donné qu'on y retrouve davantage de cultures, malgré que la part de SAU de leur territoire soit la plus élevée par rapport à l'arrondissement. Couvin et Viroinval, les plus au Sud, sont surtout des communes boisées mais le reste consacré à la SAU est largement dominé par les surfaces herbeuses. Cerfontaine, Doische et Philippeville présentent des valeurs intermédiaires : une part élevée de SAU et une part élevée des superficies herbeuses au sein de la SAU.

En termes de SAU par exploitation, la moyenne de l'arrondissement est presque 6 fois supérieure à celle de la Région wallonne. Florennes et Walcourt dépassent largement la moyenne, Viroinval, Doische et Couvin sont légèrement sous la moyenne.

En termes de nombre d'exploitations, le nombre d'exploitations du territoire de Philippeville n'a fait que diminuer mais la part du nombre d'exploitations du territoire par rapport au nombre d'exploitations de l'arrondissement est de 20 %, ce qui en fait la plus élevée.

### ➤ **Aménagement foncier**

Le remembrement des biens ruraux est un outil au service des agriculteurs et du monde rural.

Lors des opérations de remembrement, les agriculteurs et les ruraux concernés peuvent, dans un périmètre donné, redéfinir ensemble et de façon privilégiée l'espace rural qui les concerne. Outre la restructuration parcellaire des terres agricoles, le remembrement permet l'amélioration des infrastructures du périmètre visé pour en optimiser spatialement l'usage et ceci au profit de tous ses utilisateurs. Tour à tour, différents intervenants sont sollicités officiellement (propriétaires, exploitants, communes, groupements d'intérêts, administrations, ...), ceci via des procédures précises et grâce à des organes créés spécifiquement, à savoir les comités de remembrement, les comités d'échange, les comités provinciaux et les commissions consultatives chargées, pour leur part, d'assister les comités.

En ce qui concerne le territoire de Philippeville, un remembrement est actuellement en cours, en loi de 1970 (actes non signés). Il s'agit du remembrement dit de Jamagne, dont le périmètre s'étend sur les territoires de Philippeville, Cerfontaine et Florennes, englobant les villages de Jamagne et Jamiolle. Ces trois communes sont toutes des communes préemptables, c'est-à-dire que les biens immobiliers situés sur leurs territoires sont concernés par le droit de préemption de la Région wallonne. Aucun autre périmètre de remembrement n'existe sur le territoire de Philippeville.

### ➤ **Commission agricole de Philippeville**

La Commission a été créée le 11 janvier 2006 ; sa création faisait partie des projets prioritaires du précédent PCDR. Depuis, la Commission a été très active et a mené à bien de nombreuses actions :

- ✓ Recensement des chemins agricoles (2006 à 2008) afin de prioriser leur réparation ;
- ✓ Création d'un folder « Tous ensemble dans le même village » (2007) afin de sensibiliser les habitants à l'activité agricole et à son insertion vis-à-vis du village ;
- ✓ Création d'une charte pour le respect des chemins agricoles (2008), avec la Ville de Philippeville ;
- ✓ Organisation d'une conférence sur le service de remplacement agricole (2008), sur les relations entre les agriculteurs et l'AFSCA (2012), sur les dégâts de gibiers et la rénovation des prairies (2012), sur la problématique de l'énergie dans les exploitations agricoles (2013), sur « La diarrhée des veaux : comment l'éviter dans mon exploitation ? » (2013), sur la mise en œuvre de la réforme de la PAC (2014) ;
- ✓ Rédaction des articles « Jeunes et agriculteurs » (2012), « Dans le cochon tout est bon ! Et dans la volaille » (2012), « 98 % des exploitations agricoles sont conformes » (2013), « Coferme : le lait aux mains des producteurs locaux » (2013), parus dans le bulletin communal ;

- ✓ Réalisation d'une cartographie des agriculteurs de Philippeville (2012) ;
- ✓ Recensement des producteurs locaux de Philippeville (2012) ;
- ✓ Réalisation de l'activité « Une Ferme en Ville » à Philippeville (2012) ;
- ✓ Réalisation d'un menu gastronomique à base de produits locaux « Quand les campagnes chantent dans nos casseroles » (2012 et 2013) ;
- ✓ Proposition de création d'un groupe de travail « Agriculture » au sein du PCDN (2012) ;
- ✓ Participation au Carrefour des Générations, en partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs (2013) ;
- ✓ Partenaire de la conférence-débat de « Nature & Progrès » sur « Comment amplifier le développement des circuits courts en Entre-Sambre-et-Meuse ? » (2015).

### 8.1.3 La forêt

Aujourd'hui, la forêt est un espace multifonctionnel qui remplit

- ✓ une fonction économique avec la production de bois et les locations de chasse ;
- ✓ une fonction sociale pour les activités de loisirs et de détente ;
- ✓ une fonction écologique pour la conservation de la biodiversité et la protection du sol et des eaux.

La forêt représente donc un enjeu important en tant que ressource économique, sur le plan de la préservation et valorisation d'un patrimoine naturel et en tant que ressource potentielle pour la valorisation touristique du territoire.

2014	Superficies boisées (ha)	% superficies boisées	Cumul des superficies boisées et de la SAU
Walcourt	1.760	14,3 %	80,8 %
Cerfontaine	3.306	39,6 %	78,8 %
Doische	3.668	43,7 %	78,6 %
Florennes	4.249	31,8 %	77,8 %
<b>Philippeville</b>	<b>5.248</b>	<b>33,5 %</b>	<b>74,1 %</b>
Viroinval	7.915	65,5 %	77,2 %
Couvin	10.793	52,2 %	76,8 %
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	36.939	40,6 %	77,4 %
<i>Région wallonne (2013)</i>	495.200	29,4 %	38,4 %

**Figure 123 : Superficies boisées et SAU à Philippeville - 2014 (Source : Cap Ruralité)**

Les zones boisées représentent une superficie importante sur le territoire de la commune. Avec la majorité de son territoire située à cheval sur le Condroz et la Fagne-Famenne, le territoire présente 33,5 % de superficies boisées en 2014. C'est inférieur à la moyenne de l'arrondissement mais supérieur aux deux communes du Nord de l'arrondissement (Walcourt et Florennes). C'est également légèrement supérieur à la moyenne wallonne.

Au cumul des superficies boisées (2014) et de la SAU (2013), les valeurs moyennes de chaque commune et de l'arrondissement sont toutes comprises entre 74 et 80 %. C'est 2 fois supérieur à la moyenne wallonne, en raison des surfaces artificialisées qu'on y retrouve en plus grandes proportions.

Au vu des données du Plan régional wallon d'aménagement du territoire (PRWAT), la majorité (plus de 90 %) des superficies boisées sont des forêts de feuillus. Les quelques forêts de résineux sont concentrées à l'Ouest et au Sud de Romedenne mais aussi de manière plus ponctuelle au Sud du territoire. Ils dépassent rarement quelques hectares, au contraire des massifs de feuillus qui peuvent présenter une continuité de plusieurs centaines d'hectares.

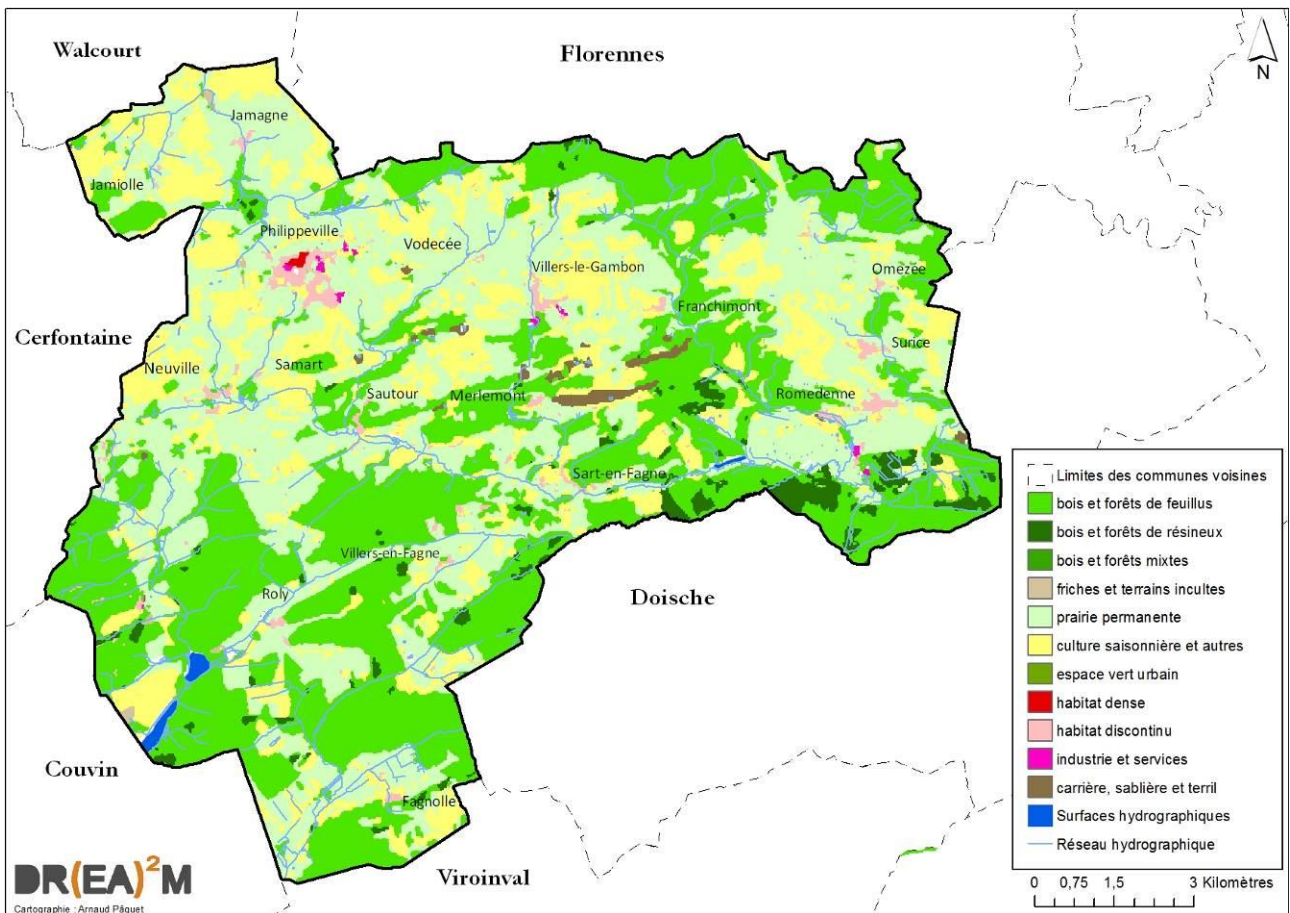


Figure 124: Localisation des zones boisées à Philippeville (Source : PRWAT – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

➤ **Fonction économique**

La vente de bois génère chaque année des recettes communales, via la vente de bois sur pied.

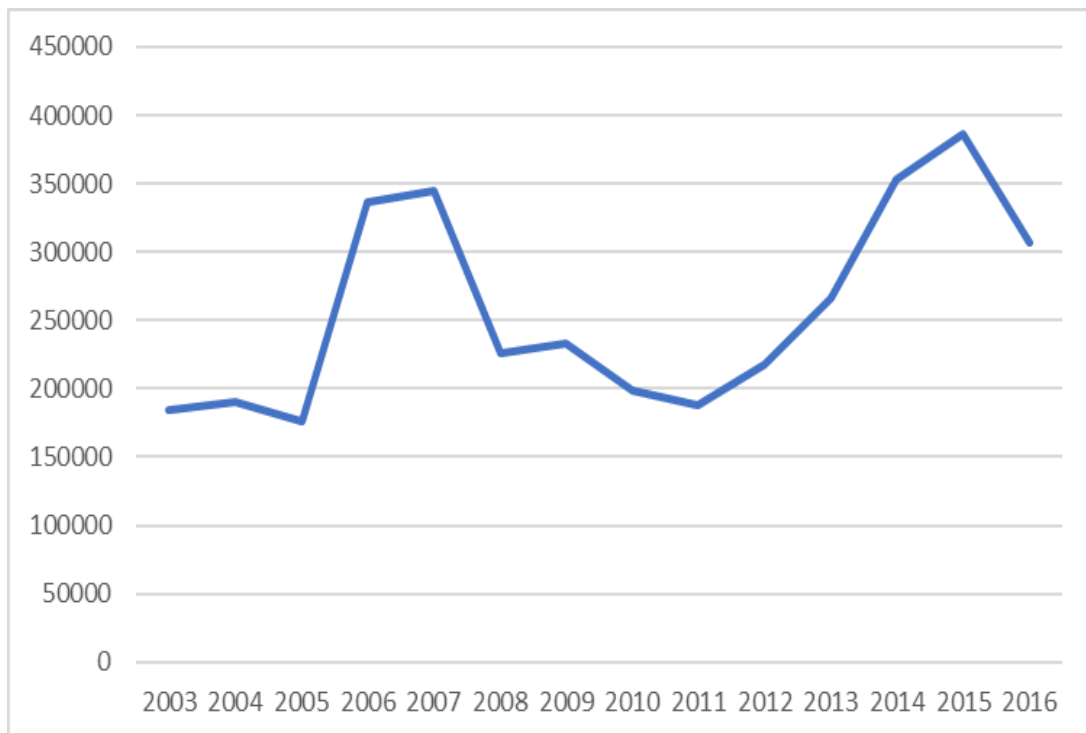


Figure 125 : Evolution des recettes communales dues à la vente de bois (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Depuis 2003, les recettes annuelles varient fortement d'une année à l'autre mais descendent rarement sous 200.000€ (hormis en 2011 et au début de la période considérée). Dans les années à venir, il faut toutefois anticiper une baisse des recettes en raison des dommages causés par les scolytes.

Autre activité lucrative de la forêt, la chasse est pratiquée avec assiduité en période autorisée. Le DNF demande aux chasseurs de remplir le rôle des prédateurs naturels du gibier, aujourd'hui disparus. Près de 40 territoires de chasse sont répartis sur Philippeville sur ± 2.380 ha. Un calendrier disponible sur le site de la Ville de Philippeville détaille la localisation de chaque chasse en fonction de la date, entre octobre et décembre. Au total, les recettes annuelles en matière de chasse s'élèvent à plus de 140.000 €.

En 1995 naissait Sylvigroup à Villers-en-Fagne. Rapidement propulsée, l'entreprise s'est aujourd'hui spécialisée dans les travaux forestiers, les abattages et élagages délicats et le balisage des sentiers.

#### ➤ **Fonction sociale de la forêt**

Outre la production de bois, la forêt fournit des produits naturels qui peuvent servir à des fins non commerciales aux habitants (consommation personnelle) et dans un cadre de valorisation des traditions locales.

La forêt est un espace privilégié pour les loisirs, la détente et la promenade. Cette fonction, en attirant le public, a également des répercussions économiques directes et indirectes.

Nombre de sentiers de randonnées la sillonnent. L'espace forestier est un support idéal pour l'initiation à l'écologie et à la gestion de l'espace. Il permet également la pratique de sports comme le VTT ou l'équitation.

La forêt est ouverte au public toute l'année en prenant attention à la période de chasse qui s'étend d'octobre à décembre. La circulation en forêt est réglementée (Code Forestier, Titre XIV- De la circulation dans les bois et forêts en général en Région wallonne) dans une optique de protection des écosystèmes et de développement d'un tourisme de qualité.

#### ➤ **Fonction écologique de la forêt**

La forêt est un écosystème riche et complexe. Elle abrite des espèces animales et végétales et des habitats à fort intérêt scientifique.

Des réserves naturelles et forestières, des zones humides d'intérêt biologique, des cavités souterraines d'intérêt scientifique et des zones Natura 2000 ont déjà été répertoriées sur le territoire. Ce patrimoine naturel chevauche bien entendu en de multiples endroits les surfaces boisées du territoire.

Philippeville participe à la certification forestière PEFC. Deux forêts sont concernées par la certification (PEFC/07-21-1/1-46).

#### ➤ **Gestion de la forêt – Bois soumis**

La loi du 19 décembre 1854 (code forestier), révisée par le nouveau Code forestier, détermine les bois et forêts qui sont soumis à un régime forestier particulier. Le nouveau Code forestier a été adopté par le Parlement wallon le mardi 15 juillet 2008. Désormais la forêt ne sera plus abordée dans son aspect strictement économique lié à la production du bois, mais dans sa multifonctionnalité, c'est-à-dire dans sa fonction économique mais aussi dans ses fonctions écologique, sociale et récréative.



Un régime forestier particulier s'applique aux bois et forêts des domaines de l'état et des régions, mais aussi des communes, CPAS et institutions publiques, ainsi qu'à toutes les forêts des administrations subordonnées, même si leur superficie est inférieure à 5 ha<sup>46</sup>.

En 2010, le territoire contenait 2.398,6 ha de bois soumis, dont 2.181,3 appartenaient à la commune (90,9 %)<sup>47</sup>.

Les différents bois présentent généralement les caractéristiques d'une futaie, ils sont essentiellement constitués de feuillus. Leur état actuel résulte de l'évolution progressive des activités humaines depuis le XVe siècle, et notamment du taillis qui y était maintenu jusqu'il y a une cinquantaine d'années. Ceci explique la faible pression du bûcheronnage dans les bois et leur plus grande valeur financière issue de la chasse.

### ➤ **Le Département Nature et Forêt**

Chef de cantonnement : Monsieur VERRUE, Rue du Moulin 64 - 5600 Philippeville.

Le DNF a pour mission de gérer, promouvoir, vulgariser et faire respecter la nature en tant qu'écosystème et, en particulier, la forêt wallonne dans tous ses aspects. Elle regroupe différents services, structurés en services centraux et services extérieurs ; les services extérieurs sont eux-mêmes divisés en directions, cantonnements, brigades et triages, chaque unité étant une sous-division de la précédente.

Philippeville est entièrement comprise au sein du cantonnement de Philippeville, faisant partie de la Direction de Namur. Le cantonnement est composé de 4 brigades (dont 2 sur le territoire de Philippeville), subdivisés en 16 triages (dont 5 sur le territoire de Philippeville).

#### **8.1.4 La pêche**

C'est essentiellement l'Hermeton qui attire les pêcheurs. La Fédération Halieutique et Piscicole Meuse Amont (FHMPAm) recense plusieurs associations de pêcheurs :

- ✓ Les Pêcheurs de l'Hermeton, à Sautour ;
- ✓ La Truite Arc-en-Ciel, à Sart-en-Fagne ;
- ✓ Les Amis de la Chinelle, à Franchimont.

Il existe également une société de pêche active sur l'étang de Neuville.

En 1999, une seule entreprise active dans la pêche, la pisciculture et l'aquaculture (la pisciculture du Ry des Prés) existait encore. Elle faisait alors travailler 5 employés. Actuellement, elle existe toujours et est située à Villers-le-Gambon.

#### **8.1.5 Les industries**

Comme nous l'avons vu, l'industrie et l'artisanat représentent 19,3 % du travail des indépendants de Philippeville. 6,7 % des salariés travaillent également dans le domaine de l'industrie.

Les principales entreprises du secteur secondaire actives sur le territoire de Philippeville sont, par ordre d'importance (en 2013) :

- ✓ Le secteur de la production/distribution d'eau, gestion des déchets et assainissement ;
- ✓ La fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac ;
- ✓ La réparation et l'installation de machines et d'équipements.

---

<sup>46</sup> L'ancienne loi du 19 décembre 1984 ne soumettait au régime forestier que les bois et forêts d'une superficie de plus de 5 hectares, ou situés à moins d'un kilomètre d'un bois déjà soumis à un régime forestier.

<sup>47</sup> Source : Fiche environnementale de Philippeville

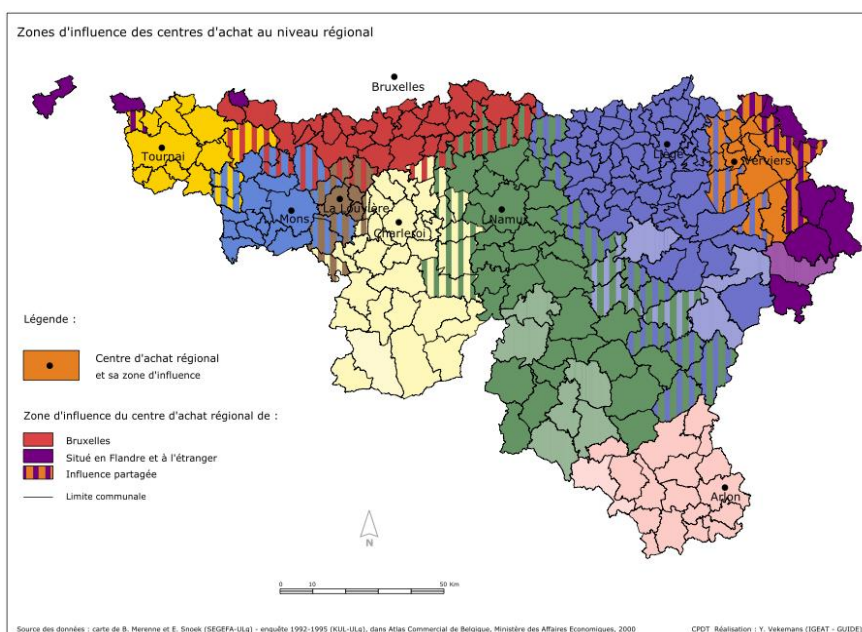
L'une des particularités de Philippeville réside dans la présence d'une activité extractive, répartie entre les sites des Petons (au nord, à cheval entre Walcourt et Philippeville) et celui de la carrière de Merlemont (au centre du territoire, réparti sur plusieurs kilomètres). Elles emploient une cinquantaine de travailleurs de manière directe et génèrent également une centaine d'emplois indirects. Notons que la carrière des Petons est en pleine extension de son activité, ce qui pourrait permettre une création d'emplois supplémentaires (10-15 emplois).

### 8.1.6 Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire occupe 59,1 % des indépendants de Philippeville, qui sont majoritairement des commerçants (29,1 %) ou qui exercent des professions libérales (22,5 %). Le secteur tertiaire est essentiellement représenté par les salariés (89,8 % des salariés), dont les domaines d'activités ont déjà été évoqués.

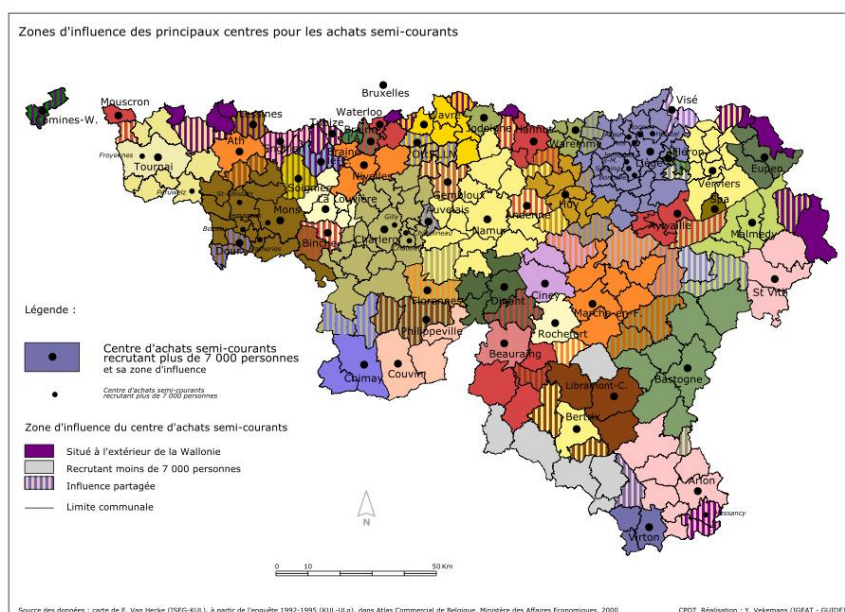
#### ➤ Les commerces

Au niveau des zones d'influence des grandes villes, Philippeville est reprise dans la zone d'influence de Charleroi.



**Figure 126 : Zones d'influence des centres d'achat au niveau régional – 2001-2002**  
(Source : CPDT, Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie)

À l'échelle des « petites villes », Philippeville possède sa propre zone d'influence, étendue à la commune de Cerfontaine (l'actualisation 2012-2013 indique que Doische est également incluse à la zone d'influence de Philippeville). Ce faible rayonnement s'explique aisément vu la présence de Florennes et de Charleroi au Nord, de Couvin et Chimay au Sud.



**Figure 127 : Zone d'influence des principaux centres pour les achats semi-courants – 2001-2002**  
(Source : CPDT, *Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie*)

### ➤ Les commerces locaux

La commune est assez bien pourvue en commerces locaux et on a déjà pu constater qu'ils représentaient une part relativement importante de l'activité économique. Les habitants de Philippeville ont donc la possibilité d'effectuer une grande part de leurs achats sur le territoire. Cependant, il est clair que pour des achats plus importants ou moins habituels, le pôle de Charleroi semble clairement le plus indiqué.

D'un point de vue local, l'essentiel de l'activité commerciale de l'entité se concentre au niveau de la ville de Philippeville dans le centre-ville mais également au niveau de son entrée ouest où l'on retrouve une zone commerciale de taille moyenne.

Au-delà de Philippeville, les villages ne disposent pas tous de commerces :

- ✓ une boulangerie, une épicerie, une boucherie et une pharmacie à Villers-le-Gambon ;
- ✓ un distributeur de pain à Vodecée ;
- ✓ une épicerie locale à Surice ;
- ✓ une épicerie à Jamagne ;
- ✓ une épicerie, une pharmacie et un café à Romedenne.

Un marché hebdomadaire a lieu tous les samedis matin à Philippeville, auquel se joint depuis août 2017 un marché artisanal tous les 4<sup>èmes</sup> samedis du mois, tandis que quelques producteurs locaux se rassemblent également le mercredi après-midi à Philippeville (boucher, traiteur).

### ➤ Activités diverses

- ✓ Philippeville en fête/en musique (dernier week-end de juin) ;
- ✓ Marché de Saint-Nicolas/Noël (dernier week-end de novembre) ;
- ✓ Promenades estivales (tous les vendredis de juillet et août) ;
- ✓ Wallonie Bienvenue, Balade Pique-Nique, etc. (dates flexibles).

## 8.1.7 Les producteurs locaux

Il existe plusieurs producteurs locaux, parmi lesquels :

- ✓ La Chèvrerie de la Machine, à Jamiolle. Elle s'étend sur 7 ha et le lait produit par les chèvres permet la création d'un fromage affiné sur place ;

- ✓ La Ferme de Champignol, à Surice. Depuis 2013, la ferme s'est lancée dans la production biologique mais existe depuis bien plus longtemps que cela. Une unité de méthanisation se trouve sur le site. La ferme produit des légumes de saison, du beurre et un fromage (la Boulette de Surice, l'ingrédient de base de la flamiche de Dinant) ;
- ✓ Le foie gras artisanal, à Romedenne. En plus du foie gras, de la terrine, des confits, du cassoulet, du jambonneau, des rillettes, du magret, etc. sont préparés. Des visites sont également organisées ;
- ✓ La Fromagerie du Pont de Pierre / Tienne al Gate, à Sautour ;
- ✓ La pisciculture du Ry des Prés, à Villers-le-Gambon ;
- ✓ La Ferme du Point du Jour, à Vodecée (production de lait, crème fraîche et beurre) ;
- ✓ La Ferme Gillon, à Fagnolle (production de beurre et de glace) ;
- ✓ La Ferme Roulin, à Fagnolle (production de beurre) ;
- ✓ La Ferme Collard, à Vodecée (production d'œufs) ;
- ✓ La Ferme Snauwaert, à Romedenne (production d'œufs) ;
- ✓ La Ferme du Bois Bouillet, à Neuville (colis de bœuf et porc bio, vente de céréales bio pour la consommation) ;
- ✓ La Ferme de la Frisette (produits issus du maraîchage), à Neuville ;
- ✓ La Ferme de Tapoumont (produits issus du maraîchage), à Neuville
- ✓ Philippe Baudrez et sa production de miel ;
- ✓ La brasserie de la Chinelle (production de bière), à Franchimont (lancée en août 2017) ;
- ✓ ÔÔ parfums, parfumerie à Philippeville ;
- ✓ Michou la Reine, producteur de charcuterie et de saucisson à Roly.

Deux autres bières peuvent également être incluses au patrimoine gastronomique de Philippeville :

- ✓ La bière Schwendi, actuellement brassée par la brasserie de Silly mais est originaire de l'ancienne brasserie Devaux à Philippeville. Elle porte le nom du 1<sup>er</sup> gouverneur de la Ville ;
- ✓ La bière Pils n'Love, créée à Samart mais actuellement brassée par la brasserie de la Lesse.

Plusieurs artisans locaux sont présents à Philippeville :

- ✓ Un mycologue (Willy Snauwaert – Villers-le-Gambon) spécialiste des champignons des bois, très renommé dans la région ;
- ✓ Un vanneur (Marie Burniaux – Surice) ;
- ✓ Un sculpteur sur métal (Jean Morette – Omezée) ;
- ✓ Un confectionneur de chapeaux (Vincianne Massart – Franchimont) ;
- ✓ Un potier (Henriette Art – Neuville) ;
- ✓ Un tourneur sur bois (André Taets – Philippeville).

Plusieurs commerces proposent également des produits locaux : Choco & Co (chocolaterie à Philippeville), Goûts et saveurs (fromages, charcuteries, alcool à Philippeville), Votre jardin (fruits et légumes à Neuville), Nature-Nature (épicerie bio à Philippeville).



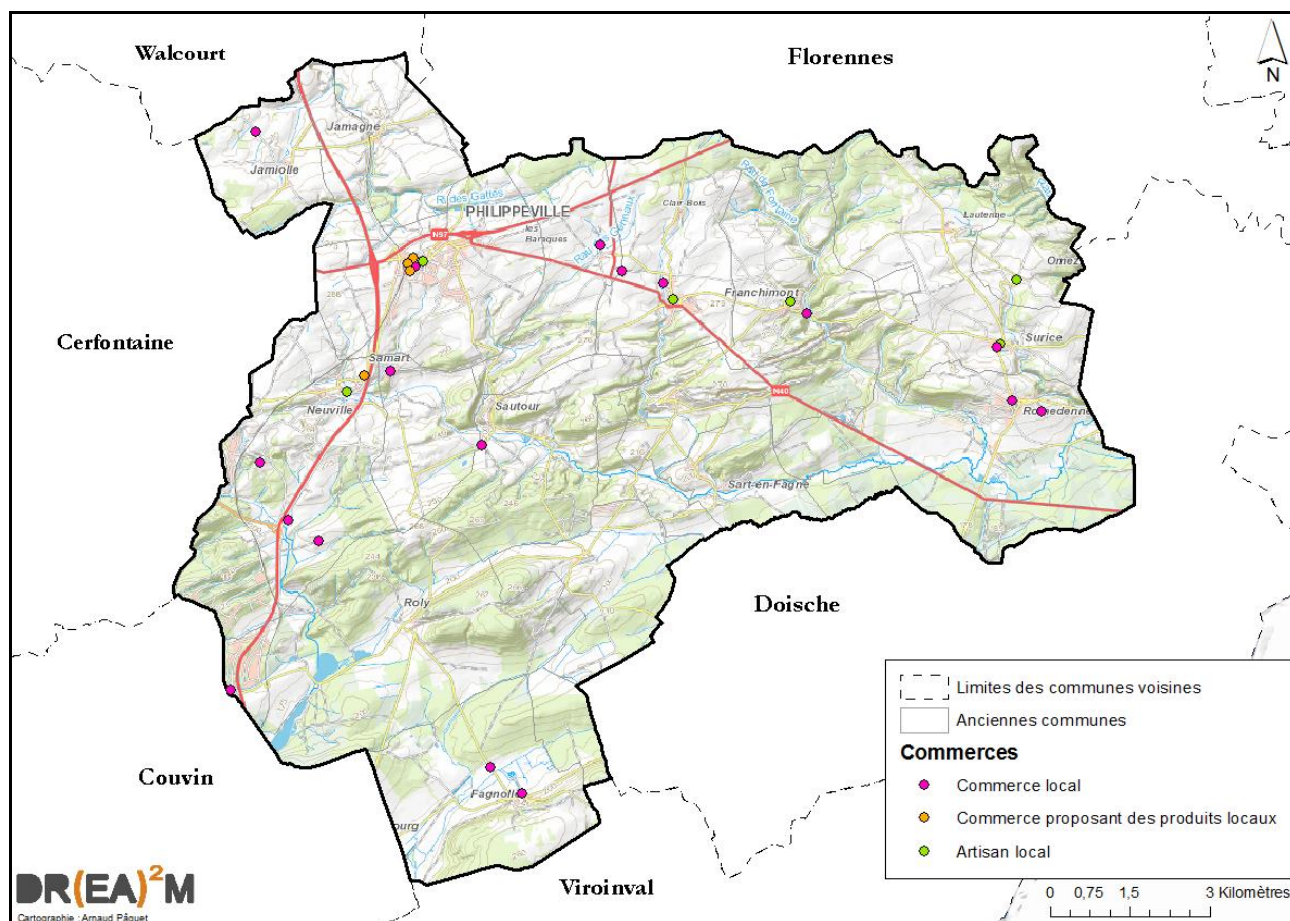


Figure 128 : Producteurs et artisans locaux à Philippeville (Source : Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville, Commission agricole de Philippeville – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

### 8.1.8 Parcs d'activités économiques proches

Une trentaine de parcs d'activité économique sont répartis sur l'ensemble du territoire namurois, en fonction de leur dimension régionale, intercommunale ou locale, et de leur thématique éventuelle (Ecolys pour l'éco-construction, Créalys pour les sciences du vivant, etc.).

Les parcs d'activité économique les plus proches de Philippeville sont<sup>48</sup> :

- ✓ Le parc industriel de Mariembourg (Couvin) : 48 implantations pour 528 emplois (un projet d'extension est en cours actuellement et a nécessité une demande de révision du plan de secteur par le BEP, introduite en mars 2016. Un arrêté du Gouvernement Wallon a adopté l'avant-projet de révision du plan de secteur en juin 2016) ;
- ✓ Le parc industriel de Frasnes (Couvin) : 3 implantations pour 2 emplois ;
- ✓ Le parc industriel de Chastrès (Walcourt) : 64 implantations pour 206 emplois ;
- ✓ Le parc industriel de Mettet (Mettet) : 40 implantations pour 375 emplois.

Aucun parc d'activité économique n'est implanté sur le territoire de Philippeville mais le BEP a fait réaliser un recensement des sites valorisables pour de nouvelles zones d'activité économique en province de Namur. Au mois de février 2017, deux sites avaient été identifiés comme pouvant potentiellement accueillir des PAE : l'un sur le site concerné par le SOL dit des « 4 vents » (± 5 ha, à Philippeville) et l'autre sur un site dénommé « les Baraques » (± 27 ha, à Vodecée). Tous deux ont été désignés via le « Plan Prioritaire ZAE bis » du BEP. L'avant-projet de SOL a été validé le 31/05/17, afin de pouvoir réviser le plan de secteur et permettre l'inscription de ZAEM.

<sup>48</sup> Les chiffres sont de novembre 2016 (Source : <http://www.bep-entreprises.be>)

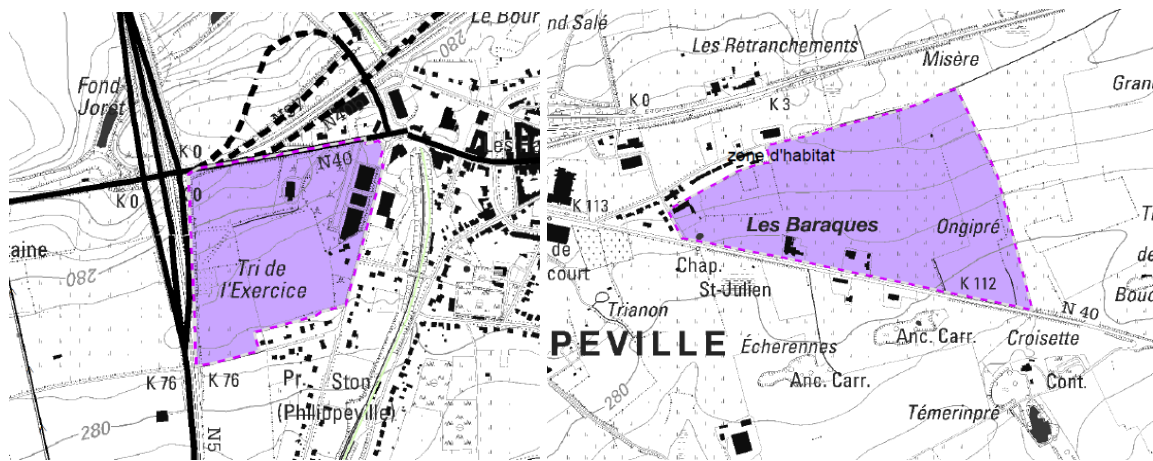


Figure 129 : Site des « 4 vents » (à gauche) et site des « Baraques » (à droite) (Source : BEP Namur)

### 8.1.9 Principaux acteurs économiques locaux

#### ➤ Le BEP, Bureau Economique que la Province de Namur

En tant qu'agence de développement économique en territoire namurois et interlocuteur des entreprises de la province de Namur depuis 40 ans, le BEP vise à être un modèle d'entreprise publique proactive, visant la bonne gouvernance et l'animation territoriale, partenaire privilégié des collectivités régionale et locales. Le BEP anime, gère et coordonne les intercommunales thématiques, soit BEP Expansion économique, active dans le développement économique de la région namuroise ; BEP Environnement, en charge notamment de la gestion des déchets ; BEP Développement territorial et BEP Crématorium, qui assure la construction et la gestion du crématorium de Ciney. Le BEP assure également la gestion administrative et financière de l'Intercommunale de financement IDEFIN.

Les différents métiers du BEP sont l'aide aux entreprises et l'ingénierie touristique, le développement territorial, la gestion intégrée des déchets, le Crématorium, les programmes européens et Namur Expo.

Les objectifs stratégiques du BEP se déclinent en 5 axes prioritaires :

- ✓ La promotion d'un développement territorial durable ;
- ✓ La fédération des acteurs ;
- ✓ La promotion de l'expertise du BEP ;
- ✓ Le renforcement de la qualité des services ;
- ✓ La mobilisation des forces vives namuroises.

Le premier parc d'activité économique, alors appelé zoning industriel, est créé en novembre 1965 à Gembloux. Depuis lors, le BEP n'a cessé de développer infrastructures et services à destination des entrepreneurs et investisseurs intéressés par le territoire namurois : 2 parcs thématiques (Crealy® et Ecolys®), 34 parcs d'activité économique, 1.300 hectares, 15.000 travailleurs, 1.100 entreprises.

A souligner aussi son implication dans le Centre Relais d'Innovation de Wallonie (accompagnement des PME namuroises en matière de transfert transnational de technologie), son partenariat avec Techno.Bel Lessive (sensibilisation des entreprises à l'e-commerce) et sa participation active dans deux pôles d'existence, l'Infopôle des systèmes d'information et de communication et l'Agrobiopôle (organisation des acteurs du secteur - entreprises et centres de recherches - et développement, entre eux, de synergies au niveau de la recherche et des entreprises).

Au sein de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et plus particulièrement dans l'arrondissement de Philippeville, le BEP a lancé une action de prospective territoriale en janvier 2015, appelée « Essaimage ». Cette action avait pour but d'identifier des actions concrètes destinées à favoriser le redressement économique de la région, à mettre en œuvre dès 2025-2030.

Après des rencontres menées auprès des acteurs-clés et des visites de terrain, 4 ateliers participatifs ont été réalisés selon 4 thématiques en mars 2016 :

- ✓ L'économie, les infrastructures, la valorisation des ressources ;
- ✓ Le cadre de vie, la culture et le tourisme ;
- ✓ Le capital humain et les besoins sociaux ;
- ✓ L'arrondissement dans son environnement transrégional.

Ces ateliers ont réuni une centaine d'acteurs locaux issus de secteurs très variés (économie, tourisme, associations, social, culturel, etc.). Ils ont permis d'identifier des enjeux (une vingtaine) et de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. In fine, deux ambitions se sont dégagées et avérées prioritaires :

- ✓ l'émergence de l'innovation en milieu rural ;
- ✓ l'augmentation de la valeur ajoutée produite localement, au bénéfice d'une augmentation qualitative et quantitative de l'emploi.

### ➤ **Groupement Economique Sud-Entre-Sambre-et-Meuse (GECO)**

Le Geco est le Groupement économique de la région du Sud Entre-Sambre-et-Meuse.

Fondé le 20 septembre 1988, le GECO est né de la volonté d'entreprises de la région SUDESEM de se regrouper et de constituer ensemble une association de dirigeants et d'indépendants en vue d'assurer la promotion, la représentation et l'aide au développement des entreprises.

Le Geco regroupe 153 dirigeants et indépendants des communes de l'arrondissement de Philippeville (Cerfontaine, Couvin, Doische, Philippeville, Florennes, Viroinval et Walcourt) ainsi que les communes de la botte du Hainaut (Beaumont, Froidchaplle, Sivry-Rance, Chimay et Momignies).

Le GECO se donne notamment pour missions de :

- ✓ Renforcer l'attractivité économique de la zone ;
- ✓ Informer et susciter des idées et des partenariats ;
- ✓ Développer et promouvoir l'esprit d'entreprise ;
- ✓ Défendre les intérêts économiques spécifiques à la région du SUDESEM ;

Quelques exemples:

- ✓ Défendre le désenclavement de la région par un réseau cohérent et efficace d'infrastructures de communication ;
- ✓ Revendiquer une juste part dans l'octroi des Fonds structurels européens ;
- ✓ Organiser la mise en réseau des entreprises et mettre en valeurs les potentialités de la région.

En 2005, la Région Wallonne donne un élan décisif (et financier) pour un vaste programme d'investissement en matière d'infrastructures collectives susceptibles d'accroître l'attractivité du site des lacs de l'Eau d'Heure.

### ➤ **L'Agence de développement local (ADL)**

Aucune ADL n'est actuellement existante, à Philippeville. En revanche, au sein de l'arrondissement de Philippeville, Walcourt en possède une. Aucune ADL n'existait lors du précédent PCDR à Philippeville.

### ➤ **Groupe d'action locale (GAL)**

Aucun GAL n'existe actuellement sur le territoire de Philippeville. En revanche, deux communes attenantes et membres de l'arrondissement font partie d'un GAL : Walcourt et Florennes. Il s'agit du GAL « Entre-Sambre-et-Meuse », qui regroupe également Gerpinnes et Mettet.

Un autre GAL existe, le « GAL de la Botte du Hainaut », composé de communes non-attenantes à Philippeville : Beaumont, Sivry-Rance, Froidchappelle, Chimay et Momignies.

➤ **Association des commerçants**

Il n'en existe pas à Philippeville.

**8.1.10 Les entreprises potentiellement polluantes**

On ne recense sur le territoire aucune grande entreprise industrielle et donc aucune entreprise potentiellement polluante.

**8.1.11 Le tourisme**

Deux entreprises touristiques sont reconnues sur le territoire, toutes deux actives dans les activités avec les ânes :

- ✓ Balad'ânes, basée à Sautour, qui propose des randonnées, des journées d'animations, de team-building, etc. avec des ânes ;
- ✓ Rando Ânes de la Fagne, basée à Roly, qui propose des journées ou demi-journées à dos d'âne en pleine nature, avec logement possible en chambre d'hôtes.

Le reste de la thématique sera abordé dans la suite de ce document, notamment en ce qui concerne l'Horeca. Nous verrons que Philippeville occupe une position particulière à ce sujet, du point de vue de son positionnement géographique.



## 8.2 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – ÉCONOMIE

---

### ➤ **Généralités**

- ✓ 227 entreprises actives en 2013 et secteur tertiaire majoritaire sur le territoire ;
- ✓ 135 entreprises de moins de 5 employés (57 % des entreprises) ;
- ✓ 50 % des salariés au sein d'entreprises de plus de 50 personnes et seulement 9 % des salariés au sein d'entreprises de moins de 5 personnes ;
- ✓ 44,9 % des salariés sont actifs dans le secteur public.

### ➤ **Agriculture**

- ✓ *SAU - Production* : production « lait-bovins mixtes » (orientation vers l'élevage), 41 % du territoire en SAU, dont 60 % est considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe » en 2013 ;
- ✓ 101 exploitations en 2013 (55 % de moins qu'en 1990) de 63 ha en moyenne (50 % de plus qu'en 1990). Il y a au moins une ferme dans chaque village ;
- ✓ *Zones Natura 2000* : 10,9 % des zones agricoles sont concernées par Natura 2000 (possibilités d'indemnités pour les agriculteurs qui les possèdent mais en contrepartie, il existe des restrictions plus ou moins importantes) ;
- ✓ Age des agriculteurs : près de 80 % des agriculteurs avaient entre 45 et 65 ans en 2012 tandis que moins de 10 % avaient moins de 35 ans ;
- ✓ Un seul remembrement en cours, dit « de Jamagne », depuis 1970 (Jamiolle et Jamagne sont concernés) ;
- ✓ Commission agricole en place depuis 2006 (très active entre 2006 et 2008 puis entre 2012 et 2013, avec de nombreuses actions réalisées).

### ➤ **Forêt**

- ✓ 33,5 % du territoire en 2014 et de multiples fonctions (économique, sociale, écologique, récréative). Plus de 90 % des forêts sont des forêts de feuillus ;
- ✓ Fonction économique : les recettes liées à la vente de bois sont supérieures à 200.000 € par an depuis plus de 10 ans (sauf en 2011 et probablement dans les années à venir, suite aux dommages causés par les scolytes) tandis que les recettes liées aux 2.380 ha de territoires de chasse sont supérieures à 140.000 € ;
- ✓ 90,9 % des bois soumis au code forestier (soit ± 2.200 ha) appartenaient à la commune en 2010 ;
- ✓ 2 forêts certifiées PEFC.

### ➤ **Pêche**

- ✓ Trois associations de pêcheurs, une société de pêche et une entreprise de pisciculture à Villers-le-Gambon. C'est essentiellement l'Hermeton qui génère toute cette activité.

### ➤ **Industries**

- ✓ Le secteur secondaire regroupe 19,3 % des indépendants et 6,7 % des salariés. Les secteurs de la production/distribution d'eau, de la gestion des déchets et de l'assainissement sont les secteurs dominants ;

- ✓ *Carrières* : une cinquantaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects. L'extension de la carrière des Petons devrait créer 10-15 emplois supplémentaires.
- **Secteur tertiaire**
  - ✓ Le secteur tertiaire regroupe 59,1 % des indépendants et 89,8 % des salariés ;
  - ✓ *Zones d'influence* : Charleroi (échelle régionale) et Philippeville (achats semi-courants). Philippeville parvient même à avoir une influence sur Cerfontaine ;
  - ✓ *Commerces* : grande majorité à Philippeville (dans le centre et dans la zone commerciale située à l'Ouest) et seuls cinq villages possèdent au moins un « commerce » (Romedenne, Surice, Jamagne, Villers-le-Gambon et Vodecée, qui possède un distributeur de pains). Un marché hebdomadaire se tient le samedi à Philippeville.
- **Producteurs locaux**
  - ✓ Une quinzaine de producteurs locaux et une demi-douzaine d'artisans locaux sont répartis sur le territoire.
- **Parcs d'activités économiques proches**
  - ✓ Mariembourg, Frasnes, Chastrès et Mettet disposent de parcs d'activité économique, tout autour de Philippeville, susceptibles de capter les travailleurs de Philippeville ;
  - ✓ Deux localisations sont à l'étude (Schémas d'Orientation Locaux en cours) sur les sites « Les Baraques » et « Les Quatre Vents », à l'Est et à l'Ouest de Philippeville.
- **Principaux acteurs économiques locaux**
  - ✓ *Dynamisme du Bureau Economique de la Province (BEP)* : de nombreuses initiatives prises à l'échelle de la province de Namur, comme la réalisation d'une action de prospective territoriale « Essaimage » mais aussi d'un recensement destiné à trouver des sites valorisables en tant que parcs d'activité économique (PAE, absents actuellement de Philippeville). Un hall-relais doté de trois modules existe à Samart depuis 2009 ;
  - ✓ *Structures en faveur du développement* : présence du GECO (Groupement des Entrepreneurs Créateurs d'Opportunités) depuis de nombreuses années mais absence de Groupe d'Action Locale (GAL), d'Agence de Développement Local (ADL) et d'association des commerçants.
- **Tourisme**
  - ✓ Entreprises touristiques : « Balad'ânes » et « Rando Ânes de la Fagne », qui proposent des activités organisées avec des ânes. Tout ce qui concerne l'Horeca est abordé dans le chapitre consacré au tourisme.

### 8.3 ANALYSE AFOM – ECONOMIE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Orientation de l'agriculture vers l'élevage (spécialisation et valeur ajoutée, image de marque) → ± 59 % de superficie toujours couverte d'herbe</li> <li>✓ Philippeville dispose de sa propre zone d'influence pour les achats semi-courants, au sein de laquelle elle parvient même à intégrer Cerfontaine → Philippeville constitue un centre économique local</li> <li>✓ Philippeville est relativement proche de la ville de Charleroi, vis-à-vis de la zone d'influence à l'échelle régionale</li> <li>✓ Nombreux producteurs et artisans locaux</li> <li>✓ Philippeville parvient à fournir de l'emploi aux salariés issus de l'extérieur de son territoire (arrondissement)</li> <li>✓ Présence d'organismes regroupant les entrepreneurs locaux (GECO)</li> <li>✓ Présence d'un hall-relais du Bureau Economique de la Province à Samart depuis 2009</li> <li>✓ Une activité extractive qui génère une cinquantaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Peu de zones d'activités économiques viabilisées sur le territoire ce qui contraint les travailleurs résidant à Philippeville à se rendre hors du territoire pour leur emploi</li> <li>✓ Les petites entreprises (moins de 5 personnes) n'emploient que 9 % des salariés de Philippeville</li> <li>✓ Vieillesse des chefs d'exploitations agricoles</li> <li>✓ Réduction du nombre d'exploitation agricole (-50 % en environ 25 ans)</li> <li>✓ Peu (voire pas) de commerces de proximité dans les villages</li> <li>✓ Absence d'Agence de Développement Local (ADL) et de Groupe d'Action Locale (GAL) (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets très ambitieux)</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Profiter du dynamisme de la commission agricole pour aider à développer des projets</li> <li>✓ Vu le manque de commerces dans les villages, le potentiel de développement de petites épiceries locales et/ou de commerces ambulants est plutôt élevé</li> <li>✓ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux)</li> <li>✓ Renforcement du rôle de pôle à l'échelle de l'arrondissement et poursuite de l'attractivité vis-à-vis des salariés extérieurs</li> <li>✓ Dynamisme du Bureau Economique de la Province (Essaimage, recensement de sites valorisables pour accueillir des parcs d'activité économique) qui contribue au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Risque de voir le vieillissement des agriculteurs se poursuivre et qu'à terme, les exploitations soient définitivement abandonnées par manque de perspectives des enfants, potentiels repreneurs</li> <li>✓ Disparition totale des commerces de proximité</li> <li>✓ Disparition progressive des exploitations et des agriculteurs</li> <li>✓ Présence de plusieurs autres pôles économiques autour de Philippeville, dont certains possèdent des parcs d'activité économique (Mariembourg, Frasnès, Chastrès, Mettet)</li> <li>✓ La prolifération des scolytes dans les</li> </ul>

<p>développement économique du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développement (potentiel) de deux zones sous forme de parcs d'activité économique (création d'emploi et renforcement du pôle économique de Philippeville)</li><li>✓ Potentiel de développement économique en lien avec le tourisme</li><li>✓ La forêt représente une importante ressource économique et un potentiel de valorisation touristique</li><li>✓ L'extension de la carrière des Petons devrait créer des emplois supplémentaires dont Philippeville pourrait bénéficier</li></ul>	<p>années à venir pourrait impacter fortement l'activité forestière et les revenus qu'elle permet</p>
---	---





## **CHAPITRE 9 : *RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS***



## 9.1 RESEAUX TECHNIQUES

### 9.1.1 Electricité

Le réseau de distribution électrique est géré par ORES.

Cinq lignes à haute tension traversent le territoire, selon quatre axes différents. Hormis une seule ligne (de direction Est-Ouest), elles se rejoignent à la station de Neuville.

Les zones habitées sont évitées autant que possible. Les différentes lignes présentent les tracés suivants :

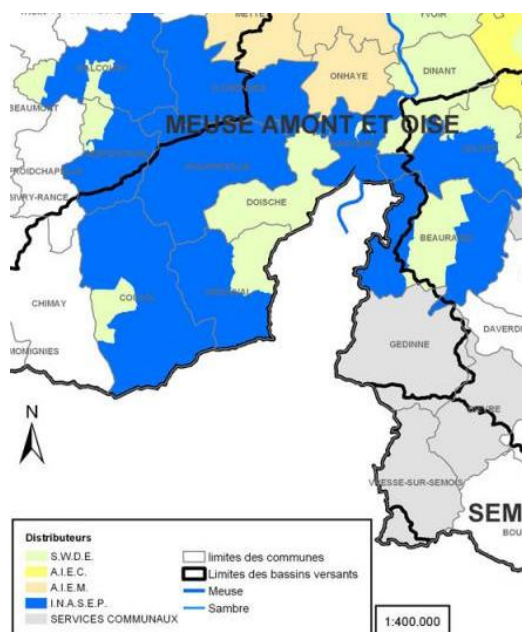
- ✓ L'une des deux lignes qui partent vers le Nord au départ de Neuville longe la N5 en passant entre Neuville et Samart puis rejoint Jamiolle, au Nord-Est du village ;
- ✓ L'autre des deux lignes qui partent vers le Nord au départ de Neuville contourne Samart par l'Est, traverse Philippeville du Sud au Nord-Est avant de quitter le territoire ;
- ✓ Une ligne part vers le Sud au départ de Neuville, longe la N5 (à quelques centaines de mètres) puis le chemin de fer, en évitant de « survoler » les zones habitées ;
- ✓ Une ligne part vers l'Est et évite tous les cœurs de villages. Elle doit toutefois traverser une petite portion de Sart-en-Fagne et la voirie d'accès à Romedenne par le Sud ;
- ✓ Une ligne traverse le territoire d'Est en Ouest sans passer par Neuville mais en rejoignant Jamiolle et la première ligne, où elle continue son tracé vers l'Ouest.

### 9.1.2 Eau

#### 9.1.2.1 Captages, transport et distribution d'eau

L'intercommunale gestionnaire de la distribution d'eau potable est l'INaSeP (Intercommunale Namuroise de Services Publics). L'INaSeP gère ainsi la distribution d'eau de presque tout l'arrondissement de Philippeville mais également de certaines communes à l'Est de la Meuse.

L'eau distribuée à Philippeville provient d'une dizaine de captages répartis sur le territoire. (Fagnolle, Franchimont, Jamagne, Jamiolle, Merlemont, Roly, Surice, Villers-le-Gambon) qui alimentent les différents villages de l'entité. Tous ces captages ainsi que leurs zones de prévention ont déjà été localisés dans l'un des chapitres précédents.



**Figure 130 : Distribution d'eau et compagnies de distribution - Région de Philippeville (Source : INaSeP)**

En complément, des puits privés existent au sein de la plupart des domaines résidentiels du plan HP.



### 9.1.3 Gaz naturel

Le réseau de distribution de gaz est géré par ORES mais l'infrastructure est celle de Fluxys. Selon la cartographie du réseau de transport de gaz de Fluxys (plutôt approximative), une cartographie plus précise a pu être réalisée. Elle situe l'unique axe de distribution enterré à l'Est de Philippeville, selon un axe globalement Nord-Sud : il provient de Florennes, passe entre Vodecée et Villers-le-Gambon, longe Sautour et Villers-en-Fagne par l'Est avant d'obliquer au Sud-Ouest jusqu'à la Brasserie des Fagnes (Mariembourg), en passant 1 km au Nord de Fagnolle.

Le gaz est néanmoins accessible uniquement au niveau des centres urbains de Philippeville, Villers-le-Gambon et Vodecée.

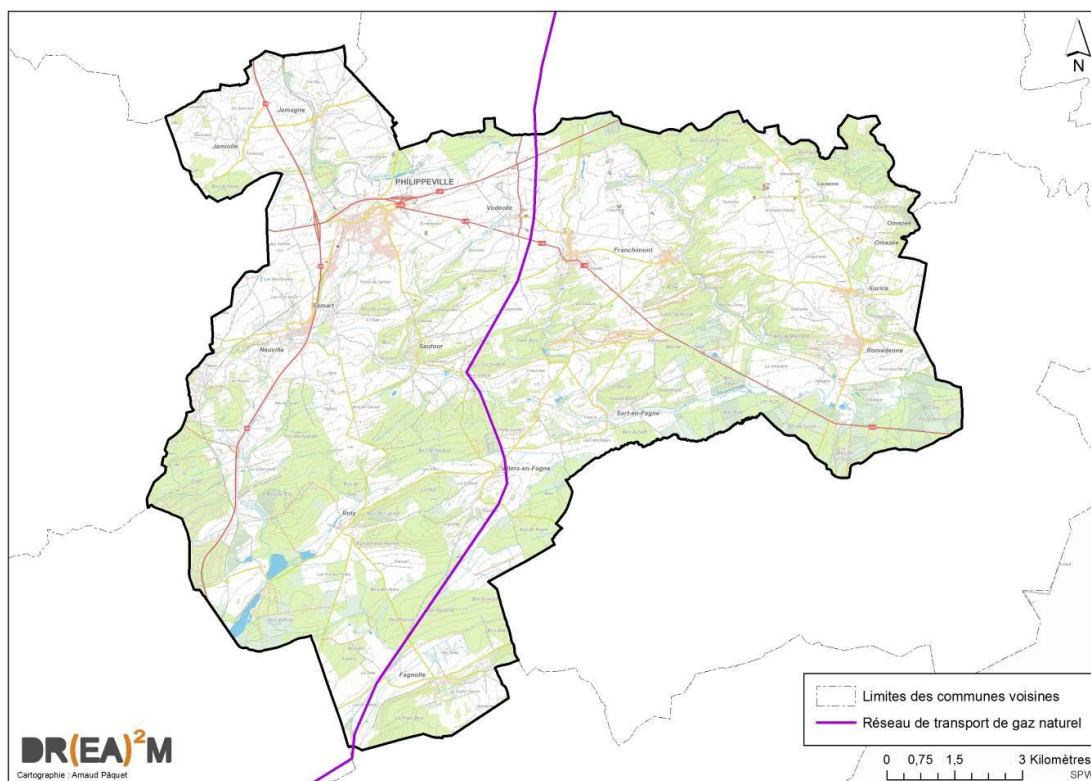


Figure 131 : Réseau de transport de gaz Fluxys (Source : Fluxys – Carto : DR(EA)²M)

### 9.1.4 Réseau de téléphonie fixe et télédistribution

Le réseau de téléphonie et de télédistribution est géré par Belgacom.

### 9.1.5 Réseau de télécommunication mobile

En novembre 2016, Telenet, Orange Belgium et Proximus, les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile, possèdent 11 antennes relais pour la couverture GSM :

- ✓ Une entre Jamiolle et Jamagne (Telenet) ;
- ✓ Deux à Philippeville (Telenet, Proximus, Orange) ;
- ✓ Une au Nord de Vodecée (Telenet, Proximus, Orange) ;
- ✓ Une à Samart (Telenet) ;
- ✓ Une à Neuville (Orange) ;
- ✓ Deux au niveau du Domaine de la Forêt (Telenet, Proximus, Orange) ;
- ✓ Une au Sud de Franchimont (Telenet, Orange) ;
- ✓ Deux à l'Ouest et au Sud de Romedenne (Telenet, Proximus, Orange) ;

Deux autres antennes (Telenet) ont vu leur permis d'urbanisme attribué et seront installées entre Villers-en-Fagne et Sart-en-Fagne. En effet, toute la zone de Sautour, Villers-en-Fagne, Sart-en-Fagne, Fagnolle et Roly est actuellement vierge d'antennes relai.

C'est l'opérateur Telenet qui couvre le réseau le plus important puisqu'il possède des équipements sur 7 des 11 antennes. Orange est présent sur 6 antennes et Proximus sur 4 antennes. Le réseau de Telenet sera renforcé par la présence des deux antennes supplémentaires.

### 9.1.6 L'accès à Internet

Grâce à leur développement fulgurant (puissances des équipements disponibles, simplicité des interfaces) au cours des années 1990, les TIC<sup>49</sup> se sont rendues indispensables y compris dans le domaine privé. Cet extraordinaire essor s'est accompagné d'une problématique dont on mesure depuis peu les effets : la « fracture numérique ».

L'expression « fracture numérique » désigne le fossé séparant les personnes (et sociétés) sachant exploiter les potentialités de ces technologies et les personnes (et sociétés) n'étant pas en mesure d'exploiter ces potentialités en raison d'un déficit d'accès ou de compétence.

Des discriminations peuvent se marquer de quatre manières :

- ✓ un accès inégal à l'emploi, à la formation et aux possibilités d'apprentissage continu ;
- ✓ des capacités inégales à (re)composer un réseau social ;
- ✓ des modalités inégales d'accès aux services publics et aux processus démocratiques ;
- ✓ un accès inégal aux biens de consommations et aux services.

De plus en plus de renseignements (horaires de train ou de bus, offres d'emploi), de documents (déclaration d'impôts, commande de livres) et services (banque en ligne, réservations touristiques), sont disponibles sur des sites web. La connexion à un réseau à haut-débit (de type ADSL) facilite largement les différentes recherches et demandes. Il en résulte que l'informatisation de pans entiers de la vie sociale altère progressivement l'autonomie de certaines personnes.

La plupart des études sur le sujet démontrent une corrélation linéaire entre la « fracture numérique » et le niveau des études et le niveau de vie.

A l'instar de nombreuses communes rurales, la qualité de l'accès aux services Internet est améliorable sur l'entité. Les cartes ci-dessous montrent en effet que pour une vitesse de l'ordre de 30 Mbps (ce qui reste une vitesse très faible actuellement) seules quelques anciennes communes de Philippeville sont mal desservies. Pour une vitesse de téléchargement de 100 Mbps, ce sont essentiellement Philippeville et Jamagne qui sont bien desservies.

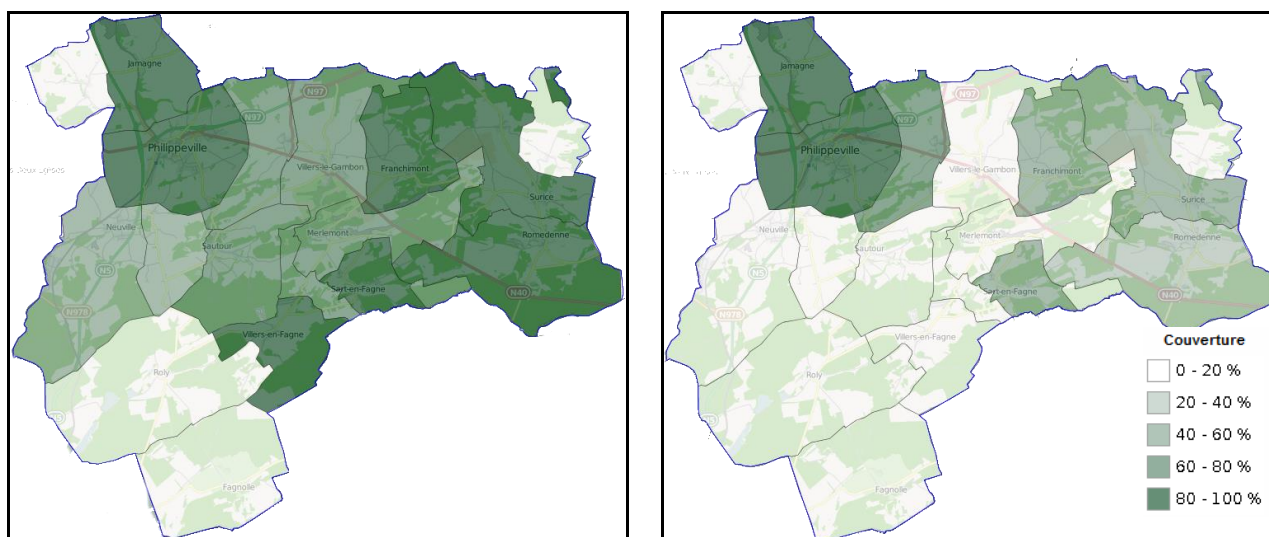


Figure 132 : Couverture de l'accès fixe à Internet à large bande (Source : BIPT – 2016)

<sup>49</sup> TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

Trois espaces publics numériques (EPN) sont présents sur le territoire : l'un est situé au centre de Philippeville (Place d'Armes, 16), l'autre est un espace public numérique mobile (Mobi'Phil), qui se déplace au sein des villages mais aussi des domaines résidentiels, et le troisième est un autre espace public numérique mobile qui se déplace à la Maison de village de Jamiolle.

### **9.1.7 Qualité de l'air**

En vue d'évaluer le comportement des principaux polluants atmosphériques, la Région wallonne a progressivement mis en place un réseau de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux directives européennes en la matière. Les contrôles de la qualité de l'air concernent principalement les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, ...), les émissions de substances acidifiantes (SO<sub>2</sub>, ...), les particules en suspension dans l'air, la pollution photochimique en ozone troposphérique (O<sub>3</sub>), les substances acidifiantes dans l'air et la présence d'éléments métalliques dans l'air.

La région wallonne compte huit réseaux de mesures de la qualité de l'air, installés notamment en fonction des problématiques locales. La commune de Philippeville ne compte aucune station sur son territoire. Les stations les plus proches sont à Couvin (deux stations de mesure des poussières sédimentables) et à Viroinval (station située au centre de Physique du Globe de l'IRM à Dourbes, mesurant le réseau télémétrique, les éléments métalliques, les Composés Organiques Volatils et les HAP).

Dans l'ensemble, la qualité de l'air à l'échelle du territoire est bonne. On observe des émissions plus importantes de gaz à effet de serre à hauteur de Couvin (présence d'une fonderie) et de Walcourt (présence du parc d'activités économiques de Chastrès). Les retombées en éléments toxiques sont faibles, à l'exception des éléments habituellement retrouvés dans le voisinage des entreprises métallurgiques comme le plomb, le zinc, le manganèse, le chrome ou le nickel.

Aucune activité humaine génératrice de rejets néfastes à la qualité de l'air n'est implantée sur le territoire communal.

### **9.1.8 Les énergies renouvelables**

#### **➤ Energie solaire**

Philippeville a participé aux campagnes de promotion « SOLTHERM » sur les chauffe-eau solaires

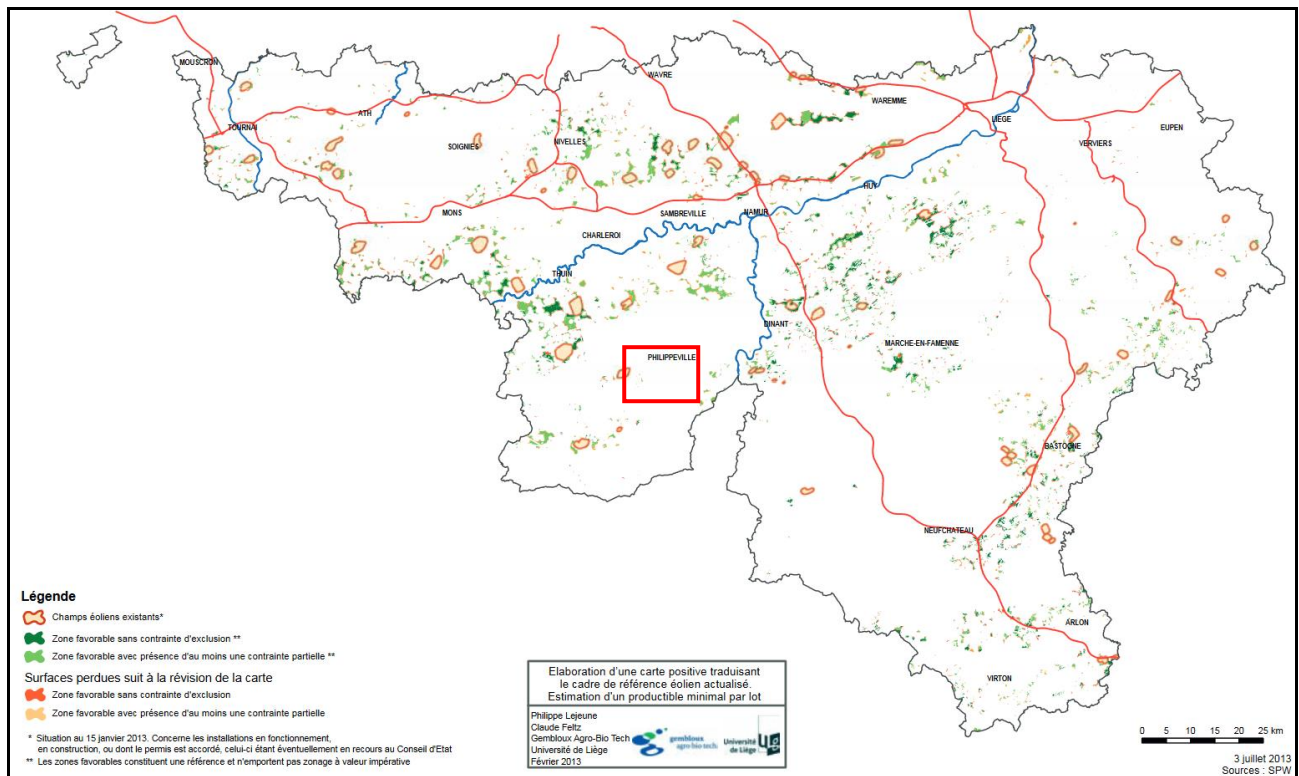
Avec sept autres communes (Beauraing, Ciney, Florennes, Gedinne, Havelange, Houyet et Viroinval), Philippeville forme l'ASBL « Locasol ». Avec l'aide de la Région wallonne et des fonds européens Objectif 2, cette ASBL assure la promotion des chauffe-eau solaires par le biais d'un système de location/vente d'appareils individuels.

#### **➤ Energie éolienne**

Actuellement, aucun parc éolien n'existe sur le territoire de Philippeville. Cerfontaine dispose cependant de son parc éolien, capable de développer une puissance de 22 mW. Deux des éoliennes de ce parc sont localisées sur le territoire de Philippeville.

En 2011, un projet de parc éolien avait été suggéré par Eneco entre Villers-le-Gambon et la N 40. Il a été rejeté en 2015, en raison de la possibilité d'interférence avec le faisceau radar de la base aérienne de Florennes, causant potentiellement un risque pour la navigation aérienne.

Selon la cartographie du potentiel éolien en Région wallonne en 2013, les poches de potentiel sur le territoire sont très réduites, voire inexistantes. Elles ne permettraient l'implantation que d'une ou deux éoliennes isolées, entre Samart et Roly.



**Figure 133 : Zones favorables à l'implantation d'éoliennes en Région Wallonne (Source : SPW)**

### ➤ Subventions UREBA

Les subventions « Rénovation énergétique des bâtiments » (UREBA) sont destinées à « *soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments* »<sup>50</sup>. Les organismes éligibles au programme de subventions sont les organismes publics et les organismes non commerciaux (écoles, hôpitaux, piscines, autres organismes rencontrant certaines conditions).

Le montant des subventions s'élève à 30 % des coûts éligibles (35 % si la politique de gestion énergétique du demandeur est appliquée depuis au moins deux ans), pour autant que ces coûts soient de minimum 2.500 €.

### ➤ Pollec 3

Pollec 3 est la 3<sup>ème</sup> campagne Pollec qui a pour objectif de « *soutenir les communes et structures supra-communales à élaborer un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat dans le cadre de la Convention des Maires* »<sup>51</sup>. La Convention des Maires est « *le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leur territoire à l'horizon 2030* ».

Cette campagne Pollec est soutenue depuis 2012 par la Région wallonne. Elle est coordonnée par l'asbl « APERe » et appuyée par l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat) et l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

La commune de Philippeville a signé la Convention des Maires en 2018 et s'est ainsi engagée à mettre au point un plan d'action d'énergie durable. Entretemps, un dossier a été déposé par le BEP et a été sélectionné de sorte que Philippeville peut désormais élaborer son Plan d'Actions.

### ➤ Biométhanisation

<sup>50</sup> Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017

<sup>51</sup> Source : SPW-DGO4, site internet, consultation en ligne le 31/07/2017



En 2006, l'asbl « La Surizée », basée à Surice, a lancé une centrale de biométhanisation destinée à couvrir les besoins de tout le village. Ce projet pilote de la Région wallonne a été financé à ses débuts par le Ministère de l'Énergie (80 %) et par l'Union Européenne, à raison de 800.000 €. Le projet est géré en partenariat avec un exploitant agricole, qui en gère l'exploitation sur ses propres terrains.

La centrale réutilise les sous-produits agricoles locaux afin de générer l'équivalent de la consommation électrique du village, via une réinjection dans le réseau de distribution. Elle permet aussi de chauffer 10 maisons et 9 appartements en hiver.

## 9.2 EAUX USEES

### 9.2.1 PASH, réseau d'égouttage et d'assainissement

Dans le contexte de révision des Plans Communaux Généraux d'Égouttage et d'élaboration des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH), deux PASH concernent la ville de Philippeville : le PASH « Meuse amont et Oise » et le PASH « Sambre ».

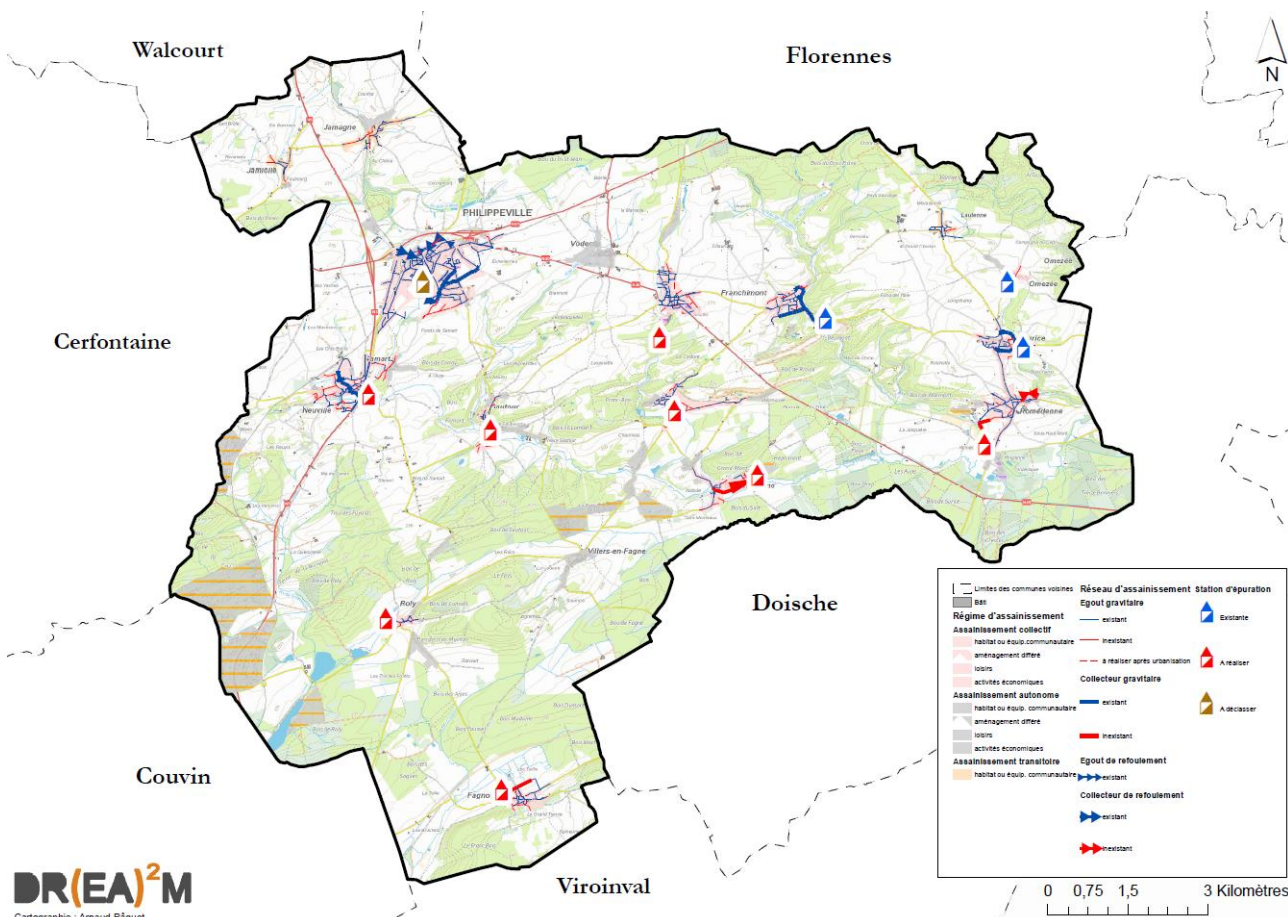


Figure 134 : PASH – Philippeville (Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### ➤ PASH « Meuse amont et Oise »

Le PASH a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 29/06/2006.

Les agglomérations concernées par ce PASH sont celles de Jamiolle et Jamagne à l'extrême Nord-Ouest du territoire. Le Nord de la ville de Philippeville est également concerné, compte tenu de la position de la ville sur la ligne de crête séparant les deux bassins versants.

Jamiolle et Jamagne sont essentiellement concernées par un régime d'assainissement transitoire, c'est-à-dire en attente de statut. Un périmètre en régime d'assainissement autonome est également rattaché à chacune de ces agglomérations : le Sud du village de Jamiolle (le reste de la zone d'habitat à caractère rural) et le Nord du village de Jamagne (le reste de la zone d'habitat à caractère rural).

La partie Nord de la ville de Philippeville est concernée par un régime d'assainissement collectif actuellement relié à la STEP « Philippeville » (2.700 EH). Il s'agit donc d'un égouttage prioritaire, puisque le nombre d'EH est supérieur à 2.000 EH. Cette STEP étant à déclasser, l'égouttage concerné sera rattaché à la future STEP d'Hermeton (3.850 EH).

Quelques zones en régime d'assainissement autonome sont également présentes.

Aucune STEP n'existe ou n'est prévue sur le territoire de Philippeville concerné par le PASH « Meuse amont et Oise ».

➤ **PASH « Sambre »**

Le PASH a été approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 10/11/2005 et a fait l'objet d'une révision en 2013.

La quasi-totalité des noyaux villageois sont concernés par des régimes d'assainissement collectif ; seuls Vodecée et Villers-en-Fagne n'en bénéficient pas et sont en régime d'assainissement autonome. Les trois STEP de l'entité sont situées au sein de ce PASH :

- ✓ STEP de Franchimont (270 EH) : elle se situe au Sud-Est de Franchimont, le long des carrières ;
- ✓ STEP de Surice (720 EH) : elle se situe à l'Est de Surice, le long du chemin de Blanchamps ;
- ✓ STEP d'Omezée (140 EH) : elle se situe au Sud d'Omezée, le long de la rue d'Omezée.

Les 8 autres STEP prévues sur le territoire de l'entité concerné par ce PASH sont les suivantes :

- ✓ STEP d'Hermeton (3.850 EH) : elle se situera à Neuville, le long de la rue de Croly ;
- ✓ STEP de Sautour (250 EH) : elle se situera au Sud de Surice, entre la rue Pont de Pierres et la rue des Trys ;
- ✓ STEP de Merlemont (300 EH) : elle se situera au Sud de Merlemont, le long de la rue du Pont ;
- ✓ STEP de Villers-le-Gambon (600 EH) : elle se situera entre Villers-le-Gambon et Merlemont, le long de la rue du Moulignat ;
- ✓ STEP de Roly (150 EH) : elle se situera à l'Ouest de Roly, au-delà de la rue du Moulin de Roly ;
- ✓ STEP de Fagnolle (250 EH) : elle se situera à l'Ouest de Fagnolle, entre la rue du Quairiat et la rue de la Fagne ;
- ✓ STEP de Sart-en-Fagne (250 EH) : elle se situera à l'Est de Sart-en-Fagne, au-delà de la rue du Breu et le long du ruisseau ;
- ✓ STEP de Romedenne (650 EH) : elle se situera au Sud de Romedenne, entre le ruisseau et la rue Grande.

Un grand nombre de collecteurs devront être aménagés pour permettre l'acheminement des eaux usées vers ces nouvelles STEP.

Un très grand nombre de zones sont concernées par le régime d'assainissement autonome (une quarantaine). Elles se répartissent un peu partout sur le territoire mais à proximité des noyaux bâtis.

## 9.3 GESTION DES DECHETS

### 9.3.1 Déchets ménagers

Depuis 2000, la production de déchets ménagers est très variable. Elle a longtemps stagné autour de 550 kg par habitant avant d'enfin passer sous les 500 kg (485,55 kg en 2013). Cela représente une réduction de 13,30 % en près de 15 ans.

Au sein des déchets ménagers, on fait notamment la distinction des ordures ménagères brutes (OMB). De 70 kg en 2000, on est passé à 114 kg en 2007 avant d'observer une stabilisation autour des 100 kg (100,47 kg en 2013). Il s'agit là par contre d'une augmentation de 43,53 % en près de 15 ans.

La production de verre n'a pas changé depuis 2000 (301 tonnes pour l'ensemble du territoire), malgré de légères fluctuations durant les années 2000. La production de PMC n'a elle fait qu'évoluer, passant de 125 tonnes en 2000 à 172 tonnes en 2013 (+ 37,6 %).

Enfin, la production de papiers/cartons, après avoir chuté durant les années 2000, est repartie à la hausse, passant de 400 tonnes en 2000 à 487 tonnes en 2013, soit une augmentation de 21,75 %.

Dans le tableau ci-dessous, le terme « UVE » désigne l'Unité de Valorisation Energétique. Le terme « Mise en CET » désigne la mise en Centre d'Enfouissement Technique. Le pourcentage associé désigne la part de déchets valorisée via chaque technique.

Année 2013	Moyenne en Région wallonne Kg/hab.an	Moyenne dans votre commune Kg/hab.an	Quel est le service de collecte et de traitement ?
OMB	148,31	100,47	Collectes en porte-à-porte - UVE <sup>2</sup> 100,00%
Déchets organiques	12,60	23,56	Collectes en porte-à-porte - Biométhanisation & Compostage 100,00%
Déchets verts	62,86	61,66 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs - Compostage 100,00%
Encombrants	43,35	34,62	Collectes en porte-à-porte ou apports volontaires aux parcs à conteneurs - UVE 68,93 % - Valorisation <sup>4</sup> 7,36 % - Mise en CET 23,72 %
Déchets inertes	95,23	104,27 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs - Valorisation 100 %
Bois	30,08	35,10 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs - UVE 100,00%
Papiers/cartons	54,01	53,66	Collectes en porte-à-porte ou apports volontaires aux parcs à conteneurs - Valorisation 100,00%
Verres	29,53	33,19	Apports volontaires aux bulles à verre ou aux parcs à conteneurs - Valorisation 100,00%
PMC	15,91	18,93	Collectes en porte-à-porte ou apports volontaires aux parcs à conteneurs - UVE 15,16 % - Valorisation 84,84 %
Métaux	6,38	6,71 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs - Valorisation 100,00%
DEEE <sup>5</sup>	6,11	6,90 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs - Valorisation 100,00%
Autres <sup>6</sup>	8,65	6,48 <sup>3</sup>	Apports volontaires aux parcs à conteneurs
Total	513,02	485,55	UVE 27,80 % - Recyclage & Valorisation 70,60 % - Mise en CET 1,60 %

**Figure 135 : Production de déchets des ménages et gestion**  
(Source : Administration communale)



### 9.3.2 Récolte et traitement des déchets

Depuis 1997, la commune est partenaire de « Fost plus », une association de producteurs d'emballages.

Depuis 2000, la collecte des ordures ménagères brutes (OMB) est organisée à Philippeville via des conteneurs munis d'une puce électronique d'identification permettant l'identification et le pesage automatique du contenu. La taxation est assurée par ce biais (conteneurs de 3 capacités différentes pour les déchets ménagers domestiques) et la collecte est facilitée. Ce type de collecte est relativement rare en zone rurale.

Le ramassage des déchets ménagers est assuré par le BEP Environnement. Ce ramassage a lieu une fois par semaine le lundi. Le ramassage des PMC et papiers/cartons se fait lui une fois toutes les deux semaines le mardi. Tout le territoire est concerné le même jour par le ramassage. Les déchets organiques aussi ramassés, de même que les encombrants ; ces derniers sont ramassés deux fois par an mais deux zones sont distinguées pour ce ramassage.

Une enquête sur le coût-vérité de la gestion des déchets ménagers est effectuée annuellement, à la demande de la Région wallonne et de l'Office wallon des déchets. Le calcul du taux de couverture du coût-vérité représente l'application du principe de pollueur-payeur : à l'échelle de la Ville, il s'agit du rapport entre les recettes (obtenues par la Ville via les contribuables) et les dépenses (générées par la Ville). Depuis 2012, ce taux doit osciller entre 95 et 110 %.

Selon le SPW, le taux de couverture réel à Philippeville était de 115 % en 2014 (taux prévisionnel de 104 %), ce qui implique que le contribuable paie globalement plus cher qu'il ne devrait. La même année, une levée revenait à 1,75 € pour le contribuable.

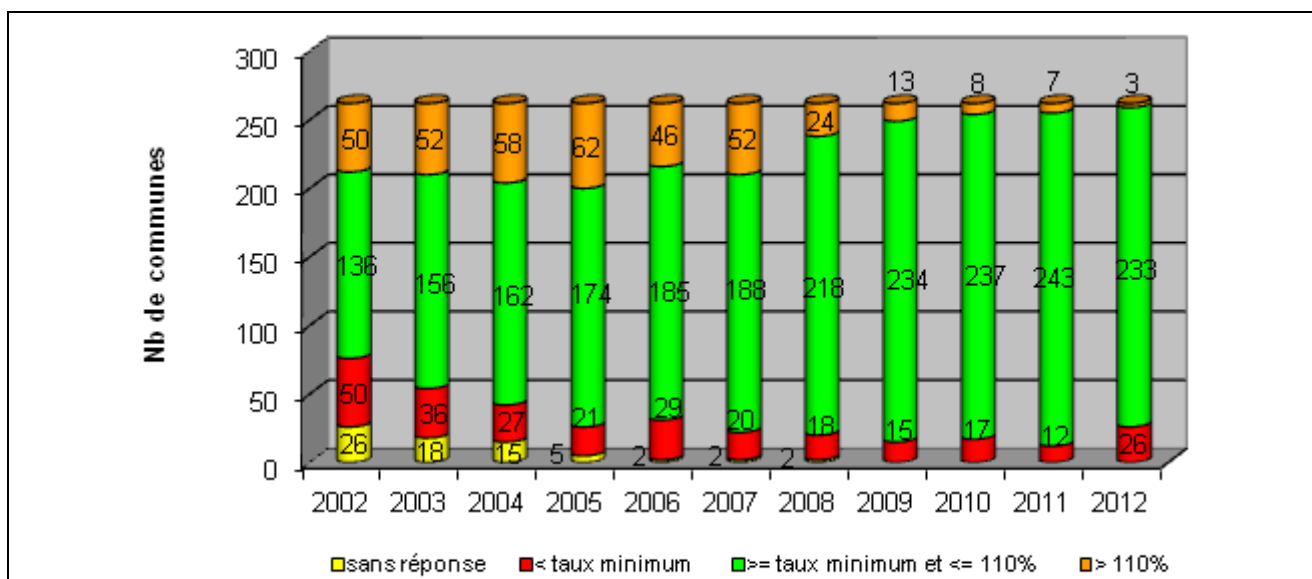


Figure 136 : Evolution du coût-vérité et du nombre de communes le respectant (Source : SPW)

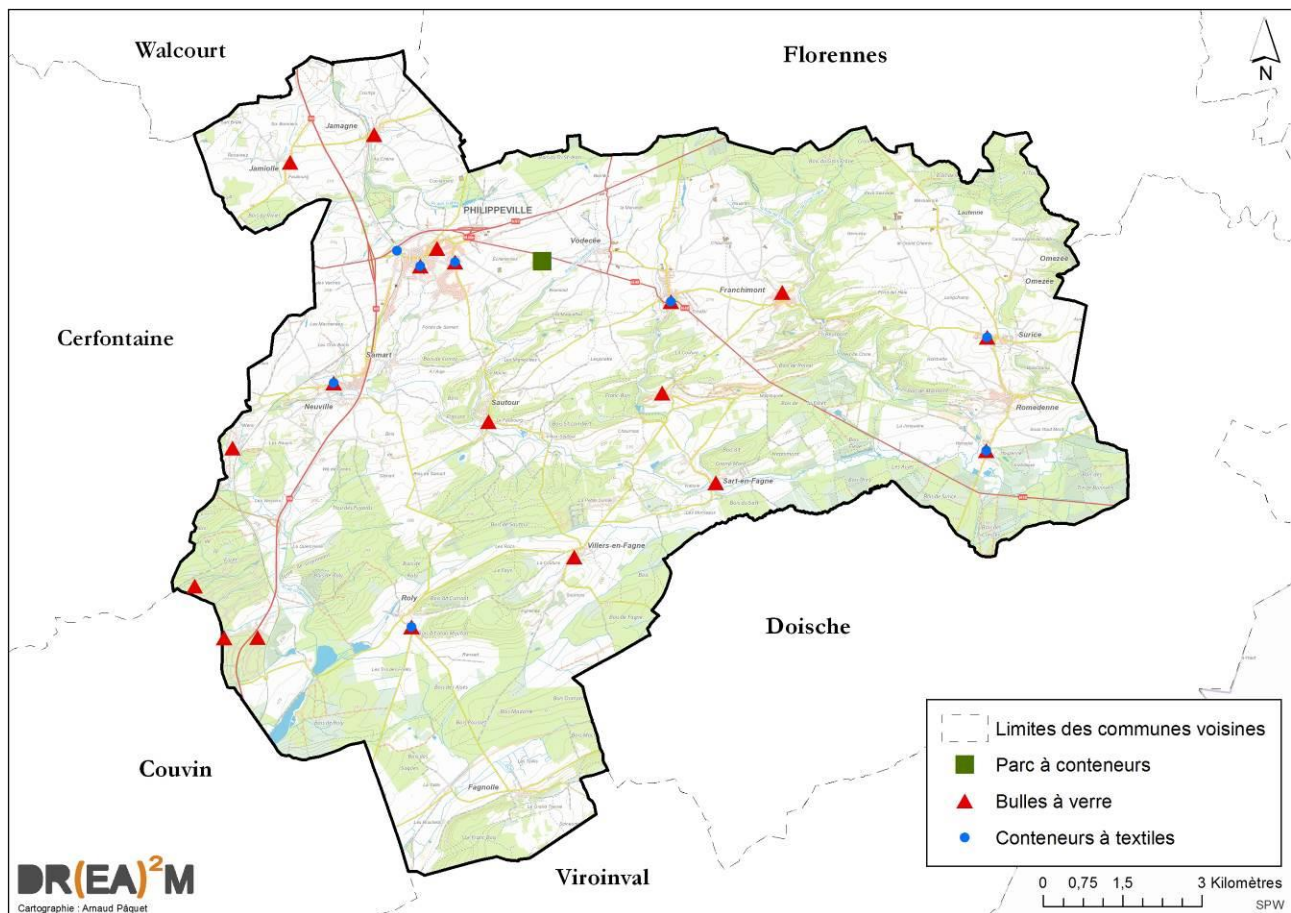
A l'époque du 1<sup>er</sup> PCDR, le parc à conteneurs de Vodecée existait déjà dans la rue de Merlemont, le long de la N40. Le parc est géré par le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP Environnement). L'accès au parc se fait sous présentation de la carte d'identité électronique. Depuis 2000, un site de démonstration de compostage à domicile est installé sur le site.

Le verre est récupéré au moyen de « bulles » (blanches pour le verre transparent et vertes pour le verre coloré), réparties sur une vingtaine de sites au sein de l'entité. 19 sites sont prévus ainsi que le parc à conteneurs, où il est également possible de se débarrasser du verre. Hormis Fagnolle, Omezée et Samart ne disposent pas de bulles à verre.

Des conteneurs à textile existent à Neuville, Philippeville (3), Villers-le-Gambon, Roly, Surice et Romedenne. Généralement, ils sont situés à proximité de bulles à verre. C'est l'ASBL « Terre » qui collecte les déchets textiles ménagers dans le but premier de les réutiliser ou de les recycler. Par déchets textiles usagés, il faut entendre les vêtements propres (textile et cuir), la maroquinerie

(chaussures, sacs, porte - feuilles), la literie, le linge de maison (rideaux, draperies, nappes, serviettes).

L'asbl Caritas International recueille également des vêtements, au moyen de ses propres conteneurs, ceux situés à Roly et Surice.



**Figure 137 : Parc à conteneurs, bulles à verre et conteneurs à textiles**  
(Sources : BEP, Asbl Terre, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

« Ré<sup>3</sup> Meubles » est un service qui a vu le jour en septembre 2014 à la suite d'une collaboration entre l'asbl Carrefour, le CPAS et le Plan de Cohésion Sociale. Des demandeurs d'emploi se forment en récupérant de vieux meubles, en les revalorisant et en les revendant. La collaboration avec le CPAS a pris fin en 2018, date à laquelle l'atelier mis gratuitement à disposition par le CPAS a été récupéré.

Un « Repair Café » est un service de réparation (d'électroménagers et de vêtements dans le cas de celui de Philippeville). L'un d'entre eux a ouvert en septembre 2017 à Jamiolle. Il est entièrement gratuit et permet d'effectuer des rencontres tout en modifiant nos habitudes de consommation, outre le fait pour le détenteur d'un objet de faire des économies. Il s'agit là aussi d'une initiative supportée par le Plan de Cohésion Sociale mais aussi par le PAC Dinant-Philippeville (Présence et Action Culturelle Dinant-Philippeville).

## 9.4 RISQUE NUCLEAIRE

### Documents

#### *Carte 6 : Contraintes et risques*

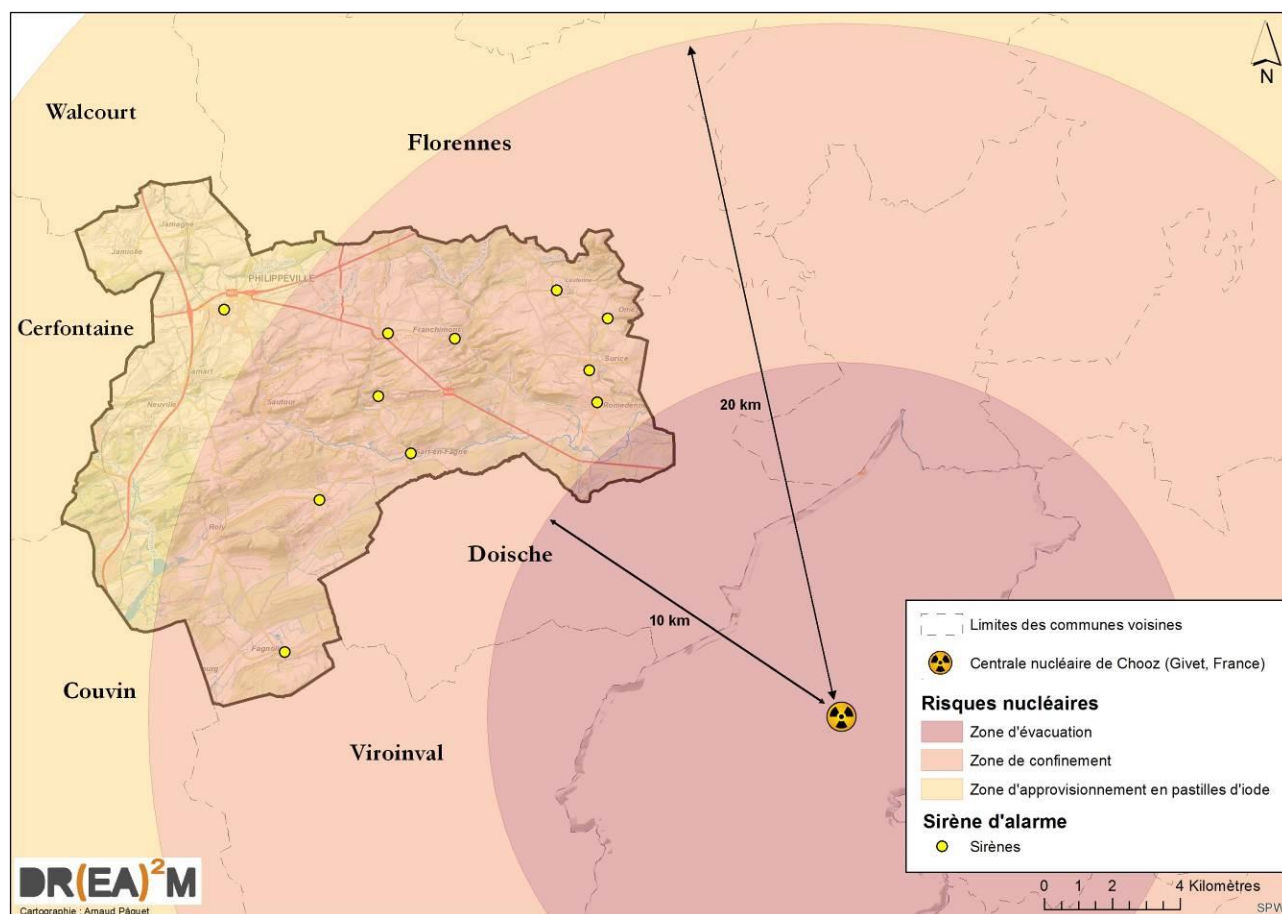
La commune se trouve dans la sphère d'influence des risques potentiels de la centrale nucléaire de Chooz. Des mesures préventives de sécurité et de protection de la population ont été prévues par l'Autorité fédérale : l'extrême Sud-Est se trouve dans la zone d'évacuation (moins de 10 km de la centrale) mais elle ne concerne aucune habitation. La zone de confinement (entre 10 et 20 km de la centrale) concerne le reste de la commune jusqu'aux villages de Vodecée, Sautour et Roly. Au-delà, à l'Ouest et au Nord-Ouest, le reste de la commune est entièrement situé dans la zone d'approvisionnement en pastilles d'iode (entre 20 et 30 km de la centrale).

Philippeville dispose de sirènes électroniques installées par la Protection civile depuis plusieurs années, afin d'alerter la population en cas d'incidents. Tous les premiers jeudis de chaque mois, un test de fonctionnement des sirènes est réalisé. Il s'agit d'un son strident répété plusieurs fois et suivi d'un message « Signal d'essai ».

11 sirènes, localisées à la figure suivante **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, sont actuellement présentes sur le territoire aux localisations suivantes<sup>52</sup> :

- ✓ Ecole communale de Fagnolle, rue du Bailly 12 ;
- ✓ Ecole communale de Franchimont, rue de Florennes 85 ;
- ✓ Ancienne école communale de Merlemont, rue Baron Nothomb 39 ;
- ✓ Institut St Feuillen d'Omezée, rue d'Omezée 22 ;
- ✓ Hôtel de Ville de Philippeville, Place d'Armes 12 ;
- ✓ Ecole communale de Romedenne, rue des Ecoles 3 ;
- ✓ Ancienne école communale de Sart-en-Fagne, rue Centrale 16 ;
- ✓ Ecole communale de Surice, rue des Fusillés 4 ;
- ✓ Ancienne école communale de Villers-en-Fagne, rue du Centre 2 ;
- ✓ Ecole communale de Villers-le-Gambon, rue des Bistons 16 ;
- ✓ Pylône de Lautenne, rue des Vieilles Fosses.

<sup>52</sup> Source : Administration communale, site internet, consultation le 31/07/2017



**Figure 138 : Localisation de la centrale de Chooz et des zones à risques concernant Philippeville**  
(Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Au sein de la zone de confinement, Vodecée, Sautour et Roly n'en disposent pas. Au sein de la zone d'approvisionnement en pastilles d'iode, Philippeville en dispose d'une tandis que Neuville, Smart, Jamiolle et Jamagne n'en disposent pas. Les domaines résidentiels n'en disposent pas non plus, ni au sein de la zone de confinement, ni au sein de la zone d'approvisionnement en pastilles d'iode.

La commune ne dispose d'aucune balise radiologique ; trois balises sont positionnées près de la frontière française (Treignes, Doische et Niverlée) et deux autres sont positionnées de part et d'autre de la commune de Philippeville (Dourbes et Florennes). Ces balises ont pour fonction de mesurer et contrôler la teneur en radioactivité de la zone.

Notons que la Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence.



## 9.5 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS

---

### ➤ Réseaux techniques

- ✓ *Electricité* : gestion par ORES, 5 lignes à haute tension traversent le territoire mais en évitant au maximum les zones habitées ;
- ✓ *Eau - Distribution* : gestion par l'INaSeP via une dizaine de captages. La plupart des domaines résidentiels du plan HP sont alimentés par des puits privés ;
- ✓ *Gaz naturel* : gestion par ORES mais réseau de transport de gaz naturel détenu par Fluxys et traversant le territoire du Nord au Sud, à l'Est de Philippeville. Seuls Philippeville, Vodecée et Villers-le-Gambon peuvent bénéficier de ce gaz ;
- ✓ *Télécommunications* : téléphonie et télédistribution gérées par Belgacom, téléphonie mobile gérée par Telenet, Orange Belgium et Proximus (11 antennes relais réparties sur le territoire, 2 autres antennes ont vu leur permis accordé) ;
- ✓ *Accès à Internet* : forte inégalité existante entre certaines parties du territoire (seuls Philippeville et Jamagne disposent d'une excellente desserte) mais les trois espaces publics numériques (dont deux sont mobiles) améliorent l'accessibilité à Internet ;
- ✓ *Qualité de l'air* : bonne qualité de l'air, absence d'activité néfaste sur le territoire ;
- ✓ *Energies renouvelables* : participation aux campagnes SOLTHERM et à l'asbl Locasol (énergie solaire), absence de parc éolien mais deux éoliennes du parc de Cerfontaine sont présentes à Philippeville (le potentiel restant est très réduit, limité à une ou deux éoliennes isolées entre Samart et Roly). Une centrale de biométhanisation est en fonction depuis 2006 à Surice (via l'asbl « La Surizée »). Dans le cadre de POLLEC III et de l'adhésion à la Convention des Maires en 2018, un PAECD est en cours d'élaboration à Philippeville, grâce au soutien du BEP.

### ➤ Eaux usées

- ✓ *Eau - Egouttage* : le territoire est concerné par deux Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique. Quatre stations d'épuration sont existantes, couvrant moins de 4.000 équivalents-habitants (EH) mais 8 autres stations d'épuration sont en projet, ce qui devrait accroître de près de 6.500 EH la couverture du réseau.

### ➤ Gestion des déchets

- ✓ *Déchets ménagers* : grande variabilité sur les 15 dernières années, mais globalement ± 485 kg de déchets ménagers annuels par habitant (550 kg en 2000) parmi lesquels ± 100 kg d'ordures ménagères brutes (en hausse depuis 2000 mais inférieur d'un tiers à la moyenne wallonne) ;
- ✓ *Récolte et traitement des déchets* : adhésion à « Fost plus » depuis 1997, utilisation de poubelles à puce et ramassage des déchets assuré par le BEP. Un parc à conteneurs est situé à Vodecée, des conteneurs à textiles et des bulles à verre sont répartis sur le territoire (trois villages n'en disposent pas). 115 % de taux de couverture du coût-vérité (supérieur à ce qui est recommandé) ;

Le Ré<sup>3</sup> Meubles et le Repair Café sont des services destinés à donner respectivement un second souffle aux meubles et aux électroménagers et vêtements.

➤ **Risque nucléaire**

- ✓ Le territoire est entièrement compris dans la sphère d'influence des risques potentiels de la centrale nucléaire de Chooz (F), dont une partie en zone d'évacuation (aucune habitation concernée), une partie en zone de confinement (12 villages concernés) et une autre en zone d'approvisionnement en pastilles d'iode (au-delà de Roly, Sautour et Vodecée) ;

11 sirènes d'alarme sont positionnées dans les villages du territoire, à l'exception de Sautour, Vodecée, Samart, Neuville, Roly, Jamagne, Jamiolle et des domaines résidentiels ;

La Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence.

## 9.6 ANALYSE AFOM – RESEAUX TECHNIQUES ET DECHETS

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une dizaine de captages géré par INSAEP présents sur le territoire</li> <li>✓ Participation aux campagnes SOLTHERM, UREBA et membre de l'asbl Locasol. Adhésion à la Convention des Maires en 2018 et participation à Pollec 3 pour élaborer un PAEDC. Présence d'une centrale de biométhanisation</li> <li>✓ Réduction du poids de déchets ménagers produits par habitant depuis 2000 (inférieur à la moyenne wallonne pour les OMB) → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets</li> <li>✓ Adhésion à « Fost plus » et utilisation de poubelles à puce → Contrôle accru du contenu des déchets et des quantités produites</li> <li>✓ Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire → Accessibilité accrue, y compris depuis les villages plus isolés</li> <li>✓ Plusieurs noyaux urbains bénéficiant du gaz de ville (Philippeville, Vodecée, Villers-le Gambon)</li> <li>✓ L'ensemble du territoire a accès au réseau Internet mais dispose d'une qualité variable en termes de débit (les espaces publics numériques constituent des alternatives)</li> <li>✓ Aucune habitation concernée par la zone d'évacuation autour de la centrale nucléaire de Chooz</li> <li>✓ Services de réparation de meubles, d'électroménagers et de vêtements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réseau de distribution de gaz naturel non développé sur tout le territoire</li> <li>✓ Moins de la moitié des habitants sont couverts par une station d'épuration → Manquements sur le plan sanitaire en matière de traitement des eaux usées</li> <li>✓ Trois villages ne disposent pas de bulles à verre → Impose aux habitants des villages concernés de parcourir une certaine distance pour se débarrasser de ces déchets</li> <li>✓ Taux de couverture du coût-vérité (déchets) supérieur aux recommandations → Le contribuable paie trop cher pour la gestion des déchets</li> <li>✓ Inégalité en termes d'accès au réseau GSM (mauvais réseau dans la partie Sud du territoire)</li> <li>✓ Importante inégalité en termes d'accès au réseau Internet entre les noyaux bâtis → fracture numérique</li> <li>✓ Toutes les zones habitées de l'entité ne sont pas équipées en sirènes d'alarme vis-à-vis du risque nucléaire (villages ou domaines résidentiels), y compris dans la zone de confinement. De plus, la Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence</li> <li>✓ Toutes les habitations ne sont pas reliées à l'eau de distribution (présence de puits privés, notamment dans les domaines résidentiels)</li> <li>✓ Faible potentiel restant en matière d'éolien, limité à une ou deux éoliennes entre Samart et Roly</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Projet de construction d'un nombre de stations d'épuration suffisant pour compenser les manquements actuels</li> <li>✓ Développement des énergies renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Risque de pollution et de diminution de la qualité des eaux de surfaces (en raison du manque de traitement des eaux usées)</li> <li>✓ Risque de renforcer le phénomène de fracture numérique</li> <li>✓ Risque nucléaire que présente la centrale nucléaire de Chooz</li> </ul>





## **CHAPITRE 10 : SERVICES A LA POPULATION**



## 10.1 SERVICES COMMUNAUX

### 10.1.1 Généralités

17 services communaux sont répertoriés sur le territoire :

- ✓ le Secrétariat ;
- ✓ le service de la Population ;
- ✓ le service de l'Etat civil ;
- ✓ le service de l'Urbanisme ;
- ✓ le service du Patrimoine ;
- ✓ le service des Taxes ;
- ✓ le service de la Comptabilité ;
- ✓ le service de l'Environnement ;
- ✓ le service de l'Enseignement ;
- ✓ le service du Personnel ;
- ✓ le service de la Prévention et Sécurité ;
- ✓ le service de la Planification d'urgence ;
- ✓ le service administratif des Travaux ;
- ✓ le service technique des Travaux ;
- ✓ le service du Plan de Cohésion Sociale (PCS) ;
- ✓ le service « Accueil Temps Libre » (ATL) ;
- ✓ l'antenne du plan « Habitat permanent » (HP).

Les services communaux sont centralisés au n°12 de la Place d'Armes, dans le centre de Philippeville. Un site internet reprend toutes les informations concernant la vie communale, politique et sociale, la culture, le sport, le tourisme, l'histoire, le patrimoine, etc.

Tous services confondus, la Ville de Philippeville comptait un effectif moyen de 98 personnes (80,20 ETP) sur l'année 2016.

### 10.1.2 Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

#### **CPAS de Philippeville**

Rue du Château d'Eau 30

5600 Philippeville

Le CPAS compte un président du Conseil de l'Action sociale (DE MARTIN André), une directrice générale (HOUTERS Claudine), une directrice financière (DUJEUX Christine), un chef de bureau, des conseillers (dont une conseillère en prévention), des assistantes sociales (dont une assistante sociale en chef) et des employés (maintenance, administration, gestion des services). En avril 2017, le CPAS employait 154 personnes, sans compter les 29 personnes en « Article 60 ».

Le Conseil de l'Action sociale regroupe le président et ses 8 conseillers. Le Bureau permanent regroupe le président et ses 2 conseillers. Le Comité spécial du service social regroupe le président et ses 5 conseillers.

Le CPAS met à disposition des logements (d'insertion, de transit, d'urgence et à loyer modéré), dispose d'une crèche, propose un service d'accueillantes d'enfants conventionnées, dispose d'une résidence type MRS (Maison de Repos et de Soins), propose des livraisons à domicile de repas chaud, des services d'aide-ménagères, un service de mobilité, un service énergie, un service des Initiatives Locales d'Accueil, un service d'insertion socio-professionnelle, des maisonnettes pour personnes âgées et un service de titres-services.

La majeure partie de ces services sont décrits dans les chapitres relatifs aux thématiques qu'ils traitent. Certains sont toutefois décrits ci-dessous, ainsi que les partenariats et conventions passés avec d'autres acteurs :

- ✓ Service d'insertion socio-professionnelle : géré par le CPAS et le PCS, il permet depuis 1992 la mise à l'emploi, le suivi des étudiants bénéficiaires du RIS et l'établissement des projets individualisés d'intégration sociale (utilisation de l'outil PEEPI Phil) ;
- ✓ Service d'aide-ménagères : géré par le CPAS, il est opérationnel depuis 1983. 9 aide-ménagères s'occupent de 75 clients ;
- ✓ Service de titres-services : géré par le CPAS, il est opérationnel depuis 2004. 20 aide-ménagères s'occupent de 200 clients ;
- ✓ La convention avec l'épicerie sociale de la Maison Croix-Rouge : cette épicerie est tenue par des bénévoles les mercredis après-midi. Le CPAS prend en charge 30% du prix d'achat des courses ;
- ✓ La convention avec l'asbl « Solidarité alimentaire Entre-Sambre-et-Meuse » : certains bénéficiaires du CPAS peuvent recevoir des colis alimentaires de la part de l'asbl, basée à Mariembourg.

Le budget du CPAS avoisine 10.000.000€ par an, dont ± 10 % provient de la Ville de Philippeville (le reste provient de différents subsides).

En termes de projets, une résidence-services devrait être construite en 2020, avec 17 appartements, en connexion directe avec la Résidence Vauban. Le CPAS a obtenu 60 % de subsides de la part de la Région wallonne pour sa réalisation.

### 10.1.3 Plan de Cohésion Sociale

#### *Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Philippeville*

Rue de Namur 1A

5600 Philippeville

Le Plan de prévention de proximité devient le Plan de Cohésion sociale depuis 2009. Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, il s'inscrit dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale et soutenir les communes qui y œuvrent sur leur territoire. Une équipe de 8 personnes y travaille (7,5 ETP) : un chef de projet, deux assistants sociaux, un éducateur, un administratif et trois travailleurs de rue / animateurs / moniteurs.

Le PCS s'efforce de promouvoir l'exercice des droits fondamentaux par le biais du développement social des quartiers et de la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large. Le PCS se décline en actions coordonnées au sein de 4 axes :

- ✓ Axe 1 : Accès à l'emploi et à la formation ;
- ✓ Axe 2 : Accès à un logement décent ;
- ✓ Axe 3 : Accès à la santé et au traitement des assuétudes ;
- ✓ Axe 4 : Retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le PCS est régi par les décrets du 06/11/08 et du 04/05/2017 ; dans son prochain plan (2019-2024), ses 4 axes de travail devront être déclinés en 27 thématiques. Théoriquement, le budget de 260.000€ qui est attribué au PCS provient de la Région wallonne (± 40 %), de la Ville de Philippeville (± 30 %), de subsides fédéraux et de subsides attribués aux projets (± 30 %). Dans les faits, la répartition se rapproche davantage de 75 % - 25 % entre la Région wallonne et la Ville de Philippeville.

Avec le soutien du PCS, de nombreux projets et actions peuvent être réalisés avec des partenaires tout aussi nombreux et variés. Un fascicule manuscrit détaille chacune de ces actions et chacun de ces projets, selon ses objectifs, les acteurs impliqués, les personnes ciblées et les actions réalisées. Parmi ces actions, citons :

- ✓ l'enquête de mobilité menée dans les domaines résidentiels ;
- ✓ le projet « Eté solidaire, je suis partenaire » ;
- ✓ la journée « Job étudiant » ;



- ✓ la permanence « Ecrivains publics » ;
- ✓ le groupe emploi de la plate-forme intersectorielle du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse ;
- ✓ la stratégie intercommunale Philippeville-Florennes de lutte contre l'illettrisme ;
- ✓ l'atelier « Questions logement » ;
- ✓ le CLAP « Citoyenneté et logement en Action à Philippeville » ;
- ✓ les défis « logement » ;
- ✓ Ré<sup>3</sup> Meubles ;
- ✓ la plate-forme santé Philippeville : groupes de travail « Accès à l'information et aux droits en matière de soins de santé » et « Alimentation » ;
- ✓ le point de contact Alcool-Drogues (PCAD) ;
- ✓ les actions « Réduction des risques en milieu festif » ;
- ✓ les activités de la « Quinzaine de la différence » ;
- ✓ l'appel à projets « Mon quartier bouge » ;
- ✓ le référent « Aînés », l'animation du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et le projet VADA (voir la description dans le chapitre consacré aux services au troisième âge) ;
- ✓ le référent jeunesse et l'animation du Conseil Consultatif Communal des Jeunes (CCCJ) ;
- ✓ l'accompagnement des comités des Maisons de village (lieux de rencontre, d'échanges et de partage au sein des quartiers ou villages, destinés à ce que les citoyens, petits et grands, apprennent à se connaître et se comprendre, au travers d'activités, afin d'améliorer le vivre-ensemble) ;
- ✓ les stages « Été jeunes » ;
- ✓ le soutien au projet Hestia (rompre la solitude des seniors à domicile) ;
- ✓ le projet PEEPI d'insertion socio-professionnelle (objectif de mise à l'emploi des personnes en « Article 60 ») ;
- ✓ la participation au groupe-emploi de la plateforme intersectorielle du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ce groupe a notamment créé Proesem, qui répertorie les services d'aides au parcours d'insertion) ;
- ✓ le point-relais infor-jeunes ;
- ✓ le Philibus (voir la description dans le chapitre consacré à la mobilité) ;
- ✓ le coaching mobilité individuel et collectif ;
- ✓ l'accompagnement individuel « Logement » ;
- ✓ le projet « Eco-Watcher » (cycle de formations aux économies d'énergie, à la gestion économique et saine de l'habitat) ;
- ✓ la permanence Handi-City ;
- ✓ la permanence décentralisée de l'asbl « Le répit » (drogues) ;
- ✓ la plateforme intercommunale concernant les violences intrafamiliales et la permanence décentralisée du service « Ca vaut pas le coup » ;
- ✓ le projet « Sport de quartier » ;
- ✓ le « Repair Café » ;
- ✓ l'organisation du Carrefour des Générations ;
- ✓ les activités de la « Quinzaine de la Différence » ;
- ✓ l'activité « Travail de rue ».

Plusieurs de ces services sont mis en œuvre par le CPAS, le PCS et l'asbl Carrefour.

La démarche HIAP « Health in all policies » a d'ores et déjà été lancée en avril 2018 par la Ville de Philippeville, avec le soutien du PCS et de la Province de Namur. Elle vise à prendre en considération les conséquences des décisions prises au niveau politique sur la santé et le bien-être de la population.

#### **10.1.4 Antenne du plan « Habitat Permanent » (HP)**

L'antenne sociale « Plan HP » permet un soutien pour les résidents concernés par le plan HP. Cette antenne assure un travail de terrain régulier dans les campings et domaines résidentiels (information, accompagnement, écoute) mais organise aussi des activités et formations. Les membres de l'antenne se servent du Mobi'phil pour aller à la rencontrer des résidents, une matinée par semaine.

#### **10.1.5 Service « Accueil Temps Libre » (ATL)**

Le service « Accueil Temps Libre » (ATL) est coordonné par le PCS. L'ATL s'occupe des garderies scolaires et extrascolaires et coordonne le Centre de Vacances de la Ville de Philippeville. Ce centre est une plaine communale qui accueille jusqu'à 130 enfants durant l'été à l'école d'Omezée mais aussi à Philippeville, encadrés par « Latitude Jeunes » et « Jeunesse et Santé Philippeville ». Les activités proposées aux enfants sont ludiques et créatives et leur permettent de développer leur imagination.

## 10.2 SERVICES DE SECURITE ET DE JUSTICE

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

### **10.2.1 Police locale**

**Zone de Police « Hermeton et Heure »** (Cerfontaine, Doische et Philippeville)

Rue de la Gendarmerie 7

5600 Philippeville

Tél. : 071/66.02.11 – Fax : 071/66.02.59

### **Poste de proximité de Philippeville**

Rue de la Gendarmerie 7

5600 Philippeville

Permanences du lundi au vendredi de 08h à 17h, samedi de 08h à 12h.

Tél. : 071/66.02.11 – Site internet : <http://www.policelocale.be/5315>

5 personnes y travaillent : un « responsable armes », un inspecteur de proximité pour la ville de Philippeville et trois inspecteurs de proximité pour les 16 villages restants.

### **10.2.2 Service incendie**

**Service Incendie Philippeville** : pompiers de Doische et de Philippeville

Officier – Chef de service : Sous-lieutenant MANSY Philippe.

Rue de la Gendarmerie 30

5600 Philippeville

Philippeville se situe dans la zone de secours DINAPHI (Dinant – Philippeville) qui couvre 22 communes, parmi lesquelles Philippeville. Elle regroupe 12 casernes, pour un total de 450 sapeurs-pompiers (90 % de volontaires). La caserne de Philippeville compte ± 40 pompiers.

### **10.2.3 Protection civile**

#### **Unité opérationnelle de Ghlin**

Chef d'unité : TUTS Nicolas

Chemin Bouteiller 1

7011 Ghlin

Philippeville est incluse au sein de l'unité opérationnelle de Ghlin, qui couvre tout le Hainaut mais aussi des communes de la province de Namur et du Brabant wallon. En 2019, cette unité aura disparu, à la suite d'une réforme du Ministère de l'Intérieur, réalisée en 2017.

## 10.3 SERVICES POSTAUX

### Documents

Carte 8 : Principaux services + lignes TEC

Il existe un bureau de poste et quatre services postaux sur le territoire de Philippeville.

Bureaux de poste	
<i>Bpost</i>	rue de Neuville 2a, 5600 Philippeville
Services postaux	
<i>Librairie des Halles</i>	rue de France 9, 5600 Philippeville
<i>Station essence Total</i>	rue de Namur 62, 5600 Philippeville
<i>Chez Valérie</i>	rue du Monument 6, 5600 Romedenne
<i>Librairie de la Barrière</i>	rue Grande 189, 5600 Romedenne

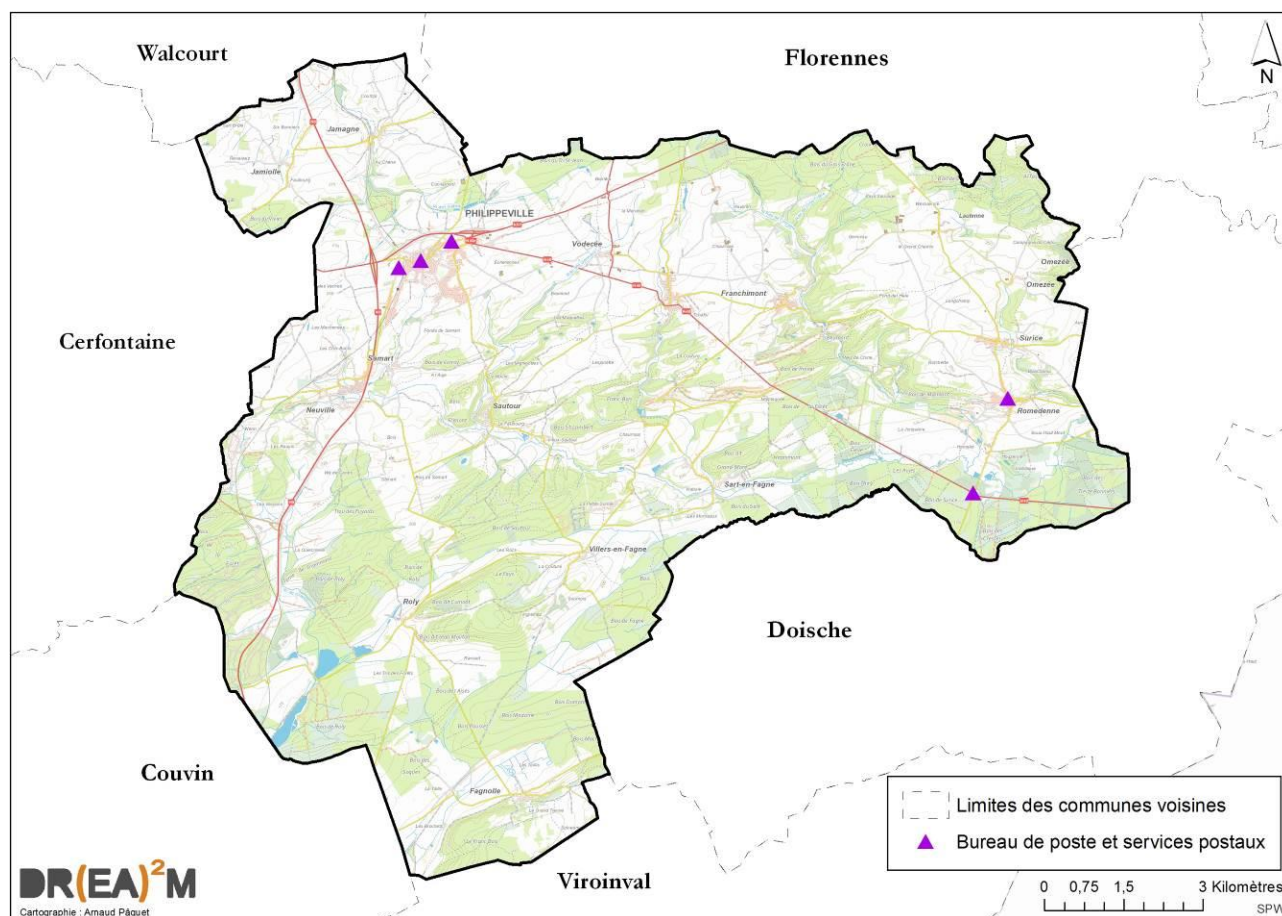


Figure 139 : Bureaux de poste et services postaux (Source : Administration communale, IGN –Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



## 10.4 SERVICES SOCIAUX

---

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

Philippeville est une commune particulièrement riche en offre de services sociaux. Ils sont tous localisés dans la ville de Philippeville.

### **10.4.1 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)**

Il a déjà été évoqué précédemment. Nous invitons le lecteur à se référer au chapitre correspondant.

### **10.4.2 Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS)**

Il a déjà été évoqué précédemment. Nous invitons le lecteur à se référer au chapitre correspondant.

### **10.4.3 L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)**

#### ***ALE de Philippeville***

Rue de Namur 1a

5600 Philippeville

La responsable de l'ALE de Philippeville est Madame DEMARTEAU Isabelle.

L'ALE poursuit plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- ✓ Favoriser la réinsertion des chômeurs de longue durée (minimum 2 ans pour les personnes âgées de plus de 45 ans, minimum 6 mois pour les personnes âgées de moins de 45 ans) ;
- ✓ Répondre aux besoins de la population en évitant la concurrence aux services préexistants ;
- ✓ Financer des initiatives locales pour l'emploi (via des formations, par exemple).

L'ALE propose aussi quelques services, de type peinture ou jardinage.

### **10.4.4 La Maison de l'emploi**

#### ***Maison de l'emploi du Forem***

Place d'Armes 16

5600 Philippeville

Cette Maison de l'emploi est accessible sans rendez-vous du lundi au vendredi. Une permanence téléphonique est également assurée.

Plusieurs activités sont actuellement réalisées par la Maison de l'emploi de Philippeville, parmi lesquelles :

- ✓ Formations au sujet des modalités à remplir à la fin des études ;

- ✓ Aide à la création et la mise en ligne du CV ;
- ✓ Aide à la création de lettres de motivation ;
- ✓ Aide à la recherche active d'emploi.

#### **10.4.5 Asbl Carrefour**

***Asbl Carrefour***

Place d'Armes 16

5600 Philippeville

Dans tout l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'asbl Carrefour se veut un centre de formation et de réinsertion socioprofessionnelle. Philippeville dispose de sa propre implantation sur son territoire, laquelle est également le siège social de l'asbl. D'autres implantations existent à Couvin, Chimay et Walcourt.

L'asbl est active depuis plus de 20 ans auprès des personnes sans emploi. Ces personnes font appel à l'asbl afin d'être préparées à des tests d'entrée à des formations qualifiantes ou même à un emploi.

L'asbl permet l'augmentation des compétences informatiques, mathématiques, linguistiques tout en assurant un suivi personnalisé. L'apprentissage du permis de conduire théorique fait aussi partie de leurs formations, en raison des problèmes de mobilité existant dans la région.

## 10.5 SERVICES SCOLAIRES

### Documents

Carte 8 : Principaux services + lignes TEC

#### 10.5.1 Enseignement fondamental

A l'époque du 1<sup>er</sup> PCDR, il n'y avait plus d'école communale à Jamiolle, Omezée, Philippeville, Samart, Villers-en-Fagne et Vodecée. Depuis, celles de Merlemont, Sart-en-Fagne et Roly ont aussi fermé leurs portes. Le nombre d'élèves est celui de l'année 2016-2017.

<b>Enseignement fondamental communal (maternel et primaire)</b>		
<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Adresse</b>
Ecole communale fondamentale	356	Chemin des Ecoliers, 3 5600 Villers-le-Gambon
Ecole communale fondamentale		Rue des Fusillés, 19 5600 Surice
Ecole communale fondamentale		Rue du Bailli, 12 5600 Fagnolle
Ecole communale fondamentale		Rue de Florennes, 85 5600 Franchimont
Ecole communale fondamentale		Place de Neuville, 11 5600 Neuville
Ecole communale fondamentale		Rue Postienne, 47 5600 Sautour
Ecole communale fondamentale		Rue d'Amérique, 9 5600 Jamagne
Ecole communale fondamentale		Rue des Ecoles, 3 5600 Romedenne
<b>Enseignement de la Communauté Française</b>		
<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Adresse</b>
Athénée Royal Jean Rostand	Information non communiquée	Avenue de Samart, 2b 5600 Philippeville
<b>Enseignement conventionnel et subventionné</b>		
<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Adresse</b>
Institut Notre-Dame	454	Rue de l'Eglise Saint-Philippe, 10a

		5600 Philippeville
Institut Abbé Jean-Baptiste Hermand (enseignement spécialisé)	45	Rue d'Omezée, 22 5600 Omezée

**Tableau 33 : Description des établissements scolaires de l'enseignement fondamental de Philippeville**  
(Source : Administration communale)

### 10.5.2 Enseignement non-fondamental

Certains des établissements ci-dessous ont déjà été évoqué dans le chapitre précédent mais comme ils possèdent une section destinée aux élèves du secondaire, ils se retrouvent également dans ce chapitre. Le nombre d'élèves est celui de l'année 2016-2017.

<b>Enseignement de la Communauté Française</b>		
<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Adresse</b>
Athénée Royal Jean Rostand	1.080	Avenue de Samart, 2b 5600 Philippeville
Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté française	166 (en 2015)	Rue de la Calamine, 32 5600 Philippeville
Institut d'enseignement et de promotion sociale de la Communauté française	1.035	Avenue de Samart, 2b 5600 Philippeville
<b>Enseignement conventionnel et subventionné</b>		
<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Adresse</b>
Institut Notre-Dame	906	Rue de l'Eglise Saint-Philippe, 10a 5600 Philippeville
Institut Notre-Dame (secondaire spécialisé)	143	Rue des Récollets, 1 5600 Philippeville

**Tableau 34 : Description des établissements scolaires de l'enseignement non-fondamental de Philippeville**  
(Source : Administration communale)

Un internat (Internat Anne Frank) est également présent à Philippeville ; celui-ci accueille aussi bien les enfants du secondaire que du primaire.

### 10.5.3 Enseignement supérieur

Les pôles universitaires (y compris l'enseignement supérieur de type « Haute Ecole ») sont relativement éloignés puisque les plus proches sont situés à Charleroi et à Namur.



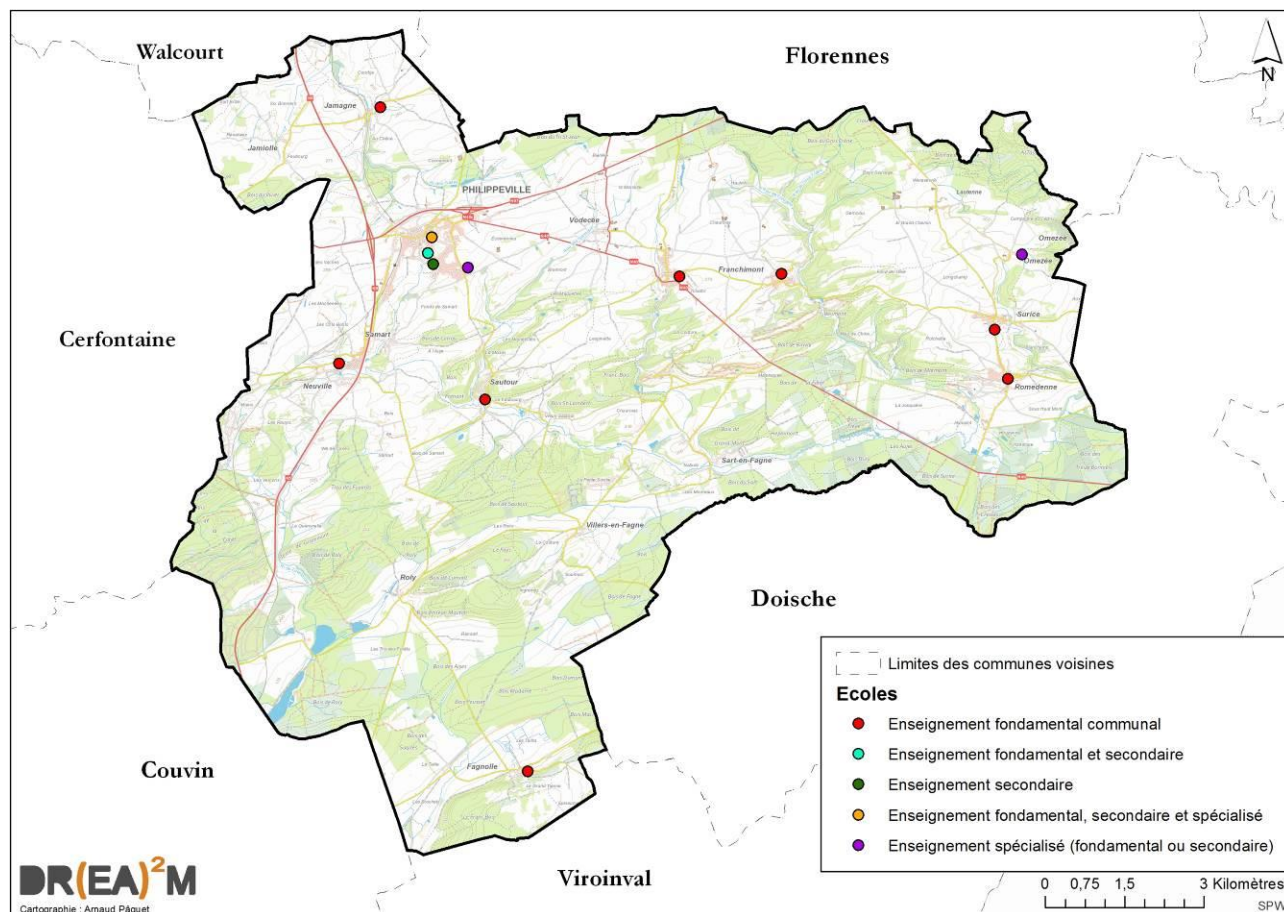


Figure 140 : Ecoles (Source : Administration communale, IGN - Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 10.5.4 Fréquentation scolaire

En matière d'éducation, Philippeville regroupe une quinzaine d'établissements scolaires. En 1997-1998, 2.470 élèves fréquentaient les écoles du territoire.

Année scolaire	Population communale	Elèves inscrits à Philippeville	Maternel (P-%)	Primaire (P-%)	Secondaire (P-%)
2010-2011	8.856	3.818	84,9	75,7	67,0
2011-2012	8.965	3.918	78,7	74,9	67,6
2012-2013	9.001	3.963	77,1	74,7	66,3
2013-2014	9.074	3.962	74,6	77,2	65,1
2014-2015	9.130	4.060	77,8	76,2	64,8
2015-2016	9.216	3.992	/	/	/

Tableau 35 : Répartition des élèves inscrits à Philippeville selon le cycle d'étude (maternel, primaire et secondaire), l'année scolaire et la part de ces élèves issus du territoire de Philippeville

(Source : IWEPS, Administration communale)

En près de 20 ans, le nombre d'élèves fréquentant les écoles de l'entité a donc cru de plus de 1.500 élèves (+ 61,6 %). Si on rapporte cette valeur à la population totale de la commune en 1997 et 2015 respectivement, on obtient 32 % et 43 %. Il y a donc eu une croissance du ratio de 11 %. Malgré le vieillissement des communes de la région, le nombre d'élèves est donc en augmentation par rapport au nombre d'habitants.

Selon l'IWEPS et pour l'année scolaire 2014-2015, la répartition des élèves dans les écoles du territoire était la suivante :

- ✓ 77,8 % des inscrits dans l'enseignement maternel étaient issus de Philippeville ;
- ✓ 76,2 % des inscrits dans l'enseignement primaire étaient issus de Philippeville ;
- ✓ 64,8 % des inscrits dans l'enseignement secondaire étaient issus de Philippeville.

En moyenne, près de 70 % des élèves fréquentant les écoles du territoire étaient donc issus de Philippeville.

Sur les 6 dernières années, la croissance brute des étudiants fréquentant une école du territoire a été identique à la croissance démographique. Proportionnellement par contre, la population a cru de 3 % tandis que la fréquentation scolaire a connu une croissance de 6 %.

L'évolution de la part d'élèves issus du territoire (selon la section d'enseignement) permet de constater que globalement, la Ville de Philippeville attire de plus en plus d'élèves issus d'autres communes, tout en continuant à accroître son potentiel d'accueil. L'accueil d'élèves extérieurs au territoire ne se fait donc pas au détriment des élèves philippevillois.

En 2015-2016, ils étaient 3.992, plus de la moitié étant inscrits dans l'enseignement secondaire. Ces données sont celles fournies par l'administration communale.

Le tableau ci-dessous est composé de données de l'IWEPS, lesquelles diffèrent de celles fournies par l'administration communale de Philippeville pour leurs propres écoles. Après analyse, il est probable que l'IWEPS ne référence pas les élèves issus de l'enseignement de promotion sociale ( $\pm 900$  élèves).

<b>2014-2015</b>	<b>Population</b>	<b>Maternelle</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Maternel (P-%)</b>	<b>Primaire (P-%)</b>	<b>Secondaire (P-%)</b>
Doische	2.927	88	160	93	68,6	60,6	14,0
Cerfontaine	4.832	116	192	0	50,5	43,7	0
Viroinval	5.795	192	299	0	79,1	71,8	0
<b>Philippeville</b>	<b>9.130</b>	<b>390</b>	<b>840</b>	<b>2.236</b>	<b>77,8</b>	<b>76,2</b>	<b>64,8</b>
Florennes	11.188	386	712	1.162	70,9	66,2	49,7
Couvin	13.958	533	1.042	1.436	89,9	82,7	66,3
Walcourt	18.319	596	942	153	69,9	56,8	3,4
<i>Arrondissement de Philippeville</i>	66.149	2.301	4.187	5.080	74,5	66,7	32,8
<i>Région wallonne</i>	3.576.325	145.323	262.337	301.992	78,7	74,0	43,1

**Tableau 36 : Elèves inscrits dans des écoles de l'entité et part résidant dans l'entité (Source : IWEPS)**

Les communes de Cerfontaine, Doische et Viroinval présentent un faible nombre d'élèves. Viroinval et Cerfontaine ne disposent d'ailleurs pas d'écoles secondaires. Doische et Walcourt ne peuvent accueillir que très peu d'élèves du secondaire. Les communes accueillant le plus d'élèves sont Couvin, Florennes et Philippeville ; parmi elles, Couvin est celle accueillant le plus grand nombre d'élèves de maternelle et de primaire alors que Philippeville en accueille davantage dans le secondaire.

En comparant les parts d'élèves fréquentant une école de leur propre commune, Philippeville n'est devancée que par Couvin, du point de vue des trois catégories évoquées. Viroinval dépasse également Philippeville au niveau de la part d'élèves de la maternelle. Ces valeurs peuvent s'expliquer par l'isolement de Couvin et de Viroinval (proximité avec la France).

Philippeville présente des valeurs supérieures à presque toutes les moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne.

En conclusion de ce tableau, Philippeville est l'entité tirant le mieux son épingle du jeu, au sein de l'arrondissement puisqu'elle concentre un tiers des élèves du territoire. Il est probable que, via sa position centrale au sein de l'arrondissement, Philippeville parvienne donc à capter autant les élèves de son territoire que les élèves des autres communes.

## 10.6 SERVICES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE

### Documents

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

Tous ces services sont localisés dans la ville de Philippeville.

### 10.6.1 L'accueil à l'enfance

En 2015, la capacité d'accueil totale en matière d'accueil préscolaire était de 79 places, toutes structures confondues (crèche, accueillantes, accueil subventionné ou non). Le taux de couverture était alors de 34,7 places/100 enfants en âge de fréquenter ce type de structure. C'est mieux que la moyenne wallonne (33,9) et de l'arrondissement (30,7).

Une seule crèche existe actuellement sur le territoire de Philippeville :

#### **Crèche « Les Philous »**

Rue Résidence Corbigny 9 a

5600 Philippeville

A l'origine, le CPAS a repris la gestion de la maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) et crèche, située au n° 14, boulevard des Fortifications (Philippeville). En 2014, elle a déménagé à son emplacement actuel, doublant sa capacité d'accueil maximale (36 enfants). La crèche est reconnue par l'O.N.E.

Le CPAS propose aussi un service d'accueillantes d'enfants conventionnées à domicile (service existant depuis 1981). Chaque accueillante peut accueillir 3 à 4 enfants à son domicile (elles étaient 8 accueillantes en mars 2018).

### 10.6.2 L'accueil extra-scolaire

#### **Latitudes J**

Boulevard des Fortifications 14

5600 Philippeville

Latitudes J (anciennement Ampli Junior) est un service d'accueil extrascolaire invitant les enfants à la détente, à la découverte et à la rencontre. Durant l'année, les enfants de 2,5 à 12 ans encadrés par des éducateurs participent à des activités, animations et ateliers récréatifs thématiques.

Tous les lieux d'accueils sont contrôlés et agréés par l'ONE.

La structure de Philippeville accueille les enfants et les encadre au sein de quatre équipes, en fonction de leur âge : les Petits Lutins, les Lutins, les Petits Aventuriers et les Aventuriers.

Ce service propose des ramassages scolaires dans les sections préscolaires et primaires de l'Athénée Royal Jean Rostand et de l'Institut Notre-Dame. Il propose également une aide aux devoirs limitée à 1h, trois jours de la semaine, ainsi qu'un accompagnement aux arrêts de bus.

Un service de baby-sitting est également mis en place, en journée comme en soirée, et assuré par des jeunes formés par la structure.

Enfin, des activités sont organisées durant les vacances scolaires d'été, réparties sur les deux mois de vacances (Centre de Vacances du service « Accueil Temps Libre »).

### **10.6.3 Jeunesse et Santé Philippeville**

#### ***Jeunesse et Santé Philippeville***

Rue de l'Arsenal 7

5600 Philippeville

Cette organisation de jeunesse est créée et soutenue par la Mutualité Chrétienne. Elle propose des activités pour enfants. Combinée aux régionales de Dinant, Namur et Tamines, elles forment l'antenne provinciale de la province de Namur.

### **10.6.4 I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants)**

#### ***I.M.A.J.E***

Boulevard des Fortifications 14

5600 Philippeville

L'I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) a été créée à l'initiative de la Province de Namur en octobre 1990 en partenariat avec le privé (Asbl) ou le public (CPAS et Communes).

I.M.A.J.E. a pour mission l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans des structures adaptées et spécialisées en fonction de la demande de chacun.

I.M.A.J.E. offre :

- ✓ des maisons communales d'accueil de l'enfance et crèches ;
- ✓ un service d'accueillantes conventionnées ;
- ✓ un service enfants malades ;
- ✓ un service d'accueil extrascolaire ;
- ✓ le service « écoute enfants » (103) ;
- ✓ le service « Le Lien » ;
- ✓ l'enjeu – MIIF ;
- ✓ FaMédia.

Ces différents services sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Province de Namur.

#### ➤ **Un service de garde d'enfants malades à domicile**

L'IMAJE propose un service de garde d'enfants malades à domicile. Ce service est destiné à tous les enfants de 0 à 12 ans domicilié sur la province de Namur. L'équipe est composée d'une quinzaine de puéricultrices expérimentées, habitant la province de Namur et d'une assistante sociale organisant l'encadrement de l'équipe.

#### ➤ **Le service "Le Lien"**

A côté des crèches et autres lieux d'accueil extrascolaire plus traditionnels que pilote l'intercommunale, le service « Le Lien » s'attache à une problématique particulière : les relations parfois difficiles entre les parents et leurs tout jeunes enfants.

La découverte d'un handicap chez un enfant, la situation de déprime post partum d'une mère, le jeune âge des parents, leur déficit mental... autant de situations qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la relation en construction entre le nourrisson et ses parents. La question de leur accompagnement s'est posée avec acuité au service de garde d'enfants malades de l'intercommunale namuroise, sollicité par le Centre hospitalier régional pour accompagner des parents et de jeunes nourrissons, de retour à la maison. En réponse, naît Le Lien courant février 1999. Une petite dizaine de puéricultrices compose le service, lesquelles se rendent aux domiciles des familles sur l'ensemble de la province de Namur.



### ➤ **Le Service Ecoute-Enfants (103)**

Le 103 est le numéro d'appel gratuit (de partout en Belgique) du Service Ecoute-Enfants de la Communauté française, depuis le 23 mars 1998. Ecoute-Enfant est à l'écoute des enfants et adolescents, 7 jours sur 7, de 9 heures à 24 heures.

### ➤ **L'Enjeu – MIIF (Mission d'Intervention Intensive en Famille)**

L'Enjeu – Mission d'Intervention Intensive en Famille est un projet pilote de la Communauté Française. La spécificité de ce projet est la prise en charge intensive et ambulatoire des familles en situation à haut risque de maltraitance ou en situation de négligence grave, potentielle ou avérée.

Ce service offre, sur mandat du conseiller ou du directeur de l'Aide à la Jeunesse ou du Tribunal de la Jeunesse, une aide socio-éducative régulière et globale pour les enfants de 0 à 6 ans en vue d'offrir :

- ✓ Une alternative aux placements malgré la situation de négligence ou de maltraitance ;
- ✓ Un relais lorsque les services de l'ONE, un service d'aide en milieu ouvert ou tout autre service ne sont pas ou plus en mesure d'apporter l'aide nécessaire ;
- ✓ Une prise en charge rapide, le cas échéant à la sortie de la maternité ou au terme d'un placement.

### ➤ **Service FAMEDIA – Service de médiation familiale**

Le "FAMEDIA" est un service de médiation familiale pluridisciplinaire (juriste, assistante sociale, psychologue). La médiation a pour but d'amener les familles à résoudre leurs conflits relationnels et juridiques dans des situations de séparation, de divorce, de conflits générationnels, ...

Le service reçoit en différents endroits de la Province de Namur (Couvin, Philippeville, Namur, ...). Il est agréé et peut intervenir sur mandat judiciaire. Le protocole d'accord peut être homologué par jugement.

#### **10.6.5 Consultations ONE**

##### ***ONE Philippeville***

Boulevard de l'Enseignement 1

5600 Philippeville

L'ONE organise régulièrement des consultations pour les nourrissons et enfants jusqu'à l'âge de six ans. Sur le territoire, un seul lieu de consultation est disponible.

#### **10.6.6 Journée « Place aux enfants »**

La Ville participe régulièrement à l'opération « Place aux enfants » proposée par les Provinces et la COCOF à toutes les Communes francophones. Cette journée est prévue chaque année le troisième samedi du mois d'octobre (16 octobre 2016).

Le comité organisateur est mis en place par le Centre culturel de Philippeville.

#### **10.6.7 Conseil Consultatif Communal des Jeunes**

12 jeunes composent ce conseil qui, à l'instar des membres du conseil des aînés, sont autorisés à soumettre leurs remarques et leurs suggestions au Collège Communal. L'aboutissement de la création de ce conseil est l'œuvre du Plan de Cohésion Sociale.

### **10.6.8 Ecole de devoirs**

Depuis septembre 2017, la Maison de la Laïcité organise une école de devoirs pour les enfants de 6 à 15 ans, appelée « Des Racines et des Ailes ». Trois séances hebdomadaires sont organisées à Philippeville, Boulevard de l'Enseignement 5.

## 10.7 SERVICES AU TROISIEME AGE

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

Tous ces services sont localisés dans la ville de Philippeville.

### **10.7.1 Centre d'Appels Téléphoniques Unique pour les Personnes Âgées en province de Namur**

#### **Centre d'Appels Téléphoniques Unique pour les Personnes Âgées en province de Namur (CATUPAN)**

Rue Martine Bourtonbourt 2

5000 Namur

A l'échelle de la province, le CATUPAN propose une écoute personnalisée et répond à de multiples demandes (sociales, loisirs, soins, autonomie, administratives, financières, juridiques).

### **10.7.2 Conseil consultatif communal des aînés**

#### ***Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)***

Personne de contact : Yannick Collinet (071/66.00.86 - yannick.collinet@gmail.com)

Rue de Namur 1a

5600 Philippeville

Depuis 2008, le CCCA a pour objectif d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par le Pouvoir Communal. Il est accessible à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans. En ce qui concerne la personne de contact, Mr Collinet (Plan de Cohésion Sociale) est le référent aînés de Philippeville ; il coordonne l'ensemble des actions répondant aux besoins des aînés.

### **10.7.3 Résidences**

En 2015, la capacité des résidences pour seniors à Philippeville était de 35 lits/1.000 personnes de plus de 60 ans. C'est peu, comparé à la moyenne wallonne (57) et même par rapport à la moyenne de l'arrondissement (42).

#### ***Résidence Vauban (CPAS)***

Personne de contact : Martine Doucet (071/66.05.30 - martine.doucet@publilink.be)

Rue Résidence Vauban 26

5600 Philippeville

Il s'agit d'une maison de repos (M.R.) et de soins (M.R.S.) d'une capacité de 80 lits, répartis entre les deux structures (26 lits en M.R. pour les personnes plus autonomes et 54 lits en M.R.S.). Des séjours permanents ou temporaires y sont tous deux possibles.

La résidence accueille les personnes autonomes, semi-valides ou dépendantes. Toutes les pathologies sont prises en charge, à l'exception des cas relevant de psychiatrie pure et des personnes en coma végétatif.

L'ouverture vers l'extérieur et les liens intergénérationnels se font au travers des stagiaires, des enfants de la crèche et des écoles.

***Maisonnets pour personnes âgées***

Contact : CPAS (071/66.06.48)

Rue Résidence Vauban et rue Résidence Corbigny

5600 Philippeville

51 maisonnettes de plain-pied, gérées par le CPAS, peuvent être louées par des personnes de plus de 60 ans, isolées ou en couple (en 2018, 80 % sont occupées par des personnes isolées). 25 ont été construites en 1989 (rue Résidence Vauban), 25 ont été construites en 2002 (rue Résidence Corbigny) et il existe également un appartement.

**10.7.4 Les clubs de seniors**

***Asbl « Espace Seniors »***

Contact : Service social Solidaris (081/77.75.06)

Rue de France 35

5600 Philippeville

Cette asbl est liée au réseau Solidaris. Il s'agit d'un lieu d'échange et de formation destiné aux personnes de plus de 55 ans. Un grand nombre d'activités y sont organisées, aussi bien sportives (Qi Gong, gym douce, self-défense), récréatives (jeux), manuelles (couture) que liées à des séjours d'un jour ou plus.

***ENEO Philippeville***

Contact : ENEO (071/66.06.75 – eneo.philippeville@mc.be)

Rue de l'Arsenal 7

5600 Philippeville

ENEO est un mouvement d'aînés regroupant ± 40.000 membres organisés autour de 14 régionales, dont celle de Philippeville. Le but de ce mouvement est de faciliter l'insertion des personnes âgées au niveau social, culturel, économique et politique, en veillant à leur bien-être et à la défense de leurs droits.

ENEO dispense notamment des cours d'anglais tous les mardis.

**10.7.5 Activités réservées aux seniors**

***Aquagym***

Contact : Comité local des FPS (0486/02.65.64)

Piscine communale, avenue des Sports

5600 Philippeville



**Le soleil volant (badminton)**

Contact : Daniel Charlier (071/68.86.56)

Hall omnisport, rue de la gendarmerie

5600 Philippeville

Du football en salle est spécifiquement destiné aux seniors, de même que différents types de gymnastique (douce et « prévention des chutes »), du Net volley et du self-défense.

Des parties de cartes sont organisées régulièrement (une fois par semaine ou toutes les deux semaines) dans les villages de Jamiolle, Neuville et Romedenne. Les seniors peuvent aussi s'adonner au Scrabble à Villers-le-Gambon ou à Franchimont, une fois par semaine.

**10.7.6 Repas**

Depuis 1985, le CPAS propose des livraisons à domicile de repas chauds aux plus de 60 ans (également à d'autres personnes, de manière occasionnelle et moyennant une justification médicale). Une centaine de repas sont livrés chaque jour.

Le restaurant du CARP est accessible à tous, y compris aux seniors.

**10.7.7 Cours et formations**

« Papys et Mamys branchés » est un autre cours d'informatique dispensé une fois toutes les deux semaines par les élèves de l'école communale de Villers-le-Gambon aux personnes âgées.

Toujours à destination des seniors, la formation « Seniors @ vos claviers » leur permettent un apprentissage en une semaine des particularités d'un ordinateur, d'Internet et du Web.

**10.7.8 Divers****Dispositif « Avec nos Aînés » (ANA)**

Rue Martine Bourtonbourt 2

5000 Namur

En matière de santé mentale, le Service de la Province de Namur met en place le dispositif ANA, qui consiste à organiser des rencontres chez les bénéficiaires afin d'offrir rapidement des solutions adaptées à leurs problèmes.

En partenariat avec la Province de Namur, Philippeville s'est aussi lancée dans la dynamique VADA (Villes Amies Des Aînés). Il s'agit d'un soutien aux communes dans la mise en place d'une politique en faveur des aînés, qui se veut conforme aux recommandations de l'OMS.

Notons que les personnes âgées incontinentes ayant recours à des langes jetables ont droit à une réduction du prix au kilo de leurs déchets, passant de 0,16 à 0,08€/kg.

## 10.8 SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPEES

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

### 10.8.1 Les structures

#### **ALTEO asbl**

Rue de l'Arsenal 7/1

5600 Philippeville

Il s'agit d'une structure créée en 1961 afin d'offrir aux personnes malades et handicapées les moyens de prendre elles-mêmes leur destinée en main. Elle offre un accompagnement pour les personnes handicapées ou malades. Son objectif est leur inclusion grâce au sport (dont la natation et l'aquagym), la défense de leurs droits et intérêts, l'entraide de proximité, l'accompagnement ou encore le transport.

Les personnes ciblées sont majeures et peuvent présenter tout type de handicap.

#### **ASPH – Association Socialiste de la Personne Handicapée (Dinant – Philippeville)**

Rue de France 35

5600 Philippeville

L'ASPH défend les personnes en situation de handicap, de maladie grave et invalidante, quel que soit leur âge ou leur appartenance philosophique. L'ASPH agit concrètement pour faire valoir leurs droits : lobby politique, lutte contre toutes discriminations et interprétations pénalisantes, campagnes de sensibilisation, accompagnement de la personne et/ou son entourage dans les domaines spécifiques au handicap.

#### **AWIPH – Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées**

« **Dinant-Philippeville** »

Rue Léopold 3/1er étage

5500 Dinant

L'AWIPH est un organisme public créé par le décret du Conseil Régional wallon du 6 avril 1995. Elle est chargée de mener à bien la politique wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées. Elle propose des aides à l'emploi et à la formation et des interventions financières dans l'acquisition ou l'équipement de matériel spécifique qui favorise l'autonomie au quotidien.

L'AWIPH agréée et subventionne des services (répartis à travers toute la Région wallonne) qui accueillent, hébergent, emploient, forment, conseillent et accompagnent les personnes handicapées.

**Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel (C.A.R.P.)**

Rue de la Gendarmerie 38

5600 Philippeville

Lié à l'AWIPH sur le territoire de Philippeville, le C.A.R.P. est une Entreprise de Travail Adapté (ETA) active dans les domaines de l'imprimerie, la fabrication métallique et électrique, l'agriculture, la restauration, l'hôtellerie, le conditionnement et la manutention.

**Handi Medi Bus**

Boulevard du Centenaire 35

5600 Philippeville

Il s'agit d'une structure d'assistance à la mobilité pour les déplacements médicaux, professionnels, privés et familiaux, via un service de minibus adapté aux personnes handicapées.

**Handicontact**

Place d'Armes 12

5600 Philippeville

Le projet Handicontact est un concept de proximité qui vise à informer et à orienter les personnes handicapées ainsi que leurs proches. Il aiguille les bénéficiaires vers tous les services aptes à répondre à leurs besoins. La structure est basée dans le même bâtiment que l'administration communale.

**Le Pouly**

Rue Willy Squélard 9

5600 Jamagne

Il s'agit d'un service d'accueil de jour pour des personnes handicapées atteintes de déficience mentale et pouvant présenter des troubles associés de la vue, l'ouïe ou de la parole. La structure propose des activités visant à développer l'autonomie, la motricité, la connaissance et l'intégration dans le village, tout en valorisant leurs compétences propres.

Les activités proposées sont le jardinage, la cuisine, l'artisanat et l'expression verbale et écrite. Des services sont également fournis, tels que l'épicerie, un service de livraison à domicile, la rédaction d'un journal, des fêtes, des voyages, etc.

Les établissements suivants, déjà évoqués précédemment, sont spécialement destinés aux enfants atteints de handicap :

**Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté française**

Rue de la Calamine, 32

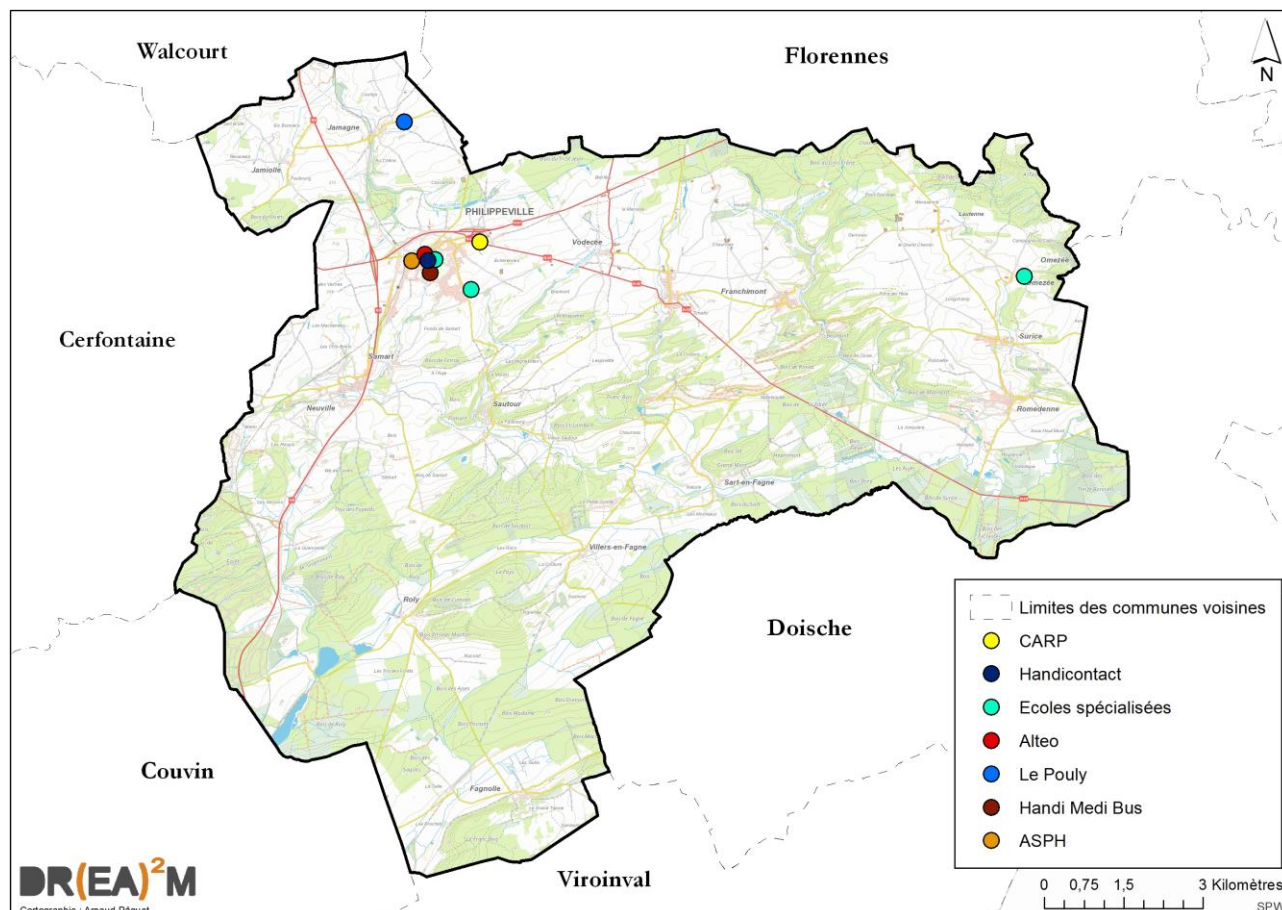
5600 Philippeville

**Institut Notre-Dame, section secondaire spécialisée (Philippeville)**

Rue des Récollets, 1  
5600 Philippeville

**Institut Abbé Jean-Baptiste Hermand**

Rue d'Omezée, 22  
5600 Omezée



**Figure 141 : Services aux personnes handicapées**  
(Source : Guide du Senior Philippevillain, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

**10.8.2 Les avantages sociaux et légaux**

En matière de handicap, il existe une allocation dite « Allocation d'aide à la personne âgée » ou APA, accordée aux personnes handicapées de plus de 65 ans par le SPF Sécurité Sociale (contact : 080/09.87.99 ou via le formulaire de contact sur le site « <http://handicap.belgium.be> »).

D'autres demandes liées aux avantages sociaux et fiscaux peuvent être faites via le PCS, la Mutualité chrétienne ou Solidaris.

Une permanence de l'assistante sociale de la « Vierge Noire » a lieu le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois. Il s'agit d'une cellule du SPF Sécurité Sociale attribuant des allocations aux personnes handicapées.



### **10.8.3 Label Handycity**

Ce label est attribué aux communes fournissant des efforts quotidiens pour l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées. Chaque commune s'engage à incorporer une dimension propre aux personnes handicapées dans les projets concernant la population.

Philippeville a acquis le label en 2012 et en 2018, ce dernier étant attribué tous les 6 ans en fin de mandature communale.

### **10.8.4 Cours et formations**

Les personnes handicapées peuvent participer aux cours et formations suivants :

- ✓ « Chouette jardin » partagé de la Maison de la Laïcité, ouvert aux personnes atteintes d'un déficit visuel ;
- ✓ Atelier théâtral de la Maison de la Laïcité, ouvert aux personnes atteintes d'un handicap physique et mental ;
- ✓ Cours « Sport pour tous » (multisports, cyclodanse, Kin-ball, badminton et athlétisme), adaptés aux personnes en situation de handicap et organisés au centre sportif de Philippeville.

## 10.9 HOPITAUX ET SERVICES DE SOINS

---

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

Selon le rapport de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), la situation sanitaire dans l'arrondissement était loin d'être la meilleure de Wallonie en 2005.

### ***Polyclinique de Philippeville***

Rue de France, 35

5600 Philippeville

La polyclinique est rattachée au CHU de Charleroi depuis 2012 et rassemble un grand nombre de spécialistes : cardiologie, chirurgie (réparatrice, vasculaire, etc.), dentisterie, dermatologie, gynécologie, orthopédie, psychiatrie, gastro-entérologie, ORL, pédicure, podologie, etc.

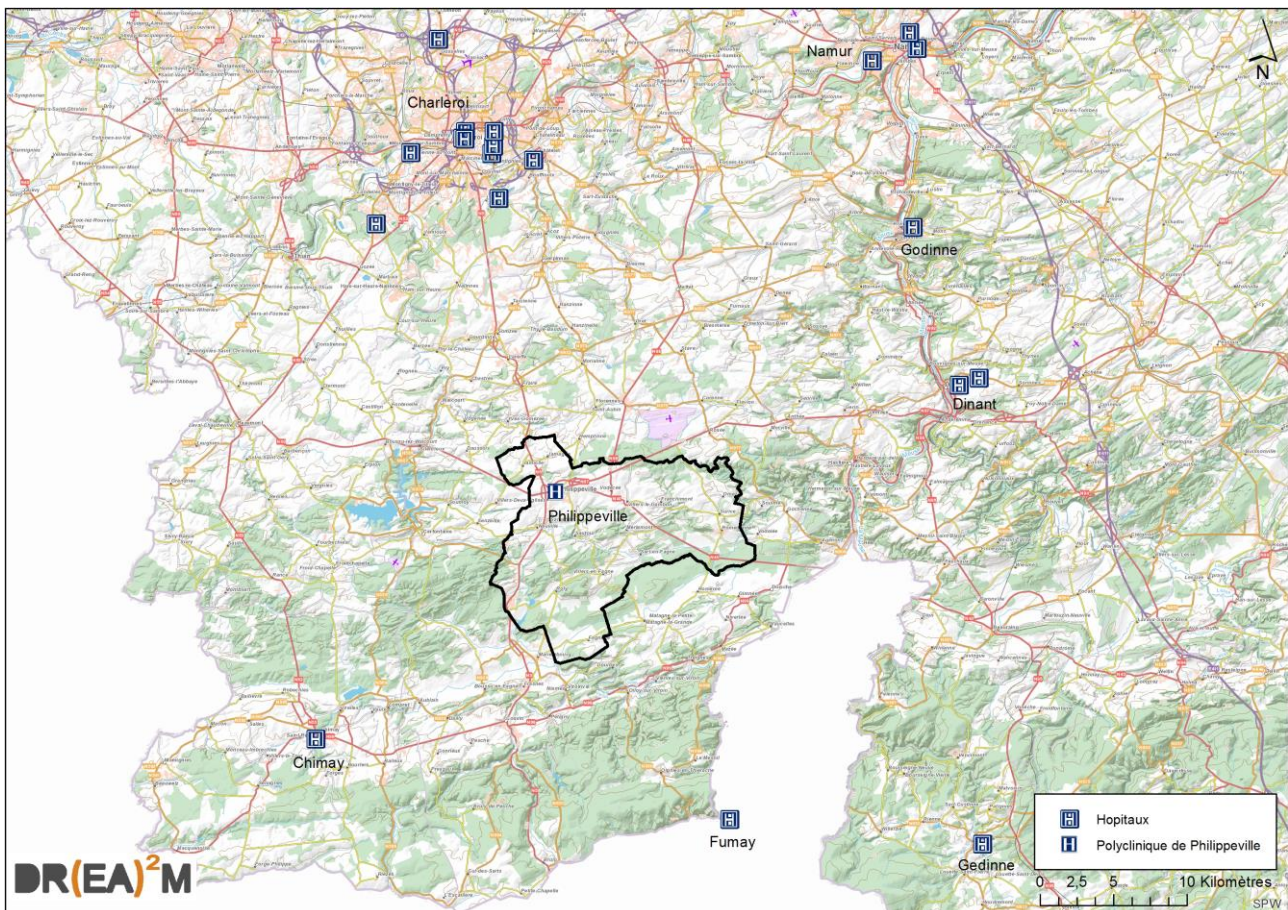
Les autres pôles hospitaliers gravitant autour de Philippeville sont ceux de Charleroi au Nord (répartis sur une dizaine de sites), de Godinne, Dinant et Namur au Nord-Est (6 sites), de Chimay au Sud-Ouest, de Fumay au Sud et de Gedinne au Sud-Est. Le Poste Incendie de Philippeville dispose d'un service d'ambulance pour les déplacements vers les hôpitaux.

### ***Croix-Rouge de Philippeville***

Boulevard de l'Enseignement, 1

5600 Philippeville

Les dons de sang y sont effectués une fois par mois. Il est aussi possible d'y louer du matériel et d'y disposer d'un service ambulance.



**Figure 142 : Polyclinique de Philippeville et hôpitaux périphériques**  
(Source : Google Maps, IGN – Carto : DR(EA)M<sup>2</sup>)

### **FASD - Fédération d'Aide et de Soins à Domicile**

Rue de France, 35  
5600 Philippeville

Il s'agit d'une structure à destination des personnes présentant un état de santé engendrant une perte d'autonomie (isolée, PMR), des personnes handicapées ou des seniors. Elle doit les aider dans les tâches de la vie quotidienne, les services de soin et doit également permettre des gardes à domicile.

A la même adresse, on retrouve la Centrale de Services à Domicile (CSD) du réseau Solidaris. CSD s'occupe également d'un service d'aides familiales, de télévigilance et offre divers types de services (petits travaux manuels). Enfin, FASD et CSD gèrent un service d'infirmiers à domicile.

### **Ambulance-Horizon**

Rue Grande, 125  
5600 Romedenne

La structure propose des solutions adaptées aux problèmes de transport de patients par voie terrestre, depuis 2011. Elle répond à la demande de nombreux médecins généralistes. L'équipe se compose de diplômés TMS (Transport Médico Sanitaire) et certains des ambulanciers sont brevetés en aide médicale d'urgence. Les interventions ne se limitent pas au territoire de Philippeville mais sont réalisables partout en Belgique, 24h/24, 7 jours/7.

**Association de Transport Médico-Sanitaire (ATMS)**

Route de Namur, 391  
5310 Warêt-la-Chaussée

L'ATMS propose des transports assis ou couchés pour les entrées et sorties de clinique.

La Croix-Rouge propose elle aussi un transport en ambulance pour les déplacements non urgents.

**Centre de planning familial du réseau Solidaris**

Rue de France, 35  
5600 Philippeville

**Centre wallon de prévention du suicide « Un pass dans l'impasse »**

Rue de France, 35  
5600 Philippeville

Ces deux structures proposent des solutions, de même qu'un psychologue exerçant à Romedenne.

Les pharmacies présentes sur le territoire sont au nombre de 5 :

Type	Lieu	Nombre
Pharmacie	Philippeville	3
	Romedenne	1
	Villers-le-Gambon	1

En matière de matériel médical :

- ✓ deux spécialistes de l'audition sont situés à Philippeville (Joos Optique et Qualias) ;
- ✓ quatre spécialistes de l'optique sont situés à Philippeville (Afflelou, Joos Optique, Optique Point de Mire et Qualias) ;
- ✓ quatre structures (trois à Philippeville et une seule à Romedenne) sont actives dans le prêt et la vente de matériel médical et sanitaire (Croix-Rouge, Point de Mire Santé, Qualias et Grany Confort Médical).



Hors polyclinique et répartis sur le territoire, on retrouve des praticiens de tous types, y compris des médecins généralistes :

Type	Lieu	Nombre
<i>Infirmier à domicile</i>	Roly	2
	Philippeville	2
	Neuville	2
	Romedenne	2
	Franchimont	2
	Sart-en-Fagne	1
	Villers-le-Gambon	1
<i>Cardiologue</i>	Philippeville	1
<i>Gastro-entérologue</i>	Philippeville	1
<i>Dentiste</i>	Philippeville	3
	Franchimont	1
<i>Kinésithérapeute</i>	Philippeville	8
	Surice	2
	Villers-le-Gambon	1
	Neuville	1
	Franchimont	1
	Romedenne	1
	Merlemont	1
<i>Médecin généraliste</i>	Philippeville	7
	Romedenne	2
	Villers-le-Gambon	1
	Jamagne	1
<i>Ophthalmologue</i>	Philippeville	1
<i>Ostéopathe</i>	Philippeville	1
	Romedenne	1
<i>ORL</i>	Philippeville	1
<i>Gynécologue</i>	Romedenne	1
<i>Pédicure/Podologue</i>	Philippeville	2
	Villers-en-Fagne	1
	Vodecée	1
	Villers-le-Gambon	1

Notons que la moyenne d'âge chez les médecins généralistes est de 64 ans, ce qui constitue une problématique de plus en plus présente en Région wallonne, en particulier dans les régions rurales. Ces dernières sont peu attractives pour les jeunes médecins, qui préfèrent s'installer dans les régions urbaines. Philippeville fait partie des communes éligibles pour le programme Impulseo I qui permet l'attribution de primes de 20.000 € pour l'installation d'un nouveau médecin.

Un poste de garde existe aussi à Chimay pour les week-ends et jours fériés, accessible aux habitants de Beaumont, Sivry-Rance, Cerfontaine, Froidchapelle, Philippeville, Viroinval, Doische, Couvin et Momignies.

Selon les données de la Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité (CAPRU), Philippeville comptait entre 1,34 et 1,57 médecin généraliste par 1000 habitant en 2012 ce qui place l'entité dans la moyenne Wallonne qui était de 1,35 pour la même date.<sup>53</sup>

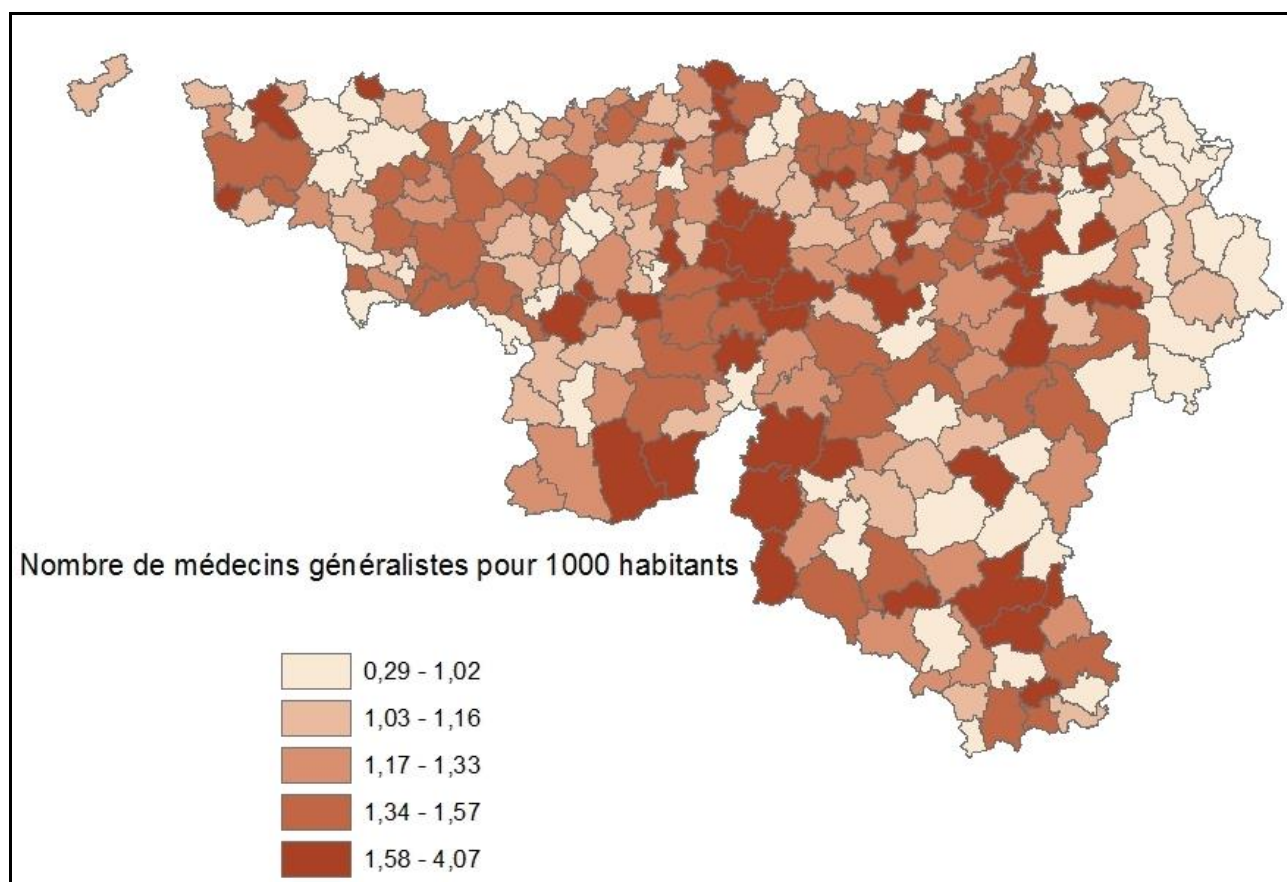
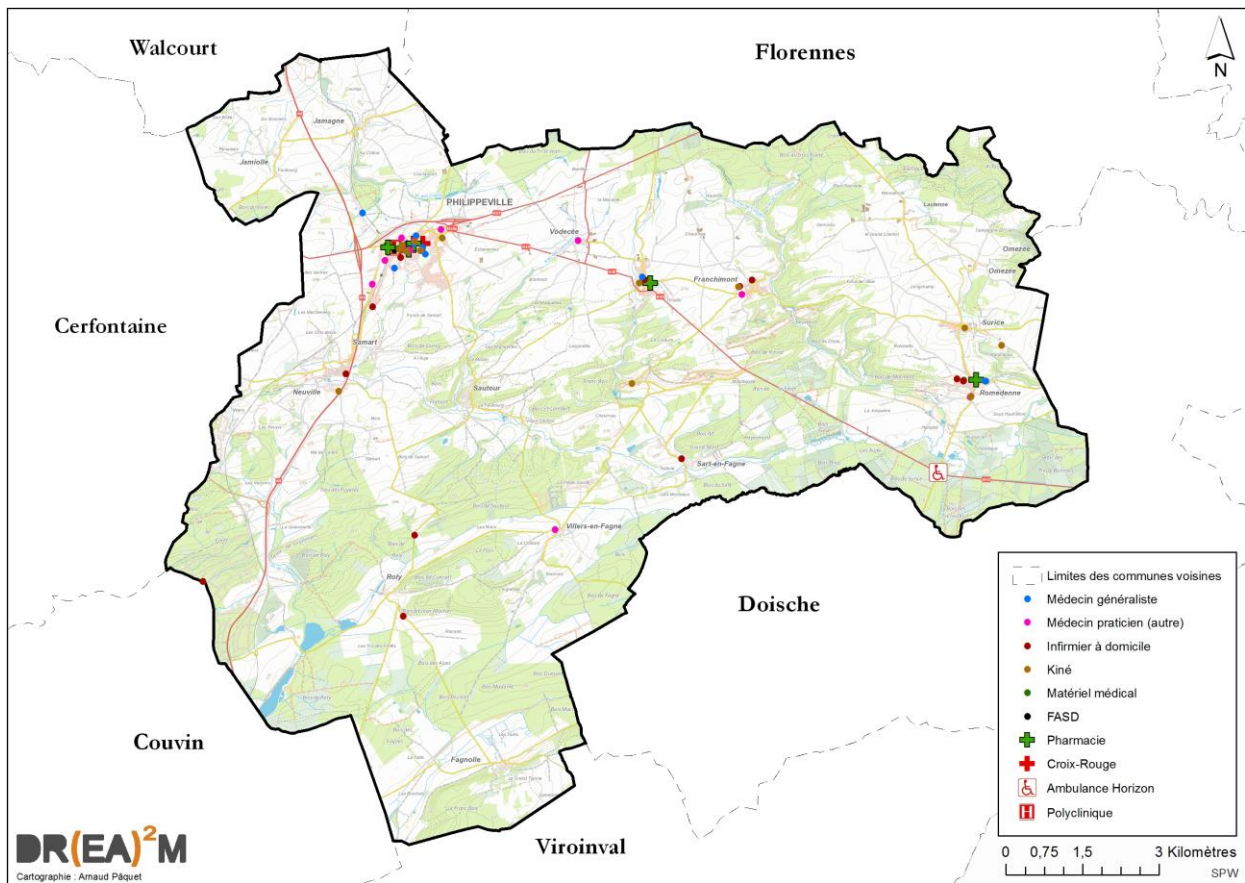


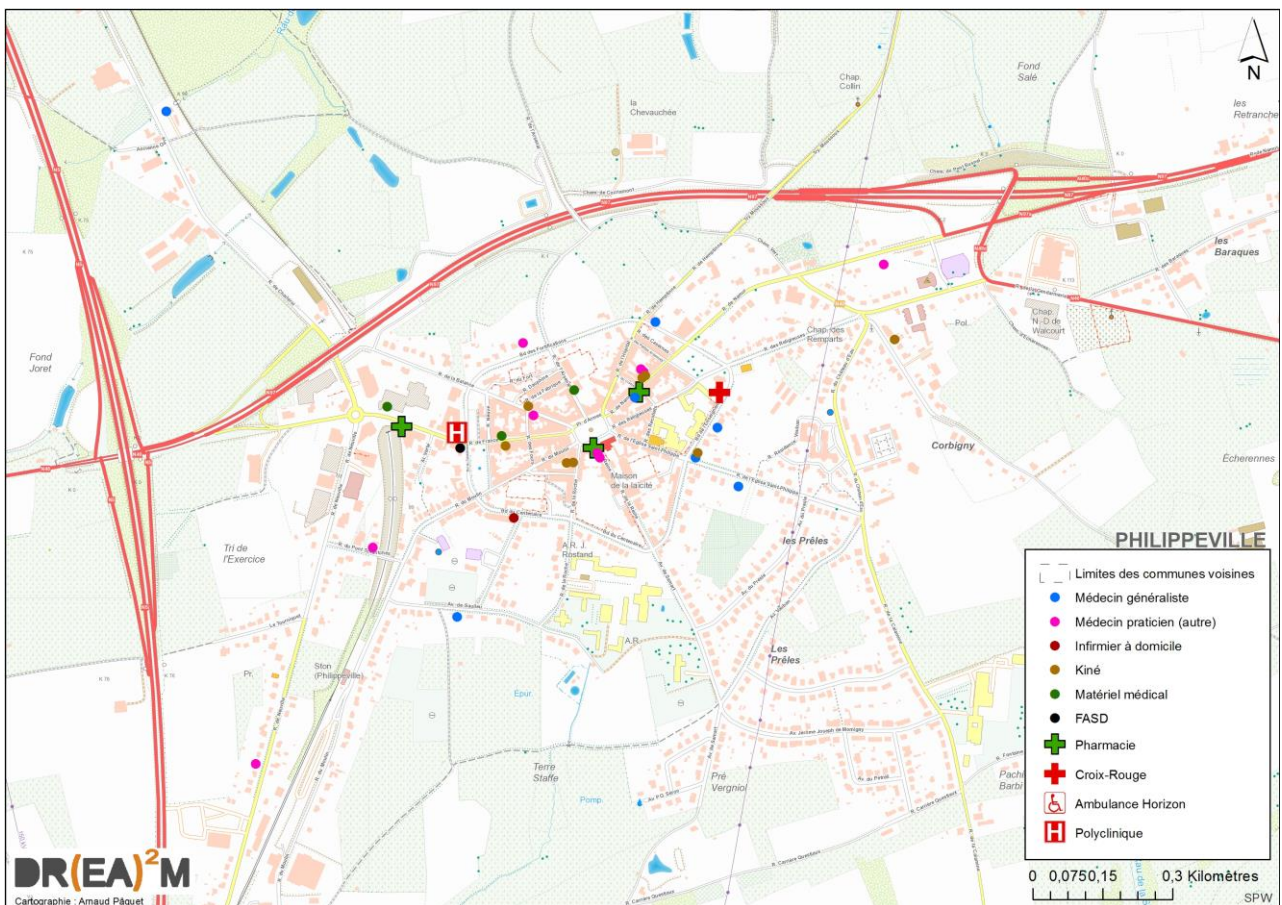
Figure 143 : Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants en 2012 (Source : CAPRU – 2012)

Dès 2020, une maison médicale devrait voir le jour à Philippeville, combinant cabinets et appartements pour les futurs médecins.

<sup>53</sup> Selon l'AVIQ, Philippeville ne compterait plus que 8 médecins généralistes en 2017 (l'indice ne serait plus que de 1,02). La densité médicale serait donc de 87 (indice composite), plaçant Philippeville en pénurie sévère. Ces données ne tiennent plus compte du domicile des médecins généralistes mais bien de l'endroit où ils exercent leur profession.



**Figure 144 : Hôpitaux et services en matière de soins**  
 (Source : Guide du senior philippevillain, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)



**Figure 145 : Hôpitaux et services en matière de soins – Focus sur Philippeville**  
 (Source : Guide du senior philippevillain, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

## 10.10 SERVICES A DESTINATION DE TOUS

---

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

### 10.10.1 Les mutualités

#### ***Mutualité chrétienne***

Rue de l'Arsenal 7

5600 Philippeville

#### ***Mutualité libérale***

Permanences sur rendez-vous (Contact basé à Namur)

En ce qui concerne cette mutualité, une antenne locale est à construction dans la rue de France, à Philippeville.

#### ***OMNIMUT – Mutualité libre de Wallonie***

Rue de la Balance 1

5600 Philippeville

#### ***Solidaris***

Rue de France 35

5600 Philippeville

### 10.10.2 Les aides ménagères

En plus de FASD et du CPAS, les structures suivantes proposent des services d'aides ménagères.

#### ***Service Provincial d'Aide Familiale (SPAF)***

Contact : 082/74.38.36

Rue de Maredsous

5537 Denée



**Namoclean**

Contact : 071/61.35.00 – 0471/.75.74.40

Rue de France 22

5600 Philippeville

**Le Coup de Main**

Contact : 071/68.50.66

Rue des Religieuses 5

5600 Philippeville

Cette dernière structure propose des services d'aide-ménagère et de courses ménagères. Elle est à disposition de tous, y compris les personnes handicapées. En complément, la structure réalise de petites réparations, des travaux de peinture, de jardinage, etc.

Randstad et Start People font également partie des structures à contacter pour bénéficier du service d'aides ménagères.

**10.10.3 Repassage****Home Clean Service**

Rue de Namur 13

5600 Philippeville

La structure propose des services d'aide-ménagère, de repassage et de courses ménagères. Elle est à disposition de tous, y compris les personnes handicapées.

**IL&C**

Rue de Namur 64 b

5600 Philippeville

Namoclean propose elle aussi des services de repassage (ainsi que du nettoyage de vitres), en plus des services d'aides ménagères.

**10.10.4 Télévigilance**

En plus de CSD qui offre déjà ce type de services, deux autres structures proposent un système d'alarme électronique permettant d'appeler en cas de chute ou de malaise, via un bracelet ou pendentif relié à un gsm ou simple téléphone. Toutes deux sont basées dans la commune de Namur (Télépronam et Vitatel).

**10.10.5 Cours et formations**

Un cours d'informatique pour débutants est organisé dans les locaux de la Mutualité chrétienne (rue de l'Arsenal 7, 5600 Philippeville), là où est également organisé l'atelier de « Cyber Seniors ».

### 10.10.6 Divers

Un partenariat local de prévention existe dans un quartier situé au Sud de la ville de Philippeville. Ce partenariat est une « collaboration entre les habitants d'un quartier déterminé, la police locale et l'autorité administrative dont l'objectif est d'éviter et détecter rapidement les cambriolages ». Il concerne un vaste îlot de rues compris au sein du polygone formé par la rue Carrière Questiaux, l'avenue de Samart, la rue de la Calamine et l'avenue du Presle.

Un Système d'Echange Local (SEL) existe à Philippeville : PhiSEL. Les membres s'échangent entre eux des services, biens et savoirs sans faire intervenir de monnaie, dans un esprit d'entraide, de solidarité et de réciprocité.

En matière de repas, le CARP met à disposition un restaurant ouvert en semaine, sur le temps de midi (rue de la Gendarmerie 38, 5600 Philippeville).

Un service de vente de vêtements de seconde main est mis en place par la Vestiboutique, en partenariat avec la Maison Croix-Rouge de Philippeville (place d'Armes 5 a, 5600 Philippeville).

Deux coiffeurs à domicile sont actuellement en activité sur le territoire, l'un basé à Philippeville et l'autre à Villers-le-Gambon.

Une clinique vétérinaire est active à Neuville. Quatre autres vétérinaires exercent sur le territoire mais aucun dans la ville de Philippeville (Vodecée, Villers-le-Gambon, Surice et Franchimont).

Trois structures de toilettage pour animaux existent sur le territoire ; elles sont basées à Philippeville, Neuville et Franchimont.

Trois funérariums sont répartis sur le territoire mais de manière inégale puisqu'ils sont tous situés à Philippeville.

Des jardins partagés existent en plusieurs endroits du territoire :

- ✓ Dans la cour de la Maison de la Laïcité à Philippeville, le « Chouette jardin » est un potager partagé qui dispose d'un accès aux personnes atteintes d'un déficit visuel ;
- ✓ A Jamiolle, un are est mis à disposition par un agriculteur du village ;
- ✓ A Sautour, les « Incroyables comestibles » sont des potagers en libre-service.

Deux services de récupération existent : « Ré<sup>3</sup> Meubles » et un « Repair Café », détaillés dans le chapitre consacré aux déchets.

En matière de chauffage, il existe une allocation dite « de chauffage » permettant de rembourser partiellement la facture de chauffage. C'est le CPAS qui dicte les conditions d'octroi, dont la principale est liée au revenu du bénéficiaire. Cette allocation est remboursable, ou non, au cas par cas, mais tout le monde peut en bénéficier. Dans tous les cas, le CPAS tente de responsabiliser au maximum les bénéficiaires sur leurs choix de consommation.

En matière de taxes communales, une exonération de taxes « Immondices » est prévue mais sous certaines conditions : il faut soit être bénéficiaire de la GRAPA (Garantie de Revenus Aux Personnes Âgées), soit être bénéficiaire d'un revenu égal ou inférieur à la GRAPA, soit avoir séjourné une année complète dans une maison de repos (et de soins) ou un hôpital.

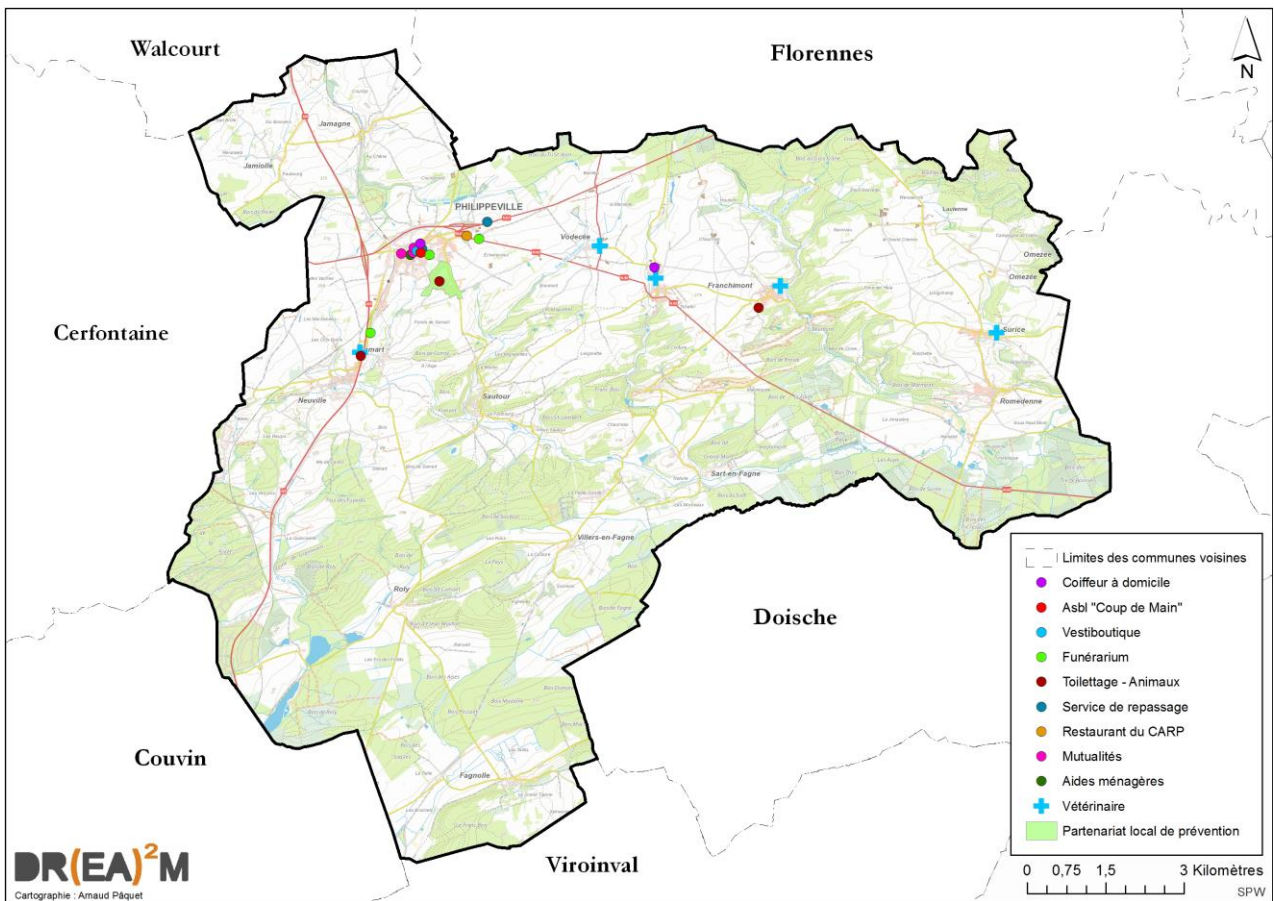


Figure 146 : Services à destination de tous (Source : Guide du senior Philippevillain, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

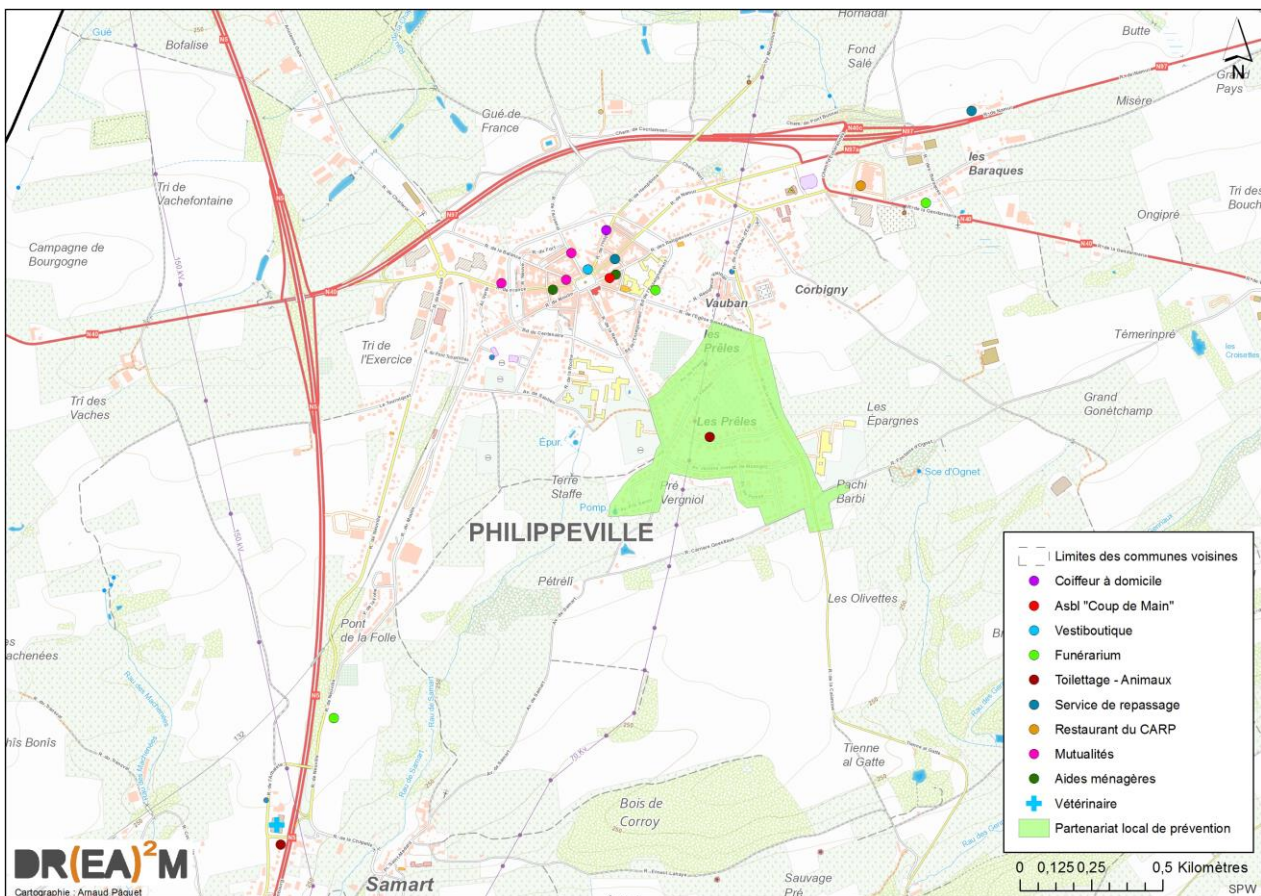


Figure 147 : Services à destination de tous – Focus sur Philippeville (Source : Guide du senior Philippevillain, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

## 10.11 AUTRES SERVICES

---

### **Documents**

*Carte 8 : Principaux services + lignes TEC*

#### **10.11.1 Le Culte**

Une église catholique se trouve au sein de chaque village. Une église protestante est située à Philippeville, dans la rue de Neuville.

#### **10.11.2 Maison de l'urbanisme**

##### ***Maison de l'urbanisme***

Rue d'Avignon 1

5670 Nismes

La Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville, en activité depuis le mois de juin 2005, est basée dans la « Maison des Baillis » à Nismes. Son territoire d'action couvre les sept communes de l'Arrondissement de Philippeville (Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Philippeville, Viroinval et Walcourt). L'association collabore ainsi étroitement avec les services urbanisme de ces communes. La Maison de l'Urbanisme a pour objectif d'impliquer le public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie. Dans cette optique, elle a pour mission la sensibilisation, l'information, le dialogue, le débat et la communication dans toutes les matières relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Le premier service fourni par la Maison de l'Urbanisme est la coordination et la préparation des permanences décentralisées de la Direction Provinciale de l'Urbanisme de Namur. Cette activité s'adresse à tous les habitants, architectes et professionnels du secteur de la construction.

D'autres activités sont développées telles que, entre autres :

- ✓ la constitution d'un centre de documentation rassemblant diverses publications, revues et brochures relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ;
- ✓ des formations décentralisées de la Direction provinciale de l'Urbanisme,
- ✓ l'organisation de cycles de conférence, de formations, de voyages d'études pour les mandataires, agents communaux et architectes ;
- ✓ des soirées d'information et conférences-débats sur des problématiques diverses pour les citoyens, ... .
- ✓ des séances d'aide pour remplir la déclaration TVA pour les candidats bâtisseurs;

Elle propose des dépliants gratuits « L'habitat rural de nos villages », loue des valises pédagogiques « Le village en bandoulière » (conçues par l'assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie).

Elle met également une bibliothèque spécialisée (publications, revues, CDROMS) à la disposition du public.



### 10.11.3 **Maison de la Laïcité**

***Maison de la Laïcité – Cerfontaine-Florennes-Philippeville-Walcourt***

Boulevard de l'Enseignement 5

5600 Philippeville

Créée en 1986, la Maison de la Laïcité (ou Cercle humaniste) est chargée de diverses fonctions :

- ✓ assurer la promotion de la laïcité philosophique et politique ;
- ✓ procurer de l'aide à toute personne en détresse morale ;
- ✓ assurer la promotion de l'enseignement officiel ;
- ✓ organiser des activités d'éducation permanente ou conviviales ;
- ✓ mener des partenariats autour des thématiques de l'exil, l'asile, la coopération au développement ;
- ✓ mettre à disposition un point info muni d'une bibliothèque-vidéothèque, un accès à Internet et à des outils informatiques, un service d'écrivain public, un dépôt de seconde main au profit des personnes en difficulté, etc.

Tout cela se fait en regroupant des personnes partageant, entre autres, les idéaux de justice, liberté, tolérance, démocratie et solidarité.

Depuis septembre 2017, la Maison de la Laïcité organise également une école de devoirs pour les enfants de 6 à 15 ans, appelée « Des Racines et des Ailes ». Trois séances hebdomadaires sont organisées à Philippeville, Boulevard de l'Enseignement 5.

### 10.11.4 **FPS – « Femmes prévoyantes socialistes »**

***FPS Philippeville***

Rue de France 35

5600 Philippeville

La fédération des FPS, fondée en 1984, vise à créer un contre-pouvoir et une représentation laïque dans le domaine de la contraception, de la parenté responsable, de l'IVG et des relations affectives et sexuelles égalitaires. Elle agit au moyen de ses 17 centres de planning familial, dont un est situé à Philippeville.

Le comité local des FPS de Philippeville organise aussi des séances de couture.

## 10.12 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – SERVICES A LA POPULATION

---

### ➤ **Services communaux**

- ✓ 15 services communaux, dont les caractéristiques sont évoquées via le site Internet de la Ville. 98 personnes travaillent pour la Ville de Philippeville ;

*CPAS*: cette structure fournit des logements, une crèche, des accueillantes d'enfants conventionnées, une maison de repos et de soins, un service de repas à domicile, d'aides ménagères, de mobilité, un service énergie, un service des Initiatives Locales d'Accueil, un service d'insertion socio-professionnelle, des maisonnettes pour personnes âgées et un service de titres-services. Le CPAS collabore aussi avec d'autres acteurs via des partenariats ou des conventions.

Le CPAS est basé à Philippeville et employait 154 personnes en avril 2017 (+ 29 « Article 60 ») ;

- ✓ *PCS*: ciblé sur la thématique de « l'accès aux droits fondamentaux », il est développé selon 4 axes bien précis (l'accès à l'emploi et à la formation, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et au traitement des assuétudes, le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels). Il a déjà permis la réalisation de nombreux projets et actions, en partenariat avec d'autres acteurs. 8 personnes y travaillent ;
- ✓ *Antenne sociale « Plan HP »*: elle permet un soutien pour les résidents concernés par le plan HP ;
- ✓ *L'« Accueil Temps Libre »*: le service s'occupe des garderies scolaires et extrascolaires et coordonne le Centre de Vacances de la Ville de Philippeville (plaine de jeux communale).

### ➤ **Sécurité et justice**

- ✓ *Police locale*: poste de proximité de Philippeville et QG de la zone de police « Hermeton et Heure » localisés à Philippeville, au même endroit. 3 inspecteurs de proximité sont prévus pour les 16 villages, hors Philippeville ;
- ✓ *Service incendie*: localisé à Philippeville (40 pompiers regroupant ceux de Philippeville et de Doische) ;
- ✓ *Protection civile*: intégration à l'unité opérationnelle de Ghlin, supprimée d'ici 2019.

### ➤ **Services postaux**

- ✓ Un bureau de poste à Philippeville et quatre autres lieux de services postaux, répartis entre Philippeville (2) et Romedenne (2).

### ➤ **Services sociaux**

- ✓ *ALE, Maison de l'emploi et Asbl Carrefour*: tous opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficultés et tous sont localisés à Philippeville.

### ➤ **Services scolaires**

- ✓ *Enseignement fondamental*: 11 établissements (dont un spécialisé). Philippeville en possède deux, 8 écoles communales sont réparties dans les villages mais 9 villages ne possèdent pas d'école ;
- ✓ *Enseignement non-fondamental*: 4 établissements secondaires (dont deux spécialisés), certains représentant également l'enseignement fondamental. Un établissement de promotion sociale est aussi présent ;

- ✓ *Enseignement supérieur* : absence de pôle universitaire (Namur et Charleroi les plus proches) mais un établissement de promotion sociale et un internat autonome ;
  - ✓ *Fréquentation scolaire* : ± 4.000 élèves inscrits en 2015 à Philippeville (+ 61,6 % en 20 ans), dont au moins les deux tiers résidents sur le territoire. 60 % des élèves se répartissent entre l'Institut Notre-Dame et l'Athénée Royal Jean Rostand (± 2.500). Domination de Philippeville vis-à-vis des autres communes de l'arrondissement mais aussi de la moyenne wallonne, en termes de nombre d'élèves et de fréquentation des écoles par les élèves du territoire.
- **Services à l'enfance et à la jeunesse**
- ✓ *Accueil à l'enfance* : capacité d'accueil de 79 places (dont une crèche de 36 places et des accueillantes conventionnées) pour un taux de couverture de 34,7 places pour 100 enfants ;
  - ✓ *Accueil extra-scolaire, I.M.A.J.E., Jeunesse et Santé Philippeville et O.N.E.* : tous sont localisés à Philippeville et proposent une multitude de services adaptés ;
  - ✓ *Place aux enfants* : participation régulière à l'opération ;
  - ✓ Existence d'un Conseil Consultatif Communal des Jeunes.
- **Services au troisième âge**
- ✓ *Conseil Consultatif Communal des Aînés* : objectif d'intégration des besoins des aînés dans les politiques de la Ville ;
  - ✓ *Résidences* : une seule vraie maison de repos et de soins, d'une capacité de 80 lits, ainsi qu'une résidence composée de 51 maisonnettes (capacité de 102 places). La capacité d'accueil à Philippeville est de 35 lits/1000 personnes en 2015, ce qui est nettement inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne. Une résidence-services de 17 appartements devrait voir le jour en 2020 ;
  - ✓ *Clubs de seniors* : deux structures d'accompagnement localisées à Philippeville, l'une proposant même des activités sportives ;
  - ✓ *Sport à destination des seniors* : aquagym, badminton, football en salle, gymnastique douce et « prévention des chutes », Net volley, self-défense, jeux de cartes et Scrabble sont spécialement adaptés aux personnes âgées ;
  - ✓ *Divers* : des repas sont à leur disposition, de même que des cours et formations ainsi qu'un centre d'appels téléphoniques.
- **Services aux personnes handicapées**
- ✓ *Structures* : 10 structures présentes (dont une école fondamentale et deux écoles secondaires), toutes à Philippeville sauf une à Jamagne, qui permettent une insertion des personnes handicapées dans la société. Le C.A.R.P. est aussi présent à Philippeville, bien qu'il soit chapeauté depuis Dinant (entreprise de travail adapté) ;
  - ✓ *Label Handycity* : possession du label depuis 2012 et reconduction en 2018 ;
  - ✓ *Cours et formations* : plusieurs d'entre eux sont spécifiquement destinés aux personnes handicapées.
- **Hôpitaux et services de soins**
- ✓ *Hôpitaux* : polyclinique localisée à Philippeville (dépendante du CHU de Charleroi) mais les hôpitaux les plus proches sont à Dinant, Chimay ou Charleroi. Une maison Croix-Rouge est également présente ;

- ✓ *Structures* : une structure d'aide et de soins à domicile (Philippeville) et trois structures spécialisées dans le transport. Un centre de planning familial et un centre de prévention suicide sont aussi accessibles ;
- ✓ *Pharmacie* : 5 pharmacies sur le territoire (3 à Philippeville, une à Romedenne et une à Villers-le-Gambon). 4 structures permettent la location de matériel médical ;
- ✓ *Médecine* : une cinquantaine de praticiens sur le territoire (hors polyclinique), dont 11 médecins généralistes (7 sont à Philippeville et 13 villages n'en possèdent pas). La moyenne d'âge de ces médecins est de 64 ans (élevé) et Philippeville fait partie des communes éligibles pour Impulseo I (attribution de primes de 20.000 € pour l'installation de nouveaux médecins). Un poste de garde est disponible à Chimay. Une maison médicale devrait voir le jour en 2020.

➤ **Services à destination de tous**

- ✓ *Mutualités* : 4 structures à Philippeville (la « libérale » organise des permanences sur rendez-vous, car basée à Namur) ;
- ✓ *Aides ménagères et repassage* : 7 structures localisées à Philippeville (dont le CPAS et la Fédération d'Aide et de Soins à Domicile) ;
- ✓ *Autres services* : services de télévigilance, Système d'Echange Local (SEL), funérariums, salons de toilettage, vétérinaires (une clinique existe notamment à Neuville), jardins partagés, coiffeurs à domicile et vente de vêtements de seconde main sont autant de services à disposition des habitants ;
- ✓ *Formations* : organisation de formations à destination des débutants ou des personnes âgées (utilisation d'Internet) à Philippeville et Villers-le-Gambon.

➤ **Autres services**

- ✓ *Culte* : une église catholique par village et une église protestante à Philippeville ;
- ✓ *Autres* : existence d'une poignée de structures basées à Philippeville (Maison de la laïcité et la fédération des Femmes Prévoyantes Socialistes) et en-dehors (Maison de l'Urbanisme, Viroinval).



## 10.13 ANALYSE AFOM – SERVICES A LA POPULATION

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Offre en services sociaux très importante sur le territoire → Grand nombre de projets, activités et solidarité envers chaque membre de la population</li> <li>✓ Grand nombre de services et d'emplois fournis par le CPAS</li> <li>✓ Mise en place d'un site Internet de la Ville, à destination des habitants afin de leur offrir des facilités en matière de communication</li> <li>✓ Dynamisme de la structure mise en place par le PCS, qui contribue à la mise en œuvre de nombreux projets</li> <li>✓ Zone de police, service incendie et services d'ambulance basés à Philippeville → Réactivité accrue</li> <li>✓ Fréquentation élevée des élèves résidant à Philippeville vis-à-vis des écoles du territoire → Le territoire est capable d'offrir une offre suffisante de places dans les écoles pour répondre aux besoins des écoliers philippevillains</li> <li>✓ Pôle secondaire d'importance et composé de plusieurs établissements dans la ville de Philippeville → Permet de capter des étudiants des communes voisines</li> <li>✓ Taux de couverture de l'accueil des jeunes enfants supérieur à la moyenne de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>✓ Commissions consultatives des aînés et des jeunes → Démocratie et solidarité</li> <li>✓ Grand nombre de structures à destination des personnes handicapées → Solidarité</li> <li>✓ Polyclinique basée à Philippeville → Proximité et accès aux soins de santé</li> <li>✓ Grand nombre de structures de services divers localisés à Philippeville</li> <li>✓ Formations organisées en informatique à destination des seniors</li> <li>✓ Reconduction du label Handycity en 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Manque d'informations accessibles via le site Internet de la Ville</li> <li>✓ Seulement 3 inspecteurs pour l'ensemble des 16 villages (hors Philippeville) → Manque de proximité à l'échelle locale</li> <li>✓ Concentration des lieux de services postaux à Philippeville et Romedenne → Manque d'accessibilité à ces services pour les habitants des autres localités</li> <li>✓ Plus de la moitié des villages n'ont pas d'école communale → Influence sur l'attractivité des villages, en particulier auprès des jeunes couples avec enfants</li> <li>✓ Faible capacité en MR et MRS par rapport aux moyennes de la Région wallonne et de l'arrondissement</li> <li>✓ Absence d'hôpital sur le territoire (min 30 km)</li> <li>✓ Territoire à faible densité médicale (1,02 médecin par 1.000 habitants)</li> <li>✓ Concentration des médecins généralistes et des pharmacies à Philippeville, Villers-le-Gambon et Romedenne → Les autres villages sont mal desservis</li> </ul>

<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intérêt de « surfer » sur la vague du PCS et sur leur dynamisme pour le développement de projets divers</li> <li>✓ Développement du pôle de Philippeville grâce à la présence de certains services centraux dont Philippeville devient le point d'ancrage (zone de police, service incendie, polyclinique)</li> <li>✓ Concentration d'un grand nombre d'étudiants du secondaire à Philippeville → Attractivité potentielle envers une structure d'enseignement supérieur</li> <li>✓ Une résidence-services de 17 appartements devrait voir le jour en 2020 → Augmentation de la capacité d'accueil de personnes âgées</li> <li>✓ Ouverture d'une maison médicale en 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social</li> <li>✓ La concurrence des structures secondaires présentes dans les communes voisines (Couvin ou Florennes par exemple)</li> <li>✓ Le vieillissement de la population et le besoin d'augmenter les capacités en MR et MRS pour faire face aux évolutions démographiques</li> <li>✓ Vieillesse et non-renouvellement des médecins généralistes (la moitié est proche de la pension)</li> <li>✓ Risque de surdéveloppement du pôle de Philippeville au détriment des villages du territoire, qui verraient ainsi croître leur isolement et les temps de parcours aux écoles et divers services</li> </ul>



**CHAPITRE 11 : *CULTURE, VIE ASSOCIATIVE,  
SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS***





## 11.1 CULTURE

### 11.1.1 Le centre culturel local

#### **Centre culturel local de Philippeville**

Rue de France 1

5600 Philippeville

Philippeville possède un centre culturel d'amplitude locale, sous forme d'une asbl pluraliste reconnue depuis 1987. Il est reconnu comme « Foyer culturel de catégorie 2 » mais cette appellation a définitivement pris fin en mai 2018, au profit de son appellation actuelle.

Le centre culturel emploie 5 personnes (3,4 ETP) : une animatrice-directrice, un animateur, une secrétaire-comptable, un chargé de communication et un chargé de gestion des stages et ateliers. Le centre culturel est financé à 50 % par la Fédération Wallonie-Bruxelles et à 50 % par la Province de Namur et la Ville de Philippeville, pour un montant total de ± 165.000€ (la reconnaissance de son programme 2020-2025 devrait lui permettre de monter à 100.000€ de financement de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Le centre organise de nombreuses activités telles que des débats, conférences, ateliers, contes, pièces de théâtre, expositions, stages : Quinzaine de la Femme, Quinzaine de la Différence, Quinzaine de la Nature, Action Sculpture, Théâtre à l'école, Place aux Enfants, Cap sur le monde, Exposition des peintres, Brocante, Eté Jeunes, Fais-moi un conte, Estival du conte, etc.

Le centre est également fournisseur de certains services : mise en location de locaux (plus ou moins volumineux), de salles de réunions et de matériels divers (éclairage, projection, sonorisation, exposition), prise en charge de la communication pour les associations, assistance technique en comptabilité, aide juridique, etc.

Le centre culturel collabore avec de nombreux partenaires, acteurs du territoire : la Ville de Philippeville, le PCS, la Maison de la Laïcité, Latitudes Jeunes, etc. Il collabore également avec les centres culturels de Doische, Florennes et Walcourt. Il travaille beaucoup avec les écoles du territoire.

De nombreuses publications sont disponibles sur le site internet (<http://www.culture-philippeville.be>), en relation avec les activités réalisées. Le centre culturel communique également au moyen des réseaux sociaux, d'une newsletter et d'un toutes-boîtes trimestriel (Phil'conducteur).

Par convention, le centre culturel est gestionnaire de 3 salles :

- ✓ La salle des Halles, qui accueille les bureaux du centre culturel, de la cellule régionale Article 27 et de l'Office du Tourisme. On y retrouve deux salles de réunion (capacité de 25 et 18 personnes), une salle polyvalente (capacité de 120 personnes) et une salle d'exposition (avec bar repliable et frigo) ;
- ✓ La salle Art&Co, dans l'ancienne école de Villers-le-Gambon (le centre culturel projette de rénover le bâtiment) ;
- ✓ La salle Art&Co bis, dans l'ancienne école communale de Philippeville. On y retrouve une grande salle (capacité de 40 personnes, avec cuisine), 6 locaux (capacité de 10 personnes chacun) et une cave. Le centre culturel a reçu 150.000€ de la Province de Namur en mars 2018 pour y effectuer des rénovations.

En ce qui concerne le programme 2020-2025, 2 enjeux ont été identifiés par le centre culturel :

- ✓ Enjeu 1 (2020-2022) – Impulsons la culture dans notre Phil'de vie ! Culture ? Derrière un mot, des expériences à découvrir, à partager pour créer et inventer ;
- ✓ Enjeu 2 (2023-2025) – Notre environnement, ça nous regarde !

### **11.1.2 Le centre culturel régional Action Sud**

Le centre culturel est coordonné par le centre culturel régional Action Sud, l'un des 13 centres culturels régionaux que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il coordonne l'action culturelle sur le territoire de l'arrondissement de Philippeville. Action Sud va d'ailleurs introduire une demande de reconnaissance en art de la scène pour le territoire.

### **11.1.3 Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC)**

Le CEC de Philippeville-Florennes-Walcourt a été créé en 2014. Il propose des ateliers, stages et projets créatifs au sein de diverses implantations, dont la locale Art&Cobis de Philippeville.

### **11.1.4 Cellule régionale Article 27 Chimay-Philippeville**

#### ***Cellule régionale Article 27 Chimay-Philippeville***

Rue de France, 1A (les Halles)

5600 Philippeville

Depuis 2004, cette cellule, dont le nom se réfère à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, prévoit que chaque individu puisse prendre part à la vie culturelle et bénéficier des bienfaits qui résultent des arts et de la culture. Le concept de cette association est de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour les personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile et d'ouvrir un maximum des manifestations payantes aux personnes les moins aisées. Le principe est simple, les partenaires d'article 27 fournissent des billets à l'association, ceux-ci sont vendus pour seulement 1,25 €.

L'asbl Article 27 propose des sorties culturelles tout au long de l'année : du théâtre, de la musique, du cinéma, des spectacles pour enfants, adultes et pour toute la famille, des expos, des musées, découverte du patrimoine dans les centres culturels et chez d'autres organisateurs. Il est possible de recevoir des billets via le CPAS.

### **11.1.5 Bibliothèques et médiathèques**

#### ***Bibliothèque communale de Philippeville***

Boulevard de l'Enseignement 1

5600 Philippeville

La bibliothèque emploie deux personnes (1,3 ETP).

#### ***Bibliobus de la Province de Namur***

Infrastructure mobile

En plus de la bibliothèque communale, il propose en prêt direct des ouvrages aux particuliers. Sur le territoire de Philippeville, il s'arrête une fois par mois dans presque tous les villages, durant ± 30 minutes. Trois calendriers couvrent les villages de l'entité : un pour Philippeville, un pour Jamagne et un pour tous les autres villages (à l'exception de Jamiolle, Omezée, Sautour et Samart).

Un BDbus propose lui aussi un arrêt à la bibliothèque communale, un mercredi par mois. Enfin, une médiathèque mobile circule et s'arrête à hauteur du Square Louise-Marie, le jeudi de chaque semaine impaire.

## 11.2 VIE ASSOCIATIVE

---

### 11.2.1 Les maisons de village

Les villages du territoire de Philippeville ne disposent pas tous d'une maison de village. Hors Philippeville (qui n'est pas considérée comme un village), seulement 6 villages sur les 15 restants disposent d'une maison de village.

Ces maisons sont de propriété communale, gérées via une convention par un comité villageois constitué en asbl avec le soutien du PCS.

***Maison de village de Roly***

Rue de la Bowe 29

5600 Roly

*Capacité : 50 personnes*

***Maison de village de Villers-le-Gambon***

Rue des Nutons 10

5600 Villers-le-Gambon

*Capacité : 30 personnes*

***Maison de village de Merlemont***

Rue Baron Nothomb 11

5600 Merlemont

*Capacité : 80 personnes*

***Maison de village de Jamiolle***

Rue des Barrages 9

5600 Jamiolle

*Capacité : 60 personnes*

***Maison de village de Villers-en-Fagne***

Rue de l'église 45

5600 Villers-en-fagne

*Capacité : 80 personnes*



**Maison de Village de Sart-en-Fagne**

Rue Notre-Dame 130

5600 Sart-en-Fagne

*Capacité* : 60 personnes**11.2.2 Les salles communales**

Ces salles sont gérées par un comité.

**Buvette du club de football de Surice**

Rue du Curiat

5600 Surice

*Capacité et équipements* : 100 personnes, cuisine, salle de réunion**Ancien local de la balle pelote de Neuville**

Rue de Senzeilles

5600 Neuville

**Eglise polyvalente de Jamagne**

Rue d'Amérique

5600 Jamagne

**Espace communautaire du Bois de Roly**

Rue du Fraity

5600 Roly

**Les Halles**

Place d'Armes

5600 Philippeville

*Capacité* : 120 personnes**Art&Co**

Rue des Bistons

5600 Villers-le-Gambon

*Capacité* : 2 salles de 15 personnes

**Art&Cobis**

Boulevard de l'Enseignement

5600 Philippeville

*Capacité* : 40 personnes + 6 salles de 10 personnes**11.2.3 Les salles privées****Salle paroissiale « Saint-Rémy »**

Ruelle Try les Courtils

5600 Villers-le-Gambon

*Capacité* : 100 personnes**Salle « Les Amis de la Gaïeté »**

Rue de la Salette 54

5600 Neuville

*Capacité et équipements* : 160 personnes, cuisine, chambre froide, vaisselle**Salle « Sainte-Geneviève »**

5600 Vodecée

**Salle « Jean Ponsart »**

Rue de Florennes 85

5600 Franchimont

*Capacité* : 150 personnes**Salle « Cercle Saint-Joseph »**

5600 Romedenne

**Salle « La Malterie »**

Rue de Vodelée

5600 Romedenne

*Capacité* : 100 personnes**Salle « Le Grand Poélon »**

Rue de l'Arsenal

5600 Philippeville

*Capacité* : 100 personnes

**Salle du CARP**

Rue de la Gendarmerie 38

5600 Philippeville

*Capacité* : 50 à 150 personnes (deux salles)*Equipements* : cuisine, lave-vaisselle, chambre froide, vaisselle**Salle « La Côte d'or »**

Rue de la Gendarmerie

5600 Philippeville

*Capacité* : 300 personnes**Salle Charlemagne**

Boulevard de l'Enseignement (Croix-Rouge)

5600 Philippeville

**Salle « La Bergerie »**

Domaine « La Forêt »

5600 Neuville

**Salle de l'asbl du Bois de Roly**

Allée des Aubépines

5600 Roly

**Salle de l'asbl de La Gueule du Loup**

Domaine « La Gueule du Loup »

5600 Sautour

**Salle de l'asbl des Valisettes**

Allée des Muguets

5600 Neuville

Les villages de Samart et de Sautour ne possèdent pas de salle (en projet pour Sautour).

## 11.2.4 Répertoire des associations locales

### 11.2.4.1 Musique

La chorale Phil'in Voice, basée à Philippeville, reprend des chansons de variété française. Une autre chorale existe à Philippeville, ainsi qu'une chorale paroissiale, deux chanteurs et un clarinettiste.

### 11.2.4.2 Théâtre

Les troupes « Les D'Jones Tchats », « Les amis de la gaieté » et « Les Joyeux Philippevillains », respectivement basées à Vodecée et Neuville (2), présentent des pièces de théâtre amateur en wallon. La troupe « Meli-Melo », elle aussi basée à Neuville, joue régulièrement des pièces en wallon également dont les bénéfices sont reversés au Télévie.

Pour rappel, la Maison de la Laïcité organise un atelier théâtral à destination des personnes atteintes d'un handicap.

### 11.2.4.3 Folklore

#### ***Marche Folklorique Saint-Philippe***

Avenue Charles-Quint 8  
5600 Philippeville

Chaque année, le groupe organise son traditionnel tournoi de pétanque à Philippeville.

#### ***La Fête de la Brouette***

5660 Romedenne

Elle fait partie intégrante du patrimoine folklorique de la région. Il s'agit d'un week-end de festivités au cours duquel se succèdent une course de brouettes folkloriques et des soirées animées. En 2016, il s'agissait de la 33<sup>ème</sup> édition.

### 11.2.4.4 Comités des fêtes

Un comité existe pour les maisons de village de Villers-le-Gambon, Roly, Merlemont et Jamiolle.

#### ***Comité de la maison de village de Villers-le-Gambon***

5600 Villers-le-Gambon

#### ***Comité de la maison de village de Roly***

5600 Roly

#### ***Comité de la maison de village de Merlemont***

5600 Merlemont



**Comité de la maison de village de Jamiolle**

5600 Jamiolle

Un comité existe également pour le village de Romedenne.

**Comité de Romedenne**

5600 Romedenne

Ce comité ainsi que ceux des 4 maisons de villages précédemment citées organisent des activités intergénérationnelles avec le soutien du PCS, dans les locaux de l'école communale de Romedenne (espace intergénérationnel) et dans les 4 maisons de village.

**Les amis du Cercle Saint-Joseph**

Rue Targez 26

5600 Romedenne

Fondée il y a une quinzaine d'années, cette association (qui en 2015 n'était toujours pas considérée comme une asbl) regroupait des habitants désireux de conserver le caractère du Cercle Saint-Joseph, un bâtiment accueillant de nombreuses activités mais qui était laissé peu à peu à l'abandon. Aujourd'hui, le bâtiment situé à proximité de la Place des Marronniers revit.

**Comité du parc de la Vignette**

Rue de la Poste 1

5600 Romedenne

**Comité des Fêtes de Franchimont**

Rue du Hussard 10

5600 Franchimont

**Comité de la Salle Saint-Remy**

Rue Père Heugens 75

5600 Villers-le-Gambon

**Comité des fêtes « La Forêt »**

Allée des Chevreuils 56

5600 Neuville

**Val'Fêtes**

Allée des Hortensias 10

5600 Neuville

**Comité des fêtes du "Bois de Roly"**

Allée des Aubépines 107 D

5600 Roly

**Comité des fêtes de « La Gueule de Loup »**

5600 Sautour

**Asbl « Sainte-Geneviève »**

Place Sainte-Geneviève 12

5600 Vodecée

Depuis 1971, cette asbl se bat pour stimuler l'animation du village et le maintien des liens sociaux entre les habitants. Toute l'année, elle organise un grand nombre d'évènements.

**La Forêt Bouge !**

Allée des Ecureuils 64

5600 Neuville

Cette association rassemble aussi bien des privés que le Comité des Fêtes de La Forêt et des membres de l'asbl CDRW. Elle a pour but de sortir les résidents du domaine La Forêt de leur isolement et de générer un sentiment d'unité entre tous. Elle organise des fêtes, des grands nettoyages et distribue un « toutes boîtes ».

**Asbl « Les Amis de la Gaieté »**

Place de Neuville 7

5600 Neuville

Depuis une vingtaine d'années, cette asbl assure l'entretien de la salle des fêtes de Neuville, par le biais d'évènements divers et variés.

**Asbl « Les Moissonneurs de Sautour »**

Le Faubourg 82

5600 Sautour

Cette asbl est active dans l'organisation de plusieurs évènements, parmi lesquels les « 3h VTT de Sautour », la « Fièsse des Boûs » ou la « Fête de l'Ascension ».

**Fabrique d'église de Jamagne**

Rue St martin 66 b  
5600 Jamagne

**11.2.4.5 Associations de parents****Amicale des parents de l'école communale de Neuville**

Rue Saint-Hubert 7  
5600 Neuville

**11.2.4.6 Associations de jeunes****Jeunesse de Neuville**

Place de Neuville 18  
5600 Neuville

**Jeunesse de Surice**

Rue aux Ruelles 32  
5600 Surice

**Jeunesse de Samart**

Rue de la Chapelle 2  
5600 Samart

**Jeunesse de Villers-le-Gambon**

Rue de Chatelet 14  
5600 Villers-le-Gambon

**Jeunesse de Romedenne**

Rue de Vodelée 17  
5600 Romedenne

**Jeunesse de Jamiolle**

Rue Petit Floriveau 10  
5600 Jamiolle

**Jeunesse de Fagnolle**

5600 Fagnolle

**Patro de Philippeville**

Rue de l'Eglise Saint-Philippe

5600 Philippeville

**Patro de Villers-le-Gambon**

Rue des Biston

5600 Villers-le-Gambon

**Jeunesse & Santé – Philippeville**

Rue de l'Arsenal 7

5600 Philippeville

Jeunesse & Santé est une association de jeunesse créée et soutenue par la Mutualité chrétienne. Elle organise des activités pour enfants.

**11.2.4.7 Diverses associations****Asbl Phil d'Amitié**

5600 Philippeville

Depuis 2005, le comité de jumelage Philippeville-Saulieu est devenu une asbl. Aujourd'hui, elle organise des activités (salon du vin, journées gourmandes, soupers) destinées à sensibiliser la population aux échanges culturels et sportifs, entre villes, et ce afin de récolter des fonds permettant la venue des Sédélociens.

**Asbl « Vivre à Villers-le-Gambon »**

Route de Givet 22

5600 Villers-le-Gambon

Depuis 2013, l'asbl a remplacé le syndicat d'initiative de Villers-le-Gambon. Elle a pour but d'améliorer la coordination entre les associations propres à chaque village du territoire, lesquelles organisent régulièrement divers événements.

**Equi'chance**

Rue de la Barrière 9

5600 Romedenne



Equi'chance est une association active dans la défense des chevaux et équidés de toutes sortes. L'association dispose d'un refuge au sein duquel elle accueille ces animaux, les remet sur pied et les prépare à une nouvelle vie, via des contrats d'adoption passés avec les futures familles.

**Asbl « Gephil »**

Boulevard de l'Enseignement 1

5600 Philippeville

Cette asbl est active dans le domaine des recherches généalogiques et l'archéologie.

Citons enfin le cercle d'échecs de Philippeville, « Ne perds pas la boule », l'Ambassade du Lapin à la Bière (Confrérie), le Comité Télévie de Philippeville, le Rotary de Philippeville, le Lion's Club de Philippeville, la Ligue des Familles, Vie féminine, la Fédération des jeunes agriculteurs de Philippeville, l'Union wallonne des agricultrices de Philippeville-Couvin, le Jeune comité d'initiative de Merlemont, le Syndicat d'initiative de Romedenne, l'asbl Valoresem, le comité de quartier de Moriachamp et le comité de quartier Gambonair.

### **11.2.5 Outils d'information et de communication**

L'administration communale dispose en interne d'une structure de communication et de plusieurs vecteurs de diffusion de l'information :

- ✓ un site internet ;
- ✓ un bulletin communal ;
- ✓ des panneaux d'affichage libre implantés dans le centre des agglomérations.

A l'échelle supra communale, on retiendra également l'existence :

- ✓ de la télévision régionale de Namur (CanalC Télévision) ;
- ✓ le site internet du centre culturel régional Action-Sud.

## 11.3 SPORT

### 11.3.1 Répertoire des clubs sportifs

Début 2017, plus de 35 clubs sportifs sont répertoriés sur le territoire de Philippeville, pour une vingtaine de sports différents. Les plus nombreux sont les clubs regroupant les sports de défense (karaté, aikido, judo, etc.), les centres équestres, les clubs de football et de balle pelote.

A ces clubs s'ajoutent tous les sports pratiqués au sein du hall omnisports de Philippeville. Cette infrastructure est abordée en détails par après.

<b>Clubs de sport de défense</b>	6	<b>Clubs de crossfit</b>	1
<b>Centres équestres</b>	4	<b>Clubs d'athlétisme</b>	1
<b>Clubs de football</b>	4	<b>Clubs de danse</b>	1
<b>Clubs de balle pelote</b>	4	<b>Clubs de vélos</b>	1
<b>Clubs de tennis de table</b>	3	<b>Clubs d'handball</b>	1
<b>Clubs de volley</b>	2	<b>Clubs de fitness</b>	1
<b>Clubs de plongée</b>	2	<b>Clubs de basket</b>	1
<b>Clubs de natation</b>	1	<b>Clubs de spéléo</b>	1
<b>Clubs de marche</b>	1	<b>Clubs d'escalade</b>	1
<b>Clubs de jogging</b>	1	<b>Clubs de pêche</b>	1

Tableau 37 : Liste des clubs sportifs de Philippeville (Source : Administration communale)

### 11.3.2 Infrastructures sportives

Philippeville possède un hall omnisports, situé à 500 m du centre-ville. Il permet de pratiquer un grand nombre de sports : aikido, athlétisme, badminton, basketball, bmx-vtt, boxe, danse, escalade, fitness, football, gymnastique, handball, karaté, pétanque, power fit, self defense, tennis, volley-ball, wa-jutsu, etc. Il sert notamment d'accueil à de très nombreux clubs sportifs, lesquels ont été comptabilisés dans le chapitre précédent.

Certains clubs (non mentionnés ci-dessus) sont regroupés sous l'appellation de RCA CSL (Régie Communale Autonome, Centre Sportif Local) et permettent notamment la pratique du tennis (2 terrains) ou de la pétanque (4 terrains).

Philippeville possède une piscine couverte, la piscine Albert Martin. Située à environ 500m de la place d'Armes (centre de Philippeville), elle est ouverte toute l'année (y compris le dimanche matin) et les horaires d'ouverture varient selon qu'il s'agisse d'une période scolaire ou de congés scolaires. Cette piscine est fréquentée par les écoles du territoire mais également par Altéo, qui propose des cours de natation et d'aquagym aux personnes handicapées encadrées par la structure. Pour les nageurs adeptes de grands espaces, deux centres de plongée se trouvent à Vodecée et Franchimont au coeur d'anciennes carrières réaménagées.

Le tennis de table se pratique dans une salle privée située rue du Moulin à Philippeville, à côté de la piscine.

En termes d'autres infrastructures de grand gabarit, 4 centres équestres existent à Philippeville Jamiolle et Romedenne. Les terrains de football sont au nombre de deux : l'un à Philippeville, attenant à la piscine, et l'autre à Surice, dont les nouvelles installations ont été inaugurées en mai 2017. Enfin, un terrain à destination du BMX est disponible à proximité de la piscine.

Villers-le-Gambon, Merlemont, Sart-en-Fagne et Fagnolle disposent d'un marquage au sol au sein de l'espace public, permettant la pratique de la balle pelote. Neuville dispose même de son propre terrain, hors espace public.

### 11.3.3 Événements sportifs

L'évènement sportif incontournable est La Chinelle. Il s'agit d'une course d'endurance en moto, célèbre en Belgique et en Europe. Elle a lieu chaque année au mois d'août, depuis 1980, dans le village de Franchimont. Elle attire 35.000 passionnés durant un week-end complet.

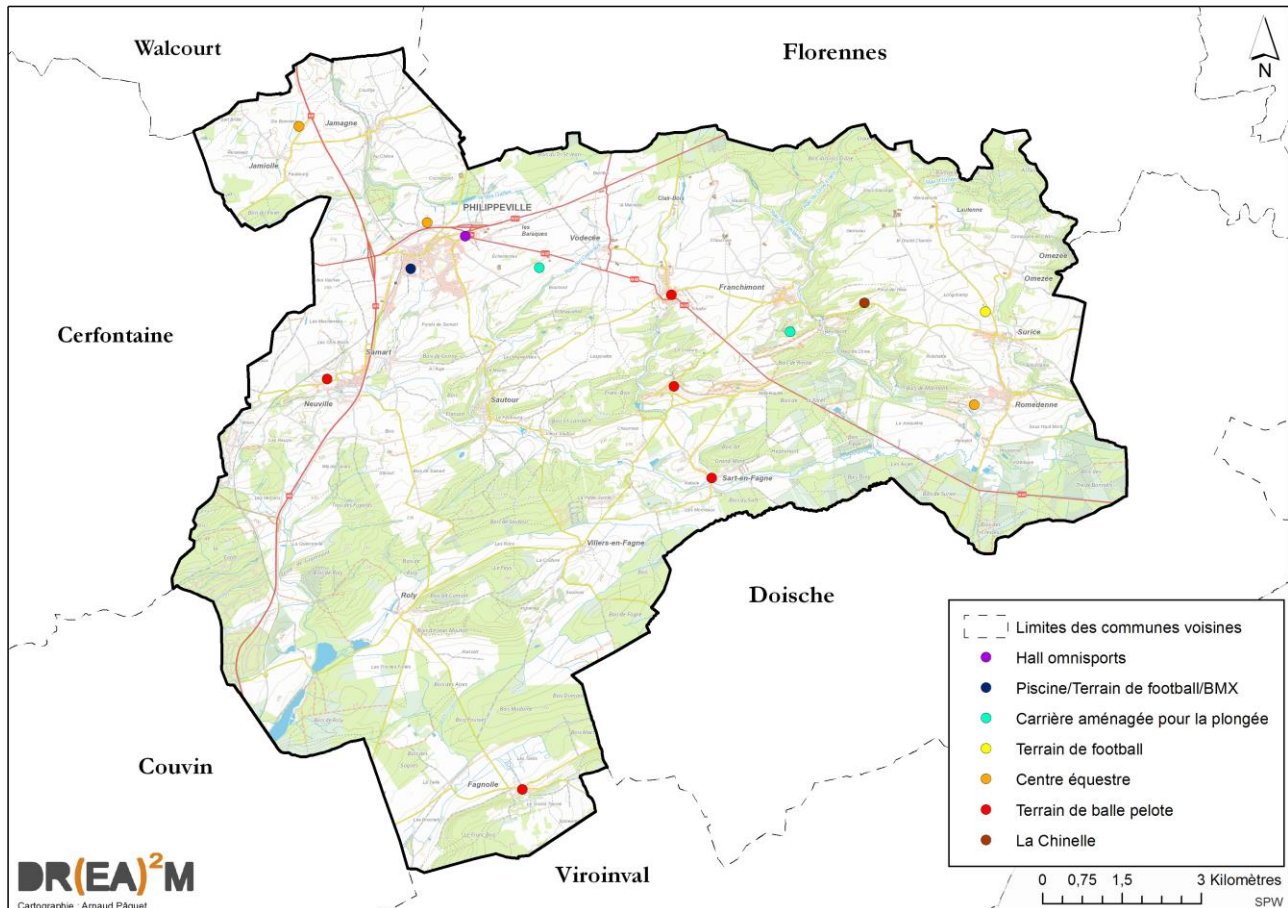


Figure 148 : Infrastructures et événements sportifs (Source : Administration communale – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Davantage à destination des amateurs, le jogging de Philippeville et la fête de la Brouette de Romedenne sont également chaque année l'occasion de rassembler un grand nombre de sportifs.

## 11.4 TOURISME

Au niveau touristique, Philippeville se trouve dans une situation particulière, étant donné la présence de zones d'attraction tout autour de son territoire : les Lacs de l'Eau d'Heure, la vallée du Viroin, Couvin, Mariembourg, etc.

La fréquentation des hébergements touristiques présents sur le territoire de Philippeville peut vraisemblablement être comparée à celle de la province de Namur, tout en sachant que la moyenne intègre des communes très touristiques (Namur, Viroinval, Dinant, Hastière, Vresse-sur-Semois, Rochefort) et d'autres qui le sont encore moins que Philippeville (Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Fernelmont, Beauraing).

En termes de fréquentation mais surtout de population visiteuse, les statistiques propres à la province de Namur font remarquer que « sur la zone "Ardenne" (Liège, Luxembourg et Namur), les Néerlandais constituent la 1<sup>ère</sup> nationalité après les Belges.(...) Dans la province de Namur, on les retrouve majoritairement dans les hôtels et les villages de vacances/groupes et également dans les campings.(...) Les Belges ont moins séjourné dans les hébergements touristiques, surtout dans les centres pour groupes »<sup>54</sup>.

### 11.4.1 Généralités

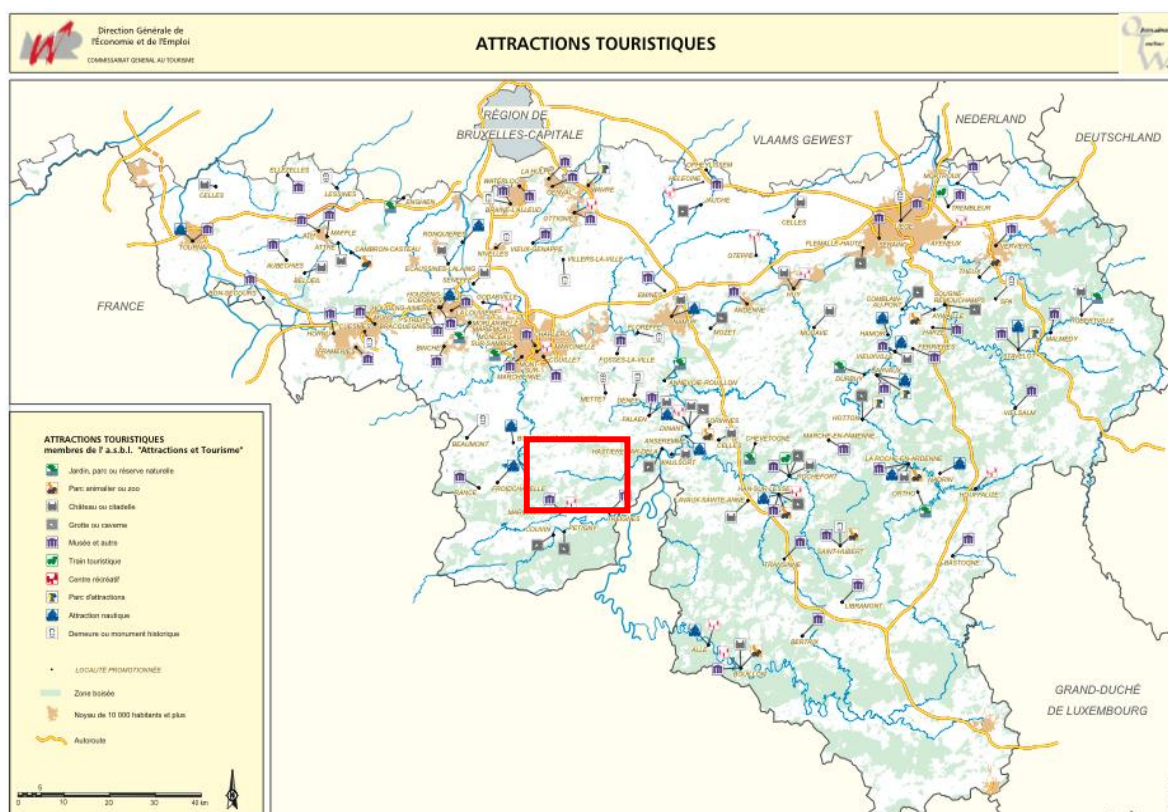


Figure 149 : Attractions touristiques en Région wallonne (Source : Observatoire du Tourisme Wallon)

<sup>54</sup> « La fréquentation des hébergements. Document de synthèse », Observatoire du Tourisme wallon.



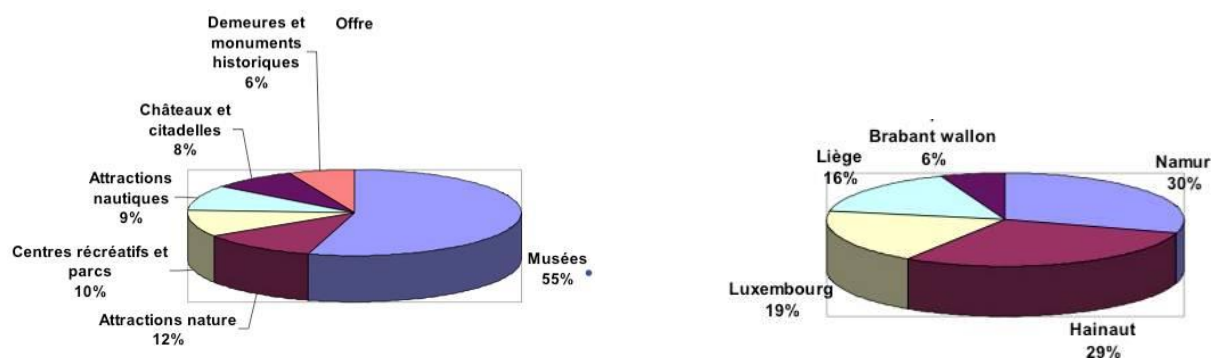


Figure 150 : Offre touristique en Province de Namur et en Wallonie (Source : Observatoire du Tourisme wallon)

Malgré les bons chiffres présentés par la province de Namur, Philippeville se trouve exclue de cette dynamique puisqu'elle ne possède aucun musée et aucune attraction touristique selon le guide annuel « 365.be » en 2018<sup>55</sup>. La carte de l'OTW reprise précédemment illustre cette absence d'attractions touristiques sur le territoire. Malgré cette absence, Philippeville concentre une certaine attractivité au niveau de son noyau urbain, de son patrimoine bâti mais aussi de son patrimoine naturel préservé.

#### 11.4.2 Zone touristique du Pays des Lacs

##### **Maison du Tourisme du Pays des Lacs**

Route de la Plate Taille 99

6440 Boussu-lez-Walcourt

Cette zone couvre les organismes touristiques suivants :

- ✓ Maison du Tourisme Pays des Lacs – Aulne ;
- ✓ Syndicat d'Initiative de Chimay ;
- ✓ Syndicat d'Initiative d'Erquelines ;
- ✓ Syndicat d'Initiative de Lobbes ;
- ✓ Office du Tourisme de Beaumont ;
- ✓ Office du Tourisme de Cerfontaine ;
- ✓ Office du Tourisme de Couvin ;
- ✓ Office du Tourisme de Doische ;
- ✓ Office du Tourisme de Philippeville ;
- ✓ Office du Tourisme de Sivry-Rance ;
- ✓ Office du Tourisme de Merbes-le-Château ;
- ✓ Office du Tourisme de Thuin ;
- ✓ Office du Tourisme de Viroinval ;

<sup>55</sup> Ce guide est publié par « Attractions & Tourisme » et ses données sont utilisées pour fournir le site internet de l'IWEPS. Le terme « attraction touristique » étant protégé en Région wallonne, le guide ne reprend que celles qui répondent à la définition. Toutefois, malgré l'absence d'attraction touristique « de droit », ce n'est pas pour autant qu'aucune attraction touristique « de fait » n'existe sur le territoire (ex : les souterrains de Philippeville).

- ✓ Office du Tourisme de Walcourt.

La Maison du Tourisme du Pays des Lacs est issue de la restructuration de plusieurs structures touristiques à grande échelle : la Maison du Tourisme des Eaux Vives, la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut et la Maison du Tourisme de la Thudinie-Val de Sambre.

Sur le territoire de la zone, se retrouvent plusieurs villages classés « Plus Beau Village de Wallonie », comme Ragnies, Vierves-sur-Viroin, Soulme, Lompret ou Barbençon.

Le territoire regorge de possibilités de balades, à pied, à vélo ou à cheval, avec notamment la Véloroute des Lacs, le circuit « 1000 bornes à vélo », les nombreux réseaux balisés, les circuits « GR » (Grande Randonnée) et RAVeL.

Le beffroi de Thuin (classé au patrimoine de l'UNESCO), l'abbaye de Notre-Dame de Scourmont, les multiples châteaux, les cités médiévales et les nombreux musées répartis sur le territoire sont autant d'éléments attractifs.

Enfin, le patrimoine gastronomique n'est pas en reste : plusieurs bières (Abbaye d'Aulne, Chimay, Super des Fagnes), plusieurs fromages (Chimay), des apéritifs (eaux-de-vie de la distillerie de Biercée) et des curiosités gastronomiques (macarons de Beaumont) sont produits sur le territoire et contribuent à sa renommée.

### 11.4.3 Tourisme forestier

Le tourisme en forêt : c'est la nouvelle filière touristique que la Région wallonne souhaite développer en Wallonie. Le CGT (Commissariat général au Tourisme) finance actuellement une étude pour la planification de ce nouveau type de tourisme.

Pour développer cette filière, la Région wallonne s'est dotée d'un plan stratégique et a défini huit grands « massifs forestiers touristiques » en Wallonie. Parmi ces huit massifs, elle en a sélectionné quatre pour lesquels la planification est en cours. Ces derniers servent de projets pilotes.

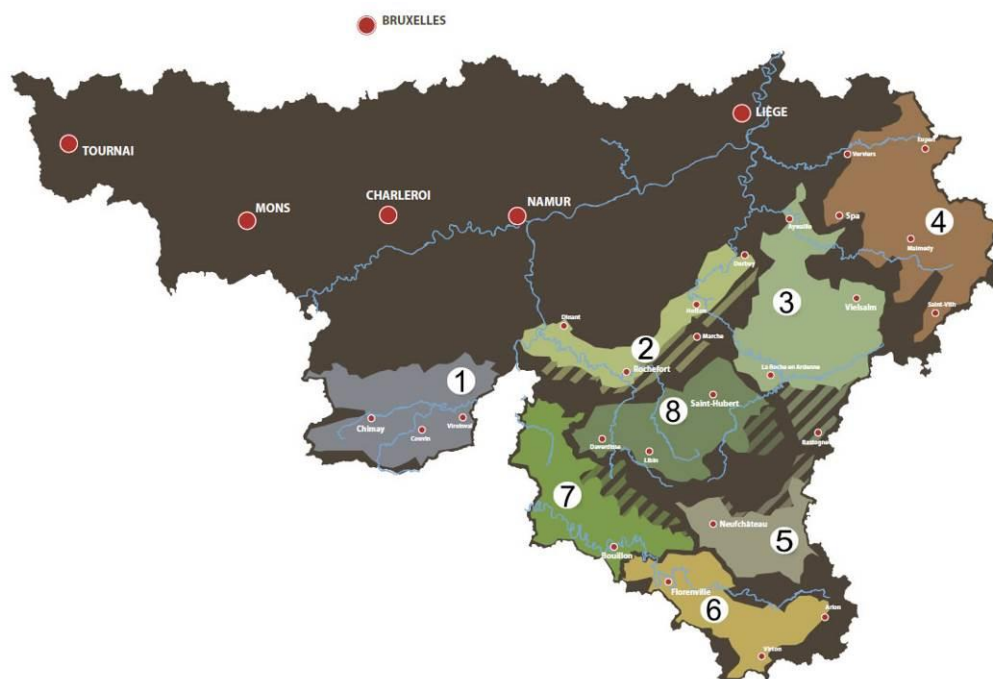


Figure 151 : Localisation des Massifs forestiers sélectionnés (Copyright : Daniel BODSON et SPW)

Un des massifs forestiers sélectionnés concerne la commune de Philippeville : c'est le massif du Pays de Chimay, qui se situe au Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il concerne les communes de Chimay, Couvin, Doische, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance et Viroinval (massif n°1 sur la carte ci-dessus).

Selon le plan stratégique, la nouvelle filière « massif forestier » doit fédérer les différentes offres touristiques de manière à former un véritable réseau. Ce réseau profitera à tous, en valorisant le massif entier, dans toutes les communes des deux provinces (Namur et Hainaut). La promotion profitera donc à tous les participants de ce nouveau réseau et permettra une meilleure visibilité sur le marché, aussi bien en Wallonie que dans les régions frontalières (Flandre, Bruxelles, France).

C'est le BEP (l'intercommunale de développement économique de la province de Namur) qui est en charge de « mener des études de faisabilité pour l'implantation d'équipements touristiques structurants » au sein du massif du Pays de Chimay.

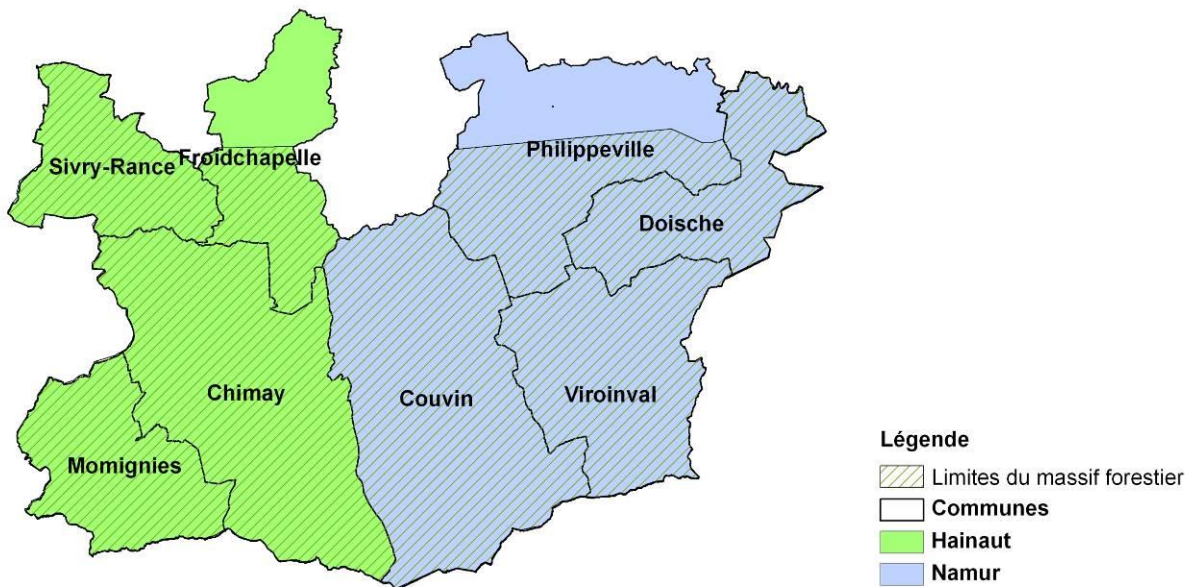


Figure 152 : Communes concernées par le Massif forestier du Pays de Chimay (Source : PNVH)

#### 11.4.4 Office du tourisme

##### **Office du Tourisme de Philippeville**

Rue de la Balance, 2 (Anciennes halles restaurées)

5600 Philippeville

Initialement, il s'agissait du Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville, une asbl paracomunale dont l'objectif était de développer et promouvoir le tourisme, au départ du patrimoine historique et touristique de la Ville. Il organisait différentes activités récurrentes telles que la visite guidée des souterrains de Philippeville, à l'origine de laquelle il a d'ailleurs été créé dans les années 1950.

En 2017, le syndicat est devenu l'Office du Tourisme. Il conserve son rôle d'accueil et d'information auprès du touriste mais cette dénomination, plus connue du grand public, devrait accroître encore davantage la visibilité de la commune.

En plus de la gestion des visites des souterrains, les activités de l'Office du Tourisme sont les suivantes : la visite guidée de Philippeville, la réalisation de packs touristiques cumulant plusieurs visites, les promenades villageoises estivales, la distribution des itinéraires de promenades, l'édition et la distribution d'un guide touristique, la promotion des guides de la Maison du Tourisme « Pays des Lacs », la gestion du marché artisanal du mercredi et du 4<sup>ème</sup> samedi du mois, la gestion du marché de Noël et de la marche gourmande. L'Office du Tourisme collabore avec la Ville de Philippeville, la Maison du Tourisme « Pays des Lacs » et le Massif forestier du Pays de Chimay.

Actuellement, l'Office du Tourisme emploie 2 personnes (1,25 ETP) et fait appel à 13 bénévoles pour assurer des permanences et la visite des souterrains. Les financements proviennent de la

Ville de Philippeville (rémunération du personnel), du Commissariat Général au Tourisme (CGT) et de la Province de Namur.

L'assemblée générale de l'Office du Tourisme regroupe 13 personnes : 8 représentants du Conseil communal et 5 membres effectifs. Le conseil d'administration regroupe 8 personnes.

#### **11.4.5 Attraits touristiques de la Ville de Philippeville**

En règle générale, le tourisme est ici un tourisme vert, naturel, patrimonial et culturel.

##### **11.4.5.1 Patrimoine naturel**

Le patrimoine naturel de la commune est un atout exceptionnel. On retrouve sur le territoire un grand nombre de ressources :

- ✓ Des cavités souterraines d'intérêt scientifique. Principalement situées au Nord du territoire, on les retrouve notamment sous la ville-même de Philippeville (3) mais aussi entre Merlemont et Neuville (3) et au Nord de Roly (1) ;
- ✓ Une réserve forestière située au Sud-Est du territoire, le Bois de Marmont (44,74 ha) ;
- ✓ Des réserves naturelles agréées, possessions de Natagora, au Sud du territoire. Au nombre de six, elles s'étendent sur plus de 120 ha et constituent un réel atout en matière de biodiversité ;
- ✓ Des sites de grand intérêt biologique (SGIB), qui se mêlent aux zones évoquées ci-dessus et se retrouvent en très grand nombre sur le territoire (200) ;
- ✓ Des sites Natura 2000 répartis sur plus de 45 km<sup>2</sup> (plus d'un quart du territoire) et portant sur six dénominations différentes ;
- ✓ Une structure écologique principale (SEP) recouvrant toutes ces zones et s'étendant même un peu au-delà, essentiellement à l'Ouest et au Nord du territoire.

Au total, cette SEP recouvre ± 51 km<sup>2</sup> (près d'un tiers du territoire). Cette omniprésence de la nature, et surtout de sa reconnaissance scientifique et patrimoniale, fait de Philippeville une destination indéniable pour les amoureux de la nature et des espaces préservés, typiques de la Wallonie.

Des circuits balisés par le syndicat d'initiative et du tourisme de Philippeville, et cartographiés par l'organisation Balnam, permettent dorénavant aux marcheurs de bénéficier de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers au travers de l'entité.

L'intégration de Philippeville au parc naturel Viroin-Hermeton devrait considérablement accélérer le développement touristique du territoire en servant de promotion au tourisme philippevillain.

##### **11.4.5.2 Circuits balisés**

###### **➤ Le réseau de randonnées balisées par le Syndicat d'initiative et du tourisme**

Le territoire de Philippeville dispose d'un réseau de balades balisées. Les parcours sont aménagés de manière à mettre en valeur des endroits intéressants, des vestiges, des lieux de repos, de superbes vues, tout en incluant les producteurs locaux, artistes et artisans au tracé. Tous les circuits sont accessibles aux piétons, cyclistes et cavaliers. On en retrouve à Fagnolle, Jamagne, Jamiolle, Philippeville, Villers-le-Gambon, Franchimont, Vodecée, Samart, Sautour, Romedenne, Surice et Omezée (Circuit des 3 villages). Ils sont longs de 2,6 km à 11,2 km.

###### **➤ Le réseau de randonnées répertoriées sur le site internet de l'Office du Tourisme**



3 itinéraires supplémentaires sont répertoriés, reliant les villages de Franchimont, Lautenne, Omezée, Merlemont, Sart-en-Fagne et Roly. Ils sont tous accessibles aux piétons, cyclistes et cavaliers et sont longs de 10 à 20 km.

➤ **Le réseau de randonnées reconnues par le CGT**

Sur les 5 itinéraires reconnus, l'un est accessible aux VTT, les 4 autres aux piétons (6 à 10 km).

➤ **GR 12 "Amsterdam – Bruxelles – Paris"**

Un seul sentier de grande randonnée passe sur le territoire. Il suit approximativement le même axe que la N5 (Nord-Sud) et passe par plusieurs villages à l'Ouest du territoire : Jamagne, Philippeville, Samart, Sautour, Roly et Fagnolle. Au Nord, il poursuit vers Walcourt où il rencontre le GR 125 « Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse » et au Sud, il poursuit vers Viroinval où il rencontre à nouveau le GR 125.

➤ **Réseau repris par l'inventaire Balnam**

Le territoire dispose de plus de 700 kilomètres de sentiers, répertoriés par la structure Balnam Il s'agit de sentiers issus de l'atlas des chemins et sentiers du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Plus de 700km ont déjà été cartographiés sur le territoire. Le site internet de Balnam localise chaque tronçon, le décrit, fournit des photos et une note globale selon la praticabilité du tronçon (bon état, difficile, barré, statut inconnu, supprimé, route). Ce réseau très dense permet généralement de relier les villages les uns aux autres en évitant la voirie.

➤ **RAVeL 2 - Ancienne ligne de chemin de fer 156**

La ligne 156 (Mariembourg – Hermeton-sur-Meuse – Dinant – Namur – Jodoigne – Hoegaarden) a été reprise par le réseau RAVeL. Il s'agit, pour la portion concernant Philippeville, de l'axe reliant la vallée de la Meuse (Hermeton-sur-Meuse) à Mariembourg. Il longeait la Calestienne au Nord, en ne traversant presque aucun village et en évitant les dénivellations trop importantes (d'où le maintien dans la dépression de la Fagne-Famenne), via un axe très rectiligne.

La section concernant le territoire le traverse sur  $\pm 5.000$  m au Nord de Fagnolle. Elle se dédouble même à l'extrême Sud-Ouest du territoire, avant d'arriver à Mariembourg (Couvin).

La potentialité de l'aménagement de l'ancienne ligne 138a a déjà été partiellement étudiée. Il s'agit d'une ligne reliant Givet à Florennes, via Merlemont et Villers-le-Gambon. Aujourd'hui, elle est en partie utilisée par les camions de carrière mais en d'autres endroits, elle est abandonnée et impraticable. Son aménagement nécessiterait plusieurs traversées de la N40 en des endroits peu sécurisés. Une nouvelle étude est en cours pour aménager une section de 3 km vers Doische.

#### 11.4.5.3 Patrimoine bâti et historique

##### ***Les Souterrains de Philippeville***

Boulevard de l'Enseignement 4

5600 Philippeville

En 1656, Vauban a apporté de nombreuses modifications à la Forteresse de Philippeville, accentuant la forme étoilée du site. Une partie du réseau souterrain (10 km) a subsisté à ces modifications et suite à des travaux réalisés en 2017, 800 m supplémentaires sont désormais visitables, entre 10 et 15 mètres de profondeur. Cela monte à 1,2 km la longueur des tronçons visitables mais l'on estime encore une valorisation possible de  $\pm 10$  km.

Le Syndicat œuvre à l'ouverture de tronçons supplémentaires (actuellement sous eau, noyés ou tout simplement impraticables), dans le but de faire découvrir aux visiteurs de nouvelles parts de ce patrimoine.

Les visites se concentrent entre 13h30 et 15h du lundi au samedi. Il est aussi possible d'effectuer des visites sur rendez-vous le dimanche.

Le seul musée de Philippeville a fermé ses portes il y a peu. Il s'agissait du Gambrinus Drivers Museum, un musée dédié aux camions de brasserie qui se situait à Romedenne.

### ➤ Omezée « Plus Petit Village de Wallonie »

Blotti autour de son château-ferme et de son église, Omezée est considéré comme le plus petit village de Wallonie. Construites en calcaire peint, les maisons et petites fermes qui composent le village sont datées, pour l'essentiel, du 18<sup>ème</sup> et du 19<sup>ème</sup> siècle. Elles s'alignent le long des trois rues du village, croisées sous forme d'un « T ».

Le château-ferme d'Omezée constitue une vraie richesse patrimoniale. Il est dominé par un logis seigneurial et un cadran solaire est implanté depuis 1788, conçu en schiste ardoisier.



Figure 153 : Château-ferme d'Omezée (Source : Villages en Val d'Hermeton)

### ➤ Éléments patrimoniaux classés et non classés

23 monuments et 12 sites sont également classés (châteaux, fermes, etc). Au-delà de ces attributions, le patrimoine bâti du territoire n'en reste pas moins exceptionnel à de nombreux égards. La quinzaine de villages répartie sur le territoire présente les caractéristiques typiques du bâti fagnard et condrusien. Deux RGBSR ont même été arrêtés afin d'apporter une protection supplémentaire aux villages de Roly et Fagnolle. Des pompes et des fontaines typiques sont présentes au sein des villages.

Les carrières constituent elles aussi un élément du patrimoine historique, à mi-chemin entre les aspects naturels et culturels. Elles jalonnent le territoire et marquent par endroit le paysage, comme sur la N40, à l'Est de Merlemont.

Le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville référence également sur son site Internet un grand nombre d'éléments patrimoniaux qui ne sont pas classés mais qui présentent un intérêt. Ces derniers ont déjà été évoqués dans le chapitre consacré au patrimoine monumental.

Notons que les châteaux de Roly et de Samart sont accessibles au public une fois par an.

#### 11.4.5.4 Tourisme sportif

L'évènement sportif incontournable est La Chinelle. Il s'agit d'une course d'endurance en moto, célèbre en Belgique et en Europe. Elle a lieu chaque année au mois d'août, depuis 1980, dans le village de Franchimont. Elle attire 35.000 passionnés durant un week-end complet.

#### 11.4.5.5 Geocaching

Le géocaching est une forme de loisir qui consiste à se servir de coordonnées GPS pour rechercher ou dissimuler des contenants partout dans le monde. Typiquement, il s'agit de contenants étanches permettant de dissimuler un petit « trésor », que le geocacheur va ensuite être amené à trouver au moyen des coordonnées GPS fournies.

Largement répandu en Belgique, ce loisir peut également être pratiqué à Philippeville, dans la mesure où c'est la communauté des geocacheurs qui se charge d'actualiser le jeu, en créant de nouvelles cachettes et en enrichissant les sites d'informations présents sur Internet. Ainsi, le territoire recense déjà plus de 60 géocaches. La majorité se situe à Philippeville, Neuville, Merlemont, Sart-en-Fagne, Sautour, Roly et Fagnolle.

Par son côté très ouvert et accessible à tous, le geocaching permet la découverte de régions parfois méconnues, au travers d'une activité ludique et sans danger. Il peut s'agir par exemple d'un excellent moyen de faire découvrir le plaisir de la marche ou du vélo à de jeunes enfants, en incluant cet aspect ludique.

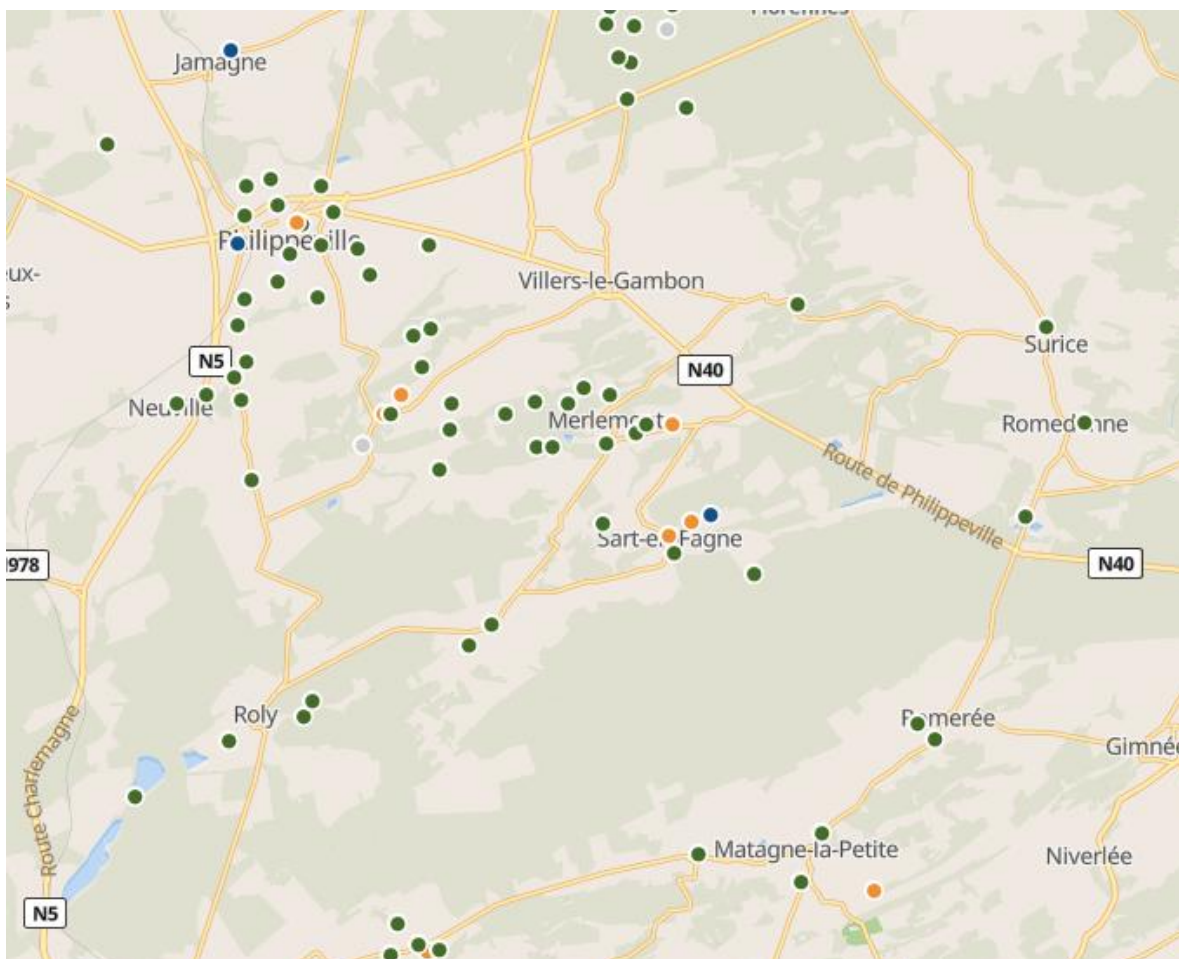
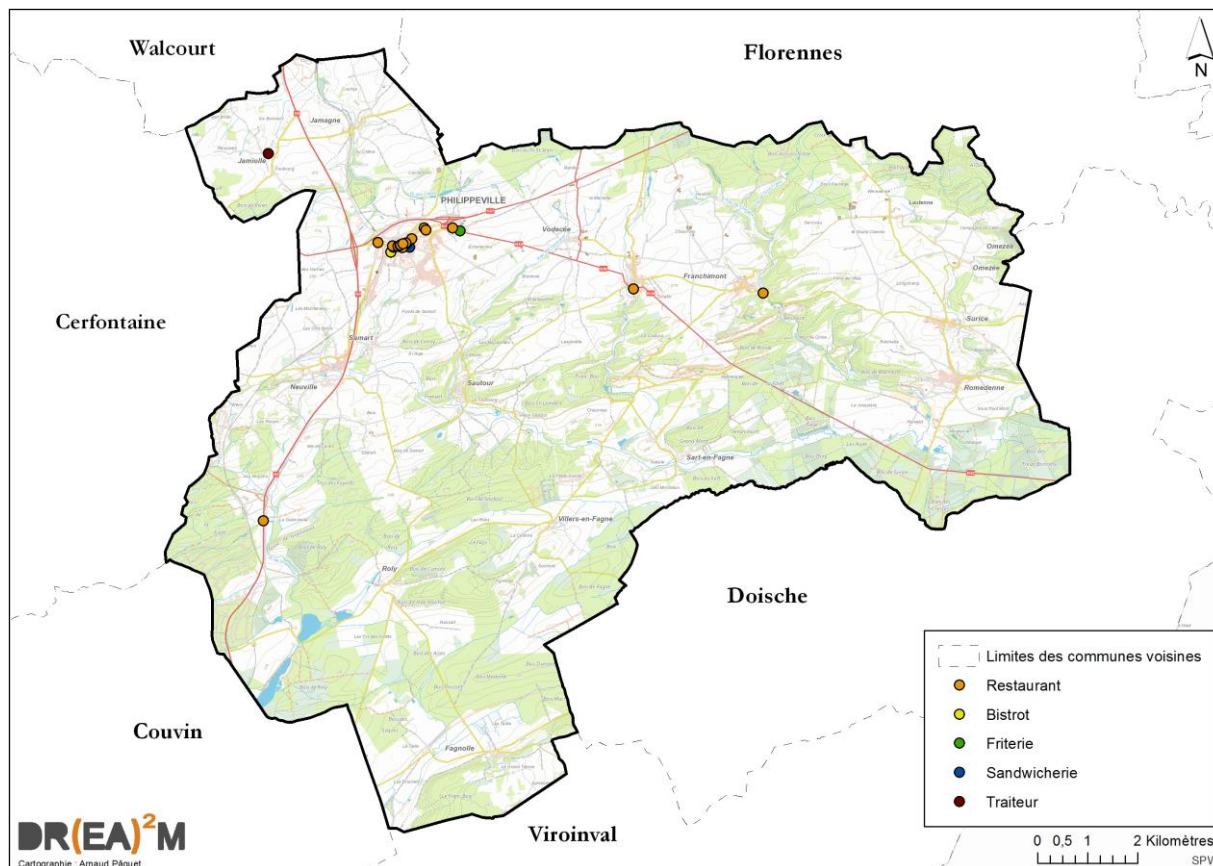


Figure 154 : Localisation des géocaches à Philippeville et à proximité (Source: Geocaching.com)

## 11.4.6 Horeca

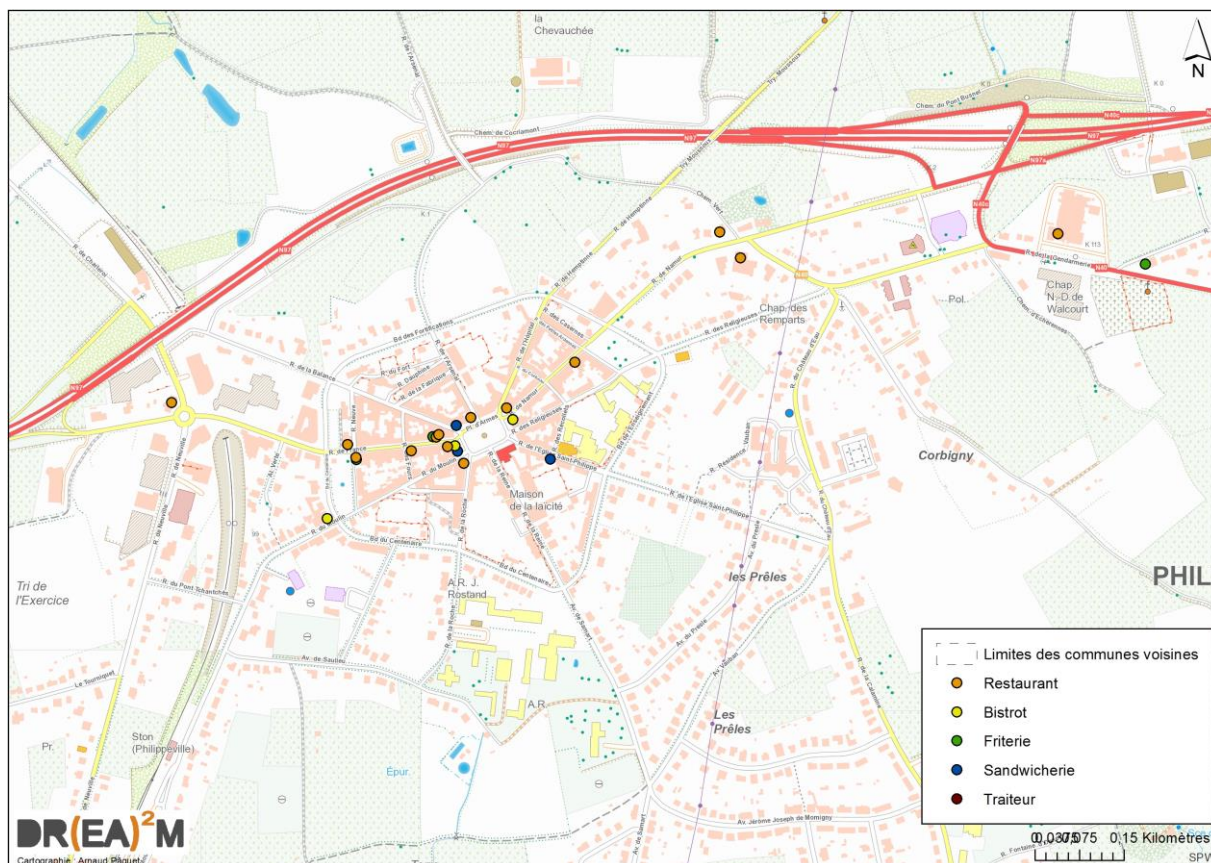
### 11.4.6.1 Restauration

Début janvier 2017, le Syndicat d'initiative et du tourisme de Philippeville recensait 26 établissements de restauration : principalement des restaurants (dont des chinois et un libanais) mais aussi des bistros, des friteries et des sandwicheries. La plupart se situent dans la ville de Philippeville même, rassemblés sur la Place d'Armes et dans la rue de France. Villers-le-Gambon accueille l'un des restaurants tandis qu'un vaste restaurant de type grill se situe lui entre Neuville et Mariembourg, le long de la N5. Enfin, un traiteur est localisé en plein centre de Jamiolle.



**Tableau 38 : Localisation des éléments de restauration**  
(Source : Syndicat d'initiative et du tourisme de Philippeville, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)





**Tableau 39 : Localisation des éléments de restauration – Focus sur Philippeville**  
(Source : Syndicat d'initiative et du tourisme de Philippeville, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

#### 11.4.6.2 Hébergement

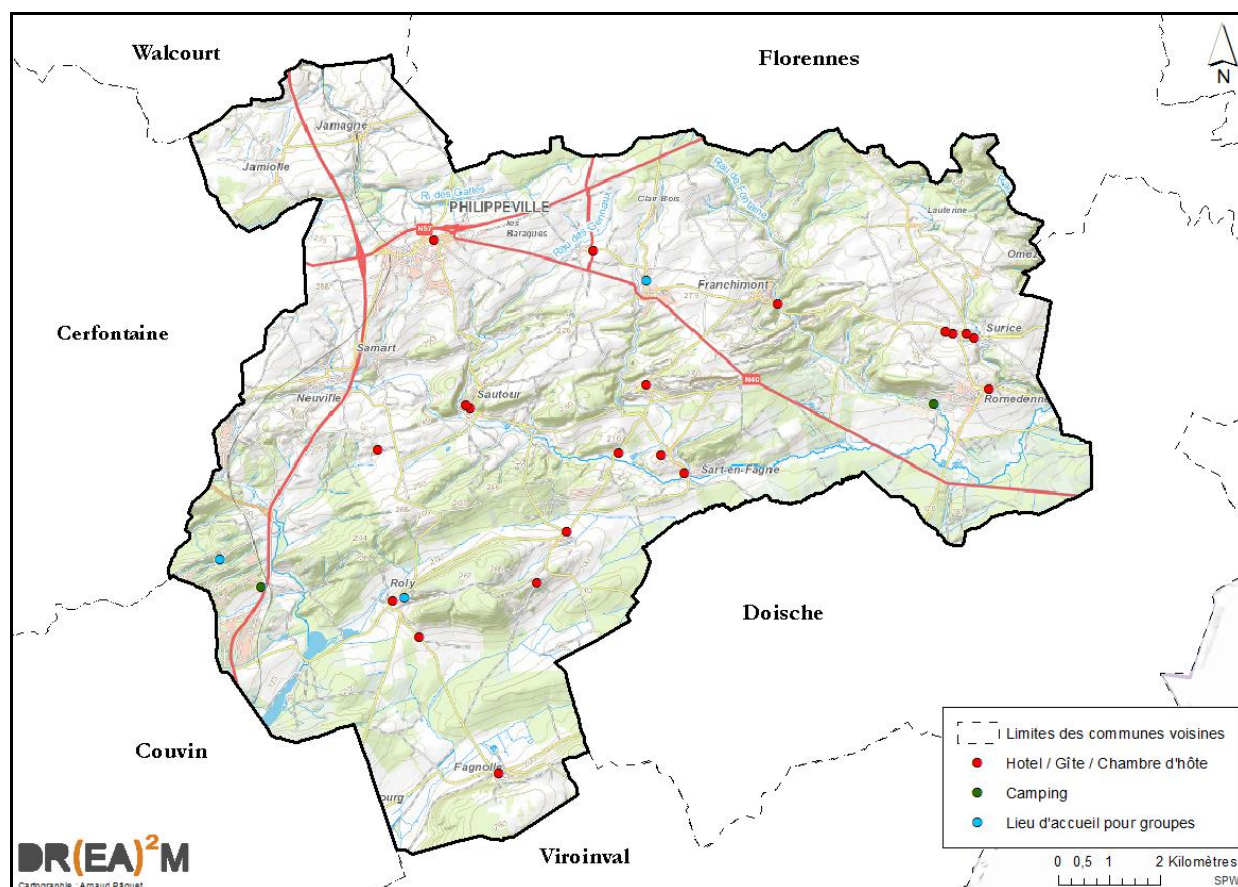
22 hébergements sont identifiés en avril 2018<sup>56</sup>, parmi lesquels le camping « La Forêt » (120 emplacements, 3 personnes domiciliées) et le camping du « Moulin de Romedenne » (250 emplacements pour caravanes résidentielles, 50 emplacements de passage, aucune personne domiciliée). 3 lieux d'accueil de groupe (ex : scouts) existent également sur le territoire.

	Hôtel		Chambre d'hôtes		Gîte		Camping		Accueil de groupe	
	#	# lits	#	# lits	#	# lits	#	# emp.	#	# emp.
Philippeville	1	18								
Sautour					2	18				
Merlemont					1	9				
Romedenne					1	4	1	50		
Villers-le-Gambon					1	2			1	45
Roly			2	16	1	3			1	/
Surice			1	2	3	28				

<sup>56</sup> Selon les données fournies par l'Office du Tourisme au 23 avril 2018

Vodecée			1	2						
Franchimont			1	6						
Neuville							1	120	1	/
Samart					1	9				
Sart-en-Fagne			1	3	1	5				
Fagnolle					1	5				
Villers-en-Fagne					1	4				

**Tableau 40 : Répartition de l'offre en hébergement (Nombre d'établissements et nombre de places)**  
(Source : Syndicat d'Initiative et du tourisme de Philippeville)

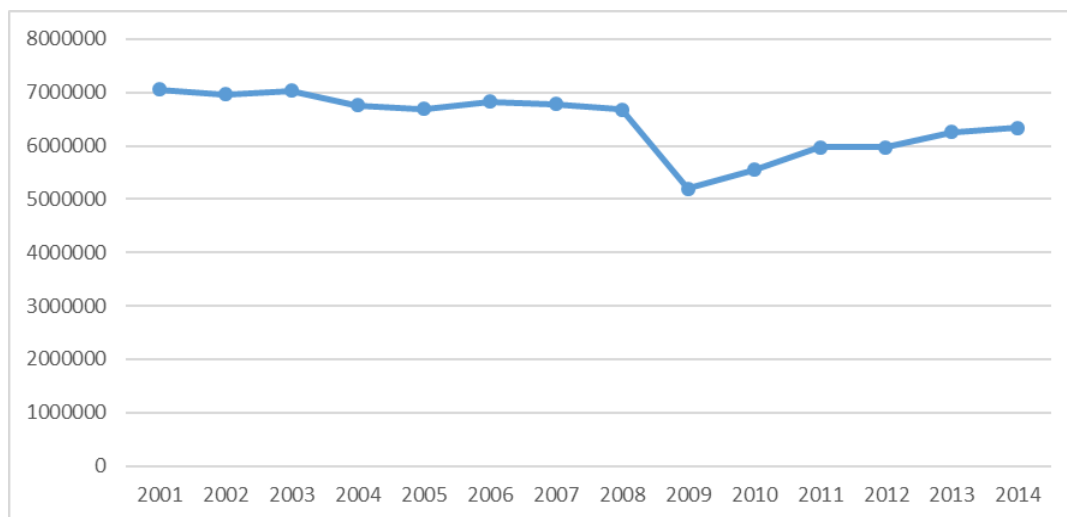


**Figure 155 : Offre en hébergement**

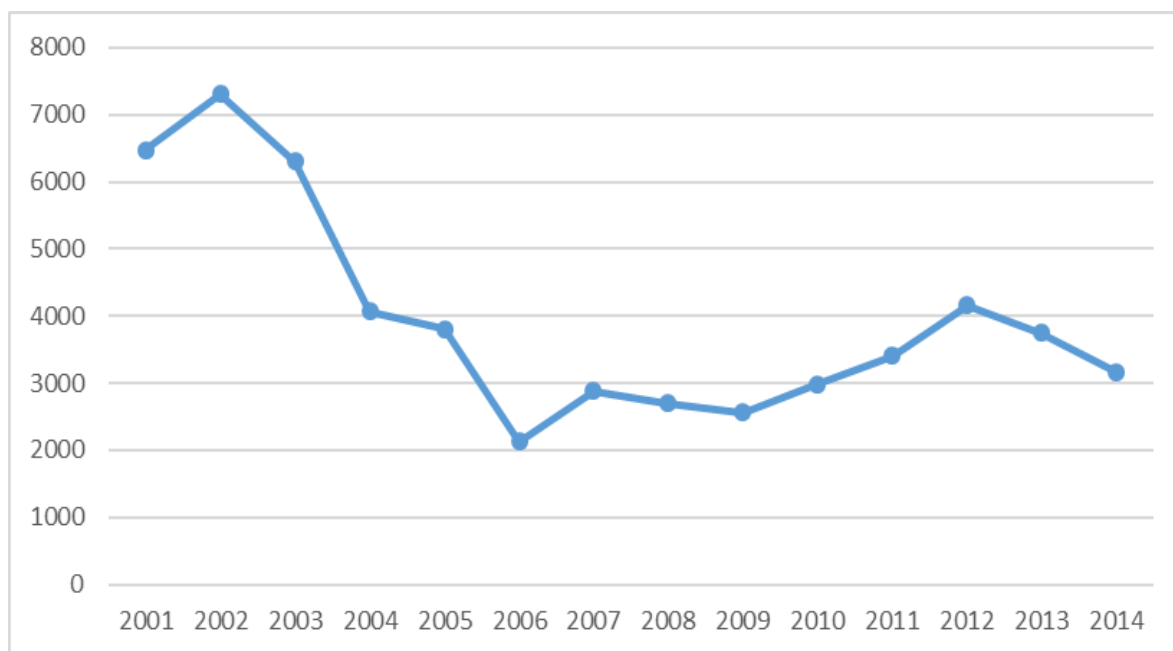
(Source : Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Si l'on s'intéresse au nombre de nuitées en 2015, Philippeville était à 6.086 tandis que l'arrondissement était à un peu moins de 106.000. A ce niveau, Philippeville ne parvient pas à concurrencer Couvin ( $\pm$  23.500 nuitées) et encore moins Viroinval ( $\pm$  49.000 nuitées), qui présente pourtant une population de moins de 6.000 habitants.

Alors que la Région wallonne a connu une stabilité jusque 2008 au niveau du nombre de nuitées, Philippeville a presque diminué par quatre le nombre de nuitées entre 2002 et 2006, avant d'amorcer une légère croissance en 2010. Aucune comparaison n'est possible à partir de 2015 en raison d'un changement dans la méthodologie et l'inclusion de nouveaux types d'hébergement.



**Figure 156 : Evolution du nombre de nuitées en Wallonie – 2001 à 2014**  
(Source : IWEPS – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)



**Figure 157 : Evolution du nombre de nuitées à Philippeville – 2001 à 2014**  
(Source : IWEPS – Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Entre 2015 et 2016, on observe une croissance de 30 % des arrivées (29 % de croissance pour les nuitées). En 2016, le nombre d'arrivées était de 2.890 et le nombre de nuitées était de 7.865, soit une durée moyenne de séjour à Philippeville de 2,72 jours (faible par rapport à l'arrondissement mais supérieur à la moyenne wallonne). La part d'étrangers parmi les visiteurs était la plus faible de l'arrondissement ( $\pm 15$  % contre 23 %).

Aucune borne de service n'est encore installée à l'attention des vacanciers qui se déplacent en motorhome ou mobilhome. Ces bornes autorisent l'approvisionnement en eau et en électricité et permettent d'effectuer les vidanges sanitaires du véhicule. Les bornes les plus proches se trouvent aux Barrages de l'Eau d'Heure (3), à Florennes (1), à Nismes (1) et à Treignes (1). Actuellement, seule une aire de stationnement gratuit est aménagée à Philippeville (rue du Moulin) pour ce type de véhicules.



## 11.5 ESPACES PUBLICS

### Documents

#### Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics structurants

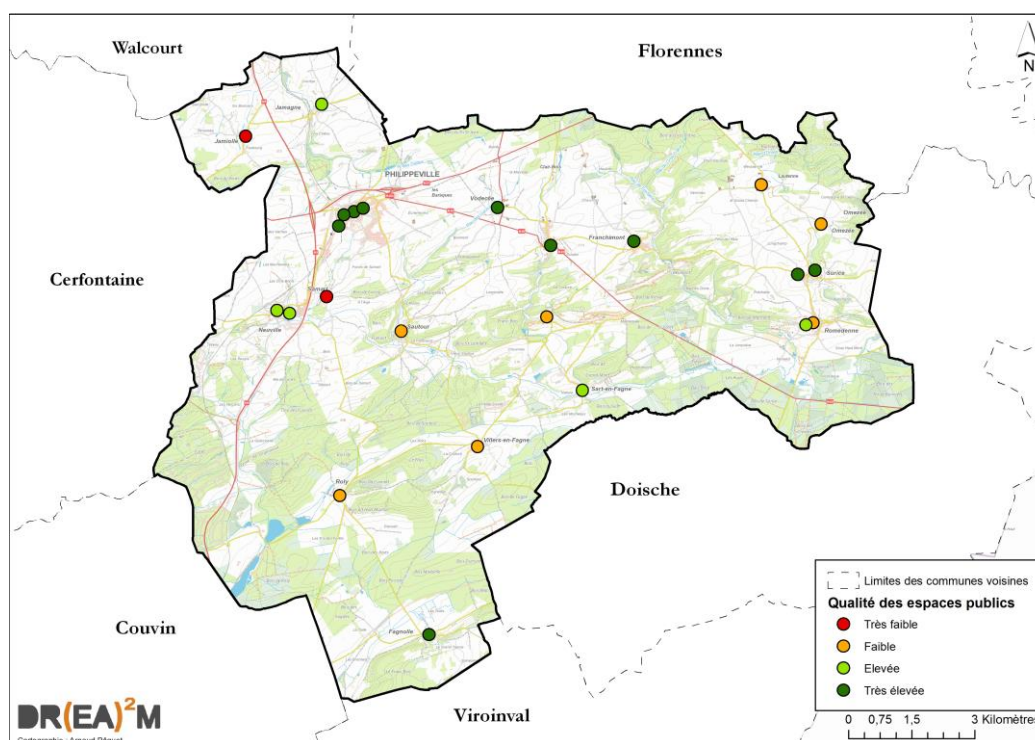
L'espace public de Philippeville est constitué principalement de voiries et de places publiques. A cet égard, ce sont les places de Vodecée, Surice, Villers-le-Gambon, Romedenne et Philippeville qui sont les plus vastes. La Place d'Armes à Philippeville est revêtue de pavés et d'un puits couvert, ainsi que d'une vingtaine de bancs publics.

Les places des autres villages sont davantage macadamisées et plusieurs villages possèdent un marquage au sol permettant les compétitions de balle pelote, un sport typique des régions de l'Ouest et du centre du pays. Villers-le-Gambon, Merlemont, Sart-en-Fagne et Fagnolle en possèdent un.

En règle générale, presque tous les villages disposent au moins d'un espace public sous forme de place (verdurisée ou macadamisée), même de petite dimension. Elle se situe presque toujours à proximité immédiate de l'église du village. Toutefois, les places de Jamiolle et Samart sont jugées de très faible qualité en raison du fait qu'elles sont presque inexistantes.

L'espace public peut donc être considéré comme un réseau continu de rues et de routes dont les assiettes se rétrécissent ou s'élargissent de façon à y accueillir différentes fonctions (circulation des voitures, véhicules agricoles et piétons, espace de rencontre et de rassemblement, etc.).

14 plaines de jeux sont réparties au sein des villages du territoire. Jamiolle, Roly, Omezée, Merlemont et Villers-en-Fagne sont les seuls villages à ne pas en disposer. Deux d'entre elles sont situées dans des écoles, à Sautour et Romedenne (et donc pas à proprement parler au sein de l'espace public). Romedenne en possède deux et Surice en possède trois (en comptant celle de Lautenne, le hameau de l'ancienne commune de Surice).



**Tableau 41 : Qualité des espaces publics se présentant sous forme de place au centre des villages (Cartographie : DR(EA)<sup>2</sup>M)**



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Philippeville	Place d'Armes	Pavés	Véhicules interdits d'accès	Poubelle, arbres, éclairage public, bancs publics, fontaine	Très Elevée
Philippeville	Rue du Quartier Brûlé	Mixte pelouse - gravier	Véhicules interdits d'accès	Poubelle, arbres, éclairage public, bancs publics, fontaine, plaine de jeux	Très élevée
Philippeville	Avenue de Saulieu	Mixte pelouse - gravier	Véhicules interdits d'accès	Poubelle, arbres, éclairage public, bancs publics, plaine de jeux	Très élevée
Philippeville	Square Louise-Marie	Mixte pelouse - gravier	Véhicules interdits d'accès	Poubelle, arbres, bancs publics, compositions artistiques (statues)	Très élevée



Figure 158 : Place d'Armes (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)





*Figure 159 : Rue du Quartier Brûlé (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)*





**Figure 160 : Avenue de Saulieu (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)**



**Figure 161 : Square Louise-Marie (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)**



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Jamagne	Place de Jamagne	Pelouse	Situé le long de la voirie	Table de pique-nique, poubelle, éclairage public, plaine de jeux	Elevée



Figure 162 : Place de Jamagne (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Jamiolle	Chemin d'Yves-Gomezée	Gravier	Situé de part et d'autre de la voirie	Néant, hormis l'éclairage public (forme d'appropriation par les habitants y résidant)	Très faible



Figure 163 : Chemin d'Yves-Gomezée (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Vodecée	Place Sainte-Geneviève	Mixte pelouse - macadam	Situé le long de la voirie	Plaine de jeux, banc public, arbres, éclairage public, terrain de pétanque	Très élevée



Figure 164 : Place Sainte-Geneviève (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Villers-le-Gambon	Entre la rue du kiosque et la rue de Givet	Mixte pelouse - macadam	Barrière restreignant l'accès aux véhicules	Kiosque (base), terrain de football, plaine de jeux, arbres, éclairage public, bancs publics, poubelles	Très élevée



Figure 165 : Rue du Kiosque – Rue de Givet (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Neuville	Place de Neuville	Macadam	Situé de part et d'autre de la voirie	Arbres, poubelles, bancs publics, éclairage public (rénovation récente)	Elevée
Neuville	Rue de Senzeilles	Pelouse	Véhicules interdits d'accès	Plaine de jeux, bancs publics	Elevée



Figure 166 : Place de Neuville (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Figure 167 : Plaine de jeux à l'arrière du local de balle pelote, rue de Senzeilles (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Samart	Place Saint-Médard	Mixte pelouse - macadam	Situé le long de la voirie	Arbres, éclairage public	Très faible



*Figure 168 : Place Saint-Médard (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)*

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Sart-en-Fagne	Rue Centrale	Mixte Macadam - pelouse	Trois parties : la partie basse est au milieu de la voirie, les deux parties hautes sont composées d'une place et d'une zone interdite d'accès aux véhicules	Eclairage public, bancs publics, poubelles, plaine de jeux	Elevée



Figure 169 : Rue centrale (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Villers-en-Fagne	Rue de l'Eglise	Mixte pelouse - gravier	Situé le long d'une rampe d'accès à des habitations	Arbres, éclairage public, bancs, poubelle	Faible



Figure 170 : Rue de l'Eglise (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Merlemont	Place de Merlemont	Macadam	Sépare la voirie des habitations	Eclairage public	Faible



Figure 171 : Place de Merlemont (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Franchimont	Place du Tombois	Pelouse	Situé le long de la voirie	Table de pique-nique, poubelle, plaine de jeux, arbres, terrain de pétanque, éclairage public	Très élevée



Figure 172 : Place du Tombois (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Sautour	Rue Haut-du-Village	Mixte macadam - pelouse	Situé le long de la voirie	Bancs publics, poubelle, arbre	Faible



Figure 173 : Rue Haut-du-Village (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Surice	Rue de la Croix Maron	Mixte pelouse - macadam	Une partie située le long de la voirie et l'autre protégée par des arbres	Table de pique-nique, poubelle, plaine de jeux, arbres, terrain de pétanque, éclairage public	Très élevée
Surice	Parc de la Vignette	Mixte pelouse - macadam	Véhicules interdits d'accès	Aire de pique-nique, poubelles, plaine de jeux, skate-park, arbres, terrain de football, parcours « VITA », éclairage public	Très élevée
Surice (Lautenne)	Chemin de la Croix des Dames	Mixte pelouse - macadam	Accès interdit aux véhicules	Plaine de jeux, éclairage public, barbecue	Faible



Figure 174 : Rue de la Croix Maron (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Figure 175 : Parc de la Vignette (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)





Figure 176 : Chemin de la Croix des Dames (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Omezée	Rue d'Omezée	Pelouse	Situé de part et d'autre de la voirie	Poubelle, arbres, éclairage public	Faible



Figure 177 : Rue d'Omezée (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Romedenne	Place des Marronniers	Macadam	Situé au milieu de la voirie	Arbres, éclairage public	Faible
Romedenne	Rue de Jolimont	Mixte pelouse - macadam	Situé le long d'une rampe d'accès à des habitations	Plaine de jeux, bancs publics, éclairage public	Elevée



Figure 178 : Place des Marronniers (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Figure 179 : Rue de Jolimont (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Roly	Place Saint-Denis	Macadam	Situé le long de la voirie	Arbres, poubelles, banc public, éclairage public	Faible



Figure 180 : Place Saint-Denis (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Village	Dénomination / Localisation	Type de revêtement	Sécurisation	Equipements	Qualité de l'espace public – Appréciation
Fagnolle	Rue du Quairiat	Mixte pelouse - macadam	Accès interdit aux véhicules mais le terrain de football est situé de l'autre côté de la voirie	Plaine de jeux, terrain de football, poubelles, banc public, table de pique-nique, éclairage public	Très élevée



Figure 181 : Rue du Quairiat (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)



Figure 182 : Rue du Quairiat (Photo : DR(EA)<sup>2</sup>M)

## 11.6 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS

---

### ➤ **Culture**

- ✓ *Centre culturel local* : il organise un grand nombre d'activités et fournit de nombreux services. Il dispose d'infrastructures permettant d'accueillir un grand nombre de personnes ;
- ✓ *Centre culturel régional Action Sud* : il coordonne l'action culturelle à Philippeville ;
- ✓ *Centre d'Expression et de Créativité* : créé en 2014, il propose des ateliers, des stages et des projets créatifs ;
- ✓ *Cellule régionale « Article 27 Chimay-Philippeville »* : elle offre la possibilité aux plus démunis de bénéficier de tickets d'accès à des manifestations pour seulement 1,25€ ;
- ✓ *Bibliothèques et médiathèques* : une bibliothèque communale à Philippeville mais aussi trois types d'infrastructures mobiles (le Bibliobus, le BDbus et une médiathèque mobile).

### ➤ **Vie associative**

- ✓ *Maisons de village et salles* : 6 maisons de village, une vingtaine de salles communales privées (Samart, Sautour et le Domaine de la Forêt ne disposent d'aucune salle) ;
- ✓ *Associations* : diverses associations musicales (3 chorales, dont une paroissiale, chanteurs, clarinettiste), 4 troupes de théâtre en wallon, le groupe de la Marche folklorique Saint-Philippe et la Fête de la Brouette, des associations de jeunes, des comités des fêtes, un cercle généalogique et archéologique, une association de parents, un comité de jumelage (Phil d'Amitiés) et d'autres associations diverses et variées (dont beaucoup d'asbl).

### ➤ **Sport**

- ✓ *Clubs* : 35 clubs sportifs répertoriés, pour une vingtaine de sports différents, ce à quoi s'ajoutent les sports pratiqués au sein du hall omnisports ;
- ✓ *Infrastructures* : un hall omnisports, une piscine couverte, deux terrains de football, 4 centres équestres, un terrain à destination du BMX, des marquages au sol pour balle pelote dans 4 villages. A l'exception des marquages pour balle pelote, de l'un des terrains de football et de deux des centres équestres, l'entièreté se localise à Philippeville ;
- ✓ *Événements sportifs* : le Chinelle, course d'endurance en moto, se pratique depuis 1980. Le jogging de Philippeville et la fête de la Brouette de Romedenne sont davantage à destination des amateurs.

### ➤ **Tourisme**

- ✓ *Attraits à l'échelle régionale* : situation particulière, étant donné la présence de zones d'attraction tout autour de Philippeville : les Lacs de l'Eau d'Heure, la vallée du Viroin, Couvin, Mariembourg, etc. Exclusion de Philippeville vis-à-vis de cette dynamique mais le tourisme de la Ville tend à se développer (Massif forestier du Pays de Chimay) et peut indirectement compter sur la dynamique des communes voisines (Pays des Lacs) ;

- ✓ *Attraits à l'échelle communale* : tourisme vert (réseau de balades balisées, présence du GR 12, 700 km de sentiers de randonnées cartographiés et 5 km de RAVeL, nombreux lieux de geocaching), naturel ( $\pm$  51 km<sup>2</sup> couverts par la Structure Ecologique Principale et recherches axées autour de la valorisation touristique du patrimoine forestier), patrimonial bâti (Omezée « Plus Petit Village de Wallonie », les souterrains de Philippeville, 23 monuments et 12 sites classés et un grand nombre d'éléments patrimoniaux non classés), non-bâti (La Chinelle). Le dernier musée a fermé ses portes et aucune attraction touristique « de droit » n'existe à Philippeville ;
- ✓ *Office du Tourisme* : installé sur le site des anciennes halles, il contribue fortement à la promotion du tourisme grâce à de nombreuses activités. Il tente d'accroître sa visibilité via un changement de nom (ancien Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville) ;
- ✓ *Horeca* : 22 lieux d'hébergement répartis sur le territoire en avril 2018 (un seul hôtel, 2 campings, 3 hébergements de groupes et 19 gîtes ou chambres d'hôtes) mais aucune borne de service pour mobilhome. 26 établissements de restauration au mois de janvier 2017. 30 % de croissance du nombre d'arrivées entre 2015 et 2016 mais moins de tourisme de longue durée par rapport à l'arrondissement.

➤ **Espaces publics**

- ✓ Romedenne, Surice et Philippeville possèdent plusieurs places de village. Surice, Philippeville et Villers-le-Gambon possèdent les places les plus vastes. L'aménagement de ces places est très variable : il peut être de très faible qualité, voire inexistant (Jamiolle et Samart), de faible qualité (Sautour, Merlemont, Villers-en-Fagne, Roly, Omezée, Lautenne, Romedenne), de qualité élevée (Jamagne, Neuville, Sart-en-Fagne et Romedenne) ou de qualité très élevée (Philippeville, Vodecée, Villers-le-Gambon, Franchimont et Surice) ;
- ✓ Les éléments contribuant à la qualité d'un espace public sont liés au type de revêtement (un revêtement mixte augmente la qualité), à la sécurisation du site et aux équipements (plaine de jeux, mobilier public, arbres, terrain de football ou de pétanque, éclairage public). Il y a autant d'espaces publics de qualité « très élevées » que « très faible » ;
- ✓ 14 plaines de jeux sont réparties sur le territoire (les villages de Jamiolle, Roly, Omezée, Merlemont et Villers-en-Fagne n'en possèdent pas).



## 11.7 ANALYSE AFOM – CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, TOURISME ET ESPACES PUBLICS

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grand nombre d'infrastructures culturelles (centre culturel local, une bibliothèque communale, trois infrastructures mobiles)</li> <li>✓ Dynamisme des comités des fêtes</li> <li>✓ Plusieurs associations défendant le patrimoine immatériel du territoire (troupes de théâtre en wallon, Fête de la Brouette, Ambassade du Lapin à la bière)</li> <li>✓ Grand nombre de clubs de sports et d'infrastructures sportives, en développement</li> <li>✓ La Chinelle attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et contribue à la renommée du territoire</li> <li>✓ Localisation de Philippeville, entourée de communes très dynamiques sur le plan touristique (Froidchapelle, Chimay, Dinant)</li> <li>✓ Sentiers de balades, RAVeL, GR (plusieurs centaines de km), geocaching</li> <li>✓ Attractivité du patrimoine bâti et naturel</li> <li>✓ Présence de deux campings, d'un hôtel, de 3 hébergements de groupes et de 19 gîtes ou chambres d'hôtes</li> <li>✓ La durée des séjours à Philippeville est supérieure à la moyenne de la Région wallonne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Samart, Sautour et le Domaine de la Forêt ne disposent pas de salle et certaines des salles existantes sont en mauvais état</li> <li>✓ Fermeture récente du dernier musée présent sur le territoire</li> <li>✓ Peu d'attractions touristiques « de fait » et aucune attraction touristique « de droit » sur le territoire, comparativement aux communes voisines</li> <li>✓ En moyenne, la durée des séjours à Philippeville est inférieure à la moyenne de l'arrondissement</li> <li>✓ De nombreuses places manquent encore d'aménagements (Sautour, Merlemont, Villers-en-Fagne, Roly, Omezée, Lautenne, Romedenne). Les places de Jamiolle et Samart sont de très faible qualité, voire inexistantes</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Miser sur le potentiel du tourisme forestier, patrimonial bâti et naturel</li> <li>✓ Intégration au parc naturel Viroin-Hermeton</li> <li>✓ Changement d'appellation du Syndicat d'Initiative et du Tourisme, qui est devenu l'Office du Tourisme → Preuve qu'une dynamique est à l'œuvre et que les apparences sont à prendre en compte (dynamisme du Syndicat à poursuivre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le manque de renouvellement de l'offre touristique. Ce renouvellement doit permettre le développement du territoire, par rapport aux régions concurrentes (France et régions urbaines proches).</li> </ul>

✓ Croissance de 30 % du nombre d'arrivées entre 2015 et 2016 → Potentialités de développement présentes et à poursuivre	
---	--

## **CHAPITRE 12 : *MOBILITE***





## 12.1 LES VOIES DE COMMUNICATION

### Documents

Carte 3 : Voies de communication, structure du bâti et espaces publics structurants

Carte 8 : Principaux services + lignes TEC

Philippeville étant une commune rurale présentant une dynamique démographique positive, et étant géographiquement proche de pôles urbains comme Namur ou Charleroi, les équipements de mobilité doivent être à la hauteur de ses ambitions.

Bien que le pôle de Philippeville soit relativement bien desservi, les villages du reste du territoire ne doivent pas être laissés pour compte. En effet, une fois quittée la ville, le meilleur moyen de transport reste bien souvent la voiture, à défaut d'avoir la motivation d'attendre le bus, de marcher ou de faire du vélo.

Sur la carte ci-dessous, les lignes de couleur représentent le réseau de transports en commun (TEC). Les points jaunes représentent les arrêts dédiés à ces transports en commun.

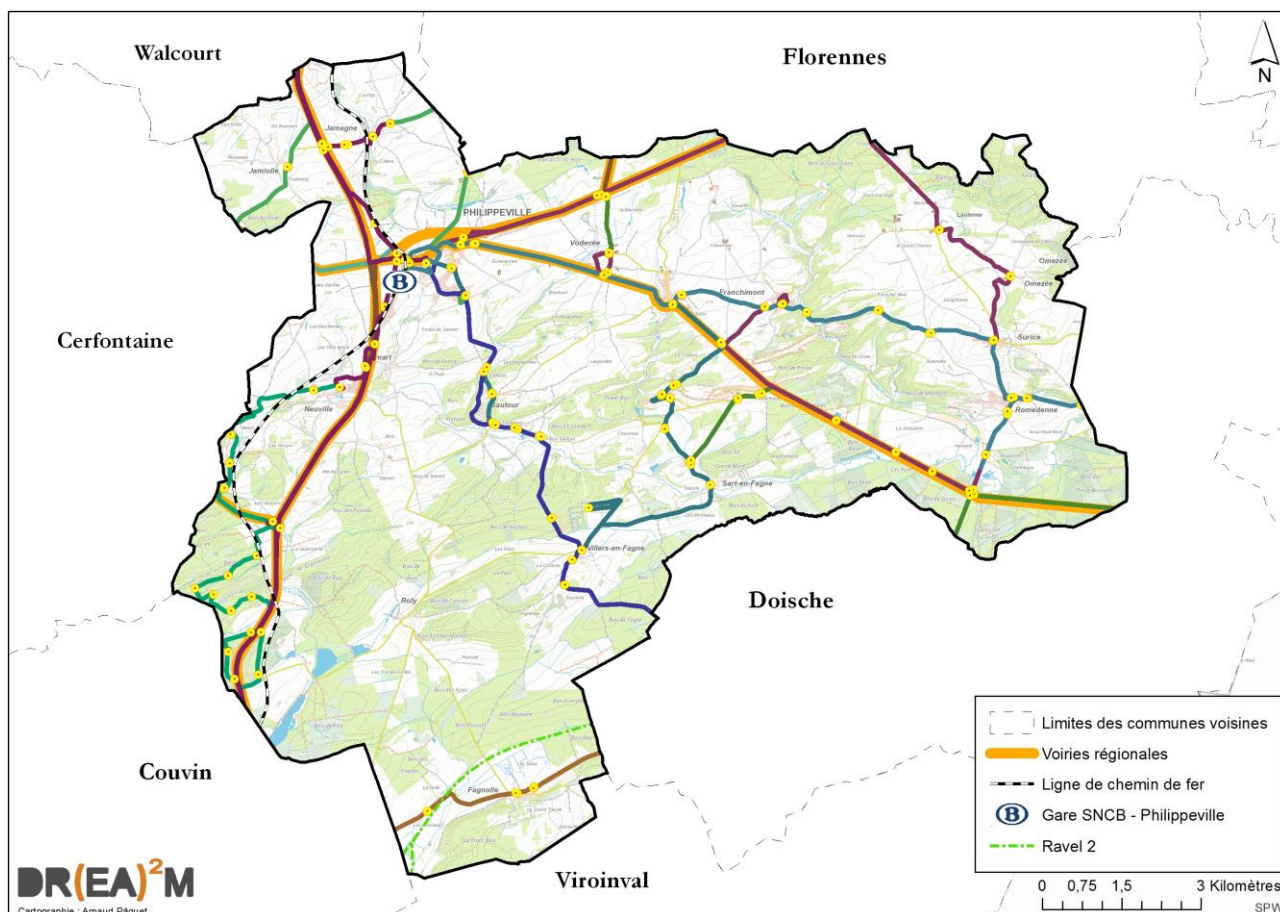
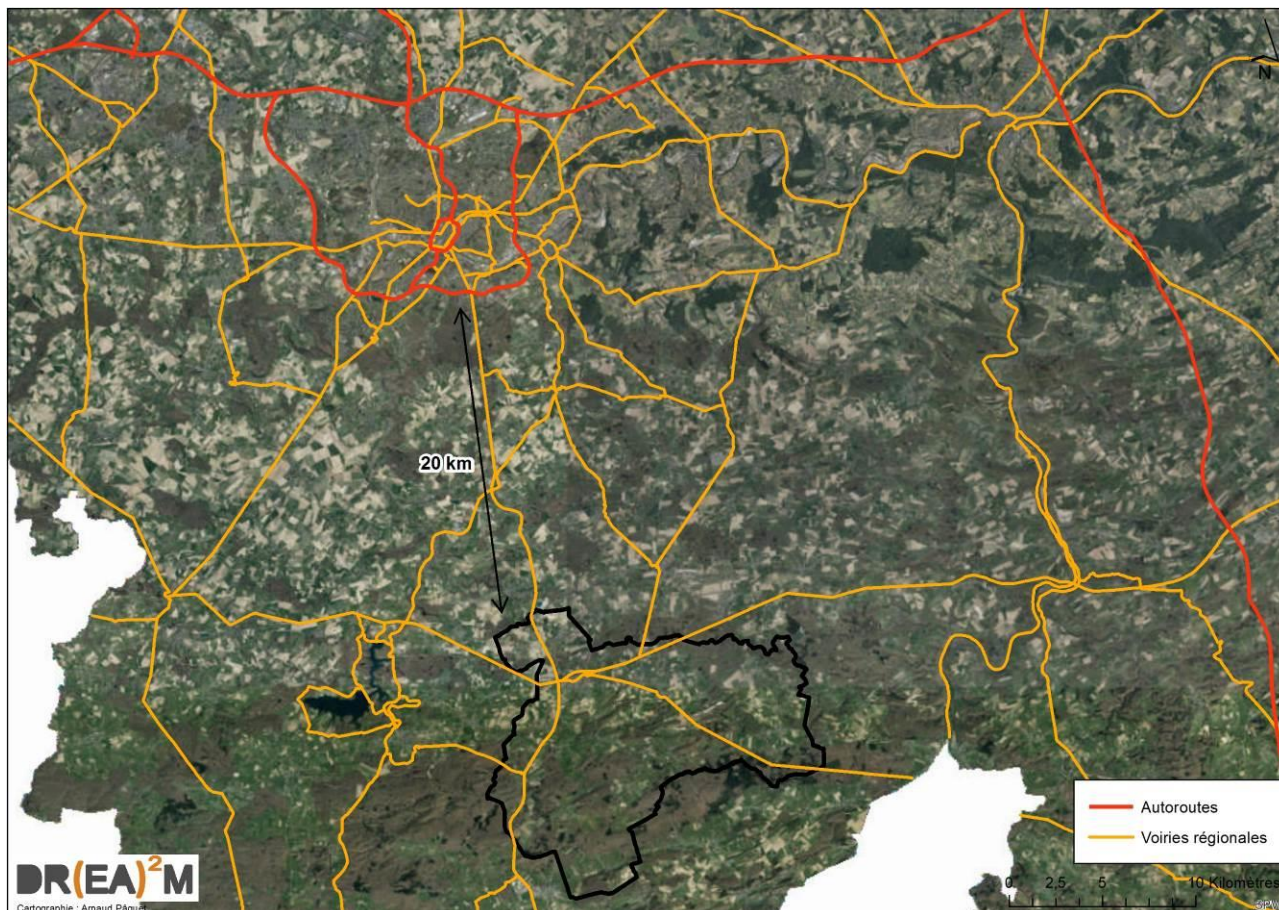


Figure 183 : Réseaux de mobilité (Source : SPW, IGN – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

## 12.1.1 Réseau routier

### 12.1.1.1 Réseau autoroutier

Le réseau autoroutier est absent du territoire de Philippeville. Le plus proche est le ring de Charleroi, à 20 km au Nord de la ville de Philippeville (il donne accès à la E42), accessible via la N5. Cette absence réduit fortement son accessibilité et le contraint à un isolement relatif bien que comme déjà évoqué, la N5 (détaillée ci-après) présente les caractéristiques d'une autoroute sans être considérée comme telle au sens de la loi.



**Figure 184 : Localisation du réseau autoroutier à proximité de Philippeville**  
(Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Un projet autoroutier a été envisagé durant de nombreuses années le long de la N5 ; finalement, le projet E420-N5 se présenterait sous la forme d'un « trident » dédoublant la voirie à l'approche du ring de Charleroi. A Lanefte, la N5 serait dédoublée, abandonnant son tracé initial ; au sud de Loverval, elle se dédoublerait une seconde fois, créant cette forme de trident pointé vers le Nord. Les deux nouvelles branches du trident, situées à ses extrémités, se repiquerait sur le ring de Charleroi (R3) au niveau de l'échangeur de la A503 (à l'Ouest) et au niveau de Bouffioulx (à l'Est).

A terme, la circulation des usagers lents sur la N5 ne sera plus autorisée. En revanche, l'accès à Charleroi sera facilité pour les automobilistes et leur temps de parcours sera réduit, désenclavant cette partie du territoire wallon.



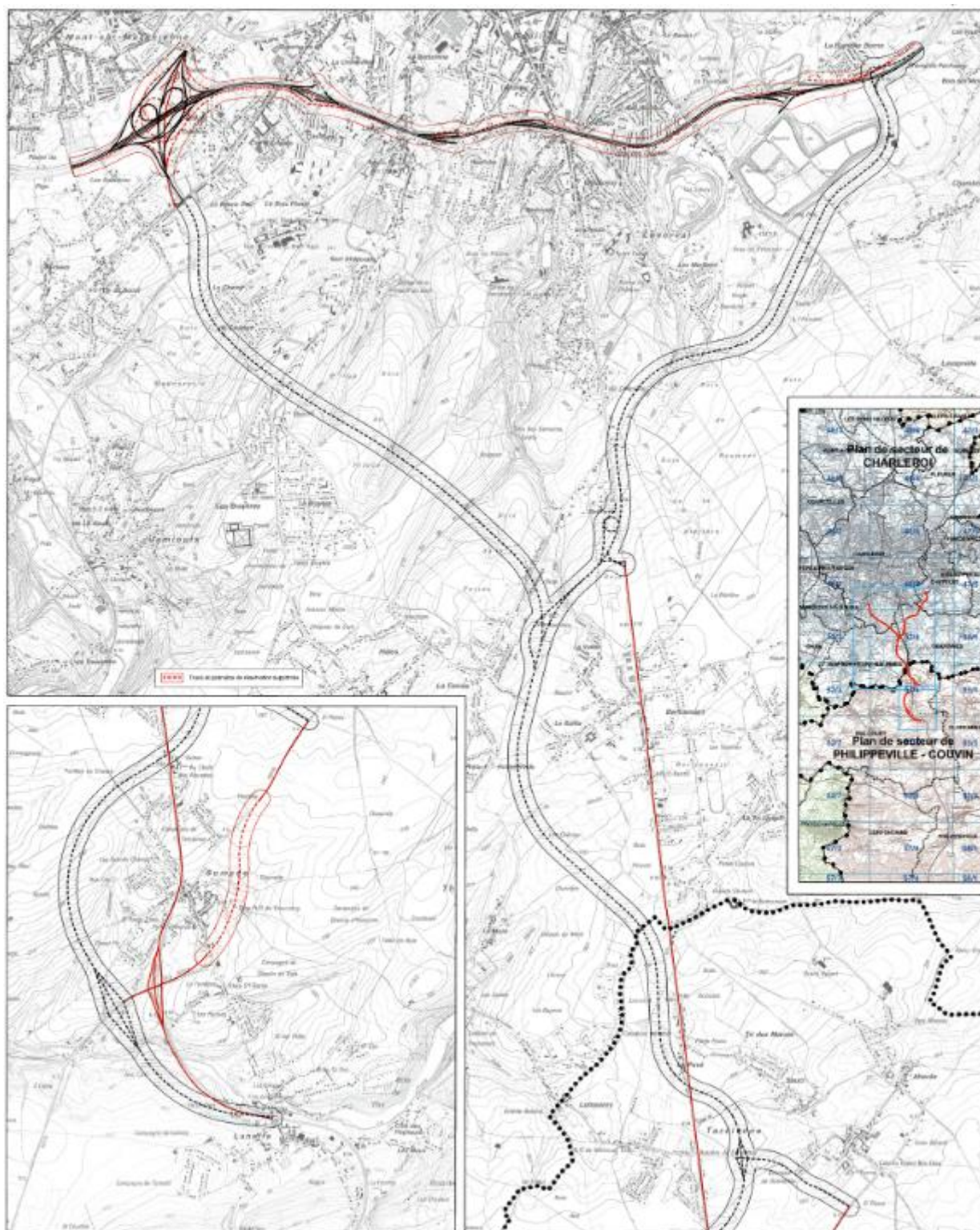


Figure 185 : Projet autoroutier E420-N5 au nord de Philippeville (Source : SPW-DGO4, 2015)

#### 12.1.1.2 Réseau régional (RGG3 et RESI)

Le réseau régional s'étend sur 40,1 km à Philippeville. Cinq routes régionales traversent le territoire et le desservent d'une manière assez équitable.

Toutefois, l'une de ces routes fait partie du réseau RGG (Réseau à Grand Gabarit), plus précisément le RGG3 (Réseau des routes rapides) qui regroupe un ensemble de routes réalisant des liaisons interrégionales. Sur le territoire de Philippeville, c'est la N5 qui est concernée. Elle est composée de 2x2 bandes de circulation, séparées par une berne centrale. La vitesse autorisée y est de 120 km/h, ce qui permet de la comparer à une autoroute.

	<b>Axe général</b>	<b>Longueur sur territoire</b>	<b>Type de voirie</b>	<b>Localités traversées sur le territoire</b>
N 5	Bruxelles – Charleroi – Reims (F)	13 km	Transit	Philippeville, Samart, Neuville

Au-delà de la N5, les quatre autres voiries régionales à proprement parler représentent un réseau d'un peu plus de 24 km, appartenant au réseau interurbain (RESI) wallon. Elles sont composées de 2x1 bande de circulation. Sur le territoire, ce réseau est presque entièrement représenté par les deux premières routes ci-après :

	<b>Axe général</b>	<b>Longueur sur territoire</b>	<b>Type de voirie</b>	<b>Localités traversées sur le territoire</b>
N 40	Arlon – Mons	17 km	Liaison	Philippeville, Vodecée, Villers-le-Gambon
N 97	Philippeville – Terwagne	5,3 km	Liaison	Philippeville
N 98	Vodecée – Florennes – Mettet – Ligny	0,6 km	Liaison	Vodecée
N 978	N5 – Cerfontaine (Lacs de l'Eau d'heure)	1,2 km	Liaison	/

La N5 établit un axe Nord-Sud à l'Ouest du territoire. Elle est coupée par la N978 au Sud de Neuville et par la N40 à l'Ouest de Philippeville. La N40 établit un axe Nord-Ouest/Sud-Est et coupe la N97 à l'Est de Philippeville. La N97 établit un axe Sud-Ouest/Nord-Est et coupe la N98 ; celle-ci établit un axe Nord-Sud légèrement incliné.

La gestion de l'ensemble du réseau (RGG3 et voiries régionales comprises) est assurée par le district routier de Philippeville (SPW-DGO1 - D 131.14).

De manière générale, ces voiries évitent le cœur des villages, hormis à deux endroits : Villers-le-Gambon et Neuville/Samart, où la N5 sépare les deux villages. Même Philippeville est épargnée, tous ces axes routiers encerclant la ville à l'Ouest et au Nord sans réellement la traverser.

Tous ces axes (RGG3 et voiries régionales comprises) placent le centre de la commune à :

- ✓ 20 minutes du centre de Couvin ;
- ✓ 20 minutes du centre de Givet (F) ;
- ✓ 30 minutes de Chimay ;
- ✓ 40 minutes du centre de Fumay (F) ;
- ✓ 40 minutes du centre de Charleroi ;
- ✓ 50 minutes du centre de Namur ;
- ✓ 95 minutes du centre de Bruxelles.



### 12.1.1.3 Réseau communal

Les Atlas des communications vicinales des anciennes communes répertorient de nombreux chemins et sentiers sur le territoire. La plupart des chemins inscrits en 1841 sont devenus, comme partout ailleurs, les rues et routes actuelles. L'évolution de l'urbanisation et des modes de déplacement a fondamentalement modifié l'usage des sentiers et donc leur degré d'utilisation.

La commune gère environ 403,8 km de voirie. Ce qui représente une densité de 2,6 km/km<sup>2</sup> à noter que cette densité est supérieure la densité moyenne de l'arrondissement (2,4) et de ses communes voisines (2,3) mais inférieure à la moyenne régionale (2,9).

### 12.1.2 Réseau ferroviaire

La commune bénéficie actuellement d'une ligne de chemin de fer, exploitée par la SNCB, la ligne 132 (Charleroi – Philippeville – Mariembourg – Couvin), prolongée par la ligne touristique du Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées entre Mariembourg et Treignes. La gare de Philippeville est l'unique gare SNCB desservant le territoire communal. Les villages de Neuville et Jamagne sont traversés par ce chemin de fer mais ne disposent pas de gare SNCB.

Le trajet vers l'ensemble du réseau (hormis vers Couvin au Sud) nécessite de passer par Charleroi-Sud, où la correspondance est obligatoire. En semaine, les trains circulent de 6 à 22 h à raison d'un train par heure et par sens et deux trains en heure de pointe vers 16-17 h. Le samedi et le dimanche, la fréquence tombe à un train par sens toutes les deux heures, entre 8 et 22 h.

Par sa faible fréquentation, cette ligne a fait l'objet de menaces de modifications, notamment en ce qui concerne les horaires de départ matinaux ou en soirée. Depuis juin 2017, un comité de ligne a été créé par la cellule ferroviaire du SPW et l'association « Navetteurs.be », définissant 5 actions prioritaires, notamment la valorisation des abords de gare, la mise en place d'un train « L » entre Walcourt et Couvin et le développement d'outils de communication.

Le tableau suivant fournit les durées de trajet au départ de la gare de Philippeville, en fonction de la direction choisie, vers les pôles urbains du centre du pays :

Destination	Durée du trajet
Charleroi-Sud	De 35' à 1h05
Bruxelles-Central	De 1h35 à 2h05
Namur	De 1h10 à 1h40
Mons	De 1h20 à 1h30
Liège-Guillemins	De 2h20 à 2h50

Après analyse de ce tableau, il ressort que la fréquence est relativement bonne. En revanche, il faut au minimum 35 minutes pour rejoindre Charleroi-Sud qui sert de gare de connexion puisque c'est de là que partent toutes les correspondances à destination des autres pôles. La durée minimale de trajet est atteignable via les trains IC (InterCity). Toutefois, la distance parcourue par le train reste 10km supérieure à celle parcourue en voiture, ce qui explique en partie la durée du trajet.

Depuis le village de Romedenne, le plus éloigné de la gare de Philippeville, il faut compter ± 15 min pour parcourir les 13 km séparant le village de la gare. Il s'agit de la gare la plus proche, même au regard des communes voisines. Certains habitants de villages plus proches géographiquement utilisent le même laps de temps pour rejoindre la gare, faute de voirie régionale (exemple : Villers-en-Fagne ou Surice).

L'ancienne ligne de chemin de fer 156, qui fonctionnait entre Hermeton-sur-Meuse et Anor (F), via Mariembourg et Chimay, a été aménagée en RAVeL. Son existence a déjà été évoquée, ainsi que sa localisation (au Sud-Ouest de Philippeville). Il s'agissait initialement d'une ligne de transport de marchandises, à laquelle s'était greffée une extension pour voyageurs.

L'ancienne ligne de chemin de fer 138a, qui fonctionnait entre Florennes et Givet, via Villers-le-Gambon et Merlemont, constitue un potentiel en matière d'aménagement de pré-RAVeL. Toutefois, ce potentiel pourrait être freiné pour des raisons de sécurité ; le tronçon traverse en effet la N40 en des endroits où la visibilité est très réduite.

### 12.1.3 Réseau(x) de transport par bus

#### 12.1.3.1 TEC

Philippeville bénéficie des services du TEC Namur-Luxembourg. Plusieurs lignes régulières desservent l'entité, ainsi que le démontre la figure suivante.

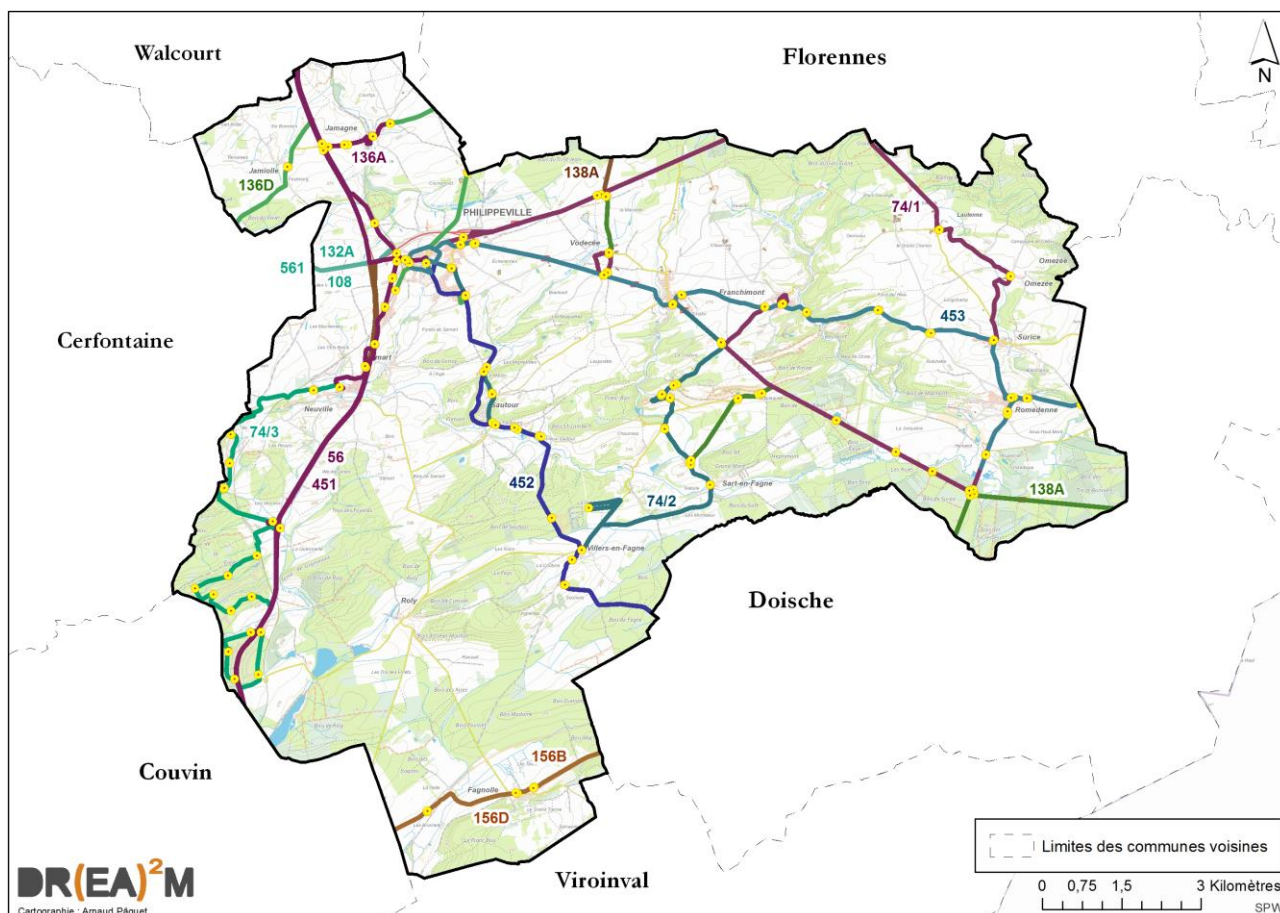


Figure 186 : Réseau des TEC sur le territoire de Philippeville (Source : SPW – Carto : DR(EA)<sup>2</sup>M)

Au total, le réseau représente 114 km sur tout le territoire, pour 59 arrêts. Il y a donc une moyenne de 1 arrêt tous les  $\pm$  500 m.

Si l'on s'intéresse par contre au nombre de kilomètres incluant les endroits où des portions de lignes sont redondantes, le total monte à 217 km. Cela signifie qu'en moyenne, chaque tronçon est emprunté par 2 lignes de bus différentes. Il y a bien sûr de grandes différences de desserte et certains lieux, comme la Place d'Armes, sont desservis par presque toutes les lignes, ce qui accroît le nombre de portions redondantes. A l'inverse, de nombreuses voiries ne sont empruntées par aucune ligne.

<b>Ligne</b>	<b>Axe général</b>	<b>Villages traversés</b>	<b>Connexion vers les pôles semi-urbains</b>
<b>56</b>	<i>Namur – Couvin (ligne express)</i>	Philippeville (centre)	Philippeville, Namur, Couvin, Mariembourg, Florennes
<b>108</b>	Beaumont – Philippeville	Philippeville (centre)	Philippeville, Beaumont
<b>132a</b>	Walcourt – Cerfontaine – Philippeville	Philippeville (centre)	Philippeville, Walcourt
<b>136a</b>	Florennes – Yves-Gomezée – Walcourt	Jamagne	Florennes, Walcourt
<b>136d</b>	Florennes – Philippeville – Rance	Philippeville (centre), Jamagne, Jamiolle	Philippeville, Florennes
<b>138a</b>	Florennes – Doische	Vodecée, Villers-le-Gambon, Sart-en-Fagne, Merlemont	Florennes
<b>156b</b>	Pesche – Couvin – Dourbes – Mariembourg	Fagnolle	Couvin - Mariembourg
<b>156d</b>	Mariembourg – Doische	Fagnolle	Mariembourg
<b>451</b>	Charleroi – Philippeville – Couvin	Philippeville (centre), Jamagne, Neuville, Samart	Charleroi, Philippeville, Mariembourg, Couvin
<b>452</b>	Philippeville – Matagne-la-Grande	Philippeville (centre), Sautour, Villers-en-Fagne	Philippeville
<b>453</b>	Philippeville – Heer-Agimont	Philippeville (centre), Villers-le-Gambon, Surice, Franchimont, Romedenne	Philippeville
<b>561</b>	Philippeville – Walcourt – Thy-le-Château	Philippeville (centre)	Philippeville, Walcourt

**Tableau 42 : Ligne des TEC en circulation sur Philippeville (Source : Infotec)**

S'agissant d'une ligne express, la durée du trajet entre Philippeville et la gare de Namur via la ligne 56 est de 1h ; en période scolaire, on dénombre environ 20 allers-retours pour une fréquence moyenne de 1 bus toutes les 60', sauf aux heures de pointe où deux bus circulent durant la même heure.

La ligne 451 n'étant pas express, il lui faut 1h10 pour rallier Charleroi-Sud au départ de Philippeville. Cela reste 2 fois supérieur à ce qui est réalisable en train.

Sur les 11 lignes locales traversant l'entité, hormis la ville de Philippeville qui est traversée 8 fois, Jamagne, Fagnolle et Villers-le-Gambon font partie des trois villages les mieux desservis puisqu'ils bénéficient respectivement de 3, 2 et 2 lignes de bus chacun.

Les autres villages n'en bénéficient que d'une seule, alors que Roly et Omezée ne sont pas desservis. Omezée n'est qu'à 1km de Surice, où circule la ligne 453 tandis que Roly est à 4km de Fagnolle et Villers-en-Fagne, là où circulent les lignes 156b, 156d et 452.

### 12.1.3.2 Philibus

Le Philibus est une navette hebdomadaire qui circule les samedis et permet une connexion entre les villages du territoire et Philippeville. Elle permet aux habitants excentrés de disposer d'un accès aux commerces et à l'administration communale localisés à Philippeville. Le Philibus se décline en trois lignes, ne fonctionnant qu'une fois par samedi dans chaque sens :

- ✓ Philibus du Houblon 74/1, qui dessert l'Est du territoire ;
- ✓ Philibus des Fagnes 74/2, qui dessert la partie centrale du territoire ;
- ✓ La Voie Verte 74/3, qui dessert l'Ouest du territoire (dont les différents domaines).

Plusieurs localités restent exclues de ce dispositif, notamment l'extrême Sud (Fagnolle et Roly) et l'extrême Nord (Jamiolle et Jamagne).

### 12.1.3.3 Phili'Noctambus

Lancé en 2005 grâce à la Ville de Philippeville et son PCS, ce service gratuit met à disposition un bus lors des événements nocturnes qui prennent part sur le territoire durant l'été, afin de permettre aux fêtards de rentrer chez eux en toute sécurité. Le bus dessert 13 villages sur les 17 que compte l'entité.

### 12.1.4 Transport aérien

L'aéroport civil régional le plus proche est celui de Bruxelles-Sud (Gosselies). Depuis la ville de Philippeville, l'aéroport est situé à 40 km. Pour le village le plus éloigné (Romedenne), il faut compter 55 km. Cet aéroport dessert des destinations telles que l'Ecosse, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Pologne et la Suède.

### 12.1.5 Transport fluvial

Philippeville ne compte aucun cours d'eau navigable. Le plus proche est la Meuse, au niveau de Hermeton-sur-Meuse, 20 km à l'Ouest de Philippeville à vol d'oiseau. Depuis Romedenne, la Meuse n'est distante que de 10 km.

### 12.1.6 Les « modes doux »

Le réseau des chemins et sentiers existants est un atout remarquable du territoire. Les chemins et sentiers ont soit une fonction utilitaire (déplacement des engins agricoles, forestiers, ...), soit une fonction de support de loisirs (promenades, randonnées, etc.) ou les deux.

Les implications du Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville au niveau du balisage de chemins de randonnée ont déjà été détaillées, de même que la cartographie réalisée par la structure Balnam et la présence du sentier de Grande Randonnée du GR 12 « Amsterdam – Bruxelles – Paris ». Ce sentier parcourt le territoire selon un axe Nord-Sud approximatif, sans éviter les villages pouvant structurer son réseau.

Notons que la sécurisation des liaisons piétonnes inter-villages est considérée comme inexistante, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la distance parfois élevée séparant les villages les uns des autres.

#### 12.1.6.1 Le schéma directeur cyclable des arrondissements de Dinant et Philippeville

Le Contrat d'avenir pour la Wallonie avait programmé l'élaboration d'un schéma directeur cyclable par direction territoriale du MET<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> Pour la gestion des autoroutes et des routes régionales, la Wallonie est subdivisée en 7 directions territoriales : Mons, Charleroi, Brabant wallon, Namur, Liège, Verviers et Luxembourg.



Celui des routes de Namur a été réalisé en deux volets : Namur et « Dinant – Philippeville » (DG1-D131). Philippeville est concernée par le second, qui a été élaboré en 2001-2002 par le bureau d'études Survey & Aménagement.

Philippeville est identifiée comme un pôle au sein de ce schéma, au même titre que Couvin, Chimay, Beaumont, Thuin, Charleroi, Namur et Dinant, pour ne citer que ceux situés les plus proches de Philippeville.

La N 97, la N 978 et une portion de la N 40 à l'Est de Philippeville sont reprises comme voiries régionales complémentaires à haut potentiel cyclable. Les liaisons prévues entre pôles sont au nombre de 4 :

- ✓ Vers l'Ouest : Philippeville – Neuville – Cerfontaine ;
- ✓ Vers le Nord : Philippeville – Hemptinne – Florennes – Walcourt ;
- ✓ Vers le Sud : Philippeville – Sautour – Roly – Mariembourg – Couvin ;
- ✓ Vers le Sud-Est : Philippeville – Vodecée – Villers-le-Gambon – Merlemont – Givet (via l'ancienne ligne de chemin de fer 138a, entre Villers-le-Gambon et Givet).

En termes de pentes, ces liaisons prévoient d'emprunter des tronçons peu pentus (< 4 %), ce qui n'est pas chose aisée dans une région comme celle-là. Quelques portions présentent tout de même des pentes supérieures, entre Philippeville et Vodecée, Vodecée et Villers-le-Gambon, et surtout entre Sautour et Roly.

En termes de sécurité et de praticabilité, les éléments de liaison les moins sécurisés sont situés autour de Philippeville et entre Roly et Fagnolle. La praticabilité est nulle entre Villers-le-Gambon et le RAVeL 2 à Doische (ligne 138a) car la section est inexistante et n'a pas encore été réaffectée.

#### 12.1.6.2 Plan intercommunal d'itinéraires cyclables

A l'exception d'une piste cyclable bidirectionnelle déclassée le long de la N978 entre l'échangeur de la N5 et Cerfontaine, il n'existe aucun aménagement spécifique.

En 1998, Philippeville a élaboré avec les communes de Couvin et Viroinval un plan intercommunal d'itinéraires cyclables, lequel proposait d'implanter deux itinéraires cyclables utilitaires entre Philippeville et Franchimont (via Vodecée et Villers-le-Gambon) et entre Philippeville et Neuville. Actuellement, leur état d'avancement est peu développé.

Les infrastructures cyclables font donc cruellement défaut quand il s'agit d'un usage utilitaire. Il n'est pas impossible qu'il existe une grande potentialité de développement de l'utilisation du vélo à usage des déplacements scolaires par exemple.

Pour plus de détails, il est possible de se référer au chapitre précédent sur « Les circuits balisés ».

#### 12.1.7 RAVeL et potentialités

La présence d'un tronçon de 5 km du RAVeL 2 (ancienne ligne 156) et la potentialité de l'ancienne ligne 138a ont déjà été évoquées. L'ancienne ligne 156 permet à la Ville de contenir une petite portion du réseau RAVeL sur son territoire.

## 12.2 CHARGE DE TRAFIC

En matière de comptages, les données disponibles les plus récentes datent de 2006<sup>58</sup>. En 2006, le tronçon de voirie régionale le plus emprunté était celui de la N 5. Il s'agit logiquement de la seule voirie considérée comme RGG3 et présentant 2x2 bandes de circulation. La vitesse maximale autorisée y est de 120 km/h, en raison de la présence d'une berne centrale. Il s'agit donc d'une voirie pouvant être considérée comme une autoroute sans en être réellement une.

Ensuite, viennent les tronçons de la N 40 et de la N 97 (deux pour chaque voirie), qui présentent des valeurs relativement similaires mais 3 à 4 fois moindres que celles de la N 5. Il s'agit des voiries reliant Philippeville à Cerfontaine et Doische (N 40) et des voiries reliant Philippeville à Florennes, via Vodecée et le rond-point de l'Avion (N 97).

Enfin, viennent les tronçons de la N 98, également au nombre de deux. Les valeurs sont largement inférieures, davantage pour le tronçon reliant le rond-point de l'avion à Vodecée que pour le tronçon entre le rond-point et Florennes.

La N 978 n'a pas été reprise au sein des comptages. Aucune donnée n'est donc disponible pour ce tronçon. Vu la liaison qu'il permet entre Philippeville et Cerfontaine (Lacs de l'Eau d'Heure), il est probable que la fréquentation de cette voirie s'apparente à celle de la N 98 entre le rond-point de l'avion et Florennes. La liaison semble identique.

	<b>Axe général</b>	<b>Nombre de véhicules (en 24h)</b>	<b>Tronçon concerné</b>
<b>N 5</b>	Bruxelles – Charleroi – Reims (F)	14.579	Philippeville - Couvin
<b>N 40</b>	Arlon – Mons	4.328	Doische - Philippeville
		4.260	Philippeville - Cerfontaine
<b>N 97</b>	Philippeville – Terwagne	3.970	Philippeville – Vodecée (rond-point de l'avion)
		5.076	Vodecée (rond-point de l'avion) – Florennes
<b>N 98</b>	Vodecée – Florennes – Mettet – Ligny	2.413	Florennes – Vodecée (rond-point de l'avion)
		742	Vodecée (rond-point de l'avion) – Vodecée (N 40)

Dans l'ensemble, les voiries locales ne connaissent ni congestion systématique ni accidents réguliers. Comme dans la plupart des communes, les heures de pointe liées à l'activité des écoles sont celles où peuvent apparaître quelques problèmes de circulation et de stationnement.

En 2014, le nombre total de voitures particulières était à Philippeville de 4.653 ce qui correspond à 116,6 voitures particulières pour 100 ménages. Ce chiffre est légèrement inférieur à la moyenne présentée par l'arrondissement (117,1). A titre de comparaison, l'arrondissement de Charleroi (beaucoup plus urbain) présente quant à lui un indice de 102,1 voitures pour 100 ménages.

<sup>58</sup> Source : DGO1 - Statistiques de circulation

## 12.3 LA SECURITE ROUTIERE

La DGO1 a fait réaliser une cartographie des zones à risque entre 2010 et 2014. Cette carte a permis la création d'un indice d'insécurité et l'adaptation d'une typologie relative à cet indice. A Philippeville, la situation sur les routes régionales est satisfaisante au vu de l'indice, étant donné la majorité de tronçons de couleur verte. Seuls deux tronçons de couleur jaune sont répertoriés, tous deux sur la N40 : le premier est au niveau de la traversée de Villers-le-Gambon (la N40 y réalise une large chicane) et le second est au niveau de l'entrée Ouest de Philippeville (à l'approche de la N5).

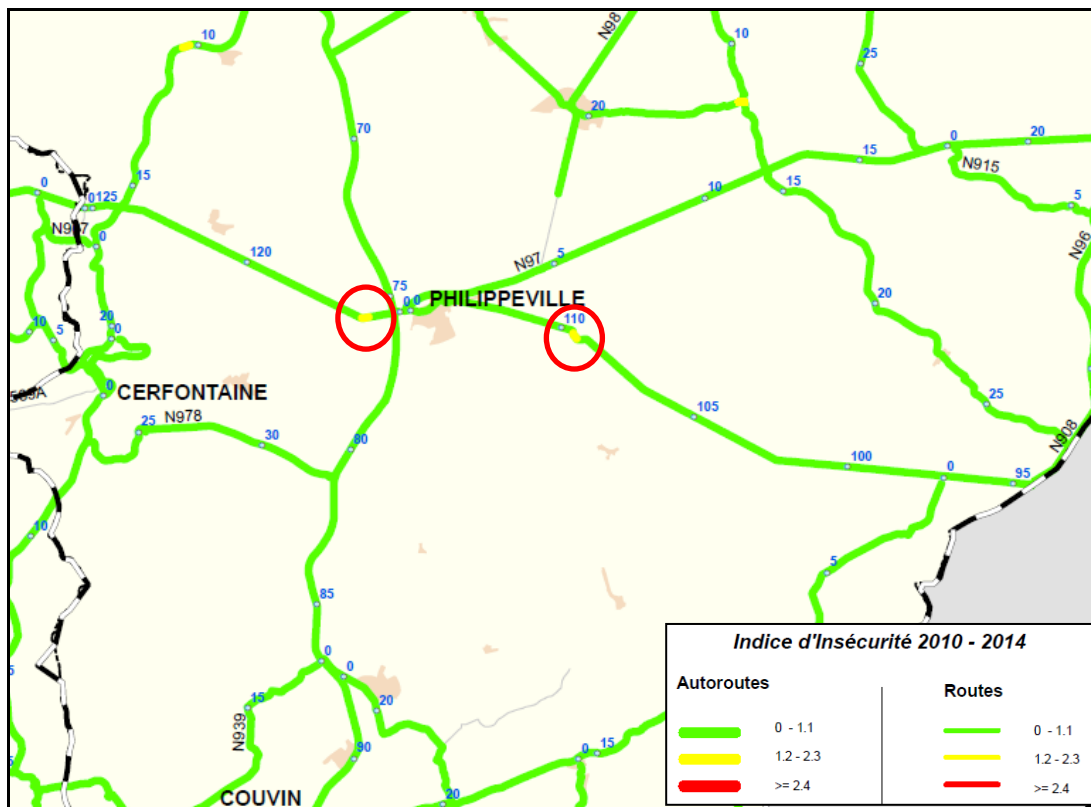


Figure 187 : localisation des zones à risque en matière de sécurité routière (Source : SPW-DGO1)

Pour la N40 à hauteur de Villers-le-Gambon, il s'agit de l'unique zone villageoise traversée par une voirie régionale sur le territoire. Toutes les autres ont été disposées de manière à éviter les villages mais à se situer tout de même à proximité. Le cas de Neuville et Samart (déjà évoqué) est particulier puisque c'est la N5 qui sépare les deux villages mais il s'agit d'une voirie aménagée avec des infrastructures de sécurité comme une berne centrale et un éclairage public. Malgré cela, les quelques habitations qui la longent sont relativement proches de la voirie.

Entre 1991, 1995 et 1999 (données incluses au sein du 1<sup>er</sup> PCDR), le nombre d'accidents sur le territoire est resté stable, avec un total de ± 65 accidents par an, voiries communales et régionales confondues (uniquement compris les accidents ayant causé des dommages corporels). Il ressortait de ces années un nombre d'accidents 2 à 3 fois plus élevé sur les voiries régionales que sur les voiries communales.

En 2016, les données de l'IWEPS renseignaient 57 accidents, tous types confondus. C'est identique à la moyenne depuis 2008. Philippeville se situait à la 222<sup>ème</sup> place sur 262, en nombre brut d'accidents. La même année, le nombre total d'accidents en Wallonie était de 11.240.

## 12.4 PLAN COMMUNAL DE MOBILITE

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) tente de définir les problèmes en matière de mobilité (sécurité, accessibilité), quel que soit l'usager, afin d'envisager des solutions durables et efficaces. Le PCM de Philippeville a été réalisé par le bureau Survey & Aménagement, et adopté par le Comité d'Elaboration le 11/06/2002. Il date donc d'une quinzaine d'années mais son analyse et les aboutissements qu'il a permis peuvent être utiles dans le cadre de ce document. Une fois adopté, le PCM a été en vigueur de 2003 à 2015 (il n'est donc plus en vigueur actuellement).

A l'époque, 60 % des déplacements se faisaient en voiture mais 20 % des ménages ne disposaient d'aucune voiture. 50 % des ménages ne disposaient pas non plus d'un vélo, limitant fortement la possibilité d'utiliser les modes de transport « doux » (peu de trottoirs dans les villages et peu d'aménagements pour les PMR).

Les besoins en matière de mobilité étaient essentiellement focalisés sur les déplacements internes à Philippeville et les liaisons vers les écoles, depuis les villages. Il y a 15 ans, la ligne de RAVeL et un Plan Vélo existaient, de même que plusieurs circuits VTT.

Les charges de trafic étaient bien réparties, malgré quelques problèmes de liaison. Des projets étaient en cours de réflexion en matière de transports en commun (projet LIFT et de bus local).

La sécurité était également mise en question, avec la présence de zones sensibles (N 5 et N 40) et de zones d'insécurité globale.

Parmi les grands objectifs de ce PCM, l'on peut évoquer :

- ✓ Le développement de l'intermodalité ;
- ✓ La sécurisation du contournement de Philippeville ;
- ✓ L'augmentation de l'offre modale ;
- ✓ L'augmentation de la desserte globale, mais surtout au Sud-Est du territoire (Romedenne) ;
- ✓ Le développement d'itinéraires cyclo-piétons entre la gare et le centre de Philippeville, entre les villages et Philippeville mais aussi au sein-même des villages ;
- ✓ L'amélioration de la sécurité routière.

L'aboutissement des objectifs devait passer par la mise en place d'un schéma directeur des déplacements. Plusieurs plans ont été mis en place, chacun couvrant plusieurs mesures. Seules celles qui ont effectivement été menées à bien sont présentées ci-après. Les autres mesures sont soit non réalisées, soit reportées.

<b>Plan de gestion du transit et sécurisation des axes régionaux</b>	
<b>Mesure</b>	<b>Etat d'avancement</b>
Eclairage public des échangeurs et aires de repos de la N5	Terminée
Construction d'échangeurs à Neuville afin de compenser la suppression des accès riverains à la N5	Terminée
Création d'un échangeur sur la N40 (contournement Est)	Terminée
Aménagement de l'entrée Est de Philippeville (création d'une bretelle)	Terminée



Réaménagement de la traversée de Villers-le-Gambon	Terminée
Mise à 2X2 bandes de la N5 avec berne centrale de séparation et zones de passage pour les services d'urgence et de sécurité	En cours
Mise en place d'une plate-forme de coordination sur l'avenir de la N5/E420	En cours
Aménagement des deux sorties de l'échangeur de Philippeville (giratoire)	Partiellement réalisée (marquage au sol)
Aménagement d'un giratoire sur la N40 à Romedenne	Non réalisée (aménagement provisoire)
Création d'échangeurs sur la N40 (contournement Ouest)	Sans information
Programmer un échangeur au niveau de Jamagne et Jamiolle	Sans information (en attente d'infos sur la programmation des travaux de la N5)

### Plan global des transports en commun

<i>Mesure</i>	<i>Etat d'avancement</i>
Revalorisation de la ligne 132 de la SNCB en termes de fréquence	Terminée
Diminution des temps de parcours de la SNCB (amélioration technique et nouveaux autorails)	Terminée
Augmentation des dessertes de Neuville (centre) via la ligne 451 des TEC	Terminée (Philibus en compensation)
Mise en place d'un bus local pour la desserte urbaine et pouvoir rejoindre le centre-ville	Terminée (Philibus)
Mise en place d'un covoiturage multifonctionnel	En cours
Augmenter les parcours de la ligne 56 des TEC, notamment les week-ends	En cours

### Plan global de mobilité urbaine – Philippeville centre

<i>Mesure</i>	<i>Etat d'avancement</i>
Redéveloppement du pôle de la gare SNCB comme pôle d'échange intermodal	Terminée
Réaménagement des places d'Armes et « Quartier Brûlé »	Terminée
Augmenter les parcours de la ligne 56 des TEC, notamment	En cours

les week-ends	
Mise en place de la zone bleue du centre-ville	En cours
Mise en place du plan Vélo 1998 (Philippeville-Franchimont et Philippeville- Neuville)	Partiellement réalisée (mise en place de SUL)
Programme "Chemins de la Ville" pour les déplacements pédestres et PMR	Partiellement réalisé
Programme "Cyclo-Phil" pour les déplacements cyclables	Partiellement réalisé

<b>Plan global de sécurisation et de valorisation des zones rurales</b>	
<i>Mesure</i>	<i>Etat d'avancement</i>
<p><b>Aire rurale de mobilité A</b></p> <p>Jamagne (entrée Sud-Est, ry des Gattes, église et entrée Nord)</p> <p>Jamiolle (entrée Nord, église, rue du Village)</p>	Aucune mesure aboutie
<p><b>Aire rurale de mobilité B</b></p> <p>Vodecée (cimetière, place, église, entrée Sud-Est)</p> <p>Villers-le-Gambon (place et abords de l'église, abords de l'école)</p> <p>Franchimont (abords de l'église et carrefour, entrées du village)</p> <p>Romedenne (église, place des Marronniers, entrées du village)</p> <p>Surice (rue Croix Maron, place du centre, ruines, presbytère, abords de l'église, château, espace de loisirs, entrées du village)</p> <p>Omezée (rue d'Omezée, église, château, entrée du village)</p> <p>Lautenne (plaine de jeux, chapelle, carrefour)</p>	Aucune mesure aboutie
<p><b>Aire rurale de mobilité C</b></p> <p>Neuville (place, abord de l'église, château-ferme)</p> <p>Samart (place Saint-Médard, chapelle)</p> <p>Sautour (centre du vieux village)</p> <p>Sart-en-Fagne (place de l'église, place du jeu de balle)</p> <p>Villers-en-Fagne (abords de l'église)</p> <p>Roly (place, abords de l'église)</p> <p>Merlemont (place Saint-Nicolas, place de Merlemont, abords du château et de l'église)</p> <p>Fagnolle (rue de Fagnolle, abords de l'église)</p>	Aucune mesure aboutie

Aucun Plan Intercommunal de Mobilité (PICM) ne concerne actuellement le territoire de Philippeville. Un PICM existe au Sud (Couvin et Viroinval) et au Nord (Walcourt, Florennes, Gerpennes) mais Philippeville en est exclu.

## 12.5 INDICE D'ACCESSIBILITE

L'indice d'accessibilité aux services, ou "indice de temps" est quantifié sur base du temps nécessaire pour se rendre à un pôle de services et un ensemble de services supérieurs (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare générant des flux de voyageurs importants). Il s'exprime en minutes. Au plus une commune affiche un indice élevé, au plus elle est isolée des services. A contrario, les communes qui affichent un indice égal à zéro disposent des quatre services retenus sur leur territoire et sont définis comme pôle de services et d'emploi.

D'après la carte ci-dessous, on constate que Philippeville bénéficiait en 2008 d'un indice d'accessibilité moyen. En effet, en moyenne il allait depuis la commune entre 11 et 20 minutes en voiture pour atteindre les services étudiés.

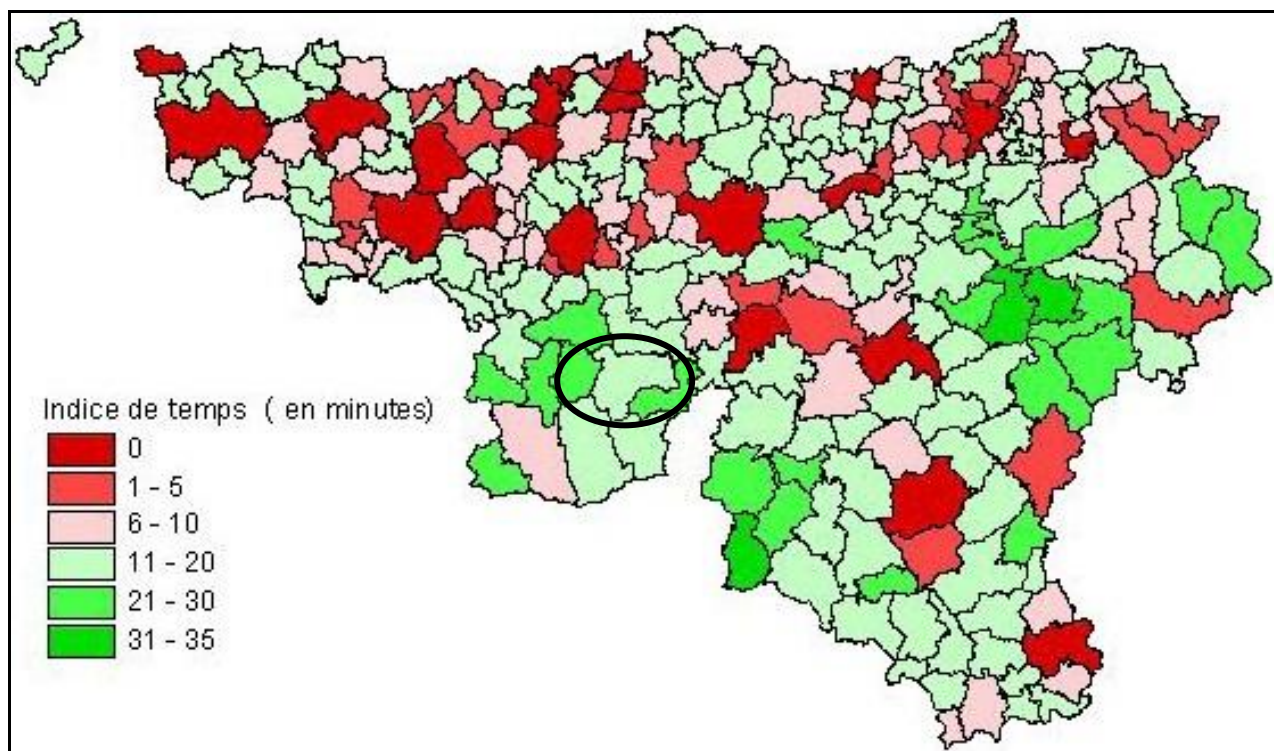
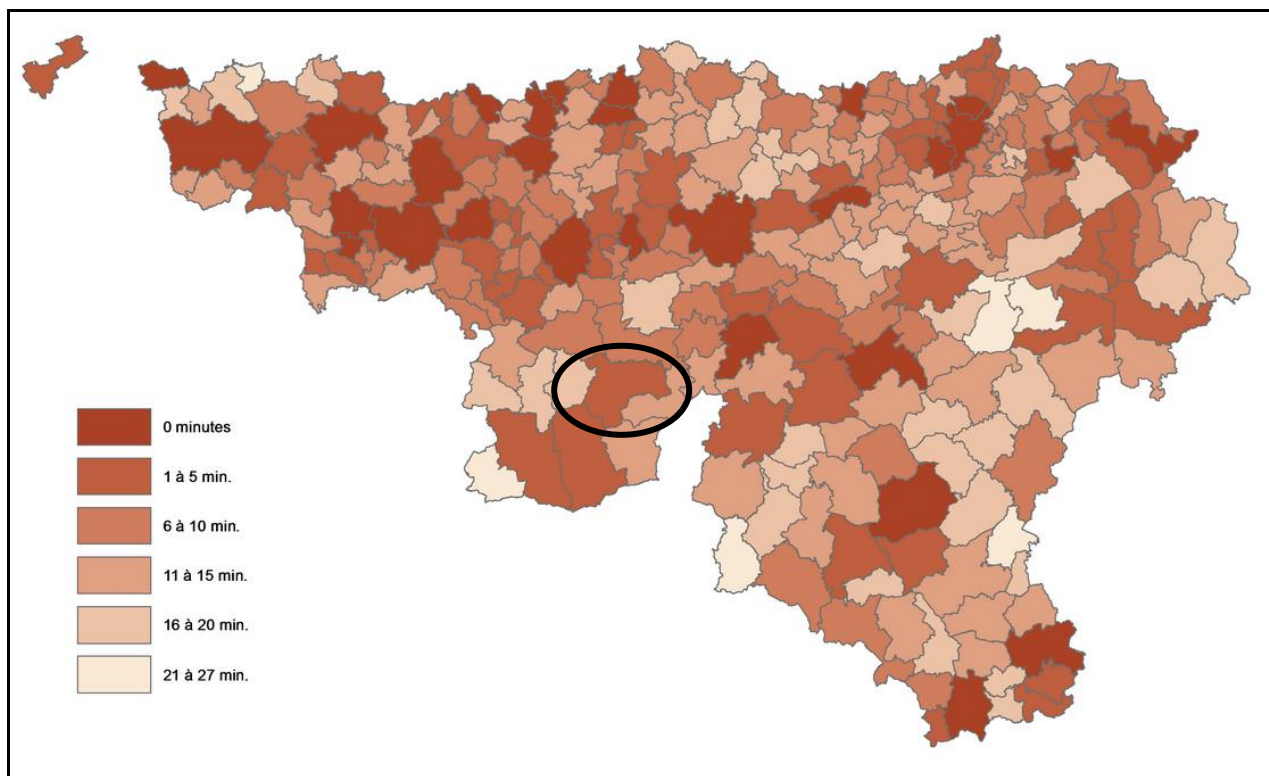


Figure 188 : Indice d'accessibilité (Source : CAPRU - 2008)

Près de dix ans plus tard, la situation a considérablement évolué : en 2017, l'indice est très bon puisque les temps attribués à l'indice sont de 1 à 5 minutes.



**Figure 189 : Indice d'accessibilité (Source : CAPRU - 2017)**

Cette notion peut être complétée par le calcul d'une distance – temps à divers services. Philippeville présente les distances – temps suivantes :

- ✓ 0 minute pour rejoindre un établissement scolaire secondaire en 2016-2017 (car existant sur la commune) ;
- ✓ 0 minutes pour rejoindre un hypermarché ou une superficie totale de supermarché supérieure à 1.500 m<sup>2</sup> en 2013 (car existante sur la commune) ;
- ✓ 0 minutes pour rejoindre une gare d'influence en 2013 (car existante sur la commune) ;
- ✓ Entre 16 et 20 minutes pour rejoindre un hôpital en 2011 (le plus proche étant celui de Chimay).

Par rapport aux autres communes de l'arrondissement :

- ✓ La distance-temps pour rejoindre un établissement scolaire secondaire est identique à toutes les communes mais meilleure qu'à Cerfontaine et Viroinval ;
- ✓ La distance-temps pour rejoindre un hypermarché ou une superficie totale de supermarché supérieure à 1.500 m<sup>2</sup> est identique à Florennes et Couvin mais meilleure que dans toutes les autres communes ;
- ✓ La distance-temps pour rejoindre une gare d'influence est identique à Couvin et Walcourt mais meilleure que pour les autres communes ;
- ✓ La distance-temps pour rejoindre un hôpital est similaire à Florennes, meilleure qu'à Doische, Cerfontaine et Viroinval mais moins bonne qu'à Walcourt et Couvin.

Par conséquent, seul Couvin présente un indice similaire à celui de Philippeville. Toutes les autres communes présentent un indice moins performant. Globalement, toutes les communes de l'arrondissement ont connu une amélioration.



## 12.6 SERVICES LIES A LA MOBILITE

---

### 12.6.1 Mobilesem

Mobilesem est une asbl créée en 2011 et localisée à Philippeville ; elle est le résultat d'actions menées face aux besoins de mobilité des citoyens de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Aujourd'hui, Mobilesem se définit comme une plateforme de coordination à taille humaine, qui s'adapte aux besoins des habitants, qui propose divers services et se met à disposition de 13 communes. Ces dernières s'adressent à elle afin de trouver des solutions aux problèmes de mobilité rencontrés sur leurs territoires.

Les services proposés par Mobilesem sont les suivants :

- ✓ Service de chauffeurs bénévoles ;
- ✓ Call center ;
- ✓ Service d'aide pour le permis de conduire théorique (remises à niveau) ;
- ✓ Réparation, location, vente de vélos ;
- ✓ Informations et actions en matière d'écomobilité (plateforme de covoiturage, bornes électriques, etc.) ;
- ✓ Partenariats avec la TEC et la SNCB.

Via la collaboration avec le PCS, Mobilesem et l'asbl Carrefour ont dispensé des formations pour les aînés visant à lutter contre la fracture numérique et à mettre à jour leurs connaissances en matière de code de la route.

Depuis 2014, Mobilesem propose un relais-vélo au départ des Halles, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Philippeville.

### 12.6.2 Service de taxi social du CPAS

Un service de mobilité du CPAS est à disposition des citoyens depuis 2009, assuré par un chauffeur et disponible pour tout ce qui est lié aux rendez-vous médicaux et aux courses alimentaires. L'utilisation des titres-services est autorisée pour ce service. L'asbl Mobilesem promeut ce service en partenariat avec le CPAS. On compte 10 clients par semaine pour ce service.

## 12.7 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – MOBILITÉ

### ➤ **Les voies de communication**

- ✓ *Réseau routier* : 5 voiries régionales, dont une en RGG3 limitée à 120 km/h, pour un total de ± 40 km, structuré en étoile autour de Philippeville. Namur et Charleroi sont joignables en ± 45 minutes. L'autoroute la plus proche est le ring de Charleroi, à 20 km au Nord. 404 km de voiries sont de propriété communale.

Le projet autoroutier du « Trident » qui vise la N5 (E420) devrait la rendre interdite aux usagers lents mais devrait permettre de désenclaver la région pour les automobilistes ;

- ✓ *Réseau ferroviaire* : desserte de la gare de Philippeville par la ligne 132 (Charleroi – Couvin), plaçant Philippeville à 1h de Charleroi et ± 1h30 de Namur et Mons. Romedenne est le village le plus éloigné de la gare (13 km). La fréquence moyenne est de un train par heure et par sens, en raison de la faible fréquentation de la ligne. Mise en place d'un comité de ligne destiné à défendre l'avenir de la ligne 132 ;
- ✓ *Réseau(x) de transports en bus* : 114 km, 59 arrêts et 12 lignes de bus TEC (dont une ligne express reliant Couvin à Namur) desservant tout le territoire sauf Roly et Omezée. Le Philibus (navettes circulant le samedi entre Philippeville et les villages, à l'exception de 4 d'entre eux) et le Phil'Noctabus (navette circulant entre les villages, à l'exception de 4 d'entre eux, afin de permettre aux fêtards d'accéder et repartir des lieux festifs du territoire durant l'été) sont deux services supplémentaires, impulsés grâce au PCS ;
- ✓ *Modes doux* : aspect touristique bien développé, au contraire de l'aspect utilitaire (réseau de sentiers de balades mais peu de vraies liaisons entre les villages pour les habitants). Aucun aménagement cyclable et quelques inconvénients en matière de pente, de praticabilité et de sécurité sont à mentionner ;
- ✓ *RAVeL et potentialités* : présence de 5 km de RAVeL (ancienne ligne 156) et d'une potentialité de pré-RAVeL sur l'ancienne ligne 138a (à l'étude) ;
- ✓ *Autres (aérien et fluvial)* : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 40 km de Philippeville).

### ➤ **Charge de trafic**

- ✓ La N5 est la plus fréquentée (± 15.000 véhicules par jour), suivie par la N97 et la N40. Aucune congestion particulière n'est à mentionner.

### ➤ **La sécurité routière**

- ✓ Situation satisfaisante de Philippeville du point de vue de l'indice d'insécurité, malgré que la N40 traverse Villers-le-Gambon et que la N98 traverse Vodecée ;
- ✓ 57 accidents de la route en 2016, situation stable depuis 2008.

### ➤ **Plan communal de mobilité**

- ✓ Adopté en 2002, les principales propositions visaient les déplacements internes à Philippeville et les liaisons vers les écoles, depuis les villages. Elaboration de quatre plans intégrant chacun plusieurs mesures, dont une douzaine a pu être mise en œuvre et une demi-douzaine est toujours en cours. Le PCM n'est plus en vigueur depuis 2015.

➤ **Indice d'accessibilité**

- ✓ Indice composite incluant les distances-temps à quatre grands types de services. Entre 2008 et 2017, l'indice est passé de 11-20 min (moyen) à 1-5 min (très bon) pour Philippeville, ce qui positionne la Ville en tête des communes de l'arrondissement, avec Couvin.

➤ **Services liés à la mobilité**

- ✓ *Mobilesem* : asbl créée en 2011, qui vise à subvenir aux besoins des habitants en matière de mobilité, en proposant divers types de services favorisant la mobilité (call center, service de chauffeurs bénévoles, service d'aide pour le permis de conduire théorique, réparation, location, vente de vélos, informations et actions en matière d'écomobilité, partenariats avec la TEC et la SNCB) ;
- ✓ *CPAS* : service de taxi social à disposition des citoyens, avec le soutien de Mobilesem.

## 12.8 ANALYSE AFOM – MOBILITE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La N 5 est une RGG3 et la vitesse autorisée y est de 120 km/h. Elle constitue également un axe de transport majeur à l'échelle régionale et internationale (liaison avec la France)</li> <li>✓ Bonne desserte du territoire en voiries régionales</li> <li>✓ Présence d'une gare SNCB à Philippeville</li> <li>✓ Philibus et Phili'Noctambus circulent sur le territoire le samedi et les soirs d'évènements festifs estivaux</li> <li>✓ Proximité de l'aéroport de Bruxelles-Sud sans en subir les désagréments liés à sa proximité</li> <li>✓ Indice d'insécurité routière globalement satisfaisant</li> <li>✓ Une douzaine de mesures du PCM ont pu être mises en œuvre</li> <li>✓ Indice d'accessibilité très bon, globalement meilleur que pour les autres communes de l'arrondissement (sauf Couvin)</li> <li>✓ Existence d'un comité de ligne afin de défendre l'avenir de la ligne 132 de la SNCB</li> <li>✓ Mobilesem (nombreux services) et service de taxi social du CPAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de réseau autoroutier (20 km sont nécessaires pour atteindre le réseau le plus proche)</li> <li>✓ Certains villages ne sont pas desservis par le réseau TEC</li> <li>✓ Absence de voies navigables</li> <li>✓ Deux points noirs du point de vue de l'indice d'insécurité (la N40 à l'Ouest de Philippeville et la N40 à Villers-le-Gambon)</li> <li>✓ La N5 constitue une barrière physique importante, de même que la N40 (notamment en ce qui concerne la mobilité douce)</li> <li>✓ Manque d'aménagements cyclables</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ RAVeL et potentialité de pré-RAVeL peuvent être des leviers du développement touristique</li> <li>✓ Amélioration notable de l'indice d'accessibilité de Philippeville entre 2008 et 2017 → Développement marqué du territoire à poursuivre</li> <li>✓ Nouveau PCM ou PICM</li> <li>✓ Future E420 : meilleure accessibilité routière du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le peu de fréquentation sur le rail menace la stabilité de la ligne 132 et de ses horaires</li> <li>✓ Future E420 : interdiction d'accès aux usagers lents (convois agricoles, cyclistes) → Itinéraires à repenser pour ces usagers</li> </ul>





## **CHAPITRE 13 : *GESTION COMMUNALE***

## **13.1 MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE**

---

### **13.1.1 Conseil communal**

Ci-dessous est repris la composition du Conseil communal :

M. J. DE MARTIN, Bourgmestre-Président.

MM. J-M. DELPIRE, J. BAILEN-COBO, Mmes M. WARNON-DECHAMPS et L. BROGNIEZ, Echevins;

Mme V. TICHON, MM.G. DUCOFFRE, A. DESCARTES, J. THOMAS, Mme N. VISCARDY-SOUMOY, M. C. COROUGE, Mmes V. DUMONT, H. BONNIVER, M. E. BAUDOIN, MM. P. PIRSON, A. DUBOIS, Mme A-C BURNET, MM. G. FIASSE, A. THEYS, V. DUJARDIN, Mme V. TASSIN, Conseillers.

### **13.1.1 Conseils consultatifs**

Philippeville compte sur son territoire plusieurs conseils consultatifs : une Commission agricole, une Commission Consultative Communale des Aînés (CCCA) et une Commission Consultative Communale des Jeunes (CCCJ). Tous ont déjà été abordés préalablement, à l'exception de la CCCJ : la CCCJ se compose de maximum 20 conseillers âgés de 12 à 15 ans lors de leur élection et domiciliés à Philippeville. L'objectif de la CCCJ est de donner la parole aux jeunes, de leur permettre de réfléchir aux problématiques de la jeunesse et de les impliquer avec les autres citoyens. Le CCCJ se réunit au moins une fois par mois en séances de travail. Le PCS coordonne, anime et gère administrativement le CCCJ.

Philippeville ne compte pas de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

### **13.1.2 Affiliations aux intercommunales et sociétés privées**

Pour la gestion des besoins de ses administrés, la Ville est affiliée aux intercommunales et sociétés privées suivantes :

- l'entreprise de services ORES ;
- l'Intercommunale Namuroise de Services Publics (INaSeP) ;
- l'entreprise de services Belgacom ;
- les entreprises de service Telenet, Orange Belgium et Proximus ;
- le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP).

### **13.1.3 Présentation des moyens financiers**

#### **13.1.3.1 Le budget communal**

Voir en annexe (budget 2017).

#### **13.1.3.2 Les taxes**

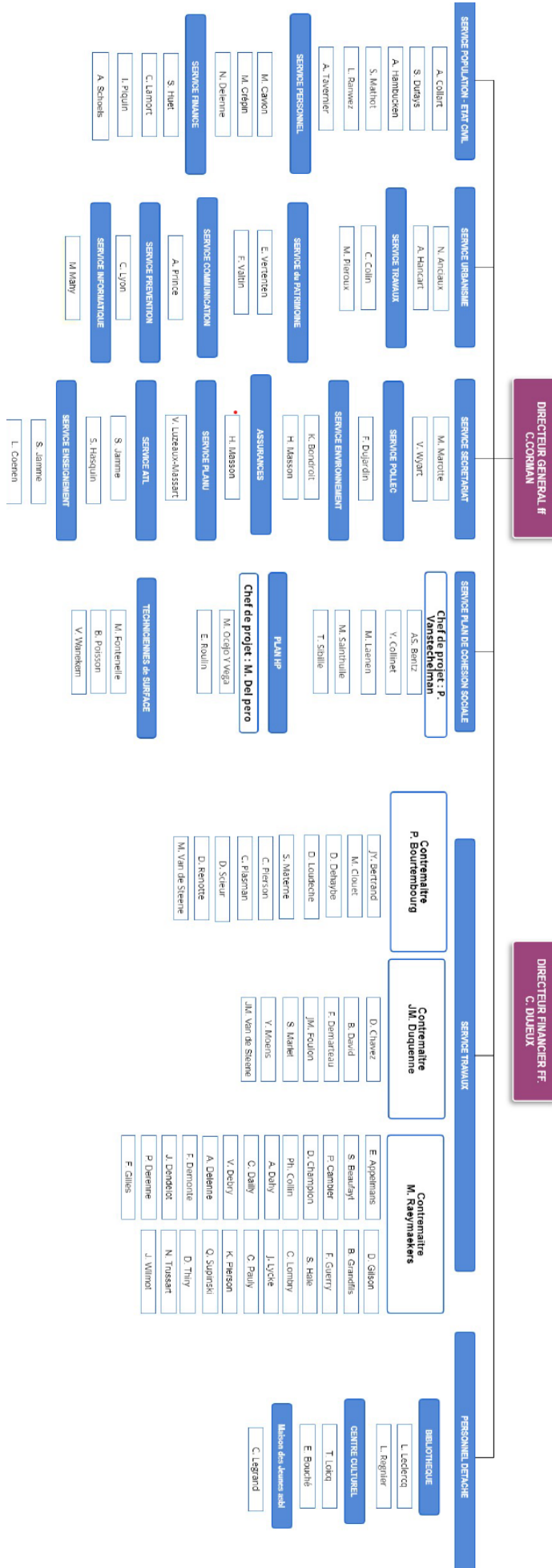
Voir en annexe (taxes 2015-2016).

### 13.1.3.3 Les primes communales

- ✓ Appel à projets « Mon quartier, village bouge ! » en 2016 et 2017 : **1.000 €** de subsides, en récompense d'un unique projet chaque année (sur 9 participants en 2016 et 4 participants en 2017). Les détails sont repris en annexe (voir ANNEXE) ;

### 13.1.1 Organigramme des services communaux





## 13.2 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC – GESTION COMMUNALE

---

### ➤ **Composition du Collège communal et du Conseil communal**

- ✓ 6 membres au Collège communal et 21 membres au Conseil communal (dont les 6 membres du Collège communal).

### ➤ **Moyens financiers et humains mis en œuvre par la Commune**

- ✓ *Conseils consultatifs* : une Commission agricole, une Commission Consultative Communale des Aînés (CCCA) et une Commission Consultative Communale des Jeunes (CCCJ). Philippeville ne compte pas de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) ;
- ✓ *Affiliation aux intercommunales et sociétés privées* : la Ville est affiliée à ORES, l'Intercommunale Namuroise de Services Publics (INaSeP), Belgacom, Telenet, Orange Belgium, Proximus et le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) ;

### 13.3 ANALYSE AFOM – GESTION COMMUNALE

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
✓ Présence d'une commission agricole, d'une Commission Consultative Communale des Aînés et d'une Commission Consultative Communale des Jeunes → Permet la participation de la population à divers échelons	✓ Absence de CCATM
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
✓	✓